

Rapport sur le développement humain **2016**

Le développement humain pour tous



Le Rapport sur le développement humain 2016 est le plus récent de la série de rapports mondiaux publiée depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : des études indépendantes, fondées sur des données analytiques et empiriques, des grandes problématiques, tendances et politiques publiques en matière de développement.

Le lecteur trouvera des ressources complémentaires sur le Rapport sur le développement humain 2016 sur <http://hdr.undp.org>, dont les versions électroniques du Rapport et la Présentation traduite dans plus de 20 langues, une version Web interactive du Rapport, une série de documents d'information et de réflexion commandités pour le Rapport, des cartes interactives et des bases de données des indicateurs de développement humain, des explications détaillées des sources et méthodologies employées dans les indices composites du Rapport, des profils de pays et autres ressources, ainsi que les précédents rapports mondiaux, régionaux et nationaux sur le développement humain. Le Rapport 2016 et les meilleurs contenus du Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) – publications, données, classements selon l'IDH et informations connexes – sont accessibles depuis les smartphones Apple iOS et Android via une nouvelle application mobile conviviale.



La couverture illustre le message fondamental que le développement humain est pour tous : sur la route du développement humain, personne ne doit être laissé pour compte. Dans une démarche abstraite, la couverture communique trois points fondamentaux. Premièrement, le mouvement de vague ascendant en bleu et blanc représente le voyage que l'humanité doit entreprendre pour assurer le développement humain universel. Les différentes courbes des vagues nous alertent sur le fait que certaines parties du voyage seront plus ardues, que la navigation ne sera pas facile mais que plusieurs options sont ouvertes. Deuxièmement, pendant ce voyage, certaines personnes seront en tête tandis que d'autres seront à la traîne et auront besoin de l'aide de ceux qui sont en avant. Le geste des deux mains illustre cet esprit de solidarité humaine. Enfin, les deux couleurs, le vert et bleu, ainsi que les mains dans la partie supérieure, nous disent que le développement humain demande un équilibre entre la planète, la paix et les populations.

Copyright © 2016

Par le Programme des Nations Unies pour le Développement
New York, NY 10017, États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous aucune forme ou par aucun moyen électronique, mécanique, photographique, magnétique ou autre, sans autorisation préalable de l'éditeur.

Sales no.: F.16.III.B.1
ISBN: 978-92-1-226048-8
eISBN: 978-92-1-060037-8
ISSN: 2412-3048
eISSN: 2412-3056

Cet ouvrage fait l'objet d'une entrée au catalogue de la British Library et de la Library of Congress

Imprimé au Canada, par Lowe-Martin, Group, sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council et sans chlore élémentaire. Imprimé avec des encres végétales.

[FSC LOGO WILL BE INSERTED HERE]

Édition et réalisation : Communications Development Incorporated, Washington DC, USA
Mise en page et présentation des données : Gerry Quinn et le Bureau du Rapport sur le développement humain
Couverture : Phoenix Design Aid

La liste des erreurs ou omissions trouvées dans la présente publication après son impression figure sur <http://hdr.undp.org>

Rapport sur le développement humain 2016

Le développement humain pour tous



*Au service
des peuples
et des nations.*

Publié par le
Programme
des Nations
Unies pour le
développement
(PNUD)

Équipe du Rapport sur le développement humain 2016

Directeur et auteur principal

Selim Jahan

Directrice adjointe

Eva Jespersen

Recherche et statistiques

Shantanu Mukherjee (chef d'équipe), Milorad Kovacevic (statisticien en chef), Botagoz Abdreyeva, Astra Bonini, Cecilia Calderon, Christelle Cazabat, Yu-Chieh Hsu, Christina Lengfelder, Patrizia Luongo, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar et Heriberto Tapia

Publication et Internet

Admir Jahic et Dharshani Seneviratne

Communication

Jon Hall, Sasa Lucic, Jennifer O'Neil Oldfield et Anna Ortubia

Opérations et administration

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Fe Juarez Shanahan et May Wint Than



Avant-propos

Le développement humain représente avant tout les libertés des êtres humains : la liberté de réaliser le plein potentiel de chaque vie humaine et non pas seulement de quelques-unes, ni de la majorité, mais de toutes les vies, partout dans le monde, aujourd'hui comme demain. C'est cet universalisme qui fait toute la particularité du paradigme du développement humain.

Or, si le principe d'universalisme est une chose, le traduire dans la pratique en est une autre. D'impressionnants progrès ont été réalisés dans le domaine du développement humain au cours du quart de siècle écoulé : nous vivons plus longtemps, nous sommes plus nombreux à parvenir à nous hisser au-dessus du seuil de pauvreté et nous souffrons de moins en moins de malnutrition. Le développement humain a enrichi les vies humaines. Malheureusement, il n'a pas enrichi toutes les vies dans la même mesure. Pire encore, il n'a pas enrichi toutes les vies.

Aussi, ce n'est pas par hasard mais par choix que les dirigeants et les dirigeantes du monde, en 2015, se sont engagés à un développement qui ne *laisse personne pour compte*. Tel est le principe fondamental du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le contexte de cette aspiration universelle, le thème de ce Rapport sur le développement humain 2016 – *Le Développement humain pour tous* – ne saurait être plus approprié.

Le Rapport commence par dresser un panorama global des défis auxquels le monde se trouve confronté et des espoirs de l'humanité pour un avenir meilleur. Certains défis persistent (les privations), d'autres s'aggravent (les inégalités), d'autres encore surgissent (l'extrémisme violent), mais la plupart se renforcent mutuellement. Quelle que soit leur nature ou leur portée, ces défis ont une incidence négative sur le bien-être des générations présentes et futures.

En même temps, cependant, le Rapport nous rappelle ce que l'humanité a accompli en 25 ans et nous donne lieu d'espérer que d'autres avancées sont possibles. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli, nous pouvons examiner de nouvelles possibilités

de surmonter les difficultés et nous pouvons atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible. La concrétisation de nos espoirs est à notre portée.

Dans ce contexte plus global, le Rapport pose ensuite deux questions fondamentales : qui sont les laissés-pour-compte des progrès du développement ? *Pourquoi et comment* cela s'est-il produit ? Il souligne que ce sont les groupes pauvres, marginalisés et vulnérables, y compris les minorités ethniques, les populations autochtones, les réfugiés et les migrants, qui sont laissés le plus loin derrière. Parmi les obstacles à l'universalisme, il pointe notamment les privations et les inégalités ; la discrimination et l'exclusion ; les normes et les valeurs sociales ; le préjudice et l'intolérance. Il met également en évidence les divers obstacles fondés sur le sexe, qui se renforcent mutuellement et qui privent les femmes des possibilités et de l'autonomisation nécessaires à la réalisation du plein potentiel de leur vie.

Le Rapport affirme que le développement humain pour tous exige plus que la simple détermination de la nature et des raisons des privations subies par les laissés-pour-compte. Certains aspects du cadre analytique et des perspectives d'évaluation du développement humain doivent être mis en exergue pour s'attaquer aux problèmes qui empêchent le développement humain universel. Par exemple, les questions de droits de l'homme et de sécurité humaine, de moyens d'expression et d'autonomie, de capacités collectives, et l'interdépendance des choix sont cruciales pour le développement humain de ceux qui sont actuellement exclus. De même, la *qualité* des résultats de développement humain compte, et non pas seulement la *quantité*. Il s'agit d'aller au-delà des moyennes et de ventiler les statistiques (en particulier par sexe) pour évaluer le développement humain et faire en sorte que chaque être humain en profite.

Le Rapport affirme catégoriquement que la prise en charge des laissés-pour-compte demande une stratégie en quatre volets au niveau national : des politiques universelles réorientées (par exemple, la croissance pour

tous au lieu de la croissance tout simplement); des mesures spécifiques pour les personnes ayant des besoins particuliers (par exemple, les personnes handicapées); des interventions pour garantir la résilience du développement humain ; l'autonomisation des laissés-pour-compte.

Le Rapport reconnaît, à raison, que les politiques nationales doivent être complétées par des actions au niveau mondial. Il aborde des questions liées au mandat, aux structures de gouvernance et aux travaux des institutions mondiales. Il attire notre attention sur le fait que, même si nous nous sommes habitués au grondement des débats enflammés qui se terminent en impasse aux niveaux national, régional et international, un consensus est en train de surgir autour d'un grand nombre des défis mondiaux, pour assurer la durabilité du monde pour les générations futures. L'Accord de Paris sur le climat, récemment entré en vigueur, en témoigne. Ce qui était autrefois jugé impensable doit désormais s'avérer irrépressible.

Le Rapport s'inscrit en complément du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en suivant lui aussi le principe d'universalisme et en se concentrant sur les questions fondamentales que sont notamment l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, en mettant en exergue le problème central de

la durabilité. Le paradigme du développement humain et le Programme 2030 peuvent se renforcer l'un l'autre en contribuant l'un à l'autre, en s'interrogeant sur la complémentarité des indicateurs de développement humain et des indicateurs des objectifs de développement durable, en devenant une plateforme de plaidoyer de poids l'un pour l'autre.

Nous avons toutes les raisons d'espérer qu'une transformation du développement humain est possible. Ce qui paraît être un défi aujourd'hui pourra être surmonté demain. Le monde dispose de moins de quinze ans pour réaliser son programme et son ambition de *ne laisser personne pour compte*. Comblé les déficits de développement humain est essentiel, tout comme veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances. Le développement humain doit être soutenu et durable ; il doit enrichir chaque vie humaine afin que notre monde soit un monde de paix et de prospérité pour tous.



Helen Clark

Administrateur

Programme des Nations Unies pour le Développement



Remerciements

Le Rapport sur le développement humain 2016 a été réalisé par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ses conclusions, ses analyses et ses recommandations de politiques publiques sont celles du BRDH seul et ne peuvent être attribuées ni au PNUD, ni à son conseil exécutif. L'Assemblée générale des Nations Unies a officiellement reconnu le *Rapport sur le développement humain* comme le fruit d'une « démarche intellectuelle indépendante », qui constitue « un outil important pour attirer l'attention sur le développement humain dans le monde ».

Nous devons beaucoup au lauréat du prix Nobel Amartya Sen pour ses conseils intellectuels assidus, ses recommandations et ses avis. Le Bureau a eu le privilège de recevoir les contributions d'individus et d'organisations éminents, et nous tenons à remercier plus particulièrement, pour leurs contributions signées, le professeur Dan Ariely (professeur de psychologie et d'économie comportementale à l'université Duke), Carol Bellamy (présidente, Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience, et ancienne directrice générale de l'UNICEF), Mirna Cunningham Kain (Miskito du Nicaragua, défenseur des droits des peuples autochtones et ancienne présidente de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies), Olafur Eliasson (artiste et fondateur de Little Sun), Melinda Gates (co-présidente de la Fondation Bill et Melinda Gates), Angela Merkel (chancelière de la République fédérale d'Allemagne) et Juan Manuel Santos (président de la Colombie et lauréat du prix Nobel de la paix 2016). Nos sincères remerciements vont à Martin Santiago et au bureau de pays du PNUD en Colombie pour avoir facilité le contact avec le président Santos.

Nous remercions également de leurs contributions les auteurs suivants : Paul Anand, Ayesha Banu, Flavio Comim, Giovanni Andrea Cornia, Juliana Martinez Franzoni, Stephany Griffith-Jones, Irene Khan,

Peter Lunenborg, Manuel Montes, Siddiqur Osmani, Enrique Peruzzotti, Robert Pollin, Diego Sanchez-Ancochea, Anuradha Seth, Frances Stewart et Florencia Torche.

Pour leurs documents de réflexion, nos remerciements vont à Oscar A. Gomez, Sachiko G. Kamidohzono et Ako Muto de l'Institut de recherche de l'Agence japonaise de coopération internationale; Mara Simane, du Centre de coordination intersectorielle du gouvernement letton; et HOPE XXL, une organisation de la société civile. Deux centres internationaux de politiques du PNUD, un à Séoul sur les partenariats mondiaux sur le développement et un à Nairobi sur les écosystèmes résistants et la désertification, ont apporté une contribution sous forme de documents de réflexion. Nous en remercions Balazs Hovarth et Anne-Gertraude Juepner.

Le Rapport sur le développement humain 2016 a bénéficié des conseils et des recommandations inestimables d'un éminent groupe consultatif : Olu Ajakaiye, Magdalena Sepúlveda Carmona, Giovanni Andrea Cornia, Diane Elson, Heba Handoussa, Richard Jolly, Ravi Kanbur, Yasushi Katsuma, Ella Libanova, Justin Yifu Lin, Leticia Merino, Solita Monsod, Onalenna Doo Selolwane et Frances Stewart.

Pour leurs conseils experts sur les choix de méthodologies et de données liés au calcul des indices de développement humain du Rapport, nous tenons également à remercier les membres du groupe consultatif sur les statistiques du Rapport : Lisa Grace S. Bersales, Albina Chuwa, Koen Decancq, Enrico Giovannini, Pascual Gerstenfeld, Janet Gornick, Gerald Haberkorn, Haishan Fu, Robert Kirkpatrick, Jaya Krishnakumar et Michaela Saisana.

Les indices composites et autres ressources statistiques du Rapport s'appuient sur l'expertise des sources internationales de données les plus respectées dans leurs domaines de spécialité. Nous les remercions de leur collaboration assidue avec le BRDH. Pour assurer l'exactitude et la clarté de l'analyse statistique, nous nous sommes appuyés sur les

avis de Gisela Robles Aguilar, Sabina Alkire, Kenneth Hartggen, ainsi que de Nicolas Fasel et de son équipe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Les consultations qui ont eu lieu pendant la préparation du Rapport ont bénéficié du généreux concours d'un grand nombre d'institutions et d'individus, trop nombreux pour être cités ici (la liste des participants et des partenaires figure à la page <http://hdr.undp.org/2016-report/consultations>). Des consultations multipartites formelles ont eu lieu entre avril et septembre 2016 à Genève, Paris, Istanbul, Nairobi, Singapour et Panama. Nous remercions le bureau du PNUD à Genève, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les centres de services régionaux et les centres internationaux de politiques du PNUD d'avoir organisé ces consultations, et plus particulièrement Rebeca Arias, Max Everest-Phillips, Anne-Gertraude Juepner, Alexis Laffittan, Marcos Neto et Maria Luisa Silva. Des consultations informelles ont également été tenues en marge du lancement du Rapport sur le développement humain 2015, à Beijing, Bonn, Colombo, Dhaka, Helsinki, Londres, Manille, Reykjavik et Vienne. Nos remerciements sincères vont à nos institutions partenaires, dont les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD, pour leurs contributions, leur soutien et leur aide.

Nous remercions plus spécialement nos collègues du PNUD qui constituaient le groupe de lecteurs du Rapport : Mandeep Dhaliwal, Priya Gajraj, George Ronald Gray, Anne-Gertraude Juepner, Sheila Marnie, Ayodele Odusola, Thangavel Palanivel, Sarah Poole, Mounir Tabet, Claire Van der Vaeren et Claudia Vinay. La lecture politique du Rapport a été effectuée par Patrick Keuleers, Luciana Mermet et Nicholas Rosellini, que nous remercions de leurs conseils.

Nos anciens collègues du BRDH et amis du Rapport, Moez Doraid, Sakiko Fukuda-Parr, Terry McKinley, Saraswathi Menon, Siddiqur Osmani, Stefano Pettinato et David Stewart,

ont eu la gentillesse de passer une journée avec nous et de nous faire part de leurs avis et de leurs expériences. Ils nous ont été extrêmement utiles.

Nous avons aussi bénéficié, sur des sujets liés au Rapport, de nos discussions avec Saamah Abdallah, Helmut K. Anheier, Michelle Breslauer, Cosmas Gitta, Eugenia Piza-Lopez, Ronald Mendoza, Julia Raavad, Diane Sawyer et Oliver Schwank. Nous souhaitons remercier tous les membres du public qui ont participé aux enquêtes sur divers sujets liés au Rapport sur notre site web.

Plusieurs jeunes stagiaires talentueux ont aussi contribué au Rapport : Ellen Hsu, Mohammad Taimur Mustafa, Abedin Rafique, Jeremías Rojas, Prerna Sharma, ainsi que Weijie Tan et Danielle Ho Tan Yau. Ils méritent d'être remerciés pour leur assiduité et leurs contributions.

Nous ne saurions omettre de nos remerciements le travail professionnel de notre équipe d'édition chez Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson, avec Joe Caponio, Christopher Trott et Elaine Wilson, ainsi que celui de nos maquettistes Gerry Quinn et Phoenix Design Aid.

Avant tout, à titre personnel, je suis comme toujours profondément reconnaissant envers l'administrateur du PNUD Helen Clark, pour sa direction et sa vision, pour son engagement à la cause du développement humain et le soutien inébranlable qu'elle a apporté à nos travaux. Je remercie également toute l'équipe du BRDH de son investissement personnel dans la réalisation d'un rapport pour l'avancement du développement humain.



Selim Jahan

Directeur

Bureau du Rapport sur le développement humain

Sommaire

Avant-propos	iii
Remerciements	v

Présentation	1
--------------	---

CHAPITRE 1

Le développement humain : accomplissements, défis et espoirs	27
Ce que nous avons accompli	28
Les défis à surmonter	31
Nos espoirs	43
Le cadre du développement humain et le Programme 2030	52

CHAPITRE 2

L'universalisme : des principes à la pratique	57
Sur la voie de l'universalisme	58
Au-delà des moyennes : les indices de développement humain	59
Regard sur les groupes défavorisés	63
Les privations dans le développement humain : un processus dynamique	75
Les obstacles à l'universalisme	85
Vaincre les obstacles	91

CHAPITRE 3

Atteindre tout le monde : problématiques d'analyse et d'évaluation	95
Quels aspects analyser	95
Vérifier si les progrès du développement humain atteignent tout le monde : quelles évaluations	106

CHAPITRE 4

Prendre soin des laissés-pour-compte : moyens d'action nationaux	119
Atteindre les laissés-pour-compte au moyen de politiques universelles	119
Prendre des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers	134
Assurer la résilience du développement humain	140
Autonomiser les laissés-pour-compte	146
Conclusion	152

CHAPITRE 5

Transformer les institutions mondiales	155
Les difficultés structurelles des institutions mondiales	156
Les options de réforme institutionnelle	167
Conclusion	183

CHAPITRE 6

Le développement humain pour tous : l'avenir	187
Le développement humain pour tous : un programme d'action	187
Le développement humain pour tous : travail de fond futur	192
Conclusion	194
Notes	196
Références	200

ANNEXE STATISTIQUE

Guide de lecture	219
Tableaux statistiques	
1. L'indice de développement humain et ses composants	224
2. L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2015	228
3. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	232
4. L'indice de développement de genre	236
5. L'indice d'inégalité de genre	240
6. L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	244
7. Tendances démographiques	248
8. Santé	252
9. Niveaux d'instruction	256
10. Revenu national et composition des ressources	260
11. Travail et emploi	264
12. Sécurité humaine	268
13. Intégration internationale	272
14. Indicateurs supplémentaire : perceptions du bien-être	276
15. État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme	280
Tableaux de bord du développement humain	
1. Écart entre les genres tout au long de la vie	285
2. Développement durable	290
Régions	295
Références statistiques	296

CONTRIBUTIONS SPÉCIALES

La paix en Colombie est aussi une paix pour le monde—Juan Manuel Santos	22
La puissance de la culture comme moteur de l'action—Olafur Eliasson	50
Mieux comprendre la pauvreté—Melinda Gates	64
La prévisibilité du caractère irrationnel de l'homme au service du développement humain dans un monde loin d'être rationnel—Dan Ariely	101
Le monde a fort à apprendre des peuples autochtones—Mirna Cunningham Kain	138
La prévention de l'extrémisme violent et la promotion du développement humain pour tous : des enjeux cruciaux du programme de développement mondial—Carol Bellamy	180
Les objectifs de développement durable : une vision commune, des responsabilités collectives—Angela Merkel	191

ENCADRÉS

1 Le développement humain – une approche globale	2
2 Mesurer le développement humain	3
1.1 Le développement humain : un cadre centré sur les personnes	27
1.2 Le développement humain en République de Corée : une perspective à plus long terme	32
1.3 Réflexions sur les inégalités horizontales	36
1.4 Les millénaires et la génération silencieuse	38
1.5 Cinq mythes courants concernant les réfugiés	40
1.6 La sécurité humaine, comme les gens la perçoivent	41
1.7 Le cyberactivisme, une nouvelle forme de participation	45
1.8 Cinq idées fausses concernant l'autonomisation économique des femmes	47
1.9 La reconnaissance croissante de l'importance de la viabilité environnementale	49
1.10 Les objectifs de développement durable	51
2.1 La pauvreté est aussi un problème des pays développés	62
2.2 Les inégalités fondées sur le sexe dans les ménages d'Asie du Sud	65
2.3 Le développement humain des Afro-Américains aux États-Unis	68
2.4 Les possibilités limitées des jeunes des petits États insulaires en développement	69
2.5 Les inégalités qui frappent les migrants	71
2.6 Les difficultés posées par un système public et privé à deux vitesses pour l'accès universel à des services de qualité	78
2.7 La sécurité humaine vue par les femmes	80
2.8 Stress prénatal et privations intergénérationnelles	82
2.9 De la coupe de champagne à la courbe en éléphant	86
3.1 L'expression et la participation : une valeur intrinsèque, un caractère déterminant et un rôle constructif	97
3.2 Faciliter la participation à l'aide des nouvelles technologies	98
3.3 Stratégies de modification des normes sociales	104
3.4 Méthodes d'évaluation de la qualité de l'enseignement fondées sur les résultats de tests	109
3.5 L'indicateur d'expression et de responsabilité : l'approche de la Banque mondiale	110
3.6 Une vision à long terme de l'avenir : la Liste des Liemers	113
4.1 Le « Global Deal » : une stratégie à triple bénéfice	121
4.2 Des facilités financières pour les agriculteurs des zones rurales de l'ex-République yougoslave de Macédoine	121
4.3 L'administration en ligne	124
4.4 La décentralisation fiscale en Indonésie : améliorer la prestation de services	126
4.5 Comment les administrations locales changent le cours des choses en Moldova	126
4.6 Ouverture de possibilités pour les femmes dans les États arabes	128
4.7 Les entreprises sociales attirent les jeunes	131

4.8 La discrimination positive a contribué à accroître la représentation des femmes au sein des parlements	135
4.9 Surmonter les discriminations contre les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexuels	136
4.10 La représentation des Maoris au parlement néo-zélandais	137
4.11 Élargissement des choix d'emplois offerts aux personnes handicapées en Serbie	139
4.12 Du travail pour les réfugiés syriens en Jordanie	139
4.13 L'immigration stimule l'économie suédoise	140
4.14 Atteindre les laissés-pour-compte dans la lutte contre le VIH et le sida	141
4.15 Réduction de la mortalité maternelle et infantile : la réussite de l'Afghanistan	144
4.16 Deux modes de tarification du carbone	145
4.17 Intégration du lien entre pauvreté et environnement	147
4.18 Le développement humain résilient : leçons de la Lettonie	148
4.19 L'égalité devant la loi : le service d'aide juridique en Géorgie	150
4.20 Droit à l'information : actions menées dans des pays en développement	151
5.1 Les sociétés transnationales et le développement humain : pas de lien automatique	159
5.2 Les failles de la mondialisation : l'évasion fiscale et les flux financiers illégaux	160
5.3 L'Organisation mondiale du commerce et les politiques nationales de développement de l'Inde	162
5.4 Les traités d'investissement bilatéraux et les politiques nationales en Équateur	162
5.5 La société civile et la durabilité environnementale	166
5.6 Réévaluer les traités – Quelques exemples	169
5.7 L'Organisation internationale pour les migrations, un nouveau membre de la famille des Nations Unies	170
5.8 Les développements institutionnels internationaux favorables à l'inclusion des femmes	174
5.9 La nouvelle banque de développement régionale au profit des infrastructures en Asie	176
5.10 La société civile et la participation des femmes	182
6.1 Les registres administratifs en Amérique latine et aux Caraïbes	189
6.2 L'Accord de Paris sur le climat	192
6.3 La Déclaration de New York	193

FIGURES

1 Le cadre analytique du développement humain	2
2 Les liens analytiques entre le cadre du développement humain et le Programme 2030	4
3 Les discriminations à l'égard des femmes limitent leurs possibilités	6
4 Obstacles à l'universalisme	7
5 Des politiques nationales pour prendre soin des laissés-pour-compte : une stratégie en quatre volets	11
6 Les besoins de compétences du 21 ^e siècle	14
1.1 Tendances régionales affichées par les valeurs de l'indice de développement humain	29
1.2 Certains indicateurs du bien-être font toujours état de privations humaines	33
1.3 L'inégalité mondiale relative a diminué de façon constante au cours des dernières décennies, mais l'inégalité absolue a augmenté de façon spectaculaire	34
1.4 Quelque 46 % de l'augmentation totale des revenus survenue entre 1988 et 2011 a profité au décile le plus riche	35
1.5 La richesse mondiale s'est très fortement concentrée	35
1.6 La population de notre planète devrait continuer à croître pour atteindre les 9,7 milliards en 2050	36

1.7	Les gens qui se définissent comme appartenant à la classe moyenne inférieure ou à la classe ouvrière se sentent moins concernés par le concept de citoyen du monde	39	3.3	Il est possible qu'un pays ait un Indice de développement humain élevé et une note faible pour l'indice de l'expression et de la responsabilité	111
1.8	À la fin 2015, plus de 65 millions de personnes de par le monde avaient été déplacées de force	39	3.4	Les valeurs de l'Indice de développement humain non liées aux revenus et la proportion des sièges parlementaires occupée par les femmes et les hommes ont tendance à évoluer dans la direction souhaitée dans toutes les régions	112
1.9	2014 a vu le plus grand nombre de morts liées aux combats depuis 1989 : plus de 50 000	40	3.5	Les indicateurs du développement humain et les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent se soutenir mutuellement : exemple relatif à la santé	114
1.10	Les liens analytiques entre le cadre du développement humain et le Programme 2030	53	3.6	Nouvelles sources de données pour les objectifs de développement durable	114
2.1	Un tiers de la population mondiale vit dans des conditions de développement humain faible	60	4.1	Investir dans les domaines prioritaires afin d'assurer le développement humain pour tous	123
2.2	Les femmes sont le plus défavorisées dans les pays à développement humain faible	61	4.2	Les facteurs qui favorisent ou empêchent l'autonomisation des femmes : six facteurs directs et quatre facteurs sous-jacents	127
2.3	Les populations des zones rurales risquent beaucoup plus que celles des zones urbaines de vivre dans la pauvreté multidimensionnelle	62	4.3	Les besoins de compétences du 21 ^e siècle	130
2.4	Les variations de l'indice de développement humain des groupes de population du Népal sont importantes	67	4.4	Piloter la quatrième révolution industrielle	131
2.5	Aux États-Unis, l'indice de développement humain est inférieur à la moyenne nationale pour certains groupes et supérieur pour d'autres	68	4.5	De nombreux pays n'ont ni ratifié ni signé les divers instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	149
2.6	Depuis les années 1990, les attitudes envers la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transsexuelle et intersexuée sont devenues plus tolérantes et le nombre de lois antidiscriminatoires a augmenté	74	5.1	Le nombre de pays qui souscrivent aux instruments multilatéraux varie	157
2.7	Les abonnements de base au haut débit mobile ou fixe coûtent beaucoup plus cher dans les pays en développement que dans les pays développés. Ils coûtent le plus dans les pays les moins développés	79	5.2	Les paiements nets de redevances et de licences de pays en développement vers les pays développés ont connu une augmentation vertigineuse depuis 1990	163
2.8	Les privations subies par les femmes peuvent s'accumuler tout au long de la vie	81	5.3	La proportion des ressources de base dans le budget des activités opérationnelles des Nations Unies est faible et en baisse	164
2.9	Les interventions précoces dans le cycle de vie des femmes peuvent prévenir les privations ultérieures	83	5.4	72 % des plus de 4500 organisations non gouvernementales auxquelles le Conseil économique et social des Nations Unies a accordé le statut consultatif ont été admises après 2000	166
2.10	Des différences sont constatées entre les priorités cumulées des individus dans des pays à des niveaux de développement humain différents	84	5.5	De bonnes infrastructures de télécommunications sont synonymes d'une participation en ligne accrue	167
2.11	Les priorités des Chiliens varient selon le revenu	84	5.6	Les pays en développement apporteraient 191 milliards de dollars supplémentaires à l'aide publique au développement s'ils atteignaient leur objectif de contribution de 0,7 % du revenu national brut	177
2.12	En Asie du Sud, un grand nombre de filles se marient avant l'âge de 18 ans, certaines avant l'âge de 15 ans	89	6.1	Atteindre tout le monde : le temps presse en Afrique subsaharienne	200
2.13	Les trois dernières décennies ont vu s'affaiblir les droits de libre association et de négociation collective	90			
3.1	Nos choix reposent sur quatre piliers	95			
3.2	La perception qu'ont les gens de menaces sécuritaires est bien plus forte dans le Territoire de la capitale fédérale du Nigéria que dans la région Sud-Sud	107			

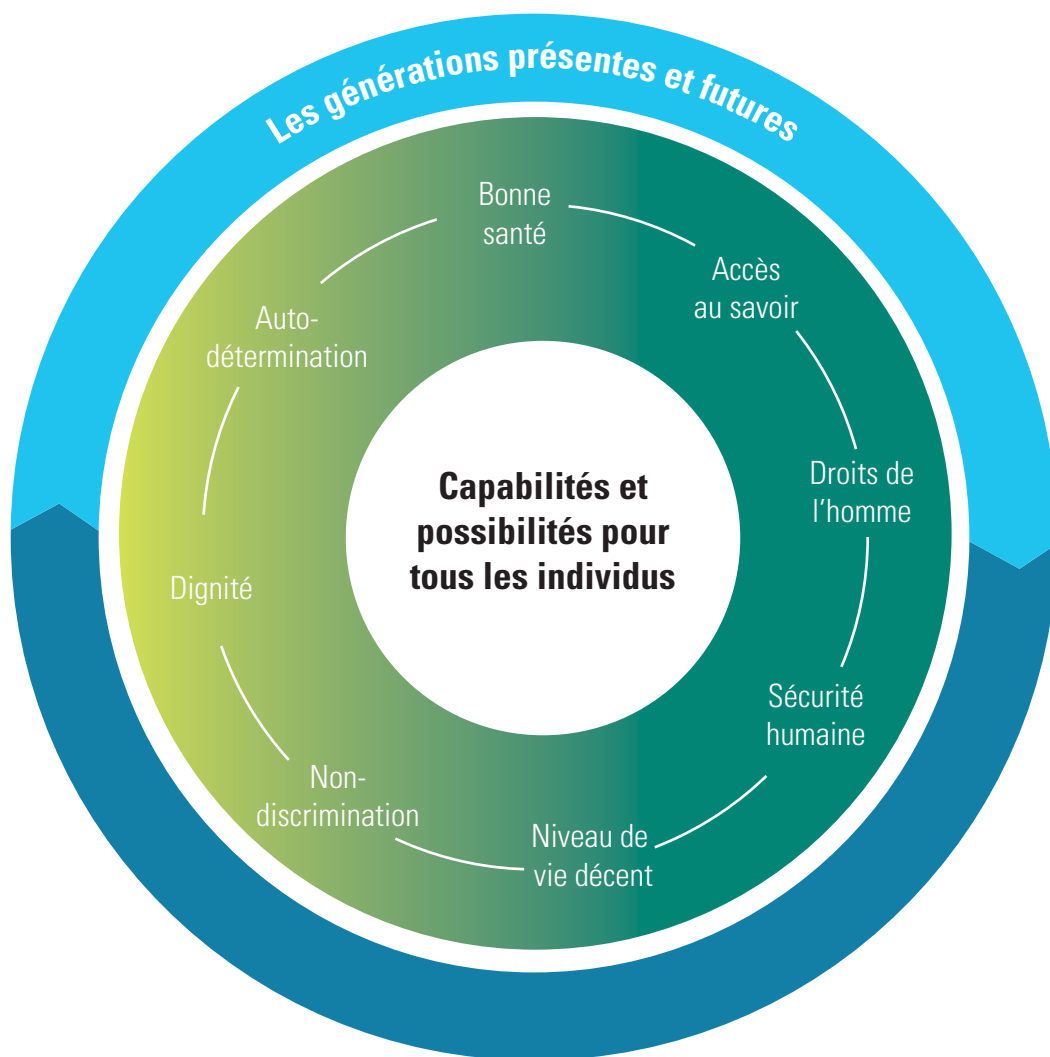
TABLEAUX

2.1	Années de scolarité des enfants autochtones et non autochtones de certains pays	72
2.2	La différence entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé dans quelques pays	77
5.1	Exemples de bénéfices sociaux et de coûts de la mondialisation des institutions de marché	157
5.2	Avantages de la coopération Sud-Sud en Asie et en Amérique latine	177

Présentation

Le développement
humain pour tous

Infographie 1 Le développement humain pour tous





Présentation

Le développement humain pour tous

Le quart de siècle écoulé a vu le monde changer, et le paysage du développement avec lui. De nouveaux pays sont apparus et notre planète accueille aujourd'hui plus de 7 milliards de personnes, dont une sur quatre est jeune¹. Le scénario géopolitique a lui aussi changé : les pays en développement sont en train de devenir une force économique majeure et une grande puissance politique. La mondialisation a intégré les populations, les marchés et le travail ; la révolution numérique a transformé les vies humaines.

Le développement humain a fait d'impressionnants progrès en 25 ans. Nous vivons aujourd'hui plus longtemps, plus d'enfants sont scolarisés et plus de personnes ont accès à des services sociaux de base². Les engagements mondiaux à éliminer les privations humaines à l'horizon 2015, pris au début du siècle sous la forme de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement, ont renforcé cet élan.

Le développement humain n'a pourtant pas été homogène et les privations humaines persistent. Tous les groupes, toutes les communautés et toutes les sociétés n'ont pas bénéficié des avancées, qui ont parfois fait des laissés-pour-compte. Certaines populations sont parvenues à un niveau de développement humain de base, tandis que d'autres sont encore loin derrière. Le développement s'est aussi trouvé confronté à de nouveaux défis, des inégalités aux changements climatiques, des épidémies à la migration désespérée, des conflits à l'extrémisme violent.

Le Rapport sur le développement humain 2016 s'interroge sur les moyens de garantir le développement humain pour tous, aujourd'hui et demain (voir l'infographie 1 ci-contre). Il commence par un exposé des réussites, des défis et des espoirs pour le progrès humain, laissant entrevoir le projet de l'humanité. Cette vision fait fond sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015 par 193 États membres des Nations Unies, ainsi que sur les 17 objectifs de développement durable que le monde s'est engagé à réaliser³.

Le Rapport cherche à savoir qui sont les laissés-pour-compte du développement humain et pourquoi ils l'ont été. Il soutient qu'une simple cartographie de la nature et du lieu des privations

ne suffit pas pour garantir le développement humain pour tous. Certains aspects de l'approche et des perspectives d'évaluation du développement humain doivent être mis en exergue. Le Rapport recense également les politiques nationales et les grandes stratégies qui permettront à chaque être humain d'atteindre un niveau de développement humain de base et de pérenniser les acquis. Enfin, au sujet des défis structurels posés par le système mondial actuel, il présente des options de réformes institutionnelles.

Principaux messages

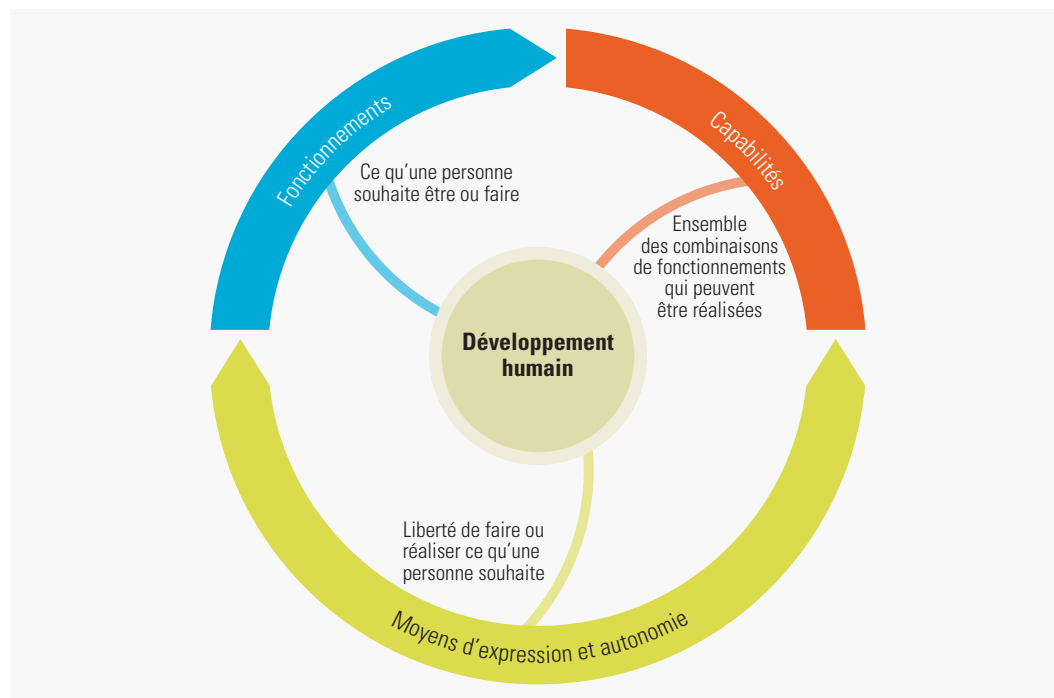
Les cinq messages fondamentaux du présent Rapport :

- L'universalisme est indispensable au développement humain, et le développement humain pour tous est à notre portée.
- Divers groupes de population continuent de manquer de l'essentiel et restent confrontés à des obstacles considérables.
- Le développement humain pour tous exige la réorientation d'un certain nombre de questions analytiques et d'angles d'évaluation.
- Des moyens d'action existent qui, s'ils étaient mis en œuvre, contribueraient à la réalisation du développement humain pour tous.
- Une gouvernance mondiale réformée, accompagnée d'un multilatéralisme plus équitable, aiderait à réaliser le développement humain pour tous.

L'universalisme est indispensable au développement humain, et le développement humain pour tous est à notre portée

FIGURE 1

Le cadre analytique du développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Le développement humain, c'est l'élargissement des libertés pour chaque être humain

Le développement humain, c'est l'élargissement des libertés pour tous afin que chaque être humain puisse choisir la vie qu'il souhaite mener. Ces libertés ont deux aspects fondamentaux : la liberté de bien-être, représentée par les fonctionnements et les capabilités, et la liberté des agents, représentée par l'expression et l'autonomie (figure 1).

- Les fonctionnements correspondent à ce qu'une personne souhaite être ou faire, par exemple être heureuse, adéquatement nourrie et en bonne santé, mais aussi avoir le respect de soi et participer à la vie de la communauté.
- Les capabilités sont les différents ensembles de fonctionnements (être et faire) qu'une personne peut réaliser.
- La liberté des agents se réfère à ce qu'une personne est libre de faire et de réaliser au regard d'objectifs ou de valeurs qui lui tiennent à cœur.

Ces deux types de libertés sont indispensables au développement humain.

ENCADRÉ 1

Le développement humain : une approche globale

Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun. Mais le développement humain est aussi l'objectif ; il est à la fois un processus et un résultat. Pour qu'il y ait développement humain, les individus doivent influencer sur les processus qui déterminent leur vie. Dans ce contexte, la croissance économique est un facteur important du développement humain mais elle n'en est pas la finalité.

La notion de développement humain fait référence au développement des individus par la création de capabilités humaines, au développement par les individus par leur participation active aux processus qui déterminent leur vie et au développement pour les individus par l'amélioration de leur vie. Elle transcende les approches traditionnelles du développement, notamment par les ressources humaines, les besoins essentiels et le bien-être humain.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Le développement humain se préoccupe de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse économique des pays

Le premier Rapport sur le développement humain, en 1990, présentait le développement humain comme une approche du développement centrée sur les personnes (encadré 1)⁴. L'approche du développement humain réorientait le discours sur le développement, l'éloignant de la quête de l'opulence matérielle, de la multiplication des revenus et de l'optimisation de la croissance pour le rapprocher de l'amélioration du bien-être humain, du développement des capacités et de l'élargissement des libertés. Il se préoccupait de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse économique des pays, changeant ainsi la perspective sur les résultats du développement (encadré 2).

ENCADRÉ 2

Mesurer le développement humain

L'Indice de développement humain (IDH) est un indice composite regroupant trois dimensions fondamentales du développement humain. L'espérance de vie à la naissance exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé. La durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation expriment la capacité à acquérir des connaissances. Le revenu national brut par habitant exprime la capacité à avoir un niveau de vie décent. L'IDH a une limite supérieure de 1,0.

Pour mesurer le développement humain de manière plus complète, le Rapport sur le développement humain présente quatre autres indices composites. L'IDH ajusté aux inégalités revoit l'IDH en fonction de l'étendue des inégalités. L'Indice de développement de genre compare les valeurs de l'IDH pour les femmes et pour les hommes. L'Indice d'inégalité de genre met en évidence l'autonomisation des femmes. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les aspects de la pauvreté autres que le revenu.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

L'approche du développement humain formait également le socle analytique de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement : les objectifs et cibles de développement convenus par 189 chefs d'État ou de gouvernement en 2000, pour réduire la pauvreté humaine à l'horizon 2015. Il a en outre éclairé et influencé le Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

Le développement humain pour tous est à notre portée

L'universalisme étant un principe fondamental du développement humain, celui-ci doit et peut être réalisé pour tous. Les signes dans ce sens sont encourageants.

En 2015, certains des défis qui semblaient colossaux 25 ans auparavant avaient été surmontés. Même si la population mondiale avait augmenté de deux milliards d'habitants (de 5,3 milliards en 1990 à 7,3 milliards en 2015), plus d'un milliard de personnes ne vivaient plus dans l'extrême pauvreté, 2,1 milliards avaient accédé à des installations sanitaires améliorées et plus de 2,6 millions à une source d'eau potable améliorée⁵.

Entre 1990 et 2015 la mortalité juvénile a diminué de plus de moitié, de 91 à 43 décès pour 1 000 naissances vivantes. L'incidence du VIH, du paludisme et de la tuberculose a diminué entre 2000 et 2015. La proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes, à l'échelle mondiale, est passée à 23 % en 2016, soit une augmentation de six points de pourcentage sur la décennie précédente. La perte nette mondiale de superficies forestières a diminué, de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions d'hectares par an durant la période de 2010 à 2015⁶.

Pourtant, en dépit de ces progrès remarquables, le monde reste confronté à de nombreux problèmes complexes de développement. Certains persistent (les privations), d'autres s'aggravent (les inégalités), d'autres encore surgissent (l'extrémisme violent). Certains sont mondiaux (les inégalités entre les hommes et les femmes), d'autres régionaux (les pénuries d'eau), d'autres encore sont locaux (les catastrophes naturelles). La plupart se renforcent mutuellement : les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire, l'urbanisation rapide marginalise les pauvres des villes. Quelle que soit leur portée, ces défis ont une incidence négative sur le bien-être des populations.

Malgré toutes ces difficultés, ce que l'humanité a accompli en 25 ans donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. En fait, certains des impressionnants résultats ont été obtenus dans des régions ou dans des domaines autrefois à

Ce que l'humanité a accompli en 25 ans donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. En fait, certains des impressionnants résultats ont été obtenus dans des régions ou dans des domaines autrefois à la traîne

Il est impératif de combler les déficits de développement humain, mais veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances, l'est tout autant

la traîne. Dans le monde entier, les individus influent de plus en plus sur les processus qui déterminent leur vie. L'ingénuité et la créativité humaines ont amorcé des révolutions technologiques et les ont traduites en modes de travail, de pensée et de comportement.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font désormais partie intégrante de tout discours sur le développement. On ne saurait nier que, dans l'intention de trouver des solutions constructives à ces problèmes, un espace de débats et de dialogues s'ouvre lentement sur des sujets autrefois tabous : l'orientation sexuelle ; les discriminations à l'égard des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ; les mutilations génitales et l'excision féminines.

Le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le climat traduisent une prise de conscience grandissante des enjeux de la durabilité. Ils montrent également que, sous le gronde ment des débats et les impasses, un consensus mondial est en train de surgir autour d'un

grand nombre de défis mondiaux et des moyens d'assurer la durabilité du monde pour les générations futures.

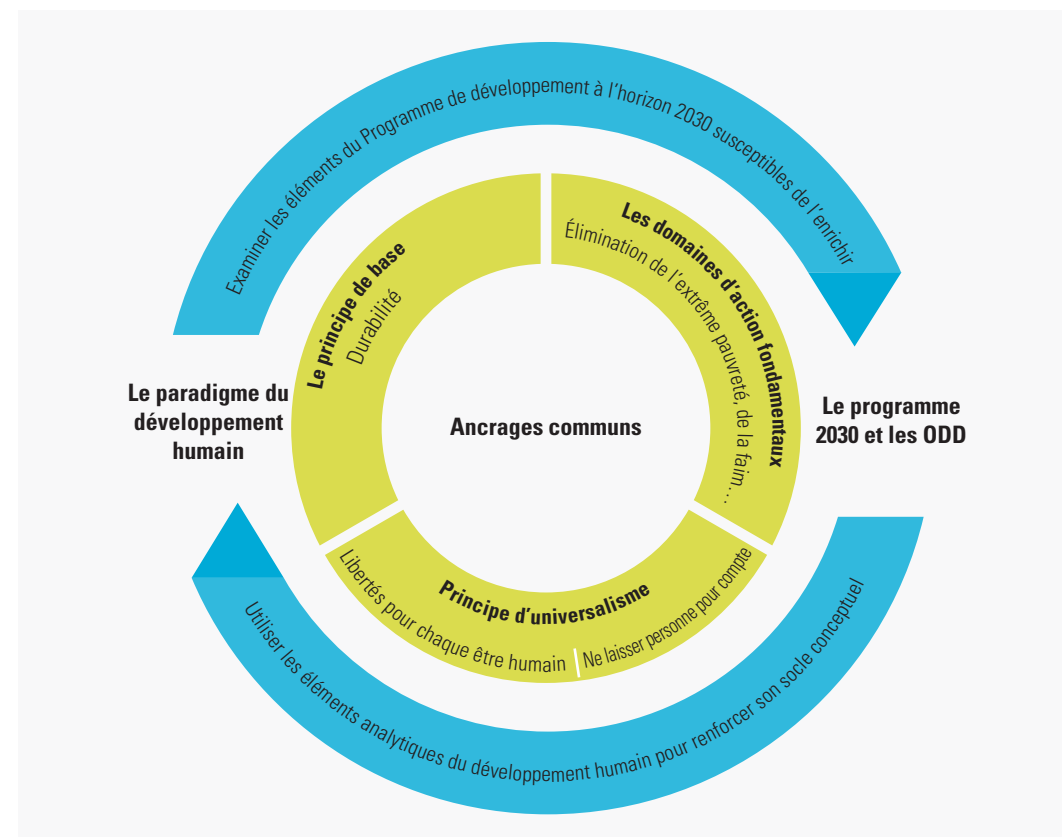
Toutes ces évolutions prometteuses donnent au monde l'espoir que les choses peuvent changer et que des transformations sont possibles. Il dispose de moins de 15 ans pour réaliser son programme et son ambition de ne laisser personne pour compte. Il est impératif de combler les déficits de développement humain, mais veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances, l'est tout autant.

La réalisation du Programme 2030 est une étape essentielle pour que chaque vie humaine puisse un jour réaliser son plein potentiel. En fait, le cadre du développement humain et le Programme 2030 ont trois liens analytiques en commun (figure 2) :

- Ils sont tous deux ancrés dans l'universalisme : l'approche du développement humain en mettant l'accent sur le renforcement

FIGURE 2

Les liens analytiques entre le cadre du développement humain et le Programme 2030



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

des libertés pour chaque être humain ; le Programme 2030 en se concentrant sur l'objectif de ne laisser personne pour compte.

- Ils ont tous deux les mêmes priorités fondamentales : éliminer l'extrême pauvreté, mettre un terme à la faim, réduire les inégalités, assurer l'égalité des sexes et ainsi de suite.
- Ils ont tous deux la durabilité comme principe directeur.

Les liens entre l'approche du développement humain, le Programme 2030 et les objectifs de développement durable se renforcent mutuellement de trois façons. Premièrement, le Programme 2030 peut voir quelles parties analytiques de l'approche du développement humain consolident son socle conceptuel. De même, l'approche du développement humain peut examiner les éléments du Programme 2030 susceptibles de l'enrichir.

Deuxièmement, les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent utiliser les indicateurs du développement humain pour évaluer les avancées vers la réalisation des objectifs de développement durable. De même, l'approche du développement humain peut ajouter d'autres indicateurs à ceux des objectifs de développement et ainsi les compléter.

Troisièmement, les Rapports sur le développement humain peuvent être un outil de plaidoyer extrêmement puissant pour le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. À leur tour, les objectifs de développement durable peuvent être une bonne plateforme pour accroître la visibilité de l'approche du développement humain et des Rapports au cours des 14 prochaines années.

Pourtant, les privations graves abondent parmi divers groupes de population

Une personne sur neuf dans le monde souffre de la faim et une sur trois de malnutrition⁷. Chaque année, environ 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans, soit une toutes les deux secondes⁸. Dans le monde entier, 18 000 personnes meurent chaque jour des effets de la pollution atmosphérique⁹. Le VIH infecte

2 millions de personnes par an¹⁰. En moyenne, chaque minute, 24 personnes sont déplacées¹¹.

Ces privations graves sont courantes pour divers groupes. Les femmes et les filles, les minorités ethniques, les populations indigènes, les personnes handicapées, les migrants, sont tous victimes de privations dans les dimensions fondamentales du développement humain.

Dans toutes les régions, les femmes ont une plus grande espérance de vie que les hommes. Dans la plupart des régions, la durée attendue de scolarisation des filles est comparable à celle des garçons. Pourtant, dans toutes les régions, l'indice de développement humain (IDH) des femmes est, en moyenne, inférieur à celui des hommes. La plus grande différence est constatée en Asie du Sud, où l'IDH des femmes est inférieur de 20 % à celui des hommes.

Les inégalités peuvent être collectives, comme au Népal. Les brahmanes et les chhétris enregistrent l'IDH le plus élevé (0,538), suivis par les janajatis (0,482), les dalits (0,434) et les musulmans (0,422). Les plus grandes inégalités, constatées au niveau de l'éducation, ont des effets prononcés et de longue durée sur les capacités¹².

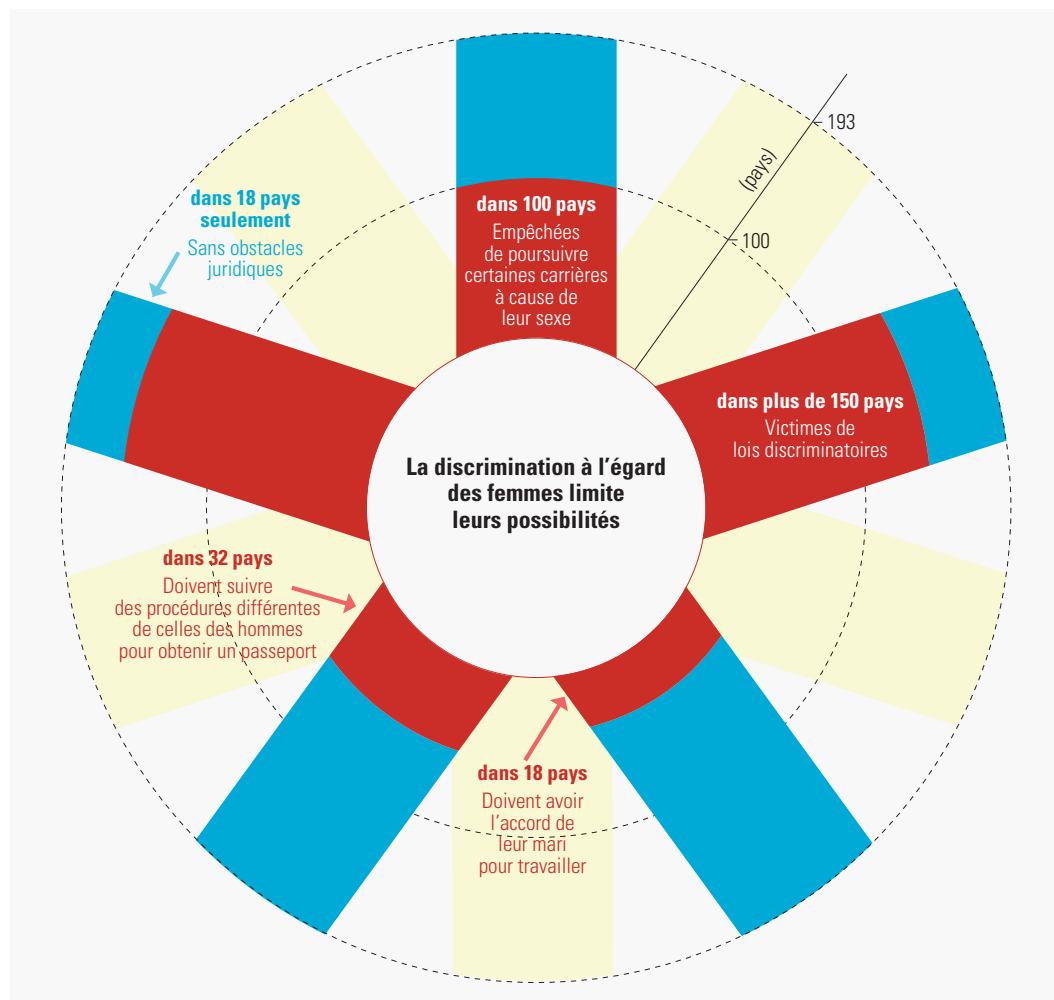
Pour divers groupes, la persistance des déficits de développement humain de base s'explique souvent par les discriminations. La discrimination à l'égard des femmes limite les possibilités qui leur sont ouvertes et amoindrit leurs résultats. De nombreuses sociétés désavantagent les femmes en ce qui concerne l'accès aux actifs productifs, notamment les droits fonciers et les droits de propriété (figure 3). Aussi, 10 à 20 % seulement des propriétaires fonciers des pays développés sont des femmes¹³.

Les minorités ethniques et d'autres groupes sont souvent exclus de l'enseignement, de l'emploi et des fonctions administratives et politiques, une cause de pauvreté et de vulnérabilité accrue à la criminalité, notamment à la traite des êtres humains. En 2012, 51 % des minorités ethniques du Viet Nam vivaient dans la pauvreté multidimensionnelle, par rapport à 16,5 % seulement des ethnies majoritaires (Kinh ou Hoa)¹⁴.

Plus de 370 millions d'autochtones autodéclarés dans 70 pays sont eux aussi victimes de discriminations et d'exclusion, qu'il s'agisse du cadre juridique, de l'accès à l'éducation dans leur propre langue ou de

FIGURE 3

Les discriminations à l'égard des femmes limitent leurs possibilités



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain 2016.

Les privations humaines sont également dynamiques. Dépasser le seuil de développement humain faible n'est pas nécessairement une garantie que les populations seront protégées des menaces naissantes et futures

l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts et aux droits de propriété intellectuelle¹⁵.

Le nombre de personnes vivant avec une certaine forme de handicap est estimé à plus d'un milliard. Comptant parmi les plus marginalisées dans la majorité des sociétés, elles sont confrontées à la stigmatisation, aux discriminations et à des environnements physiques et virtuels inaccessibles¹⁶.

244 millions de personnes vivent actuellement en dehors de leur pays natal¹⁷. Un grand nombre sont des réfugiés économiques qui espèrent mieux gagner leur vie et envoyer de l'argent dans leur pays d'origine. De nombreux migrants, cependant, notamment les 65 millions de personnes en situation de déplacement forcé dans le monde, sont

confrontés à des situations extrêmes. Ils manquent d'emplois, de revenus et d'accès aux soins de santé et aux services sociaux en dehors de l'assistance humanitaire d'urgence. Ils connaissent souvent le harcèlement, l'animosité et la violence dans leur pays d'accueil.

Les privations humaines sont également dynamiques. Dépasser le seuil de développement humain faible n'est pas nécessairement une garantie que les populations seront protégées des menaces naissantes et futures. Même lorsque les individus ont davantage de choix qu'auparavant, la sécurité de ces choix peut être menacée.

Les épidémies, la violence, les changements climatiques et les catastrophes naturelles peuvent rapidement compromettre les avancées

de ceux qui sont sortis de la pauvreté. Ils peuvent aussi créer de nouvelles privations. Des millions de personnes dans le monde sont exposées aux catastrophes naturelles, aux sécheresses et aux insécurités alimentaires connexes, du fait qu'elles vivent sur des terres dégradées.

Les privations des générations actuelles peuvent être transmises à la génération suivante. L'éducation, la santé et les revenus des parents peuvent avoir des effets considérables sur les chances ouvertes à leurs enfants.

Des obstacles considérables au développement humain persistent

Les groupes qui restent défavorisés sont peut-être les plus difficiles à atteindre, sur le plan géographique mais aussi politique, social et économique. Surmonter les obstacles peut demander des ressources financières et une

aide au développement accrues, des avancées continues en technologie et de meilleures données pour le suivi et l'évaluation.

Certains obstacles sont toutefois profondément enracinés dans les identités et les relations sociales et politiques : la violence manifeste, les lois discriminatoires, les normes sociales qui excluent, les déséquilibres dans la participation politique et la répartition inégale des chances. Pour les surmonter, l'empathie, la tolérance et l'engagement moral à la justice et à la durabilité mondiale devront être mis au cœur des choix individuels et collectifs. Les individus devraient se considérer comme faisant partie d'un ensemble mondial cohésif plutôt que d'une carte fragmentée de groupes et intérêts rivaux.

Pour avancer vers le développement humain universel, nous devons prendre conscience des moteurs et de la dynamique de la marginalisation des groupes, qui varient inévitablement d'un pays et d'une région à

Le développement humain universel est possible en pratique, mais il faut commencer par vaincre les principaux obstacles et formes d'exclusion

FIGURE 4

Obstacles à l'universalisme



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les inégalités de revenu influent sur les inégalités dans d'autres aspects du bien-être et inversement

l'autre. Nous devons aussi les comprendre. Le développement humain universel est possible en pratique, mais il faut commencer par vaincre les principaux obstacles et formes d'exclusion (figure 4).

Intentionnelle ou non, l'exclusion peut avoir les mêmes résultats : certains seront plus défavorisés que d'autres et tous n'auront pas les mêmes chances de réaliser leur plein potentiel. Les inégalités entre les groupes traduisent des divisions qui sont socialement construites et entretenues parce qu'elles créent une base pour un accès inégal à des résultats prisés et des ressources peu abondantes. Les dimensions et les mécanismes de l'exclusion sont eux aussi dynamiques, tout comme le sont les caractéristiques sur lesquelles les groupes fondent l'exclusion.

Les institutions judiciaires et politiques peuvent être utilisées à bon ou mauvais escient pour perpétuer les divisions entre les groupes. Cas extrême : les droits des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées dans les 73 pays et cinq territoires où la loi interdit les actes sexuels entre personnes du même sexe¹⁸. Dans d'autres cas, les lois sont discriminatoires parce qu'elles empêchent certains groupes d'accéder aux services ou aux possibilités.

Certaines normes sociales peuvent favoriser la coexistence harmonieuse d'êtres humains au sein de sociétés, tandis que d'autres peuvent être discriminatoires, préjudiciables et exclure. Les normes sociales de nombreux pays limitent les choix et les possibilités ouverts aux femmes et aux filles, qui ont généralement à leur charge plus de trois quarts des travaux ménagers non rémunérés¹⁹. La présence de femmes peut aussi être découragée dans les cafés ou les restaurants et, dans certains cas, il est tabou pour les femmes de se déplacer en public sans être accompagnées par un homme²⁰.

Le mécanisme d'exclusion le plus direct est sans doute la violence. Elles peuvent être motivées par la consolidation du pouvoir politique, la protection du bien-être des élites, le contrôle de la distribution des ressources, la saisie de territoires et de ressources et la promotion d'idéologies fondées sur la suprématie d'une identité et d'un ensemble de valeurs.

1 % de la population mondiale détient 46 % de la richesse du monde²¹. Les inégalités de revenu influent sur les inégalités dans d'autres aspects du bien-être et inversement. Étant donné les inégalités actuelles, les groupes exclus se trouvent en position de faiblesse pour amorcer la transformation des institutions. Manquant d'« agence » et de moyens d'expression, ils manquent aussi de poids pour influencer les politiques et les lois par les voies traditionnelles.

À l'heure où l'action et la collaboration mondiales sont impératives, les identités individuelles se resserrent. Les mouvements politiques et sociaux liés à l'identité, qu'ils soient nationalistes ou ethnopolitiques, semblent gagner en force. Le Brexit est l'un des exemples les plus récents d'un repli vers le nationalisme d'individus qui se sentent aliénés dans un monde en mutation.

L'intolérance des autres sous toutes ses formes – juridique, sociale ou répressive – est l'antithèse du développement humain et des principes de l'universalisme.

Le développement humain pour tous exige la réorientation de certaines questions analytiques

Le développement humain concerne l'élargissement des choix qui déterminent qui nous sommes et ce que nous faisons. Plusieurs facteurs sous-tendent ces choix : le large éventail d'options parmi lesquelles nous devons choisir, c'est-à-dire nos capacités ; les contraintes sociales et cognitives, ainsi que les normes et les influences sociales qui déterminent nos valeurs et nos choix ; notre propre autonomisation et la fonction d'agent que nous exerçons, individuellement ou au sein d'un groupe, pour déterminer nos options et nos possibilités ; les mécanismes qui existent pour résoudre les revendications concurrentes de manière équitable et propice à la réalisation du potentiel humain.

L'approche du développement humain fournit un moyen d'articulation systématique de ces idées ; elle peut être particulièrement puissante pour faire la lumière sur les influences réciproques de facteurs pouvant entrer en jeu et

désavantager les individus et les groupes dans différents contextes.

Les droits de l'homme sont le fondement du développement humain. Ils offrent un prisme utile pour l'analyse du développement humain. Les créanciers de l'obligation soutiennent et favorisent le développement humain ; ils sont responsables des échecs du système social en matière de développement humain. Cette approche, en plus d'aller au-delà des exigences minimales du développement humain, peut également servir d'outil puissant pour trouver des solutions.

La notion de sécurité humaine devrait mettre l'accent sur la connaissance approfondie des menaces, des risques et des crises pour une action qui combine les approches du développement humain et de la sécurité humaine. Il faut pour cela trouver un équilibre entre la riposte aux menaces mondiales, consécutive aux chocs, et la promotion d'une culture de prévention.

Les moyens d'expression et l'autonomie, dans le cadre de la liberté des agents et de la liberté de bien-être, font partie intégrante du développement humain. La possibilité de délibérer, de participer aux débats publics et d'agir pour influencer le cours de notre vie et notre environnement, sont autant d'aspects fondamentaux du développement humain pour tous. L'approche du développement humain est restée principalement axée sur la liberté de bien-être. Au fur et à mesure des progrès dans ce sens, il est devenu de plus en plus important de mettre l'accent sur la liberté des agents.

Le développement humain concerne la promotion non seulement des libertés des individus, mais aussi des libertés des groupes ou des collectivités. Pour les individus les plus marginalisés et les plus démunis, la fonction d'agent collective peut être beaucoup plus efficace que la fonction d'agent individuelle. Un individu a peu de chances d'aller très loin seul et le pouvoir n'est possible que par l'action collective.

L'identité influence la fonction d'agent et l'autonomie. Les individus sont libres de choisir leur identité ; une liberté importante qu'il faut reconnaître, apprécier et défendre. Chaque individu mérite de disposer d'options et de pouvoir choisir les identités auxquelles il est attaché. La reconnaissance et le respect de

ces options sont indispensables à la coexistence pacifique dans des sociétés multi-ethniques et multiculturelles.

Trois problèmes d'identité ont des conséquences pour le développement humain universel. Premièrement, l'espace disponible pour des identités multiples est plus limité pour les personnes marginalisées, qui n'ont pas toujours la liberté de choisir l'identité à laquelle elles sont attachées. Deuxièmement, l'insistance sur une seule identité irréfutable et le refus de raisonnement et de choix d'identités peuvent aboutir à l'extrémisme et à la violence, menaçant ainsi le développement humain. Troisièmement, différents groupes identitaires se disputent un pouvoir et des ressources économiques et politiques limités ; les groupes défavorisés et marginalisés sont perdants. Dans la plupart des cas, les valeurs et les normes de la société vont à l'encontre des besoins des plus défavorisés ; les préférences sont souvent formées par des traditions sociales de privilège et de subordination. Cependant, changer les valeurs et les normes peut transformer ce parti pris.

Les libertés sont interdépendantes et cette interdépendance peut les renforcer. Par exemple, un travailleur ou une travailleuse qui exerce le droit de rendre l'espace de travail plus vert peut contribuer à la liberté de ses collègues de respirer un air propre. La liberté de l'un peut toutefois empiéter sur celle des autres. Une personne riche est libre de construire une maison à plusieurs étages qui pourrait priver un voisin pauvre de lumière et d'espace.

Si la limitation de la liberté d'autrui n'est pas forcément une conséquence intentionnelle de l'exercice de sa propre liberté, certaines actions dans ce sens sont délibérées. Des groupes riches et puissants peuvent tenter de réduire la liberté d'autres groupes. Cela se traduit dans la tendance à privilégier les riches dans les options de politique dans de nombreuses économies, dans la manière dont le système juridique est construit et dans le mode de fonctionnement des institutions. Toutes les sociétés doivent faire des compromis et, à l'issue d'un débat raisonné, établir les principes selon lesquels les problèmes seront réglés, de manière dynamique, au fur et à mesure qu'ils évoluent, pour une société plus juste.

Les moyens
d'expression et
l'autonomie, dans le
cadre de la liberté des
agents et de la liberté
de bien-être, font
partie intégrante du
développement humain

Le développement durable est une question de justice sociale

Le développement durable est une question de justice sociale. Il concerne l'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire les libertés des générations futures et des générations actuelles. Ainsi, l'approche du développement humain considère la durabilité comme une question d'équité distributionnelle, au sein des générations et d'une génération à l'autre.

Atteindre tout le monde grâce à des angles d'analyse spécifiques

Les professionnels du développement sont d'accord en principe : permettre à tous de bénéficier des progrès du développement humain exige des données ventilées selon certaines caractéristiques, comme la région, le sexe, le milieu (rural-urbain), le statut socioéconomique, la race et l'ethnicité. Ils sont moins clairs en ce qui concerne les moyens de garantir la disponibilité de ces données. Il peut être difficile d'établir quelles ventilations révéleront les inégalités dans certaines dimensions sans posséder déjà une certaine connaissance des processus d'exclusion et de marginalisation de la société. Qui plus est, les sensibilités politiques, sociales et culturelles peuvent occulter les exclusions et les privations.

La ventilation des données par sexe est indispensable à l'analyse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. C'est pour cette raison précise que le Programme 2030, en particulier l'objectif de développement durable 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, est axé sur des cibles qui faciliteraient la ventilation des données par sexe.

Même si la liberté des agents fait partie intégrante du développement humain, le cadre du développement humain a, jusqu'à présent, été davantage centré sur le bien-être. L'IDH en est témoin. Cependant, la liberté des agents est foncièrement plus difficile à mesurer que le bien-être.

Le rapport entre la liberté de bien-être et la liberté des agents est généralement positif. Il étaye la notion que les deux aspects du développement humain sont complémentaires l'un de l'autre mais ne sont pas parfaitement corrélés. Autrement dit, les sociétés peuvent

avoir atteint des moyennes élevées de capacités ou de bien-être sans qu'il en soit de même pour la liberté des agents (moyens d'expression et autonomie).

D'autres mesures du bien-être humain, comme l'Indice de progrès social²², l'Indice mondial du bonheur²³ et l'Indicateur du vivre mieux²⁴ peuvent indiquer si le bien-être est à la portée de tous. Certains pays utilisent aussi des mesures subjectives du bien-être ou du bonheur, dont l'indice de bonheur national brut au Bhoutan²⁵.

Le développement humain pour tous demanderait également la compilation et la présentation des données sous des angles nouveaux, notamment des données en temps réel et des tableaux de bord. Ces derniers, à codage couleur, peuvent indiquer les niveaux et la progression des divers indicateurs de développement. Ils peuvent ainsi être efficaces pour évaluer le bien-être humain. Un processus participatif faisant intervenir davantage de personnes pour produire et diffuser l'information au moyen des technologies nouvelles serait également requis.

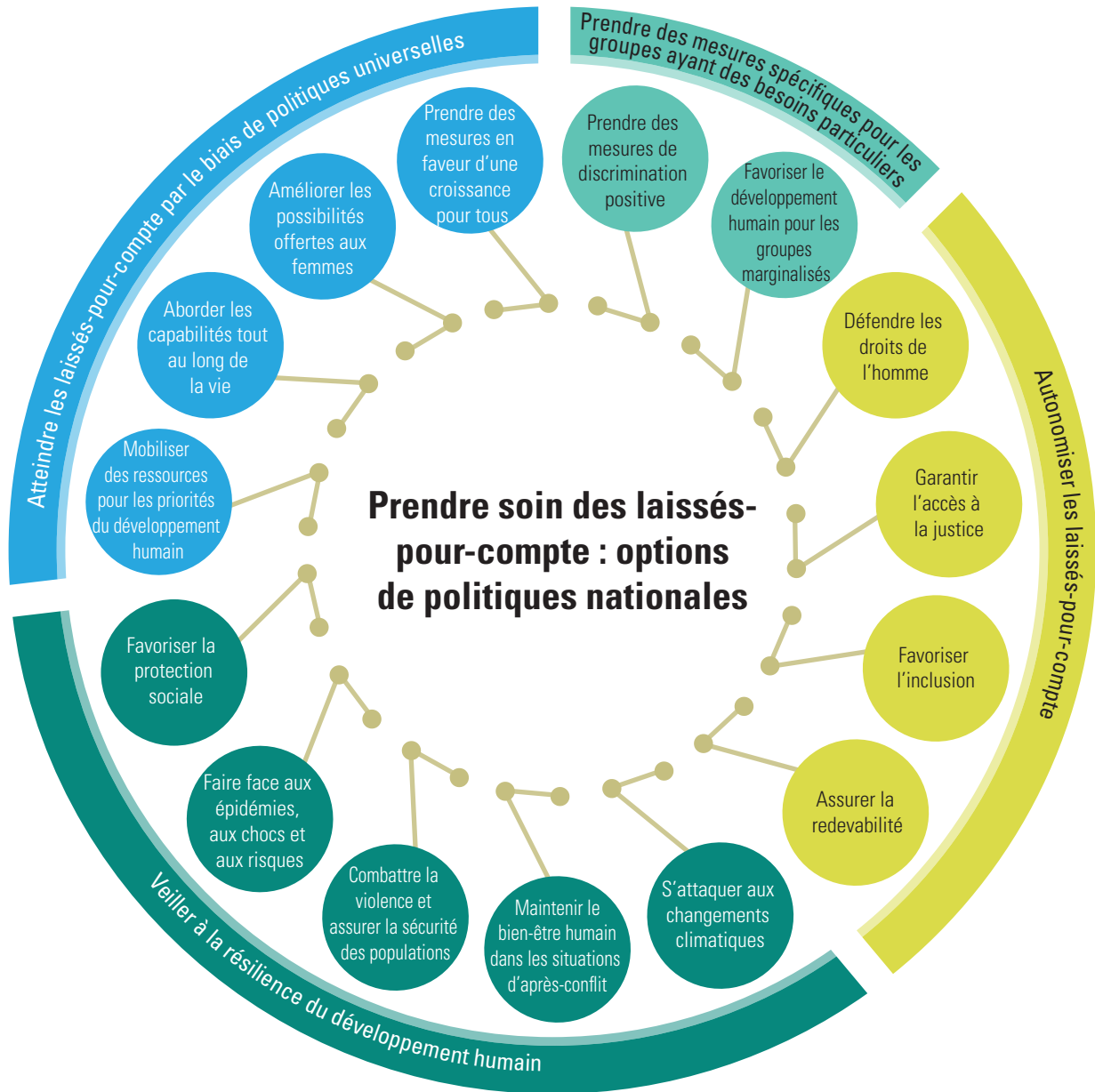
En 2013, le Groupe de haut niveau sur le développement durable, mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, demandait une révolution des données pour le développement durable, en lançant une nouvelle initiative internationale visant l'amélioration de la qualité de l'information et des statistiques à la disposition des citoyens et des citoyennes²⁶. Le terme « mégadonnées » (Big Data) désigne l'important volume de données, structurées et non structurées, collectées par diverses organisations au moyen de technologies nouvelles, qui peuvent apporter de nouveaux éclairages sur les données et les statistiques traditionnelles.

Principaux moyens d'action

Une approche nationale sur quatre fronts peut garantir que le développement humain atteindra tout le monde (figure 5). Premièrement, atteindre les laissés-pour-compte exige des politiques universelles, mais cet universalisme est difficile en pratique. Par exemple, un pays peut s'engager à des soins de santé universels, mais des difficultés d'ordre géographique peuvent rendre impossible

FIGURE 5

Des politiques nationales pour prendre soin des laissés-pour-compte : une stratégie en quatre volets



l'accès aux centres de soins. Les politiques en matière de développement humain universel doivent donc être réorientées afin d'atteindre ces populations laissées pour compte.

Deuxièmement, même avec des politiques publiques réorientées dans le sens de l'universalisme, certains groupes d'individus ont des besoins spéciaux qui ne seront pas satisfaits. Leurs situations demandent des mesures et une attention particulières. Par exemple, les personnes handicapées ont besoin de mesures spéciales pour garantir leur mobilité, leur participation et leur accès au travail.

Troisièmement, un développement humain réalisé n'est pas forcément maintenu. Les progrès du développement humain peuvent être freinés, voire inversés, par les chocs et les

vulnérabilités. Les conséquences sont alors ressenties par ceux qui viennent à peine de dépasser le seuil du développement humain de base et ceux qui n'ont pas encore atteint ce niveau. Le développement humain devra donc être résilient.

Quatrièmement, les laissés-pour-compte devront être autonomisés afin que, en cas d'échec des politiques et des acteurs concernés, ils puissent se faire entendre, revendiquer leurs droits et recourir aux mécanismes de réparation.

Dans un monde globalisé, les politiques nationales en faveur du développement humain universel doivent être accompagnées d'un système mondial qui soit équitable et qui enrichisse le développement humain.

Atteindre les laissés-pour-compte par le biais de politiques universelles

Une réorientation appropriée des politiques universelles peut réduire les déficits de développement humain parmi les laissés-pour-compte. Il est alors essentiel de prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous, d'améliorer les chances offertes aux femmes, de travailler sur les capacités tout au long de la vie et de mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain.

Prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous

Pour que le développement humain atteigne chacun et chacune, la croissance doit être pour tous et reposer sur quatre piliers qui se soutiennent mutuellement : la formulation d'une stratégie de croissance par l'emploi ; le renforcement de l'inclusion financière ; l'investissement dans les priorités du développement humain ; les interventions multidimensionnelles à fort impact (stratégies gagnant-gagnant).

Une stratégie de croissance par l'emploi chercherait essentiellement à faire tomber les obstacles au développement par l'emploi ; à créer et appliquer un cadre réglementaire favorable pour s'attaquer au travail informel ; à consolider les liens entre les grandes sociétés et les petites et moyennes entreprises ; à se concentrer sur

les secteurs où les populations pauvres vivent et travaillent, en particulier les zones rurales ; à rectifier la distribution des capitaux et de la main-d'œuvre dans les dépenses publiques afin de créer des emplois.

Plusieurs mesures peuvent améliorer l'inclusion financière des populations pauvres, comme l'élargissement des services bancaires aux groupes défavorisés et marginalisés, la mise en place de procédures simples et l'exploitation de la technologie pour favoriser l'inclusion financière. En Afrique subsaharienne, 12 % des adultes possèdent des comptes bancaires mobiles, contre 2 % à l'échelle mondiale²⁷.

Les investissements axés sur les priorités du développement humain peuvent fournir des services et des infrastructures à bas prix mais de haute qualité aux groupes défavorisés et marginalisés.

Pour être facilement accessibles aux pauvres, les services doivent être à bas prix et adaptables aux pratiques culturelles. Au Nicaragua, des échographes à bas prix, qui peuvent être transportés à bicyclette, facilitent le suivi des grossesses²⁸. La présence de médecins de sexe masculin uniquement dans les centres de soins de santé maternelle et infantile ferait obstacle à la fréquentation des centres par les femmes et les filles.

Pour que le développement humain atteigne chacun et chacune, la croissance doit être pour tous

Certains investissements prioritaires dans le développement humain ont des effets profonds et multiples. Les programmes de repas scolaires, par exemple, présentent plusieurs avantages : la protection sociale, en aidant les familles à éduquer les enfants et à protéger leur sécurité alimentaire en temps de crise ; la nutrition, parce que les repas scolaires sont souvent le seul repas régulier et nourrissant dans les pays pauvres ; et une forte incitation à scolariser les enfants. Les données en provenance d'Afrique du Sud, du Botswana, de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Mali, de la Namibie et du Nigéria témoignent de ces avantages²⁹.

Les infrastructures rurales, en particulier les routes et l'électricité, sont un autre exemple. La construction de routes rurales réduit le coût des transports, relie les agriculteurs aux marchés, permet aux travailleurs de circuler plus librement et facilite l'accès aux écoles et aux centres de santé. L'électrification dans les communautés rurales du Guatemala et d'Afrique du Sud a contribué à accroître le taux d'emploi des groupes marginalisés³⁰.

La redistribution des actifs peut elle aussi intégrer les laissés-pour-compte dans le processus de croissance. Le capital humain est un actif, et les différences de niveau d'instruction empêchent les pauvres de participer au processus de croissance à forte productivité. La démocratisation de l'enseignement, en particulier de l'enseignement tertiaire, profiterait aux individus issus des milieux les plus pauvres.

De même, les actions à l'échelle locale pourraient avoir des incidences multiples sur le développement. Les administrations locales suffisamment autonomes pour formuler et mettre en œuvre des plans de développement local peuvent traduire les aspirations des communautés locales. La décentralisation fiscale peut également leur donner le pouvoir de percevoir elles-mêmes des recettes et de moins dépendre des subventions du gouvernement. Cependant, si l'approche locale vise à assurer le développement humain des laissés-pour-compte, la participation de la population et de plus grandes capacités administratives locales seront également nécessaires.

Améliorer les possibilités offertes aux femmes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Parce que la moitié de l'humanité ne bénéficie pas des résultats du développement humain, il n'est pas universel.

L'investissement dans les filles et les femmes est porteur d'avantages multidimensionnels. Par exemple, si toutes les filles des pays en développement terminaient leurs études secondaires, la mortalité juvénile serait réduite de moitié³¹. Les femmes ont également besoin de soutien pour suivre des études supérieures, notamment dans les filières porteuses d'emplois de haut niveau que sont les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Les femmes doivent en outre concilier le travail rémunéré hors du foyer et les travaux non rémunérés au sein du foyer, équilibrer leurs rôles productif et reproductif. L'aménagement des horaires de travail et l'élargissement des options d'accueil, y compris les garderies, les programmes d'activités extrascolaires, les foyers pour personnes âgées et les centres de soin à long terme, peuvent accroître les choix ouverts aux femmes.

La mise en place d'un cadre juridique qui fasse tomber les obstacles à la propriété foncière, essentielle en particulier dans l'agriculture, compte parmi les mesures pouvant encourager l'entreprenariat chez les femmes. Par conséquent, les politiques, la législation et l'administration foncières doivent être modifiées pour répondre aux besoins des femmes, et les nouvelles règles doivent être mises en application.

Le plafond de verre, bien que fissuré en maints endroits, est loin d'être brisé. La représentation des femmes peut être améliorée dans les secteurs public et privé par des politiques de sélection et de recrutement, ainsi que par des mesures incitatives de rétention. Les critères de promotion aux postes de cadres supérieurs devraient être identiques pour les hommes et les femmes, fondés sur le principe « à travail égal, salaire égal ». Le mentorat et le tutorat peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple, en utilisant des cadres supérieurs féminins comme modèles.

Parce que la moitié de l'humanité ne bénéficie pas des résultats du développement humain, il n'est pas universel

Développer les capacités tout au long de la vie

Pour que le développement humain atteigne les laissés-pour-compte, les capacités doivent être renforcées tout au long de la vie, compte tenu des diverses vulnérabilités des individus à différents âges.

Un développement humain durable est plus probable si tous les enfants peuvent acquérir les compétences qui correspondent aux possibilités ouvertes aux jeunes qui entrent dans la vie active. On se préoccupe, à raison, de veiller à ce que tous les enfants du monde achèvent une scolarité complète, y compris un cycle préscolaire. La Banque mondiale constate que chaque dollar consacré à l'enseignement préscolaire rapporte entre 6 et 17 dollars des États-Unis de bénéfices publics, par le biais de travailleurs en meilleure santé et plus productifs³². Le système éducatif du Ghana compte désormais deux années d'enseignement préscolaire. La Chine envisage la mise en place de structures d'accueil préscolaire pour tous les enfants³³.

L'autonomisation des jeunes demande des actions dans les domaines politique et économique. Dans le domaine politique, au moins 30 pays ont en place une forme de structure parlementaire pour les mineurs, à l'échelle nationale ou dans les villes, les villages ou les établissements scolaires³⁴. Ainsi, les opinions des jeunes, exprimées par les biais de diverses formes de participation (rôles consultatifs parrainés par l'État, parlements et

tables rondes des jeunes) sont intégrées dans le processus d'élaboration de politiques.

Dans le domaine économique, il s'agit de créer de nouveaux débouchés pour les jeunes et de les préparer aux compétences requises pour tirer parti de ces débouchés. À l'horizon 2020, plus d'un tiers des compétences qui sont importantes dans le monde du travail actuel auront changé³⁵. L'acquisition de compétences pour le 21^e siècle doit, dès lors, faire partie de l'apprentissage tout au long de la vie des quatre C : pensée critique, collaboration, création et communication (figure 6).

Pour les personnes âgées et infirmes, il convient avant tout de mettre en place une combinaison de services publics et privés de soins, de renforcer leur protection sociale par le biais de régimes sociaux de pensions minimales non contributifs (comme au Brésil)³⁶ et de créer des possibilités de contribution professionnelle dans certains domaines, comme l'enseignement aux enfants, les services à la personne et le bénévolat.

Mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain

Plusieurs options de mobilisation de ressources pour les priorités du développement humain sont possibles, de la création d'une marge de manœuvre budgétaire à l'utilisation du financement de l'action climatique, de la réduction des subventions dont les pauvres ne bénéficient pas à l'utilisation efficiente des ressources.

Plusieurs options de mobilisation de ressources pour les priorités du développement humain sont possibles, de la création d'une marge de manœuvre budgétaire à l'utilisation du financement de l'action climatique, de la réduction des subventions dont les pauvres ne bénéficient pas à l'utilisation efficiente des ressources

FIGURE 6

Les besoins de compétences du 21^e siècle

Modes de pensée	Outils de travail	Modes de travail	Compétences pour vivre dans le monde
<ul style="list-style-type: none"> Créativité Pensée critique Résolution de problèmes Prise de décisions Apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Technologies de l'information et de la communication (TIC) Compétences informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Communication Collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Citoyenneté Vie et carrière Responsabilité personnelle et sociale

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain 2016.

La marge de manœuvre budgétaire repose sur quatre piliers : l'aide publique au développement, les revenus intérieurs, le financement du déficit (par l'emprunt intérieur et à l'étranger) et les variations au niveau de l'efficacité et des priorités de dépense. Le choix de pilier à utiliser pour accroître ou reconstruire la marge de manœuvre budgétaire dépend principalement des caractéristiques des pays. En 2009, le Ghana a envisagé d'améliorer l'efficacité de la perception des impôts afin d'accroître le budget de la santé, même si la part du budget public total allouée à la santé restait stable³⁷.

Consolidés et rationalisés, les envois de fonds pourraient être une source de financement des priorités du développement humain. Des banques de transfert de fonds peuvent être créées dans les pays où les flux sont importants, par exemple au Bangladesh, en Jordanie et aux Philippines. Des mécanismes de transferts de fonds légaux, faciles et transparents peuvent être mis en place en concertation avec les pays hôtes.

Dans les pays les moins développés, où les taux d'émissions sont faibles, le financement de l'action climatique peut multiplier les moyens d'existence résilients face aux changements climatiques, améliorer les systèmes d'eau et d'assainissement et assurer la sécurité alimentaire. Ces investissements vont au-delà des programmes d'adaptation au climat au sens étroit et cherchent plutôt à réaliser le développement humain en renforçant la résilience des économies et des sociétés face aux changements climatiques.

En mettant un terme aux subventions destinées aux combustibles fossiles, des ressources peuvent être libérées pour le développement humain. Par ailleurs, une utilisation efficace des ressources est synonyme de production de ressources supplémentaires. Par exemple, la télémédecine peut dispenser les meilleurs conseils médicaux et les meilleures options de traitement aux patients où qu'ils soient, et réduire ainsi le coût de la prestation de service.

Prendre des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers

Parce que certains groupes sociaux (minorités ethniques, populations autochtones, personnes handicapées) sont victimes de discriminations systématiques, et donc laissés pour compte, des mesures particulières sont nécessaires pour qu'ils puissent prétendre à un développement humain équitable.

Utiliser la discrimination positive

La discrimination positive a été importante pour redresser les disparités historiques et persistantes entre les groupes, ainsi que les discriminations entre les groupes. Elle peut prendre la forme de quotas d'inscriptions des minorités ethniques dans l'enseignement tertiaire ou de traitements préférentiels des entrepreneurs de sexe féminin pour les crédits subventionnés du système bancaire.

La discrimination positive a transformé la représentation des femmes au sein des parlements. À la suite de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing lors de la

quatrième Conférence mondiale des Nations Unies en 1995, quelques pays ont adopté des quotas afin d'accroître la proportion de sièges occupés par des femmes. Ces mesures ont encouragé les femmes à se présenter aux élections et à remporter des sièges. Le Rwanda, où les femmes occupent 64 % des sièges de la Chambre des députés, est un exemple admirable³⁸.

Favoriser le développement humain pour les groupes marginalisés

Malgré la grande diversité d'identités et de besoins, les groupes marginalisés, à savoir les minorités ethniques ; les populations autochtones ; les personnes handicapées ; les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ; et les personnes vivant avec le VIH/sida, sont souvent confrontés aux mêmes obstacles, notamment aux discriminations, à la stigmatisation sociale et au risque de maltraitance. Chaque groupe

Les groupes marginalisés sont souvent confrontés aux mêmes obstacles, notamment aux discriminations. Chaque groupe a cependant des besoins particuliers et ne pourra bénéficier du développement humain qu'à condition qu'ils soient satisfaits

Les progrès en matière de développement humain ont tendance à stagner ou à se disperser s'ils sont menacés par des chocs. Les populations vulnérables et marginalisées sont les premières victimes

a cependant des besoins particuliers et ne pourra bénéficier du développement humain qu'à condition qu'ils soient satisfaits.

Pour certains groupes vulnérables (par exemple, les minorités ethniques ou les personnes handicapées), le droit à la non-discrimination et d'autres droits sont garantis dans la constitution et la législation. De même, des dispositions spéciales sont parfois en place pour les populations autochtones (comme au Canada et en Nouvelle-Zélande)³⁹. Pourtant, dans de nombreux cas, il manque de mécanismes pour assurer la mise en œuvre des mesures et la pleine égalité en droit. Les commissions nationales des droits de l'homme ou les commissions pour des groupes précis peuvent jouer un rôle de contrôle et veiller à ce que les droits de ces groupes soient respectés. La solution aux discriminations et aux abus vécus par les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués, réside dans la mise en place d'un cadre juridique capable de défendre leurs droits de l'homme.

La participation des groupes défavorisés aux processus qui déterminent leur vie doit être assurée. Par exemple, des quotas pour les minorités ethniques ou la représentation des populations autochtones au sein des parlements sont deux moyens de veiller à ce qu'elles soient entendues. Certaines populations autochtones ont leurs propres parlements ou conseils, qui ont une fonction d'organes consultatifs. C'est en Nouvelle-Zélande que les populations

autochtones sont représentées dans la législature nationale depuis le plus longtemps⁴⁰.

Pour les personnes handicapées, l'inclusion et l'aménagement sont indispensables pour vivre indépendamment, être employées et contribuer à la société. Des programmes de formation professionnelle destinés précisément au développement de leurs compétences devraient être mis en place. En élargissant l'accès aux ressources productives, notamment au financement pour l'emploi indépendant, ainsi qu'en diffusant les informations nécessaires sur les appareils mobiles, l'emploi indépendant devient une possibilité pour ces personnes. Des infrastructures appropriées, y compris technologiques, peuvent accroître la mobilité des personnes handicapées.

Les migrants et les réfugiés sont vulnérables dans les pays d'accueil ; des actions nationales sont nécessaires pour faire face à la nouvelle nature de la migration et à son évolution. Les pays doivent voter des lois qui protègent mieux les réfugiés, en particulier les femmes et les enfants, car ils constituent une grande partie de la population réfugiée et sont les principales victimes. Les pays de transit et les pays de destination doivent fournir des biens publics essentiels aux populations déplacées, notamment scolariser les enfants réfugiés. Les pays de destination, quant à eux, doivent formuler des politiques de travail temporaire et prendre des dispositions pour le travail des réfugiés.

Veiller à la résilience du développement humain

Les progrès en matière de développement humain ont tendance à stagner ou à se disperser s'ils sont menacés par des chocs, par exemple les épidémies mondiales, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la violence et les conflits. Les populations vulnérables et marginalisées sont les premières victimes.

Faire face aux épidémies, aux chocs et aux risques

D'importants progrès ont été réalisés en matière de développement de la thérapie antirétrovirale, mais 18 millions de personnes

vivant avec le VIH n'y ont toujours pas accès⁴¹. Les jeunes femmes, qui peuvent être exposées à la violence sexiste et jouissent d'un accès limité à l'information et aux soins de santé, sont parmi les plus exposées, tout comme les prisonniers, les professionnels du sexe, les consommateurs de drogue et les transgenres. Le taux d'infections parmi les femmes et les enfants a tout de même été réduit et leur accès au traitement accru.

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la préparation aux crises sanitaires est devenue une priorité. La récente épidémie de Zika en est un bon exemple. Les pays ont réagi de manière différente à

la propagation du virus. Dans les pays où le virus continue à être transmis, comme la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur et la Jamaïque, il est conseillé aux femmes de reporter les grossesses à plus tard⁴². Au Brésil, une nouvelle souche de moustique a été libérée pour tenter de combattre le virus Zika, et des militaires ont été envoyés dans tout le pays pour informer la population sur les moyens de contrôler les moustiques et sur les risques liés au virus⁴³.

Plus récemment, le plan de riposte stratégique révisé mis au point par l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec plus de 60 partenaires, a été axé sur la recherche, la détection, la prévention, les soins et l'encadrement⁴⁴.

L'intégration de la résilience aux catastrophes dans les politiques et les programmes, à tous les niveaux, peut réduire le risque de catastrophes et atténuer leurs effets, en particulier sur les pauvres. Des programmes novateurs sont au cœur du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, adopté à l'issue de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, en 2015.

Combattre la violence et assurer la sécurité des populations

Les vecteurs de violence sont complexes et demandent une approche pluridimensionnelle des politiques nationales, qui favorise l'État de droit selon des principes d'équité et de tolérance zéro de la violence ; qui renforce les administrations locales, la police de proximité et le personnel de répression dans les quartiers violents ; qui développe des services d'intervention et d'encadrement des victimes de violences.

Les options de politiques publiques viables comprennent le développement d'infrastructures de haute qualité, l'amélioration de la circulation publique dans les quartiers à forte criminalité, la construction de meilleurs logements dans les secteurs urbains les plus pauvres et l'offre des alternatives socio-économiques à la violence, en particulier aux jeunes, pour les encourager à renforcer la cohésion sociale.

Maintenir le bien-être humain dans les situations d'après-conflit

Dans le domaine politique, la transformation des institutions est essentielle. Elle assurerait la sécurité des populations par le biais de la police de proximité, d'actions rapides en matière de gouvernance (par exemple, un traitement plus rapide des dossiers) et de la réinsertion des combattants, désarmés et démobilisés.

Dans le domaine économique, le rétablissement de services sociaux de base, le lancement de programmes de travaux publics, ainsi que la formulation et la mise en œuvre de programmes locaux ciblés (par exemple des écoles temporaires pour que les enfants ne perdent pas leur accès à l'éducation) sont essentielles pour avancer dans le continuum du développement.

S'attaquer aux changements climatiques

Les changements climatiques mettent en péril les vies et les moyens d'existence des populations pauvres et marginalisées. Trois mesures stratégiques initiales sont nécessaires pour s'y attaquer. La tarification de la pollution au carbone – par le biais de taxes carbone ou de systèmes d'échange d'émissions – réduit les émissions et favorise l'investissement dans des options moins polluantes. Environ 40 pays et plus de 20 grandes villes, États et provinces ont déjà recours à la tarification du carbone⁴⁵.

La taxation des combustibles, la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'incorporation de règlements sur le « coût social du carbone » sont des moyens plus indirects de tarification exacte du carbone. En supprimant progressivement les subventions aux combustibles fossiles néfastes, les pays peuvent réorienter leurs dépenses vers les domaines qui en ont le plus besoin, notamment l'aide destinée aux pauvres.

Le calcul des tarifs et des subventions ne représente qu'un côté de l'équation. Les villes s'agrandissent rapidement, en particulier dans les pays en développement. Par une planification réfléchie des transports et de l'occupation des sols, accompagnée de normes d'efficacité énergétique, les grandes villes peuvent éviter de pérenniser des

comportements non durables. Elles peuvent aussi ouvrir l'accès à des emplois et à des débouchés pour les pauvres, tout en réduisant la pollution atmosphérique.

Il est essentiel d'accroître l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'initiative Énergie durable pour tous fixe trois objectifs pour 2030 : garantir l'accès universel aux énergies modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et doubler la part des renouvelables dans le bouquet énergétique. Dans de nombreux pays, le développement des énergies renouvelables à grande échelle est désormais plus économique, ou au même coût, que les centrales à combustibles fossiles⁴⁶.

Les techniques agricoles climato-intelligentes aident les agriculteurs à accroître leur productivité et leur résilience aux incidences des changements climatiques tout en créant des puits de carbone qui réduisent les émissions nettes. Les forêts, poumons de la planète, absorbent elles aussi le carbone et le stockent dans les sols, les arbres et les feuillages.

Il importe, en outre, de s'intéresser de près au lien entre la pauvreté et l'environnement, complexe mais crucial pour les populations marginalisées. Les pauvres sont les plus durement touchés par les dégâts causés à l'environnement, même s'ils en sont rarement les auteurs. Des politiques qui protègent les biens collectifs (forêts communes, etc.),

qui garantissent les droits des pauvres et leur fournissent des énergies renouvelables amélioreraient la biodiversité dont leur vie dépend et inverseraient la spirale descendante de la pauvreté et des dégâts causés à l'environnement.

Favoriser la protection sociale

Les moyens d'action pour étendre la protection sociale aux groupes marginalisés comprennent la mise en place de programmes de protection sociale, la combinaison de la protection sociale et de stratégies appropriées en faveur de l'emploi, et l'apport d'un revenu minimum.

Une protection sociale minimale peut garantir des minima sociaux pour tous (soins de santé, pension de retraite, etc.). La création d'emplois à travers un programme de travaux publics peut réduire la pauvreté par la formation de revenu, construire une infrastructure matérielle et protéger les pauvres contre les chocs. Le programme de création d'emplois en milieu rural pour la construction de biens publics au Bangladesh en est un parfait exemple⁴⁷.

Un revenu minimum garanti pour les citoyens et les citoyennes, indépendamment du marché du travail, est un autre moyen d'action que certains pays (comme la Finlande⁴⁸) mettent à l'essai en tant qu'instrument de protection sociale, en particulier pour les groupes défavorisés.

L'autonomie des individus devra être renforcée en défendant les droits de l'homme, en garantissant l'accès à la justice, en favorisant l'inclusion et en assurant la redevabilité

Autonomiser les laissés-pour-compte

Si les politiques ne tiennent pas leurs promesses de bien-être aux populations marginalisées et vulnérables, et si les institutions ne parviennent pas à ne laisser personne pour compte, des instruments et des mécanismes de réparation sont nécessaires pour que ces populations puissent revendiquer leurs droits. Leur autonomie doit être renforcée en défendant les droits de l'homme, en garantissant l'accès à la justice, en favorisant l'inclusion et en assurant la redevabilité.

Défendre les droits de l'homme

Le développement humain pour tous demande des institutions nationales de défense des

droits de l'homme fortes, résolues, équipées et mandatées pour s'attaquer aux discriminations et garantir la protection des droits de l'homme. Les commissions des droits de l'homme et les institutions de médiation enquêtent sur les plaintes pour abus de droits, informent la société civile et les États sur les droits de l'homme et recommandent des réformes juridiques.

Cependant, les engagements des États à défendre ces droits varient, les institutions nationales jouissent de capacités de mise en application différentes et les mécanismes de redevabilité ne sont pas toujours présents. Les lacunes institutionnelles mises à part, traiter le développement comme un droit de l'homme

peut contribuer à réduire les privations dans certaines dimensions et certains contextes.

Dans un monde intégré, le modèle de redevabilité centralisée au niveau de l'État doit être étendu aux obligations des acteurs non étatiques et aux obligations de l'État en dehors des frontières nationales. Les droits de l'homme ne peuvent pas être réalisés de manière universelle sans des mécanismes intérieurs bien établis et une action internationale plus dynamique.

Garantir l'accès à la justice

L'accès à la justice correspond à la capacité des individus à demander et à obtenir réparation, par le biais d'institutions judiciaires formelles ou informelles.

Les pauvres et les défavorisés se heurtent à des obstacles colossaux, dont leur manque d'informations et de connaissances juridiques, aggravé par l'aliénation structurelle et personnelle. Les pauvres manquent d'accès adéquat aux services publics, qui sont souvent coûteux, contraignants et disposent de peu de ressources, de personnel et d'équipements. Certaines zones isolées sont sans poste de police et tribunal ; les processus juridiques sont souvent inabordables pour les très pauvres. Les mécanismes quasi judiciaires peuvent eux aussi être inaccessibles ou préjudiciables.

Les obstacles à la justice pour les populations autochtones et les minorités raciales et ethniques proviennent de leur statut historiquement subordonné et de systèmes socio-politiques qui renforcent les partis pris dans le cadre juridique et le système de justice.

Favoriser l'inclusion

Le développement humain pour tous demande l'inclusion de tous dans le discours et dans le processus du développement.

De nouvelles formes et méthodes globales d'organisation et de communications sont facilitées par la technologie et les réseaux sociaux. Elles ont stimulé l'activisme au niveau local et mobilisé des individus et des groupes pour exprimer leurs opinions, notamment sous forme de cyberactivisme. L'amélioration de la qualité et de l'ampleur de la participation citoyenne aux institutions publiques demande l'éducation civique, le renforcement des capacités et le dialogue politique.

Assurer la redevabilité

La redevabilité est essentielle pour garantir que le développement humain atteigne tout le monde, en particulier pour protéger les droits des exclus.

L'un des principaux instruments permettant d'assurer la redevabilité des institutions sociales est le droit à l'information. Depuis les années 1990, plus de 50 pays ont adopté de nouveaux instruments de protection des droits à l'information, souvent en raison de transitions démocratiques et de la participation active des organisations de la société civile à la vie publique⁴⁹.

Le droit à l'information demande la liberté de faire usage de cette information pour former l'opinion publique, tenir les gouvernements redevables, participer à la prise de décisions et exercer le droit à la liberté d'expression. Les technologies de l'information et des communications sont de plus en plus utilisées pour assurer la redevabilité.

Les exercices participatifs qui servent à exiger des comptes des institutions publiques, comme les enquêtes de suivi des dépenses publiques, les fiches d'évaluation citoyenne, les cartes de score, les audits sociaux et le suivi communautaire ont tous été utilisés pour développer des rapports de redevabilité directs entre les utilisateurs et les prestataires de services.

Les réformes institutionnelles mondiales doivent englober les domaines plus généraux de la réglementation des marchés internationaux, de la gouvernance des institutions multilatérales et du renforcement de la société civile mondiale

Des réformes institutionnelles à l'échelle mondiale et un système multilatéral plus équitable contribueraient à la réalisation du développement humain pour tous

Nous vivons dans un monde globalisé, où les résultats de développement humain sont déterminés non seulement par les actions au

niveau national mais aussi par les structures, les événements et le travail effectué au niveau mondial. Les faiblesses dans l'architecture

Le moment est venu de se pencher sur la représentation, la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales

actuelle des systèmes mondiaux présentent des obstacles au développement humain sur trois plans. Les effets distributionnels d'une mondialisation inéquitable ont favorisé les progrès de certains segments de la population, excluant les pauvres et les vulnérables. La mondialisation cause également l'insécurité économique de ceux qui sont laissés pour compte. Enfin, les longs conflits entraînent la souffrance des populations. En un mot, tous ces facteurs compromettent les actions nationales, les limitent et font obstacle au développement humain pour tous.

Les réformes institutionnelles mondiales doivent englober les domaines plus généraux de la réglementation des marchés internationaux, de la gouvernance des institutions multilatérales et du renforcement de la société civile mondiale, chacun d'entre eux traduisant des actions précises.

Stabiliser l'économie mondiale

Les réformes doivent être axées sur la réglementation des opérations de change et des flux de capitaux internationaux, ainsi que sur la coordination des politiques et règlements macroéconomiques. La taxation multilatérale des opérations transfrontalières est une option ; le recours aux contrôles de capitaux par les pays individuels en est une autre.

Appliquer les règles de commerce et d'investissement équitables

L'ordre du jour international doit comprendre l'établissement de règles pour élargir le commerce de biens, de services et de savoir, pour favoriser le développement humain et les objectifs de développement durable. Les principales réformes pour faire avancer cet ordre du jour comprennent la conclusion du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce et la réforme du régime international de droits de propriété intellectuelle afin qu'il renforce le développement humain, ainsi que la réforme du régime international de protection des investisseurs.

Adopter un système de migration équitable

Des mesures sont nécessaires pour renforcer les stratégies qui protègent les droits des migrants et favorisent l'ouverture de possibilités pour ces derniers ; pour établir un mécanisme mondial de coordination de la migration économique (volontaire) et pour faciliter l'asile garanti aux personnes déplacées de force. L'Organisation internationale pour les migrations a officiellement rejoint le système des Nations Unies en septembre 2016. Ses travaux et ses actions devraient s'élargir et progresser.

Garantir une plus grande équité et une plus grande légitimité des institutions multilatérales

Le moment est venu de se pencher sur la représentation, la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales. Certains moyens d'action pour faire évoluer ces institutions vers une plus grande équité et une plus grande légitimité consistent à intensifier la représentation des pays en développement dans les organisations multilatérales, à accroître la transparence des processus de nomination des dirigeants des organisations multilatérales, et à accroître la coordination et l'efficacité afin de réaliser des objectifs centrés sur les personnes.

Coordonner les impôts et surveiller la finance au niveau mondial

La transition vers un échange automatique de l'information au niveau mondial (par exemple un registre financier mondial) faciliterait la tâche des autorités fiscales et des autorités de réglementation chargées de suivre les revenus et de détecter les flux financiers illicites. Elles pourraient alors être mobilisées pour le développement humain. Cela demanderait des capacités techniques accrues des pays pour traiter l'information et appliquer des politiques actives contre l'évasion fiscale, l'optimisation fiscale et les flux illicites.

Assurer la durabilité de l'économie mondiale

Les activités de développement durable au niveau national doivent être complétées par des actions au niveau mondial. Il est possible de freiner le réchauffement planétaire. Une action mondiale coordonnée a donné de bons résultats par le passé, notamment par les mesures prises pour arrêter l'épuisement de couche d'ozone dans les années 1990.

Un plaidoyer et une communication continus sur la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques et de protéger l'environnement sont essentiels pour mobiliser l'appui des diverses parties prenantes (y compris les banques de développement multilatérales). La Nouvelle banque de développement, récemment créée, s'est engagée explicitement à accorder la priorité aux projets d'énergie non polluante.

Garantir un multilatéralisme et une coopération bien financés

Les banques de développement multilatérales et régionales peuvent multiplier leurs actions pour faire face à plusieurs défis de la mondialisation. Il serait utile d'augmenter l'aide publique au développement en provenance des donateurs traditionnels, d'élargir la participation des pays en développement par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et d'étudier des options novatrices de financement et d'identification de nouveaux acteurs.

Défendre la sécurité des populations au niveau mondial

Du point de vue du développement humain, l'assistance dans les situations d'urgence et de crise humanitaire est une obligation éthique. Les solutions proposées dans de tels cas comprennent la restructuration des mécanismes courants vers davantage de prévention en plus des ripostes à court terme aux chocs, la hiérarchisation des opérations sur le terrain et la coordination interne et externe avec la société civile et le secteur privé.

Favoriser une participation accrue et de meilleure qualité de la société civile mondiale

Pour exploiter le potentiel de la société civile, il est nécessaire d'élargir les mécanismes qui lui permettent de participer aux institutions multilatérales ; d'améliorer la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales ; de favoriser et de soutenir les réseaux de la société civile internationale axés sur certains groupes (femmes, jeunes et minorités ethniques) ; d'accroître la libre circulation de l'information et des connaissances par le biais de mécanismes de transparence actifs ; et de protéger le journalisme d'investigation international.

Un programme d'action

Le développement humain pour tous n'est pas un rêve ; c'est un objectif réalisable. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli. Nous pouvons examiner de nouvelles possibilités de surmonter les difficultés. Nous pouvons atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible, car ce qui paraît être un défi aujourd'hui peut être surmonté demain. Nos espoirs sont à notre portée. Son Excellence Juan Manuel Santos, président de la Colombie et prix Nobel de la paix 2016 confirme l'espoir d'un monde de paix et de prospérité (contribution spéciale).

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des étapes cruciales vers le développement humain pour tous. À partir de son analyse et de ses conclusions, le Rapport propose un programme d'action en cinq points pour assurer le développement humain pour tous. Les actions couvrent les questions de politiques publiques et les engagements mondiaux.

Repérer et localiser ceux qui sont confrontés à des déficits de développement humain

Repérer ceux qui ont été exclus des progrès du développement humain et les localiser est essentiel pour un plaidoyer utile et des politiques publiques efficaces. Cette cartographie peut aider les activistes du

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des étapes cruciales vers le développement humain pour tous



La paix en Colombie est aussi une paix pour le monde

En Colombie, nous sommes plus résolus que jamais à mettre un terme au plus long conflit armé intérieur d'Amérique, qui est aussi le dernier à subsister.

La population colombienne était divisée au sujet de l'accord négocié entre le gouvernement et les FARC. Par conséquent, nous avons cherché à conclure un nouvel accord de paix qui dissiperait les doutes et aurait l'appui de la nation. Presque simultanément, nous avons annoncé le début des pourparlers de paix avec les derniers rebelles, l'ELN. Nous espérons que cela aboutira à une fin définitive du conflit armé dans notre pays.

Pendant cinquante ans, la guerre a coûté très cher à la Colombie. Elle a indéniablement nui aux perspectives de la nation. Une étude menée par l'Université des Andes estime que les ménages qui ont été victimes de déplacement forcé et de violence ont vu leurs revenus diminuer de moitié. Cette situation est exacerbée par le fait que ces personnes auront probablement des difficultés à se rétablir et risquent de vivre dans une pauvreté chronique.

Au-delà des effets ressentis dans notre économie, la guerre a surtout touché 250 000 victimes ou plus, et leurs familles, et déplacé 8 millions de personnes à l'intérieur du pays. Chaque vie perdue, ainsi que chacune des tragédies personnelles et familiales de ceux qui ont été touchés par le conflit armé et qui ont survécu, nous attriste tout en renforçant notre engagement.

Nous faisons nôtre l'esprit de ce Rapport sur le développement humain, à savoir que la « richesse des vies humaines » doit être prise en compte avant la richesse des pays pour juger de la prospérité de la société. Dans ce sens, nous comprenons que la paix est une condition fondamentale de l'enrichissement de la vie des Colombiens et des Colombiennes. Je fais référence à un concept plus large de paix, qui transcende la fin du conflit et engendre l'harmonie et le bien-être.

Une famille qui n'a pas assez de revenus ne vit pas en paix, ni une famille sans logement décent ou sans accès à l'éducation. C'est pour cela que nous avons cherché à favoriser une croissance économique qui profite à tous et qui réduit les écarts sociaux.

Les progrès que nous avons réalisés à ce jour correspondent aux objectifs de développement durable défendus par la Colombie et vers lesquels elle a commencé à œuvrer, avant même leur adoption par les Nations Unies. Nous avons, en effet, été le premier pays à inclure ces objectifs dans notre plan national de développement.

Grâce à nos efforts anticipés, nous avons pu récolter les bénéfices de notre travail en avance. Par exemple, au cours des cinq dernières années, nous avons réduit l'extrême pauvreté de près de la moitié, de 14,4 % à 7,9 %. Cet important résultat nous donne lieu d'envisager l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2025 ou avant.

Ce bond en avant, au-delà des chiffres, signifie que des millions de Colombiens et de Colombiennes ont amélioré leur qualité de vie. Nous en avons la certitude car, en plus des mesures traditionnelles de la

pauvreté basées sur les revenus, nous avons introduit l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui évalue d'autres variables, notamment l'accès aux services publics ou le type de logement familial. Aujourd'hui, sans l'ombre d'un doute, plus de Colombiens et de Colombiennes vivent mieux.

Nous avons également fait des progrès précoces en matière de qualité de l'éducation, un autre objectif de développement durable. Non seulement tous les enfants et les jeunes sont scolarisés dans les écoles publiques gratuitement, mais nous augmentons le nombre d'heures de cours et nous améliorons la qualité de l'apprentissage par le biais de différents programmes et initiatives. Grâce à ces efforts, nos élèves ont considérablement amélioré les notes moyennes obtenues aux examens qui mesurent leurs connaissances et leurs compétences.

Grâce à l'attention accordée à la consolidation de la paix, l'accent sur l'éducation est peut-être le meilleur exemple de ce que nous pouvons désormais faire, en cette nouvelle phase, sans le fardeau du conflit armé. Pour la toute première fois, le budget de l'éducation est plus important que celui de la sécurité et de la défense, conformément à notre objectif de devenir le pays d'Amérique latine le mieux éduqué à l'horizon 2025.

Le peuple colombien a longtemps été privé de paix, d'équité et d'éducation. La paix, l'équité et l'éducation sont les trois axes de nos principales actions des quelques dernières années.

Cependant, si nous voulons réaliser le « développement humain pour tous », nous ne devons pas nous arrêter là : le changement climatique est la plus grande menace pour la race humaine.

À cet égard, la Colombie a décidé de jouer un rôle actif dans la lutte contre ce phénomène. En tant que gardiens de l'une des plus grandes biodiversités de la planète, avec des forêts, des ressources en eau et une fertilité des sols exceptionnelles, nous avons une énorme responsabilité à assumer envers le peuple colombien et le monde entier.

Le concept de « croissance verte » fait partie de notre modèle de développement économique et a été intégré dans tous les secteurs de l'économie. Nous sommes convaincus que la croissance et la viabilité environnementale sont parfaitement compatibles. Qui plus est, la démarcation de nos *paramos* (écosystèmes de landes) et la déclaration de zones protégées – qui, d'ici à 2018 devraient atteindre 19 millions d'hectares, soit une superficie supérieure à celle de l'Uruguay – attestent de notre détermination.

Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, la Colombie s'est fixé un objectif : réduire de 20 %, à l'horizon 2030, les prévisions d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons déjà commencé à prendre des mesures décisives pour atteindre cet objectif ambitieux : un projet de loi présenté au Congrès vise la création d'une taxe carbone sur divers combustibles. Nous serons le premier pays d'Amérique latine – et l'un des premiers au monde – à appliquer une telle mesure. Cette initiative à elle seule devrait

CONTRIBUTION SPÉCIALE (suite)

couvrir la moitié de ce que nous nous sommes engagés à réaliser lors de la Conférence de Paris sur le climat.

La paix, dans le sens plus général du bien-être et de l'harmonie, comme je viens de le dire, ouvre la possibilité d'un monde viable pour les générations futures, un monde où leur existence ne sera pas menacée par le réchauffement planétaire. Nous sommes fiers de confirmer que ces efforts, ajoutés à la fin du conflit armé, à l'amélioration de l'éducation et à la hausse de l'équité, sont une contribution au monde.

Avec la fin du conflit, les populations du monde entier pourront profiter des merveilles naturelles et du tourisme en Colombie, restreints depuis plusieurs décennies, même pour le peuple colombien. Les hommes et femmes d'affaires du monde entier pourront découvrir de nouvelles possibilités dans des secteurs et des régions autrefois hors limites à cause de la violence.

En termes d'équité, nous renforçons la classe moyenne qui ouvrira de nouvelles possibilités aux investisseurs en quête de nouveaux marchés. Et avec une éducation de qualité, nous préparons une nouvelle génération qui pourra mettre ses compétences et ses connaissances en pratique dans le monde entier.

Le « développement humain pour tous » est un engagement qui transcende notre pays, et nous voulons que notre travail change et enrichisse la vie des citoyens d'autres nations. De même, nous pensons que le soutien de la communauté internationale a eu une incidence positive sur le peuple colombien. Nous sommes convaincus que, dans un esprit de solidarité et de collaboration, nous continuerons d'œuvrer ensemble, Colombiens et non-Colombiens, pour renforcer la paix en Colombie et la paix dans le reste du monde.

Juan Manuel Santos

Président de la Colombie et prix Nobel de la paix 2016

développement à exiger des actions, et les responsables politiques à formuler et mettre en œuvre des politiques pour l'amélioration du bien-être des populations marginalisées et vulnérables.

Mettre en œuvre avec cohérence une gamme de moyens d'action disponibles

Le développement humain pour tous demande un ensemble d'options de politiques publiques dans plusieurs domaines : atteindre les populations laissées pour compte par le biais de politiques universelles ; prendre des mesures pour les personnes qui ont des besoins particuliers ; faire en sorte que le développement humain soit résilient et autonomiser les populations laissées pour compte.

Parce que les contextes nationaux sont différents, les options de politiques publiques doivent être adaptées à chaque pays. Dans chaque pays, les politiques doivent être suivies d'une manière cohérente, par l'intervention de plusieurs parties prenantes, des adaptations locales et infranationales et un alignement horizontal (sur les silos) et vertical (pour la cohérence internationale et mondiale).

Refermer l'écart entre les sexes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Des écarts entre les sexes existent au niveau des capacités et des possibilités, et les progrès restent trop lents pour réaliser le plein potentiel d'une moitié de l'humanité.

Lors d'une rencontre historique en 2015, à New York, environ 80 dirigeants et dirigeantes mondiaux se sont engagés à mettre un terme aux discriminations à l'égard des femmes d'ici à 2030, ainsi qu'à engager des mesures concrètes et mesurables pour obtenir des changements nationaux rapides⁵⁰. Le moment est venu d'agir et de tenir ces engagements.

Mettre en œuvre les objectifs de développement durable et autres accords mondiaux

Les objectifs de développement durable, essentiels en eux-mêmes, le sont aussi pour le développement humain universel ; le Programme 2030 et le cadre du développement durable se renforcent mutuellement. Qui plus est, la réalisation des objectifs de développement durable est une étape importante sur la voie de la réalisation du plein potentiel de chaque être humain.

Par le biais de l'Accord de Paris sur le climat, tant les pays développés que ceux en développement ont convenu de mettre tous les moyens en œuvre pour renforcer leurs engagements dans les années à venir. Le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés 2016 a pris l'engagement audacieux de s'attaquer aux problèmes rencontrés par les réfugiés et les migrants et d'assurer la préparation pour les défis à venir. La communauté internationale, les gouvernements et toutes les autres parties doivent veiller à ce que les accords soient honorés, mis en œuvre et suivis.

Œuvrer en faveur de réformes du système mondial

Pour évoluer vers un système mondial plus équitable, le programme de réformes institutionnelles mondiales devrait être axé sur les marchés internationaux et leur réglementation, sur la gouvernance des institutions multilatérales et sur le renforcement de la société civile mondiale. Le programme de réformes devrait être défendu vigoureusement et systématiquement, en renforçant le plaidoyer public, en forgeant des alliances entre les diverses parties prenantes et en faisant avancer le programme de réformes.

* * *

Dans une optique de développement humain, nous aspirons à un monde où tous les êtres humains seront libres de réaliser leur plein potentiel et de vivre la vie qu'ils souhaitent. Au bout du compte, le développement est le développement des êtres humains, par les êtres humains et pour les êtres humains. Les êtres humains doivent former des partenariats les uns avec les autres. Un équilibre doit être trouvé entre les êtres humains et la planète. Et l'humanité doit chercher la paix et la prospérité. Le développement humain nécessite que l'on reconnaisse que chaque vie humaine a la même valeur qu'une autre et que le développement humain pour tous doit commencer par ceux qui sont restés le plus loin derrière.

Le Rapport sur le développement humain 2016 est une contribution intellectuelle à la résolution de ces problèmes. Nous sommes convaincus que s'ils sont résolus, nous arriverons tous au bout du chemin ensemble. Et lorsque nous nous retournerons, nous verrons que personne n'est resté derrière.

Chapitre 1

Le développement
humain :
accomplissements,
défis et espoirs

Infographie 1.1 Le monde que nous voulons



1.

Le développement humain : accomplissements, défis et espoirs



Le développement humain est centré sur les individus : l'élargissement de leurs libertés et des choix qui leur sont offerts, le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leurs perspectives d'avenir. C'est à la fois un processus et un résultat. La croissance économique et le revenu sont des outils du développement humain, mais pas une finalité, car c'est en fin de compte la richesse de la vie humaine, et non la richesse économique des pays, qui est précieuse. Paru en 1990, le premier Rapport sur le développement humain, qui reposait sur cette idée aussi simple que forte, a placé les gens au centre du discours sur le développement, modifiant ainsi le point de vue adopté pour l'évaluation des politiques et des résultats en matière de développement (encadré 1.1)¹.

Au cours des 10 années qui ont suivi, les Rapports sur le développement humain ont repoussé les limites d'un leadership éclairé, de la défense des politiques publiques et de l'influence exercée sur les programmes de développement. Le Rapport sur le développement humain 1994 a introduit la notion de sécurité humaine, qui dépasse le concept traditionnel de sécurité nationale et territoriale². Le Rapport sur le développement humain 1995, qui soutient avec force que le développement se retrouve en danger lorsqu'il ne tient pas compte du genre, a contribué à la Déclaration de Beijing et au Programme d'action lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes³. Le Rapport sur le

développement humain 1997 a introduit le concept de la pauvreté multidimensionnelle, connue sous le nom de pauvreté humaine, et un instrument de mesure composite connexe, l'indice de la pauvreté humaine, qui représente une percée analytique grâce à laquelle le débat entourant les privations humaines ne se borne plus à la pauvreté attestée par le revenu⁴.

En plus de contribuer à la réflexion sur le développement, ces rapports, avec leurs recommandations politiques et des présentations de données innovantes, ont eu des répercussions politiques. La proposition de créer Honesty International, contenue dans le Rapport sur le développement humain 1992, a conduit à la création de Transparency

Les Rapports sur le développement humain ont repoussé les limites d'un leadership éclairé, de la défense des politiques publiques et de l'influence exercée sur les programmes de développement

ENCADRÉ 1.1

Le développement humain : un cadre centré sur les personnes

Le développement humain consiste à acquérir des capacités personnelles et à jouir de plus nombreuses occasions d'utiliser ces capacités. Lorsqu'ils ont plus de capacités et de possibilités, les gens ont plus de choix ; or, l'élargissement des choix figure au cœur du cadre du développement humain. Mais le développement humain est aussi un processus. Ancré dans les droits de l'homme, il est lié à la sécurité humaine, et son objectif ultime est d'élargir la panoplie des libertés humaines.

Le développement humain est le développement des personnes par le biais de la création de ressources humaines, au bénéfice des personnes par la concrétisation dans leur vie des avantages offerts par le développement, et par les personnes à travers

leur participation active aux processus qui influencent et façonnent leur vie. Le revenu est un instrument de développement humain, mais pas une finalité.

Le cadre du développement humain adopté dans le Rapport sur le développement humain 1990 a introduit également un indice composite, l'indice de développement humain (IDH), pour évaluer les résultats obtenus quant aux dimensions fondamentales du développement humain, à savoir : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; l'acquisition de connaissances, mesurée par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation ; et l'atteinte d'un niveau de vie décent, mesurée par le revenu national brut par habitant.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

International⁵. Et la ventilation de l'indice de développement humain (IDH) de l'Égypte dans le Rapport sur le développement humain 1994 a provoqué une augmentation des ressources publiques affectées à la Haute-Égypte, une région moins bien développée de ce pays⁶.

À l'aube du XXI^e siècle, 189 chefs d'État et de gouvernement ont adopté la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement afin de mettre un terme, à l'horizon 2015, aux privations humaines fondamentales. Leurs principes sont consacrés dans le cadre du développement humain. Ces dix dernières années, les Rapports sur le développement humain ont abordé des thèmes tels que l'approfondissement de la démocratie (2002), la diversité culturelle (2004), le changement climatique (2008), la durabilité et l'équité (2011) et le travail au service du développement humain (2015)⁷.

Au fil des ans, plus d'une trentaine de Rapports sur le développement humain régionaux et sous-régionaux et plus de 700 Rapports sur le développement humain nationaux ont complété ces rapports mondiaux⁸. Des rapports infranationaux ont également été rédigés, dont 19 rapports au niveau des États en Inde et un IDH municipal au Brésil⁹.

Ces 25 dernières années, tous ces rapports ont donné une impulsion au progrès humain, et certains défis qui semblaient colossaux en 1990 ont été largement relevés entre 1990 et 2015. À l'échelle mondiale, l'extrême pauvreté est estimée à moins de 11 % en 2013, soit une remarquable baisse de plus de deux tiers depuis 1990¹⁰. C'est ainsi que malgré une augmentation de la population mondiale s'élevant à 2 milliards de personnes (de 5,3 milliards en 1990 à 7,3 milliards en 2015), le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté avait diminué de plus d'un milliard.

Cependant, toutes les nouvelles ne sont pas bonnes. Des privations humaines considérables persistent malgré les progrès accomplis. Une personne sur neuf dans le monde souffre de la faim et une sur trois de malnutrition¹¹. Chaque minute, onze enfants de moins de 5 ans meurent, et toutes les heures, 35 mères meurent en couche¹².

Chaque année, environ 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans, soit une toutes les deux secondes¹³. Chaque jour, dans le monde entier, 18 000 personnes meurent des effets de la pollution atmosphérique. Le VIH infecte 2 millions de personnes par an¹⁴. En moyenne, chaque minute, 24 personnes sont forcées de quitter leur foyer¹⁵.

Et de nouveaux défis de développement ont vu le jour. Les conflits, catastrophes et ressources naturelles ne peuvent plus être considérés comme des préoccupations nationales ; ils sont devenus des préoccupations mondiales. Plus de 21,3 millions de personnes, soit à peu près la population de l'Australie, sont réfugiées¹⁶. Plus de 100 millions de personnes pourraient être touchées par les effets combinés d'El Niño et de La Niña¹⁷. L'insécurité liée à l'extrémisme violent a gagné le monde entier. À l'échelle mondiale, le coût de la violence avoisine les 1 900 \$ par personne¹⁸. La rareté de l'eau et le changement climatique exaspèrent les tensions internationales. Des épidémies comme celles des virus Ebola et Zika menacent sérieusement les populations, et environ 20 000 enfants sont orphelins à cause du virus Ebola¹⁹.

L'ingéniosité humaine a ouvert de nouvelles perspectives prometteuses, mais la souffrance humaine est également une réalité quotidienne. La violence, plutôt que le dialogue, est devenue un langage commun à l'humanité. L'isolement, plutôt que la diversité, gagne du terrain. Malgré les difficultés rencontrées, ce que l'humanité a réalisé au cours des 25 dernières années et notre désir d'aller plus loin encore nous donnent de l'espoir sur de nombreux fronts. Les défis à relever nous offrent eux aussi un peu d'espoir, et nos espoirs sont confrontés à des défis de taille avant de pouvoir se réaliser. Il nous faut garder ce lien à l'esprit alors que nous poursuivons notre objectif, qui consiste à relever les défis qui se posent et à concrétiser ces espoirs.

Ce que nous avons accompli

Le niveau du développement humain s'est amélioré dans le monde entier. La valeur de l'IDH de chaque région en développement a considérablement augmenté entre 1990 et

La valeur de l'IDH de chaque région en développement a considérablement augmenté entre 1990 et 2015, malgré un ralentissement des progrès depuis 2010

2015, malgré un ralentissement des progrès depuis 2010 (figure 1.1). Cette amélioration reflète les importants progrès réalisés non seulement sur le plan des revenus, mais aussi sur le plan de la santé et de l'éducation. Entre 1990 et 2015, la valeur de l'IDH global des pays les moins avancés a augmenté de 46 %, et la valeur de l'IDH global des pays au développement humain faible a augmenté de 40 %²⁰.

Réduction de la pauvreté et de la faim

Le taux d'extrême pauvreté dans le monde (1,90 \$ par jour) a été estimé à moins de 11 % en 2013, soit une baisse de plus de deux tiers par rapport aux 35 % de 1990²¹. Sa baisse a été particulièrement remarquable en Asie de l'Est et dans le Pacifique, où le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,90 \$ par jour est passé de 60,2 % en 1990 à 3,5 % en 2013, et en Asie du Sud, où ce pourcentage est passé de 44,6 % à 15 %²². Le taux de pauvreté extrême de la Chine a chuté, passant de 66,5 % en 1990 à 1,9 % en 2013. Les travailleurs pauvres, qui travaillent et vivent avec moins de 1,90 \$ par jour, représentaient 10 % des travailleurs dans le monde en 2015, soit une baisse de près de deux

tiers par rapport à l'an 2000²³. La population mondiale souffrant de la faim a elle aussi diminué, passant de 15 % en 2000-2002 à 11 % en 2014-2016²⁴.

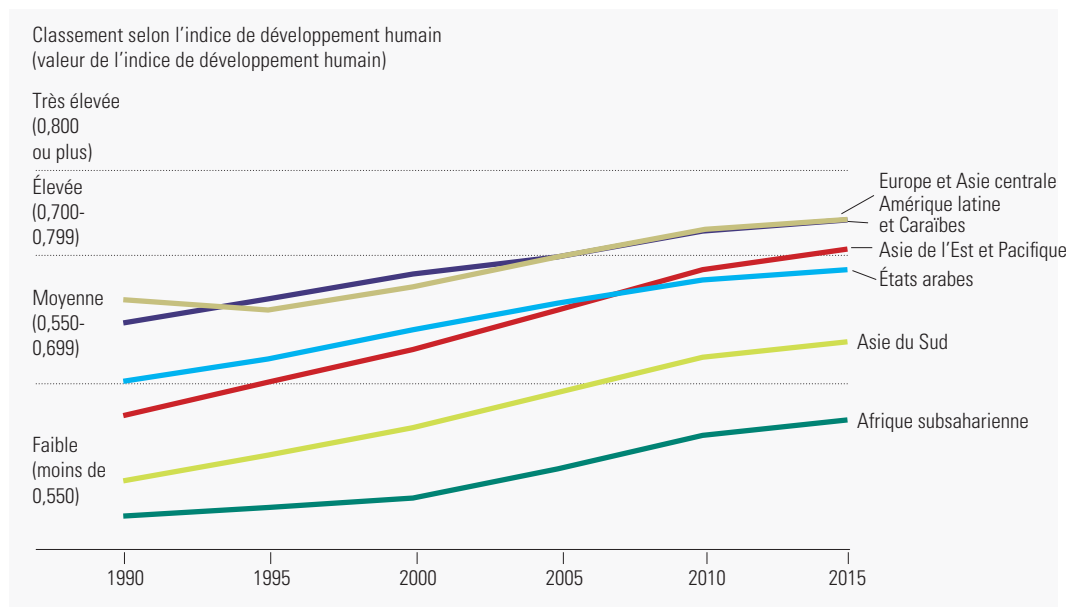
Diminution de la mortalité

Entre 1990 et 2015, la mortalité juvénile a diminué de plus de moitié²⁵. La plus forte baisse a eu lieu en Afrique subsaharienne, où le problème était le plus aigu. Bien qu'il soit nettement moins probable que les enfants des ménages les plus pauvres survivent jusqu'à leur cinquième anniversaire, le taux de mortalité baisse plus rapidement pour les enfants issus de ménages pauvres que pour les autres enfants. Les taux de mortalité maternelle ont également considérablement diminué depuis 1990 : 45 % dans le monde et 64 % en Asie du Sud, en 2013²⁶. L'accès aux soins prodigués par des professionnels de la santé s'est amélioré : en 2014, plus de 71 % des naissances de par le monde ont eu lieu en présence d'un personnel de santé qualifié, contre 59 % en 1990. En Afrique du Nord, la proportion de femmes enceintes qui reçoivent au moins quatre visites médicales prénatales est passée de 50 % en 1990 à 89 % en 2014, ce qui représente la plus

Bien qu'il soit nettement moins probable que les enfants des ménages les plus pauvres survivent jusqu'à leur cinquième anniversaire, le taux de mortalité baisse plus rapidement pour les enfants issus de ménages pauvres que pour les autres enfants

FIGURE 1.1

Tendances régionales affichées par les valeurs de l'indice de développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

forte amélioration du monde en la matière²⁷. À l'échelle mondiale, près des deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans qui sont mariées ou en couple utilisent un moyen de contraception, contre 55 % en 1990.

La santé mondiale s'améliore également. Dans les régions en développement, le pourcentage de personnes sous-alimentées a été pratiquement réduit de moitié depuis 1990²⁸. En 2013, les vaccins agissant contre la rougeole ont atteint 84 % des enfants du monde. Le taux d'administration de deux doses du vaccin contre la rougeole est passé, à l'échelle mondiale, de 15 % en 2000 à 53 % en 2013, ce qui a entraîné une baisse de 67 % du nombre de cas annuels de rougeole enregistrés. On estime qu'entre 2000 et 2013, la vaccination contre la rougeole a sauvé 15,6 millions de vies²⁹. Ces résultats positifs ont engendré une baisse spectaculaire du nombre de décès évitables d'enfants.

Les taux globaux de mortalité sont en baisse, notamment grâce aux mesures prises pour lutter contre le paludisme, la tuberculose, la rougeole ainsi que le VIH et le sida. Plus de 6,8 millions de décès dus au paludisme, dont beaucoup de décès d'enfants, ont été évités entre 2001 et 2015³⁰. Le nombre de nouvelles infections par le VIH a également diminué, passant d'environ 3,5 millions en 2000 à 2,1 millions en 2013. Entre 1995 et 2013, le recours croissant à des traitements antirétroviraux a évité 7,6 millions de décès dus au sida³¹. Les taux de mortalité de la tuberculose ont également diminué en réponse aux efforts visant à prévenir, diagnostiquer et soigner la maladie, qui ont permis de sauver 37 millions de vies entre 2000 et 2013³².

Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base s'est fortement élargi dans le monde entier. Entre 1990 et 2015, 2,1 milliards de personnes ont accédé à des installations sanitaires améliorées, ce qui a divisé par deux le nombre de personnes ayant recours à la défécation à l'air libre, une cause importante de propagation de maladies transmissibles comme le choléra³³. Plus de 2,6 milliards de personnes ont accédé à une source d'eau potable améliorée, et l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion de la population

qui n'avait pas accès à l'eau potable a été atteint avec cinq ans d'avance sur le calendrier établi³⁴. L'amélioration a été impressionnante en Afrique subsaharienne, où la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée est passée de 48 % en 1990 à 68 % en 2015, ainsi qu'en Asie de l'Est, où elle est passée de 68 % en 1990 à 96 % en 2015. Et en dépit de l'urbanisation mondiale galopante, la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis dans les régions en développement a diminué de près de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2014³⁵.

Dans les régions en développement, en 2015, 91 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire étaient scolarisés, contre 83 % en 2000. En outre, le nombre d'enfants non scolarisés dans le monde a pratiquement été divisé par deux au cours de la même période³⁶. Une fois encore, c'est en Afrique subsaharienne que les plus grands progrès ont été accomplis. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire y est passé de 52 % en 1990 à 80 % en 2015. En conséquence, une plus grande proportion de jeunes peut maintenant lire et écrire : le taux mondial d'alphabétisation des 15-24 ans était de 91 % en 2015, contre 83 % en 1995. L'écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en matière d'alphabétisation a également diminué, pour atteindre 3 points de pourcentage en 2015 d'après les estimations réalisées. Ce sont l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud qui ont enregistré la plus nette amélioration de leur taux d'alphabétisation chez les jeunes, favorisée par une forte progression de l'alphabétisation chez les jeunes femmes.

Renforcement de la participation des populations

La participation des gens à la vie publique et politique, un autre aspect essentiel du développement humain, s'est également renforcée au cours des 25 dernières années. À l'échelle mondiale, la proportion moyenne des sièges parlementaires occupés par des femmes est passée de 11 % en 1995 à 22 % en 2015, et les deux tiers des pays en développement ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire, ce qui permet aux jeunes filles et aux femmes de mieux exprimer leurs préoccupations et leurs intérêts³⁷. Les organisations de la société

civile se sont considérablement développées. Elles aident les individus à exercer leur liberté d'action, à exprimer leur opinion et à défendre leurs intérêts sur les scènes nationale et internationale.

Amélioration de la durabilité environnementale

La protection de l'environnement, qui est devenue un enjeu mondial majeur, a elle aussi enregistré des succès encourageants. La dégradation de la couche d'ozone, une préoccupation majeure dans les années 1990, a été arrêtée, et d'ici 2050 la couche d'ozone se sera complètement remise des dommages causés par les substances qui la détruisaient³⁸. La proportion des aires marines riches en biodiversité qui sont protégées est passée de 15 % en 2000 à 19 % en 2016³⁹. La perte nette globale de la superficie forestière est passée de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions en 2010–2015, et la part des zones terrestres protégées est passée de 16,5 % en 2000 à 19,3 % en 2016. La communication et l'information relatives à la nécessité de protéger la nature et à l'impact du changement climatique ont touché plus de personnes que jamais auparavant, y sensibilisant les populations aux quatre coins du monde.

Avancées technologiques

Un des changements les plus manifestes survenus dans nos vies actuelles est l'émergence des nouvelles technologies. Celles-ci ont dynamisé les économies, facilité les transports et la communication, entraîné de grands progrès dans les domaines de la santé et de l'éducation, favorisé la diffusion de l'information et une plus grande participation des citoyens à la vie de la société, et donné naissance à de nouveaux outils de sécurité. Les technologies vertes peuvent être la clé d'un avenir plus durable qui mettra les ressources à la disposition de toutes et tous sans nuire à l'environnement. Les technologies de l'information et de la communication se sont répandues de manière exponentielle. En 2016, 94,1 % de la population des pays en développement possédaient un téléphone portable et 40,1 % avaient accès à Internet, contre 7,8 % en 2005⁴⁰.

Dans les pays développés, l'accès à Internet et aux smartphones est presque universel.

L'impact de la technologie sur l'économie est indéniable. Les exportations mondiales de technologies de pointe ont plus que doublé au cours des 15 dernières années, passant de 987 milliards de dollars en 1999 à 2 147 milliards de dollars en 2014⁴¹. L'informatique en nuage (la technologie du « cloud computing »), l'impression en trois dimensions, la robotique de pointe, le stockage d'énergie et les assistants numériques offrent un grand potentiel pour la création de nouveaux emplois et de nouveaux domaines de travail. Les personnes qui ont les compétences et qui disposent des ressources leur permettant d'utiliser la technologie et de créer de la valeur peuvent prospérer dans le monde numérique d'aujourd'hui, comme l'explique le Rapport sur le développement humain 2015.

Les nouvelles technologies ont également modifié les échanges entre les gouvernements et leurs citoyens, ce qui a amélioré la portée et l'efficacité des services publics⁴². Plusieurs pays utilisent la téléphonie mobile pour étendre les services sociaux de base, y compris les soins de santé et l'éducation, aux populations difficiles à atteindre⁴³. L'Internet permet un partage d'informations largement supérieur à tout autre moyen de communication. Depuis 2000, la quantité de données numériques double tous les trois ans, et aujourd'hui moins de 2 % des informations stockées le sont hors ligne⁴⁴.

Bien qu'il y reste beaucoup à faire avant que chacune et chacun puissent réaliser leur plein potentiel, la coopération et les engagements à éliminer les privations et à promouvoir un développement humain durable ont amélioré les conditions de vie de milliards de personnes au cours des 25 dernières années. La République de Corée a accompli des progrès en matière de développement humain depuis encore plus longtemps (encadré 1.2).

Les défis à surmonter

Certains défis persistent (les privations), d'autres s'aggravent (les inégalités), d'autres encore surgissent (l'extrémisme violent). Certains sont mondiaux (les inégalités entre les hommes et les femmes), d'autres régionaux (les

La communication et l'information relatives à l'impact du changement climatique ont touché plus de personnes que jamais auparavant, y sensibilisant les populations aux quatre coins du monde

ENCADRÉ 1.2

Le développement humain en République de Corée : une perspective à plus long terme

Ces soixante dernières années, la République de Corée a connu de grandes réussites en matière de développement humain. Des réformes agraires réussies, le développement rural, un important renforcement des ressources humaines et une croissance économique rapide et équitable sont parmi les principaux facteurs qui ont permis à ce pays de progresser constamment vers un développement humain élevé. La volonté de favoriser les exportations, la mobilisation durable des ressources nationales accompagnée de solides politiques de redistribution et le développement des infrastructures publiques ont également joué un rôle important en la matière. Et enfin, bien entendu, des institutions efficaces et une bonne gouvernance ont aussi constitué des éléments essentiels à la réussite de ce pays.

Les progrès de la République de Corée ont principalement reposé sur un cercle vertueux de politiques économiques et sociales, lesquelles se sont adaptées à l'évolution des contraintes et des possibilités et ont exploité avec succès les grands

courants de la sphère du développement humain comme la mondialisation, l'évolution technologique et l'urbanisation, tout en maintenant la primauté de l'objectif de croissance.

Confrontée à de nombreux défis, la République de Corée a atteint une masse critique de politiques favorables au développement humain. Le pays a ainsi pu rester sur la voie d'un développement humain rapide et socialement inclusif pendant toutes ces années, et servir de modèle pour d'autres pays. Le pays, assisté par le Centre politique du Programme des Nations Unies pour le développement à Séoul pour les partenariats en faveur du développement mondial, transmet déjà son savoir-faire (notamment celui qu'il a tiré du système de construction propre des autorités de la ville de Séoul) à des pays partenaires. Comme il se doit, ce savoir-faire est adapté à la situation des pays partenaires dont les décideurs et dirigeants politiques ont pour objectif de favoriser tout aussi vite et durablement le développement humain.

Source : Centre politique du PNUD à Séoul pour les partenariats en faveur du développement mondial.

pénuries d'eau), d'autres encore ne franchissent pas les frontières nationales (les catastrophes naturelles). La plupart se renforcent mutuellement : les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire, l'urbanisation rapide marginalise les pauvres des villes. Quelles que soient leur nature et leur portée, ces défis ont une incidence sur le bien-être des populations.

Privations et inégalités persistantes

Bien que la pauvreté ait régressé de manière impressionnante au cours des 25 dernières années, en 2013, 766 millions de personnes⁴⁵, dont 385 millions d'enfants⁴⁶, vivaient avec moins de 1,90 \$ par jour. La malnutrition est responsable de 45 % des décès d'enfants de moins de 5 ans⁴⁷. Les enfants nés en 2016 dans les pays en développement perdront au cours de leur vie des revenus potentiels approchant les 177 milliards de dollars en raison d'un retard de croissance et d'autres retards de développement physique⁴⁸.

Pourtant, chaque année, un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillé⁴⁹.

Si un quart de la nourriture gaspillée de par le monde pouvait être récupérée, il pourrait nourrir 870 millions de personnes⁵⁰. À moins que le monde ne prenne dès maintenant des mesures pour lutter contre le dénuement, d'ici 2030, 167 millions d'enfants vivront dans une extrême pauvreté et 69 millions d'enfants de moins de 5 ans mourront de causes évitables⁵¹. Ces résultats amenuiseront sans conteste les capacités des générations futures. Environ 758 millions d'adultes, dont 114 millions de jeunes, ne maîtrisent pas encore les bases de la lecture et de l'écriture⁵². Les privations persistantes sont manifestes dans divers aspects du développement humain (figure 1.2).

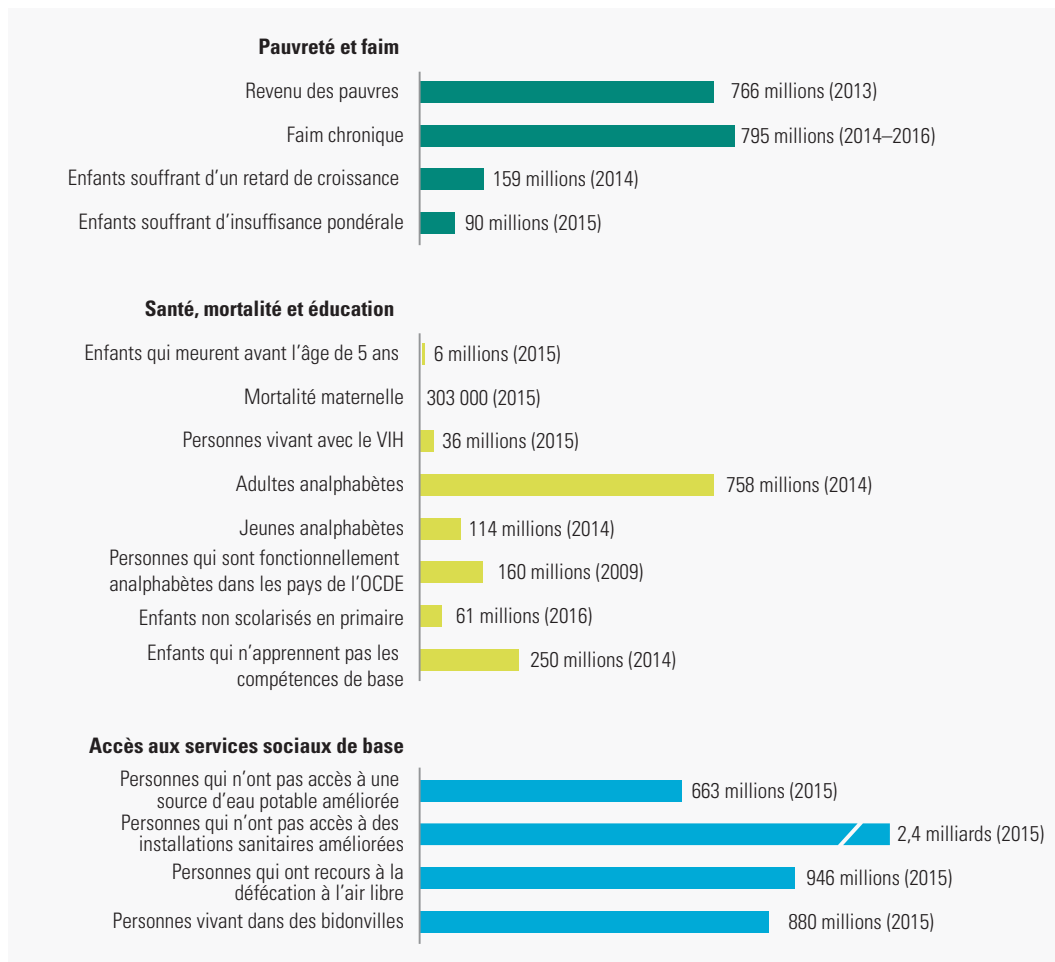
La pauvreté n'est plus un problème réservé aux régions en développement, car elle connaît aussi une recrudescence dans les pays développés. L'Organisation internationale du travail estime qu'en 2012, dans les pays développés, plus de 300 millions de personnes vivaient dans la pauvreté⁵³.

Les enfants et les femmes sont les plus touchés par la pauvreté, et 36 % des enfants des pays développés vivent sous le seuil de pauvreté relative, dans des ménages dont le revenu est

Bien que la pauvreté ait régressé de manière impressionnante au cours des 25 dernières années, en 2013, 766 millions de personnes, dont 385 millions d'enfants, vivaient avec moins de 1,90 \$ par jour

FIGURE 1.2

Certains indicateurs du bien-être font toujours état de privations humaines



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La pauvreté n'est plus un problème réservé aux régions en développement, car elle connaît aussi une recrudescence dans les pays développés

inférieur à 60 % du revenu national médian des ménages. Aux États-Unis, 32 millions d'adultes sont analphabètes fonctionnels, et au Royaume-Uni, 8 millions le sont⁵⁴.

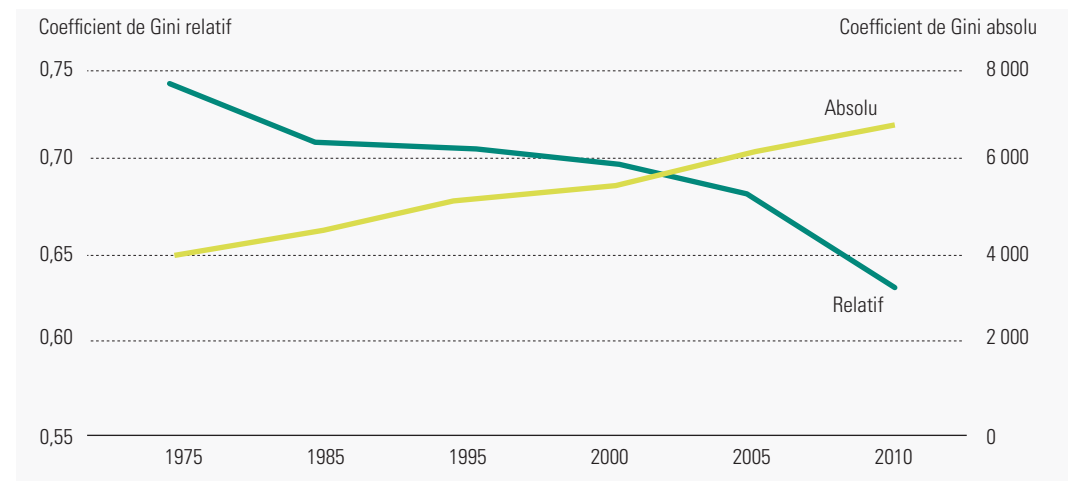
La hausse des revenus de par le monde s'est accompagnée d'une intensification des inégalités. Parmi les outils que l'on utilise pour mesurer les écarts témoignant de l'inégalité des revenus, on peut citer le coefficient de Gini (selon lequel une valeur de 0 signifie que tout le monde a le même revenu, et une valeur de 1 signifie qu'une personne a tout le revenu) et le rapport interquintile (le rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches de la population et le revenu moyen des 20 % les plus pauvres de la population).

Bien que l'inégalité des revenus entre les ménages se soit accrue dans de nombreux

pays, quelques estimations montrent qu'elle s'est atténuée à l'échelle mondiale du fait que les revenus des régions développées et en développement se sont rapprochés. L'inégalité mondiale relative a baissé de façon constante au cours des dernières décennies. Le coefficient de Gini relatif est passé de 0,74 en 1975 à 0,63 en 2010, reflétant le recul de l'inégalité entre les pays provoqué surtout par la croissance économique extraordinaire de la Chine et de l'Inde⁵⁵. Et cette évolution s'est produite en dépit d'une tendance croissante à l'inégalité au sein même des pays. En revanche, l'inégalité absolue, mesurée par le coefficient de Gini absolu, a augmenté de façon spectaculaire depuis le milieu des années 1970 (figure 1.3). Pour comprendre l'absolu et le relatif, prenons un exemple. En 2000, une personne

FIGURE 1.3

L'inégalité mondiale relative a diminué de façon constante au cours des dernières décennies, mais l'inégalité absolue a augmenté de façon spectaculaire



Source : Niño-Zarazúa, Roope et Tarp, 2016.

La richesse mondiale s'est très fortement concentrée. Les un pour cent les plus riches de la planète possédaient 32 % de la richesse mondiale vers 2000, et 46 % vers 2010

dans un pays gagne 1 \$ par jour et une autre personne 10 \$ par jour. Du fait de la croissance économique, en 2016, la première personne gagne 8 \$ par jour et l'autre personne 80 \$ par jour. La différence relative entre les deux reste la même (la deuxième personne a 10 fois plus que la première personne), mais la différence absolue est passée de 9 \$ à 72 \$.

Selon la Banque mondiale, entre 2008 et 2013, les écarts entre les revenus ont crû dans 34 des 83 pays suivis, comme les revenus des personnes appartenant aux trois quintiles (60 %) les plus riches de la population ont augmenté plus rapidement que les revenus des deux quintiles (40 %) les plus pauvres⁵⁶. Et dans 23 pays, les personnes appartenant aux deux quintiles les plus pauvres ont vu leurs revenus baisser.

Par contre, les revenus des personnes les plus riches ont très fortement augmenté. Quelque 46 % de l'augmentation totale des revenus survenue entre 1988 et 2011 ont profité au décile (10 %) le plus riche (figure 1.4). Depuis 2000, 50 % de l'augmentation de la richesse mondiale n'a bénéficié qu'à 1 % de la population mondiale, le pourcentage le plus riche. À l'inverse, la moitié (50 %) la plus pauvre de la population mondiale n'a reçu que 1 % de l'augmentation de la richesse mondiale⁵⁷.

La richesse mondiale s'est très fortement concentrée. Les un pour cent les plus riches

de la planète possédaient 32 % de la richesse mondiale vers 2000, et 46 % vers 2010 (figure 1.5). Les « super riches », qui représentent le dixième des un pour cent les plus riches de la planète, prennent une importance croissante. Aux États-Unis, la part de la richesse nationale appartenant aux super riches est passée de 12 % en 1990 à 19 % en 2008 (avant la crise financière) et à 22 % en 2012. Les critiques ont désigné l'inégalité comme une des principales causes de la crise⁵⁸.

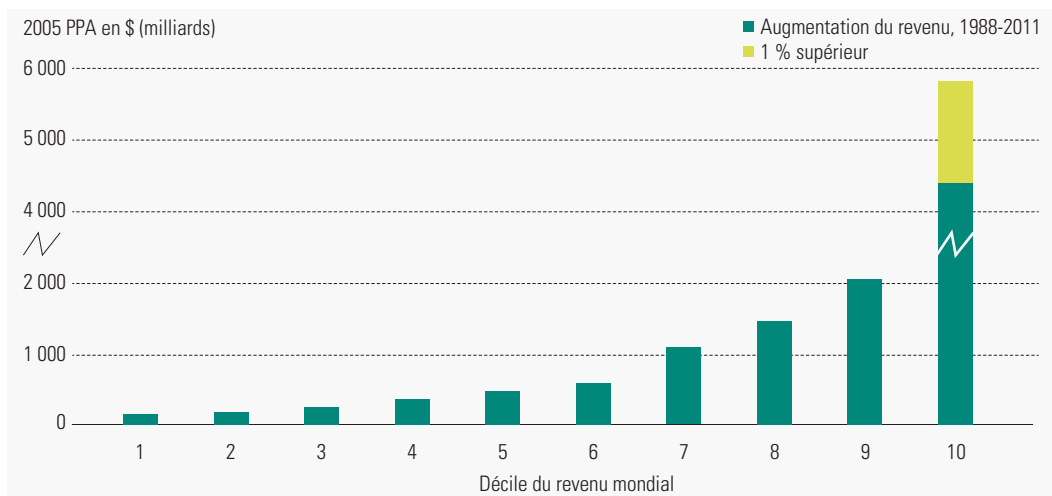
Sur la scène internationale, l'accès aux avantages de la révolution numérique est inégal. Près de 2 milliards de personnes n'utilisent toujours pas de téléphone portable, et seulement 15 % de la population mondiale a un accès haut débit à Internet⁵⁹. 89 % de la population urbaine mondiale a accès à la téléphonie mobile à large bande 3G, contre seulement 29 % de la population rurale⁶⁰.

Le débat sur l'inégalité porte souvent sur l'inégalité verticale, comme l'inégalité entre le décile le plus riche de la population et le décile le plus pauvre, et rarement sur l'inégalité horizontale, comme l'inégalité entre les groupes ethniques. L'analyse de l'inégalité horizontale peut apporter des informations capitales au débat sur l'inégalité (encadré 1.3).

Les privations et inégalités persistantes posent de sérieuses difficultés au développement humain sur au moins trois fronts. Tout d'abord,

FIGURE 1.4

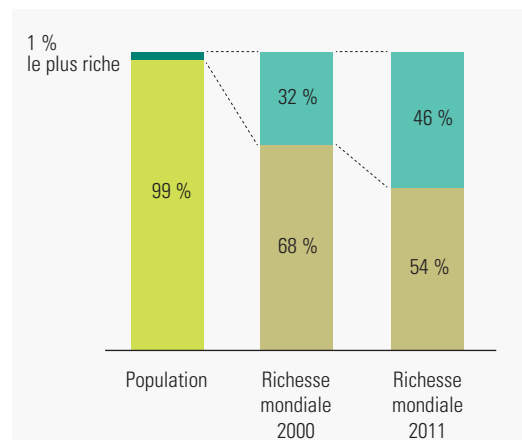
Quelque 46 % de l'augmentation totale des revenus survenue entre 1988 et 2011 a profité au décile le plus riche



Note : PPA désigne la parité de pouvoir d'achat.
Source : Lawson, 2016.

FIGURE 1.5

La richesse mondiale s'est très fortement concentrée



Source : Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après Milanović (2016).

elles entravent les capacités des personnes, et non seulement leur bien-être, mais aussi leurs possibilités d'expression et leur autonomie. Deuxièmement, elles initient et renforcent un processus d'exclusion, de sorte que les pauvres et les autres personnes situées au bas de l'échelle sociale ne peuvent influencer les processus qui façonnent leur vie. Troisièmement, elles créent une société dans laquelle les pauvres n'ont ni

droits ni possibilités, ce qui est injuste.

Dynamique des populations multidimensionnelle

La population de notre planète devrait continuer à croître pour atteindre les 9,7 milliards en 2050 (figure 1.6), ce qui aura cinq grandes conséquences : une urbanisation généralisée, un vieillissement de la population, une expansion de la classe moyenne, des migrations et une explosion démographique des jeunes.

En 2014, plus de la moitié de la population mondiale vivait dans les zones urbaines, une proportion qui devrait atteindre les deux tiers d'ici à 2050, lorsque les villes auront absorbé encore 2,5 milliards de personnes⁶¹. D'ici 2030, le monde devrait comprendre 41 mégapoles qui abriteront chacune plus de 10 millions d'habitants⁶². L'urbanisation a été décrite comme un nouvel horizon à explorer pour le développement, car il ne s'agit pas d'un effet passif du développement mais d'un créateur de valeur : plus de la moitié de l'humanité vit en ville, et les citoyens créent plus de 80 % du produit intérieur brut (PIB) mondial⁶³.

L'urbanisation a été décrite comme un nouvel horizon à explorer pour le développement, car il ne s'agit pas d'un effet passif du développement mais d'un créateur de valeur

ENCADRÉ 1.3

Réflexions sur les inégalités horizontales

Un argument commun aux discussions sur l'inégalité horizontale est que les gens seraient plus favorables à la redistribution au sein de leur propre groupe et moins favorables à la redistribution entre les groupes, parce que le groupe considère que la première forme de redistribution est juste et équitable.

Pourtant, le Ghana et l'Ouganda ont affiché des taux d'approbation nettement plus élevés pour la redistribution entre les groupes ethniques, alors que l'identité ethnique y était aussi marquée que dans d'autres pays. Une forte approbation de la redistribution est donc clairement compatible avec une identification ethnique marquée.

La redistribution est essentielle pour lutter contre l'inégalité horizontale et peut figurer au cœur de la

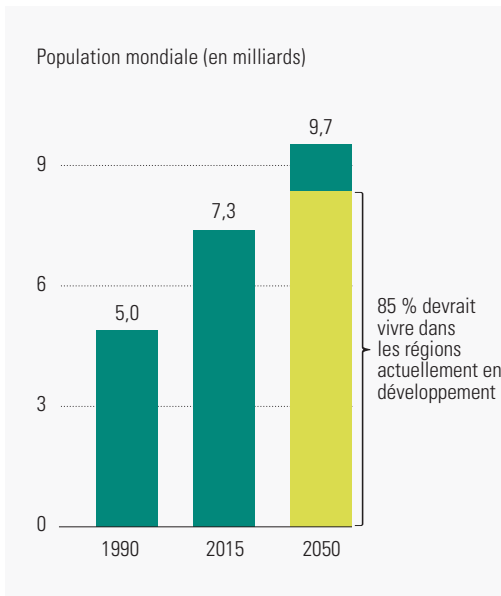
politique publique visant à garantir les droits, la justice et l'égalité dans une société multi-ethnique. De telles politiques auraient des avantages constitutifs (tels que le renforcement des capacités humaines dans divers groupes) et des avantages indirects (tels que l'amélioration de la cohésion sociale).

Les privations constituent une violation des droits de l'homme (qui ont une valeur intrinsèque), et le fait de les surmonter contribue également à jouir d'autres droits et libertés. L'égalité a une valeur intrinsèque (ancrée dans la notion de justice) ainsi qu'une valeur instrumentale, car elle touche d'autres objectifs acceptés. L'inégalité ne se justifie que si elle améliore la situation des plus pauvres ou si elle découle de processus légitimes.

Source : Cornia et Stewart, 2014.

FIGURE 1.6

La population de notre planète devrait continuer à croître pour atteindre les 9,7 milliards en 2050



Source : DAES, 2015b.

Cependant, toute urbanisation n'est pas positive, surtout si elle est imprévue. En effet, l'urbanisation exerce une pression sur les infrastructures et peut altérer la qualité de vie des habitants. Plus de 1 milliard de personnes vivent dans des logements qui ne respectent pas les normes minimales de confort

et d'assainissement, et de nouvelles maisons devront être construites pour 3 milliards de personnes d'ici 2030⁶⁴. Quelque 880 millions de personnes vivent dans des bidonvilles, et près de 40 % de l'expansion urbaine future pourrait se produire dans des bidonvilles⁶⁵. Près de 700 millions d'habitants de taudis urbains ne bénéficient pas d'un assainissement convenable, ce qui accroît, avec l'absence d'approvisionnement en eau potable, les risques de maladies transmissibles telles que le choléra et la diarrhée, surtout chez les enfants⁶⁶. La violence, la toxicomanie et la criminalité augmentent également avec l'urbanisation galopante. Et enfin, l'urbanisation est liée au changement climatique. Les villes sont, avec la prospérité et l'innovation, les principales sources d'émissions de dioxyde de carbone, lesquelles réchauffent notre planète⁶⁷. Beaucoup de grandes villes sont dans les zones côtières de faible altitude, ce qui les expose aux dangers d'inondations provoquées par l'élévation du niveau de la mer et des ondes de tempête.

Du fait du déclin de la fertilité et de l'allongement de la longévité, les personnes âgées constituent dorénavant une part grandissante des populations nationales. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait atteindre 1,4 milliard en 2030 et 2,1 milliards en 2050⁶⁸. Dans les

pays en développement, ce vieillissement de la population fera augmenter le taux de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de personnes en âge de travailler, soit généralement de 15 à 64 ans. Le taux de dépendance des personnes âgées y passera de 13 % en 2015 à 26 % en 2050⁶⁹. Et cela aura de lourdes conséquences sur l'âge de la retraite, les services de santé, les soins aux personnes âgées, la protection sociale et les relations familiales. Dans les pays développés, les populations vieillissantes mettent en difficulté les systèmes de retraite et nécessitent des adaptations des conditions de travail et des services de soins à long terme⁷⁰.

La classe moyenne mondiale, soit les ménages qui dépensent quotidiennement de 10 \$ à 100 \$ par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat, devrait atteindre les 3,2 milliards de personnes en Asie et dans le Pacifique et 1,7 milliard de personnes ailleurs d'ici 2030⁷¹. Sa croissance rapide découle de la hausse observée dans des pays tels que la Chine, où le nombre de ménages appartenant à la classe moyenne (disposant d'un revenu annuel compris entre 11 500 \$ et 43 000 \$) est passé de 5 millions en 2000 à 225 millions en 2015⁷². Mais les définitions nationales de la classe moyenne diffèrent, à la fois quant aux revenus et aux dépenses et en termes relatifs par rapport à une moyenne établie pour la société⁷³.

Comment la croissance de la classe moyenne pourrait-elle influencer le développement humain ? La classe moyenne élargie est plutôt une classe moyenne économique tandis que la classe moyenne traditionnelle constituait un milieu intellectuel, et son approche du débat social, du leadership intellectuel et de la cohésion sociale risque de différer de celle de ses prédécesseurs, qui ont agi comme la conscience de la société, apporté un leadership intellectuel aux mouvements sociaux et culturels et défendu les pauvres et les personnes marginalisées. Dans la plupart des sociétés, les plus jeunes constitueront une classe moyenne économique visant l'innovation et la créativité dans la vie comme au travail. Il est également plus probable qu'ils se considéreront comme des citoyens du monde, ce qui aura des conséquences positives pour les capacités humaines et les possibilités d'avenir.

Néanmoins, la nouvelle classe moyenne risque d'adopter des modes de consommation qui auront des effets négatifs sur la consommation durable. Elle aura peut-être ses propres objectifs sociaux, comme l'entrepreneuriat social, mais elle risque d'être davantage motivée par l'avancement économique personnel. Elle risque également de s'isoler davantage et d'être plus intimement liée à une communauté Twitter ou Facebook qu'à une communauté physique ou un quartier. Elle risque d'avoir de nombreuses relations numériques, mais peu de relations humaines.

La dynamique des populations continuera à changer en raison des migrations vers les pays développés. L'Union européenne comptait 507 millions d'habitants en 2013. Sans immigration, sa population diminuerait pour atteindre les 399 millions d'ici 2080, mais avec l'immigration, elle atteindra les 520 millions⁷⁴. Les États-Unis comptaient 324 millions d'habitants en 2015. Sans immigration, leur population aurait atteint les 338 millions en 2016, mais avec l'immigration, elle a atteint 441 millions. Les variations de population liées aux migrations vont changer non seulement le profil démographique de ces sociétés et d'autres, mais aussi leurs valeurs, leurs normes, leur culture et leurs institutions politiques et sociales, au risque d'engendrer des tensions et des conflits. Un défi du développement humain consistera donc à forger des sociétés multiculturelles pacifiques et cohésives dans de nombreuses régions du monde.

Aujourd'hui, sur les 7,3 milliards d'habitants de notre planète, environ 1,8 milliard sont des jeunes âgés de 10 à 24 ans⁷⁵. Environ 90 % de ces jeunes vivent dans les pays en développement. Le tiers de la population mondiale a moins de 20 ans, et dans une quarantaine de pays d'Afrique, plus de la moitié de la population a moins de 20 ans⁷⁶. Jamais dans l'histoire de l'humanité, la Terre n'a porté autant de jeunes⁷⁷. Les jeunes utilisent activement les technologies de l'information et de la communication, et 30 % sont des « natifs du numérique », ces jeunes âgés de 15 à 24 ans qui utilisent Internet depuis cinq ans ou plus⁷⁸.

Pourtant, 73,3 millions de jeunes sont sans emploi, et 40 % des jeunes appartenant à la population active mondiale sont soit sans emploi soit mal payés⁷⁹. La probabilité que les jeunes n'aient pas d'emploi est trois fois

La classe moyenne mondiale devrait atteindre les 3,2 milliards de personnes en Asie et dans le Pacifique et 1,7 milliard de personnes ailleurs d'ici 2030

Les variations de population liées aux migrations vont changer non seulement le profil démographique des sociétés, mais aussi leurs valeurs, leurs normes, leur culture et leurs institutions politiques et sociales

plus élevée que chez les adultes⁸⁰. Près de 156 millions de jeunes des pays émergents et des pays en développement sont des travailleurs pauvres : ils travaillent, mais ils gagnent moins de 1,90 \$ par jour et vivent dans l'extrême pauvreté, ou ils gagnent entre 1,90 \$ et 3,10 \$ par jour et vivent dans la pauvreté modérée⁸¹. Au cours des 15 prochaines années, les jeunes du monde entier auront besoin de 600 millions d'emplois⁸².

Les milléniaux, soit les personnes âgées de 18 à 34 ans en 2015, doivent travailler plus longtemps (près d'un quart travaillent plus de 50 heures par semaine) et devront prendre leur retraite beaucoup plus tard (un quart prévoient de prendre leur retraite après 70 ans) que leurs grands-parents, soit la génération silencieuse, généralement âgée de 70 à 89 ans (encadré 1.4)⁸³.

La mondialisation : une épée à double tranchant

La mondialisation a longtemps été présentée comme un facteur de croissance. En Chine et en Inde, l'ouverture de l'économie au monde a accéléré la croissance, ce qui a contribué à relever les défis du développement humain, et notamment à réduire la pauvreté, améliorer les résultats en matière de santé et élargir l'accès aux services sociaux de base. En grande partie

ENCADRÉ 1.4

Les milléniaux et la génération silencieuse

- Les milléniaux sont plus instruits.
- La probabilité que les femmes de cette génération travaillent est beaucoup plus élevée.
- Les milléniaux sont confrontés à un marché de l'emploi plus rude.
- La probabilité que les milléniaux se marient est moins élevée.
- La probabilité que les milléniaux appartiennent à une minorité ethnique est plus élevée.
- La probabilité que les milléniaux soient d'anciens combattants est nettement moins élevée.
- Les femmes de cette génération sont plus instruites que les hommes de la même génération.

Source : Patten et Fry, 2015.

grâce à la Chine, le taux d'extrême pauvreté en Asie de l'Est a chuté, passant de 60 % en 1990 à 3,5 % en 2013⁸⁴. Dans 40 pays analysés en 2013, 453 millions de personnes, dont 190 millions de femmes, travaillaient dans les chaînes de valeur mondiales, contre 296 millions en 1995⁸⁵. D'après une étude de 40 pays dont 13 pays en développement, le commerce favorise généralement les personnes les plus pauvres, car elles dépensent plus dans les secteurs commerciaux⁸⁶.

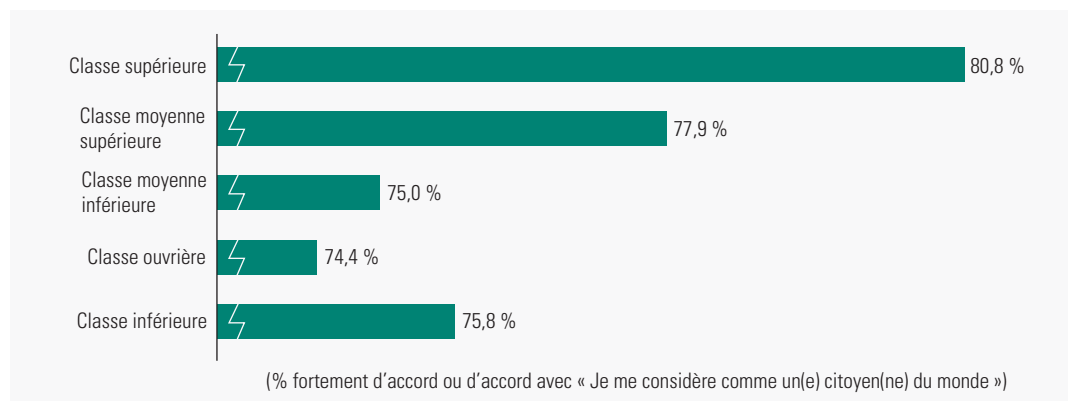
La révolution technologique, et surtout la révolution numérique, a accéléré la mondialisation. Le commerce mondial des marchandises et des services a atteint près de 24 000 milliards de dollars en 2014, contre 13 000 milliards de dollars en 2005⁸⁷. Et enfin, la croissance des flux de biens à forte intensité de connaissances a été 1,3 fois plus rapide que la croissance des flux de biens à forte intensité de main-d'œuvre⁸⁸.

Néanmoins, la mondialisation n'a pas donné lieu au partage de la prospérité prévu. Dans de nombreux pays, les travailleurs non qualifiés ont perdu leur emploi, et les emplois manufacturiers ont disparu. La productivité a bien augmenté, mais cela ne s'est pas toujours traduit par des salaires plus élevés, et l'inégalité de rémunération entre la main-d'œuvre non qualifiée et hautement qualifiée s'est dramatiquement accrue⁸⁹.

Les gens se sont battus au cours de la mondialisation : ceux qui ont récemment franchi le seuil de la pauvreté dans les pays en développement font face à des emplois vulnérables et au caractère informel de leur activité, et la classe moyenne traditionnelle des pays à revenu élevé est confrontée à la stagnation des salaires et à la compression des services sociaux. Dans le monde entier, cette tendance influence les attitudes sociales face à la mondialisation : les gens qui se définissent comme appartenant à la classe moyenne inférieure ou à la classe ouvrière se sentent moins concernés par le concept de citoyenneté mondiale (figure 1.7). Les indicateurs tels que la croissance globale du PIB ou l'évolution positive des personnes extrêmement pauvres, dont la pauvreté diminue, n'en laissent pas entrevoir les causes, mais la frustration peut engendrer une instabilité politique et institutionnelle si elle n'est pas prise en compte.

FIGURE 1.7

Les gens qui se définissent comme appartenant à la classe moyenne inférieure ou à la classe ouvrière se sentent moins concernés par le concept de citoyen du monde



Note : Ces données concernent 59 pays.

Source : Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après World Values Survey, 6^e phase (www.worldvaluessurvey.org/wvs.jsp).

Il semble que selon une opinion largement répandue, la mondialisation profite à une petite élite, mais pas aux masses⁹⁰. Même de nombreux universitaires et décideurs politiques qui se sont montrés favorables à la mondialisation changent d'avis. On a toujours pensé que la mondialisation ne serait pas bénéfique pour tous, mais que ses avantages finiraient par l'emporter sur ses inconvénients⁹¹. La réaction violente à l'encontre de la mondialisation est en train de remodeler la politique dans plusieurs pays. Toutefois, on ne pourra faire marche arrière. Le défi qu'il nous faut relever consiste donc à faire en sorte que la mondialisation ne laisse personne pour compte.

Des populations en marche

Des millions de personnes se déplacent à cause des conflits et des catastrophes, ou en quête de meilleures opportunités économiques. Les conflits endémiques, les actes de violence et les violations des droits de l'homme provoquent d'importants déplacements de populations, tant à l'intérieur des pays que sur la scène internationale.

À la fin 2015, plus de 65 millions de personnes de par le monde ont été déplacées de force (personnes déplacées dans leur pays, réfugiés et demandeurs d'asile). Jamais un tel chiffre, qui dépasse la population de la France ou les populations de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande mises ensemble (figure 1.8), n'avait été atteint depuis la Seconde Guerre

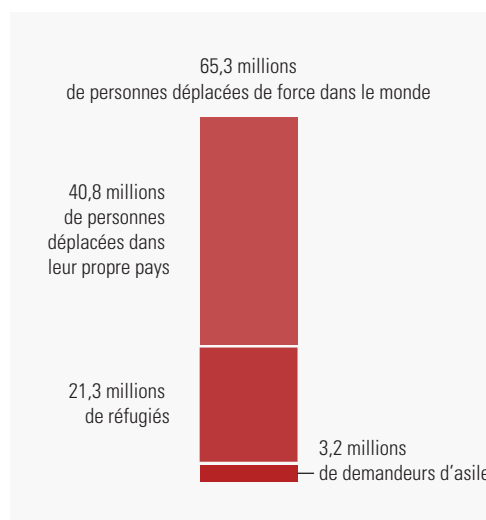
mondiale⁹². Environ 86 % de ces personnes se trouvent dans des pays en développement, ce qui limite le fardeau que représentent les réfugiés pour les pays développés (encadré 1.5)⁹³.

Les enfants sont parmi les principales victimes des déplacements forcés. Près de 50 millions d'enfants ont émigré ou été déplacés de force, et 28 millions d'entre eux ont fui la violence et l'insécurité⁹⁴. Dans ces migrations,

Mondialisation : on ne pourra faire marche arrière. Le défi qu'il nous faut relever consiste donc à faire en sorte qu'elle ne laisse personne pour compte

FIGURE 1.8

À la fin 2015, plus de 65 millions de personnes de par le monde avaient été déplacées de force



Source : Statista, 2016.

ENCADRÉ 1.5

Cinq mythes courants concernant les réfugiés

L'afflux de réfugiés constitue un problème européen

L'Europe n'abrite que 6 % des réfugiés ; 86 % d'entre eux se trouvent dans des pays en développement. À l'échelle mondiale, les six pays les plus riches n'accueillent que 9 % des réfugiés.

Les réfugiés ne sont pas désespérés – ils choisissent d'émigrer

Par définition, les réfugiés sont des gens qui fuient à l'étranger pour échapper à des conflits violents ou à la persécution.

La plupart des réfugiés sont des hommes jeunes et valides

Près de 50 millions d'enfants ont émigré ou été déplacés de force. Ces enfants sont réfugiés, déplacés dans leur propre pays ou migrants.

Les réfugiés et les migrants apportent le terrorisme

Ces quelques dernières années, les attentats les plus meurtriers commis dans le monde entier ont été perpétrés par des citoyens nés dans les pays pris pour cible.

Les pays développés sont surpeuplés et ne peuvent accueillir une population plus nombreuse

En fait, la population de la plupart des pays développés est en baisse, et le dividende démographique de ces pays s'épuise. Les migrations peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre ce problème.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les enfants sont parmi les principales victimes des déplacements forcés

plus de 98 000 enfants sont non accompagnés ou ont été séparés de leur famille⁹⁵.

En outre, les personnes qui émigrent courent des dangers en route et à l'arrivée. Au total, plus de 10 000 migrants ont perdu la vie en 2014 et 2015, et beaucoup d'autres ont été portés disparus.

Les conflits généralisés et l'extrémisme violent

Les conflits généralisés et l'extrémisme violent représentent un véritable défi à notre époque. Les décès liés aux conflits constituent une mesure indirecte de l'absence de paix. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces décès ont connu une tendance à la baisse, sauf en 2000, lorsque la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie a fait au moins 50 000 morts à elle seule⁹⁶. Avec

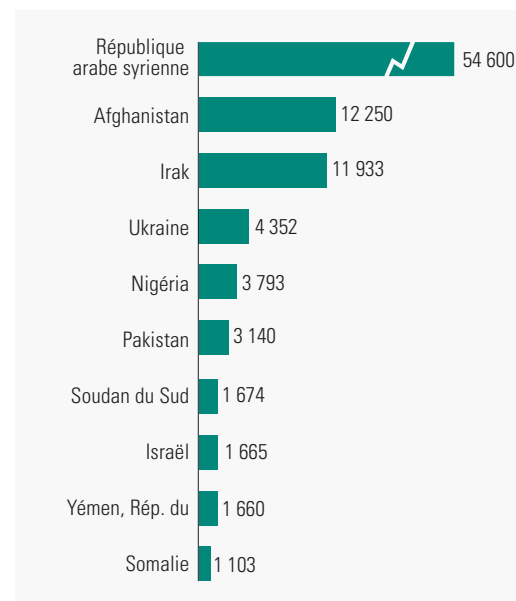
l'escalade du conflit et de la violence extrême en République arabe syrienne, 2014 a vu le plus grand nombre de morts liées aux combats depuis 1989 : plus de 50 000 (figure 1.9)⁹⁷. Dans 17 pays touchés par des conflits qui durent, plus de 56 millions de personnes sont piégées dans le cercle vicieux de la violence et de la faim⁹⁸.

En 2000, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu que la guerre avait des conséquences différentes pour les femmes et a mis l'accent sur la nécessité d'accroître la participation des femmes aux pourparlers de paix⁹⁹. Mais entre 1992 et 2011, seuls 9 % des participants à des négociations de paix étaient des femmes¹⁰⁰. À l'échelle mondiale, moins de 5 % des Casques bleus sont des femmes¹⁰¹.

Il y a eu dans le monde moins de 5 000 incidents dus à l'extrémisme violent et au terrorisme en 2006, mais près de 15 000 en 2014¹⁰². Le nombre de décès dus à l'extrémisme violent et au terrorisme a été pratiquement multiplié par dix depuis 2000, passant de 3 329 victimes à 32 685 en 2014¹⁰³. Et le nombre de morts ne cesse d'augmenter. En Irak, environ 50 000 personnes sont mortes depuis 2003¹⁰⁴. En 2016, plus de 20 000 personnes sont mortes au

FIGURE 1.9

2014 a vu le plus grand nombre de morts liées aux combats depuis 1989 : plus de 50 000



Source : Purdie et Khaltarkhuu, 2016.

cours du conflit interne en Afghanistan, et plus de 10 000 au Yémen¹⁰⁵.

Les pertes économiques liées aux conflits sont estimées à 742 milliards de dollars par an. À côté de ces pertes économiques, les 167 milliards de dollars annuels bruts dépensés par l'aide publique au développement font pâle figure¹⁰⁶. Mais les coûts des conflits et de la violence ne sont pas seulement économiques. Des personnes sont déracinées à cause des conflits et de la violence, elles perdent leurs biens, elles doivent fuir, leurs familles sont brisées, et trop périssent. Environ 600 millions de jeunes vivent dans des situations de fragilité et de conflit, sans travail et avec peu d'espoir¹⁰⁷. Le désespoir les conduit parfois à l'extrémisme violent. Par rapport aux enfants et adolescents non réfugiés, il est cinq fois plus probable que les enfants et adolescents réfugiés ne soient pas scolarisés, ce qui a de graves conséquences pour le développement de leurs capacités¹⁰⁸.

Il existe un lien entre la paix, la stabilité et la sécurité généralisées et non seulement la fin des guerres et des conflits, mais aussi la fin de la violence au sein des sociétés et la sécurité humaine dans le cadre de la vie personnelle et communautaire. La violence est devenue un langage dans de nombreuses sociétés, et l'intolérance une réaction (encadré 1.6).

Des chocs en hausse, des vulnérabilités croissantes

Même si les êtres humains sont extrêmement résilients, le système dans lequel ils vivent et travaillent doit aussi être résilient. Les pandémies, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, les crises économiques et financières et d'autres chocs peuvent ralentir, inverser ou faire dérailler complètement le développement humain. Leurs effets sur le développement humain ne sont pas transitoires, mais ils peuvent devenir permanents. Il faut beaucoup de temps pour se remettre d'un choc. Même six ans après la crise économique et financière de 2008-2009, au moins 61 millions d'emplois en moins que prévu étaient disponibles, à l'échelle mondiale¹⁰⁹. Les cinq années de guerre en République arabe syrienne et leurs retombées en Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban et en Turquie ont coûté près de 35 milliards

ENCADRÉ 1.6

La sécurité humaine, comme les gens la perçoivent

La sécurité humaine signifie pour moi que mes enfants et petits-enfants ne verront jamais d'êtres humains se faire tuer en raison de leur couleur ou de leur tribu, comme j'en ai été témoin en 1994 pendant le génocide des Tutsis au Rwanda.

—*Une professionnelle originaire du Rwanda*

La sécurité humaine signifie pour moi que je peux marcher dans n'importe quelle rue, n'importe où, à tout moment, en portant les vêtements que je veux, et sans crainte.

—*Un homme du Brésil*

Pour moi, personnellement, la sécurité humaine signifie être libre d'être moi-même, en tant que femme transgenre provenant d'Afrique, un continent très oppresseur, être à l'abri de cette violence et me sentir en sécurité.

—*Une ancienne étudiante aux États-Unis*

La sécurité humaine est synonyme de bonne nutrition, de santé et d'éducation, de stabilité et de paix, de prospérité du pays et d'un État fort, de libertés, de justice, de bonne gouvernance démocratique

—*Un fonctionnaire du Yémen*

Pour moi, la sécurité humaine signifie l'égalité entre les personnes, quels que soient leur âge, leur race, leur sexe, leur statut social ou leurs préférences. Cela signifie le respect mutuel entre les citoyens du monde entier.

—*Une étudiante du Bélarus*

La sécurité humaine signifie pour moi avoir la parole. Cela signifie avoir le droit de participer au processus politique, le droit de critiquer les injustices.

—*Un professeur de l'Inde*

La sécurité humaine signifie ne pas m'inquiéter ni penser à mes besoins au quotidien, et jouir de la sécurité.

—*Un fonctionnaire homosexuel des Philippines*

La sécurité humaine désigne pour moi la santé et le bien-être futurs de mes enfants et petits-enfants.

—*Une travailleuse sociale à la retraite de Nouvelle-Zélande*

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Il existe un lien entre la paix, la stabilité et la sécurité généralisées et non seulement la fin des guerres et des conflits, mais aussi la fin de la violence au sein des sociétés et la sécurité humaine dans le cadre de la vie personnelle et communautaire

de dollars, soit l'équivalent du PIB de la République arabe syrienne en 2007¹¹⁰. Il faudra du temps pour retrouver le PIB d'avant la guerre¹¹¹. La restauration de l'infrastructure de la Libye coûtera environ 200 milliards de

dollars au cours des 10 prochaines années¹¹².

Dix-huit millions de personnes vivant avec le VIH, essentiellement des jeunes et des adolescents, ne reçoivent pas d'anti-rétroviraux¹¹³. Les jeunes femmes de 15 à 24 ans risquent davantage de contracter le VIH et représentent 20 % des nouvelles infections à VIH chez les adultes, à l'échelle mondiale¹¹⁴. Environ 1,8 million d'enfants vivent avec le VIH, et seulement la moitié d'entre eux reçoivent un traitement capable de leur sauver la vie¹¹⁵. Plus de 50 % des personnes vivant avec le VIH ne savent pas qu'elles sont contaminées¹¹⁶, et seulement 30 % des jeunes femmes ont des connaissances complètes et correctes sur le VIH¹¹⁷.

Les maladies non transmissibles entraînent 38 millions de décès par an, dont 28 millions dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire¹¹⁸. Le cancer est responsable de 8,2 millions de décès par an, dont 5,7 millions dans les pays en développement¹¹⁹. Près de 2,1 milliards de personnes de par le monde sont en surpoids ou obèses, et 62 % d'entre elles vivent dans des pays en développement¹²⁰. D'après les prévisions, le nombre d'enfants en surpoids doublera d'ici 2030¹²¹.

Les virus Ebola et Zika sont apparus sous la forme d'épidémies dépassant les frontières d'un pays ou groupe de pays. Enfin, les maladies infectieuses développent une résistance aux médicaments antimicrobiens utilisés pour les soigner. Leur prescription excessive et les traitements en cours qui sont interrompus leur permettent de développer une résistance, de sorte que les infections microbiennes constituent aujourd'hui une menace pour la santé humaine. Quelque 700 000 décès par an sont attribués à la résistance aux médicaments antimicrobiens¹²² ; ce nombre pourrait monter en flèche pour atteindre les 10 millions d'ici 2050 et provoquer une baisse du PIB mondial comprise entre 1,1 et 3,8 %. Quelque 28 millions de personnes devraient sombrer dans la pauvreté en raison de résistances aux médicaments antimicrobiens¹²³.

Les catastrophes naturelles touchent environ 218 millions de personnes par an¹²⁴. Les coûts directs totaux des catastrophes et des maladies graves sont semblables. On estime qu'entre 1980 et 2012, les catastrophes ont entraîné la perte de 42 millions d'années de vie humaine,

dont 80 % dans des pays en développement¹²⁵. Plus de 1,4 milliard de personnes et la moitié de la population mondiale se trouvant dans une extrême pauvreté vivent dans des États fragiles et touchés par un conflit. Si aucune mesure n'est prise, d'ici 2030 ce sera le cas de 82 % des personnes vivant dans une extrême pauvreté¹²⁶.

Les déséquilibres entre les besoins des personnes et les capacités de la planète

Chaque année, l'érosion entraîne la perte de 24 milliards de tonnes de terre fertile, et la sécheresse et la désertification entraînent la perte de 12 millions d'hectares de terres. Ces problèmes ont des répercussions sur les conditions de vie et les moyens d'existence de 1,5 milliard de personnes¹²⁷. La désertification pourrait entraîner le déplacement de jusqu'à 135 millions de personnes d'ici 2045¹²⁸. La biodiversité a franchi le seuil critique sur plus de la moitié de la surface terrestre de notre planète¹²⁹. Chaque année, l'homme fabrique 300 millions de tonnes de plastique, mais seulement 15 % sont recyclés, ce qui laisse flotter 46 000 morceaux de plastique par mile carré d'océan, soit environ 17 700 morceaux par kilomètre carré¹³⁰. Mais ce n'est là qu'une infime fraction de la quantité totale de déchets présents en mer, qui nuit à près de 700 espèces marines¹³¹.

On estime à 8,4 millions le nombre de personnes qui ont succombé à la pollution de l'air, de l'eau ou du sol en 2012¹³², et à au moins 6,5 millions le nombre annuel de personnes qui succombent à la pollution de l'air, beaucoup d'autres étant malades¹³³. Le coût des pertes de bien-être dues à la pollution de l'air a été estimé à 5 000 milliards de dollars, dont 60 % dans les régions en développement¹³⁴. Environ 2,7 milliards de personnes dépendent encore de feux de bois ou de déchets qui provoquent une pollution atmosphérique à l'intérieur des habitations touchant tout particulièrement les femmes et les enfants¹³⁵. La pollution atmosphérique à l'intérieur des habitations entraîne environ 3,5 millions de décès par an¹³⁶.

Les forêts et les arbres fournissent des ressources vitales à 1,3 milliard de personnes et dans les pays en développement, seul le revenu agricole des communautés rurales est supérieur

à leur revenu forestier¹³⁷. Entre 60 millions et 200 millions d'autochtones dépendent des forêts pour leur survie¹³⁸. En outre, les forêts ralentissent les changements climatiques car elles font office de poumons pour la planète, et elles renforcent sa résilience en servant de puits de carbone. Malgré cela, la perte annuelle nette de forêts dans les pays tropicaux s'élève à 7 millions d'hectares, soit la superficie de l'Irlande¹³⁹.

Le stress hydrique est un problème capital qui touche plus de 4 milliards de personnes de par le monde¹⁴⁰. Les effets combinés de la croissance des populations, de la hausse des revenus et de l'expansion des villes vont entraîner une augmentation exponentielle de la demande en eau, alors que l'approvisionnement devient plus irrégulier et incertain. L'eau se raréfie dans les États arabes et le Sahel africain, où elle manque déjà, et risque de commencer à disparaître en Afrique centrale ou en Asie de l'Est, où elle se trouve actuellement en abondance. Le PIB de ces régions pourrait baisser de 6 % d'ici 2050 en raison des conséquences des problèmes hydriques sur l'agriculture, la santé et les revenus¹⁴¹.

En 2012, plus de 80 % de l'approvisionnement énergétique primaire mondial provenait des combustibles fossiles, et seulement 16 % provenait de l'énergie renouvelable¹⁴². En 2015, les combustibles fossiles représentaient 55 % des investissements énergétiques mondiaux, et aujourd'hui les entreprises qui exploitent les combustibles fossiles bénéficient de subventions dont le total s'élève à 10 millions de dollars par minute¹⁴³. Environ 1 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité¹⁴⁴. D'ici 2040, le système énergétique de la planète devra desservir 9 milliards de personnes, et une grande partie de l'énergie devra être renouvelable.

Le changement climatique aggravera la dégradation des sols, surtout dans les zones arides, qui occupent 40 % de la superficie terrestre mondiale, qui sont habitées par quelque 2 milliards de personnes et qui subviennent aux besoins de la moitié du bétail mondial¹⁴⁵. D'après les prévisions, d'ici 2030, le changement climatique provoquera encore 250 000 décès supplémentaires par an, à cause du paludisme, des maladies diarrhéiques, du stress thermique et de la malnutrition¹⁴⁶.

Les personnes les plus pauvres sont plus exposées aux chocs liés au climat que la moyenne de la population, et elles risquent davantage de subir des inondations, des périodes de sécheresse et des vagues de chaleur ; de mauvaises récoltes dues à la diminution des précipitations ; une augmentation fulgurante du prix des aliments après des phénomènes météorologiques extrêmes ; et une hausse de l'incidence des maladies après les vagues de chaleur et les inondations. Les pauvres sont aussi plus exposés à des températures élevées et vivent dans des pays où l'on prévoit une diminution de la production alimentaire. Si, face aux changements climatiques, des mesures intelligentes ne sont pas prises dès maintenant, plus de 100 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans la pauvreté d'ici 2030¹⁴⁷. Les changements climatiques peuvent avoir les effets les plus désastreux sur les peuples autochtones, qui comptent davantage sur les ressources naturelles et l'agriculture.

Nos espoirs

Ce que l'humanité a accompli en 25 ans malgré toutes les difficultés qu'elle a rencontrées donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. Oui, sur de nombreux fronts, les progrès ont été inégaux et les privations se poursuivent, mais ce qui a été accompli peut servir de base pour des progrès dans de nombreux domaines. Nous pouvons examiner de nouvelles possibilités de surmonter les difficultés et atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible. La concrétisation de nos espoirs est à notre portée.

Des progrès rapides sont possibles

Certains des impressionnants résultats en matière de développement humain qui ont été obtenus ces 25 dernières années l'ont été dans des régions ou dans des domaines autrefois à la traîne. En Asie du Sud, où l'extrême pauvreté est endémique, le taux d'extrême pauvreté est passé de 44,5 % en 1990 à 15 % en 2013¹⁴⁸. Les revenus moyens des plus pauvres ont augmenté de 40 % entre 2008 et 2013 malgré la crise financière¹⁴⁹. Et entre 2011 et 2014,

Les effets combinés de la croissance des populations, de la hausse des revenus et de l'expansion des villes vont entraîner une augmentation exponentielle de la demande en eau, alors que l'approvisionnement devient plus irrégulier et incertain

700 millions de personnes dans le monde sont devenues titulaires de comptes auprès de banques, d'autres institutions financières ou encore de prestataires de services de paiement mobiles¹⁵⁰.

L'Afrique a relevé son espérance de vie de six ans dans les années 2000. L'Amérique latine et les Caraïbes ont réduit le taux de mortalité des moins de cinq ans de 70 % entre 1990 et 2015¹⁵¹. Les Amériques ont été déclarées exemptes de rougeole¹⁵². Le Guatemala a rejoint trois autres pays d'Amérique latine qui étaient déjà exempts d'onchocercose, plus connue sous le nom de « cécité des rivières »¹⁵³. En Asie du Sud-Est, la proportion de la population qui vit dans des bidonvilles est passée de 40 % en 2000 à 27 % en 2014¹⁵⁴.

En 2005, l'Inde visait à connecter toutes les communautés comptant plus de 1 000 personnes (et toutes les communautés comptant plus de 500 personnes dans les zones de collines, tribales et désertiques) à une route praticable par tous les temps¹⁵⁵. Quatre ans plus tard, 70 % des communautés cibles y étaient connectés. En 2005, l'Éthiopie a lancé le plus grand programme de protection sociale de toute l'Afrique subsaharienne¹⁵⁶. Quatre ans plus tard, 7,5 millions de personnes recevaient une aide en période d'insécurité alimentaire. En 2010, le Sénégal a décidé d'améliorer l'accès à l'électricité dans 191 villages ruraux. En 2012, le nombre de personnes qui y avaient accès était passé de 17 000 à 90 000¹⁵⁷.

Toutes ces améliorations sont des raisons d'espérer que des progrès rapides seront possibles, même dans les régions qui étaient jadis à la traîne. Le monde possède les ressources, la technologie et l'expertise nécessaires pour surmonter les privations humaines. Et la notion de partage de la prospérité nous permet d'espérer que nous sommes prêts à lutter ensemble contre les privations humaines. L'inaction n'est pas envisageable.

Les voix retentissantes des populations

Partout, les individus veulent influencer sur les processus qui déterminent leur vie. Ils font entendre leurs inquiétudes, qui sont notamment liées au recyclage des déchets et aux industries extractives, à l'approvisionnement éthique et aux pratiques commerciales équitables, à la

sécurité des citoyens et aux incidences de l'agro-industrie et de l'industrie pharmaceutique sur la santé publique. Parmi les autres exemples, on peut citer les manifestations contre la mondialisation et le mouvement « Occupy » contre l'inégalité de richesse et de revenu. La technologie et les médias sociaux ont mobilisé l'activisme local et inclus des personnes et des groupes qui n'étaient auparavant pas à même de s'exprimer et de faire entendre leur opinion (encadré 1.7).

Internet rassemble également les gens dans le cadre de contestations hors ligne. En 2014, la plate-forme Avaaz.org a coordonné un rassemblement de plus de 400 000 personnes à Manhattan, sans compter les centaines de milliers de citoyens qui se sont rassemblés dans d'autres villes, pour la « plus grande manifestation pour le climat de toute l'histoire »¹⁵⁸. Le financement participatif permet aux individus d'apporter de petites sommes d'argent à un projet philanthropique qui a besoin de fonds importants. Les donateurs peuvent financer des projets locaux par le biais du financement participatif civique, ou des projets dans d'autres pays par le biais du financement participatif caritatif¹⁵⁹. Spacehive, une plate-forme de financement participatif civique au Royaume-Uni, est spécialisée dans la collecte de fonds pour de petits projets communautaires tels que l'amélioration d'une cour de récréation ou la rénovation d'une école. Elle a déjà recueilli près de 5 millions de livres sterling (plus de 6 millions de dollars) depuis son lancement en 2011¹⁶⁰.

Bien que les pétitions, les manifestations, les collectes de fonds et les publications politiques aient toujours existé, Internet leur a permis d'atteindre un niveau sans précédent et de rassembler des gens du monde entier. Les téléphones portables ont démultiplié les effets des mouvements populaires. La diffusion sur Facebook des agressions policières lors des manifestations en faveur de la démocratie a joué un rôle capital lors du Printemps arabe en 2011¹⁶¹. Les smartphones et la téléphonie mobile sans abonnement accéléreront probablement cette tendance, car ils offrent aux gens de nouveaux instruments de libre expression, même dans les régimes autoritaires.

Plus les gens feront entendre leurs espoirs et leurs aspirations ainsi que leur désespoir et leur

Le monde possède les ressources, la technologie et l'expertise nécessaires pour surmonter les privations humaines. Et la notion de partage de la prospérité nous permet d'espérer que nous sommes prêts à lutter ensemble contre les privations humaines

Le cyberactivisme, une nouvelle forme de participation

Le cyberactivisme est l'engagement politique par le biais d'Internet. Les « citoyens du Net » sont des personnes qui s'emploient à créer des communautés en ligne pour atteindre des objectifs sociaux ou politiques. Mais Internet rassemble également des personnes qui ne participent pas normalement à la vie politique ou publique et qui se sentent tout simplement concernées par un problème précis.

À plusieurs reprises au cours des dernières années, un grand nombre de personnes ont signé des pétitions en ligne pour attirer l'attention des décideurs sur leurs opinions. En 2010, 2 millions de pétitionnaires ont réussi à empêcher des politiciens reconnus coupables de crimes de se présenter aux élections au Brésil. En 2012, une pétition en ligne a recueilli 1,8 million de signatures en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par les Nations Unies. En 2014, 2,3 millions de personnes ont signé

une pétition en ligne pour s'opposer à l'expulsion du peuple massaï de ses terres ancestrales par le gouvernement tanzanien. Depuis 2010, le Royaume-Uni donne l'occasion aux citoyens d'adresser au Parlement une requête sur une question en rassemblant 100 000 signatures.

En 2003, la mobilisation en ligne a donné lieu à des manifestations dans plusieurs pays contre la guerre en Irak. Au cours des 10 dernières années, cette tendance s'est traduite par des manifestations organisées par des organisations de la société civile et des protestations provoquées par des individus qui se rassemblent pour discuter d'une question spécifique, puis qui se désengagent du débat politique. Un aspect important de ces manifestations est leur portée géographique, qui peut aller de plusieurs villes à plusieurs pays.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

frustration, plus la mobilisation pour exiger ce qu'ils veulent sera facilitée. Les voix qui s'élèvent peuvent ainsi devenir une force plus puissante, donner aux autres l'espoir de façonner le monde qu'ils veulent.

Accroître l'ingéniosité et la créativité humaines

L'ingénuité et la créativité humaines ont amorcé des révolutions technologiques et ont traduit ces révolutions en modes de travail, de pensée et de comportement. La technologie se trouve tout autour de nous, et parfois en nous : biotechnologie, technologie numérique, nanotechnologies, neurotechnologies, technologies vertes et ainsi de suite. La révolution numérique a démarré il y a un certain temps. Le nombre d'appareils connectés dans le monde devait passer de 9 milliards en 2012 à 23 milliards en 2016¹⁶². Selon certaines estimations, la contribution d'Internet au PIB mondial s'élèverait à 4 200 milliards de dollars en 2016¹⁶³.

Les innovations de la révolution technologique vont de la technologie en trois dimensions à la banque numérique, des livres électroniques à l'e-commerce, de l'économie de la mutualisation au travail participatif. Les

économies se sont individualisées pour faire concorder l'offre et la demande de pair à pair. Le marché du travail ne nécessite pas un lieu de travail traditionnel, et le processus en cours a créé des possibilités pour beaucoup tout en rendant le travail précaire ou même vulnérable pour beaucoup d'autres.

La téléphonie mobile et les services Internet mobiles offrent aux gens de nombreuses nouvelles possibilités, telles que l'accès à une information dynamique sur les prix (comme au Niger), des gains de productivité (comme au Maroc), la création d'emplois dans les industries axées sur la technologie et des services relatifs au marché du travail. Ils ont aidé les entrepreneuses pauvres en leur donnant des informations en matière de marketing (comme au Bangladesh) et contribué à l'inclusion financière des personnes pauvres grâce à des services bancaires mobiles (comme au Kenya)¹⁶⁴.

La révolution numérique fait naître l'espoir de relever des défis considérables, par exemple assurer la sécurité alimentaire, surmonter les problèmes de santé, lutter contre le changement climatique et répondre à nos besoins énergétiques. La mise au point de l'immunothérapie a ouvert la voie à une lutte couronnée de succès contre différents types de cancers tels que le cancer du sein. L'impression

Plus les gens feront entendre leurs espoirs et leurs aspirations ainsi que leur désespoir et leur frustration, plus la mobilisation pour exiger ce qu'ils veulent sera facilitée

Les femmes sont devenues actives dans des domaines dans lesquels elles n'étaient traditionnellement pas actives, et elles excellent dans tous les aspects de la vie auxquels elles prennent part

en trois dimensions permet de produire des prototypes industriels et des tissus humains. L'informatique en nuage pourra améliorer l'accès aux services en ligne des technologies de l'information pour les entreprises et les gouvernements moyennant un faible coût et susciter l'apparition de nouveaux produits et services en ligne pour des millions de producteurs et des milliards de consommateurs.

La poursuite des progrès relatifs à l'autonomisation des femmes

Les femmes ont fait de grands progrès dans tous les domaines de la vie. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ne sont pas des problèmes annexes au débat sur le développement, mais une des grandes dimensions du discours sur le développement aux niveaux local, national et mondial.

Les femmes se sont avérées être des acteurs économiques productifs, des décideurs prudents, des dirigeants visionnaires, des bénévoles pleins de compassion et des soldats de la paix constructifs. Et beaucoup de femmes élargissent leurs horizons.

Grâce à l'initiative « Bienvenue à l'école », lancée au Népal, qui met essentiellement l'accent sur les filles et les groupes défavorisés, 470 000 enfants supplémentaires dont 57 % de filles ont été scolarisés dans la première année de sa mise en œuvre, en 2005¹⁶⁵. La politique du Népal concernant les adolescentes était initialement axée sur la santé et l'éducation, mais elle englobe désormais les besoins en matière d'emploi, le renforcement des compétences et la participation civique¹⁶⁶.

L'accès à des perspectives d'embauche et à la finance a ouvert des possibilités pour de nombreuses femmes pauvres. Aux Philippines, la loi sur le développement des femmes permet à celles-ci d'emprunter de l'argent, d'obtenir des prêts, de réaliser des opérations sur titres et de crédit, et d'accéder à des prêts dans le cadre de la réforme agraire et des programmes de réinstallation, aux mêmes conditions que celles offertes aux hommes¹⁶⁷. En Afrique du Sud et aux États-Unis, les services financiers sont réglementés de la même façon pour éviter la discrimination fondée sur le genre¹⁶⁸.

L'Ordonnance n° 473/2014 de la Roumanie soutient les entrepreneuses en finançant leurs

meilleurs plans d'activités¹⁶⁹. Elle vise à cultiver l'esprit d'entreprise au sein des entreprises appartenant à des femmes. Le Bangladesh encourage la participation des femmes à la population active, avec l'ambition de porter la proportion de femmes qui font partie de la population active de 34 % à 82 % en 2026, ce qui entraînera une hausse de son PIB de 1,8 point de pourcentage¹⁷⁰. En République démocratique du Congo, un nouveau code de la famille est en cours d'élaboration pour soutenir les femmes dans les affaires¹⁷¹. Tous ces efforts contribuent à l'autonomisation économique des femmes, qui doit être conceptualisée de manière appropriée (encadré 1.8).

Les femmes sont devenues actives dans des domaines dans lesquels elles n'étaient traditionnellement pas actives, et elles excellent dans tous les aspects de la vie auxquels elles prennent part, même dans les sociétés où les femmes ont dû faire face à de grands obstacles pour sortir de leurs rôles traditionnels. Pensons à la réussite de Kimia Alizadeh, l'athlète iranienne aux Jeux olympiques de 2016, qui a non seulement participé, mais remporté une médaille¹⁷². Les Émirats arabes unis comptent aujourd'hui une femme pilote de chasse¹⁷³.

Les femmes réclament l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie. Près de 15 000 personnes ont récemment signé une pétition en ligne en Arabie saoudite pour demander au gouvernement d'abolir le système de tutelle du pays, qui empêche les femmes de se livrer à des tâches fondamentales sans l'autorisation d'un parent de sexe masculin ou sans être accompagnées¹⁷⁴.

La société accepte et apprécie petit à petit ce que les femmes peuvent réaliser et leur contribution. Les normes, les valeurs et les cadres juridiques évoluent. La Côte d'Ivoire s'attaque à la discrimination juridique à l'égard des femmes¹⁷⁵. Alors que dans les années 1990, très peu de pays offraient aux femmes une protection légale contre la violence, aujourd'hui 127 pays le font. Une des explications en est la sensibilisation réussie relative au coût humain et économique de ces violences¹⁷⁶. Le Liban punit désormais la violence domestique. Le Pérou interdit le harcèlement sexuel dans les lieux publics. La Hongrie a érigé au rang d'infraction pénale la violence économique, en tant que forme de violence domestique. Le Cabo Verde a adopté en 2011 une nouvelle

Cinq idées fausses concernant l'autonomisation économique des femmes

- *La contribution économique des femmes est limitée lorsque celles-ci n'ont pas d'emploi.* À l'échelle mondiale, il y a moins de femmes que d'hommes qui ont un emploi rémunéré. En 2015, 36 % des femmes et 44 % des hommes travaillaient à temps plein pour un employeur. Toutefois, la contribution économique des femmes sous la forme de soins non rémunérés et de travaux domestiques est remarquable : une enquête de 2011 menée dans 46 pays a montré qu'en moyenne, 28 % des femmes et 6 % des hommes consacraient trois à cinq heures par jour aux travaux ménagers.
- *La participation économique des femmes est synonyme de l'autonomisation économique des femmes.* L'augmentation du nombre de femmes dans la population active constitue un objectif important, mais si les conditions de travail des femmes sont mauvaises, cela risque de ne pas contribuer à leur autonomisation. Les femmes connaissent souvent des conditions de travail défavorables telles que l'exploitation, les travaux dangereux ou associés à une stigmatisation, les bas salaires et l'insécurité de l'emploi.
- *L'égalité des sexes et les résultats positifs en matière de développement au sens large sont automatiquement liés.* On a pu constater que l'égalité des sexes favorisait la croissance économique, la réduction de la pauvreté des ménages et le développement humain, mais l'inverse n'est pas toujours vrai. Cela veut dire que les gouvernements doivent accorder une attention particulière à l'égalité des sexes et ne pas compter uniquement sur la croissance pour l'atteindre.
- *Ce qui fonctionne pour un groupe de femmes fonctionnera pour un autre.* Les femmes du monde entier sont souvent confrontées à des obstacles semblables, comme un accès limité aux biens et aux services financiers, un manque de protection sociale et la charge des soins non rémunérés. Néanmoins, les contextes démographiques, économiques et culturels contribuent également à ces obstacles et rendent l'expérience de chaque femme différente de celle des autres. Les décideurs politiques ne doivent pas considérer que les femmes constituent un groupe homogène et appliquer des solutions normalisées aux questions de genre. Des approches sur mesure sont nécessaires.
- *Le principal défi à relever consiste à renforcer les compétences et les aspirations individuelles des femmes.* La capacité des femmes à saisir les occasions économiques peut considérablement s'améliorer grâce à un soutien individuel, par exemple par une formation en matière de gestion d'entreprise, mais il est indispensable de s'attaquer en même temps aux causes structurelles de l'inégalité entre les sexes. Une enquête menée en 2009 dans 67 pays a montré que 20 % des hommes estimaient que les femmes ne devraient pas être autorisées à avoir un emploi pour lequel elles sont qualifiées en dehors de leur foyer.

Source : Hunt et Samman, 2016.

loi visant à combattre la violence basée sur le genre¹⁷⁷. L'État de Palestine a récemment élaboré la première stratégie nationale de la région arabe destinée à combattre la violence à l'égard des femmes, avec la participation de femmes qui ont survécu à des actes de violence.

El Salvador a obtenu sa première condamnation dans une affaire de féminicide suite à l'adoption d'un protocole national destiné à guider les enquêtes¹⁷⁸. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes travaille avec le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour promouvoir l'adoption d'un modèle régional

de protocole pour les enquêtes relatives aux féminicides¹⁷⁹. La Gambie et la République-Unie de Tanzanie ont interdit le mariage des enfants et porté l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans¹⁸⁰. Au Mozambique, épouser la victime du viol que l'on a commis n'est plus un motif valable de défense pour les violeurs¹⁸¹.

Les pays dans lesquels l'état de droit est appliqué disposent également de plus de lois respectant l'égalité entre les sexes¹⁸². Des tribunaux spécialisés dans les actes de violence à l'égard des femmes peuvent contribuer à offrir une action en justice efficace. Au Brésil, la loi Maria da Penha a permis de créer des tribunaux spécialisés dans la violence conjugale

Les pays dans lesquels l'état de droit est appliqué disposent également de plus de lois respectant l'égalité entre les sexes

et familiale. En Inde, la réforme de la loi sur l'héritage a amélioré la liberté économique des femmes qui sont désormais en mesure de doubler les dépenses consacrées à l'éducation de leurs filles grâce à une épargne accrue.

Remettre petit à petit certains tabous en question

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs sujets qui étaient rarement débattus et recevaient des réponses inadéquates ont fait l'objet d'une attention accrue de la part du grand public, de la société civile et des décideurs politiques. Les groupes de personnes qui ont bénéficié de ces progrès sont notamment les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres et les personnes intersexuées, les femmes et les filles qui ont subi des mutilations génitales et l'excision féminines, et les rescapées de la violence fondée sur le sexe. Des mariages homosexuels se tiennent dans plus d'une vingtaine de pays¹⁸³. De nombreux pays reconnaissent les unions civiles, le partenariat enregistré et la cohabitation libre. Même si les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et personnes intersexuées n'ont des droits constitutionnels égaux que dans cinq pays, leur existence est au moins reconnue et leurs problèmes sont discutés dans diverses plateformes, y compris aux Nations Unies¹⁸⁴. Selon un rapport publié par GLSEN, la situation des étudiants lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués aux États-Unis connaît sans doute une amélioration progressive, mais elle reste problématique¹⁸⁵. De nombreuses organisations de la société civile comme OutRight action international œuvrent pour apporter une solution à ces problèmes.

Plusieurs pays ont mis en œuvre des réformes juridiques pour réduire les mutilations génitales et l'excision féminines, le féminicide, les agressions à l'acide et les crimes d'honneur. La Gambie a interdit les mutilations génitales et l'excision féminines¹⁸⁶. El Salvador et le Mexique ont adopté des réformes juridiques qui définissent le féminicide comme une infraction pénale et ont adopté des mesures pour prévenir et réprimer ces crimes¹⁸⁷.

Le Bangladesh a adopté en 2002 sa première loi interdisant les agressions à l'acide, et y a rajouté ultérieurement la peine de mort en guise de sentence¹⁸⁸. Les agressions à l'acide au Bangladesh

y sont passées de 494 cas en 2002 à 59 en 2015. L'Inde a modifié son code pénal en 2013 pour reconnaître les agressions à l'acide comme des infractions pénales¹⁸⁹. Au Pakistan, des femmes parlementaires, des dirigeants politiques et des avocats privés ont activement soutenu la nouvelle législation pour lutter contre les attaques à l'acide envers les femmes¹⁹⁰. La Colombie connaît une centaine d'attaques à l'acide par an, de sorte que le pays a renforcé son cadre législatif et a promulgué une loi en janvier 2016 pour imposer des peines de 12 à 50 ans d'emprisonnement pour les coupables¹⁹¹.

La Fondation Survivor Acid, active au Bangladesh, au Cambodge et en Inde, offre un soutien aux victimes des agressions à l'acide¹⁹². Dans l'État de Palestine, un service d'assistance téléphonique dédié, incluant des mécanismes de conseil et d'orientation en ligne, a déjà fourni des informations à 18 000 appelantes, sauvant potentiellement autant de vies¹⁹³.

Sensibilisation accrue à la préservation de l'environnement

La sensibilisation à la préservation de l'environnement a progressé. Elle est beaucoup plus présente dans le programme de développement mondial aujourd'hui que dans les années 1990 (encadré 1.9). Le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique le confirment. Cette mise en avant résulte des changements que nous pouvons désormais tous percevoir dans l'environnement, les ressources naturelles et le climat. Ces changements nous imposent de transformer la façon dont nous produisons, consommons, et fonctionnons afin de préserver notre capacité et celle des générations futures à vivre sur la planète.

Il est de plus en plus clair que les ressources naturelles sont la responsabilité de tous, depuis les individus jusqu'aux institutions mondiales. Ce sont des ressources mondiales communes, c'est-à-dire qu'elles sont limitées (leur surexploitation par les uns réduit leur disponibilité pour d'autres utilisateurs) et que tout le monde peut y accéder relativement librement (réguler leur consommation est difficile). Leur gestion doit donc être mondiale, mais les actions nationales et locales peuvent avoir des répercussions considérables. La pollution d'une rivière par une

Plusieurs pays ont mis en œuvre des réformes juridiques pour réduire les mutilations génitales et l'excision féminines, le féminicide, les agressions à l'acide et les crimes d'honneur

ENCADRÉ 1.9

La reconnaissance croissante de l'importance de la viabilité environnementale

En 1992, un sommet historique organisé à Rio de Janeiro a conduit à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En 2000, la viabilité environnementale a été intégrée dans les huit objectifs du Millénaire pour le développement, et, par la suite, dans la plupart des stratégies nationales et internationales de développement. En 2005, lors du Sommet mondial pour le développement social, la viabilité environnementale a été reconnue comme l'un des trois piliers du développement durable, aux côtés du développement économique et du développement social.

L'année 2015 fut une année charnière, avec l'adoption du Programme 2030 qui a attiré une attention sans précédent sur la viabilité

environnementale et le changement climatique, et avec la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, accord dans lequel 195 États membres se sont engagés à réduire les émissions de carbone. Trois des 17 objectifs de développement durable sont dédiés à la viabilité environnementale, et tous les autres appellent à des pratiques respectueuses de l'environnement dans leurs domaines respectifs. L'épuisement des ressources de plus en plus perceptible et le changement climatique mettent en évidence l'importance d'intégrer la viabilité environnementale dans les stratégies de développement pour le bien des générations actuelles et futures.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

seule usine peut épuiser les ressources naturelles le long des berges sur des kilomètres en aval et polluer les réserves d'eau souterraine sur une superficie plus grande encore. Répétées par des millions de personnes, des actions positives individuelles peuvent également faire une différence.

L'agriculture et le développement climato-intelligents gagnent en popularité. Par exemple, environ 500 000 panneaux solaires ont été installés chaque jour en 2015, une croissance sans précédent qui fait que l'énergie renouvelable représente désormais la plus grande capacité installée dans le monde¹⁹⁴. Sur une seule journée, le 11 juillet 2016, l'Inde a planté 50 millions d'arbres pour lutter contre le changement climatique¹⁹⁵. En 2015, 247 000 voitures électriques se sont vendues en Chine¹⁹⁶. Les initiatives de tarification du carbone portent désormais sur 13 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre¹⁹⁷. La valeur du commerce des biens environnementaux a presque triplé entre 2001 et 2012, passant de 231 à 656 milliards de dollars¹⁹⁸. Selon certaines estimations, la valeur du marché des biens et services environnementaux atteindra 1 900 milliards de dollars d'ici 2020. Le commerce peut également faire davantage pour diffuser les technologies vertes. Une nette évolution des dépenses en matière d'énergie propre a été observée en 2015. 313 milliards de dollars ont été investis dans les

sources d'énergie renouvelables et 221 milliards dans l'efficacité énergétique¹⁹⁹.

Mais la conscience de la préservation de l'environnement doit prendre de la hauteur. Par exemple, le changement climatique n'est pas qu'une question environnementale ou scientifique. Olafur Eliasson, artiste et fondateur de Little Sun, fait valoir que la culture a quelque chose à offrir afin d'internaliser le changement climatique et d'agir sur ses paramètres critiques (voir la contribution spéciale).

Des engagements mondiaux plus forts

Au fil des ans, les gens se sont habitués à des débats houleux menant à une impasse aux niveaux national, régional et mondial. Mais des décombres émergent les jeunes pousses d'un consensus mondial visant à bâtir un monde durable pour les générations futures. Le Programme 2030 adopté par 193 États membres des Nations Unies le 25 septembre 2015 est l'une des plus importantes plateformes de promotion des efforts visant à éradiquer la pauvreté d'ici 2030 et à bâtir un avenir durable²⁰⁰. Ce Programme comprend 17 objectifs de développement durable, 169 cibles et 230 indicateurs (encadré 1.10).

Parallèlement, les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont atteint un accord historique le

Malgré des débats houleux qui ont mené à des impasses aux niveaux national, régional et mondial, des décombres émergent les jeunes pousses d'un consensus mondial visant à bâtir un monde durable pour les générations futures



La puissance de la culture comme moteur de l'action

Mon fils m'a récemment demandé s'il avait évité l'émission de beaucoup de CO₂ en utilisant la lampe solaire Little Sun de ma création. Il voulait aussi savoir pourquoi une tonne de CO₂ ne tombe pas par terre, puisqu'elle pèse si lourd. Et où va-t-elle, alors ? Pour lui, une tonne est lourde et solide, et ne peut être une masse immatérielle répartie dans l'atmosphère. Ses questions m'ont ouvert les yeux sur mes propres lacunes en matière de CO₂.

Quand j'avais son âge, à la fin des années soixante-dix, le changement climatique n'était pas un sujet de conversation. La nature était là où je passais mes étés, dans une tente sur les hauts plateaux islandais, et contrastait furieusement avec Copenhague où je vivais. Ces royaumes naturel et artificiel ne pouvaient pas être plus différents. Mais aujourd'hui, il n'y a plus de nature exempte d'activité humaine. Notre survie et notre avenir dépendent de la compréhension des effets du CO₂ et de notre capacité à agir en fonction.

Mais qu'en savons-nous au juste ? Qu'est-ce, par exemple, qu'une tonne de CO₂ ? Est-elle chaude ou froide, humide ou sèche ? Il est peut-être utile de savoir qu'une tonne de CO₂ peut ressembler à un cube de la taille d'une maison de trois étages, ou une fois congelé, à un bloc de glace sèche d'environ 0,67 mètre cube. Mais qu'est-ce que ça m'apporte réellement, si j'ignore la quantité de CO₂ je produis en un an ou en un jour ordinaire ? Qu'est-ce que ça m'apporte si je ne ressens pas ma relation avec la planète Terre ?

Nous avons besoin de la science pour nous dire que le poids du CO₂ est basé sur la masse atomique de ses molécules. Un scientifique peut me dire qu'une tonne de CO₂ équivaut à la dépense d'énergie d'une maison pendant environ un mois, d'une petite voiture roulant pendant deux jours non-stop ou d'un Boeing 747 volant pendant moins de deux minutes, et qu'en raison de l'effet de serre, des quantités excessives de CO₂ dans l'atmosphère conduisent au réchauffement climatique.

Mais pour beaucoup de gens, la science seule ne suffit pas à les faire passer à l'action. Ce qui m'a frappé, quand je cherchais ces informations, c'est que ces concepts m'étaient familiers, que je les avais vus plus d'une fois dans les médias et que j'en savais en quelque sorte déjà beaucoup. Je me suis dès lors demandé pourquoi ma connaissance ne se traduisait pas en actions, alors que l'enjeu est tellement important.

C'est là que la culture entre en jeu. La culture peut nous aider à comprendre des informations et des concepts abstraits d'une manière qui nous interpelle. Les arts visuels, le théâtre, la poésie, la littérature, la danse, l'architecture et la créativité au sens large nous aident à construire une relation avec des idées abstraites, ce qui les rend concrètes, et nous les fait ressentir. La culture peut rajouter un élan de motivation à nos connaissances scientifiques. Attention cependant, la culture peut amener les gens au bord de l'action sans qu'ils n'agissent concrètement. Elle ne

nous dit pas quoi faire ou penser, mais nous permet de le découvrir par nous-mêmes. Aujourd'hui, en politique, nous sommes bombardés de messages faisant appel à l'émotion, souvent liés à des idées populistes et clivantes. À l'opposé, la beauté des arts et la culture est qu'ils permettent l'émergence d'espaces dans lesquels les gens peuvent avoir des opinions divergentes sans se désunir, et où ils peuvent partager leurs expériences individuelles et collectives, et, ce faisant, former des communautés diversifiées fondées sur l'inclusion plutôt que sur l'exclusion. Des expériences comme celles-ci peuvent devenir des exercices de démocratie, inspirer confiance en nous-mêmes et dans la société.

Quand je travaille dans mon atelier, je m'inspire du fait que les neuroscientifiques et les psychologues admettent que le cerveau dispose de deux systèmes différents pour traiter les informations : l'un est analytique et traite les faits et les données, et l'autre est fondé sur l'expérience et traite les émotions et les intuitions. Le système expérientiel, qui s'active par exemple lorsque vous vous trouvez face à une œuvre d'art, tend à être le plus puissant facteur de motivation. Une grande partie de la communication sur le changement climatique, cependant, se concentre sur l'analyse, en essayant de raisonner les gens pour qu'ils modifient leur comportement. Bien qu'il soit évidemment important d'ancrer l'action par la connaissance et la pensée rationnelle, nous devons aussi comprendre le rôle central que notre système expérientiel joue dans la motivation à l'action.

Ice Watch, une intervention artistique que j'ai créée avec Minik Rosing, géologue et expert du Groenland, suscite une approche expérientielle en mettant les gens en contact direct avec la réalité physique du changement climatique. En 2015, lors de la COP21 à Paris, nous avons posé près de 100 tonnes de glace du Groenland sur la place du Panthéon. Les visiteurs ont touché les blocs de glace en fusion, ont collé leur oreille contre eux et y ont même goûté. Lorsque nous les avons interrogés, la plupart décrivaient des sentiments. Ils se sentaient touchés. Certains ont décrit le bruit de la glace qui fond, ressemblant à des explosions miniatures, comme si les petites poches d'air comprimé congelé depuis des millénaires dans la glace turquoise nous parlaient depuis le passé. Le contact avec la glace donnait une idée de sa fragilité, du passé et du lointain Arctique. C'était à la fois concret, physique et temporel, ainsi qu'abstrait et contemplatif. Mises ensemble, ces expériences émotionnelle et intellectuelle ont permis à chacun d'entre nous d'accueillir le débat sur le climat en notre sein, ouvrant la voie à une compréhension intérieure de notre environnement et de la planète en mutation.

La culture peut inspirer les gens à passer de la réflexion à l'action, elle est capable d'insuffler un changement social majeur. Ce n'est qu'en unissant la tête et le cœur que nous parviendrons à bâtir un avenir pour la planète grâce à des actions positives et fortes pour le climat.

Olafur Eliasson

Artiste et fondateur de Little Sun

Les objectifs de développement durable**Objectif 1**

Éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2

Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Objectif 3

Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

Objectif 4

Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie

Objectif 5

Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles

Objectif 6

Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable

Objectif 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9

Mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10

Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Objectif 11

Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables

Objectif 12

Instaurer des modes de consommation et de production durables

Objectif 13

Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions¹

Objectif 14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Objectif 17

Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

1. Reconnaissant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal cadre international et intergouvernemental de négociation des mesures à adopter à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.

Source : Nations Unies, 2015c.

12 décembre 2015, à Paris, ouvrant une toute nouvelle ère au bout de vingt ans d'efforts climatiques internationaux. À l'issue de quatre années de négociations, ce traité est le premier à inscrire les pays développés et les pays en développement dans un cadre commun. Il les

exhorte tous à faire un maximum d'efforts et à renforcer leurs engagements dans les années à venir²⁰¹. Toutes les parties doivent dorénavant publier régulièrement des rapports sur leurs émissions et sur les efforts qu'elles déploient pour mettre en œuvre leurs engagements, et se

Les liens entre l'approche du développement humain, le Programme 2030 et les objectifs de développement durable se renforcent mutuellement

soumettre à un examen international. L'Accord de Paris sur les changements climatiques est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Plus de 70 pays, qui représentent près de 60 % des émissions mondiales, l'ont ratifié²⁰².

Le premier Sommet de l'ONU pour les réfugiés, qui s'est tenu en septembre 2016, a réuni les pays membres dans le but de les mettre d'accord quant à une manière plus humaine et coordonnée de réagir aux risques que courent les réfugiés et les migrants et qu'ils se préparent aux défis à venir. Il a abouti à la Déclaration de New York, une série d'engagements nationaux et internationaux (voir chapitre 6).

Une récente décision historique rendue par la Cour pénale internationale de La Haye a condamné à neuf ans de prison un militant islamique du Mali qui a contribué à la destruction des sanctuaires légendaires de Tombouctou²⁰³. Ce procès fut unique pour deux raisons : pour la première fois, ce tribunal jugeait une personne uniquement pour la destruction de biens culturels, qualifiée de crime de guerre, et pour la première fois encore, il était amené à juger un militant islamique.

Le cadre du développement humain et le Programme 2030

Le cadre du développement humain et le Programme 2030 ont trois liens analytiques en commun (figure 1.10) :

- Ils sont tous deux ancrés dans l'universalisme : l'approche du développement humain en mettant l'accent sur le renforcement des libertés pour chaque être humain ; le Programme 2030 en se concentrant sur l'objectif de ne laisser personne pour compte.
- Ils ont tous deux les mêmes priorités fondamentales : éliminer l'extrême pauvreté, mettre un terme à la faim, réduire les inégalités, assurer l'égalité des sexes et ainsi de suite.

- Ils ont tous deux la durabilité comme principe directeur.

Les liens entre l'approche du développement humain, le Programme 2030 et les objectifs de développement durable se renforcent mutuellement de trois façons. Premièrement, les éléments analytiques de l'approche du développement humain consolident le socle conceptuel du Programme 2030. De même, des éléments du Programme 2030 enrichissent l'approche du développement humain.

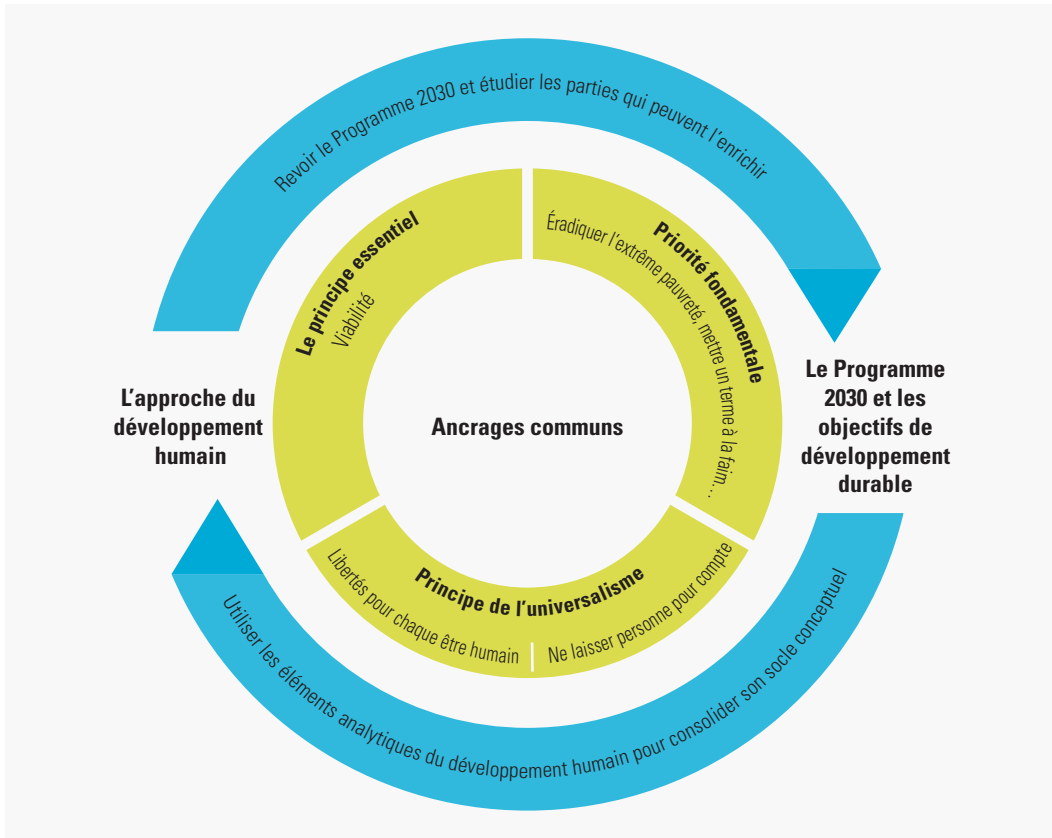
Deuxièmement, les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent être utilisés avec les indicateurs du développement humain pour évaluer les avancées vers la réalisation des objectifs de développement durable. De même, l'approche du développement humain peut ajouter d'autres indicateurs à ceux des objectifs de développement durable et ainsi les compléter.

Troisièmement, les Rapports sur le développement humain peuvent être un outil de plaidoyer extrêmement puissant pour le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. À leur tour, les objectifs de développement durable peuvent être une bonne plate-forme pour accroître la visibilité de l'approche du développement humain et des Rapports sur le développement humain jusqu'en 2030.

L'universalisme figure au cœur du développement humain. Et étant donné les progrès réalisés dans le domaine du développement humain ces 25 dernières années et l'espoir qu'ils suscitent, nous devons et nous pouvons arriver au développement humain pour tous. Cependant, il nous faut relever des défis considérables pour abattre les obstacles au développement humain universel. Ainsi, l'universalisme du développement humain ne doit pas rester un pur principe philosophique. Il doit se concrétiser pour que nous étudions qui le développement humain n'atteint pas, où, et pourquoi il n'atteint pas tout le monde, ce que nous ferons au chapitre 2.

FIGURE 1.10

Les liens analytiques entre le cadre du développement humain et le Programme 2030



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Chapitre 2

L'universalisme :
des principes à
la pratique

Infographie 2.1 Obstacles à l'universalisme



2.

L'universalisme : des principes à la pratique



Le développement humain a fait d'impressionnants progrès dans de nombreux domaines au cours des 25 dernières années. Davantage d'enfants sont scolarisés, nous vivons plus longtemps, les revenus ont augmenté et les populations de pays démocratiques peuvent exercer une plus grande influence sur leur société et sur leur avenir. Les progrès n'ont cependant pas été universels, et toutes les vies n'ont pas été améliorées. Tel est le constat à l'origine de l'accord intergouvernemental sur le Programme 2030, dont l'objectif est de ne laisser personne pour compte. Car des millions de personnes sont dans l'incapacité de réaliser leur plein potentiel à cause des privations qu'elles subissent dans plusieurs dimensions du développement humain : manque de revenus et de moyens d'existence stables, faim et malnutrition, absence d'accès ou accès limité aux services sociaux, peur de la violence et des discriminations, exclusion des processus politiques qui déterminent leur vie. Des inégalités sont manifestes entre les pays ; entre les groupes socio-économiques, ethniques et raciaux ; entre les zones urbaines et les zones rurales ; entre les hommes et les femmes. Certains groupes sont plus défavorisés que d'autres, et les individus les plus démunis appartiennent à plusieurs groupes défavorisés : une femme âgée d'une minorité ethnique dans l'un des pays les moins développés, par exemple.

Les privations absolues en matière de développement humain de base restent prononcées et doivent être prises en main de toute urgence. Cependant, être laissé pour compte est un processus dynamique et relatif. De ce fait, l'universalisme – c'est-à-dire le développement humain pour tous – demande une approche inscrite dans une perspective d'avenir. Les privations éliminées peuvent être remplacées par d'autres, et d'autres groupes risquent d'être laissés pour compte. À en croire certains indicateurs, comme la durée minimum de scolarisation et les revenus, de nombreuses personnes s'en sortent plutôt bien, mais la qualité de l'éducation et les conditions de travail sont médiocres pour des millions et des millions d'individus. De même, nous vivons plus longtemps et en meilleure santé, mais nous sommes nombreux à être privés de liberté politique et de possibilités de participation à la vie politique.

L'évolution démographique, les transitions de la paix à l'insécurité, les épidémies, les crises financières, les catastrophes naturelles et les changements climatiques engendrent, sans exception, de nouvelles formes d'avantages et d'inégalités. En cette ère numérique, un manque d'accès fiable à l'information, d'infrastructures ou de technologies peut considérablement limiter les possibilités, même dans les pays développés, et remodeler les schémas de privation. Par ailleurs, même

si certaines normes sociales restrictives – sur le travail des femmes hors du foyer, par exemple – s'estompent dans certaines sociétés, d'autres – comme la discrimination à l'égard des personnes âgées – se musclent. Les réponses aux questions de savoir qui est laissé pour compte, comment et pourquoi, diffèrent selon le lieu et le moment.

Pour que chaque être humain puisse réaliser son plein potentiel, nous devons nous préoccuper de toute urgence des inégalités, ainsi que des capacités et des possibilités relatives. Donner aux plus démunis les moyens de se hisser au-dessus des seuils minimaux ne suffit pas. Par exemple, même si l'extrême pauvreté était éliminée dans le monde entier, ou si l'enseignement primaire universel devenait une réalité, les populations riches et très éduquées pourraient en même temps accumuler d'énormes ressources économiques ou accroître les taux d'inscription dans l'enseignement tertiaire. Les écarts de capacités seraient ainsi maintenus, voire creusés dans les domaines clés. En dépit de progrès absolus pour tous, les moins riches et les moins éduqués continueraient de manquer de possibilités de réaliser leur plein potentiel.

Étant donné que les points de départ varient considérablement d'un individu à l'autre, il pourrait être nécessaire d'accorder davantage d'attention et de soutien à ceux qui ont été laissés le plus loin derrière pour obtenir des

Les privations éliminées peuvent être remplacées par d'autres, et d'autres groupes risquent d'être laissés pour compte.

L'universalisme pratique se heurte à des difficultés, notamment à celle d'atteindre ceux qui subissent les privations les plus extrêmes, ceux qui sont les plus marginalisés et exclus de la société

résultats plus équitables. Il est particulièrement important de corriger les inégalités de moyens d'expression et de liberté des agents. À défaut, les institutions et les politiques publiques pourraient refléter de manière disproportionnée les valeurs et les intérêts des élites, qui sont souvent les plus entendues. Les inégalités risqueraient alors de s'autoperpétuer et d'être de plus en plus difficiles à éliminer. Qui plus est, les inégalités extrêmes de moyens d'expression et de liberté des agents peuvent engendrer l'instabilité économique, sociale et politique, ainsi que le conflit.

Le développement humain exprime un engagement à garantir les droits, la participation, la sécurité et la liberté, non pas de la majorité mais de chaque personne, partout dans le monde. Il met également en valeur l'importance d'entretenir les capacités et les possibilités tout au long de la vie d'un individu et pour les générations qui suivront.

L'universalisme pratique – passer des idées aux actions et aux institutions – se heurte à des difficultés, notamment à celle d'atteindre ceux qui subissent les privations les plus extrêmes, ceux qui sont les plus marginalisés et exclus de la société. Les obstacles techniques et financiers peuvent être surmontés et des actions collectives puissantes sont en cours dans ce sens. Mais les obstacles persistants, dont les normes sociales et les lois discriminatoires, ainsi que les inégalités de liberté des agents et de moyens d'expression, demandent davantage d'attention. Il convient par ailleurs de tenir compte de la nature dynamique des privations et de l'exclusion, c'est-à-dire du fait que les progrès peuvent être anéantis par des chocs sanitaires ou financiers, que de nouveaux obstacles peuvent se dresser en cas de conflit ou de détérioration de la sécurité et des services dans les communautés, et que de nouveaux groupes sans accès fiable à Internet peuvent être marginalisés lorsque les moyens d'existence dépendent de cet accès.

L'objectif n'est pas seulement d'atteindre les plus démunis et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte aujourd'hui, mais aussi de protéger ceux qui risquent d'être laissés pour compte demain. L'universalisme est un principe de l'approche du développement humain et le moment est venu de le mettre en pratique en recensant et en faisant tomber les obstacles qui excluent certains groupes, en

corrigeant les profondes inégalités des chances entre les différents groupes, en proposant des moyens d'action adaptés aux contextes et aux niveaux de développement et en repérant les carences institutionnelles. C'est ce que signifie l'universalisme pratique.

Sur la voie de l'universalisme

Un espace est en train de s'ouvrir pour la pratique de l'universalisme et l'élargissement du développement humain à tous. Le Programme 2030 suit une approche universaliste. Ses objectifs de développement durable traduisent une vision commune de l'avancée vers un monde sûr, juste et durable, dans lequel tous les êtres humains pourront s'épanouir. Ils traduisent les principes de l'universalité, à savoir qu'aucun individu et aucun pays ne devrait être exclu et que chaque personne et chaque pays sont solidairement responsables – bien que de manière différenciée – des résultats de l'ensemble. Ils donnent aux responsables politiques et aux militants l'impulsion requise pour avancer en se heurtant peut-être à moins d'obstacles que par le passé.

Pour traduire le principe en des politiques publiques et des pratiques institutionnelles, il convient d'identifier les populations démunies, de les localiser et de déterminer l'étendue de leurs privations et les risques de nouvelles privations. Le *Rapport sur la situation sociale dans le monde 2016* relève que l'universalisme n'est possible qu'une fois que les laissés-pour-compte ont été recensés¹. Partant de ce principe, ce chapitre :

- étend la perspective au-delà des moyennes nationales et des mesures conventionnelles ;
- analyse les obstacles au développement qui excluent souvent certains groupes, qui sont alors marginalisés et exposés aux nouvelles menaces de manière disproportionnée ;
- contextualise le développement humain en recensant les privations et les inégalités sur toutes les catégories de revenus et tous les profils de développement humain des pays, ainsi qu'en établissant comment de nouveaux obstacles pourraient surgir, même au fur et à mesure de l'élimination de certaines privations ;

- analyse les obstacles à l'universalisme pratique afin que des mesures puissent être prises pour les faire tomber.

Au-delà des moyennes : les indices de développement humain

Le développement humain, c'est avant tout l'amélioration des chances offertes aux individus. Les mesures du progrès du développement humain s'arrêtent cependant souvent aux pays, sans s'intéresser aux individus ou aux groupes. Des mesures ventilées sont donc nécessaires pour repérer ceux qui sont défavorisés, les localiser et déterminer la nature de leurs privations. Les rapports nationaux, infrarégionaux et régionaux sur le développement humain ont cerné les privations en analysant des données ventilées par âge, sexe, unités infranationales, ethnicité et autres paramètres. La ventilation des données et l'analyse de la série d'indices de développement humain – l'Indice de développement humain (IDH), l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'Indice de développement de genre (IDG), l'Indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) – sont un premier pas vers la quantification des privations à l'échelle mondiale.

L'indice de développement humain

L'IDH, entre autres outils, sert à repérer les privations par rapport à certaines capacités essentielles (une vie longue et en bonne santé, l'éducation et un niveau de vie décent). Au niveau des pays, l'IDH a fait d'impressionnants progrès au cours des 25 dernières années : entre 1990 et 2015, le nombre de pays dans la catégorie « développement humain faible » a baissé de 62 à 41 et le nombre de pays dans la catégorie « développement humain très élevé » est passé de 11 à 51². Ces évolutions traduisent l'amélioration des conditions de vie de millions de personnes. Cependant, les tendances indiquent également les progrès moyens au niveau national. La triste réalité est que des millions de personnes sont en deçà de la moyenne et sont aux prises avec

la faim, la pauvreté, l'analphabétisme et la malnutrition, entre autres privations. Pour que le développement humain bénéficie à tous, il est essentiel de comprendre qui sont ces personnes et de les localiser.

L'IDH ventilé à l'échelle des pays confirme qu'un grand nombre de personnes connaissent des niveaux inacceptables de privations, même si leur indice de développement humain et leur place au classement continuent de progresser. Le Panama appartient à la catégorie « développement humain élevé », mais deux de ses douze provinces sont classées à « développement humain faible », tandis que la province capitale est classée à « développement humain très élevé »³. L'Éthiopie est classée dans la catégorie « développement humain faible », tout comme neuf de ses onze régions, mais deux régions enregistrent un « développement humain intermédiaire »⁴. Dans les deux pays, la cassure se situe entre les provinces capitales et les régions plus rurales.

La ventilation à l'échelle mondiale indique que le « développement humain faible » concerne un tiers de la population mondiale (figure 2.1). Un grand nombre de ces personnes connaissent des privations graves dans les domaines de l'éducation, de la santé et des revenus. Dans les pays à développement humain intermédiaire, élevé et très élevé, des centaines de millions de personnes vivent dans des conditions de développement humain faible⁵. De nombreuses personnes sont laissées pour compte dans des pays qui couvrent l'éventail complet des niveaux de développement humain.

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités

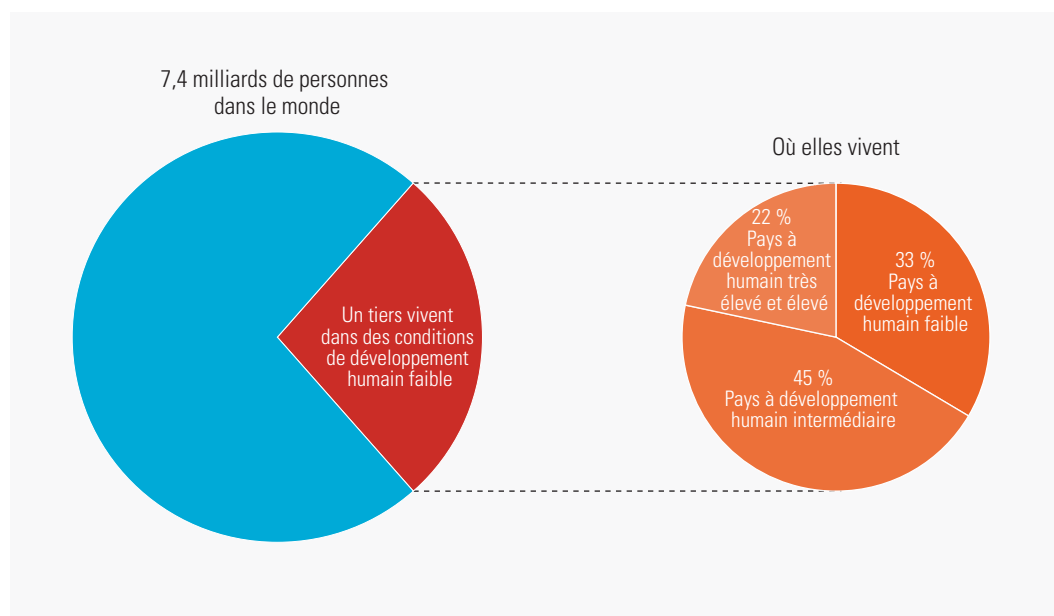
Parce que les concentrations de bien-être sont inégales, les indicateurs du développement humain moyen comme l'IDH ne reflètent pas le bien-être d'une grande proportion de la population. L'IDHI quantifie les effets des inégalités sur le développement humain, mesurés par rapport à l'IDH.

Environ 22 % du développement humain du monde est perdu à cause des inégalités⁶. Les inégalités d'éducation en représentent la plus grande part, suivies par les inégalités de revenus et les inégalités d'espérance de vie. L'Afrique

L'IDH ventilé à l'échelle des pays confirme qu'un grand nombre de personnes connaissent des niveaux inacceptables de privations, même si leur indice de développement humain et leur place au classement continuent de progresser

FIGURE 2.1

Un tiers de la population mondiale vit dans des conditions de développement humain faible



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les privations subies par les femmes sont les obstacles les plus extrêmes au progrès mondial en matière de développement humain

subsaharienne enregistre la plus forte perte de développement humain causée par les inégalités (32 %)⁷.

Au niveau des pays, la distribution inégale du développement humain est constatée tant dans les pays à développement humain faible – les inégalités causent une perte de 46 % du développement humain au Comores – que dans les pays à développement humain très élevé – les inégalités causent une perte de développement humain de 18 % au Chili⁸. L’IDHI indique que le développement humain pour tous exigera des interventions considérables pour pallier les distributions inégales des capacités fondamentales à l’intérieur des pays.

L’indice de développement de genre et l’indice d’inégalité de genre

Les femmes risquent plus que les hommes de souffrir d’un développement humain faible⁹. Bien que de nombreux groupes soient défavorisés, les privations systémiques des femmes par rapport aux hommes méritent d’être mises en exergue, car les femmes constituent la moitié de la population mondiale. Les privations subies par les femmes

sont les obstacles les plus extrêmes au progrès mondial en matière de développement humain.

Malgré le fait que les femmes jouissent d’une plus grande espérance de vie que les hommes dans toutes les régions, et que le nombre d’années de scolarisation des filles soit plus ou moins égal à celui des garçons dans la plupart des régions, l’IDH des femmes est invariablement inférieur à celui des hommes. Les plus grandes différences illustrées par l’IDG sont constatées en Asie du Sud, où l’IDH des femmes est inférieur de 17,8 % à celui des hommes, puis dans les États arabes (14,4 %) et en Afrique subsaharienne (12,3 %).

La différence d’IDH entre les hommes et les femmes est en grande partie due au fait que les revenus et les niveaux d’instruction des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Elle s’explique aussi en partie par les obstacles au travail des femmes en dehors du foyer, à leur accès à l’éducation, à leur participation au débat politique, à leur contribution aux processus d’élaboration de politiques publiques et au bénéfice de soins de santé de qualité et accessibles.

L’IIG est un indice composite qui capte les inégalités subies par les femmes dans

les domaines de la santé procréative, de l'enseignement secondaire, de la représentation politique et de l'accès au marché du travail (figure 2.2). Les femmes sont le plus défavorisées dans les pays à développement humain faible¹⁰.

Les inégalités de genre font obstacle au progrès du développement humain dans toutes les régions et tous les groupes. Elles sont les plus profondes dans les pays à développement humain faible ou intermédiaire, ainsi que dans les États arabes, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne¹¹. L'amélioration du développement humain doit s'accompagner de choix et de possibilités égaux pour les hommes et les femmes afin que tous et toutes puissent bénéficier de ces avancées.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle

Les populations défavorisées manquent souvent de capacités et de possibilités dans plusieurs dimensions. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), calculé pour 102 pays en développement, est plus révélateur de la gravité et du chevauchement des privations autres que celles liées au revenu que les mesures unidimensionnelles de la pauvreté. Basé sur 10 indicateurs, l'IPM recense les ménages qui sont profondément

défavorisés par leur santé, leur éducation et leur niveau de vie. Près d'un milliard et demi de personnes, dans les pays en développement pour lesquels l'IPM est calculé, vivent dans une pauvreté multidimensionnelle, 53,9 % d'entre elles en Asie du Sud et 33,5 % en Afrique subsaharienne¹². Les privations existent aussi dans les pays développés (encadré 2.1).

Quelques modèles systématiques de privations peuvent être déduits des mesures de la pauvreté. Les populations des zones rurales risquent beaucoup plus que les populations urbaines de vivre dans une pauvreté dimensionnelle (29 % contre 11 %), même si des variations existent d'une région à l'autre (figure 2.3).

Près de la moitié des habitants des zones rurales, à l'échelle mondiale, n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées, contre un sixième dans les zones urbaines¹³. Deux fois plus d'enfants des zones rurales que d'enfants des zones urbaines ne sont pas scolarisés¹⁴. En même temps, les habitants des taudis représentent 48 % de la population urbaine des pays en développement et sont privés d'un grand nombre de services et de chances – ceux mêmes en quête desquels ils ont migré des zones rurales¹⁵.

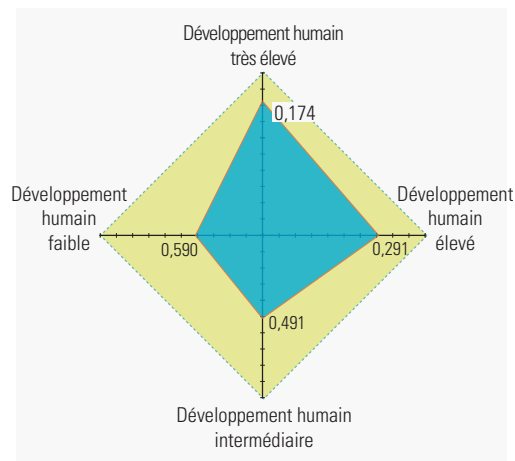
Il est fort probable que si un ménage est défavorisé selon l'un des 10 indicateurs employés pour calculer l'IPM, il le sera également selon d'autres. Pour améliorer les conditions de vie des plus démunis, une approche intersectorielle plus globale des politiques publiques pourrait être plus efficace que des interventions ciblant séparément des éléments particuliers de la pauvreté.

Les taux de pauvreté ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Même si, à l'échelle mondiale, les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes risquent plus ou moins autant l'un que l'autre de vivre dans la pauvreté multidimensionnelle – 29 % des ménages dirigés par des hommes et 28 % des ménages dirigés par des femmes vivent dans la pauvreté multidimensionnelle – des variations considérables entre les pays et les régions sont enregistrées¹⁶. Parce que l'IPM est calculé au niveau des ménages plutôt qu'au niveau des individus, des recherches complémentaires pourraient être nécessaires pour clarifier le rapport entre genre et pauvreté.

Il est fort probable que si un ménage est défavorisé selon l'un des 10 indicateurs employés pour calculer l'IPM, il le sera également selon d'autres

FIGURE 2.2

Les femmes sont le plus défavorisées dans les pays à développement humain faible



Note : 1 indique une inégalité absolue mesurée selon l'indice d'inégalité de genre, et 0 indique une égalité parfaite.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

ENCADRÉ 2.1

La pauvreté est aussi un problème des pays développés

Les privations sont un problème universel, qui afflige les habitants des pays développés comme ceux des pays en développement. En moyenne, 11 % de la population des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vivait sous le seuil de pauvreté de revenu en 2014¹. En 2012, le nombre de sans-abri s'élevait à 633 000 aux États-Unis et 284 000 en Allemagne². Les pays de l'OCDE enregistrent les taux d'incarcération les plus élevés de tous les groupes de pays : une moyenne de 274 personnes pour 100 000, isolées de la société en prison³. En moyenne, 15 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni employés ni scolarisés ou en formation et peinent à trouver leur place dans la société⁴. Les privations de santé causées par l'obésité sont

elles aussi profondes. Les données de l'étude la plus récente indiquent qu'une moyenne de 53,8 % de la population adulte des pays de l'OCDE est en surpoids ou obèse et exposée à des risques élevés de maladie cardiovasculaire ou respiratoire, de diabète et autres pathologies⁵.

Les données montrent clairement que ce ne sont pas tous les habitants des pays de la catégorie « développement humain très élevé » qui parviennent à réaliser leur plein potentiel. La pauvreté peut prendre des formes différentes dans les pays développés et dans les pays en développement, mais son effet sur les choix et l'avenir des individus et des foyers victimes des privations n'en est pas moins débilant.

Notes

1. OCDE, 2016a. 2. OCDE, 2015a. 3. D'après l'ONU/DC (2016). 4. OCDE, 2016e. 5. OCDE, 2015b.

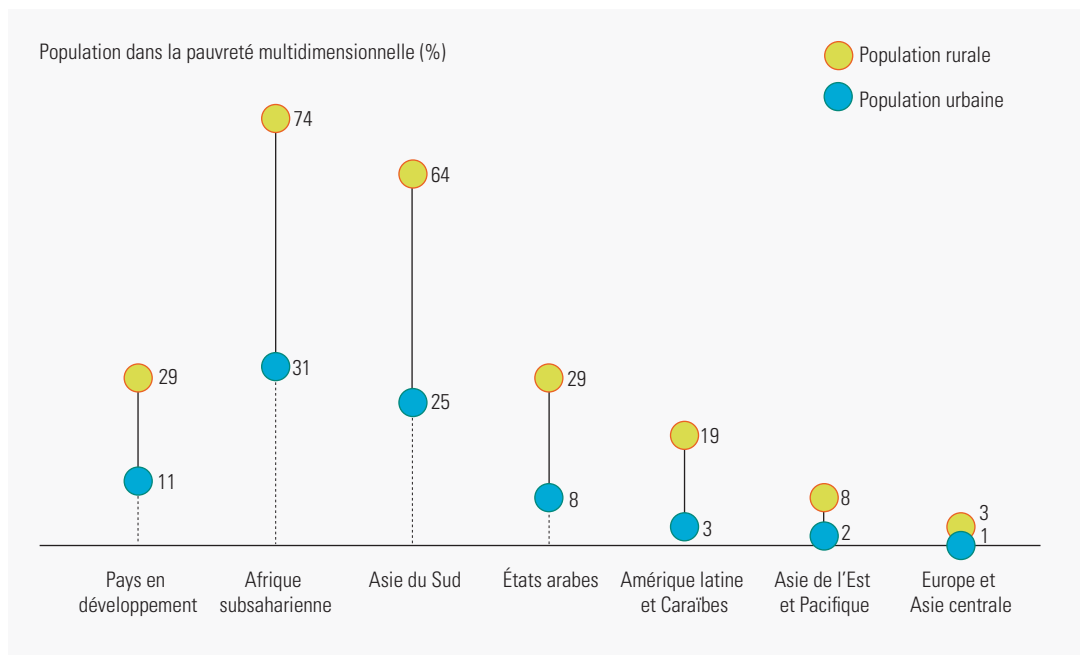
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les populations risquent davantage de tomber dans la pauvreté multidimensionnelle en période de conflit, et des obstacles particuliers empêchent les populations des zones de conflit

de sortir de la pauvreté multidimensionnelle. Une moyenne de 49 % de la population de 24 pays en conflit pour lesquels l'IPM est calculé vit dans la pauvreté multidimensionnelle, et

FIGURE 2.3

Les populations des zones rurales risquent beaucoup plus que celles des zones urbaines de vivre dans la pauvreté multidimensionnelle



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

16 % dans la quasi-pauvreté. Une moyenne de 27 % des habitants de ces pays vivent dans une pauvreté multidimensionnelle profonde.

Les privations varient également entre les groupes socio-économiques. En Afrique subsaharienne, les pauvres, en particulier les femmes inscrites dans les écoles rurales, ont beaucoup moins de chances que les non-pauvres d'acquérir les bases essentielles de la lecture, de l'écriture et des mathématiques¹⁷. Au Tchad, le quintile le plus riche de la population enregistre une moyenne de 6,7 années de scolarité, contre 1,0 année pour le quintile le plus pauvre. La situation est comparable en Éthiopie – 7,5 années pour le quintile le plus riche et 1,6 année pour le quintile le plus pauvre – et à Madagascar – 9,8 années et 1,7 année respectivement¹⁸. En Afrique du Sud, la prévalence de VIH est plus élevée parmi les groupes socio-économiques les plus pauvres. L'accès à des services sociaux de base de qualité acceptable est souvent limité pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, ce qui creuse encore davantage les inégalités de bien-être. En Zambie, les pauvres ont tendance à moins utiliser les hôpitaux en raison d'obstacles financiers et matériels, même s'ils en ont plus besoin que d'autres groupes de revenus¹⁹.

Trop de personnes sont encore exclues

L'IDH, l'IIG, l'IDG et l'IPM indiquent que tout le monde ne bénéficie pas des progrès réalisés par les pays par rapport aux moyennes ainsi mesurées. En dépit de progrès généraux, le développement humain reste intolérablement faible pour un tiers de la population mondiale. Un grand nombre des personnes concernées – en particulier les femmes et les filles, les populations rurales et celles de pays en conflit – subissent des privations multiples et concurrentes.

Considérer la nation comme l'unité d'analyse primaire pour l'élaboration de politiques et la mesure n'est pas dénué d'intérêt, mais un examen direct des conditions de vie des individus est essentiel pour repérer les laissés-pour-compte. Les progrès des pays en matière de développement humain ne bénéficient pas à toutes les populations ou ne leur bénéficient pas de manière égale. Il importe, pour l'élaboration

des politiques publiques, de compléter les mesures nationales par des mesures infranationales. La ventilation des données est essentielle pour déterminer les actions intégrées nécessaires à l'universalisme et à la réalisation du plein potentiel des individus (voir le chapitre 3). Melinda Gates, co-présidente de la Fondation Bill & Melinda Gates, affirme que mieux comprendre la pauvreté et les privations est un premier pas essentiel pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des interventions plus efficaces (voir la contribution spéciale).

Regard sur les groupes défavorisés

Tous les individus, dans toutes les situations, ne sont pas défavorisés au même degré. Ceux qui présentent certaines caractéristiques, à certains lieux ou à des stades particulièrement vulnérables de leur vie, risquent plus que d'autres d'être privés d'accès à des ressources ou à des chances qui renforceraient leurs capacités. Ces groupes sont aussi vulnérabilisés par une exposition disproportionnée aux nouvelles menaces, par exemple aux épidémies, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. Ainsi, les progrès réalisés sont parfois moins durables pour ces groupes en dépit de l'amélioration du développement humain. L'appartenance ethnique ou la religion, entre autres distinctions, peuvent servir de lignes de clivage pour renforcer les discriminations et restreindre l'accès aux ressources et aux chances. Il peut en résulter des différences dans les résultats de développement humain de groupes particuliers. Les sous-sections suivantes identifient quelques-uns des groupes exclus du progrès du développement humain et montrent comment certains contextes et certaines situations favorisent les privations.

Les femmes et les filles

Les femmes et les filles ne peuvent pas réaliser leur plein potentiel dans un grand nombre de pays. Les écarts de développement humain entre les deux sexes, même s'ils se resserrent lentement, sont enracinés dans les normes sociales et les modèles traditionnels d'exclusion du processus décisionnel, au sein du ménage et de la communauté, qui limitent les chances et

Considérer la nation comme l'unité d'analyse primaire pour l'élaboration de politiques et la mesure n'est pas dénué d'intérêt, mais un examen direct des conditions de vie des individus est essentiel pour repérer les laissés-pour-compte



Mieux comprendre la pauvreté

L'année dernière, j'ai été invitée à choisir une photographie qui m'a profondément marquée. J'ai choisi *Migrant Mother* (mère migrante) – une photo bouleversante d'une femme du nom de Florence Owens Thompson, assise avec trois de ses enfants dans une tente rudimentaire qui leur servait d'habitation. La photographie a été prise en Californie, en 1936, époque à laquelle des millions de familles américaines étaient aux prises avec la Grande dépression. Florence et sa famille vivaient dans le dénuement et le désespoir.

Cette photographie emblématique, que j'ai vue pour la première fois quand j'étais au lycée, me revient à l'esprit chaque fois que l'on parle de pauvreté. En tant que catégorie d'analyse, la pauvreté est un concept abstrait. La Mère migrante illustre la cruelle réalité mieux qu'aucune autre image – et que toute définition du dictionnaire ou que tout indicateur économique – que j'aie jamais vue. Ce qui me motive, c'est que 70 ans plus tard, plus d'un milliard de personnes dans le monde continuent de vivre ce combat au quotidien.

J'ai l'ai vu de mes propres yeux dans mon travail. J'ai vu comment, par manque de conseils sur la planification de la famille et par manque de contraceptifs, les parents ont plus de bouches à nourrir que leurs moyens ne leur permettent ; comment, par manque d'une alimentation appropriée, des individus sont dans l'incapacité de réaliser leur plein potentiel ; et comment, à cause des maladies, des adultes sont trop faibles pour travailler et des enfants trop malades pour aller à l'école.

Ainsi, dans nos débats vigoureux et légitimes sur les méthodologies et les mesures utilisées pour classer la pauvreté, nous ne devons surtout pas perdre de vue ce que signifie être pauvre dans la réalité. Essentiellement, la pauvreté est synonyme de privations. Pas seulement de nourriture, d'abri, d'installations sanitaires, de santé, de revenus, de biens et d'éducation, mais aussi de droits fondamentaux, de protections sociales et de dignité. La pauvreté n'a pas non plus le même visage selon le lieu. Alors qu'elle est principalement liée aux niveaux de vie en Afrique orientale, la mortalité post-infantile et le manque d'éducation en sont les plus grands vecteurs en Afrique occidentale.

Il est impossible de rendre compte de cette complexité et de ces variations dans une définition de la pauvreté aussi simpliste que le fait de disposer de moins d'1,90 \$ par jour. Si nous tenons vraiment à « éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde », conformément au premier objectif de développement durable (ODD), il va de soi que nous devons savoir quelles sont ces formes de pauvreté. Nous devons beaucoup mieux comprendre qui sont les plus marginalisés et les plus vulnérables. Pas seulement ceux qui sont financièrement pauvres, mais aussi ceux qui se heurtent à plusieurs catégories d'inégalités, comme le genre, la race et l'appartenance ethnique qui, ensemble, les privent de la chance de vivre des vies productives et en bonne santé.

L'une des raisons pour lesquelles la Mère migrante me bouleverse autant est le fait qu'elle attire l'attention sur le combat d'une femme, marquée par les privations, à une époque où cette pauvreté et cette souffrance étaient parfois ignorées par les politiques et les décideurs. Il est essentiel de mieux comprendre la vie des Florence Owens Thompson d'aujourd'hui puisque les femmes et les filles sont généralement reconnues comme l'un des groupes les plus ignorés et les plus privés de leurs droits dans de nombreux pays en développement. En effet, la Banque mondiale affirme qu'un « profil démographique

complet de la pauvreté devrait inclure une dimension de genre », étant donné que la plupart des mesures du revenu moyen font entièrement abstraction de la contribution et de la consommation des femmes et des filles au sein des ménages.

Pendant longtemps, par exemple, les enquêtes sur la population active en Ouganda ne se sont intéressées qu'au principal soutien de famille. Parce que le principal soutien de famille était l'homme dans la plupart des cas, les données laissaient croire que très peu de femmes participaient à la population active. Lorsque les enquêteurs ont commencé à poser une deuxième question, c'est-à-dire « qui d'autre dans le ménage travaille ? », la population active de l'Ouganda a immédiatement augmenté de 700 000 personnes, principalement des femmes. Évidemment, ces femmes avaient toujours été présentes mais, jusqu'à ce que leur présence soit prise en compte et incluse dans les rapports officiels, ces femmes et les difficultés qu'elles rencontraient au quotidien avaient été ignorées par les décideurs. De même, parce que de nombreuses enquêtes ont tendance à s'intéresser uniquement au chef de famille qu'elles supposent être l'homme, nous n'avons pas une idée précise du nombre de femmes et d'enfants qui vivent dans la pauvreté, ni de la proportion de foyers pauvres dirigés par des femmes.

Mieux comprendre la pauvreté et les privations est un premier pas essentiel pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des interventions plus efficaces, ainsi que pour mieux orienter les ressources limitées vers ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi notre fondation aide les partenaires à mieux recenser et localiser les plus pauvres et les plus vulnérables, à collecter des informations de meilleure qualité sur ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin pour mieux vivre, et à mieux comprendre les obstacles structurels auxquels ils se heurtent. Les conclusions serviront ensuite à élaborer des stratégies qui ciblent précisément les individus recensés dans les 1 000 premiers jours de la mise en œuvre des ODD.

Ce rapport est une contribution bienvenue à ce travail. Le sont aussi les travaux du Programme des Nations Unies pour le développement qui s'attachent à restructurer l'indice de développement humain (IDH) et à inclure un axe « femmes et filles » explicite. Depuis sa création en 1990, l'IDH est un pilier central de la pauvreté multidimensionnelle et un instrument essentiel pour mesurer à la fois les progrès réalisés et les difficultés à venir. Ce rapport s'ajoute à point nommé aux appels lancés par la Commission sur la pauvreté dans le monde, l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres, pour que soit incorporée la qualité de vie dans la manière dont nous comprenons et déterminons les privations humaines.

Je me réjouis à la perspective de l'adoption d'une approche plus globale et plus sophistiquée pour déterminer la pauvreté. Cependant, les meilleures données du monde ne serviront à rien si elles ne sont pas mises à contribution. Elles doivent être utilisées pour influencer la prise de décisions et la redevabilité, pour, au final, transformer la vie des individus les plus pauvres du monde. Les quinze dernières années nous ont montré que des progrès sont possibles en ce qui concerne la pauvreté. Mais nous savons aussi qu'ils ne sont pas inévitables, et qu'ils n'ont pas non plus été universels. J'ai l'espoir que ce rapport mobilisera la communauté mondiale pour veiller à ce que, cette fois, personne ne soit laissé pour compte. Ne laissons pas cet élan se perdre.

Melinda Gates

Co-présidente de la Fondation Bill & Melinda Gates

les choix des femmes (encadré 2.2).

Les discriminations sexistes commencent avant l'école, et même avant la naissance. La préférence pour un fils peut être la cause d'avortements sélectifs et de disparitions de femmes, en particulier dans certains pays d'Asie du Sud. Les discriminations continuent dans les familles, dans la distribution des ressources au sein des ménages. Le sexisme alimentaire – entretenu par les hypothèses, les normes et les valeurs selon lesquelles les femmes ont besoin de moins de calories – peut enfoncer les femmes dans un état perpétuel de malnutrition et de carence en protéines. Les femmes et les filles mangent parfois en dernier et mangent moins que les autres membres de la famille. Le mariage précoce des filles limite leurs capacités

et leur potentiel à long terme. Chaque année, 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans dans des pays en développement. Si l'incidence de mariage précoce des filles ne diminue pas, 18 millions de filles seront mariées avant l'âge de 18 ans d'ici à 2050²⁰. À l'échelle mondiale, une fille sur huit d'âge scolaire primaire ou secondaire n'est pas scolarisée²¹. Seuls 62 pays sur 145 sont parvenus à la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire²².

Comme le soulignait le *Rapport sur le développement humain 2015*, les femmes sont confrontées à de nombreuses inégalités dans le domaine du travail, rémunéré ou non. Le taux d'activité mondial est de 49,6 % pour les femmes et 76,2 % pour les hommes²³. Les

Les écarts de développement humain entre les deux sexes, même s'ils se resserrent lentement, sont enracinés dans les normes sociales et les modèles traditionnels d'exclusion du processus décisionnel, au sein du ménage et de la communauté, qui limitent les chances et les choix des femmes

ENCADRÉ 2.2

Les inégalités fondées sur le sexe dans les ménages d'Asie du Sud

En Asie du Sud, les femmes sont souvent exclues de la prise de décisions, leur accès aux ressources et leur contrôle de ces dernières sont limités, leur mobilité est restreinte et elles vivent souvent sous la menace de violences de la part de parents de sexe masculin. Ces privations sont en grande partie liées aux normes et attitudes sociales patriarcales qui font obstacle à des rapports équitables entre les sexes au sein des ménages. Elles ont des conséquences sur la santé, l'éducation et la participation à la communauté.

Les discriminations à chaque stade de la vie d'une femme contribuent à des inégalités de santé – de l'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus (particulièrement courant en Inde et au Pakistan) aux carences alimentaires et à la négligence des soins de santé parmi les femmes et les filles. En Inde et au Pakistan, une fille entre l'âge d'un an et cinq ans a 30 à 50 % plus de chances de mourir qu'un garçon. Le taux de mortalité maternelle en Asie du Sud demeure obstinément élevé et n'est dépassé que par celui enregistré en Afrique subsaharienne. Ce constat s'explique en partie par le fait que de nombreux accouchements ne sont pas assistés par un personnel soignant qualifié (44 % au Bangladesh). La décision de faire appel ou non à un personnel médical appartient principalement aux maris ou aux membres plus âgés du foyer, hommes et femmes, et la méfiance ou le manque d'information limitent l'accès des femmes aux structures modernes pour accoucher.

Les inégalités dans le travail et l'éducation commencent pendant l'enfance. Les filles d'Asie du Sud acquièrent leurs compétences ménagères au sein du foyer et assument une partie des corvées et des soins des enfants. Les populations des zones rurales croient fermement que les fils devraient être éduqués parce qu'ils resteront dans la famille et prendront soin des plus vieux, tandis que les filles seront probablement au service d'autres familles après le mariage. Les croyances culturelles qui attribuent à la femme le rôle exclusif d'épouse et de mère ont des incidences directes sur la motivation des parents à investir dans l'élargissement des capacités de leurs filles par l'éducation et la préparation au travail rémunéré. Il est aussi courant de penser qu'une femme éduquée au-delà du primaire aura plus de mal à trouver un mari.

Une législation en faveur de l'égalité des sexes est essentielle pour les femmes d'Asie du Sud. Or c'est dans les foyers que la plupart des décisions sont prises et, même lorsque ce type de législation est en place, les normes et valeurs continuent de perpétuer les inégalités entre hommes et femmes d'une génération à l'autre. Si les femmes ne sont pas encouragées à travailler en dehors du foyer, les lois du travail n'auront aucun effet sur elles. Si les familles n'autorisent pas les filles à aller à l'école, les bourses et les quotas de filles dans les écoles ne les aideront pas. Et si aucun cas n'est fait de la violence à l'égard des femmes au sein des ménages, les femmes ne se sentiront pas la force d'exprimer leurs craintes.

Source : Banu, 2016.

Dans de nombreux pays en développement et développés, le statut de minorité ethnique est associé à des capacités et des chances inférieures

femmes dans des emplois précaires ou travaillant dans l'économie informelle ne jouissent pas toujours de conditions de travail décentes, de sécurité sociale et de moyens d'expression. Leurs salaires sont souvent inférieurs à ceux d'autres travailleurs. Les femmes sont aussi victimes de discriminations à l'égard des actifs productifs, notamment des droits fonciers et des droits de propriété. Des lois coutumières et des normes et pratiques sociales leur nient le droit de posséder des terres. 10 à 20 % seulement des propriétaires fonciers sont des femmes dans les pays en développement²⁴. Les femmes assument une partie disproportionnée du travail non rémunéré dans le foyer ; de ce fait, elles renoncent à des possibilités d'autres activités, dont l'éducation, les visites aux centres de santé et le travail en dehors du foyer. Plus de femmes que d'hommes vivent dans la pauvreté. En 2012, l'Amérique latine et les Caraïbes comptaient 117 femmes dans des foyers pauvres pour 100 hommes, soit une hausse de 8 % depuis 1997²⁵.

Dans de nombreux pays, les niveaux d'instruction et de santé des garçons sont supérieurs à ceux des filles. Dans le monde, 60,3 % des femmes adultes ont au moins commencé des études secondaires, contre 69,2 % des hommes adultes²⁶. Les taux de mortalité maternelle et de natalité parmi les adolescentes sont en baisse mais restent élevés en Afrique subsaharienne, qui enregistre 551 décès pour 1 000 000 naissances vivantes et 103 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans²⁷.

L'une des formes les plus brutales d'affaiblissement des femmes est la violence dont elles sont victimes, y compris au sein du ménage, dans toutes les sociétés, dans tous les groupes socio-économiques et à tous les niveaux d'instruction. Un état des lieux dressé en 2013 révélait qu'un tiers des femmes – et plus de deux tiers dans certains pays – ont subi les violences physiques ou sexuelles d'un partenaire intime, ou des violences sexuelles en dehors du couple. Environ 20 % des femmes ont subi des violences sexuelles pendant leur enfance²⁸. Près d'un quart de la population mondiale de filles de 15 à 19 ans a signalé avoir été victime de violences après avoir atteint l'âge de 15 ans²⁹.

La violence à l'égard des femmes peut être perpétuée par les normes sociales. Les mutilations génitales et l'excision féminines, par exemple, restent très courantes. De nouvelles

estimations indiquent que 200 millions de femmes et de filles en vie aujourd'hui ont subi une mutilation génitale, même si la majorité des hommes et des femmes s'opposent à cette pratique dans de nombreux pays³⁰. Les attaques de femmes à l'acide sont une forme abominable de violence dans des sociétés où la patriarchie traditionnelle est utilisée pour justifier la violence à l'égard des femmes. Au cours des 15 dernières années, plus de 3 300 attaques à l'acide ont été enregistrées au Bangladesh, en Colombie, au Pakistan, en Ouganda et au Royaume-Uni³¹. Le nombre exact est probablement bien plus élevé, car de nombreux cas ne sont pas signalés. Dans certaines sociétés, les femmes sont aussi les cibles de la violence fondée sur l'honneur, qui établit un lien fondamental entre le concept d'honneur et de honte et les comportements attendus des femmes, tels qu'ils sont dictés par la famille ou la société. Chaque année, dans le monde, 5 000 femmes sont tuées pour l'honneur³².

La discrimination des femmes fait souffrir la société. Même au sens économique étroit, les écarts entre les sexes dans l'entrepreneuriat et la population active représentent des pertes de revenu pour toute l'économie estimées à 27 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 19 % en Asie du Sud, 14 % en Amérique latine et aux Caraïbes, et 10 % en Europe³³. En Afrique subsaharienne, les pertes économiques annuelles causées par les écarts entre les sexes dans la main-d'œuvre effective (le taux d'activité et les années de scolarisation) sont estimées à 95 milliards de dollars des États-Unis³⁴.

Les minorités ethniques

Dans de nombreux pays en développement et développés, le statut de minorité ethnique est associé à des capacités et des chances inférieures. Plus de 250 millions de personnes dans le monde sont défavorisées du fait de leur appartenance à une caste ou du statut dont elles ont hérité³⁵. Au Viet Nam, des inégalités sont constatées entre les capacités des minorités ethniques ou linguistiques et celles de la majorité Kinh-Hoa. En 2012, 50,9 % des minorités ethniques du Viet Nam vivaient dans une pauvreté multidimensionnelle, par rapport à 16,5 % seulement de la population Kinh-Hoa. En 2008, le taux de pauvreté était de 51 % parmi les minorités ethniques, et de 54 % parmi ceux

qui ne parlaient pas le vietnamien, comparé à 26 % seulement de la population Kinh-Hoa. Environ 85,6 % des enfants Kinh-Hoa de 12 à 23 mois étaient entièrement vaccinés en 2014, contre 69,4 % seulement des enfants des minorités ethniques³⁶.

Les données factuelles sur le Népal révèlent des schémas d'inégalités comparables parmi les minorités ethniques. Le Rapport sur le développement humain du Népal 2014 fait état de variations des valeurs de l'IDH entre les groupes de population, mais d'inégalités moins prononcées. Les newars enregistrent l'IDH le plus élevé, suivis par les brahmanes et les chhétris (0,538), les janajatis (0,482), les dalits (0,434) et les musulmans (0,422 ; figure 2.4). Les variations de l'IDH sont importantes au sein de ces groupes, selon le lieu. Les plus fortes inégalités sont constatées dans le domaine de l'éducation et pourraient avoir des effets durables sur les capacités à un stade ultérieur de la vie.

Des privations parmi les minorités ethniques sont également manifestes dans des pays à développement humain très élevé. L'indice de développement humain élaboré par l'initiative Measure of America est ventilé par groupes ethniques pour chaque État des États-Unis. L'IDH moyen du pays (compris entre 0 et 10)

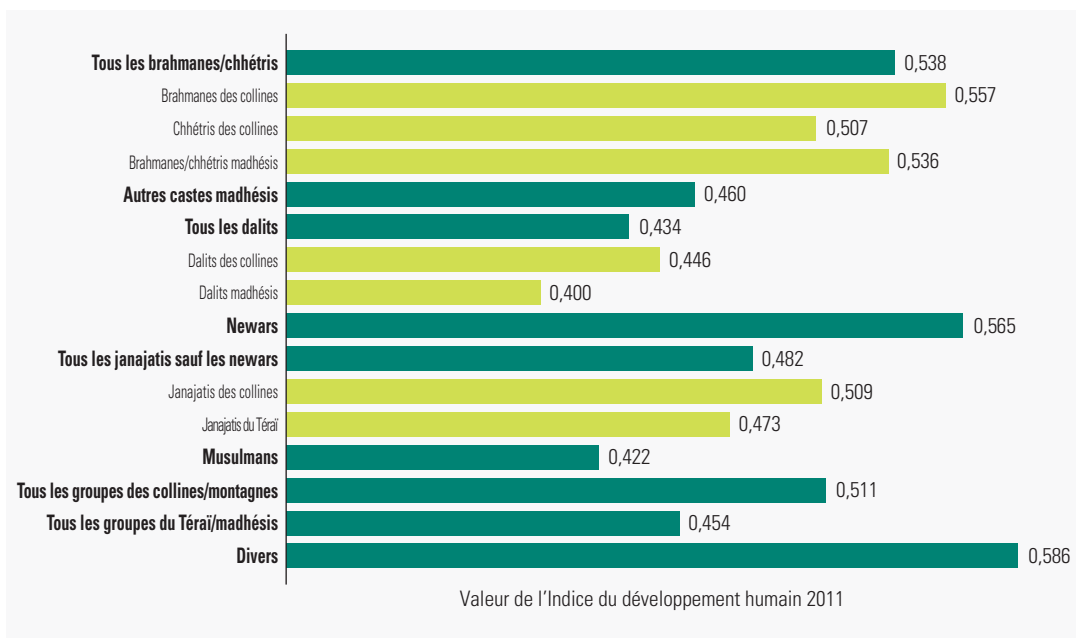
est de 5,03 ; ceux des Latinos (4,05), des Afro-Américains (3,81) et des Amérindiens (3,55) sont inférieurs à cette moyenne, tandis que ceux des Blancs (5,53) et des Asio-Américains (7,21) sont supérieurs (figure 2.5). L'encadré 2.3 traite du développement humain parmi la population afro-américaine aux États-Unis.

Les privations de capacités liées à l'appartenance ethnique peuvent être exacerbées par une plus grande exposition à certaines pressions externes, comme les changements climatiques. Au Cambodge, les populations autochtones sont défavorisées par des taux de pauvreté supérieurs, un accès limité à l'éducation et à la santé et un nombre inférieur de représentants au sein des institutions décisionnelles nationales et infranationales. Les mêmes groupes sont doublement défavorisés parce que leurs moyens d'existence dépendent davantage des ressources naturelles et de l'agriculture que ceux d'autres groupes de population, et ils subissent donc l'impact des changements climatiques.

Des privations parmi les minorités ethniques sont également manifestes dans des pays à développement humain très élevé

FIGURE 2.4

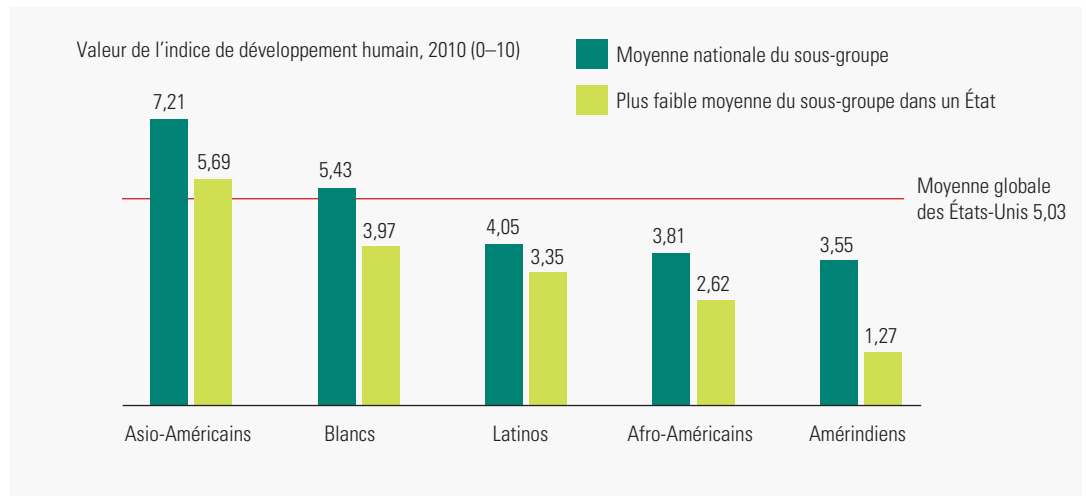
Les variations de l'indice de développement humain des groupes de population du Népal sont importantes



Source : PNUD, 2014e.

FIGURE 2.5

Aux États-Unis, l'indice de développement humain est inférieur à la moyenne nationale pour certains groupes et supérieur pour d'autres



Note : les données renvoient à l'indice de développement humain élaboré par l'initiative Measure of America, qui diffère de l'indice de développement humain du Bureau du Rapport sur le développement humain.
 Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur Lewis et Burd-Sharps (2013).

ENCADRÉ 2.3

Le développement humain des Afro-Américains aux États-Unis

L'espérance de vie des Afro-Américains est inférieure à celle des autres groupes ethniques et raciaux des États-Unis. Ils sont également distancés par les Blancs et les Asio-Américains dans les domaines de l'éducation et des salaires : les Blancs gagnent 27 % de plus en moyenne. L'écart est particulièrement frappant dans certaines zones métropolitaines. L'espérance de vie des Afro-Américains à Baltimore, Chicago, Detroit, Pittsburgh, St. Petersburg et Tampa est aujourd'hui proche de la moyenne nationale dans les années 1970¹. Les raisons sont complexes mais liées à une tradition de discriminations juridiques et sociales.

Des politiques publiques visant à améliorer le niveau d'instruction peuvent élargir les chances des Afro-Américains et d'autres minorités ethniques et raciales dans le domaine du travail, entre autres. Le nivellement de l'éducation pourrait réduire les inégalités entre les Afro-Américains et les Blancs au niveau de l'emploi de 53 %, de l'incarcération de 79 %

et de la santé de 88 %².

Les différences de salaire entre les Afro-Américains et les Blancs sont également liées à la discrimination sur le marché du travail. Selon les estimations, cette dernière explique un tiers des inégalités salariales, toutes choses (y compris l'éducation) égales par ailleurs³. Des politiques publiques sont donc nécessaires pour veiller à ce que les compétences et l'éducation soient récompensées de manière égale. Les pressions sociales au sein de la communauté afro-américaine peuvent limiter les choix des adolescents et leurs chances ultérieures dans la vie. Être accusé d'agir trop comme des Blancs (« acting White ») – les jeunes Afro-Américains qui obtiennent de très bons résultats scolaires sont méprisés par leurs pairs, dans certains contextes – peut décourager les bons élèves⁴. Réduire la stigmatisation des bons élèves parmi les jeunes Afro-Américains pourrait contribuer à réduire les inégalités de résultats du développement humain.

Notes

1. Lewis et Burd-Sharps, 2013. 2. Curto, Fryer et Howard, 2011. 3. Fryer, Pager et Spenkuch, 2013. 4. Fryer, 2006.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les populations vivant dans des lieux vulnérables

Notre lieu de naissance influe considérablement sur nos capacités et nos chances potentielles. Les personnes nées dans les pays les moins développés, dans les États fragiles et les pays en conflit sont énormément désavantagées par rapport à celles qui naissent dans des pays très développés et stables. La citoyenneté, caractéristique attribuée aux individus en raison de leur appartenance à un groupe, peut assujettir les individus à des conditions territoriales de violence et d'insécurité, de programmes publics sous-financés ou de vulnérabilité aux changements environnementaux et aux chocs économiques, dont les effets sur leurs chances sont désastreux (encadré 2.4).

Les ressources dont disposent les individus pour améliorer leurs capacités varient d'un pays à l'autre. Par exemple, les dépenses publiques en programmes de soins de santé et assurance dans les pays de l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE) s'élèvent en moyenne à 7,7 % du PIB, tandis que les dépenses publiques de santé dans les pays les moins développés représentent en moyenne 1,8 % du PIB³⁷. Les dépenses publiques d'éducation sont de 5,1 % du PIB dans les pays de l'OCDE, mais de 3,3 % dans les pays les moins développés³⁸. En 2010, la part de la population vivant sur des terres dégradées (des terres à capacité productive limitée) était de 3,4 % seulement dans les pays de l'OCDE mais de 23,5 % dans les pays les moins développés³⁹. Ces statistiques expliquent pourquoi les populations de différents pays disposent de moyens différents de réaliser leur plein potentiel.

Les individus nés dans des communautés géographiquement isolées, constituées en grande partie de minorités politiquement et socialement exclues ou exposées de manière disproportionnée aux pressions environnementales, ont moins de possibilités.

Les individus nés dans des communautés géographiquement isolées, constituées en grande partie de minorités politiquement et socialement exclues ou exposées de manière disproportionnée aux pressions environnementales, ont moins de possibilités

ENCADRÉ 2.4

Les possibilités limitées des jeunes des petits États insulaires en développement

Les petits États insulaires en développement sont confrontés à plusieurs difficultés économiques du fait de leurs ressources limitées, de leur éloignement des marchés et des obstacles aux économies d'échelle. Leur extrême vulnérabilité aux changements climatiques fait peser une pression de plus sur leur activité économique, en particulier dans les domaines du tourisme, de la pêche et de l'agriculture. Les vulnérabilités économiques réduisent l'éventail des choix et des possibilités offerts aux citoyens. Les obstacles sont particulièrement rédhitoires pour les jeunes en recherche d'emplois décents. Les taux de chômage des jeunes varient de 18 % à 47 % aux Caraïbes, à l'exception de la Trinité-et-Tobago, et les emplois proposés aux jeunes actifs sont souvent peu qualifiés et à mobilité limitée¹. De même, dans les îles du Pacifique, le chômage des jeunes est estimé à 23 % mais atteint 63 % en République des Îles Marshall, 54 % à Kiribati et 46 % aux Îles Salomon². Le manque de possibilités d'emploi stable est préjudiciable à la formation de revenu et aux efforts de réduction de la pauvreté ; en exacerbant la criminalité

et la violence, il nuit également à la sécurité. En effet, en 2012, 17 à 24 % des jeunes hommes d'âge scolaire dans 10 pays des Caraïbes ont admis avoir appartenu à des bandes³. Des taux élevés de délinquance et de violence peuvent entretenir un cycle vicieux dans lequel l'incarcération des jeunes et la baisse des recettes du tourisme réduisent l'activité économique générale et les possibilités.

L'élargissement des choix offerts aux jeunes et aux autres groupes vulnérables pose d'énormes difficultés dans les petits États insulaires en développement, mais certaines de ces difficultés pourraient être transformées en chances avec le bon panachage de politiques publiques. Par l'investissement dans des infrastructures résilientes face aux changements climatiques, ces derniers pourraient devenir porteurs d'emploi. L'investissement dans des programmes d'éducation et de formation de grande qualité pour les jeunes pourrait accroître l'entrepreneuriat et les transferts de fonds de la migration économique, et ainsi raviver les télécommunications, le tourisme et les industries créatives, entre autres secteurs⁴.

Notes

1. PNUD, 2016b. 2. OIT, 2014b. 3. PNUD, 2016b. 4. OIT, 2014b.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les possibilités d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement peuvent varier considérablement selon les régions d'un pays, tout comme la qualité de ces services

Des communautés entières risquent d'être laissées pour compte si l'inégalité de la distribution des services n'est pas rectifiée.

Pour les populations des pays en conflit, les incidences sur le développement humain sont profondes et immédiates. La modélisation des pertes dans chaque dimension de l'IDH effectuée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en 2013 indiquait qu'en deux années de conflit, la République arabe syrienne avait perdu l'équivalent de 35 années de progrès du développement humain⁴⁰.

Le conflit limite la disponibilité de services essentiels qui contribuent au développement humain, comme les soins de santé et l'éducation. Les enfants des pays en conflit représentaient la moitié des enfants privés d'éducation en 2011, même s'ils ne représentaient que 22 % de la population mondiale d'enfants d'âge scolaire primaire⁴¹. En 2013, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture faisait état de 28,5 millions d'enfants non scolarisés dans les pays en conflit⁴². Les moyens d'existence sont eux aussi perturbés lorsque la violence perturbe le commerce, les infrastructures et les prestations de services.

La répartition des chances et des services sociaux est inégale entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Les possibilités d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement peuvent varier considérablement selon les régions d'un pays, tout comme la qualité de ces services⁴³. Les aides financières – l'aide nationale et l'aide publique au développement – varient également selon les régions, avec des effets différents sur les résultats du développement. Ainsi, la proportion de pauvres est bien plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain où, par ailleurs, les pauvres sont souvent regroupés dans des taudis.

Les soins de santé en Inde sont un parfait exemple des différences géographiques extrêmes dans ce domaine. Au milieu des années 2000, 39 % de tous les enfants et 59 % des enfants des zones urbaines étaient entièrement vaccinés, grâce à des services théoriquement fournis par le secteur public. Le Kérala disposait d'un lit d'hôpital public pour 1 299 personnes, contre un pour 20 041 en Uttar Pradesh. Presque tous les accouchements au Kérala étaient assistés par

du personnel qualifié, contre 27 % seulement en Uttar Pradesh⁴⁴.

En Tunisie, la géographie influe beaucoup plus sur l'accès à certaines chances que la richesse, le sexe ou le niveau d'instruction du principal soutien de famille. Le fait d'être né en milieu rural ou urbain explique 30 % des inégalités de scolarisation et presque 50 % des inégalités d'accès à l'assainissement. Les tendances sont comparables dans les États arabes, y compris l'Égypte et le Maroc⁴⁵. Au Soudan, au milieu des années 2000, cinq fois plus de femmes avaient recours à des services de santé prénatals dans les zones urbaines que dans les zones rurales⁴⁶.

Le Rapport sur le développement humain national de la Mongolie 2016 met en évidence les différences de niveaux d'inégalités de développement humain entre les *aimags*, qui correspondent au premier niveau de subdivisions administratives du pays⁴⁷. En Chine également, l'IDH varie considérablement entre les régions : de l'équivalent d'un pays à développement humain intermédiaire dans certaines provinces (0,689 à Gansu) à l'équivalent d'un pays à développement humain élevé dans d'autres (0,758 à Fujian) et à l'équivalent d'un pays à développement humain très élevé à Beijing (0,869)⁴⁸.

Les migrants et les réfugiés

Les individus nés défavorisés – dans des situations de conflit, des pays menacés par les catastrophes naturelles ou des régions manquant de possibilités économiques – disposent de peu de stratégies pour améliorer leur condition. L'une des options peut être de quitter leur foyer et leur communauté, en quête d'une plus grande sécurité physique et économique malgré les risques du voyage et les obstacles à affronter.

Le Fonds des Nations Unies pour la population a dénombré 244 millions de personnes vivant hors de leur pays natal en 2015⁴⁹. Un grand nombre d'entre elles recherchent de meilleures possibilités économiques et espèrent mieux gagner leur vie et envoyer de l'argent dans leur pays. Une enquête menée en Somalie en 2012 a révélé que plus de 60 % des jeunes avaient l'intention de quitter le pays en quête de meilleures possibilités de travail⁵⁰. En 2010/2011, une personne sur neuf

née en Afrique et diplômée de l'enseignement supérieur vivait dans un pays de l'OCDE⁵¹.

Tous les migrants ne sont pas poussés à partir par la pauvreté, ni par le manque de choix dans leur pays. Un grand nombre reviennent munis de nouvelles compétences et de nouvelles expériences lorsque les chances d'emploi dans leur pays s'améliorent, surtout dans les économies émergentes. Cependant, de nombreux migrants, en particulier les près de 23 millions de réfugiés, demandeurs d'asile et apatrides du monde, fuient des conditions extrêmes⁵². Par ailleurs, 50 millions de migrants en situation irrégulière partent en quête de meilleures conditions de vie en prenant d'énormes risques, notamment lorsqu'ils font appel à des passeurs pour voyager⁵³. Même si les personnes qui migrent pour fuir le conflit et l'insécurité subissent généralement une diminution de leur développement humain général, la migration reste préférable aux dangers qu'elles rencontreraient dans leur pays. Pour celles qui partent sans être poussées par

la violence, la migration a tendance à améliorer leur potentiel de développement humain⁵⁴.

Les migrants qui fuient le conflit sont coupés de leurs principales sources de revenus et peuvent manquer d'accès aux soins de santé et aux services sociaux autres que l'assistance humanitaire d'urgence (encadré 2.5). Ils sont fréquemment exposés au harcèlement, à l'animosité et à la violence dans les pays récepteurs. Trouver du travail et gagner leur vie est leur plus grand défi. Dans de nombreux pays, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler et, pour ceux qui jouissent de ce droit, les possibilités sont rares. Un grand nombre de migrants sont sans papiers, ce qui limite leur accès aux emplois et aux services formels. Les personnes qui fuient le conflit sont plus particulièrement vulnérables à la traite d'êtres humains, au travail forcé, au travail des enfants, au commerce du sexe et à l'exploitation par le travail dans d'autres activités à haut risque.

Les migrants rencontrent également des obstacles à la participation à la vie politique et

Les individus nés défavorisés disposent de peu de stratégies pour améliorer leur condition. L'une des options serait de quitter leur foyer et leur communauté, en quête d'une plus grande sécurité physique et économique

ENCADRÉ 2.5

Les inégalités qui frappent les migrants

Les migrants se heurtent à des obstacles à l'accès aux services pour maintenir leurs capacités. Parce qu'ils ne disposent pas toujours des ressources financières ou juridiques nécessaires pour accéder aux soins de santé dans leurs pays d'accueil, ils peuvent développer des problèmes physiques ou mentaux qui sont aggravés par les mauvaises conditions de transport et de vie. Lorsqu'ils peuvent accéder aux soins de santé, ils ne trouvent pas nécessairement des médecins capables de traiter des maladies peu courantes dans le pays d'accueil, à savoir les maladies tropicales dans les pays du Nord ou les traumatismes psychologiques associés à la migration. Ils sont parfois victimes de discrimination de la part des professionnels de santé ou dans l'incapacité de s'exprimer dans la même langue. Les soins de santé dispensés dans les camps de réfugiés ne sont pas toujours adéquats, en qualité et en quantité, et les traitements à long terme ne sont pas toujours possibles dans des situations de transit. Les mauvaises conditions de vie et la forte densité de population dans la plupart des camps sont propices à la propagation de maladies transmissibles. Les femmes vivent souvent sous la menace de la violence et dans

l'insécurité physique.

Les migrants sont aussi confrontés au problème de l'éducation. Les enfants ont souvent du mal à s'adapter à l'école dans le pays d'accueil, où les méthodes pédagogiques, le programme et la langue sont différents. Une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans 23 pays montrait que les élèves migrants de première génération obtenaient des résultats nettement inférieurs à ceux des élèves locaux et que ceux de deuxième génération obtenaient des résultats légèrement meilleurs¹. Les variations importantes entre les pays d'accueil pourraient indiquer que les politiques d'intégration des élèves migrants ont un effet sur leurs résultats scolaires. Des enfants migrants vont à l'école pour la première fois dans un pays d'accueil où leurs camarades du même âge sont déjà scolarisés depuis un certain temps. Ils doivent non seulement s'adapter à un nouveau pays, mais aussi rattraper leur retard scolaire pour être intégrés dans leur nouvelle école. Certains enfants migrants n'ont pas accès à l'éducation dans leur pays d'accueil, surtout s'ils sont sans papiers.

Note

1. Keeley, 2009.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain

Parce que l'auto-détermination des autochtones est explicitement limitée par le droit des États à l'intégrité territoriale, la représentation des groupes autochtones au parlement est un symbole fort d'auto-détermination et, plus généralement, d'inclusion

à la vie publique. De nombreux pays limitent le droit de vote des non-citoyens et leur interdisent d'être élus à certaines fonctions publiques. Ces restrictions peuvent être basées sur la durée du séjour des migrants, sur des lois réciproques dans le pays d'origine ou sur la portée des élections – la plupart des pays accordent aux non-citoyens le droit de voter au niveau local mais pas aux niveaux régional ou national. La langue peut aussi être un obstacle important à la participation dans la communauté. Des journaux, sites web, émissions de télévision et de radio couvrant les questions politiques et publiques dans la langue maternelle des migrants peuvent encourager leur participation civile.

L'augmentation considérable des flux de migrants et de réfugiés pose d'importantes difficultés d'absorption des nouveaux arrivants aux infrastructures et aux services des pays d'accueil. La pression est particulièrement intense en Jordanie, au Liban et en Turquie, qui ont accueilli la grande majorité des réfugiés du conflit en République arabe syrienne⁵⁵. Tous les services essentiels au Liban sont mis à rude épreuve, et plus particulièrement le système éducatif dont les capacités sont poussées à leurs limites par l'accueil d'enfants réfugiés de la République arabe syrienne⁵⁶.

Les populations autochtones

Les populations autochtones sont caractérisées par des cultures distinctes et des rapports étroits avec les terres qu'elles occupent. Plus de 370 millions se considèrent comme autochtones dans quelque 70 pays. L'Amérique latine seule compte plus de 400 groupes, et l'Asie et le Pacifique 750 selon les estimations⁵⁷. Les

populations autochtones représentent environ 5 % de la population mondiale mais 15 % des personnes qui vivent dans la pauvreté⁵⁸. Les privations subies par les populations autochtones sont causées par l'exclusion sociale, économique et politique. En Afrique, ces populations sont plus vulnérables au VIH et au sida pour diverses raisons, notamment la stigmatisation, le racisme et la discrimination structurels, le sentiment de paralysie des individus et des communautés⁵⁹. Aux États-Unis, les taux de mortalité des Amérindiens sont supérieurs à la moyenne nationale. En cause, les maladies du foie, le diabète, les accidents, les homicides, les suicides et les maladies des voies respiratoires inférieures⁶⁰.

Les enfants autochtones sont handicapés par des emplois du temps scolaires qui ne tiennent pas compte de leur mode de vie nomade, ainsi que par des programmes qui n'incluent pas leur histoire, leur culture et leur langue⁶¹. Dans de nombreux pays, cela cause d'importantes différences entre les années de scolarité des enfants autochtones et celles des enfants non autochtones (tableau 2.1). Au Guatemala, les enfants non autochtones ont en moyenne deux fois plus d'années de scolarité que les enfants autochtones. Les chances de formation de revenu sont plus difficiles d'accès lorsque les jeunes autochtones ont un niveau d'instruction inférieur.

Les appels en faveur de l'auto-détermination par l'autonomie dominent les rapports entre les États et les communautés autochtones depuis le milieu du XXe siècle. Parce que l'auto-détermination des autochtones est explicitement limitée par le droit des États à l'intégrité territoriale, la représentation des

TABLEAU 2.1

Années de scolarité des enfants autochtones et non autochtones de certains pays

Pays	Non autochtones	Autochtones	Différence
Bolivie	9,6	5,9	3,7
Équateur	6,9	4,3	2,6
Guatemala	5,7	2,5	3,2
Mexique	7,9	4,6	3,3
Pérou	8,7	6,4	2,3

Source : DAES, 2009.

groupes autochtones au parlement est un symbole fort d'auto-détermination et, plus généralement, d'inclusion.

Dans certains cas, les autochtones ont établi leurs propres parlements ou conseils, qui assument un rôle consultatif, comme les Samis en Finlande, en Norvège et en Suède. Dans d'autres cas, notamment les Maoris de Nouvelle-Zélande, des sièges parlementaires sont réservés aux représentants des autochtones⁶².

Les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués

Dans de nombreux pays, les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués subissent des discriminations et une insécurité extrêmes, qui les privent de dignité, de droits fondamentaux et de chances. Les statistiques sur l'orientation sexuelle sont rares, en particulier dans les pays où les rapports sexuels entre personnes de même sexe sont illégaux ou socialement invisibles. Des enquêtes menées récemment dans des pays développés donnent cependant une indication de la population. En Australie, 3 % de la population adulte s'identifiait comme gays, lesbiennes ou « autre » en 2014⁶³. Au Royaume-Uni, 545 000 adultes s'identifiaient comme gays ou lesbiennes et 220 000 comme bisexuels en 2012⁶⁴. Aux États-Unis, 3,4 % des adultes s'identifiaient comme lesbiennes, gays, bisexuels ou transsexuels⁶⁵. Dans ces enquêtes, les plus jeunes avaient davantage tendance que les plus âgés à se déclarer lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels ou intersexués, ce qui indiquerait que les normes sociales influent sur les taux de réponse.

Les actes sexuels entre hommes sont interdits par la loi dans 73 pays, contre 45 pays pour les actes sexuels entre femmes. Dans 13 pays, les personnes qui ont des rapports sexuels avec quelqu'un du même sexe peuvent encourir la peine de mort⁶⁶. Même dans les pays où les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués ne sont pas considérés comme des criminels, leurs perspectives de développement humain sont limitées par les discriminations sociales et économiques. Contrairement aux autres minorités, la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués est souvent occultée. Les minorités sexuelles ne se révèlent pas par crainte de

sanctions légales, d'abus sociaux, d'hostilité et de discriminations de la part de la société ou de leurs parents et de leurs proches. Parce que les différences d'orientation sexuelle ne sont pas ouvertement reconnues dans de nombreuses sociétés, peu de données sur les discriminations sont disponibles et il est difficile de fonder les politiques publiques sur des données factuelles.

Pour 25 pays qui possèdent des données, les attitudes envers la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transsexuelle et intersexuée sont devenues plus tolérantes depuis les années 1990 (figure 2.6). Elle est de plus en plus acceptée au fur et à mesure de l'adoption de lois antidiscriminatoires. Les normes sociales et la législation se sont renforcées mutuellement. Lorsque le niveau d'intolérance reste élevé, la législation est essentielle pour faire barrage aux comportements hostiles et discriminatoires qui limitent les choix d'une importante population mondiale.

Les personnes âgées

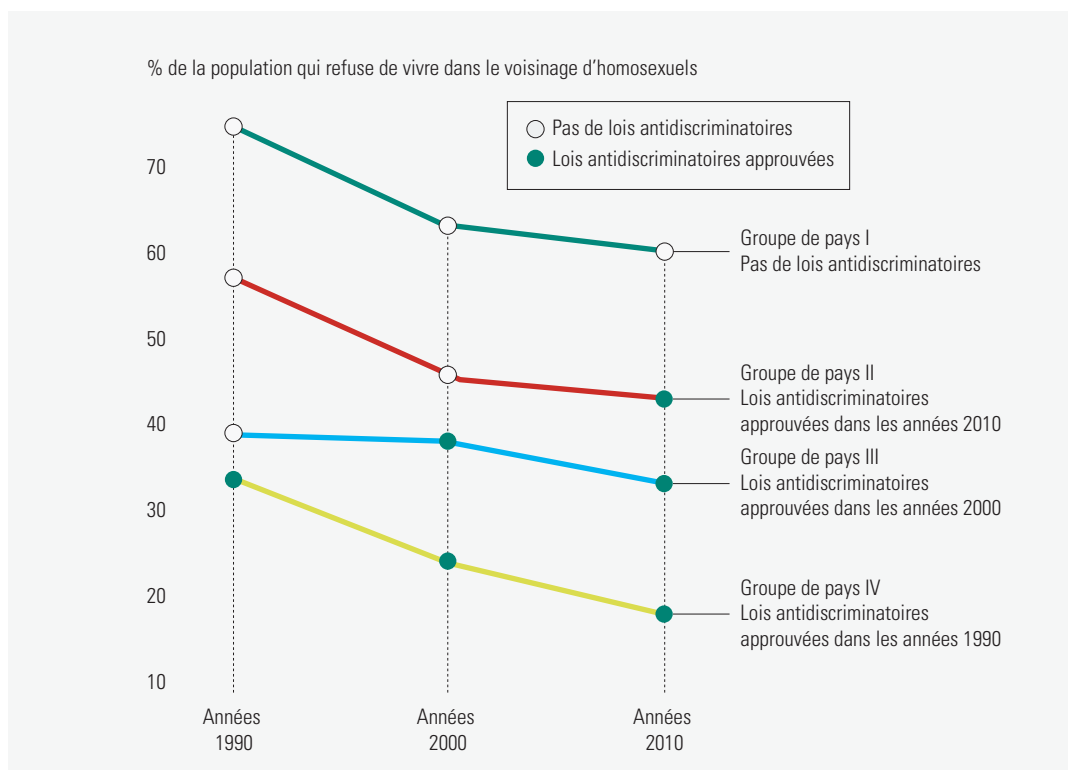
Étant donné que de nombreux pays ont une population vieillissante, quelles sont les privations qui touchent les personnes âgées ? D'ici à 2020, le nombre de personnes de 60 ans et plus dépassera le nombre d'enfants de moins de 5 ans. La proportion de la population mondiale représentée par les sexagénaires doublera entre 2015 et 2050 et atteindra 22 %⁶⁷. Peu de pays sont préparés à assumer cette transition démographique. En l'absence de systèmes de santé, de protection sociale, de travail et de régimes de retraite adéquats, les personnes âgées sont privées de possibilités de maintenir et d'élargir leurs capacités. Elles sont aussi la cible d'attitudes, de politiques publiques et de pratiques discriminatoires, dites « âgistes »⁶⁸.

Ces problèmes pourraient concerner plus particulièrement les femmes, étant donné que leur espérance de vie dépasse généralement celle des hommes. Celles qui ont fait un travail non rémunéré au foyer pendant une grande partie de leur vie, ou qui ont travaillé dans le secteur informel, peuvent ne pas avoir droit à une pension de retraite. Les pensions de retraite sont plus souvent un avantage auquel ont droit les hommes âgés qui ont effectué un travail formel rémunéré. Les taux de pauvreté sont plus élevés

Même dans les pays où les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués ne sont pas considérés comme des criminels, leurs perspectives de développement humain sont limitées par les discriminations sociales et économiques

FIGURE 2.6

Depuis les années 1990, les attitudes envers la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transsexuelle et intersexuée sont devenues plus tolérantes et le nombre de lois antidiscriminatoires a augmenté



Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de l'ILGA (2016a) et de la WVSA (2016).

Les privations subies pendant la vieillesse se sont généralement accumulées tout au long de la vie

chez les femmes âgées que chez leurs homologues masculins⁶⁹. En Union européenne, les femmes âgées ont 37 % plus de chances de vivre dans la pauvreté que les hommes âgés⁷⁰.

Il est souvent attendu d'une femme qu'elle continue de s'occuper de son époux et de ses petits enfants sans être rémunérée jusqu'à un âge avancé. Parfois source d'épanouissement, ce travail peut aussi être pénible et n'est que très peu reconnu. Un grand nombre de personnes âgées, et de femmes en particulier, sont également limitées par des maltraitances psychologiques et physiques qui affaiblissent leur sentiment de sécurité et de dignité. Une étude menée par HelpAge International a constaté que deux tiers des personnes âgées victimes de violences affectives, d'abus économique et de maltraitances physiques en Moldova sont des femmes⁷¹.

La prolongation générale de l'espérance de vie signifie que les personnes âgées ont de nombreuses années de vie productive et en bonne santé, devant elles. En 2014, 11 % des entrepreneurs aux États-Unis avaient entre 55

et 64 ans⁷². De nombreuses personnes âgées sont encore capables et désireuses de travailler et un grand nombre d'entre elles ont besoin de continuer à travailler à défaut de régimes de retraite adéquats. Cependant, les pratiques de recrutement discriminatoires à l'égard des personnes âgées limitent leurs chances de travail et un âge de départ à la retraite obligatoire peut forcer les personnes âgées à quitter le marché du travail.

Les privations subies pendant la vieillesse se sont généralement accumulées tout au long de la vie. Les enfants de foyers pauvres peuvent souffrir de malnutrition, être en moins bonne santé, être moins éduqués, puis avoir un emploi peu qualifié, peu rémunéré, sans assurance maladie ni pension de retraite. Au Royaume-Uni, les habitants des quartiers aisés vivent six ans de plus que ceux des quartiers pauvres et 13 années de plus sans invalidité⁷³.

Les personnes handicapées

Les obstacles matériels et sociaux peuvent priver les personnes handicapées de la chance de réaliser leur plein potentiel. Des équipements spéciaux permettent aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux autres groupes à mobilité réduite de participer pleinement à la vie publique. Bien qu'environ un milliard de personnes dans le monde vivent avec une forme d'invalidité, elles manquent d'infrastructures adéquates et un grand nombre d'entre elles sont privées de mobilité autonome⁷⁴. Les zones rurales isolées présentent des problèmes de mobilité considérables. D'autres obstacles peuvent persister même en présence d'infrastructures adéquates – par exemple, les pratiques de recrutement discriminatoires qui limitent l'accès des personnes handicapées à l'emploi.

Les personnes atteintes de maladies mentales sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale. Dans 27 pays européens, l'écart entre le taux de chômage des personnes atteintes de troubles mentaux et celui des personnes sans troubles mentaux s'est creusé entre 2006 et 2010 (avant et après la crise financière). La stigmatisation sociale a considérablement contribué à l'insécurité de l'emploi⁷⁵. En Allemagne, la réticence à recommander un individu souffrant de dépression pour un emploi s'est accrue entre 1990 et 2000 et entre 2000 et 2010⁷⁶. Le nombre de personnes atteintes de dépression est estimé à 350 millions à l'échelle mondiale. Environ 60 % souffrent de troubles affectifs bipolaires, 21 millions de schizophrénie et autres psychoses, et 47,5 millions de démence⁷⁷. Étant donné que ces maladies touchent un demi-milliard de personnes, l'exclusion de ces dernières du milieu professionnel et des activités sociales constitue un obstacle majeur à l'universalisme⁷⁸.

Les privations dans le développement humain : un processus dynamique

La réalisation universelle de certaines capacités essentielles ne permettra pas à tous les individus de réaliser leur plein potentiel. De nombreux

aspects du développement humain pourraient encore manquer, notamment la liberté des agents, la sécurité et la durabilité. Qui plus est, les capacités qui comptent le plus varient selon le contexte et à différents stades du cycle de vie. La sécurité peut être la première priorité d'un ménage dans un pays en conflit, tandis que des chances de travail intéressant peuvent être celle d'un jeune instruit. Le dépassement du seuil de développement humain faible ne garantira pas non plus la protection des individus contre les menaces naissantes et futures qui pèsent sur le développement humain. En effet, 900 millions de personnes vivent dans des conditions proches du seuil de pauvreté multidimensionnelle et risquent de sombrer dans la pauvreté au moindre revers, qu'il s'agisse de leur santé, de leur éducation ou de leurs moyens d'existence⁷⁹. Être démuné est donc une condition dynamique.

Des privations peuvent se manifester lorsque le développement donne naissance à de nouveaux besoins et de nouveaux mécanismes d'exclusion. Les transitions politiques, les changements démographiques et les poussées de violence mettent les progrès réalisés à rude épreuve. Les changements climatiques, les crises financières et les épidémies sont autant de phénomènes qui enfoncez les populations dans la pauvreté multidimensionnelle. Les populations de pays développés peuvent manquer de chances de travail, d'éducation et d'accès à l'information malgré une infrastructure de technologies de l'information et des communications très développée car les systèmes d'Internet à haut débit ne bénéficient pas à certaines zones rurales ou coûtent trop cher. Cette section se penche sur des problèmes importants, peut-être sous-estimés, du développement humain – la qualité, l'accès à l'information, la sécurité, et les privations tout au long de la vie et intergénérationnelles – qui jouent un rôle de plus en plus crucial dans la réalisation du potentiel de chaque être humain.

De la quantité à la qualité dans le développement humain

Au cours du quart de siècle écoulé, les évaluations du développement humain se sont principalement concentrées sur les résultats quantitatifs. Cependant, étant donné que

Des privations peuvent se manifester lorsque le développement donne naissance à de nouveaux besoins et de nouveaux mécanismes d'exclusion

Nous vivons plus longtemps mais nos souffrances dues à la maladie et au handicap durent elles aussi de plus longues années

d'importants progrès du développement humain sont liés à des mesures de quantité, telles les années de scolarisation ou l'espérance de vie, il convient de se demander si la qualité s'est elle aussi améliorée. Qu'en est-il de la qualité de l'éducation, de la qualité de la santé et de la qualité des niveaux de vie ? La qualité est un critère important pour mesurer les progrès du développement humain des pays et des individus. D'importantes variations de la qualité du développement humain entre les groupes peuvent engendrer des inégalités et perpétuer les privations tout au long de la vie, d'un individu et d'une génération à l'autre. Dans le cadre de l'approche du développement humain, le concept de qualité peut être appliqué aux chances de participation publique, à la mise en application des droits et à la qualité du travail. Pour commencer, l'analyse s'intéresse à la qualité de l'éducation, de la santé et des niveaux de vie, c'est-à-dire aux dimensions du développement humain qui composent l'IDH.

L'accès à l'éducation est en progrès dans de nombreux pays, mais les améliorations de la qualité de l'éducation n'ont pas suivi le rythme. Un tiers des enfants d'âge scolaire primaire n'acquièrent pas les bases des mathématiques et de la lecture, même après quatre années d'école pour la moitié d'entre eux⁸⁰. Les inscriptions de filles à l'école primaire ont augmenté mais les résultats, en ce qui concerne l'alphabétisation, ne sont pas encourageants. Dans la moitié des 53 pays en développement qui possèdent des données, la majorité des femmes adultes qui ont achevé quatre à six années de scolarité primaire sont analphabètes⁸¹. Ces résultats sont en partie liés à la qualité de l'enseignement. La proportion d'enseignants du primaire dont la formation est conforme aux normes nationales n'atteint pas 75 % dans environ un tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles⁸². Les ratios élèves par enseignant élevés nuisent eux aussi à la qualité de l'enseignement. Dans l'enseignement primaire, les ratios dépassaient 40 élèves par enseignant dans 26 pays (23 en Afrique subsaharienne) en 2011⁸³. Un tel manque d'encadrement réduit les perspectives d'acquisition de connaissances et accroît la probabilité de décrochage scolaire.

Nous vivons en meilleure santé dans le monde entier. Nous vivons plus longtemps. L'espérance de vie à la naissance, à l'échelle

mondiale, était plus longue de quatre ans en 2015 qu'en 2000⁸⁴. Cette progression s'explique en partie par la baisse des décès et des maladies causées par le VIH, le sida et le paludisme au cours des dix dernières années, ainsi que par les avancées des traitements des maladies transmissibles et des pathologies maternelles, néonatales et nutritionnelles. L'amélioration de l'assainissement et de la qualité de l'air intérieur, l'élargissement de l'accès à la vaccination et une meilleure nutrition ont aussi allongé l'espérance de vie des enfants des pays pauvres⁸⁵. Mais les années ajoutées à l'espérance de vie sont-elles des années vécues en bonne santé ou marquées par la maladie et l'invalidité ? L'Organisation mondiale de la Santé a examiné l'espérance de vie en bonne santé en mesurant les années vécues en bonne santé, sans invalidité. L'analyse de 188 pays en 1990, 2005 et 2013 indique que l'espérance de vie en bonne santé a bien été allongée, mais que ces allongements n'ont pas été aussi spectaculaires que celui de l'espérance de vie globale⁸⁶. La différence entre l'espérance de vie globale et l'espérance de vie en bonne santé peut être interprétée comme correspondant au nombre d'années marquées par la maladie et l'invalidité. En 2015, la différence était de plus de 10 ans dans neuf pays (tableau 2.2). Nous vivons plus longtemps mais nos souffrances dues à la maladie et l'invalidité durent elles aussi de plus longues années.

On suppose que les niveaux de vie s'améliorent lorsque les revenus augmentent. Cependant, la qualité de vie des individus peut varier considérablement même lorsque le revenu par habitant augmente. Les mesures du revenu par habitant peuvent monter lorsque les biens et les services consommés en réponse aux malaises et aux problèmes sociaux – par exemple la protection policière, les systèmes carcéraux, les services juridiques et les services de santé mentale – montent. Le revenu par habitant exclut de même certains biens et services qui peuvent élever la qualité de vie des individus, comme le travail de soins rémunéré et les services écologiques. Les améliorations qualitatives du niveau de vie doivent donc être analysées sans se limiter à la croissance quantitative du revenu par habitant.

Les inégalités d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services de haut niveau limitent les possibilités d'élargissement des capacités de certaines personnes. Elles

TABLEAU 2.2

La différence entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé dans quelques pays

Pays	Différence relative entre espérance de vie et espérance de vie en bonne santé (%)	Différence absolue entre espérance de vie et espérance de vie en bonne santé (années)
Nicaragua	14,8	11,1
Qatar	13,4	10,5
Arabie saoudite	13,4	10,0
Australie	13,2	10,9
États-Unis	12,9	10,2
Suède	12,6	10,4
Espagne	12,6	10,4
Chili	12,5	10,1
Finlande	12,5	10,1

Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après l'OMS (2016e).

influencent également la répartition des revenus au long terme. Les inégalités de qualité et de quantité de l'éducation sont en rapport direct avec les inégalités de revenus. La ségrégation académique peut renforcer les distinctions de classe sociale et la perpétuation intergénérationnelle des inégalités⁸⁷. Les gouvernements peuvent prendre des mesures pour réduire les différences de qualité de service entre les prestataires privés et les prestataires publics. Ils peuvent standardiser les coûts, notamment en imposant les prestataires privés pour financer les services publics (encadré 2.6). La clé : renforcer l'appui aux services universels de bonne qualité pour tous les groupes de population, afin que l'ensemble des classes, des sexes et des groupes ethniques s'intéressent à une offre équitable et adéquate pour tous.

Élargir l'accès au numérique

La couverture haut débit et les variations d'accès aux ordinateurs et aux smartphones pourraient donner naissance à de nouvelles formes d'exclusion. Un accès à Internet peu coûteux et fiable devient de plus en plus indispensable au développement des capacités dans d'autres domaines, comme l'éducation, le travail et la participation politique. L'accès à l'information est crucial pour une éducation de grande qualité et, partant, pour élargir les chances

offertes aux enfants et aux jeunes. Le plus grand défi est de faire en sorte que tout le monde, partout, bénéficie de ces avantages. Cependant, la fracture numérique continue de faire obstacle aux bénéfices universels et pourrait retarder encore davantage ceux qui sont déjà démunis dans d'autres domaines.

Moins de la moitié de la population mondiale (47 %) utilise Internet. Les internautes représentent 25 % seulement de la population d'Afrique subsaharienne et 42 % seulement de la population en Asie et dans le Pacifique, ainsi que dans les États arabes. Par contraste, deux tiers de la population sont connectés en Amérique du Nord et Amérique latine, ainsi que dans la Communauté des États indépendants. Le taux d'internautes en Europe est de 79 %⁸⁸.

Dans de nombreuses régions, les tarifs d'abonnement à Internet sont prohibitifs. Les abonnements de base au haut débit mobile ou fixe coûtent beaucoup plus cher dans les pays en développement que dans les pays développés. Ils coûtent le plus dans les pays les moins développés (figure 2.7). Les fossés numériques existent cependant aussi dans les pays développés.

Pour permettre à tout le monde de bénéficier des possibilités de développement humain qu'offrent les technologies de l'information et de la communication, il pourrait être nécessaire

La fracture numérique continue de faire obstacle aux bénéfices universels et pourrait retarder encore davantage ceux qui sont déjà démunis dans d'autres domaines

Les difficultés posées par un système public et privé à deux vitesses pour l'accès universel à des services de qualité

En dépit des progrès dans le sens de l'universalité de l'éducation publique, des soins de santé et des services sociaux dans de nombreux pays, certaines personnes n'ont toujours pas accès à des services de grande qualité. Dans quelques cas, la qualité des services publics est très différente de celle des services privés. L'accès à des services de grande qualité est trop souvent un privilège réservé aux populations aisées. Les sociétés très inégales risquent une segmentation entre un système public universel et un système privé, à plus petite échelle, pour les élites.

Prenons l'exemple de l'Argentine. Malgré un investissement accru dans les écoles publiques entre 2003 et 2011, les inscriptions dans les établissements scolaires privés sont passées de 22 % à 39 %¹. En Amérique latine et aux Caraïbes, 50 % d'enfants des foyers du quintile des plus hauts revenus, en moyenne, ont fréquenté des établissements primaires et secondaires privés en 2010, par rapport à moins de 4 % des enfants des foyers du quintile des plus faibles revenus². En Turquie, l'expansion des prestataires de soins de santé privés a entraîné une plus grande stratification de la consommation de services de santé parce que les patients plus aisés abandonnent les services publics pour des services privés souvent de meilleure qualité³.

Le recours aux services privés par les segments intermédiaire et supérieur de la distribution des revenus

sur l'ensemble des pays accroît la probabilité de services publics de mauvaise qualité parce que d'importants segments de la population ne sont pas intéressés par la qualité des services publics, parce que la pression sociale pour le maintien de services publics universellement accessibles et de bonne qualité est insuffisante, et parce que les services publics deviennent de moins en moins rentables au fur et à mesure qu'ils sont délaissés par leurs utilisateurs. La durabilité du financement des programmes publics est menacée si la classe moyenne n'est pas intéressée par les programmes.

Un système public et privé à deux vitesses n'est pas une mauvaise chose en soi. Il n'est problématique qu'en présence de variations extrêmes de qualité entre les deux options, qui renforcent les inégalités de chances entre ceux qui ont les moyens de payer et les autres. Les différences de qualité entre l'enseignement public et l'enseignement privé peuvent être considérables dans un grand nombre de pays en développement. Un récent examen de 21 études menées au Ghana, en Inde, au Kenya, au Népal, au Nigéria et au Pakistan a constaté que les élèves des écoles privées avaient tendance à obtenir de meilleurs résultats scolaires que ceux des écoles publiques. L'enseignement est aussi souvent meilleur dans les écoles privées que dans les écoles publiques, par exemple en Afrique du Sud, en Inde, au Kenya, au Nigéria, au Pakistan et en Tanzanie⁴.

Notes

1. Martinez-Franzoni et Sánchez-Ancochea, 2016. 2. Daude, 2012. 3. Agartan, 2012. 4. Day Ashley et al., 2014.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

d'œuvrer en faveur de l'accès gratuit universel à la Wi-Fi. Combiné avec l'accès à une éducation de grande qualité, l'accès universel à Internet pourrait considérablement améliorer les chances et réduire les inégalités, partout dans le monde.

Les menaces pour la sécurité

Des menaces peuvent peser sur la sécurité de l'abondance de choix et de possibilités aujourd'hui disponibles aux individus. Les épidémies, la violence, les changements climatiques et les catastrophes naturelles peuvent rapidement compromettre les avancées de ceux qui sont sortis de la pauvreté et plonger les plus pauvres dans l'extrême pauvreté. Ils peuvent aussi engendrer de nouvelles privations. Des millions de personnes dans le monde sont exposées aux catastrophes naturelles, aux sécheresses et aux insécurités alimentaires connexes, du fait qu'elles

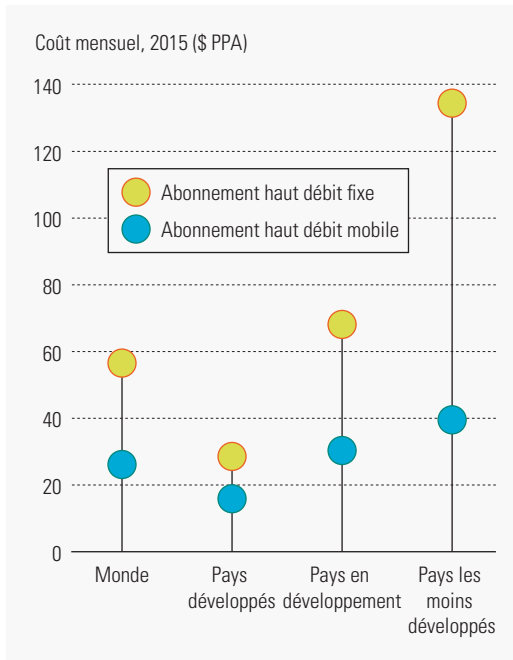
vivent sur des terres dégradées. Entre 1995 et 2014, plus de 15 000 événements climatiques extrêmes ont causé plus de 520 000 morts dans le monde et des pertes économiques de plus de 2,97 billions de \$⁸⁹.

Certains groupes sont plus menacés que d'autres. De nombreuses femmes dépendent de l'agriculture pour vivre et sont donc exposées de manière disproportionnée aux effets du climat sur la production alimentaire. Les enfants sont physiologiquement et métaboliquement moins capables que les adultes de s'adapter à la chaleur et aux autres phénomènes climatiques. Ils risquent davantage d'être blessés ou tués en cas de catastrophe naturelle⁹⁰. Les catastrophes naturelles peuvent aussi les empêcher d'aller à l'école. Le nombre d'enfants privés d'éducation pendant l'épidémie d'Ebola, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, parce que les écoles sont restées fermées pendant plusieurs mois, est estimé à

Les épidémies, la violence, les changements climatiques et les catastrophes naturelles peuvent rapidement compromettre les avancées du développement humain

FIGURE 2.7

Les abonnements de base au haut débit mobile ou fixe coûtent beaucoup plus cher dans les pays en développement que dans les pays développés. Ils coûtent le plus dans les pays les moins développés



Source : ITU, 2016b.

5 millions⁹¹. Les femmes ont elles aussi été touchées de manière disproportionnée par l'épidémie d'Ebola. Elles ont été exposées à un risque accru de contracter la maladie en soignant les autres et ont manqué de soins prénatals, périnataux et postnatals. Dans le district de Kenema, en Sierra Leone, les consultations prénatales dans les hôpitaux et les maternités ont diminué de 29 % et les consultations postnatales de 21 % parce que les patientes avaient peur d'être infectées⁹².

Ceux et celles qui dénoncent ces nouvelles menaces prennent des risques. Les défenseurs de la terre et de l'environnement, dans le monde entier, sont la cible de menaces et de violences physiques, ils sont criminalisés et leurs libertés sont restreintes. L'intensification des pressions environnementales s'est accompagnée d'une hausse des menaces proférées contre des militants écologistes. Un nombre record d'entre eux ont été tués en 2015 : 185 dans 16 pays, soit une hausse de 59 % par rapport à 2014. Les membres des groupes autochtones, qui représentaient 40 % des morts en 2015, sont parmi les plus menacés⁹³.

L'insécurité physique de ceux qui s'expriment sur l'écologie s'inscrit dans un contexte plus général d'insécurité physique et de violence qui limite considérablement les choix et les libertés des individus dans le monde entier. De nombreuses personnes se sentent menacées chez elles et dans leurs communautés. Une étude révèle qu'un milliard de filles et de garçons de 1 à 17 ans, dans le monde, ont subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques l'année précédente⁹⁴. Environ 25 % des enfants sont physiquement maltraités et près de 20 % des filles sont victimes d'abus sexuels au moins une fois dans leur vie⁹⁵. La maltraitance des personnes âgées reste un problème occulté⁹⁶ : 10 % des personnes âgées ont été maltraitées pendant le mois précédent⁹⁷. L'homicide est lui aussi un problème social majeur. En 2012, 437 000 personnes dans le monde ont été victimes d'homicide volontaire⁹⁸. Les taux moyens d'homicide en Amérique latine et aux Caraïbes, entre 2010 et 2014, dépassaient 20 pour 100 000 personnes⁹⁹.

La violence faisait partie des préoccupations les plus souvent citées par les personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sur la sécurité humaine menée par le Bureau du Rapport sur le développement humain. Les femmes interrogées souhaitaient avant tout pouvoir vivre dans la sécurité et libres de la menace de violences (encadré 2.7). Pour les femmes, la violence physique et psychologique, réelle ou ressentie, est un obstacle majeur à la réalisation de leur plein potentiel humain, ainsi qu'à une vraie liberté de mouvement.

Les privations tout au long de la vie et intergénérationnelles

Chez les enfants et les adultes, les privations tout au long de la vie peuvent commencer avant la naissance (figure 2.8). Dès la conception, l'environnement auquel les femmes enceintes sont exposées et les choix qui leur sont offerts déterminent les compétences et les aptitudes futures de leurs enfants de manières difficiles à modifier pendant leur croissance. Un manque de soins médicaux, une mauvaise nutrition et de lourds efforts physiques exposent les bébés à des risques avant même leur naissance.

Les enfants pauvres risquent davantage que leurs pairs plus aisés d'être exposés à une

Chez les enfants et les adultes, les privations tout au long de la vie peuvent commencer avant la naissance

ENCADRÉ 2.7

La sécurité humaine vue par les femmes

Une enquête réalisée par le Bureau du Rapport sur le développement humain posait la question suivante à des femmes de tous âges et de tous horizons professionnels, dans le monde entier : « Qu'est-ce que la sécurité humaine pour vous ? » De nombreuses femmes ont déclaré être préoccupées par la violence physique et psychologique.

« La sécurité humaine, c'est le droit de circuler librement dans sa ville sans se demander si l'on rentrera chez soi sans avoir été agressée ou menacée. »

—*Une enseignante du Brésil*

« Nous sentir en sécurité, en tant qu'êtres humains, est impossible si notre existence n'est ni reconnue ni respectée, même si nous avons accès à toutes sortes de chances. »

—*Une économiste de Mauritanie*

« La sécurité humaine, c'est pouvoir sortir quand on veut, le jour et la nuit, sans craindre de violence. C'est la liberté de ne pas devoir penser à mon sexe, à ma religion ou à aucune autre caractéristique distinctive lorsque je prends la décision de passer un peu de temps dehors, par peur de faire de mauvaises rencontres. »

—*Une agente du développement du Kazakhstan*

« Pour moi, la sécurité humaine c'est ne pas avoir peur, peur d'être méprisée parce que je suis une femme, et peur d'être agressée ou de ne pas être respectée pour la même raison. »

—*Une étudiante d'Inde*

« La sécurité humaine, c'est pouvoir dormir tranquille, ne pas avoir peur de rentrer chez moi tard le soir à cause des violeurs, ne pas devoir conduire avec les vitres levées par peur que quelqu'un ne vole mon sac, pouvoir aller au supermarché sans avoir peur que l'on vole ce qu'il y a dans ma voiture, pouvoir me rendre au marché de Yaoundé sans cacher mon argent dans mon soutien-gorge, et me promener librement sur l'avenue Kennedy. »

—*Une femme du Cameroun*

« La sécurité humaine, c'est être libre de vivre sans les crimes haineux, le sexisme, le racisme ou autres formes d'oppression, libre de m'exprimer et d'être active dans ma société. »

—*Une activiste de Suède*

« La sécurité humaine, c'est pouvoir vivre sans maltraitements et sans violence, surtout sans maltraitance des enfants, sans violence domestique, sans violence interpersonnelle et sans violence au sein du couple. C'est la protection des enfants, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des femmes contre la violence et la criminalité. »

—*Une chercheuse de la Trinité-et-Tobago*

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

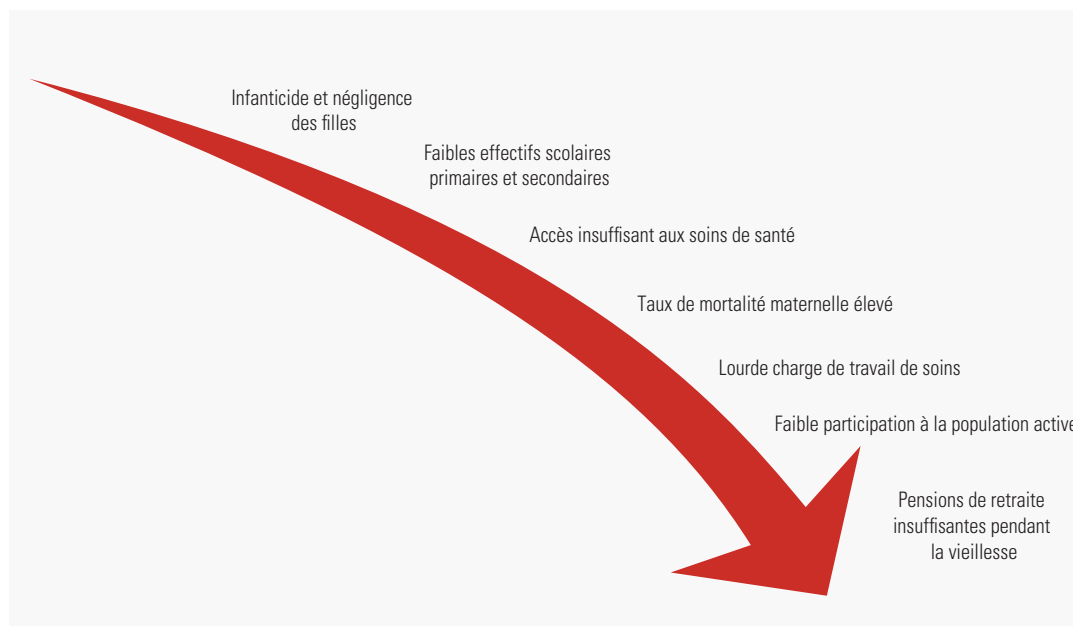
multitude de risques environnementaux avant la naissance, notamment la perturbation du foyer, la pollution et la violence. Les études menées ont constaté que ces expositions prénatales ont un effet sur la santé et sur le développement cognitif et socio-affectif, c'est-à-dire précisément les domaines de développement qui, dans d'autres circonstances, permettent aux individus d'être des membres productifs de la société (encadré 2.8). Au Canada, par exemple, les enfants qui avaient été exposés dans le ventre de leur mère à une forte tempête hivernale en 1998 présentaient des niveaux inférieurs de développement cognitif, de fonctionnement du langage et de fonctionnement moteur par comparaison avec des enfants qui n'y avaient pas été exposés. Un lien négatif a été constaté entre

l'exposition prénatale à un tremblement de terre au Chili en 2005 et les aptitudes cognitives futures des enfants. Une telle exposition au stress peut jouer un rôle dans la transmission intergénérationnelle des privations en limitant très tôt le potentiel de développement¹⁰⁰.

Le niveau d'instruction et les revenus des parents sont de bons prédicteurs du niveau d'instruction des enfants¹⁰¹. Une étude menée en Afrique du Sud constate que les pères qui possèdent un haut niveau d'instruction transmettent trois cinquièmes de leur avantage au chapitre du revenu à leurs fils¹⁰². Les filles qui héritent du faible niveau d'instruction de leurs parents sont plus défavorisées à l'âge adulte : elles ont 9 % plus de chances de se retrouver au bas de l'échelle de distribution des

FIGURE 2.8

Les privations subies par les femmes peuvent s'accumuler tout au long de la vie



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

métiers que l'ensemble de la population¹⁰³. Au Royaume-Uni, les individus dont le père avait un faible niveau d'instruction ont 7,5 fois plus de chances d'être peu instruits que ceux dont le père était très éduqué ; à leur tour, les personnes qui ont un faible niveau d'instruction risquent 11 fois plus d'être privées de biens matériels que celles qui ont un niveau d'instruction élevé¹⁰⁴.

Comme le souligne le *Rapport sur le développement humain 2015*, les progrès en matière d'accès des femmes à l'éducation et au travail rémunéré pourraient avoir des effets sur les choix des futures générations de filles. Les filles ont plus de chances d'être employées et mieux payées à l'âge adulte si leur mère était employée. Aux États-Unis, les salaires des filles dont la mère est employée sont supérieurs de 23 % à ceux des filles de femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur¹⁰⁵. Au Sénégal, l'éducation des parents est associée de manière positive avec le niveau de vie de leurs enfants à l'âge adulte, et l'éducation de la mère a un bien plus grand effet positif que celle du père¹⁰⁶. Les interventions pour surmonter les privations d'aujourd'hui doivent être considérées comme des possibilités de prévenir les privations pour les générations futures.

Les interventions précoces dans le cycle de vie des femmes peuvent prévenir les privations ultérieures (figure 2.9). Lorsque l'investissement dans les capacités a lieu tôt, notamment à travers l'éducation et les soins dans la petite enfance, les perspectives d'éducation et de travail sont meilleures¹⁰⁷. Cela s'explique par le fait que les capacités, à tous les stades de la vie, dépendent de la voie empruntée et reflètent les difficultés et les chances rencontrées en début de parcours. Les enfants qui n'ont pas accès à l'éducation préscolaire risquent d'avoir de moins bons résultats en primaire et en secondaire. Les jeunes qui sont éduqués mais qui vivent dans des secteurs où le marché du travail stagne peuvent avoir recours au travail informel ou rester chômeurs, et bénéficier par la suite d'une pension de retraite insuffisante. Les personnes âgées peuvent souffrir de maladies et d'incapacités accumulées au fil d'années de travail physique pénible et de soins de santé préventifs insuffisants. Pour les groupes défavorisés, les obstacles peuvent se dresser à divers points du cycle de vie et entraîner des privations profondes au troisième âge. Des interventions précoces peuvent empêcher que les capacités soient limitées plus tard,

Les interventions pour surmonter les privations d'aujourd'hui doivent être considérées comme des possibilités de prévenir les privations pour les générations futures

Stress prénatal et privations intergénérationnelles

Le niveau d'instruction est un mécanisme central de perpétuation de la stratification économique d'une génération à l'autre. Les parents aisés ont les moyens de financer une éducation plus longue et de meilleure qualité pour leurs enfants, ce qui présente de nombreux avantages sur le marché du travail. L'avantage économique est aussi transmis directement par voie d'héritage et par des réseaux qui favorisent ces enfants sur le marché de l'emploi. De tels mécanismes ont une incidence sur les stades ultérieurs du parcours de vie, lorsque les enfants atteignent l'âge scolaire ou l'âge de travailler. Cependant, de plus en plus d'études indiquent que la perpétuation intergénérationnelle des privations commence avant la naissance et que la transmission intergénérationnelle de l'avantage est déjà bien avancée au moment de l'entrée des enfants dans le système éducatif.

L'exposition à des facteurs de stress environnemental pendant la grossesse a été liée à des problèmes à la naissance, par exemple une insuffisance pondérale ou une plus forte probabilité d'accouchement prématuré. Elle a aussi été liée à certains aspects du développement des enfants, par exemple leurs capacités motrices, leur capacité cognitive, leur stabilité affective, le trouble déficitaire de l'attention et le niveau d'instruction dans la petite enfance. Étant donné que la naissance et le développement dans la petite enfance prédisent le

niveau d'instruction et de développement économique à l'âge adulte, le fait que les pauvres risquent plus d'être exposés à des risques dans le ventre de leur mère pourrait constituer la première injustice et jouer un rôle central dans la persistance des inégalités d'une génération à l'autre.

Pourquoi l'exposition prénatale a-t-elle des effets aussi persistants tout au long de la vie? La période prénatale inclut des stades cruciaux et sensibles du développement, pendant lesquels l'effet de l'environnement sur les capacités futures est particulièrement intense et potentiellement irréversible, indépendamment des interventions ultérieures. Au stade prénatal, le système nerveux central et le cerveau subissent une série de processus développementaux fondamentaux qui sont particulièrement susceptibles à l'environnement et qui déterminent de manière cumulative les capacités ultérieures. Un choc prénatal peut entraîner des problèmes de langage dans les premières années de la vie, ce qui peut à son tour gêner l'apprentissage de la lecture et la réussite scolaire dans son ensemble.

De nombreuses recherches, en biologie et sciences du comportement, soulignent l'importance d'investir dans le bien-être des populations aux premiers stades de la vie, dès la conception. Une perspective économique indique que des investissements dans les capacités au début de la vie sont beaucoup plus rentables que les investissements ultérieurs.

Source : Torche, 2016.

tout comme les interventions qui aident les individus à se remettre de privations passées.

Au-delà de l'essentiel, quels aspects du développement humain les populations ont-elles à cœur ?

Satisfaire les besoins essentiels est indispensable pour élargir les capacités mais ne suffit pas pour permettre aux individus de réaliser leur plein potentiel. Cela est particulièrement le cas dans un monde marqué par de nouvelles formes de travail souvent précaires, par la montée de la violence et l'aggravation des crises environnementales. Nombreux sont ceux et celles qui sont privés de l'assurance de pouvoir conserver demain ce qui est acquis aujourd'hui. Un grand nombre de personnes sont privées de moyens d'expression et de

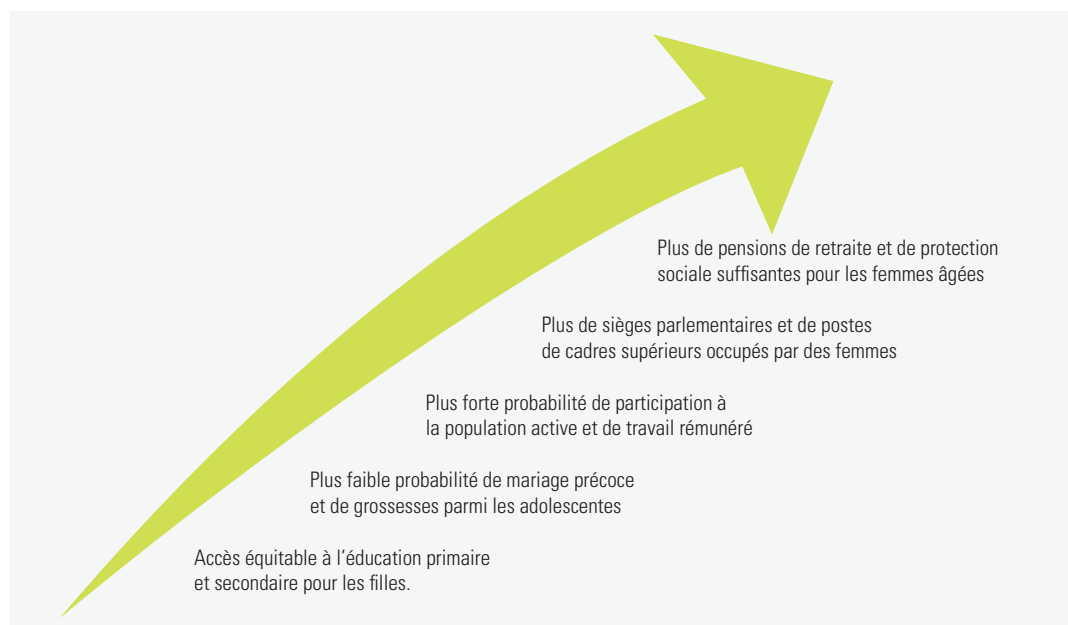
participation à la validation collective des politiques et des priorités publiques. D'autres manquent d'accès à des services de bonne qualité et aux technologies de l'information et de la communication. L'universalisme pratique exige que l'on se préoccupe de ces dimensions du développement humain et de celles dans lesquelles des individus sont toujours défavorisés, dans les pays développés et en développement.

Dans certaines de ces dimensions, le développement aura pu ne pas paraître urgent par le passé, en raison tout simplement de l'ampleur des besoins essentiels non satisfaits. Les parents d'enfants qui ne peuvent pas accéder à l'école se soucient moins de la qualité de l'enseignement secondaire. Les familles qui essaient de s'en sortir avec moins d'1,90 \$ par jour ont d'autres priorités que la prévention des

Le niveau d'instruction est un mécanisme central de perpétuation de la stratification économique d'une génération à l'autre

FIGURE 2.9

Les interventions précoces dans le cycle de vie des femmes peuvent prévenir les privations ultérieures



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

crises environnementales. Cependant, au fur et à mesure que les privations cernées dans l'IDH et l'IPM sont réduites pour les individus et les sociétés, d'autres privations viennent au premier plan. Si les individus jouissent de plus de choix et de libertés, certaines contraintes continuent de limiter leur potentiel.

Des enquêtes basées sur des évaluations subjectives permettent de juger de la diversité des valeurs des diverses populations et donnent à penser qu'il existe des liens entre le voisinage et les priorités de développement des individus. Par exemple, l'enquête mondiale My World, menée par les Nations Unies en appui du Programme 2030, s'intéressait aux aspects du développement que les individus avaient le plus à cœur¹⁰⁸. Plus de 9 millions de réponses ont classé 16 options par ordre de priorité, allant de la qualité de l'éducation et de la liberté politique à la lutte contre les changements climatiques. Les trois premières priorités sont une bonne éducation, de meilleurs soins de santé et de meilleures chances de travail. La ventilation des données de l'enquête par état de développement, âge, sexe, citoyenneté et région révèle de plus grandes variations des premières priorités. Elle constate des différences entre les priorités cumulées des individus dans des pays à des niveaux de développement

humain différents (figure 2.10). Une bonne éducation est la première priorité dans tous les groupes de développement humain, et les trois premières priorités sont similaires dans les pays à développement humain faible, intermédiaire et élevé. Cependant, un gouvernement honnête et réactif et l'accès à de l'eau salubre et à l'assainissement sont parmi les trois premières priorités des pays à développement humain très élevé, où de meilleurs soins de santé et de meilleures chances de travail ne figurent même pas parmi les cinq premières.

Une enquête du Pew Research Center renforce la spécificité contextuelle des priorités et des préoccupations des populations. Environ 83 % des personnes sondées dans 34 pays en développement considéraient la criminalité comme le plus grand problème dans leur pays¹⁰⁹. La corruption, le manque de soins de santé, la médiocrité des écoles et la pollution de l'eau étaient aussi vus comme d'importants problèmes. 93 % des personnes interrogées ont cité la criminalité comme une préoccupation en Tunisie, contre 31 % seulement en Pologne, où 59 % ont cité les soins de santé parmi les plus grands problèmes (17 % seulement en Chine).

Le revenu peut lui aussi déterminer les priorités des individus. Les personnes interrogées dans le cadre d'un sondage

Satisfaire les besoins essentiels est indispensable pour élargir les capacités mais ne suffit pas pour permettre aux individus de réaliser leur plein potentiel

FIGURE 2.10

Des différences sont constatées entre les priorités cumulées des individus dans des pays à des niveaux de développement humain différents

	Développement humain faible	Développement humain intermédiaire	Développement humain élevé	Développement humain très élevé
Une bonne éducation	1	1	1	1
De meilleurs soins de santé	2	2	3	
De meilleures chances d'emploi	3	3	2	
Un gouvernement honnête et réactif	4	5	4	2
Une alimentation abordable et nutritive	5			5
L'accès à de l'eau salubre et à l'assainissement		4		3
La protection contre la criminalité et la violence			5	4

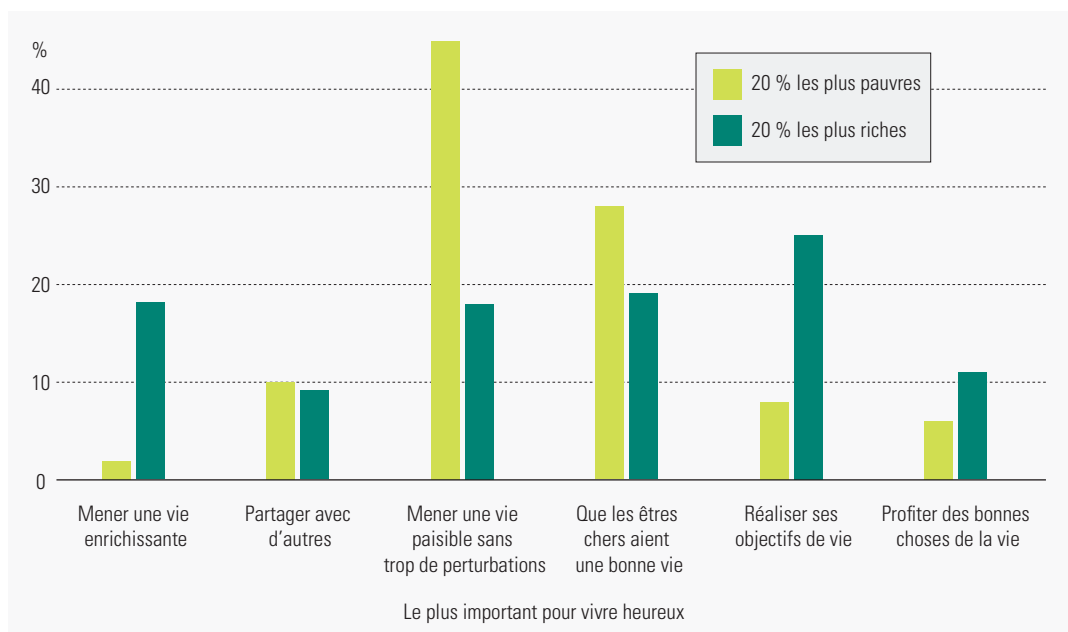
Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après les Nations Unies (2015b).

d'opinion au Chili devaient indiquer ce qu'elles considéraient être le plus important pour vivre heureux. Les réponses des personnes des quintiles de revenu supérieur et inférieur

variaient considérablement. Celles du quintile de revenu supérieur citaient la réalisation des objectifs de vie tandis que celles du quintile de revenu inférieur citaient une vie paisible, sans

FIGURE 2.11

Les priorités des Chiliens varient selon le revenu



Source : PNUD, 2012a.

trop de perturbations (figure 2.11). Mener une vie épanouissante et profiter des bonnes choses de la vie étaient moins importants pour les personnes du quintile de revenu inférieur.

Les priorités et les valeurs des individus semblent dépendre du contexte. En Algérie, où le taux de chômage des jeunes est élevé, une jeune femme accordera peut-être plus d'importance à l'emploi. Une fois intégrée dans le marché du travail et au sommet de sa carrière, elle appréciera davantage le temps libre. Un homme âgé riche en Norvège accordera peut-être la plus grande importance aux rapports interpersonnels avec ses amis et sa famille, même s'il appréciait davantage le temps libre quand il était plus jeune et qu'il travaillait, comme son homologue algérien. Parce que les valeurs évoluent et changent selon le contexte, l'approche du développement humain reste appropriée même quand les besoins essentiels sont satisfaits.

Les obstacles à l'universalisme

Les privations peuvent être éliminées. Les progrès réalisés depuis le premier *Rapport sur le développement humain* en 1990 en attestent. L'indice de développement humain mondial a augmenté de 20 % depuis, de 0,597 à 0,717. Pour les pays les moins développés, l'augmentation de l'indice de développement humain est de 46 %¹¹⁰.

Progresser n'a pas été facile, mais réaliser l'objectif de ne laisser personne pour compte pourrait s'avérer plus ardu. Ceux qui restent défavorisés sont peut-être les plus difficiles à atteindre, sur le plan géographique mais aussi politique, social et économique. Le moment est venu d'éliminer les privations persistantes, non seulement au chapitre de l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux moyens d'existence, mais aussi dans d'autres dimensions du bien-être, notamment la sécurité, la liberté de participation à la vie politique et l'accès à des services modernes et de grande qualité.

Le parcours qui mène à la concrétisation de cette vision est parsemé d'obstacles. Certains demanderont des solutions techniques – des ressources financières et une aide au développement accrues, des avancées technologiques et de meilleures données

pour le suivi et l'évaluation (voir le chapitre 3). Ces obstacles peuvent être affrontés, non sans difficultés, en modifiant les politiques publiques nationales (voir le chapitre 4) et les systèmes internationaux (voir le chapitre 5).

D'autres obstacles sont profondément enracinés dans les relations socio-politiques et les identités. De nombreux individus opèrent leurs choix dans un contexte d'insécurité, d'inégalités flagrantes et de concurrence pour des ressources rares. Les lois discriminatoires, les normes sociales d'exclusion, la violence, les inégalités de participation politique et la distribution inégale des chances sont autant d'obstacles au progrès. Intentionnelle ou non, l'exclusion peut avoir les mêmes résultats ; certains seront plus défavorisés que d'autres et tout le monde n'aura pas la même chance de réaliser son plein potentiel. Les hommes ont plus de choix que les femmes, les riches ont plus de choix que les pauvres, les citoyens ont plus de choix que les migrants et certaines ethnies ont plus de choix que d'autres.

Pour avancer vers le développement humain universel, nous devons prendre conscience des moteurs et de la dynamique de la marginalisation de ces groupes, qui varient inévitablement d'un pays et d'une région à l'autre. L'universalisme pratique est possible à condition que les principaux obstacles et types d'exclusion soient surmontés (voir l'infographie 2.1 en début de chapitre).

L'intolérance, l'exclusion et les mécanismes connexes

Intentionnelle ou non, l'exclusion d'un groupe par un autre est souvent la cause première des privations et des inégalités. L'appartenance à un groupe satisfait un désir élémentaire de faire partie d'une famille, d'une communauté, d'une religion ou d'une race. Les individus sont affiliés à plusieurs groupes en même temps tout au long de leur vie. Les groupes leur permettent de s'identifier à d'autres à travers des caractéristiques ou des intérêts communs, mais ils sont aussi un instrument d'exclusion.

Les inégalités entre les groupes traduisent des divisions qui sont socialement construites et entretenues parce qu'elles justifient un accès inégal à des résultats prisés et des ressources peu abondantes. Une fois les inégalités établies, il

Parce que les valeurs évoluent et changent selon le contexte, l'approche du développement humain reste appropriée même quand les besoins essentiels sont satisfaits

Intentionnelle ou non, l'exclusion d'un groupe par un autre est souvent la cause première des privations et des inégalités

s'agit de maintenir les distinctions et de veiller à la loyauté et à la solidarité du groupe pour que ceux qui bénéficient de leur appartenance puissent conserver leurs positions avantageuses. En même temps, les dimensions et les mécanismes de l'exclusion sont dynamiques, tout comme le sont les caractéristiques sur lesquelles les groupes fondent l'exclusion. Un groupe ethnique minoritaire pourrait pénétrer dans l'espace politique occupé par la majorité – une réussite du point de vue de l'équité de la participation politique – mais les membres de la minorité ethnique qui occupent l'espace pourraient alors utiliser les divisions de classe pour exclure d'autres individus de la même

minorité ethnique de la participation aux décisions politiques. Aussi est-il important de reconnaître que l'identité de groupe et l'exclusion varient sous l'influence de stratégies de protection des avantages.

De nombreuses dynamiques entrent en jeu dans la formation de groupes et l'élaboration des stratégies de protection. Aujourd'hui, les schémas de distribution mondiale des revenus présentent des difficultés pour les conventions collectives et la coopération entre les pays et les segments de population. Les électeurs de la classe moyenne inférieure des pays développés sont contrariés par la croissance moyenne de leur niveau de vie par rapport à celle des élites

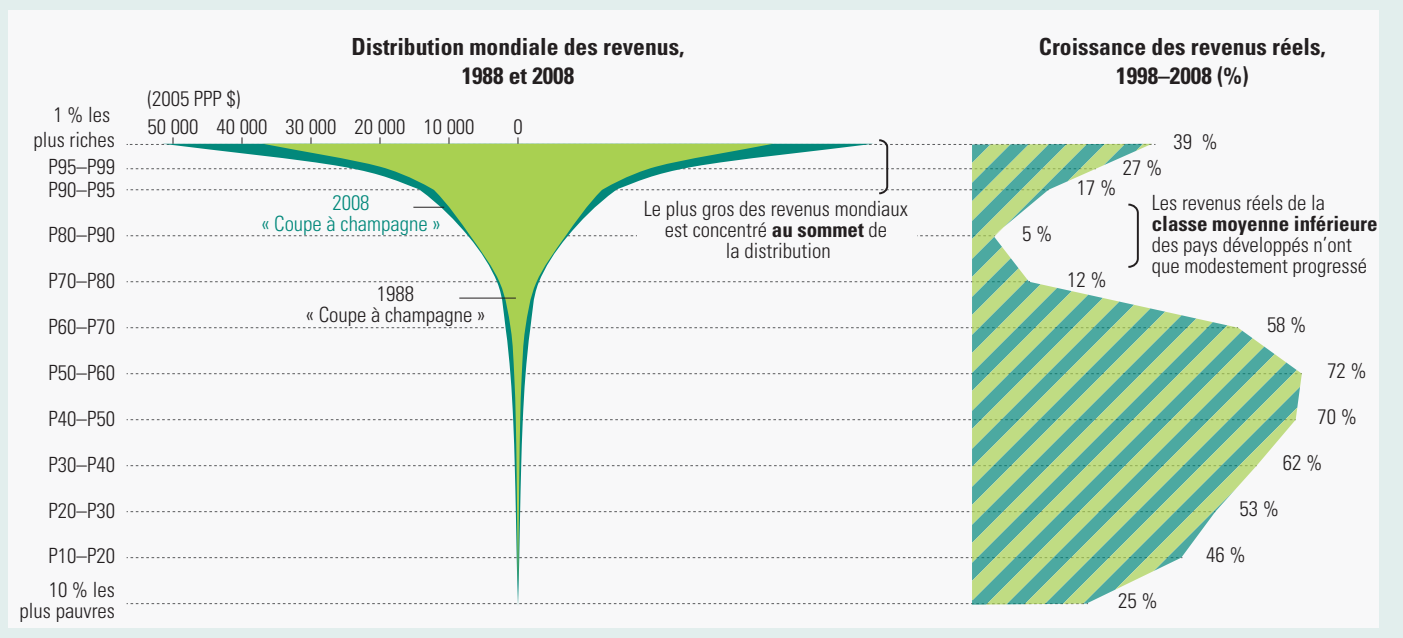
ENCADRÉ 2.9

De la coupe à champagne à la courbe en éléphant

Le *Rapport sur le développement humain* 1992 indiquait que la distribution mondiale des revenus suivait une courbe en coupe à champagne, le plus gros des revenus étant concentré en haut de la distribution, et que la distribution mondiale des revenus en 1998 et 2008 suivait le même schéma (voir le côté gauche de la figure). On pourrait en conclure que ceux qui ne sont pas au sommet de la distribution auraient collectivement intérêt à bénéficier d'une redistribution des ressources. L'expérience vécue le long du pied de la courbe semble différente. Le taux de variation des revenus réels entre 1998 et 2008 suit une courbe en forme d'éléphant (côté droit de la figure)¹. Le pourcentage

de variation des revenus réels est plus favorable pour ceux de la moitié inférieure et du décile inférieur de la distribution mondiale des revenus, tandis que les revenus réels de la classe moyenne inférieure des pays développés ne progressent que modestement. Par exemple, en Allemagne, les revenus réels des 50 % les plus pauvres ont augmenté de 0 à 7 %, aux États-Unis, les 50 % les plus pauvres ont enregistré une hausse des revenus réels légèrement supérieure à 20 % et, au Japon, les 10 % les plus pauvres ont vu leurs revenus réels baisser.

La progression des revenus de 1998 à 2008 n'a pas été égale entre les déciles de revenus



Note
1. Milanović, 2016.
Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après Milanović (2016) et le PNUD (1992).

(encadré 2.9). À cette frustration s'ajoute la prise de conscience d'une forte croissance des revenus dans des économies émergentes comme la Chine et l'Inde, qui pourrait devenir une source d'amertume vis-à-vis du commerce avec les pays en développement et de la migration en provenance de ces pays.

Le changement est rapide, imprévisible, et de nombreuses personnes peinent à trouver leur voie. La mondialisation et la plus grande mobilité humaine s'accompagnent d'altérations des structures démographiques, des langues et de la diversité culturelle. Dans l'optique du développement humain, la diversité devrait être célébrée comme un ingrédient puissant de la créativité humaine. Cependant, la cohésion sociale, le respect mutuel et la tolérance des différences risquent d'être mis à l'épreuve ou de se désintégrer, faisant place à la xénophobie, au nationalisme, aux discriminations et à la violence. Les différences de croyances et d'opinions, de culture et de mode de vie peuvent ne pas être reconnues ou appréciées. Tout au long de l'histoire, les populations ont traversé des périodes de grands changements et d'imprévisibilité, mais souvent caractérisées par des conflits et d'immenses souffrances. Les croyances et les opinions strictes et extrêmes – religieuses ou politiques – attisent l'intolérance et empêchent de s'adapter aux changements. Il est donc crucial de repérer et d'inverser les tendances à l'intolérance pendant ces périodes, qu'il s'agisse de lois discriminatoires, de normes sociales fondées sur l'exclusion ou de violence et de coercition pour, à la place, réagir aux nouveaux défis mondiaux dans un esprit de respect mutuel et de collaboration. La discrimination, l'exclusion et l'intolérance vont à l'encontre de l'universalisme, pièce maîtresse du développement humain et pierre angulaire du monde que nous voulons.

Lois discriminatoires

Les institutions judiciaires et politiques peuvent être exploitées pour perpétuer les divisions entre les groupes. Les droits des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexués dans les 73 pays et cinq territoires où la loi interdit les actes sexuels entre personnes du même sexe, y compris dans 13 pays où ces actes sont passibles de peine de mort, sont un

cas extrême¹¹. 10 pays seulement accordent aux lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexués des droits constitutionnels égaux¹². Dans d'autres cas, les lois sont discriminatoires en ce qu'elles empêchent certains groupes d'accéder à des services ou à des possibilités, par exemple lorsque des pays d'accueil interdisent légalement aux réfugiés de travailler. Les politiques publiques nationales peuvent elles aussi être discriminatoires, par exemple celles qui refusent la citoyenneté, le droit de vote ou le droit d'être élu à une fonction politique. Les frontières nationales deviennent ainsi des instruments juridiques qui peuvent renforcer les inégalités entre les citoyens de différents pays. Les inégalités sont profondes à l'intérieur des pays, mais les lois et pratiques dans les pays natals peuvent aussi déterminer les chances qui s'ouvriront dans la vie.

Dans certains cas, les femmes ne jouissent pas des mêmes droits que les hommes. Les chances offertes aux femmes sont entravées par la loi dans 155 pays sur 173 pour lesquels des données sont disponibles. Dans 100 pays, certaines professions sont interdites aux femmes à cause de leur sexe. Dans 32 pays, les conditions d'obtention d'un passeport ne sont pas les mêmes pour les femmes et les hommes. Dans 18 pays, les femmes ont besoin de l'accord de leur mari pour travailler. Et, dans 46 pays, les lois ne protègent pas les femmes de la violence domestique¹³. Les femmes sont aussi victimes de discrimination si leurs chances et leurs choix sont limités parce que les lois protectrices appropriées ne sont pas appliquées – par exemple, lorsque le congé de maternité payé n'est pas obligatoire ou que les pratiques de recrutement discriminatoires sont tolérées.

Comme le soulignait le *Rapport sur le développement humain 2015*, beaucoup plus de femmes seraient actives sur le marché du travail et auraient de meilleurs salaires et de meilleurs postes d'influence si des réglementations étaient en place pour réduire le harcèlement au travail, assurer l'égalité des salaires et des pratiques de recrutement, et fournir des options d'encadrement des enfants et des personnes âgées¹⁴. Les lois discriminatoires et le manque de législation limitent les libertés des femmes et font obstacle à leur pleine participation à la vie publique en tant qu'égaux des hommes. Ces résultats sont liés au fait que les femmes

Les institutions judiciaires et politiques peuvent être exploitées pour perpétuer les divisions entre les groupes

sont souvent exclues des espaces politiques où les stratégies et la législation sont décidées. À l'échelle mondiale, les femmes détiennent 22 % seulement des sièges parlementaires, 26 % des sièges dans les plus hautes instances juridiques et 18 % des postes ministériels.

Les réglementations et la nature des institutions peuvent elles aussi limiter indirectement l'accès des pauvres aux services et aux ressources. Par exemple, les banques qui exigent des dépôts minimums limitent l'accès des pauvres aux services financiers. Environ 2 milliards de personnes ne sont toujours pas bancarisées, c'est-à-dire ne possèdent pas de compte auprès d'une banque, d'une autre institution financière ou de fournisseurs de services financiers mobiles¹¹⁵. De même, les naissances non enregistrées et le manque de cartes d'identité peuvent empêcher les pauvres d'accéder à un grand nombre de services publics.

Normes sociales

Les normes sociales sont des règles de comportement implicites. Certaines peuvent être utiles pour favoriser une coexistence harmonieuse, tandis que d'autres peuvent être discriminatoires, préjudiciables et exclusives.

Par exemple, les préjugés et les perceptions sociales entraînent souvent des inégalités entre différents groupes dans les marchés du travail, ce qui réduit les possibilités de moyens d'existence pour les minorités. Aux États-Unis, les candidats blancs sont souvent systématiquement préférés aux candidats afro-américains ou latino-américains, même si ces derniers ont les mêmes ou de meilleures qualifications. Les Afro-Américains sont souvent rejetés à cause tout simplement de leur nom (qui figure sur leur CV présenté aux employeurs) et sont deux fois moins retenus pour des emplois que les candidats blancs. En dépit des lois népalaises contre l'intouchabilité, les individus considérés comme appartenant aux classes inférieures continuent d'être exclus de certains emplois et services et les salaires des dalits sont nettement inférieurs à ceux des non-dalits. Le traitement discriminatoire des personnes handicapées est répandu et se fait ressentir sur leurs moyens d'existence. Aux États-Unis, en Fédération de Russie, à Maurice, au Panama et au Pérou, l'écart

entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées en ce qui concerne l'emploi est de plus de 40 points de pourcentage¹¹⁶.

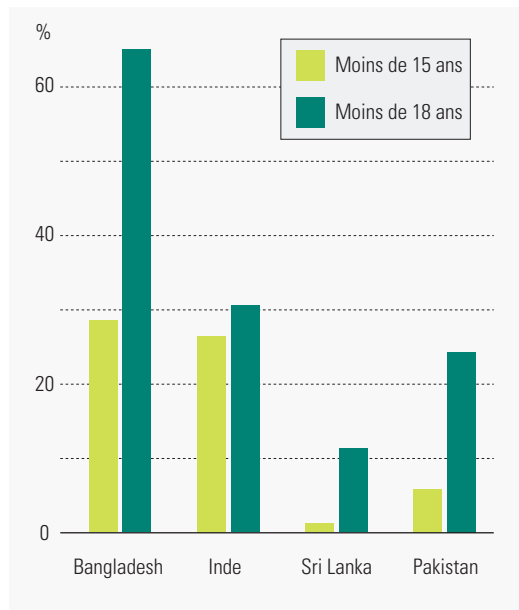
Les normes sociales de nombreux pays limitent les choix et les possibilités ouverts aux femmes et aux filles. Comme le soulignait le *Rapport sur le développement humain 2015*, les normes et les traditions qui attribuent la plus lourde part du travail non rémunéré dans le foyer aux femmes limitent leur participation à la population active et peuvent faire obstacle à la scolarisation des filles¹¹⁷. Les femmes assument généralement plus de trois quarts du travail de soins non rémunéré au sein du ménage¹¹⁸. La présence de femmes dans les cafés ou restaurants, à titre de clientes, peut aussi être découragée. Dans certains cas, il est tabou pour les femmes de se déplacer en public sans être accompagnées par un homme¹¹⁹. Certaines pratiques, comme les mutilations génitales et l'excision féminines, subies par 200 millions de femmes et de filles en vie aujourd'hui, sont aussi liées à des normes sociales et exposent les filles à des risques extrêmes et inutiles pour leur santé¹²⁰.

Les normes sociales liées au mariage peuvent réduire les chances et renforcer les inégalités. Le mariage précoce est une violation fondamentale des droits de l'homme, qui est tout de même perpétuée à cause de coutumes et d'autres facteurs normatifs¹²¹. En Asie du Sud, 46 % des filles sont mariées avant d'atteindre l'âge adulte, dont un grand nombre avant l'âge de 15 ans (figure 2.12). Le mariage précoce nuit au développement d'une fille parce qu'il accroît la probabilité de grossesse précoce, d'isolation sociale et de décrochage scolaire.

Il s'avère en outre que les hiérarchies socio-économiques et les divisions ethniques sont renforcées par le mariage, parce que les individus ont tendance à épouser des membres du même groupe socio-économique ou ethnique. Une étude menée au Royaume-Uni constatait que 56 % de la génération actuelle de femmes ont épousé quelqu'un de la même classe sociale, une tendance de plus en plus marquée¹²². Environ 11 % de la hausse des inégalités dans les pays développés depuis les années 1980 sont dus au fait que l'on se marie avec quelqu'un du même niveau socioéconomique - les médecins épousent des avocats, par exemple¹²³. Le mariage perpétue également les normes sociales et les traditions liées aux groupes ethniques. À

FIGURE 2.12

En Asie du Sud, un grand nombre de filles se marient avant l'âge de 18 ans, certaines avant l'âge de 15 ans



Source : Banu, 2016.

Maurice, la préférence pour le mariage au sein du même groupe ethnique l'emporte même sur les considérations de classe¹²⁴.

Violence

La violence est peut-être le mécanisme d'exclusion le plus direct et le plus radical. Les outils de coercition permettent à un groupe d'imposer sa vision de la société à un autre et de protéger son accès aux ressources, aux avantages et au pouvoir décisionnel. Il peut être motivé par la consolidation du pouvoir politique, la protection du bien-être des élites, le contrôle de la distribution des ressources, la saisie de territoires et de ressources et la promotion d'idéologies fondées sur la suprématie d'une identité et d'un ensemble de valeurs¹²⁵.

L'exclusion fait le lit de la violence. Une étude basée sur des données mondiales remontant à 1945 constatait qu'une hausse de 30 % de la taille de la population politiquement exclue augmentait de 25 % la probabilité d'une guerre civile¹²⁶. Une autre étude concluait que les pays où les inégalités entre les groupes ethniques étaient les plus profondes enregistraient les plus faibles revenus dans l'ensemble, une distribution plus inégale des services et des

infrastructures, et de plus fortes probabilités de conflit et de violence¹²⁷.

L'intolérance de l'autre – juridique, sociale ou répressive – est l'antithèse du développement humain et de l'universalisme. L'intolérance, l'exclusion et les inégalités sont néanmoins courantes et progressent dans certains cas. Pour surmonter ces obstacles, il faudra trouver des moyens de relier les intérêts collectifs à l'équité et à la justice (voir le chapitre 3).

L'accaparement des ressources par les élites

Certains prospèrent dans un marché du travail globalisé grâce à leurs compétences pointues et leur haut niveau d'éducation. Ils jouissent d'une retraite confortable, grâce aux fonds de pension privés et à l'épargne. Leurs enfants font de belles études dans les meilleurs établissements d'enseignement tertiaire. Ils vivent dans les communautés les plus sûres. Et ils ont les moyens d'influencer le processus politique en leur faveur.

Il existe des liens entre les inégalités de revenus, les inégalités d'éducation et de santé, et les inégalités de participation et d'influence politique. Les 1 % les plus riches détiennent 46 % de la richesse mondiale¹²⁸. Au cours des dix dernières années, une grande partie des revenus qui ont progressé sont les revenus supérieurs : 44 % des revenus gagnés entre 1900 et 2008 n'ont bénéficié qu'à 5 % de la population¹²⁹. De telles inégalités de revenus influent sur les inégalités dans d'autres dimensions du bien-être.

Les inégalités extrêmes et la concentration des capacités et des possibilités sur une petite élite sont deux éléments d'un cercle vicieux. Au fur et à mesure que les inégalités se creusent, les groupes marginalisés et exclus sont confrontés à des manques de plus en plus profonds de possibilités d'élargissement et d'application de leurs capacités, d'influence sur les institutions et les politiques qui déterminent la distribution future. Des possibilités positives de participation politique et d'influence sont essentielles pour briser ce cercle vicieux.

Les intérêts de la classe moyenne peuvent parfois entraîner des décisions politiques qui perpétuent les privations et l'exclusion des groupes plus pauvres. Des programmes

L'intolérance de l'autre – juridique, sociale ou répressive – est l'antithèse du développement humain et de l'universalisme

Les inégalités extrêmes et la concentration des capacités et des possibilités sur une petite élite sont deux éléments d'un cercle vicieux

anti-pauvreté ont été rejetés dans certains pays parce qu'ils ne bénéficient pas à l'électorat important constitué par la classe moyenne¹³⁰. De ce fait, les programmes de redistribution peuvent avoir peu d'effets parmi les populations les plus pauvres et d'importantes fuites de bénéfices vers la classe moyenne et les élites ont été constatées. Certains programmes lient le droit aux transferts monétaires à l'emploi dans le secteur formel afin d'obtenir le soutien de la classe moyenne¹³¹. En Tanzanie, la distribution de bons pour l'achat d'intrants agricoles a bénéficié de manière disproportionnée aux foyers des responsables de villages, qui en ont reçu 60 %¹³². Ces approches renforcent le soutien politique mais passent à côté de ceux qui ont le plus besoin de soutien.

Les transferts monétaires conditionnels ont entraîné d'importantes réductions de la pauvreté, mais leur rayonnement a dépassé les populations pauvres. Dans certains cas, il fallait garantir que les personnes vivant dans la quasi-pauvreté et les personnes vulnérables aient accès à des fonds, mais des personnes moins dans le besoin en ont également bénéficié. La part des bénéficiaires de transferts monétaires conditionnels non pauvres est passée de 46 % en 2004 à 65 % en 2010 en Équateur, et de 40 % en 2002 à 61 % en 2010 au Mexique¹³³.

L'accapement par les élites des avantages du développement et des institutions – les marchés, les États et la société civile – qui orientent la distribution des chances peut creuser et perpétuer les divisions entre les capacités dans les sociétés très inégales¹³⁴. L'extrême concentration de capacités et de chances au sommet de l'échelle peut affaiblir la gouvernance démocratique et réduire le pluralisme décisionnel. L'équité et la justice passent après les règles qui perpétuent les clivages.

Un faible pouvoir de négociation

Les groupes exclus se trouvent en position de faiblesse pour engager la transformation des institutions, en raison de l'ampleur des inégalités et de l'accapement par les élites. Par manque de choix et de moyens d'expression, ils manquent aussi de poids politique pour influencer, par les moyens traditionnels, les politiques publiques et les lois. Au cours des trois dernières décennies,

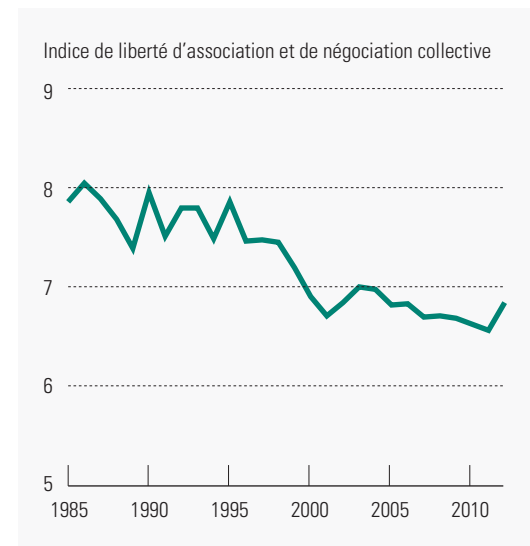
diverses mesures ont révélé une diminution des droits de libre association et de négociation collective (figure 2.13)¹³⁵. Les modes de travail plus flexibles et à temps partiel réduisent la capacité des organisations traditionnelles de travailleurs, comme les syndicats, à s'opposer aux intérêts des élites.

D'autres moyens de participation, parfois dangereux et débilissants, deviennent plus attractifs dans les sociétés très inégales. Les quelques dernières années ont vu se multiplier les manifestations locales et mondiales, les campagnes de mouvements sociaux et politiques et les actions de foules non organisées, dont les émeutes sont un exemple (843 dans le monde entier entre 2006 et 2013)¹³⁶. Cela suggère que les populations ne se sentent pas suffisamment autonomisées par les processus politiques établis et choisissent d'exprimer leur mécontentement autrement.

Si les groupes organisent des manifestations pacifiques et participent à celles-ci, ils ont aussi recours à la désobéissance civile pour amplifier leur voix, par le blocage de routes ou l'occupation des rues et des espaces publics des villes. Ils se servent de la technologie pour orchestrer des fuites de données

FIGURE 2.13

Les trois dernières décennies ont vu s'affaiblir les droits de libre association et de négociation collective



Note : les données concernent 73 pays.
Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après Marx, Soares et Van Acker (2015).

des gouvernements et des entreprises. La circulation mondiale des « Panama Papers » a attiré l'attention sur la grogne contre les paradis fiscaux et l'accumulation de richesse occultée parmi les dirigeants politiques et les chefs d'entreprise du monde.

Identités étroites

Les systèmes économiques, écologiques et technologiques dépassent les frontières nationales. Les décisions prises par une nation ou une région peuvent avoir des incidences sur des individus à l'autre bout du monde. Les politiques commerciales décidées en Europe peuvent affecter les moyens d'existence agricoles en Amérique latine. Les émissions de carbone en Asie peuvent créer des vulnérabilités climatiques en Afrique. Les politiques financières des États-Unis peuvent changer les flux de capitaux mondiaux. Le développement humain universel et la garantie de chances pour tous demandent un effort mondial concerté pour réduire les inégalités et autonomiser les groupes marginalisés.

À l'heure où l'action et la collaboration mondiales sont impératives, les identités individuelles se resserrent. Les mouvements politiques et sociaux identitaires, qu'ils soient nationalistes ou ethnopolitiques, semblent gagner en fréquence et en force. Les politiques identitaires progressent. Les données de 1816 à 2001 révèlent un pic en 2001, lorsque presque 90 % des conflits dans le monde étaient menés par des nationalistes cherchant à établir des États-nations distincts ou entre des groupes ethniques pour des répartitions ethniques du pouvoir à l'intérieur d'États existants¹³⁷. Le Brexit est l'un des exemples les plus récents d'un repli vers le nationalisme quand des individus se sentent aliénés dans un monde en mutation. Cette transition vers le nationalisme aurait pu être anticipée.

Vaincre les obstacles

Les divisions et les exclusions, bien que souvent profondes, ne sont pas statiques. Les chocs, les crises, les transitions politiques, le développement des technologies, la mondialisation de l'information, des entreprises et des réseaux sociaux, ouvrent tous des espaces pour de nouveaux alignements et pour la redistribution des ressources politiques et matérielles entre les groupes. C'est pour cela que nous devons comprendre les tendances émergentes qui peuvent unir, autonomiser et motiver les populations à se battre pour le changement, ainsi que les intérêts collectifs potentiels des groupes susceptibles de gagner en poids et en influence. Le Programme 2030 est crucial en ce qu'il porte essentiellement sur la réduction universelle des privations. Si cet accord intergouvernemental peut être exploité pour vraiment réorienter les institutions en faveur de la justice, de l'équité et de la durabilité, les privations et les inégalités restantes pourront être vaincues.

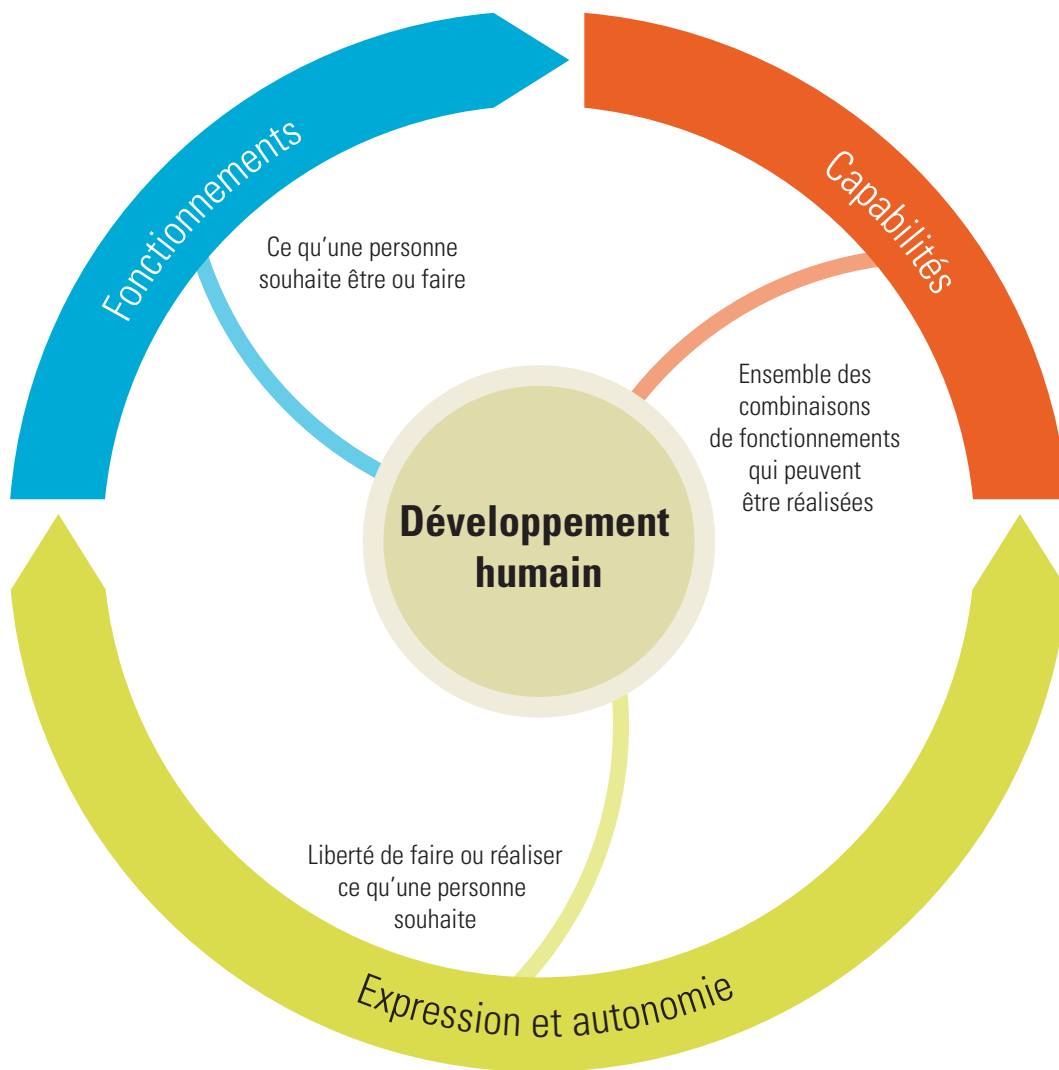
L'approche du développement humain a toujours préconisé l'élargissement maximum des capacités et des libertés, pour tous les individus, sans critères de sexe, de nationalité, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle ou autres caractéristiques de groupe. Cependant, la mise en pratique du principe de l'universalisme demande d'aller plus loin que la localisation des groupes laissés pour compte par le développement humain et l'identification des obstacles pour veiller à ce que le développement humain atteigne tout le monde. Il faudra également rediriger l'attention sur certains éléments de l'approche analytique du développement humain qui ont jusqu'à présent été insuffisamment pris en compte, dont les moyens d'expression et la participation, l'identité et la diversité, l'inclusion et la justice sociale. Le chapitre 3 est consacré à cette analyse.

Les divisions et les exclusions, bien que souvent profondes, ne sont pas statiques

Chapitre 3

Atteindre tout
le monde :
Problématiques
d'analyse et
d'évaluation

Infographie 3.1 Le développement humain représente la liberté de bien-être ainsi que la liberté des agents



3.



Atteindre tout le monde : problématiques d'analyse et d'évaluation

L'approche du développement humain est ancrée dans l'idée d'universalisme, selon laquelle chacune et chacun, aujourd'hui comme demain, peut réaliser son plein potentiel. Deux problèmes se posent. Tout d'abord, l'universalisme pratique montre que d'une part, les progrès accomplis en matière de développement humain sont déséquilibrés tant entre les pays, groupes socioéconomiques, groupes ethniques et raciaux, sexes et générations qu'au sein de ceux-ci, et que d'autre part, ces progrès n'atteignent pas toujours les plus démunis. Ensuite, le monde actuel est différent de celui dans lequel nous vivions il y a 25 ans. Il présente de nouvelles possibilités et pose de nouveaux défis. Il est donc nécessaire de recenser les personnes oubliées par les progrès en matière de développement humain et de comprendre pourquoi les progrès accomplis ne les ont pas atteintes. Il est tout aussi important, comme le souligne ce chapitre, de résoudre les problématiques d'analyse et d'évaluation dont la résolution pourra contribuer à surmonter les obstacles au développement humain universel.

L'approche du développement humain repose sur deux libertés fondamentales, la liberté de bien-être, qui comprend les fonctionnements et les capacités, et la liberté des agents ou représentation, y compris l'expression et l'autonomie. Les fonctionnements correspondent à ce qu'une personne souhaite être ou faire, et les capacités sont les différents ensembles de fonctionnements qu'une personne peut réaliser. La liberté des agents se réfère à « ce qu'une personne est libre de faire et de réaliser au regard d'objectifs ou de valeurs qui lui tiennent à cœur » (voir l'infographie 3.1 à la page précédente)¹.

humain a souligné que le développement humain concernait l'élargissement de nos choix. Cela reste vrai. Nos choix déterminent qui nous sommes et ce que nous faisons. Ces choix reposent sur quatre piliers : le large éventail d'options parmi lesquelles nous devons choisir, c'est-à-dire nos capacités ; les contraintes sociales et cognitives, ainsi que les normes et influences sociales qui déterminent nos valeurs et nos choix ; notre propre autonomisation et la fonction d'agent que nous exerçons, individuellement ou au sein d'un groupe, pour déterminer nos options et nos possibilités ; les mécanismes qui existent pour résoudre les revendications concurrentes de manière équitable et propice à la réalisation du potentiel humain (figure 3.1).

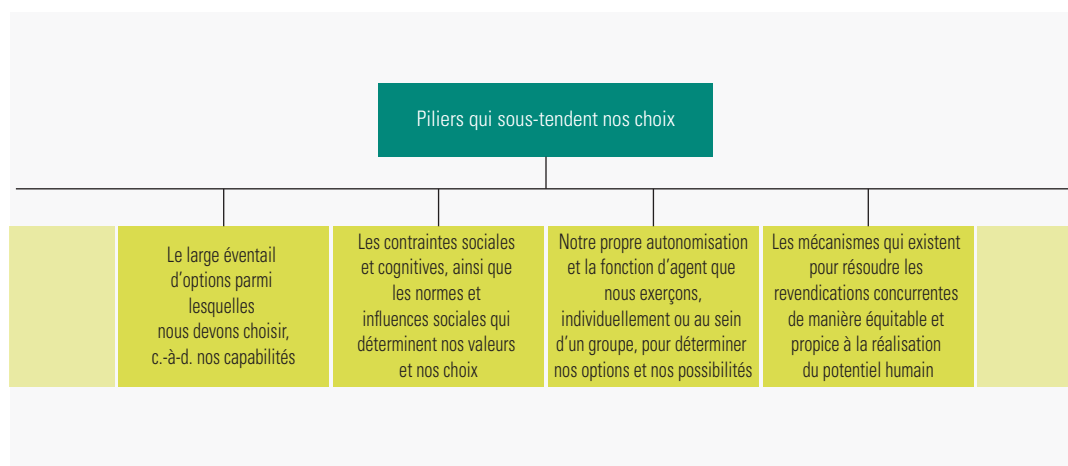
L'approche du développement humain peut être particulièrement puissante pour faire la lumière sur les influences réciproques de facteurs pouvant entrer en jeu et désavantager les individus et les groupes dans différents contextes

Quels aspects analyser

Au fil des ans, le Rapport sur le développement

FIGURE 3.1

Nos choix reposent sur quatre piliers



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Il importe tout particulièrement d'examiner ces éléments fondamentaux pour garantir le développement humain pour tous. L'approche du développement humain, ancrée dans l'approche par les capacités, fournit un moyen d'articulation systématique de ces idées. Elle peut être particulièrement puissante pour faire la lumière sur les influences réciproques de facteurs pouvant entrer en jeu et désavantager les individus et les groupes dans différents contextes.

Le présent chapitre met en évidence les idées de l'approche du développement humain sur lesquelles il est indispensable d'insister à nouveau pour faire en sorte que le développement humain atteigne chacune et chacun. Il présente également des perspectives concrètes d'examen analytique.

L'approche du développement humain a fait preuve non seulement de continuité mais aussi de résilience. Elle s'est avérée solide mais également adaptable aux changements survenus dans le monde au cours des 25 dernières années. Les principales définitions de cette approche ont été employées de diverses manières. Elles ont servi à préciser si les gens avaient voix au chapitre lorsqu'une question concernant leur vie se présentait et, le cas échéant, la mesure dans laquelle ils pouvaient l'utiliser. Avoir la possibilité de s'exprimer constitue en effet une réelle occasion de contribuer au développement et une chance d'obtenir une part équitable des fruits du développement. Enfin, ces définitions ont été simplifiées en attribuant au développement humain les améliorations de la condition humaine qui permettent aux gens de vivre plus longtemps et d'être en meilleure santé. En fin de compte, l'approche du développement humain est « simple mais riche, complète mais ouverte, flexible mais responsable, normative mais visionnaire, une source d'inspiration mais une approche pratique »².

Les droits de l'homme : le fondement de l'approche du développement humain

La définition des droits de l'homme systématiquement utilisée dans le Rapport sur le développement humain est celle de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui englobe les droits politiques et socioéconomiques ainsi que les droits civils et

culturels³. Les droits de l'homme comprennent donc le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité; les libertés de réunion, de pensée, de religion et d'opinion; le droit au travail; les droits à un niveau de vie suffisant, à l'alimentation, à l'habillement, au logement et à l'éducation; et le droit de prendre part à la vie de la communauté.

Le développement humain et les droits de l'homme sont étroitement liés. Le meilleur moyen de garantir le respect des droits de l'homme est peut-être d'examiner les droits du point de vue des capacités. Le droit à l'intégrité physique, la liberté d'association, le droit à la participation à la vie politique et tous les autres droits sont garantis lorsque les capacités nécessaires sont disponibles. Garantir l'exercice d'un droit consiste à permettre aux gens d'être ou de faire ce qu'ils ont une raison de souhaiter. Cependant, certains droits fondamentaux peuvent être reconnus sur papier mais pas appliqués ou accordés en pratique⁴. Les femmes peuvent disposer du droit de vote mais être menacées de violence si elles quittent la maison. Dans ce cas, elles n'ont pas la possibilité d'exercer le droit fondamental à la participation à la vie politique.

Les droits de l'homme offrent une perspective utile à l'analyse du développement humain en tant que « l'idée que les autres ont des devoirs visant à faciliter et renforcer le développement humain »⁵. Le Rapport sur le développement humain 2000 souligne que « Disposer d'un droit particulier revient à détenir une créance sur d'autres personnes ou sur des institutions devant apporter une aide ou une collaboration pour permettre l'accès à telle ou telle liberté »⁶. Les devoirs invoqués s'accompagnent des notions d'obligation de rendre compte, de culpabilité et de responsabilité. Par exemple, la reconnaissance du droit fondamental à l'enseignement élémentaire gratuit signifie bien plus que convenir simplement que c'est une bonne chose pour chacune et chacun de bénéficier d'un enseignement élémentaire, ou même que chacun(e) devrait bénéficier d'un enseignement. La défense de ce droit revient plutôt à soutenir que les gens ont droit à un enseignement élémentaire gratuit et que si certains individus n'y ont pas accès, la responsabilité de ce manque doit se trouver quelque part dans le système social.

L'accent ainsi mis sur l'obligation de rendre compte des échecs au sein d'un système social élargit la perspective, qui dépasse les revendications minimales du développement humain. Cette perspective élargie peut être un puissant outil pour la recherche de solutions, et l'analyse du développement humain peut en tirer parti. Une telle perspective met en lumière les stratégies et les actions de divers sujets d'obligations visant à contribuer au respect des droits de l'homme et à l'avancement des aspects correspondants du développement humain. Elle engendre également une analyse des responsabilités des acteurs et des institutions en cas de non-respect de ces droits. Cette analyse et sa compréhension sont essentielles à la réalisation de progrès en matière de développement humain au bénéfice de chacune et chacun.

Les moyens d'expression, la participation et la pratique démocratique font partie intégrante du développement humain

Avoir la possibilité de délibérer, de participer aux débats publics et d'agir pour influencer le cours de sa propre vie et de son environnement constitue une valeur fondamentale pour la

plupart des individus. Trois grandes raisons d'accorder de la valeur aux moyens d'expression et à la participation s'inscrivent dans l'approche du développement humain (encadré 3.1). L'expression et la participation sont à la fois des moyens et des fins. Purement fonctionnelle, la démocratie participative, qui dépasse largement le processus électoral, entraîne l'apparition d'un cercle vertueux. Les libertés politiques permettent aux gens de réclamer des politiques qui leur accroissent leurs possibilités de demander des comptes aux gouvernements. Les débats et discussions aident la communauté à déterminer ses priorités. La liberté de la presse, une société civile dynamique et les libertés politiques que garantit la constitution confortent des institutions inclusives et le développement humain. L'approche du développement humain ne considère pas seulement les gens comme les bénéficiaires du développement mais aussi comme les architectes de leur propre vie⁷.

La notion de fonction d'agent est liée à cette conception. Les personnes qui jouissent d'une fonction d'agent marquée participent à des actions conformes à leurs valeurs. Lorsque les gens sont forcés à agir, soumis ou désireux de plaire, ou tout simplement passifs, ils n'exercent

L'accent mis sur l'obligation de rendre compte des échecs au sein d'un système social élargit la perspective, qui dépasse les revendications minimales du développement humain et peut constituer un puissant outil pour la recherche de solutions

ENCADRÉ 3.1

L'expression et la participation : une valeur intrinsèque, un caractère déterminant et un rôle constructif

L'expression et la participation ont une grande valeur intrinsèque, elles apportent des contributions essentielles et elles jouent un rôle constructif dans l'approche du développement humain :

- *Valeur intrinsèque.* L'expression et la participation ont une grande valeur intrinsèque pour les personnes en tant que modes de fonctionnements capitaux.
- *Caractère déterminant.* L'expression et la participation renforcent les libertés politiques démocratiques et sont donc essentielles à l'élargissement des capacités. Les fonctionnements consistant à être bien nourri et exempt de maladie ou à bénéficier d'un enseignement élémentaire peuvent paraître basiques. En pratique, pourtant, ils sont eux aussi difficiles à atteindre en l'absence de la capacité à participer à la vie de la société. L'exclusion et

l'isolement ainsi que l'impossibilité d'exercer sa liberté d'expression sont les raisons habituelles qui expliquent que des personnes ou des groupes n'aient pas les capacités de base, parfois de génération en génération.

- *Rôle constructif.* Les sociétés et les nations doivent délibérer et décider, en faisant des compromis, de leurs priorités communes et de leurs programmes d'action. Une participation efficace garantit à tous les groupes une place à la table des négociations. C'est par une large participation au dialogue civique, véritablement inclusive, que les sociétés peuvent s'assurer de progresser vers la concrétisation du concept de justice, des principes de l'universalisme et de la durabilité, et d'autres valeurs collectives qui sont leurs.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La fonction d'agent peut améliorer le bien-être de la personne elle-même, mais elle peut aussi contribuer au bien-être des autres

pas leur fonction d'agent⁸.

Le bien-être et la fonction d'agent, qui sont les deux libertés fondamentales de l'approche du développement humain, sont liés, mais distincts. Un agent est une personne qui agit et opère un changement. La fonction d'agent peut améliorer le bien-être de la personne elle-même, mais elle peut aussi contribuer au bien-être des autres. Les individus peuvent donc défendre volontairement des causes qui ne contribuent pas à leur propre bien-être, par exemple défendre les droits ou améliorer les conditions de vie de groupes vulnérables ou participer à la conservation des écosystèmes, sites ou monuments historiques. Ils peuvent s'exténuer en s'employant à promouvoir les causes qui leur tiennent à cœur au prix de leur propre santé ou sécurité. Ils exercent leur fonction d'agent. La fonction d'agent de l'homme contribue donc à l'atteinte des objectifs importants pour les individus, que ce soit pour eux-mêmes, pour leur communauté ou pour d'autres entités.

La diffusion exponentielle des technologies de l'information et des communications, tout comme la hausse des taux de scolarisation et d'alphabétisation, a apporté aux individus de nouveaux instruments de participation (encadré 3.2). La participation en ligne peut exercer une grande influence sur la fonction d'agent et l'autonomisation. Néanmoins, les nouvelles formes de participation sont aussi confrontées à des difficultés et des risques qui doivent être pris en compte. Aussi bien sur la scène internationale

qu'au sein des pays, il faut chercher à offrir à chacune et à chacun un même accès à Internet. En outre, il convient de protéger les internautes contre les risques de désinformation et de violence en ligne, comme les tentatives d'intimidation, les abus sexuels en ligne, le cyber-harcèlement ou les discours haineux, qui visent le plus souvent les enfants et les femmes⁹.

L'approche du développement humain et le Rapport sur le développement humain se sont largement concentrés sur la liberté de bien-être. Cette réalité se reflète dans la façon dont l'Indice de développement humain (IDH) a été mis au point. Il se peut que l'accent ait été mis sur cet aspect du fait que les privations élémentaires étaient autrefois plus courantes, ce qui a rendu prépondérantes l'analyse, la mesure et la réponse politique. Au fur et à mesure des progrès dans ce sens, il est devenu de plus en plus important de mettre l'accent sur la liberté des agents. Cette liberté a une valeur indépendante et intrinsèque, outre sa valeur essentielle, car elle contribue au bien-être.

La sécurité humaine, une condition préalable au développement humain

Le concept de sécurité humaine fait basculer l'attention des conflits entre les États vers le sentiment d'insécurité des gens. Il englobe les préoccupations relatives à l'emploi, au revenu, à la santé, à l'environnement et à la criminalité. Il désigne aussi la protection contre les

ENCADRÉ 3.2

Faciliter la participation à l'aide des nouvelles technologies

La propagation d'Internet au cours des dernières décennies a facilité la montée de nouvelles formes de participation civile, notamment l'e-gouvernement, les pétitions en ligne, les manifestations de masse, le financement participatif et la rédaction de blogues. Bien que les pétitions, les manifestations, les collectes de fonds et les publications politiques existent depuis longtemps, Internet leur a permis une diffusion sans précédent, rassemblant à une vitesse impressionnante des gens séparés par des frontières matérielles.

Les militants peuvent désormais recueillir

le soutien de millions de personnes en quelques semaines, et ce, à l'aide de ressources limitées, ce qui leur permet d'avoir sur la vie publique et politique un impact qu'il leur aurait été impossible d'avoir par le biais des moyens de participation traditionnels. Ce changement a mis à mal le monopole des États et des partis sur la scène politique et a véritablement élargi la participation civile. En outre, les nouvelles technologies aident les groupes exclus par le passé, comme les personnes à mobilité réduite, les personnes qui vivent dans des régions reculées et les jeunes, à participer à la vie publique et politique.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

bouleversements soudains et négatifs du mode de vie. Le Rapport sur le développement humain 1994 affirme que « la sécurité humaine n'est pas une question d'armement, mais une question de vie humaine et de dignité¹⁰ ».

Des millions de gens de par le monde doivent faire face aux impacts du changement climatique, des catastrophes naturelles, des crises économiques et sanitaires, mais aussi de l'intolérance et de la violence (voir le chapitre 1). Du fait de ces nouvelles réalités et de notre aspiration à ne laisser personne pour compte, le concept de sécurité humaine reste d'une grande pertinence. L'accent devrait être mis sur la connaissance approfondie des menaces, des risques et des crises et sur une action conjointe visant à y répondre qui repose sur les concepts et approches essentiels du développement humain et de la sécurité humaine¹¹. Deux idées s'appliquent :

- *La riposte contre les menaces mondiales, consécutive aux chocs.* Indéniablement, un impératif inévitable de sécurité à court terme s'impose, qui nécessite une intervention d'urgence. C'est compréhensible au vu de la fonction d'agent de l'homme. Toutefois, il importe que les chocs attirent l'attention mondiale, car ils répondent aux questions sur l'identité des laissés-pour-compte et sur les motifs de leur oubli. La raison en est que ces populations oubliées ou difficiles à atteindre sont généralement les plus susceptibles de subir des chocs. Néanmoins, si nous n'envisageons le monde que sous l'angle de la menace, l'urgence impose sa tyrannie au détriment de l'essentiel. L'attention accrue soudain accordée aux urgences ne s'accompagne pas d'une analyse du processus graduel et complexe de la vulnérabilité qui s'instaure entre les chocs. Tout en restant disponibles en vue de faire face aux impératifs de sécurité à court terme, les approches du développement humain et de la sécurité humaine doivent s'inscrire dans la coordination des efforts visant à placer l'accent non plus sur les interventions liées à un choc mais sur les menaces mondiales. Les populations sont aussi laissées pour compte lorsque les menaces durent et nécessitent un engagement à long terme en matière de gestion de crise.
- *La promotion d'une culture de prévention.* Comment devrions-nous entendre et

pratiquer la prévention dans le cadre du processus de développement ? Si l'on observe le monde sous l'angle de la menace, il peut sembler normal de considérer les crises comme des occasions à saisir. Un retour à la normale une fois l'urgence passée peut paraître tout aussi naturel. Pourtant, alors que la prévention des crises peut bénéficier de l'attention la plus ténue dans le cycle de la gestion des crises, tout le monde s'accorde à dire que c'est son élément auquel il faut accorder la plus grande importance.

Pour passer d'une riposte aux crises consécutive aux chocs à une riposte axée sur les besoins, les stratégies de développement humain doivent s'ancrer dans le quotidien et non dans l'urgence. La sécurité humaine met l'accent sur la place centrale occupée par les populations dans les calculs qui nous font accorder plus d'importance à certaines menaces qu'à d'autres. Cela devrait aussi nous encourager à accorder davantage d'attention au cycle complet des opérations de secours, de la récupération et de la prévention lors de la gestion de crises.

La prise de décisions par l'homme : à examiner plus attentivement

Les fonctionnements d'un individu découlant de ses capacités sont le fruit de la rencontre entre ses choix conscients et subconscients. Lorsqu'il fait un choix, l'individu oublie souvent de tenir compte de ses retombées et de ses conséquences à long terme. Il peut ainsi suivre le troupeau ou ne pas corriger les biais cognitifs. Il peut tout simplement être submergé et incapable de traiter toutes les informations disponibles, avec des conséquences importantes pour le développement humain. Par exemple, il risque de ne pas épargner pour sa retraite ou de contracter un mauvais emprunt alors que de meilleures options se présentent. De telles erreurs sont bien documentées dans la littérature traitant de la science comportementale et cognitive¹².

Les individus peuvent être amenés à prendre des décisions aux conséquences minimales ou importantes. Ils doivent choisir entre de nombreuses options, parfois au sein d'un groupe. Les économistes et praticiens du développement humain emploient des modèles

Si nous n'envisageons le monde que sous l'angle de la menace, l'urgence impose sa tyrannie au détriment de l'essentiel

Le développement humain consiste aussi à défendre les libertés des groupes ou des entités collectives

standard pour évaluer les méthodes de choix utilisées. Parallèlement, des psychologues et des économistes expérimentaux et comportementaux ont documenté les erreurs commises par les individus lors de leurs choix¹³. Les décisions prises semblent influencées par des considérations qui ne devraient pas jouer, comme l'option par défaut, l'ordre dans lequel les options sont présentées et parfois des options en apparence inutiles. Certains chercheurs disent que les individus sont irrationnels ou qu'ils font des choix irrationnels (de manière prévisible)¹⁴. Dan Ariely, « James B. Duke Professor » (professeur distingué) à la Duke University et une véritable autorité en matière d'économie comportementale, nous explique comment il pense pouvoir faire progresser le développement humain dans un monde qui est loin d'être rationnel (voir sa contribution spéciale).

Ce qui peut passer pour un comportement irrationnel de la part d'un groupe, par exemple les pauvres, peut refléter l'absence d'accès à des services que tous les autres considèrent comme acquis. Il arrive que des personnes aux revenus stables n'épargnent pas et ne garantissent donc pas leur sécurité financière future. Ce comportement peut sembler irrationnel, mais il se peut que ces personnes n'aient tout simplement pas accès à des services de base comme les comptes d'épargne. Aux Philippines, environ 30 % des personnes à qui un compte d'épargne sans possibilité de retirer de l'argent pendant six mois a été proposé ont accepté d'ouvrir un tel compte. Les individus qui ont ouvert un tel compte d'épargne ont épargné 82 % de plus que le groupe témoin¹⁵.

Certains choix semblent dépendre de manière irrationnelle de considérations qui ne devraient avoir aucune importance, comme la disposition des aliments sains et malsains au supermarché ou la décision prise par une société de contracter automatiquement ou non un plan d'épargne pension pour ses employés. Dans toutes les sphères de la société, la façon dont les options sont présentées et ressenties peut influencer les choix qui sont faits¹⁶.

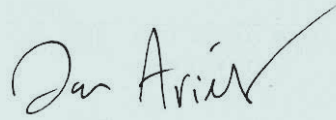
Dans certains cas, la compréhension de ce qui motive les choix peut suggérer des adaptations toutes simples des politiques¹⁷. Dans de nombreux autres cas, il n'y a pas moyen d'adapter facilement les politiques

appliquées. C'est pourquoi il est essentiel d'avoir conscience du caractère capricieux du comportement humain. Il n'y a qu'en ayant conscience de la façon dont les gens font des choix que les planificateurs peuvent concevoir des programmes et politiques qui appuieront efficacement les décisions prises auprès des gens qui sont particulièrement susceptibles de commettre des erreurs. La conception de politiques implique de décider des options par défaut, de la quantité d'informations à présenter et de la manière dont ces informations doivent être formulées, présentées et diffusées. Ce processus peut bénéficier de la compréhension de ce qui motive les choix des gens¹⁸. Certaines de ces connaissances sont intégrées à l'élaboration des politiques. D'autres sont neuves, et un grand nombre de chercheurs du monde entier s'emploient à les faire connaître¹⁹.

Le potentiel collectif : aider les groupes marginalisés

Le développement humain ne consiste pas qu'à défendre les libertés dont les individus jouissent et celles qu'ils ont des raisons de choisir et d'apprécier. Il consiste aussi à défendre les libertés des groupes ou des entités collectives. Les préoccupations morales ne doivent pas porter exclusivement sur les individus, mais aussi sur les structures de vie commune²⁰. Ne pas les inclure explicitement dans l'évaluation de l'état de la situation entraîne la perte d'informations importantes.

Prenons l'exemple d'une société qui prend des dispositions explicites pour inclure les personnes handicapées dans la société traditionnelle, ce qui leur permet de s'épanouir en tant qu'individus et membres de la société. Ou une société ouverte qui accepte les réfugiés, leur permettant de trouver du travail et de s'intégrer dans la société en général. À l'inverse, une communauté qui décourage le mariage des lesbiennes, des homosexuels et des personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées ou qui les décourage d'avoir des enfants nuit à l'épanouissement de ces personnes. Le nombre, les fonctions et l'efficacité des institutions sociales des sociétés varient d'une société à l'autre.



La prévisibilité du caractère irrationnel de l'homme au service du développement humain dans un monde loin d'être rationnel

D'où vous est venue l'idée d'étudier la façon dont les individus prennent leurs décisions ou font leurs choix ? Était-ce une décision rationnelle ?

Je me suis lancé dans ce projet après avoir été très longuement hospitalisé. Quand j'étais jeune, j'ai été grièvement blessé. Pendant mon séjour à l'hôpital, un certain nombre de choses m'ont paru très mal pensées et m'ont déplu. La façon de changer les bandages des patients brûlés, par exemple. Que vaut-il mieux faire, les arracher d'un coup sec ou les retirer doucement ? Comment faire le moins souffrir le patient ? Selon les infirmières, la meilleure façon de faire était de les arracher d'un coup sec. Elles suivaient leur intuition. Mais je n'étais pas d'accord. Malgré leurs bonnes intentions, les infirmières avaient tort.

Après avoir quitté l'hôpital, j'ai eu l'idée de mener une expérience visant à comprendre pourquoi nous avons parfois de mauvaises intuitions. Quand nous desservent-elles le plus ? Quel est le modèle à suivre en matière de comportement humain ? Je souhaitais comprendre le comportement humain, la raison de nos erreurs et le moyen de nous améliorer.

Il ne s'agissait pas d'une décision « rationnelle ». Je n'ai pas réfléchi à tout ce que je pourrais faire. J'ai trouvé quelque chose que j'aimais faire et qui me passionnait. Je me suis lancé dedans sans trop y réfléchir.

Que nous a appris l'économie comportementale sur la façon dont les individus et les groupes prennent leurs décisions ? Comment a-t-elle changé la conception qu'ont les économistes de la prise de décisions ? Quelles en sont les conséquences pour les politiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être ?

En général, les gens ne prennent pas des décisions très rationnelles, mûrement réfléchies. Par exemple, prenez notre habitude d'envoyer des SMS au volant et notre dépendance générale aux téléphones portables. C'est une habitude totalement irrationnelle. La plupart des messages et des courriels que nous recevons ne requièrent pas notre attention immédiate.

Il existe un concept appelé le renforcement aléatoire. Un rat reçoit de la nourriture après avoir appuyé 100 fois sur un levier. S'il reçoit la nourriture au hasard entre la 1^{re} et la 200^e fois où il appuie sur le levier, le rat continuera à appuyer sur le levier un plus grand nombre de fois que nécessaire dans l'espoir d'être récompensé. Voilà pourquoi nous sommes dépendants de nos téléphones. De temps en temps, nous recevons un courriel ou un texto captivant, d'où notre dépendance. Nous vérifions bien trop souvent si nous n'avons pas reçu de message, même au volant.

Dans une multitude d'autres domaines, nous n'adoptons pas les bons comportements : suralimentation, manque d'exercice physique, prise de décisions financières... Ce n'est pas toujours le manque d'informations qui explique nos mauvais choix. Le problème du tabagisme, par exemple, n'a rien à voir avec un manque d'informations.

Une politique est un outil permettant d'inciter les gens à se comporter différemment. Si la politique repose sur un modèle inadéquat, elle échouera. Certaines théories ou modèles courants doivent être remises en question. Par exemple, les gens ne réfléchissent pas souvent à long terme.

Quant à la réglementation bancaire, il faut comprendre le modèle sur lequel elle se base. Les banquiers ne sont pas foncièrement mauvais, mais ils sont en proie à des conflits d'intérêts. Des politiques sont mises en œuvre, notamment pour améliorer la transparence, sans grands résultats. Nous avons besoin d'une meilleure théorie du comportement humain, des conflits d'intérêts et des moyens de les atténuer.

Pouvoir vivre longtemps et en bonne santé, être bien informé, et pouvoir participer et prendre des décisions, voilà les fondements du bien-être dans l'approche du développement humain. Selon cette théorie, l'augmentation des choix des individus devrait être l'objectif du développement. Au vu de ce que nous apprend l'économie comportementale, pensez-vous que cette théorie pourrait être nuancée d'une manière ou d'une autre ?

Il s'agit d'une vision bienveillante, mais naïve. Tous les choix sont bons quand ils ne nous coûtent rien. Avoir le choix peut mener à ce qu'on appelle le fardeau des choix.

Nous devons nous poser les questions suivantes : aidons-nous les gens en leur donnant le choix ? Est-ce juste ? Souhaitez-vous choisir quand mettre fin à la vie de vos parents, quand les débrancher ?

Certains choix sont anodins, par exemple où aller boire un café, où manger. Les gens n'ont pas le temps de réfléchir à ces choix. Ils choisissent la solution la plus simple. Ils ne font pas ces choix en exerçant pleinement leur fonction d'agent. Il y a des choix intermédiaires, comme le modèle d'appareil photo ou de chaîne stéréo que l'on achète. Pour ce genre de décision, les gens peuvent faire le bon choix à condition de disposer des bonnes informations, d'en avoir le temps et d'y réfléchir.

Ensuite, il y a les choix cruciaux, relatifs au mariage, à la maison, aux économies... Lorsque les gens apprennent une mauvaise nouvelle, un problème de santé par exemple, ils cessent de réfléchir. D'après des études, le traitement des gens atteints d'un cancer de la prostate dépend du médecin qu'ils consultent en premier lieu. S'ils consultent un chirurgien, ils subissent une opération chirurgicale. S'ils voient un autre médecin, leur plan de traitement est différent, il n'est pas question de chirurgie.

Nous devons aider les gens à faire les choix les plus anodins et les choix les plus importants.

Nous voulons étudier la façon dont les individus se comportent en groupe. Quelle incidence les normes sociales, les valeurs, les stéréotypes et les préjugés ont-ils sur les décisions individuelles ? Comment les normes telles que l'équité, la collaboration et l'honnêteté voient-elles le jour et se perpétuent-elles ?

Dans le cas de l'honnêteté, il nous faut envisager une justification. L'honnêteté comporte plusieurs aspects. Les gens se demandent jusqu'où ils peuvent aller sans culpabiliser. La réponse est liée aux normes sociales. Dans certains pays, la corruption est considérée comme normale. Les gens se demandent ce qui est acceptable dans leur contexte. Ils finissent par se dire que la corruption est acceptable. Si vous vivez dans un pays où donner un pot-de-vin à un fonctionnaire est une pratique courante, vous vous dites qu'il est tout à fait acceptable de lui en donner.

Aux États-Unis, le téléchargement illégal est une pratique courante impunie. C'est de la corruption ! La société joue un grand rôle dans cette perception. Les gens savent que c'est illégal, mais sous prétexte que tout le monde le fait, ils estiment que ce n'est pas immoral.

Quelle importance a l'image que nous avons de nous, ou la façon dont nous nous voyons, dans notre prise de décisions ? Pourriez-vous citer des exemples et des conséquences pour l'élaboration de politiques ?

Des expériences ont montré que les gens n'étaient pas foncièrement malhonnêtes. Ils trichent moins que ce que ne suggère la théorie des personnes rationnelles. Les gens se demandent ce qu'ils peuvent faire sans se sentir mal à l'aise, et non ce qu'ils peuvent faire en toute impunité. La moralité a plusieurs facettes. Les gens ont une certaine image d'eux-mêmes, une norme personnelle de bonne conduite, qui relève pour beaucoup d'un schéma social.

Les politiques qui tirent avantage de l'incidence des normes sociales peuvent être très efficaces. À Bogotá, les gens ne s'arrêtaient pas aux feux rouges. La ville a engagé des mimes (clowns) chargés d'attendre aux carrefours et de se moquer des gens qui brûlaient les feux rouges. Les gens ont commencé à mieux se comporter. Quand on y pense, c'était une idée merveilleuse. Cela prouve à quel point il est important de comprendre les schémas sociaux, de changer les mots et les termes utilisés par les gens et de les inciter à se voir différemment.

Dan Ariely

Professeur distingué (« James B. Duke Professor ») de psychologie et d'économie comportementale à la Duke University

La société doit organiser les ressources, les technologies, les connaissances, les politiques et les institutions de telle sorte que les individus puissent agir en vue d'exercer leur liberté humaine

L'éventail des compétences sociales qui peuvent promouvoir les libertés humaines varie donc lui aussi²¹.

Ce que les institutions sociales comme la famille, la communauté, les organisations non gouvernementales, les clubs sociaux ou de quartier et les coopératives peuvent être et faire reflète le potentiel collectif. Ce potentiel renforce le développement humain, surtout chez les personnes marginalisées ou démunies, dont la liberté ne peut être renforcée par les seules actions individuelles.

Dans de nombreux cas, le potentiel collectif des institutions sociales est essentiel. Chacun apprécie de ne pas souffrir de la faim, mais rares sont les gens qui ont la possibilité de ne pas en souffrir grâce à leurs propres efforts. La société doit organiser les ressources, les technologies, les connaissances, les politiques et les institutions de telle sorte que les individus puissent agir en vue d'exercer leur liberté. De même, les personnes astreintes au travail forcé ne peuvent y échapper sans potentiel collectif et sans les capacités des institutions.

Les groupes et coalitions offrent un moyen d'exercer la fonction d'agent collective, qui est bien plus puissante que la fonction d'agent personnelle. Les groupes auxquels

appartiennent les individus, y compris les groupes que ceux-ci peuvent créer, permettent d'élargir les capacités individuelles et apportent de nouvelles libertés aux individus. Un exemple notoire en est l'expérience de la Banque Grameen au Bangladesh, au sein de laquelle des groupes de femmes sans ressources ont contribué à l'autonomisation économique et sociale personnelle de femmes, ce que leurs efforts individuels n'auraient peut-être pas pu obtenir. Dans de nombreux pays, les travailleurs informels se sont organisés pour défendre leur droit à de meilleures conditions de travail. En s'organisant et en menant une action collective depuis 2002, les collecteurs de déchets de Buenos Aires ont transformé une activité dangereuse qui reposait sur des techniques dépassées par un système coopératif de recyclage urbain fondé sur des conditions de travail décentes, des techniques appropriées et un moindre recours au travail des enfants²².

Valeurs et normes sociales : principales incidences sur l'universalisme

Les valeurs et normes sociales influencent les paramètres des libertés que renforce le développement humain. Les sociétés peuvent

limiter l'exercice des libertés reconnues par, par exemple, les femmes, les homosexuels, les personnes transgenres, handicapées ou d'une ethnie ou confession particulière (voir le chapitre 2). C'est ainsi qu'une société qui n'attend des femmes qu'un service de soins non rémunéré et non l'accomplissement d'un travail rémunéré, que ce soit explicite ou implicite, décourage les filles de suivre un enseignement supérieur et de réaliser leur plein potentiel.

Les normes et valeurs d'une société peuvent ne pas apporter le moindre soutien aux personnes les plus défavorisées. Les préjugés à l'encontre de certains groupes sont parfois profondément ancrés dans la culture et les pratiques. Les femmes font l'objet d'une discrimination explicite et implicite à l'école et dans le monde professionnel²³. Cette discrimination se retrouve même dans des milieux dont on s'attendrait à ce qu'ils récompensent objectivement le mérite, comme l'enseignement supérieur et la communauté scientifique²⁴. Dans les pays industrialisés, il arrive que des groupes fassent l'objet de discrimination et soient confrontés à un manque de possibilités en raison de leur race. Aux États-Unis, le manque d'impartialité des éducateurs à l'égard des enfants afro-américains a des répercussions dès la maternelle²⁵. La partialité et les préjugés jouent donc un rôle dans pratiquement tous les aspects importants de la vie. Les traditions sociales reposant sur les privilèges et la subordination dictent en grande partie aux individus leurs actions et leur manière d'agir.

Les groupes sont régis par des normes sociales qui influencent aussi le comportement des individus et qui façonnent souvent les libertés que ceux-ci formulent, en particulier la fonction d'agent. L'effet de la liberté a fait l'objet d'une analyse portant sur les préférences adaptatives, le mécanisme que les gens emploient pour adapter leurs préférences en fonction des circonstances. L'adaptation souvent inconsciente des préférences fausse la perception de la liberté, de sorte que les individus ne remarquent pas toujours que leur liberté de choisir est bridée.

Le concept des préférences adaptatives s'applique tout particulièrement au débat sur le genre²⁶. La privation de la fonction d'agent associée aux normes sociales et à la culture est évidente dans la pratique du mariage précoce, dans le manque de contrôle exercé par les femmes

sur les ressources du ménage et dans les attitudes qui exposent les femmes à un risque de violence basée sur le genre. Près de la moitié des femmes interrogées en Afrique font état de la privation de leur fonction d'agent dans plus d'un domaine de leur vie. Les femmes instruites, qui travaillent ou qui vivent dans les zones urbaines ont davantage voix au chapitre et jouissent d'une plus grande autonomie. En Afrique, près de 20 % des femmes qui vivent dans les zones rurales et qui n'ont pas fréquenté l'école secondaire subissent trois privations importantes, contre 1 % des femmes qui vivent dans les zones urbaines et qui ont fait des études supérieures²⁷.

Les normes, règles et conventions sociales ne sont pas créées dans le vide. Les normes et les comportements attendus et acceptés évoluent. Les circonstances qui ont donné naissance à des normes particulières peuvent évoluer sans que ces normes n'évoluent. Au fil du temps, les traditions et les normes ont tendance à devenir solidement établies. Une fois établie, une norme peut être difficile à abolir. De nombreuses normes sociales anachroniques et parfois perverses persistent pendant des générations. Les ménages perpétuent les traditions, notamment le paiement d'une dot par la famille de la future mariée et le mariage des enfants, en raison de la pression sociale. La violation d'une norme peut entraîner un inconfort psychologique, des pertes financières et pire encore. Dans de tels cas, il convient de mettre l'accent sur la manière dont les normes peuvent influencer les effets de saines politiques et sur la recherche de moyens de faire évoluer les normes (encadré 3.3).

Identités multiples : leur influence sur la fonction d'agent et le bien-être

Les identités multiples, telles que la citoyenneté, la résidence, l'origine géographique, la classe sociale, le genre, l'appartenance politique, la profession, l'emploi et les engagements sociaux d'un individu influencent sa fonction d'agent et son bien-être (fonctionnements et capacités). Chacun de ces groupes est associé à un aspect précis de l'identité d'un individu. Les appartenances et les identités sont plus souples que préétablies. Chaque personne appartient à un certain nombre de groupes en même temps. Elle appartient à certains d'entre eux

ENCADRÉ 3.3

Stratégies de modification des normes sociales

- Démystifier les croyances erronées qui portent sur ce que font ou pensent les autres.
- Exploiter les mécanismes de la pression sociale.
- Modifier la signification symbolique d'une norme sociale.
- Faire naître ou exploiter des conflits entre différentes normes.
- Modifier la fonction de signalisation du respect des normes.
- Promouvoir une modification des mesures incitatives au soutien des normes auprès des acteurs essentiels.
- Envoyer des messages destinés à contrecarrer les normes par l'intermédiaire de messagers judicieusement choisis.
- Adapter les relations entre les normes et les lois.

Source : Banque mondiale, 2014.

Chacun devrait être libre de choisir son identité

par la naissance, par exemple on naît femme, asiatique, gaucher. Il est possible de quitter d'autres groupes, notamment de renier sa religion. L'appartenance à d'autres groupes peut venir plus tard ; une personne peut ainsi acquérir une nouvelle nationalité. Aucune identité simple ne peut complètement définir un individu tout au long de sa vie.

Chacun est libre de choisir son identité. Les individus ont raison d'avoir conscience de leur liberté de choisir leurs identités, d'y tenir et de la défendre. La liberté est importante et précieuse, car tous les individus méritent un espace où réfléchir aux différentes facettes et nuances de leur identité et aux choix qui en découlent. La liberté est aussi une condition préalable à la coexistence pacifique au sein de sociétés multi-ethniques et multiculturelles.

Trois problèmes d'identité ont des conséquences pour le développement humain. Premièrement, l'espace disponible pour des identités multiples est plus limité pour les personnes marginalisées, qui n'ont pas toujours la liberté de choisir l'identité à laquelle elles sont attachées. Cette absence peut constituer une lourde privation pour ces personnes, car elle limite leur fonction d'agent.

Deuxièmement, de nombreuses personnes accordent davantage d'importance à une seule identité au détriment de toutes les autres et réfutent tout raisonnement et choix d'identité. Il est possible de contrer largement l'extrémisme et la haine en favorisant l'acceptation des identités multiples par préférence à une identité unique comme l'appartenance ethnique, la religion ou la caste. L'adoption d'une identité unique peut porter à croire que les autres

groupes ou identités sont des rivaux ou même des ennemis. Elle fait perdre toutes les identités multiples qui peuvent être partagées, comme l'humanité, les parents ou les voisins. Les identités multiples sont indispensables à la liberté des agents, car elles donnent l'occasion à chacun d'étudier ses différents modes de fonctionnement et ses capacités et elles permettent d'assurer son autonomie.

Troisièmement, différents groupes identitaires s'influencent et se disputent un pouvoir et des ressources économiques et politiques limités. Les groupes cherchent souvent à obtenir davantage de pouvoir au détriment des autres. Ils peuvent occuper de manière immuable une position de force. Il peut être difficile de venir à bout de la concentration du contrôle économique et politique entre les mains d'un groupe unique qui en résulte (voir chapitre 2). Les groupes marginalisés qui subissent des privations, tels que les groupes indigènes, les personnes âgées et les minorités ethniques, sortent perdants de ce processus et risquent d'être exclus des progrès du développement humain.

Toutefois, dans un système démocratique participatif, les groupes ont la possibilité de communiquer et de partager leurs préoccupations. Ils devraient chercher une conception commune de société équitable par le biais de la négociation et de la discussion, de sorte que tout un chacun ait la liberté d'étudier différentes identités et de choisir sa voie. Un discours collectif auquel tous les mouvements prennent vraiment et efficacement part peut favoriser les valeurs et aspirations collectives.

L'interdépendance de la liberté : le caractère inéluctable des compromis

D'après l'approche du développement humain, chaque être humain devrait pouvoir mener le genre de vie auquel il aspire. Mais la liberté d'une personne ou d'un groupe peut interférer avec la liberté d'une autre personne ou d'un autre groupe. Cela peut être involontaire ou délibéré. Compte tenu de l'économie politique des sociétés, des groupes plus riches et plus puissants peuvent tenter d'empiéter sur la liberté des autres. En témoignent la propension à favoriser les riches du cadre politique et la façon dont fonctionnent le système juridique et les institutions de nombreux pays. Cet accaparement des ressources par les élites constitue une tentative de la part des riches et des puissants de limiter les chances des pauvres et des défavorisés.

Selon l'approche du développement humain, il ne suffit pas de chercher à élargir les capacités et les libertés. Toutes les sociétés doivent faire des compromis, choisir parmi les revendications de groupes concurrents sur des ressources finies et établir des priorités dans un contexte de répartition inégale des revenus et des richesses, des moyens d'expression et de la participation, de l'inclusion et de la diversité, etc. À la suite d'un débat raisonné, les sociétés doivent définir les principes permettant de résoudre ces problèmes afin de mettre sur pied une société plus juste.

Le développement durable comme justice sociale

L'équité intergénérationnelle se caractérise aussi par l'interdépendance des libertés et des choix : les libertés des générations ne peuvent être dissociées des libertés de la génération actuelle. Le Rapport sur le développement humain 2011 définit le développement durable comme « l'accroissement des libertés essentielles des personnes vivant aujourd'hui, accompagné d'efforts raisonnables pour éviter le risque de compromettre sérieusement celles des générations futures »²⁸.

Cette définition est similaire à de nombreuses notions conventionnelles de la viabilité environnementale, mais elle renvoie également au concept d'universalisme, qui va

plus loin. L'universalisme défend l'idée que les expériences personnelles des individus sont aussi importantes au sein des générations que d'une génération à l'autre. C'est pourquoi l'approche du développement humain considère la durabilité comme une question d'équité distributionnelle, au sein des générations et d'une génération à l'autre. Les Rapports sur le développement humain ont systématiquement avancé cette approche intégrée de la durabilité.

L'approche du développement humain maintient que le développement durable est bien plus vaste que la protection des ressources naturelles et de l'environnement ; que la dégradation environnementale a une incidence plus grande et plus inégale sur les personnes pauvres, marginalisées et vulnérables ; et que ce sont les gens et les pays qui en sont les moins responsables qui sont le plus touchés par le changement climatique. Du point de vue du développement humain, le développement durable incarne donc la justice sociale.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : des marqueurs essentiels

Pour que le développement humain atteigne tout le monde, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent être prioritaires. Lorsque les femmes sont autorisées à exercer la profession de leur choix, qu'elles ont accès aux services financiers et que la loi les protège de la violence domestique, elles peuvent vivre pleinement leur vie. Plus les femmes participent à la gestion du revenu du ménage, plus elles participent à l'économie, plus les filles fréquentent l'école secondaire et plus leur famille, leur communauté et leur pays en bénéficient.

Il faut résoudre les problèmes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes de manière intégrée. L'objectif de développement durable 5 traite de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles et définit des cibles et des indicateurs pertinents. Néanmoins, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ne doivent pas être réduites à ce seul objectif. Les objectifs de développement durable 3 (bonne santé et bien-être) et 4 (éducation de qualité) comportent également des cibles axées sur le genre. Ces objectifs et ces cibles ont un effet

L'équité intergénérationnelle se caractérise aussi par l'interdépendance des libertés et des choix

Plus les femmes participent à la gestion du revenu du ménage, plus elles participent à l'économie, plus les filles fréquentent l'école secondaire et plus leur famille, leur communauté et leur pays en bénéficient

catalyseur sur la réalisation des autres objectifs de développement durable.

La parité des sexes est souvent confondue avec l'égalité des sexes. La parité des sexes est une parité mathématique, tandis que l'égalité des sexes concerne les relations sociales entre les hommes et les femmes et comporte une dimension supplémentaire. Prenons l'exemple de la participation des femmes aux efforts de consolidation de la paix visant à mettre fin aux conflits. Il arrive que des représentantes soient invitées à prendre part aux négociations afin de répondre aux exigences formelles de participation équitable. Cependant, lorsque les femmes ont la possibilité de participer activement aux négociations, elles peuvent avoir une incidence considérable²⁹. Un tiers des participants aux négociations du récent processus de paix colombien étaient des femmes. La pression qu'elles ont exercée sur le gouvernement colombien leur a permis de s'assurer que les auteurs d'actes de violence sexuelle commis pendant le conflit ne seraient pas graciés. Ces femmes ont également plaidé pour qu'un soutien économique soit apporté aux femmes habitant dans les zones rurales dans le cadre des nouvelles activités de développement³⁰. Lorsque les femmes participent au processus de paix, on constate une augmentation de 20 % de la probabilité qu'un accord dure au moins 2 ans et une augmentation de 35 % de la probabilité qu'un accord dure au moins 15 ans³¹.

Vérifier si les progrès du développement humain atteignent tout le monde : quelles évaluations

Les moyennes ne permettent pas de déterminer si tout le monde bénéficie des progrès du développement humain ; pour ce faire, il faut adopter une approche ventilée. Une évaluation purement quantitative ne suffit pas non plus : il ne faut pas oublier les aspects qualitatifs. Les données sur la liberté des agents doivent également être revues, particulièrement en ce qui concerne l'expression et la responsabilité. D'autres indicateurs du bien-être humain peuvent fournir des informations, tels que l'Indice du progrès social³². Enfin, une

production et une diffusion efficaces des données sont importantes et requièrent des recherches approfondies ainsi que des expériences, des consultations et des alliances supplémentaires entre les parties prenantes.

La perspective ventilée

Une évaluation visant à déterminer si les progrès du développement humain atteignent tout le monde requiert des données ventilées par région, genre, localisation rurale ou urbaine, statut socioéconomique, race, ethnie... Les données ventilées révèlent des informations masquées par les moyennes et montrent les populations laissées de côté, les endroits où elles vivent et pourquoi elles sont laissées pour compte.

Ce sont souvent des groupes de personnes qui font face aux obstacles au développement humain. Les gens qui possèdent certaines caractéristiques, certaines identités et qui vivent à certains endroits sont plus susceptibles de ne pas avoir accès aux services essentiels, de disposer de moins de possibilités et d'être victimes de discrimination et d'autres formes d'exclusion sociale.

Afin d'inclure tout un chacun dans les progrès du développement humain, il convient d'identifier les exclus et les marginalisés ainsi que l'étendue de leurs privations, ce qui se fait souvent grâce aux données ventilées des Rapports nationaux sur le développement humain. Par exemple, le Rapport national sur le développement humain éthiopien de 2014 ventile les valeurs de l'IDH par région, le Rapport national sur le développement humain mexicain de 2010 ventile les valeurs de l'IDH par groupe indigène et le Rapport national sur le développement humain somalien de 2012 ventile les valeurs de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle par type de région (nomades, rurales, urbaines, etc.)³³. Selon le Programme 2030, les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable seront tributaires de données de qualité, accessibles, opportunes et fiables, ventilées par revenu, genre, âge, race, ethnie, statut de migration, handicap, situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national³⁴.

Bien que chacun s'accorde à dire que permettre à tous de bénéficier des progrès du développement humain requiert des données ventilées, la manière de garantir la disponibilité de ces données est moins claire. Quels sont les outils de sondage les plus précis et les plus rentables pour recueillir ces données ? En outre, certaines questions relatives à la manière de recueillir des données peuvent être culturellement ou politiquement sensibles, mais extrêmement importantes. Il est possible que de nombreux groupes demeurent en grande partie invisibles dans ces données en raison de ces sensibilités, par exemple les communautés lesbienne, homosexuelle, bisexuelle, transgenre et intersexuée. Tout groupe qui subit une discrimination extrême ou une criminalisation peut cacher son identité, rendant la collecte de données exactes presque impossible. De la même façon, la collecte de données ventilées par population indigène ou par groupe ethnique peut être découragée. Un des grands défis à relever pour atteindre les groupes les plus exclus et marginalisés consistera à surmonter ces obstacles culturels et politiques afin de permettre leur auto-identification.

Des données sur la santé, l'éducation et d'autres aspects du bien-être sont déjà disponibles sous forme ventilée par genre, âge, localisation et décile de revenus grâce aux enquêtes sur les ménages telles que les enquêtes démographiques

et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples et l'Étude de la mesure des niveaux de vie³⁵. Il reste possible d'augmenter la fréquence de ces enquêtes et d'améliorer leur comparabilité, mais l'utilisation des données ventilées existantes constitue un bon début pour comprendre les modèles d'exclusion. Pour consolider et étendre la portée des enquêtes, des investissements dans les capacités statistiques nationales, un accroissement des ressources affectées à des enquêtes plus détaillées et à plus long terme axées sur les individus plutôt que sur les ménages ainsi qu'une utilisation accrue des Big Data seront nécessaires.

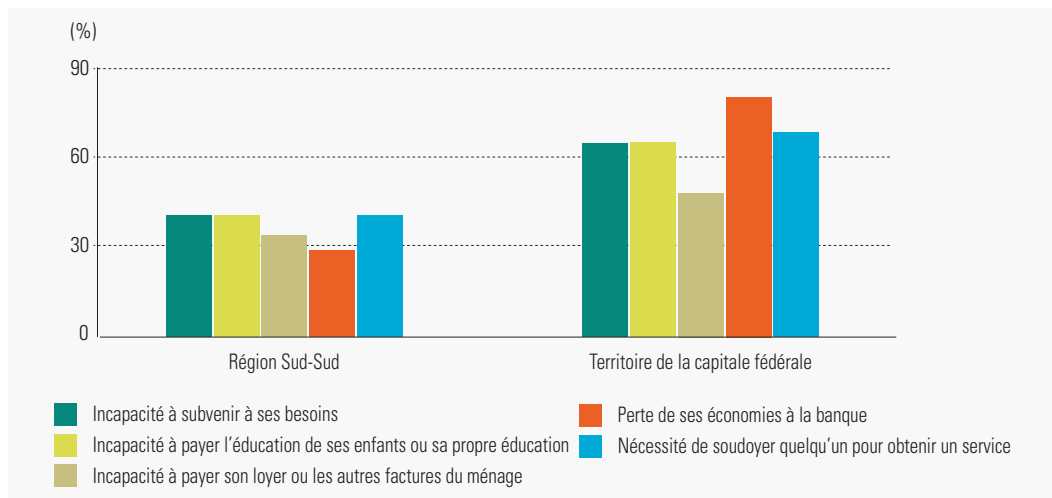
Des données ventilées peuvent également être dégagées des enquêtes de perception. Au Nigéria, une enquête de terrain réalisée en 2015 a révélé que la perception des menaces sécuritaires dans des domaines tels que la capacité à subvenir à ses besoins ou la perte des économies déposées à la banque était bien plus intense dans le Territoire de la capitale fédérale que dans la région Sud-Sud (figure 3.2). Une telle information sensibilise les décideurs politiques aux obstacles au sentiment de sécurité dans le Territoire de la capitale fédérale et à la nécessité de prendre des mesures correctives³⁶.

Il peut être difficile d'établir les types de ventilations qui révéleront les inégalités dans certaines dimensions sans une certaine connaissance des processus d'exclusion et de

Pour consolider et étendre la portée des enquêtes, des investissements dans les capacités statistiques nationales, un accroissement des ressources affectées à des enquêtes plus détaillées et à plus long terme axées sur les individus plutôt que sur les ménages ainsi qu'une utilisation accrue des Big Data seront nécessaires

FIGURE 3.2

La perception qu'ont les gens de menaces sécuritaires est bien plus forte dans le Territoire de la capitale fédérale du Nigéria que dans la région Sud-Sud



Source : PNUD, 2015b

Les disparités dans un domaine peuvent renforcer les disparités dans d'autres domaines et créer une dynamique par laquelle des individus sont de plus en plus oubliés par le développement humain

marginalisation de la société. Il importe donc d'ancrer les décisions concernant la collecte de données dans un contexte particulier dans des recherches qualitatives et historiques sur ces processus. Par exemple, en Mongolie, les données ont été ventilées selon le handicap. En 2010, la proportion de personnes âgées de 10 ans ou plus qui n'avait reçu aucune éducation y était trois fois plus élevée parmi les handicapés que parmi le restant de la population, et les personnes handicapées étaient aussi moins susceptibles d'accéder à l'enseignement supérieur (8 % contre 18 % pour le restant de la population)³⁷.

Les disparités dans un domaine peuvent renforcer les disparités dans d'autres domaines et créer une dynamique par laquelle des individus sont de plus en plus oubliés par le développement humain. Par exemple, les femmes sont généralement désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne les bénéfices tirés du développement humain. Si ces femmes vivent dans des zones fragiles d'un point de vue écologique, elles subissent deux types de privations, celles qui sont liées à leur genre et celles qui sont liées à leur situation. Et les privations subies peuvent encore être pires si ces femmes sont aussi pauvres. L'angle de l'évaluation doit donc tenir compte de ces dynamiques, et l'évaluation se concentrer d'abord sur les personnes qui sont laissées pour compte.

Le genre constitue une dimension capitale de la ventilation des données, mais cette dimension manque ou est opaque dans la plupart des indicateurs du développement. Le Programme 2030, et en particulier l'objectif de développement durable 5, se concentre sur les cibles qui nécessiteront des données ventilées par sexe, parmi lesquelles³⁸ :

- Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ;
- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ;
- Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et les mutilations génitales féminines ;
- Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser,

par l'apport de services publics ;

- Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique ;
- Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994) et le Programme d'action de Beijing (1995) et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.

Évaluation qualitative

Les progrès du développement humain ont souvent été vastes et impressionnants d'un point de vue quantitatif, mais ils sont moins impressionnants si l'on tient compte de la qualité des résultats obtenus. Des différences frappantes de qualité peuvent aussi exister suivant les groupes. En ce qui concerne les gens et leur vie, une piètre qualité implique un manque d'outils indispensables pour réaliser son plein potentiel et exprimer l'ensemble de ses capacités.

Jamais autant d'enfants n'ont été scolarisés. Toutefois, 250 millions d'enfants de par le monde n'acquiescent pas les compétences de base, même si la moitié d'entre eux passent au moins quatre ans à l'école³⁹. Dans la plupart des pays, la taille des classes, le nombre d'enseignants qualifiés et la disponibilité d'installations améliorées sont plus attractifs dans les quartiers nantis que dans les quartiers pauvres, ce qui engendre de grandes disparités sur le plan de l'apprentissage.

Des essais internationaux sont en cours depuis les années 1950 afin de comparer les acquis cognitifs à divers niveaux de scolarisation dans différents pays et de déterminer les causes des différences mesurées (encadré 3.4). La plupart de ces essais visant à évaluer la qualité de l'éducation reflètent le principe selon lequel le développement cognitif est l'objectif principal de l'éducation et mesurent donc la réussite des systèmes éducatifs en se fondant sur ce concept. Les résultats obtenus aux tests scolaires permettent d'évaluer l'apprentissage

Méthodes d'évaluation de la qualité de l'enseignement fondées sur les résultats de tests

Plus de 60 pays et autres systèmes éducatifs participent à l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), qui porte sur les mathématiques et les sciences, et 55 systèmes éducatifs ont pris part à la série d'évaluations 2011 du Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)¹. En 2015, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques a été mené à bien dans 72 pays et économies, essentiellement des pays industrialisés et à revenu intermédiaire. Il existe encore d'autres initiatives du genre, comme le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ), qui regroupe 16 pays, et le Laboratoire latino-américain

pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE), qui regroupe 15 pays.

La question est de savoir si ces tests internationaux donnent une évaluation utile de la qualité des acquis de l'éducation dans un pays ou s'ils servent surtout à mesurer le bon apprentissage d'un programme par les élèves. L'étude PISA est la seule à utiliser des tests qui ne sont pas directement liés aux programmes scolaires. Comme les résultats de l'étude PISA sont des moyennes, ils masquent les variations qui existent au sein d'un même pays. L'étude PISA et l'évaluation du Laboratoire latino-américain présentent davantage de détails sur la distribution, comme les quartiles, ainsi que sur les écarts types et sur les résultats en fonction du quintile auquel appartiennent les revenus des parents.

Note

1. Site Internet de l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences du département de l'Éducation des États-Unis (<https://nces.ed.gov/timss/>) et site Internet du Programme international de recherche en lecture scolaire (<https://nces.ed.gov/surveys/pirls/>).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

du programme et les acquis de l'apprentissage des élèves aux principaux points de sortie des systèmes scolaires.

La santé mondiale s'améliore également. Nous vivons plus longtemps. L'espérance de vie à la naissance était de 4,9 années plus élevée en 2015 qu'en 2000, à l'échelle mondiale, bien que les variations entre les régions et les pays restaient importantes. La plus forte augmentation de l'espérance de vie à la naissance entre 2000 et 2015 a pu être observée en Afrique subsaharienne (8,8 ans), suivie de l'Asie du Sud (5,5 ans) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (3,8 ans)⁴⁰. Mais les années ajoutées à l'espérance de vie sont-elles des années vécues en bonne santé ou marquées par la maladie et l'invalidité ? La notion d'espérance de vie en bonne santé aide à répondre à cette question (voir chapitre 2). L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé n'est pas aussi impressionnante que l'augmentation de l'espérance de vie. Les gens vivent donc généralement plus longtemps, mais les années gagnées ne sont pas exemptes de maladies et de handicaps⁴¹.

Les établissements de santé urbains offrent de meilleurs services de santé que les centres de santé ruraux. En conséquence, nous ne pouvons affirmer que tout un chacun ou tous les groupes

bénéficient d'un développement humain de qualité. La qualité des capacités atteintes et les possibilités qui se présentent varient.

Données sur la liberté des agents

Même si la liberté des agents a toujours fait partie intégrante du concept du développement humain, le Rapport sur le développement humain a généralement été bien plus axé sur le bien-être que sur la représentation. C'est le cas de l'IDH, qui n'accorde pas de valeur intrinsèque, par opposition à une valeur instrumentale, à la liberté des agents. L'Indice d'autonomisation de genre et les mesures connexes comblent ce vide jusqu'à un certain point, mais la représentation n'est pas seulement une question de genre.

Un des problèmes que pose la liberté des agents est qu'elle est intrinsèquement plus difficile à mesurer que le bien-être. Néanmoins, même sans système de mesure précis, on peut en apprendre beaucoup sur les progrès accomplis (ou non) dans la réalisation de la liberté des agents à travers le monde. Cela s'avère particulièrement utile pour voir qui est laissé pour compte et pourquoi, et qui est susceptible d'être laissé pour compte en raison des tendances actuelles. Les groupes qui

Une évaluation combinant le bien-être, d'une part, et la représentation et la participation au niveau politique, d'autre part, permet d'évaluer de manière plus complète le développement humain

subissent des privations absolues et relatives selon les résultats sont aussi souvent privés de leur liberté d'expression, de participation et d'action.

Le degré de représentation et de participation dont jouissent différents groupes peut changer. Les avancées réalisées en matière de technologies, de régimes étatiques, de structures économiques et de cadres juridiques peuvent affecter la liberté des agents.

En général, il existe un rapport positif entre le bien-être (mesuré par l'IDH), la représentation et la participation (mesurées d'après l'indicateur d'expression et de responsabilité de la Banque mondiale; encadré 3.5). Néanmoins, il est possible qu'un pays obtienne une valeur élevée pour l'IDH et une valeur basse pour l'indice d'expression et de responsabilité (figure 3.3). Cette constatation confirme l'idée que les deux mesures, bien qu'elles ne soient pas parfaitement corrélées, sont complémentaires. Autrement dit, les sociétés peuvent obtenir des moyennes élevées pour la liberté de bien-être et non pour la liberté des agents. Si les multiples facettes du développement humain doivent atteindre tout le monde, la liberté des agents doit être améliorée. Une évaluation combinant le bien-être, d'une part, et la représentation et la

participation au niveau politique, d'autre part, permet d'évaluer de manière plus complète le développement humain.

La mesure dans laquelle les femmes exercent leur fonction d'agent et ont la possibilité de prendre les décisions qui influencent leur vie constitue un des aspects de la liberté des agents. Cet aspect est extrêmement important du point de vue du développement humain, mais difficile à évaluer sur le plan quantitatif dans toutes ses dimensions. La participation des femmes à la vie politique d'un pays et au pouvoir décisionnel est une dimension facilement quantifiable : elle se mesure par le pourcentage de sièges détenus par les femmes au sein du parlement national (cet indicateur est inclus dans l'Indice d'inégalité de genre). En faisant ressortir une dimension majeure de la représentation des femmes, cet indicateur complète l'IDH et fournit une vue plus complète des progrès réalisés dans le pays.

Les valeurs de l'IDH peuvent être calculées de manière distincte pour les hommes et les femmes en évaluant séparément les résultats obtenus pour chaque sexe dans les domaines de l'éducation, de la santé et des revenus. En matière de bien-être, les différences fondées sur le genre les plus prononcées concernent souvent les résultats en matière de santé et

ENCADRÉ 3.5

L'indicateur d'expression et de responsabilité : l'approche de la Banque mondiale

L'indicateur d'expression et de responsabilité est l'un des six indicateurs globaux de la gouvernance mis en place par la Banque mondiale afin d'évaluer les différents aspects de la gouvernance d'un pays : moyens d'expression et responsabilité, stabilité politique et absence de violence, efficacité gouvernementale, qualité réglementaire, état de droit et contrôle de la corruption. Chaque indicateur repose sur l'information issue de plusieurs sources de données, qui vont des enquêtes réalisées auprès des ménages et des entreprises aux évaluations subjectives réalisées par des organisations multilatérales, des organismes non gouvernementaux et des fournisseurs d'information commerciale sur les entreprises. L'indicateur d'expression et de responsabilité rassemble les données d'enquêtes en vue de saisir les perceptions du

« degré de participation des citoyens d'un pays au choix de leur gouvernement, et des libertés d'expression, d'association et des médias »¹.

Les variables individuelles des diverses sources de données sont remises à échelle pour obtenir des valeurs comprises entre zéro et un, les valeurs les plus élevées indiquant les meilleurs résultats. Ces valeurs servent ensuite à établir des estimations portant sur les moyens d'expression et la responsabilité. Des évaluations sont disponibles pour 214 pays et territoires, de 1996 à 2015, et sont présentées sous la forme d'unités statistiques réparties selon la loi normale centrée réduite entre environ -2,5 et 2,5. Le Bureau du Rapport sur le développement humain a utilisé pour la première fois cet indicateur, qui est actualisé chaque année, dans le Rapport sur le développement humain 2002².

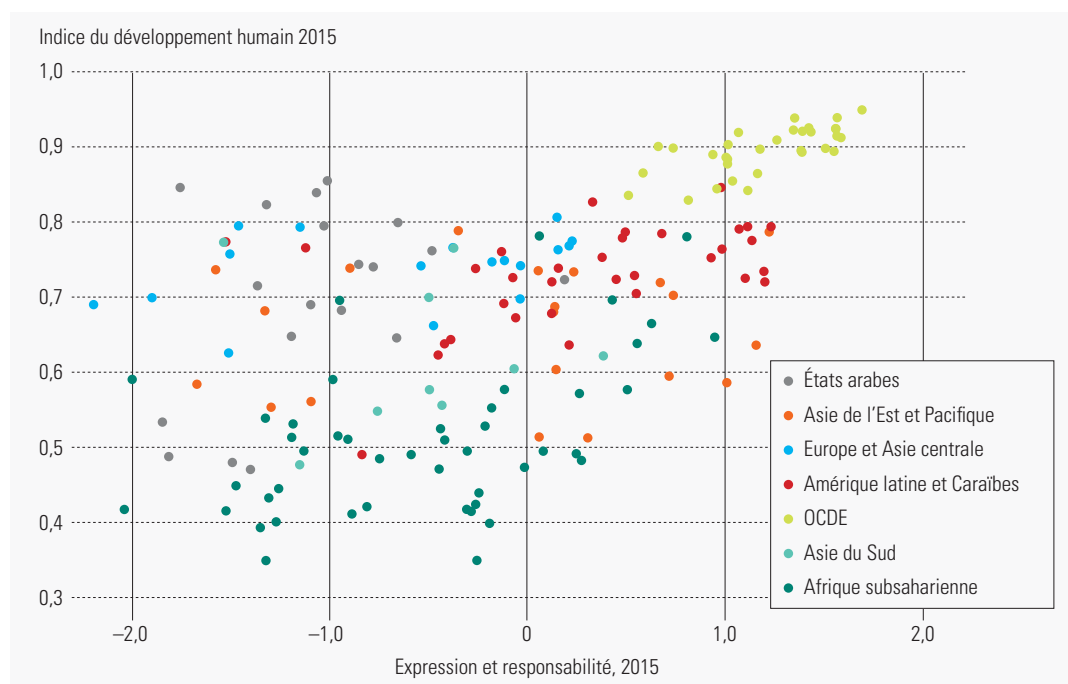
Note

1. Banque mondiale, 2007, p. 262. 2. PNUD, 2002.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE 3.3

Il est possible qu'un pays ait un Indice de développement humain élevé et une note faible pour l'indice de l'expression et de la responsabilité



Source : site Internet des Indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale (www.govindicators.org) ; Bureau du Rapport sur le développement humain.

d'éducation. La mesure de ces différences est également plus claire, elles sont mieux comprises et leurs données sont plus fiables. C'est pourquoi des estimations des valeurs de l'IDH non liées au revenu sont utilisées, pour les femmes et pour les hommes. Il s'agit des valeurs de l'IDH qui reposent uniquement sur les dimensions de l'éducation et de la santé.

Les valeurs de l'IDH non liées au revenu et le nombre de sièges détenus par les femmes et les hommes évoluent dans le bon sens dans toutes les régions, même si les valeurs initiales et les changements survenus au fil du temps varient d'une région à l'autre (figure 3.4). La région Amérique latine et Caraïbes est l'une de celles qui ont le plus progressé, tandis que la région Asie de l'Est et Pacifique a peu progressé.

Autres mesures du bien-être

Diverses mesures du bien-être humain ont été proposées et mises au point au fil des ans. Dans le contexte d'un développement humain destiné à atteindre tout le monde, cette section

cherche à savoir si certaines de ces mesures peuvent fournir un cadre d'évaluation pour cerner le bien-être humain.

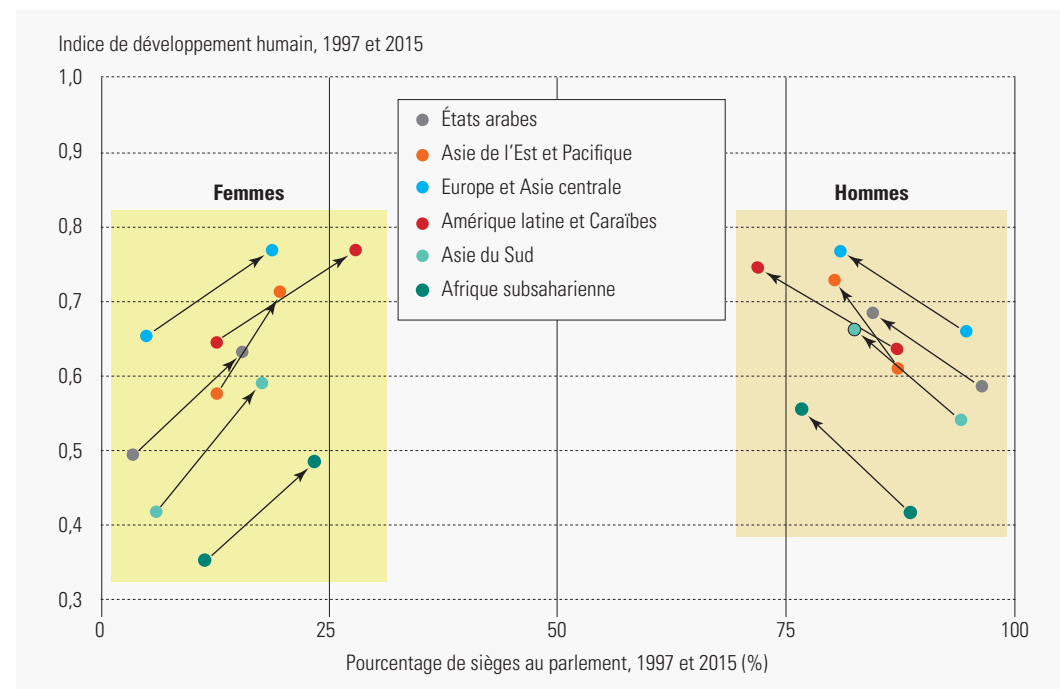
Indice du progrès social

L'Indice du progrès social classe les pays en fonction du progrès social, c'est-à-dire de la manière dont les sociétés améliorent leurs structures sociales, politiques et économiques de sorte que tout le monde en profite⁴². Les avantages peuvent découler d'une action humaine directe, comme dans le cas des activités d'une entreprise sociale ou de l'activisme social, ou se présenter comme une progression naturelle au cours de l'évolution socioculturelle. Cet indice mesure la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux des citoyens par les pays. Cinquante-trois indicateurs portant sur les besoins humains de base, les fondements du bien-être et les possibilités de progresser illustrent la performance relative des nations.

La participation des femmes à la vie politique nationale et au pouvoir décisionnel est une dimension facilement quantifiable

FIGURE 3.4

Les valeurs de l'Indice de développement humain non liées aux revenus et la proportion des sièges parlementaires occupée par les femmes et les hommes ont tendance à évoluer dans la direction souhaitée dans toutes les régions



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Indice du bonheur mondial

L'indice du bonheur mondial est calculé chaque année grâce à une enquête menée auprès de nombreuses personnes dans différents pays de par le monde en vue de déterminer le pays dont la population est la plus heureuse⁴³. Le classement est établi sur la base des réponses à un questionnaire d'évaluation de la vie reposant sur l'échelle de Cantril. Celui-ci demande aux personnes interrogées de réfléchir à une échelle sur laquelle la meilleure vie possible occuperait l'échelon 10 et la pire vie possible l'échelon 0. Il est alors demandé aux personnes interrogées d'évaluer leur vie au moment présent et de lui attribuer un échelon sur cette échelle. Les chercheurs utilisent les résultats pour déterminer la perception qu'ont les personnes interrogées de leur propre bonheur. Les réponses sont pondérées en fonction de six autres facteurs : le niveau du produit intérieur brut (PIB), l'espérance de vie, la générosité, le soutien social, la liberté et la corruption.

L'indicateur du vivre mieux

L'indicateur du vivre mieux est un indice composite calculé pour les 35 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques plus le Brésil, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud. Il mesure le bien-être en fonction de 11 critères relatifs aux conditions de vie (logement, revenu et emploi) et à la qualité de la vie (liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, satisfaction, sécurité et équilibre travail-vie)⁴⁴. Les citoyens participent à la mise sur pied de cet indicateur, donc les gens ont leur mot à dire quant à sa valeur.

Mesures subjectives du bien-être

Certains pays appuient les mesures subjectives du bien-être ou du bonheur. Le Bhoutan, par exemple, a un « indice de bonheur national brut »⁴⁵. Par le biais de son Office national de la statistique (Office for National Statistics), le Royaume-Uni est un des premiers pays à mesurer officiellement la satisfaction et le bonheur, à

Toutes les régions ont réalisé des progrès dans la réduction de l'écart de représentation parlementaire entre les femmes et les hommes

l'aide de mesures du bien-être national⁴⁶. Les adeptes de ce système font remarquer qu'une mesure unique du bonheur, dont on peut dire qu'elle synthétise les sentiments des gens au sujet de nombreux aspects du bien-être, évite d'avoir à en pondérer les composantes. D'autres disent que le bonheur d'un individu peut aussi être lié à son niveau de bien-être relatif, plutôt qu'absolu, au sein de la société, ce qui peut compromettre les comparaisons entre différents pays. La vision de l'avenir à long terme qu'ont de nombreuses personnes, dont des jeunes, consiste à mener une vie que l'on peut qualifier de « bonne » (encadré 3.6).

Les indicateurs du développement humain et les indicateurs des objectifs de développement durable

Les indicateurs du développement humain et les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent se soutenir mutuellement (figure 3.5). Par exemple, l'indicateur 3.2.1 des objectifs de développement durable relatif au taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans peut s'appuyer sur les données

du Rapport sur le développement humain (voir le tableau statistique 8) et servir à suivre les progrès accomplis. On peut trouver des exemples similaires dans des domaines tels que la pauvreté et l'inégalité, l'éducation et l'égalité des sexes. Les indicateurs du développement humain figurant dans le Rapport sur le développement humain peuvent également mentionner des indicateurs des objectifs de développement durable et les intégrer dans les tableaux statistiques du Rapport sur le développement humain, en particulier ceux qui concernent la durabilité, l'urbanisation et la gouvernance.

De nouvelles façons de produire et de diffuser les données

Les données doivent être produites et diffusées sur la base de perspectives innovantes afin que la participation d'un plus grand nombre de personnes, l'utilisation de nouvelles technologies et le recours à de plus nombreux aspects des perceptions personnelles soient encouragés. Dans le cadre d'une étude de projets existants qui exploitent de nouvelles

Diverses mesures du bien-être humain ont été proposées et mises au point au fil des ans

ENCADRÉ 3.6

Une vision à long terme de l'avenir : la Liste des Liemers

En 1967, Martin Luther King Jr a appelé à l'adoption d'une perspective mondiale. Les jeunes membres de HOPE XXL tentent de répondre à cet appel. HOPE XXL veut faire en sorte que tout le monde puisse mener une vie qualifiée de « bonne » (obtenant au moins une note de 8 sur une échelle allant de 0 à 10).

L'association HOPE XXL est née aux Pays-Bas en 2009. Dix jeunes originaires de la région des Liemers, dans la Gueldre, ont élaboré la première version de la Liste des Liemers, une vision à long terme de l'avenir. Depuis lors, HOPE XXL est devenue un mouvement international rassemblant des milliers de jeunes qui partagent leurs idées. La mise au point de la Liste des Liemers s'est poursuivie au cours d'une série de manifestations internationales, dont la conférence européenne de 2012 avec Kofi Annan. Des jeunes du monde entier ont finalisé la Liste des Liemers lors du Sommet mondial HOPE XXL qui s'est tenu au Costa Rica en janvier 2015, puis elle a été présentée aux

Nations Unies en février 2015. HOPE XXL invite tout le monde à y contribuer.

Afin de mettre en œuvre la Liste des Liemers, HOPE XXL a proposé une nouvelle approche de la coopération internationale appelée « le partenariat des peuples ». Il s'agit d'un élément essentiel de la vision de l'avenir qu'ont les jeunes et d'une nouvelle approche de la coopération internationale. Dans le cadre du partenariat des peuples, tous les pays sont appariés afin d'atteindre l'objectif de voir chacun et chacune qualifier sa vie de « bonne ». HOPE XXL estime que le chiffre 8 englobe l'objectif plus général des objectifs mondiaux de l'ONU et constitue de ce fait un symbole parfait pour communiquer et atteindre un plus large public.

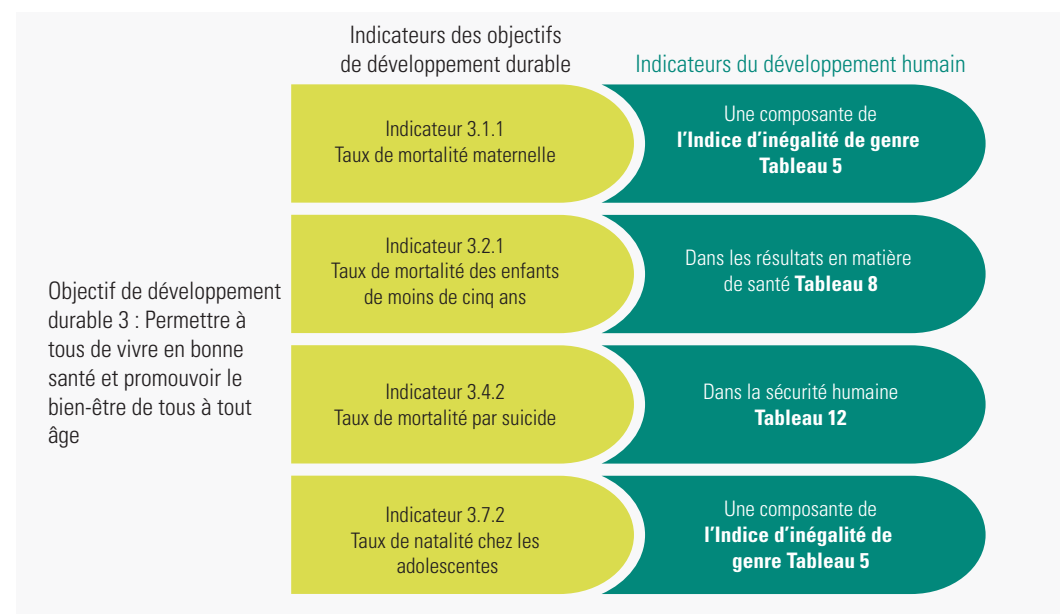
Le premier partenariat a été instauré entre le Bangladesh et les Pays-Bas, et HOPE XXL se concentre sur le renforcement des relations entre ces deux pays.

Source : HOPE XXL, 2015.

Les données doivent être produites et diffusées sur la base de perspectives innovantes afin que la participation d'un plus grand nombre de personnes, l'utilisation de nouvelles technologies et le recours à de plus nombreux aspects des perceptions personnelles soient encouragés

FIGURE 3.5

Les indicateurs du développement humain et les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent se soutenir mutuellement : exemple relatif à la santé



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

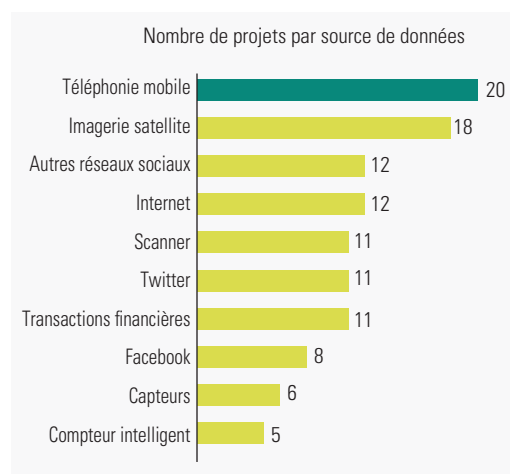
sources de données et de la pertinence de celles-ci pour mesurer les résultats relatifs aux objectifs de développement durable, les sources de nouvelles données les plus couramment utilisées ont été la téléphonie mobile, l'imagerie satellite et les réseaux sociaux (figure 3.6)⁴⁷.

Les Big Data constituent un enjeu pour la production de données et le processus de

diffusion de données. Les Big Data sont des données caractérisées par leur important volume, leur grande vélocité, leur grande variété et souvent leur véracité élevée⁴⁸. Tout aussi importants sont les moyens de leur collecte, les lieux où elles sont recueillies et les raisons pour lesquelles elles sont produites, qu'elles soient recueillies expressément par des entités officielles ou privées ou à titre de sous-produits de données générées à d'autres fins. Un de leurs points forts est leur granularité (le haut degré de détail), qui permet une analyse et un suivi plus approfondis et nuancés. Néanmoins, les Big Data comportent aussi des risques, tout particulièrement en ce qui concerne la protection des individus ou des groupes qui peuvent ne pas avoir conscience du fait qu'ils sont surveillés. Le Forum économique mondial a obtenu des données de LinkedIn qui lui ont permis d'ajouter de la granularité à son analyse de l'enseignement supérieur en vue de son Rapport sur le capital humain 2016⁴⁹. Dans le contexte international, les Big Data connaissent des applications étendues dans les situations humanitaires et en matière de données sur le comportement des communautés, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets.

FIGURE 3.6

Nouvelles sources de données pour les objectifs de développement durable



Source : Ballivian, 2015.

En 2013, le Groupe de haut niveau sur le développement durable, mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, a demandé une révolution des données pour le développement durable qui passerait par le lancement d'une nouvelle initiative internationale visant l'amélioration de la qualité des statistiques et de l'information à la disposition des citoyens et des citoyennes⁵⁰. Il demandait aux parties prenantes de tirer parti des nouvelles technologies, de l'externalisation ouverte (ou « crowdsourcing ») et de l'amélioration de la connectivité afin de transmettre aux gens des informations sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable. Selon ce Groupe de haut niveau, de meilleures données et statistiques aideraient les gouvernements à suivre les progrès accomplis et à faire en sorte que les décisions reposent sur des données probantes. En outre, ces données et statistiques améliorées pourraient renforcer la responsabilité. Une véritable révolution des données s'appuierait sur les sources de données existantes et sur de nouvelles sources de données pour intégrer les statistiques au processus décisionnel, favoriser le libre accès aux données et leur exploitation et susciter un appui soutenu aux systèmes statistiques.

L'accent mis sur l'autonomisation des citoyens et des citoyennes par le biais de l'information, notamment grâce à la transparence, au libre accès aux statistiques officielles et à la responsabilisation du gouvernement, joue un rôle particulièrement important dans cet appel à une révolution des données. Cet appel marque aussi la reconnaissance du caractère inadéquat de la trajectoire des progrès dans la mise à disposition de statistiques officielles et de la nécessité d'un nouvel élan, en dépit des efforts du Partenariat statistique au service

du développement au XXI^e siècle et d'autres initiatives bilatérales, régionales et mondiales.

L'approche axée sur les tableaux de bord est aujourd'hui couramment adoptée pour mesurer les résultats obtenus en matière de développement. Elle produit des tableaux à codage couleur qui indiquent les niveaux et la progression de l'humanité par rapport aux divers indicateurs de développement. Une telle approche permet de présenter de manière efficace les données relatives au bien-être. La présente édition du Rapport sur le développement humain teste deux tableaux de bord, l'un concernant les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable et l'autre concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (voir l'annexe statistique). Un tableau de bord ne communique pas une conclusion définitive sur les réalisations d'un pays, mais en donne une simple indication. Mais s'ils s'avèrent utiles, les tableaux de bord pourraient être étendus à d'autres domaines du développement humain.

* * *

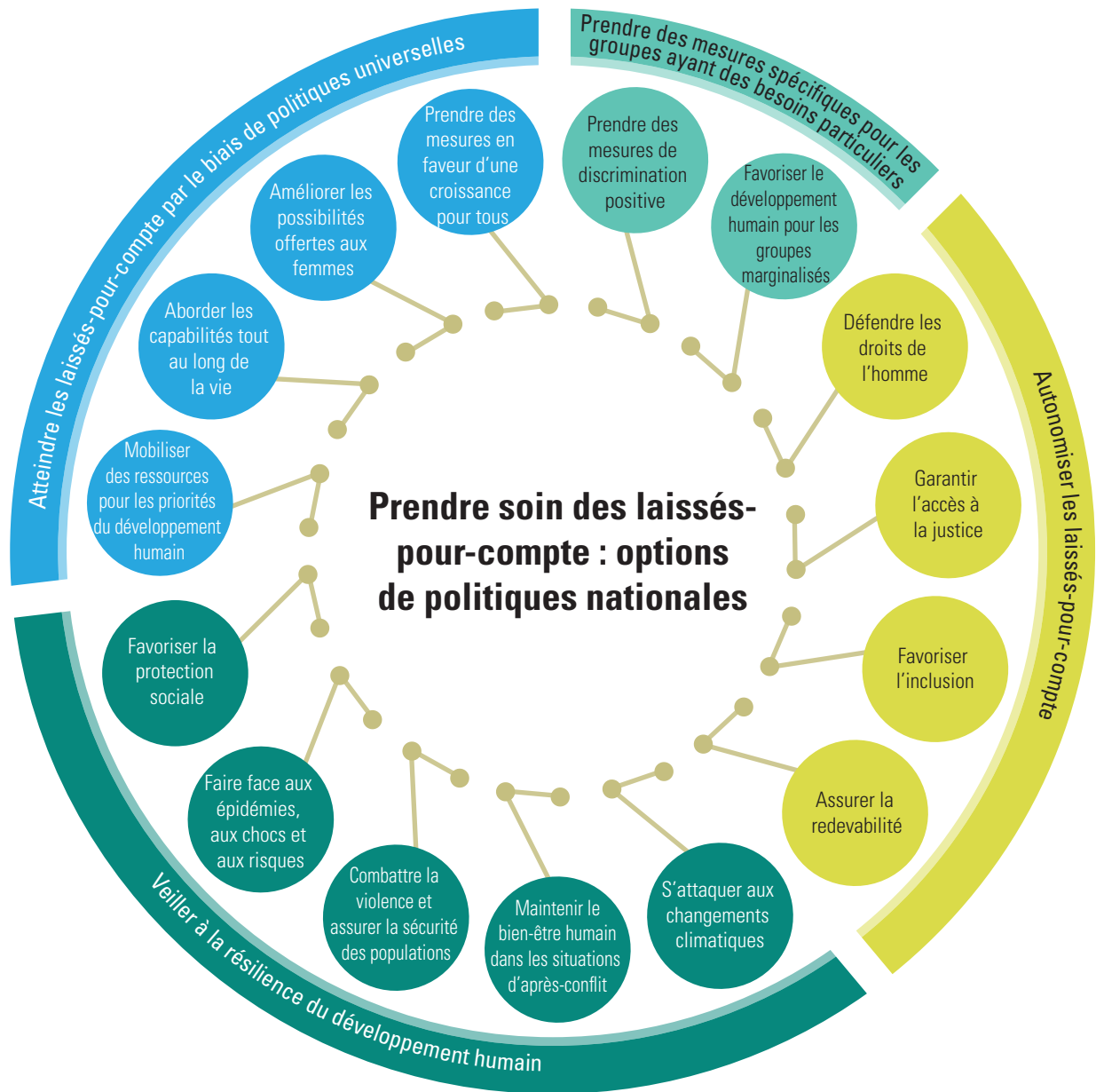
Dans le cadre de l'approche du développement humain, il est admis que les choix que font les gens traduisent leurs moyens de concrétiser leurs aspirations, bien que les revendications des individus soient interdépendantes et puissent rivaliser les unes avec les autres. L'atteinte concrète de résultats universels nécessite donc de se pencher non seulement sur les façons dont les choix sont faits mais aussi sur les moyens d'optimiser ces choix non pour quelques-uns ou pour la plupart, mais pour tout un chacun. Et c'est là que les politiques prennent toute leur importance. Le chapitre 4 leur est consacré.

Une véritable révolution des données s'appuierait sur les sources de données existantes et sur de nouvelles sources de données pour intégrer les statistiques au processus décisionnel

Chapitre 4

Prendre soin des
laissés-pour-
compte : moyens
d'action nationaux

Infographie 4.1 Des politiques nationales pour prendre soin des laissés-pour-compte : une stratégie en quatre volets



4.

Prendre soin des laissés-pour-compte : moyens d'action nationaux



En moyenne, le développement humain essentiel a bien progressé dans toutes les régions du monde. Ce ne sont cependant pas tous les individus qui ont bénéficié de ces avancées, du moins pas de manière équitable. Certains ont été laissés pour compte, d'autres ont été laissés à la traîne. Dans le contexte des défis du monde actuel, ce chapitre inventorie les principales politiques et stratégies nationales à mettre en œuvre afin d'assurer un développement humain essentiel pour tous et d'empêcher toute marche arrière.

Assurer le développement humain pour tous demande une approche stratégique sur quatre fronts (voir l'infographie 4.1 ci-contre). Premièrement, des politiques universelles pour atteindre les laissés-pour-compte. Trois aspects importants des politiques universelles doivent être pris en compte. Le premier : l'universalisme est une idée. Comme le montre le chapitre 2, l'universalisme pratique est autre chose, en particulier dans les domaines stratégiques. Par exemple, un pays peut s'engager à fournir des soins de santé universels mais se trouver confronté à des difficultés d'ordre géographique rendant impossible l'établissement de centres de soins accessibles à tous. Le deuxième : des résultats universels n'excluent pas les disparités. Par exemple, un pays peut parvenir à l'enseignement primaire universel, mais la qualité de l'apprentissage peut varier entre les écoles des quartiers riches et celles des quartiers pauvres. Le troisième : en raison de ces facteurs, les politiques de développement humain universel doivent être réorientées afin de bénéficier à ces populations laissées pour compte. Si la croissance économique est un important véhicule de développement humain, il importe qu'elle soit sans exclusion, que les populations pauvres et défavorisées puissent y participer et bénéficier d'une part équitable des résultats.

Deuxièmement, en dépit de la réorientation vers l'universalisme, certains groupes d'individus ont des besoins spéciaux qui ne seraient pas satisfaits (voir le chapitre 2). Leurs situations demandent des mesures et une attention particulières. Par exemple, les personnes handicapées ont besoin que des mesures spéciales soient prises pour assurer

leur mobilité, leur participation et leurs chances d'emploi.

Troisièmement, un développement humain réalisé n'est pas forcément maintenu. Dans le monde d'aujourd'hui en particulier, avec ses risques et ses vulnérabilités (voir le chapitre 1), le développement humain pourrait ralentir, voire faire marche arrière. Il est donc essentiel de protéger ce qui a été acquis et d'éviter un recul, surtout pour ceux qui ne sont parvenus qu'à un développement humain essentiel et ceux qui n'ont pas encore atteint ce niveau. Le premier groupe pourrait retomber sous le seuil de développement humain essentiel et le deuxième pourrait ne faire aucun progrès dans ce sens. Le développement humain doit donc être résilient.

Quatrièmement, les populations laissées pour compte devront être autonomisées afin que, en cas d'échec des politiques et des acteurs concernés, elles puissent se faire entendre, revendiquer leurs droits et recourir aux mécanismes de réparation. Cela demande un cadre pour les droits de l'homme et l'accès à la justice, un espace pour le dialogue et la participation effective, et un mécanisme de reddition de comptes.

Atteindre les laissés-pour-compte au moyen de politiques universelles

Certaines politiques qui renforcent le développement humain, en particulier les politiques universelles, peuvent avoir des incidences plus que proportionnellement positives sur les populations marginalisées et vulnérables. Cernées et réorientées, ces

Certaines politiques qui renforcent le développement humain, en particulier les politiques universelles, peuvent avoir des incidences plus que proportionnellement positives sur les populations marginalisées et vulnérables

politiques sont susceptibles de combler les déficits de développement humain des laissés-pour-compte. Il est essentiel pour cela de prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous, d'améliorer les chances offertes aux femmes, de travailler sur les capacités tout au long de la vie et de mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain, car les politiques universelles demandent d'importantes ressources.

Prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous

Pour que le développement humain bénéficie à tous, la croissance doit être pour tous. Cela signifie que ceux qui ont la volonté et la capacité de participer au processus de croissance doivent pouvoir le faire et en bénéficier de manière équitable. La croissance pour tous repose sur quatre piliers : la formulation d'une stratégie de croissance par l'emploi qui mette l'accent sur la création de possibilités d'emplois productifs et rémunérateurs dans les secteurs où les populations pauvres vivent et travaillent ; le renforcement de l'inclusion dans les ressources productives, en particulier de l'inclusion financière ; l'investissement dans les priorités du développement humain qui concernent les laissés-pour-compte ; les interventions multidimensionnelles à fort impact (stratégies gagnant-gagnant).

Formuler une stratégie de croissance par l'emploi

Les principaux éléments d'une stratégie de croissance par l'emploi sont :

- *La suppression des obstacles au développement par l'emploi.* Par exemple, les petites et moyennes entreprises souhaitant pénétrer un marché ou accéder au crédit sont souvent confrontées à des partis pris. Les entrepreneurs manquent parfois d'accès à l'information ou de compétences en marketing. La suppression de ces obstacles demande des niveaux multiples de soutien pour améliorer la productivité et les revenus de ces entreprises.
- *L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre juridique et réglementaire propice à la lutte contre le travail informel.* Les travailleurs

informels comptent parmi les plus vulnérables et les plus exposés à la précarité. L'encadrement réglementaire de leur travail peut les protéger, ce qui accroît la sécurité et stimule l'amélioration de la productivité et de la valeur ajoutée.

- *Le renforcement des liens entre les grandes sociétés (généralement à forte intensité capitaliste) et les petites et moyennes entreprises (généralement à forte intensité de main-d'œuvre).* Ils peuvent accroître l'accès aux capitaux et aux technologies, tout en favorisant le transfert de compétences. Ces actions sont susceptibles de transférer les ressources aux secteurs à plus fort potentiel de création d'emplois et d'ajout de valeur.
 - *La focalisation sur les secteurs dans lesquels les pauvres vivent et travaillent, en particulier dans les zones rurales.* Des mesures stratégiques de maintien et de création d'emplois dans la filière agricole peuvent améliorer la productivité (sans déplacer les emplois) par la culture intensive, des modifications régulières des systèmes de culture, des intrants intégrés et un meilleur marketing. Comme l'indiquait le Rapport sur le développement humain 2015, les technologies durables à faible coût disponibles dans l'agriculture peuvent être transférées et adaptées dans diverses économies par la collaboration entre pays en développement¹.
 - *La révision de la distribution des capitaux et de la main-d'œuvre dans les dépenses publiques afin de créer des emplois.* Les dépenses publiques peuvent contribuer à la création d'emplois en favorisant les technologies et les filières qui améliorent le développement humain. Le secteur public peut aussi donner l'exemple en indiquant au reste de l'économie les nombreuses façons d'utiliser des technologies à plus forte intensité de main-d'œuvre.
- Garantir des chances de travail décent et de meilleurs emplois pour tous, dans le monde entier, en adoptant la notion d'emplois équitables – accompagnés d'une rémunération juste, de droits au travail et de possibilités de mobilité économique – est l'élément principal du « Global Deal » lancé en septembre 2016 (encadré 4.1)².

ENCADRÉ 4.1

Le « Global Deal » : une stratégie à triple bénéfice

Le travail décent et les bonnes relations employés employeurs contribuent à une plus grande égalité et à un développement économique plus inclusif qui bénéficient aux travailleurs, aux entreprises et aux sociétés (un triple bénéfice). L'initiative « Global Deal », lancée par le Premier ministre de Suède et créée en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale du travail, a pour objectif de favoriser le dialogue entre acteurs de même sensibilité – gouvernements nationaux, entreprises, associations d'employeurs, syndicats et société civile – pour améliorer les conditions de travail

et rehausser la productivité.

Sa finalité : développer une plateforme pour la coopération et le renforcement des structures actuelles de coopération. Elle s'appuiera pour cela sur les initiatives et les projets établis, donnera une direction et un élan politiques au développement en général, systématisera et élargira les processus en cours. Le « Global Deal » devrait contribuer à la croissance pour tous, réduire les inégalités et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de l'objectif fondamental d'éliminer l'extrême pauvreté.

Source : Dewan et Randolph, 2016 ; Global Citizen, 2016.

Améliorer l'inclusion financière

Les personnes laissées pour compte manquent d'accès aux ressources productives, notamment à la terre, aux intrants et à la technologie. Cependant, le manque d'accès à la finance est l'un des plus grands obstacles aux possibilités économiques et à la participation au processus de croissance pour tous. De 2011 à 2014, 700 millions de personnes de plus, dans le monde, ont ouvert un compte bancaire et pourtant, deux milliards ne sont toujours pas bancarisés³. Les services financiers peuvent servir de passerelle pour sortir de la pauvreté et de la vulnérabilité. Plusieurs mesures sont susceptibles de renforcer l'inclusion financière des pauvres.

- *L'élargissement des services bancaires aux groupes défavorisés et marginalisés.* Ouvrir des agences bancaires dans les zones rurales, proposer des services bancaires faciles, utiliser le principe d'entraide (à l'instar de la Grameen Bank au Bangladesh) et mettre en place des procédures simples pouvant être suivies même sans savoir très bien lire et écrire, sont autant de mesures qui pourraient bénéficier aux personnes aujourd'hui non bancarisées. L'ex-République yougoslave de Macédoine a adopté un modèle digne d'être imité (encadré 4.2).
- *L'orientation du crédit vers des zones et des secteurs non desservis.* Les banques d'investissement d'Argentine, du Brésil, de Malaisie et de République de Corée ont

Le manque d'accès à la finance fait partie des plus grands obstacles à une croissance ouverte à tous

ENCADRÉ 4.2

Des facilités financières pour les agriculteurs des zones rurales de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Deux tiers de la population pauvre de l'ex-République yougoslave de Macédoine, composés majoritairement de paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance, de chômeurs et de retraités, vivent dans des zones rurales où ils manquent de fonds pour l'investissement et les services financiers et techniques.

En 2008, un projet en faveur des services financiers pour l'agriculture, en phase avec la politique nationale de développement rural, se concentrait sur deux services essentiels. Pour l'un, des groupes de clients étaient constitués et leurs connaissances

financières développées. Les compétences techniques et managériales des prestataires de services étaient renforcées. Pour l'autre, des services financiers et un soutien technique exclusivement agricoles étaient fournis par le biais d'investissements agricoles.

Suivant une approche simple mais ciblée, le projet a consenti 2 745 prêts, hissant le revenu commercial annuel des ménages participants de 5 166 € à 8 050 € en deux ans. Le nombre d'agences liées au projet proposant des crédits, ainsi que le nombre d'agents de crédit a quintuplé¹.

Note

1. IFAD 2009, 2016.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les services financiers peuvent servir de passerelle pour sortir de la pauvreté et de la vulnérabilité

orienté le crédit vers des secteurs industriels spécialisés dans l'exportation⁴.

- *L'abaissement des taux d'intérêt et l'offre de garanties de crédit et de crédits subventionnés aux petites et moyennes entreprises.* Au Nigéria, une facilité de prêt agricole a encouragé les banques à allouer une grande part de leur crédit à l'agro-industrie, et particulièrement aux petites entreprises. Ces prêts représentaient 1 % de la totalité de prêts bancaires en 2010 et devraient atteindre 10 % d'ici à 2020⁵.
- *L'exploitation de la technologie moderne en faveur de l'inclusion financière.* En Afrique, 12 % des adultes possèdent un compte bancaire mobile, contre 2 % à l'échelle mondiale⁶. Le Kenya est en tête avec 58 %, suivi de la Somalie, de la République-Unie de Tanzanie et de l'Ouganda, avec 35 %⁷. M-Pesa, au Kenya, est un parfait exemple de la téléphonie moderne au service des personnes non bancarisées. BKash, un service bancaire mobile utilisé au Bangladesh, a changé les modes de transfert d'argent des populations pauvres, y compris les transferts de fonds des travailleurs de l'industrie de l'habillement, les règlements de factures et l'achat de produits de tous les jours.

Investir dans les priorités du développement humain

En 2014, les dépenses publiques représentaient 3 % des services sociaux essentiels, comme les soins de santé, dans les pays en développement ; la part de l'éducation était de 4,7 % entre 2005 et 2014⁸. Pourtant, une proportion importante de ces dépenses n'arrive parfois pas jusqu'à ceux qui ont le plus besoin des services. Les groupes les plus défavorisés et les plus marginalisés manquent d'enseignement primaire universel, de soins de santé universels, d'assainissement amélioré et de logements décents. Accroître les dépenses sociales ne suffit cependant pas car, dans de nombreux cas, elles sont consacrées à des structures de soins de santé modernes destinées aux groupes aisés des zones urbaines plutôt qu'aux centres de soins de santé maternelle et infantile des zones rurales. Des investissements axés sur les priorités du développement humain peuvent être porteurs de bénéfices en fournissant des services en

même temps que des infrastructures, ce qui permettrait de diriger les services de qualité vers les groupes défavorisés et marginalisés (figure 4.1).

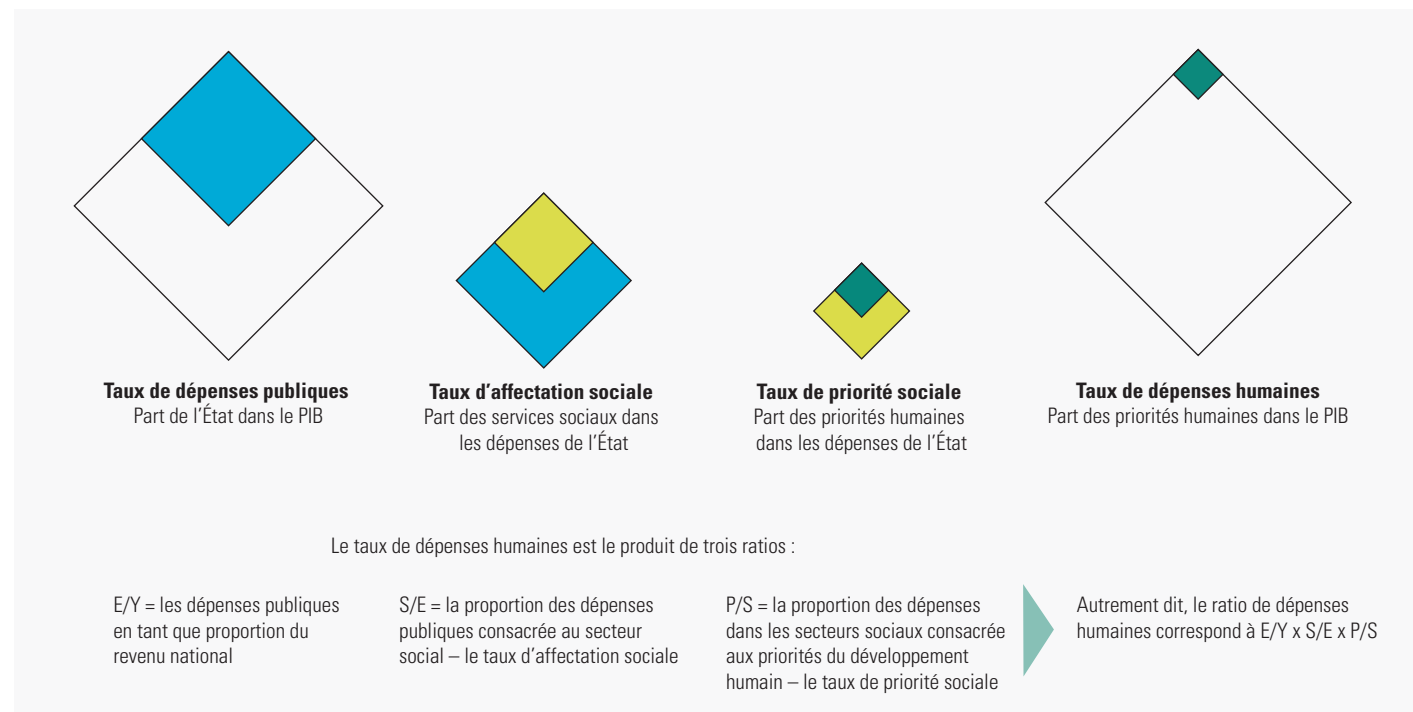
Les investissements dans les priorités du développement humain sont censés bénéficier à ceux qui manquent de services sociaux essentiels, comme l'éducation et les soins de santé. Ces services sont indispensables pour renforcer le capital humain afin que ces personnes puissent non seulement participer à la croissance, mais aussi améliorer leurs capacités, qui ont une valeur intrinsèque.

Quatre aspects de cette politique doivent toutefois être considérés. Premièrement, la simple disponibilité de services ou l'accès à ces services ne suffisent pas. Pour être utilisés, les services doivent aussi être abordables et adaptables. Des services à bas prix mais de bonne qualité sont possibles et peuvent être à un prix abordable pour les pauvres. Au Nicaragua, des échographes compacts qui peuvent être transportés à bicyclette sont employés pour le suivi de la santé des femmes enceintes, améliorant ainsi les soins prénataux à relativement moindre coût⁹. Les services doivent également être sensibles aux normes culturelles et sociales des cadres dans lesquels ils sont fournis. Par exemple, la présence de médecins de sexe masculin uniquement dans les centres de soins de santé maternelle et infantile ferait obstacle à la fréquentation des centres par les femmes et les filles.

Deuxièmement, la simple offre de services, sans se préoccuper de la qualité, est préjudiciable aux populations pauvres. Dans les zones pauvres, les services sont souvent de mauvaise qualité. Cela s'explique en partie par l'idée reçue que les pauvres ne veulent pas payer le prix de services de qualité et en partie par celle que la qualité est sans importance à partir du moment où les pauvres bénéficient de services. Le résultat : ce sont les plus riches qui profitent de la plupart des services de qualité. Or, les pauvres sont généralement prêts à payer pour des services de qualité abordables. En 2004, au Tchad, les parents payaient les frais de scolarité en espèces (la contribution annuelle moyenne est de 2 \$) et en nature (sous forme de bénévolat dans les écoles de la communauté ou de l'État)¹⁰. Les parents couvraient également le coût des manuels et autres fournitures scolaires.

FIGURE 4.1

Investir dans les domaines prioritaires afin d'assurer le développement humain pour tous



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain d'après le PNUD (1991).

Des services de qualité peuvent en effet être fournis aux populations pauvres, comme au Burkina Faso. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement, dans la capitale Ouagadougou et dans d'autres zones urbaines, fournit l'eau courante uniquement aux établissements formels¹¹. Cependant, environ 16 % des près de 2 millions d'habitants de Ouagadougou vivent dans des établissements informels, qui ne relèvent pas du mandat de l'Office¹². Pour contourner ce problème, le service public a mis au point des contrats de concession de cinq ans pour la construction et l'exploitation, par des entreprises privées, de réseaux de distribution d'eau dans cinq établissements informels, à partir de 2013¹³. Le service d'utilité publique vend de l'eau en gros aux opérateurs et réglemente les tarifs. Le modèle a connu un tel succès que le service a ajouté deux concessions à Ouagadougou et trois à Houndé en 2015. Une autre devrait être prête d'ici à la fin de 2016 à Bobo-Dioulasso.

Troisièmement, les organisations non gouvernementales sont devenues des acteurs de premier rang dans de nombreux pays en

fournissant des services sociaux essentiels, comme les soins de santé, l'éducation et l'eau potable. Le système éducatif non formel BRAC au Bangladesh en est un parfait exemple¹⁴. L'adoption d'un programme innovant mais tout en assurant l'enseignement d'une manière rentable a amélioré à la fois la fréquentation scolaire et la rétention des élèves. Les écoles BRAC ont lancé deux grandes mesures : des w.c. séparés et deux uniformes gratuits pour les filles. Ces mesures ont considérablement contribué à l'éducation des filles au Bangladesh. Le système BRAC donne également l'exemple en fournissant des services sociaux essentiels, particulièrement dans les pays en situation de conflit et d'après-conflit, comme l'Afghanistan¹⁵. Dans de nombreux pays, des organisations non gouvernementales et des fondations (par exemple, la Fondation Bill & Melinda Gates) œuvrent avec les gouvernements et d'autres organismes en menant des campagnes d'immunisation des enfants¹⁶. Des partenariats et alliances public-privé pourraient ainsi constituer un mécanisme efficace pour la prestation de services.

Des investissements axés sur les priorités du développement humain peuvent être porteurs de bénéfices pour les groupes défavorisés et marginalisés

Le développement
humain universel
pourrait être
accéléré si certaines
interventions
multidimensionnelles
à fort impact étaient
entreprises

Quatrièmement, les services novateurs incluent rarement les pauvres, même si les pauvres ont souvent le plus besoin de ces services. Comme l'a souligné le groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur l'accès aux médicaments, les innovations médicales ont sauvé et amélioré des millions de vies dans le monde entier, mais l'accès à ces innovations est très inégal. Les groupes vulnérables sont empêchés de bénéficier pleinement des innovations pour une multitude de raisons, dont le manque de ressources, la stigmatisation, la discrimination, le manque d'éducation sanitaire, le manque d'assurance maladie, les obstacles réglementaires et les droits exclusifs de commercialisation¹⁷.

Un exemple frappant : l'organisation non gouvernementale internationale Médecins Sans Frontières a validé de nouveaux tests de la tuberculose destinés aux interventions humanitaires auprès de populations à faibles revenus¹⁸. Le coût était pourtant trop élevé pour les pays en développement concernés, qui n'ont obtenu les tests qu'à la suite de la formation d'un partenariat public-privé dédié. Les choix économiques et politiques autour du financement et du soutien d'innovations aboutissent souvent à ce type d'obstacles à l'accès. Le repérage des déficits de protection des populations cibles, la détermination des meilleurs moyens de faire face aux défis

persistants et l'apport de données factuelles sur l'efficacité des nouvelles méthodes sont susceptibles de convaincre les décideurs d'élargir l'innovation et d'assurer l'ouverture à tous¹⁹.

Depuis 2000, les gouvernements du monde entier utilisent de plus en plus Internet pour dialoguer avec leurs populations. Ils diffusent des documents et des données officiels sur des sites web, permettent aux citoyens de faire des démarches administratives en ligne et les invitent parfois à transmettre leurs retours, voire à participer à la prise de décision politique (encadré 4.3)²⁰. Cependant, compte tenu de la fracture numérique et en l'absence d'un dividende numérique, peu de groupes marginaux et vulnérables peuvent profiter de ces services.

Les interventions multidimensionnelles à fort impact : des stratégies gagnant-gagnant

Le développement humain universel pourrait être accéléré si certaines interventions multidimensionnelles à fort impact étaient entreprises. Les cantines scolaires, la redistribution des biens et la hiérarchisation des actions locales sont autant d'éléments cruciaux de la réponse, car ces interventions ont des effets multiples et forts. Ce sont des stratégies gagnant-gagnant.

ENCADRÉ 4.3

L'administration en ligne

Les systèmes numériques d'identification offrent d'immenses possibilités de développement de la participation civile. Ils ont amélioré l'efficacité des services publics en Belgique, en Estonie, en Finlande, en France, en République de Corée et à Singapour, où les citoyens peuvent payer leurs impôts ou faire des demandes de documents officiels en ligne¹. Dans les pays en développement, l'identification numérique peut étoffer les systèmes d'enregistrement des actes d'état civil. Lors des élections de 2015, le Nigéria a testé un nouveau système d'authentification des électeurs, qui utilisait des cartes à empreintes digitales pour éviter les doubles votes².

L'administration en ligne peut réduire les coûts et élargir le rayonnement aux zones les plus isolées d'un pays, à condition de pouvoir accéder à Internet. En 2000, les États-Unis ont lancé le portail Internet officiel du gouvernement pour la diffusion d'informations et la fourniture de services au public. À l'heure actuelle, 159 gouvernements publient des informations en ligne sur la finance, 151 sur la santé, 146 sur l'éducation, 132 sur l'emploi, 130 sur l'environnement et 123 sur la protection sociale³. L'ouverture des données publiques est un autre domaine en plein développement. Les citoyens peuvent accéder librement à des données brutes diffusées sur des sites Internet, suivre les résultats de leur gouvernement et exiger des comptes.

Notes

1. Banque mondiale, 2016p. 2. Banque mondiale, 2016p. 3. DAES, 2014a.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les cantines scolaires. Les programmes de repas scolaires présentent plusieurs avantages : la protection sociale, parce qu'ils aident les familles à éduquer les enfants et à protéger leur sécurité alimentaire en temps de crise ; la nutrition, parce que les repas scolaires sont souvent le seul repas régulier et nourrissant des enfants dans les pays pauvres ; l'éducation, parce que la cantine est une forte incitation à envoyer les enfants à l'école ; et le renforcement de l'agriculture locale, parce que les aliments sont souvent fournis par des agriculteurs locaux. Les données en provenance d'Afrique du Sud, du Botswana, de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Mali, de la Namibie et du Nigéria témoignent de ces avantages²¹.

L'infrastructure rurale est un autre domaine, en particulier les routes et l'électricité. La construction de routes rurales réduit le coût des transports, relie les agriculteurs aux marchés, permet aux travailleurs de circuler plus librement et facilite l'accès aux écoles et aux centres de santé. Plus d'un milliard de personnes dans le monde manquent d'électricité²². L'électrification dans les communautés rurales du Guatemala et d'Afrique du Sud a contribué à accroître le taux d'emploi des groupes marginalisés²³. Les options à bas prix, telles que les mini-réseaux, ont donné de bons résultats au Kenya (mini-réseau vert), au Sénégal (projets locaux à petite échelle) et en République-Unie de Tanzanie (tarifs à la consommation intéressants). Elles pourraient être facilement reprises ailleurs²⁴. Les mini-réseaux – souvent approvisionnés par des systèmes de production hybrides et équipés de technologies intelligentes – relient également les ménages ruraux.

Des interventions nutritionnelles efficaces en termes de coût peuvent pallier les carences en iode et micronutriments, répandues parmi les groupes défavorisés et marginalisés²⁵. L'adjonction d'iode dans le sel, la suppression des taxes sur les micronutriments et la fortification des aliments de base et des condiments ont amélioré l'état nutritionnel des pauvres²⁶. Ce type d'interventions à faible coût peut être facilement élargi et repris ailleurs.

La redistribution des actifs. Les politiques de redistribution sont souvent présentées comme des mesures de réduction des inégalités de résultats (par exemple, de revenus) ou de protection sociale (par exemple, les transferts

monétaires). La redistribution des actifs peut elle aussi intégrer les laissés-pour-compte dans le processus de croissance. Par exemple, la réforme agraire a été préconisée comme un prérequis pour harmoniser les règles du jeu et assurer une croissance équitable, mais les lois coutumières concernant la propriété restent la norme dans de nombreuses sociétés. Ces lois couvrent plus de 75 % des terres dans la plupart des pays africains et privent plus particulièrement les femmes²⁷. Une législation foncière appropriée peut être formulée en remplacement des lois coutumières.

Le capital humain est un actif, et les différences de niveau d'instruction, l'un des aspects de cet actif, empêchent les pauvres de participer au processus de croissance à forte productivité. Les différences par rapport à l'enseignement tertiaire sont flagrantes. Aux États-Unis, en 2015, le revenu hebdomadaire moyen d'une personne possédant un master était de 1 341 \$, tandis que celui d'une personne ne possédant qu'un diplôme d'enseignement secondaire était plus proche de la moitié, soit 678 \$²⁸. (Le Rapport sur le développement humain 2015 préconisait la démocratisation de l'enseignement tertiaire, au niveau national et mondial²⁹.)

Le subventionnement des intrants pour les pauvres améliore leur productivité et contribue au processus de croissance. Par exemple, le subventionnement de l'énergie verte pourrait à la fois réduire la pauvreté et protéger l'environnement. La banque centrale du Bangladesh a financé des initiatives écologiquement durables par le biais d'un guichet de refinancement à bas prix³⁰. La Jordanie et le Maroc en ont fait de même.

La hiérarchisation des actions locales. Les actions locales peuvent limiter les conflits, protéger les droits des minorités, améliorer la prestation de services et être davantage réactives aux besoins locaux et aux préférences des citoyens. Les administrations locales suffisamment autonomes pour formuler et mettre en œuvre des plans de développement local peuvent traduire les aspirations des communautés locales. La décentralisation fiscale peut également leur donner le pouvoir de percevoir elles-mêmes leurs recettes et de moins dépendre des subventions publiques, selon une formule de formation de revenu entre le gouvernement et les administrations

Les différences de niveau d'instruction empêchent les pauvres de participer au processus de croissance à forte productivité

ENCADRÉ 4.4

La décentralisation fiscale en Indonésie : améliorer la prestation de services

À partir de 2000, date à laquelle les réformes du gouvernement se sont concentrées sur la dévolution aux villes et aux districts, la décentralisation a été particulièrement marquée dans le domaine des dépenses publiques en Indonésie. Les administrations infranationales gèrent désormais près d'un tiers des dépenses publiques totales et environ la moitié du budget destiné au développement. Les administrations locales sont obligées de fournir des services de soins de santé, d'éducation, ainsi que des services environnementaux et infrastructurels. Quelques aspects fondamentaux des réformes :

- L'autonomie budgétaire est accordée aux administrations locales. Le niveau administratif supérieur immédiat est chargé d'examiner la légalité. La loi 32/2004 élargit le contrôle des budgets locaux exercé par le niveau supérieur.
- Les assemblées locales et provinciales sont désormais élues tous les cinq ans.

- Les gouverneurs provinciaux et les maires locaux sont élus au scrutin direct depuis 2005.
- La loi sur l'accès à l'information publique de 2008 promet un meilleur accès à l'information publique et une plus grande transparence.
- Les citoyens participent aux activités de planification de l'administration locale et des mécanismes sont en place pour la fourniture de services locaux à petite échelle.

Entre autres résultats positifs, les réformes ont considérablement accru les dépenses publiques consacrées aux services et à une meilleure prestation dans quelques secteurs. Des problèmes d'efficacité des dépenses dans certains domaines, ainsi que des différends sur l'étendue se sont cependant manifestés. Une plus grande attention doit être accordée à la mise en place des mécanismes de redevabilité locale efficaces.

Source : Smoke, 2015

locales. En Amérique latine, la décentralisation a accru les dépenses publiques locales de 20 % du total en 1985 à environ 30 % en 2010³¹. Cependant, la part de revenus autonomes est restée inchangée, à environ 10 % du total national. Les finances des administrations locales s'en sont trouvées plus vulnérables et moins prévisibles, et la planification à long terme affaiblie. Les décentralisations massives en Indonésie ont fourni des ressources pour répondre aux besoins locaux (encadré 4.4).

Cependant, pour garantir le développement humain des laissés-pour-compte, les actions locales doivent aussi bénéficier de

la participation des citoyens et d'une plus grande capacité administrative. Un mécanisme transparent et redevable doit être en place pour surveiller les résultats de développement humain. Fortes de la participation des citoyens et du soutien du gouvernement et d'autres partenaires du développement, les actions locales sont susceptibles de contribuer sensiblement au développement humain des zones les plus pauvres, comme en Moldova (encadré 4.5)³². Le modèle participatif a si bien fonctionné que 70 villes et communautés l'ont adopté et 350 000 Moldaves participent au développement local.

Les actions locales sont susceptibles de contribuer sensiblement au développement humain des zones les plus pauvres

ENCADRÉ 4.5

Comment les administrations locales changent le cours des choses en Moldova

Telenesti, une ville de 9 000 habitants, était autrefois la ville la plus pauvre de Moldova. Pendant 20 ans, l'eau, les égouts et le ramassage des ordures furent un luxe rare pour la plupart d'entre eux. Puis la municipalité de Telenesti s'associa avec ses habitants pour améliorer les services essentiels dans le cadre d'une initiative participative nationale.

Le fait que les administrations locales n'avaient que peu d'expérience du développement local était problématique depuis longtemps. À l'époque socialiste, elles dépendaient des ordres d'un

gouvernement distant. Plus de 10 000 agents municipaux, soit 80 % du total national, ont donc été formés aux techniques de communication avec les membres de la communauté et de gestion des services publics.

Depuis, Telenesti a rénové son réseau d'eau, ajouté des éclairages de rue et construit de nouvelles routes. Elle est devenue la première ville du pays à fournir à tous ses habitants l'accès à un système d'égout.

Source : PNUD, 2013a.

Améliorer les possibilités offertes aux femmes

La création de possibilités pour les femmes demande leur autonomisation dans les domaines économique, politique et culturel (figure 4.2). L'investissement dans les filles et les femmes est porteur d'avantages multidimensionnels : par exemple, si toutes les filles des pays en développement terminaient leurs études secondaires, la mortalité juvénile serait réduite de moitié³³.

Les filles qui achèvent leur scolarité primaire et secondaire peuvent ensuite faire des études supérieures qui les équiperont pour le marché du travail du futur et leur progression professionnelle. Davantage de femmes doivent cependant choisir les filières sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, qui offrent le plus de débouchés pour des emplois très qualifiés. Un cinquième seulement des pays était parvenu à la parité des sexes dans

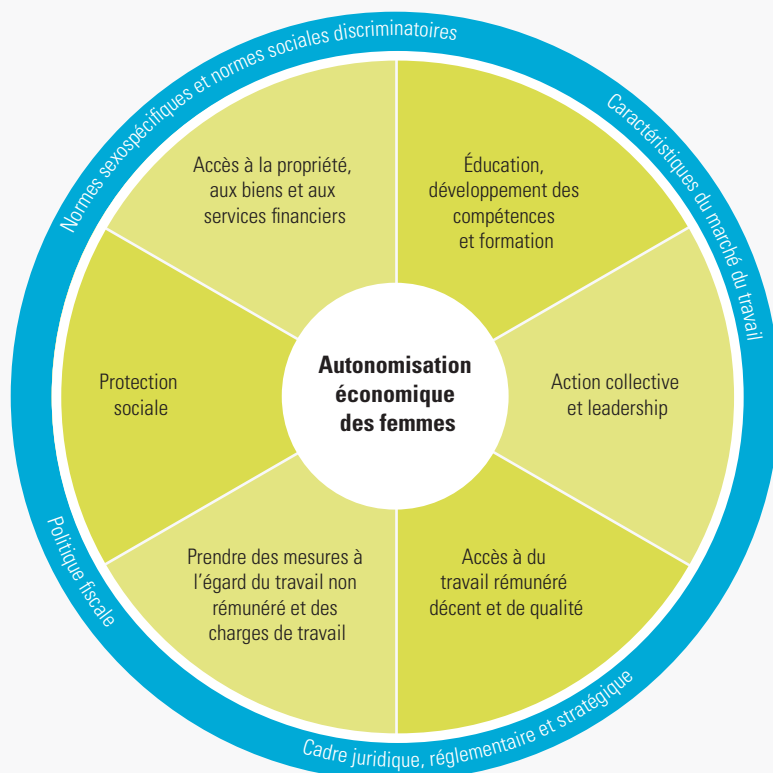
le domaine de la recherche en 2015, ce qui signifie que 45 à 55 % des chercheurs étaient des femmes³⁴. Augmenter les effectifs féminins dans les filières sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de l'enseignement tertiaire demande la mise en place de mesures incitatives, par exemple de bourses, de quotas d'admission et de stages auprès d'institutions de recherche et d'entreprises technologiques.

Les femmes doivent en outre concilier le travail rémunéré à l'extérieur et les travaux de soins non rémunérés au sein du foyer, équilibrer leurs rôles productif et reproductif. La réservation des postes des femmes en congé de maternité pendant un maximum d'un an et l'aménagement des horaires de travail, notamment le télétravail, peuvent permettre aux femmes de reprendre le travail après la naissance d'un enfant. Elles pourraient aussi être encouragées à retourner au travail par une hausse de salaire.

L'investissement dans les filles et les femmes est porteur d'avantages multidimensionnels : par exemple, si toutes les filles des pays en développement terminaient leurs études secondaires, la mortalité juvénile serait réduite de moitié

FIGURE 4.2

Les facteurs qui favorisent ou empêchent l'autonomisation des femmes : six facteurs directs et quatre facteurs sous-jacents



Source : Hunt et Samman, 2016.

La réduction de la charge de travail de soins non rémunéré qui pèse sur les femmes est aussi susceptible d'accroître les choix ouverts aux femmes. Dans ce sens, il serait utile d'élargir les options d'accueil, y compris les garderies, les programmes d'activités extrascolaires, les foyers pour personnes âgées et les centres de soins à long terme. Une autre option serait de subventionner le travail de soins par le biais de bons ou de crédits. Un meilleur accès à l'eau salubre et à l'assainissement, aux services énergétiques et aux infrastructures publiques, y compris au transport, peut considérablement réduire la charge de travail de soins non rémunéré, libérant ainsi du temps pour le travail rémunéré, si les femmes le désirent. Le congé parental pour les mères et les pères peut équilibrer la répartition du travail de soins non rémunéré et réduire les écarts salariaux lorsque les pères sont inclus dans des politiques de congé parental généreux; encore plus lorsque les pères sont encouragés à utiliser ce congé parental. Une distribution plus équitable des rôles reproductifs entre les mères et pères pourrait aussi bénéficier aux hommes, qui passent souvent à côté de moments importants en famille, auprès de leurs enfants.

Encourager et aider l'entrepreneuriat féminin

La mise en place d'un cadre juridique qui fasse

tomber les obstacles à la propriété foncière, essentielle en particulier dans l'agriculture, compte parmi les mesures susceptibles d'encourager l'entrepreneuriat chez les femmes. Les exploitations agricoles gérées par des ménages dirigés par la femme sont deux à trois fois plus petites que celles gérées par des ménages dirigés par l'homme³⁵. Par conséquent, les politiques, la législation et l'administration foncières doivent être modifiées pour répondre aux besoins des femmes, et les nouvelles règles doivent être mises en application. Ces mesures doivent concerner les systèmes juridiques formel et informel. Dans certains pays, des réformes juridiques susceptibles d'ouvrir des possibilités jusqu'ici fermées aux femmes sont déjà en cours (encadré 4.6).

Briser le plafond de verre

Le plafond de verre, bien que fissuré en maints endroits, est loin d'être brisé. À l'échelle mondiale, 24 % seulement des femmes occupent des postes de cadre supérieur, mais 33 % des entreprises n'ont aucune femme à cet échelon³⁶. La représentation des femmes peut être améliorée dans les secteurs public et privé par des politiques en matière de sélection et de recrutement, ainsi que par des mesures incitatives de rétention. Les critères de promotion aux postes de cadres supérieurs

ENCADRÉ 4.6

Ouverture de possibilités pour les femmes dans les États arabes

Des associations professionnelles font leur apparition, avec pour vocation de soutenir l'entrepreneuriat féminin par la formation, la recherche, le réseautage et d'autres services. Entre autres exemples, on peut citer l'Association des réseaux de femmes d'affaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord au Bahreïn, le Forum des femmes d'affaire du territoire palestinien occupé et l'Association nationale pour l'entrepreneuriat féminin en Tunisie¹.

La participation des femmes à la population active pourrait augmenter dans les États arabes sous l'effet de la reconnaissance progressive par les entreprises et les gouvernements des avantages financiers inhérents à l'emploi des femmes, compte tenu notamment de leur

niveau d'instruction supérieur et de leur plus grand pouvoir d'achat.

En Arabie saoudite, le nombre de femmes employées a augmenté de 48 % depuis 2010, grâce en partie à des pétitions et réformes juridiques qui ouvrent certains secteurs autrefois fermés aux femmes, notamment le droit, qui les rendent libres de sortir sans être accompagnées par des hommes, qui leur accordent le droit de vote et celui d'être élues à certains niveaux du gouvernement². En Jordanie, la plateforme en ligne consacrée aux entreprises d'ingénierie, Handasiyat.net, a attiré des ingénieures souhaitant travailler depuis leur domicile³.

Notes

1. ILO, 2016b. 2. Chew, 2015. 3. ILO, 2016b.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

doivent être identiques pour les hommes et les femmes, fondés sur le principe « à travail égal, salaire égal ».

Dans les pays en développement, les postes de direction d'entreprise qui sont ouverts aux femmes sont souvent limités aux micro ou petites entreprises. Dans ces contextes, les politiques qui favorisent l'entrepreneuriat des femmes et soutiennent la participation de petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes aux marchés publics pourraient être particulièrement intéressantes.

La représentation des femmes peut être accrue par des mesures de discrimination positive à l'instar, par exemple, des quotas de femmes dans les conseils d'administration des sociétés en Union européenne. De telles mesures sont encore plus efficaces lorsqu'elles sont accompagnées de politiques qui accroissent les taux de rétention. Le mentorat et le tutorat peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple en utilisant des cadres supérieurs féminins comme modèles et conseillères. Toutes ces démarches sont susceptibles d'aider à changer les normes et à promouvoir les femmes à des niveaux supérieurs de responsabilité professionnelle. Il serait également opportun d'encourager les hommes à embrasser des professions traditionnellement dominées par les femmes.

La loi norvégienne sur les quotas exige que les conseils d'administration de toutes les sociétés anonymes cotées en Bourse norvégienne, ainsi que des entreprises étatiques, municipales, intermunicipales et des coopératives, soient composés à au moins 40 % de femmes. Les conseils d'administration des sociétés anonymes étaient composés à 6 % de femmes en 2002, et à 40 % six ans plus tard³⁷.

Aborder les capacités tout au long de la vie

Les capacités développées tout au long de la vie doivent être entretenues. Et les vulnérabilités vécues à divers stades doivent être surmontées. Pour garantir que les laissés-pour-compte bénéficient du développement humain, les capacités doivent être considérées sur l'ensemble du cycle de vie.

Aider les enfants à préparer leur avenir

Des résultats universellement enrichissants sont plus probables si tous les enfants peuvent acquérir les compétences qui correspondent aux possibilités ouvertes aux jeunes à leur entrée dans la vie active. À juste titre, la principale préoccupation est de veiller à ce que tous les enfants du monde achèvent une scolarité complète.

Cependant, le système éducatif formel n'est qu'un élément de la gamme des influences exercées sur un individu entre la naissance et l'âge adulte. Les influences sociales et culturelles entrent en jeu à l'intérieur tout comme à l'extérieur du système éducatif. Des facteurs fondamentaux pour l'apprentissage et la vie en général se font ressentir même dans le ventre de la mère. Ils ont un effet cumulatif, de telle sorte qu'une carence à un stade peut être aggravée ultérieurement et devenir plus difficile, sinon impossible, à pallier.

À un certain niveau, les systèmes scolaires doivent être suffisamment souples pour s'adapter à des cultures différentes. À un autre, encourager la préparation scolaire – la création de capacités qui favorisent l'apprentissage – est tout aussi important que la scolarisation pour obtenir des résultats positifs, par exemple accroître la productivité, relever les revenus, améliorer la santé et favoriser la mobilité vers le haut. Les méthodes traditionnelles de remédiation, comme la formation sur le tas ou les programmes d'alphabétisation pour adultes destinés à améliorer les compétences des jeunes de milieux défavorisés, sont moins efficaces que les programmes destinés à la petite enfance. Les interventions précoces à l'âge préscolaire sont un meilleur choix, qui favorise l'apprentissage et la rétention scolaire. Les services d'éducation de la petite enfance ont considérablement progressé depuis 2000, mais les déficits restent importants et demandent d'être pris en main sans plus tarder.

La Banque mondiale a constaté que chaque dollar consacré à l'enseignement préscolaire rapporte entre 6 et 17 dollars des États-Unis de bénéfices publics, par le biais de travailleurs en meilleure santé et plus productifs³⁸. De nombreux pays en développement semblent l'avoir accepté. L'Éthiopie a parlé d'augmenter les effectifs préscolaires de 4 % en 2009 à 80 %

Le mentorat et le tutorat peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple en utilisant des cadres supérieurs féminins comme modèles et conseillères

à l'horizon 2020. Le système éducatif du Ghana prévoit désormais deux années d'enseignement préscolaire. La Chine envisage la mise en place de structures d'accueil préscolaire pour tous les enfants³⁹.

Autonomiser les jeunes

Bien qu'il soit souvent le principal mode d'influence sur les processus politiques, le scrutin semble attirer les jeunes électeurs bien moins que leurs aînés. Au Canada, 35 à 50 % de l'électorat de 18 à 34 ans a voté en 2004–2011, contre 65 à 78 % des 55 à 74 ans⁴⁰. Par ailleurs, les jeunes paraissent désabusés par la politique traditionnelle. Cela ne devrait pas être interprété comme un manque d'intérêt pour la vie publique.

La génération Y recherche d'autres moyens d'améliorer les communautés, à l'échelle locale tout comme à l'échelle mondiale. 63 % de ces « milléniaux » ont fait des dons à des œuvres caritatives, 52 % ont signé des pétitions et 43 % ont fait du bénévolat pour des organisations de la société civile⁴¹. Ils se tournent aussi vers les mouvements sociaux et les organisations locales pour satisfaire leurs intérêts et mener leurs actions politiques. En Égypte, en République arabe syrienne et en Tunisie, les jeunes protestataires se sont servis de leurs téléphones mobiles pour diffuser des commentaires, des photos et des vidéos des événements du printemps arabe sur les réseaux sociaux, dans le but de rallier les pays et la communauté internationale à leur cause⁴².

Dans ces domaines, la difficulté consiste à intégrer dans le processus d'élaboration de politiques les opinions et les convictions des jeunes exprimées par le biais de modes alternatifs de participation. Cela pourrait être accompli par le biais de rôles consultatifs parrainés par l'État, de parlements et de tables rondes des jeunes. Au moins 30 pays ont en place une forme de structure parlementaire pour les mineurs, à l'échelle nationale ou dans les villes, les villages ou les établissements scolaires⁴³. Des programmes publics pour les enfants et les jeunes, à l'instar de ceux de la Nouvelle-Zélande, peuvent aussi favoriser la participation.

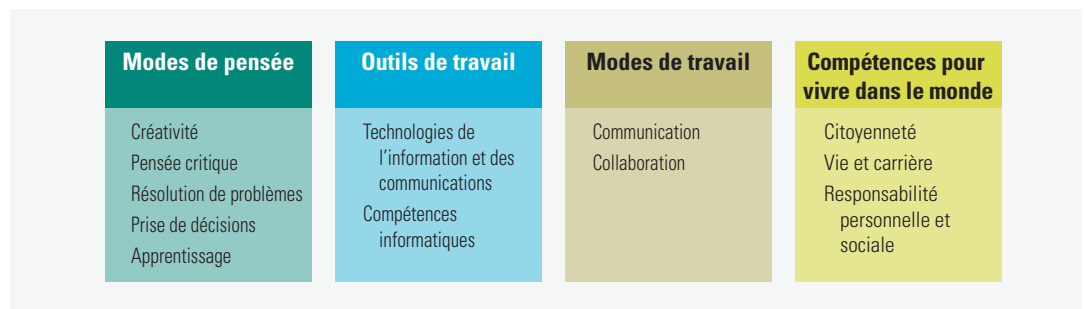
Dans le domaine économique, il s'agit de créer de nouveaux débouchés pour les jeunes et de les préparer aux compétences requises pour tirer parti de ces débouchés. À l'horizon 2020, plus d'un tiers des compétences importantes dans l'économie actuelle aura changé⁴⁴. L'acquisition de compétences pour le 21^e siècle doit, dès lors, faire partie de l'apprentissage tout au long de la vie des quatre C : pensée critique, collaboration, création et communication (figure 4.3).

Afin de débrider la créativité et l'esprit d'entreprise des jeunes, des politiques doivent être adoptées qui soutiennent les secteurs et les entreprises dans les nouvelles filières de l'économie, les jeunes entrepreneurs qui montent de nouvelles sociétés dans les secteurs de pointe ou qui lancent des initiatives de financement participatif, et les entrepreneurs sociaux (encadré 4.7).

Des résultats universellement enrichissants sont plus probables si tous les enfants peuvent acquérir les compétences qui correspondent aux possibilités ouvertes aux jeunes à leur entrée dans la vie active

FIGURE 4.3

Les besoins de compétences du 21^e siècle



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

ENCADRÉ 4.7

Les entreprises sociales attirent les jeunes

Les entreprises sociales qui font leur apparition constituent de nouveaux domaines de travail pour les jeunes. Motivées par une cause et conçues en réponse à un problème social, ces sociétés sans pertes ni dividendes, financièrement autonomes, visent la maximisation des bénéfices sociaux par opposition à celle des profits (même s'ils sont désirables).

Inspirés par une cause particulière ou par le désir de rendre quelque chose à la société, de nombreux jeunes chefs d'entreprises prospères, dans différentes

parties du monde, effectuent la transition du but lucratif au changement social. Un sondage de 763 entrepreneurs commerciaux ayant vécu la transition du commercial au social en Inde entre 2003 et 2013 ainsi qu'une analyse quantitative de 493 entrepreneurs indiquent que 21 % des entrepreneurs prospères ont adopté des initiatives de changement social. La plupart sont des fondateurs d'organisations accomplies, indépendamment riches, souvent extérieurs aux élites, certains issus de la diaspora.

Source : PNUD, 2015a.

Protéger les travailleurs vulnérables

Trois des dix plus grands employeurs du monde sont en train de remplacer les ouvriers par des robots et l'on estime que 57 % des emplois dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont menacés par l'automatisation (figure 4.4)⁴⁵. Qui plus est, parce que le monde est en pleine évolution vers une économie du savoir, les ouvriers peu qualifiés ou marginaux perdent leurs moyens d'existence. L'Union européenne devrait créer 16 millions de nouveaux emplois entre 2010 et 2020, mais le nombre d'emplois disponibles pour les individus qui n'ont que peu ou pas d'éducation formelle devrait diminuer d'environ 12 millions⁴⁶.

Alors que certains emplois disparaîtront, d'autres apparaîtront dans des secteurs de services non commercialisables comme l'éducation, la santé et les services publics, qui sont eux aussi indispensables aux progrès du développement humain. Les travailleurs doivent

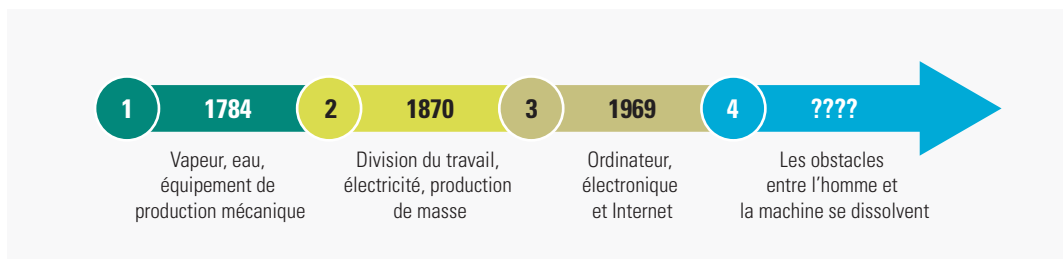
être éduqués et orientés vers ces emplois. Par exemple, les compétences des travailleurs peuvent être développées et adaptées à des emplois dans l'économie verte, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Un système d'acquisition de compétences adaptées aux besoins futurs peut être mis en place, qui commencerait dès l'enseignement secondaire et se poursuivrait dans l'enseignement supérieur. Il pourrait être nécessaire de mettre l'accent sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Il est toutefois essentiel que les programmes du système éducatif soient souples et que les formations préparent à la multiplicité des tâches et au passage d'un secteur d'activité à un autre. Les travailleurs dont les moyens d'existence sont menacés peuvent passer à des emplois de niveau égal ou supérieur avec l'aide de subventions salariales et d'allocations de revenu temporaires.

Alors que certains emplois disparaîtront, d'autres apparaîtront dans des secteurs de services non commercialisables comme l'éducation, la santé et les services publics, qui sont eux aussi indispensables aux progrès du développement humain

FIGURE 4.4

Piloter la quatrième révolution industrielle



Source : Schwab, 2016.

Prendre soin des personnes âgées

Les personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable, qui souffre souvent de privations dans les domaines de la santé, du revenu et de la vie sociale (voir le chapitre 2). Elles ont besoin d'une attention spéciale de la part des responsables politiques, pour garantir le respect de leurs droits de l'homme et veiller à ce que des possibilités d'épanouissement et de contribution à la société leur soient ouvertes. Quelques exemples de mesures appropriées :

- *Combiner les offres de services publics et privés de soins aux personnes âgées.* L'offre de services publics de soins de santé peut être renforcée par des services abordables mais de très bonne qualité, destinés exclusivement aux personnes âgées. En raison des structures familiales changeantes et de l'activité économique accrue des femmes, les mécanismes de marché permettent l'offre privée de ce type de soins (par exemple l'emploi d'aidants familiaux privés) ou des systèmes collectifs innovants dans la communauté. Sous le système japonais Fureai Kippu, les individus qui s'occupent de personnes âgées accumulent des crédits qu'ils peuvent utiliser ultérieurement lorsqu'ils ont besoin de soins, ou qu'ils peuvent transférer à d'autres personnes⁴⁷.
- *Renforcer la protection sociale des personnes âgées par le biais de régimes sociaux de pensions minimales non contributives (comme au Brésil)⁴⁸.* Les pays doivent également envisager des régimes de retraite contributive entièrement subventionnés et les régimes de pension sociale⁴⁹.
- *Créer des possibilités de travail pour les personnes âgées dans des domaines auxquels elles peuvent contribuer, comme l'enseignement, les soins à la personne et le travail bénévole.* Les grands-parents et autres parents plus âgés peuvent s'occuper des enfants dont les parents travaillent, des enfants dont les parents ont migré pour travailler ou des enfants orphelins. Au Danemark et aux Pays-Bas, plus de 60 % des femmes et plus de 40 % des hommes de 60 à 65 ans s'occupent de leurs petits-enfants⁵⁰. Au Royaume-Uni, 30 % des personnes de 65 à 74 ans font un travail bénévole⁵¹.

Les personnes âgées ont besoin d'une attention spéciale de la part des responsables politiques pour garantir le respect de leurs droits de l'homme

Mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain

Les politiques publiques axées sur les priorités du développement humain demandent des ressources intérieures et extérieures. Le problème de la mobilisation de ressources pour ce type d'investissements est fondamental. Dans de nombreux pays en développement, les recettes intérieures sont généralement faibles. Par exemple, en 2002, les recettes fiscales en tant que part du PIB étaient d'environ 7,2 % dans les pays à développement humain faible, contre 15 % dans les pays à développement humain très élevé⁵². Les investissements directs étrangers favorisent certains pays (comme la Chine et l'Inde) nettement plus que d'autres. La bouée de sauvetage économique de certains pays pauvres est l'aide publique au développement, dont les perspectives sont assombries par la situation politico-économique mondiale. Dans des conditions aussi diverses, les pays en développement peuvent envisager au moins cinq options pour produire les ressources nécessaires.

Créer une marge de manœuvre budgétaire

La marge de manœuvre budgétaire correspond aux ressources financières disponibles aux gouvernements grâce aux actions stratégiques en faveur de la mobilisation de ressources et aux réformes visant à améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel et économique. La marge de manœuvre repose sur quatre piliers : l'aide publique au développement, les revenus intérieurs, le financement du déficit (par l'emprunt intérieur et à l'étranger) et les variations au niveau de l'efficacité et des priorités de dépense⁵³.

Le choix de pilier à utiliser pour accroître ou reconstruire la marge de manœuvre budgétaire dépend principalement des caractéristiques des pays. En 2009, le Ghana a envisagé d'améliorer l'efficacité de la perception des impôts afin d'accroître le budget de la santé, même si la part du budget public total alloué à la santé est restée stable⁵⁴. En 2006, le Chili a établi que des recettes supérieures et un niveau accru d'emprunt étaient les meilleurs moyens d'élargir la marge de manœuvre budgétaire⁵⁵. Au milieu des années 2000, le Brésil et l'Inde ont établi que

des dépenses plus efficaces dans les domaines de consolidation des recettes permettraient d'agrandir la marge de manœuvre budgétaire⁵⁶.

L'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire par habitant permet d'accroître les dépenses dans les secteurs de l'économie qui améliorent directement le développement humain. Par ailleurs, la stabilité de la marge de manœuvre budgétaire en période de crise économique peut aussi contribuer au maintien, voire à l'accroissement des dépenses en services sociaux en tant que mesure anticyclique.

La stabilité macroéconomique peut favoriser l'augmentation de la marge de manœuvre budgétaire. Les règles fiscales, les fonds de stabilisation et un cadre de dépenses au moyen terme peuvent renforcer la gouvernance fiscale et la marge de manœuvre budgétaire, tout comme une utilisation plus efficace des ressources. Par exemple, les pays en développement pourraient profiter de prix inférieurs des produits de base pour réformer les subventions. L'élargissement de l'assiette de l'impôt et la réduction des distorsions fiscales sont également utiles.

Consolider les transferts de fonds

En 2016, les transferts de fonds aux pays en développement – une bouée de sauvetage pour de nombreuses sociétés – devaient atteindre 442 milliards de dollars des États-Unis⁵⁷. Ils arrivent par des voies diverses (qui ne sont pas toutes légales) pour une multitude d'usages, de la consommation pure et simple à l'éducation et à l'achat de biens, y compris de terres. Or, les frais de transfert sont très élevés, de l'ordre de près de 8 % dans le monde, pour envoyer 200 \$ à l'international en 2015.

Consolidés et rationalisés, les envois de fonds pourraient être une source de financement des priorités du développement humain. Des banques de transfert de fonds peuvent être créées dans les pays où les flux sont importants, par exemple au Bangladesh, en Jordanie et aux Philippines. Des mécanismes de transferts de fonds légaux, faciles et transparents peuvent être mis en place en concertation avec les pays hôtes. L'exemple de M-Pesa et BKash peut aussi être suivi pour les transferts de fonds numériques.

Utiliser le financement de l'action climatique en tant que financement prioritaire du développement humain

Le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le climat traduisent l'engagement de la communauté mondiale à agir pour mettre un terme à la pauvreté, confronter les inégalités et lutter contre les changements climatiques, dont l'impact est le plus fortement ressenti par les populations marginalisées et vulnérables. Le financement de l'action climatique se profile donc comme une importante ressource pour aider les pays à lutter contre les changements climatiques. Compte tenu des différences de préoccupations dans les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins développés, un débat s'est engagé au sujet de la relation appropriée entre le financement du développement et le financement de l'action climatique.

Les préoccupations varient entre les pays. Les pays développés et les pays à revenu intermédiaire responsables de la majorité des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère recherchent des financements et des technologies pour réduire les émissions et atténuer les changements climatiques. Dans les pays les moins développés, où les taux d'émissions sont faibles, le financement de l'action climatique peut multiplier les moyens d'existence résilients face aux changements climatiques, améliorer les systèmes d'eau et d'assainissement et assurer la sécurité alimentaire. Ces investissements vont au-delà des programmes d'adaptation au climat au sens étroit et cherchent plutôt à réaliser le développement humain en renforçant la résilience des économies et des sociétés face aux changements climatiques.

Exploiter d'autres moyens

Selon les estimations, un billion de dollars des États-Unis sortent illégalement des économies en développement et des économies émergentes chaque année, c'est-à-dire plus que ce que ces économies reçoivent en investissements étrangers directs et en aide publique au développement⁵⁸. En plus de priver les pays du monde les plus dans le besoin, cette situation impulse la criminalité, la corruption et l'évasion

Consolidés et rationalisés, les envois de fonds pourraient être une source de financement des priorités du développement humain

En mettant un terme aux subventions destinées aux riches ou aux combustibles fossiles, des ressources peuvent être libérées pour le développement humain

fiscale. La plus grande partie de l'argent se perd en facturation – pour transférer des fonds secrètement d'un pays à un autre. Si les pays exportateurs et importateurs collaborent pour surveiller la facturation au moyen de règles d'échanges commerciaux et autres mécanismes, ces flux peuvent être repérés et saisis.

Des obligations à impact sur le développement peuvent être émises pour ouvrir des flux de revenus en provenance d'investisseurs privés et permettre aux entités publiques de transférer les risques. Elles forcent également les décideurs à mesurer les bénéfices des interventions. Elles ont toutefois besoin d'objectifs clairs, par exemple la construction d'un million de w.c. Un objectif quantitatif clair peut paraître une excellente idée et être facilement mesurable, mais les w.c. ne changeront pas grand-chose s'ils ne font pas partie d'un système d'assainissement durable géré au niveau local.

Des ressources peuvent aussi être réorientées vers le développement humain en mettant un terme à la corruption et aux fuites de capitaux. En 2010, des actifs financiers d'une valeur de 21 billions de dollars des États-Unis ont été transférés vers des paradis fiscaux⁵⁹. Selon les estimations, la corruption aurait coûté au Nigéria plus de 400 milliards de dollars des États-Unis entre l'indépendance et 1999⁶⁰. Une infime proportion de cet argent pourrait considérablement améliorer la condition des laissés-pour-compte.

En mettant un terme aux subventions destinées aux riches ou aux combustibles fossiles, des ressources peuvent être libérées pour le développement humain. En 2014, les 20 % les plus riches de la population indienne ont bénéficié de 16 milliards de dollars des États-Unis en subventions grâce à six produits de base et services – gaz de cuisson, chemins de fer, électricité, carburant aviation, or et kérosène – et d'une exonération totale d'impôt aux termes du fonds public de prévoyance⁶¹. Le Fonds monétaire international estime que les sociétés de combustibles fossiles bénéficient de subventions mondiales de 10 millions de dollars des États-Unis par minute, en grande partie parce que les pollueurs n'ont pas à payer pour les dégâts qu'ils causent à l'environnement⁶². Ce coût comprend les préjudices infligés aux populations locales par la pollution

atmosphérique, ainsi qu'aux populations du monde entier touchées par les inondations, les sécheresses et les tempêtes causées par les changements climatiques.

Dans les années 1990, un pacte de type 20-20 a été proposé pour le développement humain essentiel – les pays en développement consacraient 20 % de leur budget intérieur aux priorités du développement humain, complétés par 20 % d'aide publique au développement⁶³. Dans le contexte du Programme 2030, ces idées doivent être ressuscitées.

Utiliser les ressources de manière efficiente

Une utilisation efficiente des ressources est synonyme de ressources supplémentaires. Par exemple, la télémédecine peut dispenser les meilleurs conseils médicaux et les meilleures options de traitement aux patients, où qu'ils soient, et réduire ainsi le coût de la prestation de service. Le personnel de santé de première ligne a des difficultés à diagnostiquer la pneumonie, qui tue plus d'un million d'enfants par an, et la pré-éclampsie, deuxième cause de mort maternelle. Pour mettre fin à cette situation, la plateforme de santé mobile Phone Oximeter utilise un capteur à bas prix qui fonctionne sur téléphone mobile pour mesurer les niveaux d'oxygène dans le sang et afficher des conseils éclairés pour le diagnostic et le traitement⁶⁴.

Prendre des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers

Parce que certains groupes de la société sont systématiquement victimes de discriminations et donc laissés pour compte, seules des mesures de discrimination positive peuvent aboutir à des résultats de développement humain équitables. Afin de garantir que le développement humain bénéficie à tous, des mesures doivent être prises pour certains groupes ayant des besoins particuliers – les femmes, les minorités ethniques, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/sida et les travailleurs vulnérables.

L'une de ces mesures consiste à collecter des données ventilées sur tous ces groupes (voir le chapitre 3). Les autres mesures possibles sont la discrimination positive et les interventions spécifiques en faveur du développement humain des groupes marginalisés.

Prendre des mesures de discrimination positive

La discrimination positive – à des fins de justice distributive – a joué un rôle important dans le redressement des disparités historiques et persistantes entre les groupes, dans le redressement des discriminations entre les groupes et dans la réitération de l'égalité de droits de tous les êtres humains. Les femmes, les minorités ethniques et les personnes handicapées sont confrontées à diverses formes de discrimination en raison de leur sexe, de leur appartenance ethnique ou de leur situation particulière (voir le chapitre 2). La stigmatisation et les normes contribuent elles

aussi aux inégalités et aux discriminations qui touchent les peuples autochtones ou les personnes vivant avec le VIH/sida. La discrimination positive peut prendre la forme de quotas d'inscription des minorités ethniques dans l'enseignement tertiaire ou de traitements préférentiels des entrepreneurs de sexe féminin pour les crédits subventionnés du système bancaire.

La discrimination positive sous forme de quotas non seulement réserve des emplois pour les personnes handicapées, mais donne aussi au reste de la société la possibilité d'observer leurs capacités et leurs accomplissements, de changer les a priori, les attitudes et les normes sociales. Dans un domaine particulier, celui de la représentation des femmes au sein des parlements, la discrimination positive a changé le cours des choses (encadré 4.8).

Lancé en 1950 et donc le plus ancien, le programme de discrimination positive de l'Inde était à l'origine censé bénéficier aux « castes répertoriées » – dont font partie

ENCADRÉ 4.8

La discrimination positive a contribué à accroître la représentation des femmes au sein des parlements

Les quotas de femmes aux postes de responsabilité et au sein des parlements ont pris de plus en plus d'importance depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing lors de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies en 1995, ainsi que de la recommandation générale n° 25 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2004) concernant les mesures temporaires spéciales, y compris les quotas. Depuis la conférence, les gouvernements ont de plus en plus adopté des quotas pour renforcer la participation des femmes, faire échec à la discrimination et accélérer le changement.

Dans les pays qui assurent la participation des femmes par des quotas, les femmes occupent un plus grand nombre de sièges. Elles détiennent en moyenne 26 % des sièges dans les chambres basses et dans les chambres uniques des parlements des pays qui appliquent des quotas volontaires établis par les partis, 25 % dans les pays qui appliquent des quotas légaux de candidats, et 23 % dans les pays qui réservent des sièges aux femmes¹. Cette proportion

est réduite à 16 % dans les pays sans quotas. Les pays qui appliquent des quotas de femmes au sein du parlement ont encouragé les femmes à se présenter aux élections et à remporter ces sièges.

Le Rwanda, où les femmes occupent 64 % des sièges de la Chambre des députés, est un parfait exemple. La constitution de 2003 réservait 30 % des sièges législatifs aux femmes. Toutes les élections qui ont eu lieu depuis ont augmenté le nombre de sièges occupés par des femmes, tant ceux réservés aux femmes que les autres. La représentation des femmes à la Chambre des députés a atteint 64 % en 2013. Aujourd'hui, les femmes représentent plus de 60 % des parlementaires². Depuis l'introduction des quotas, les femmes ont non seulement augmenté leur nombre de représentantes, elles se sont également servi de leurs positions pour voter des lois qui autonomisent les femmes, notamment sur la prévention et la répression de la violence à l'égard des femmes, le renforcement des droits de propriété des femmes et la participation des femmes à la population active.

Notes

1. Nations Unies, 2015d. 2. ONU Femmes, 2016a.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Malgré la grande diversité d'identités et de besoins, les groupes marginalisés se heurtent aux mêmes obstacles à l'amélioration de leurs capacités et de leurs libertés

les dalits, ou intouchables, qui avaient été opprimés pendant des siècles sous le système de castes et représentaient environ 16 % de la population – et les « tribus répertoriées », c'est-à-dire les groupes jusque-là négligés, qui représentaient environ 8 % de la population⁶⁵. Dans les années 1990, le programme a été élargi aux « autres classes défavorisées », c'est-à-dire aux castes inférieures d'individus défavorisés sur le plan social et éducatif, soit environ 25 % de la population. Le programme n'a pas mis fin aux exclusions fondées sur les castes, mais a eu des effets positifs profonds. Par exemple, les dalits occupaient moins de 2 % des postes de hauts fonctionnaires en 1965, par rapport à 11 % en 2001.

En 2013, 32 des 38 universités d'État et 40 des 59 universités fédérales au Brésil suivaient une forme ou une autre de politique de discrimination positive⁶⁶. Entre 1997 et 2011, l'effectif d'étudiants Afro-brésiliens dans les universités a augmenté de 4 à 20 %.

Favoriser le développement humain pour les groupes marginalisés

Malgré la grande diversité d'identités et de besoins (voir le chapitre 2), les groupes marginalisés, à savoir les minorités ethniques, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/sida et les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués se heurtent souvent aux mêmes obstacles à l'amélioration de leurs capacités et de leurs libertés, notamment au manque

de bien-être essentiel, de moyens d'expression et d'autonomie, ou de droits et privilèges. Ils sont souvent confrontés à la discrimination, à la stigmatisation sociale et au risque de maltraitance. Chaque groupe a cependant des besoins particuliers et ne pourra bénéficier du développement humain qu'à condition qu'ils soient satisfaits.

Premièrement, pour certains groupes vulnérables (par exemple, les minorités ethniques ou les personnes handicapées), le droit à la non-discrimination et d'autres droits sont garantis dans la constitution et la législation. De même, des dispositions spéciales sont parfois en place pour les peuples autochtones, comme au Canada et en Nouvelle-Zélande. Pourtant, dans de nombreux cas, il manque des mécanismes pour assurer la mise en œuvre et la pleine égalité en droit. Les commissions nationales des droits de l'homme ou les commissions pour des groupes précis peuvent jouer un rôle de contrôle et veiller à ce que les droits de ces groupes soient respectés. Certains de ces groupes ne sont pas reconnus comme marginalisés dans de nombreux pays. Cinq pays seulement reconnaissent les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (encadré 4.9; voir également le chapitre 2).

Deuxièmement, il est nécessaire de reconnaître l'identité et le statut spéciaux des groupes marginalisés, tels que les minorités ethniques ou les peuples autochtones. Ainsi, parce que la reconnaissance du droit à l'autodétermination transmet un message fort sur le besoin de protection, la reconnaissance de ce même

ENCADRÉ 4.9

Surmonter les discriminations contre les lesbiennes, gays, bisexuels, transexuels et intersexués

La solution aux discriminations et aux abus vécus par les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) réside dans la mise en place d'un cadre juridique capable de défendre les droits de l'homme concernés. La criminalisation des LGBTI est source de discrimination généralisée à leur égard. Dans les pays sans la moindre tolérance des LGBTI, ils ne jouissent d'aucune marge de défense fondée sur le principe d'anti-discrimination : leur principale protection réside dans le déni de leur préférence sexuelle. Des

campagnes de sensibilisation doivent être lancées, qui ciblent les familles, les communautés, les écoles et les lieux de travail, pour que les LGBTI soient plus facilement acceptés. Les adolescents LGBTI qui ne sont pas acceptés par leurs familles ont tendance à fuir ou à dévier; le rejet des LGBTI encourage le harcèlement à l'école, puis leur discrimination dans le recrutement. Les centres de soutien, les services d'aide téléphonique et les groupes d'entraide peuvent venir au secours de cette communauté.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain

droit parmi les communautés autochtones est cruciale. La relation spéciale de nombreux peuples autochtones à la terre doit elle aussi être reconnue, par le biais de mesures pour faire avancer leur développement humain en tenant compte de cette réalité. Les minorités ethniques et les peuples autochtones ont des cultures et des langues distinctes, qui doivent être prises en compte dans l'élargissement de l'accès aux structures de soins de santé et des chances d'éducation. Une éducation dans leur langue maternelle, en plus de reconnaître l'importance des différentes langues maternelles, favorise l'acquisition de connaissances chez les enfants.

Troisièmement, la participation effective des groupes défavorisés aux processus qui déterminent leur vie doit être assurée. Les quotas représentatifs des minorités ethniques et des peuples autochtones au sein des parlements sont ainsi un moyen non seulement d'encourager l'autodétermination, mais aussi de les aider à exprimer leurs préoccupations. Certains peuples autochtones ont leurs propres parlements ou conseils, qui sont des organes consultatifs (voir le chapitre 2). C'est en Nouvelle-Zélande qu'ils sont représentés dans la législature nationale depuis le plus longtemps (encadré 4.10). Mirna Cunningham Kain, militante des droits des peuples autochtones Miskitos au Nicaragua et ex-présidente de l'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, souligne le fait que nous avons fort à apprendre de la quête de paix et de développement des

peuples autochtones dans un monde pluriel (voir la contribution spéciale).

Quatrièmement, pour les groupes marginalisés, l'inclusion et l'aménagement sont des droits de l'homme fondamentaux, indispensables pour vivre indépendamment, être employés et contribuer à la société. Un environnement propice à la productivité et à la créativité est essentiel pour les personnes handicapées, bien qu'il puisse leur être difficile de trouver et de conserver un emploi. La formation professionnelle des personnes handicapées, l'élargissement de leur accès aux ressources productives, notamment au financement pour l'emploi indépendant, et l'apport d'informations par le biais des plateformes mobiles sont autant de démarches positives. Des flux d'information et des infrastructures plus efficaces peuvent aider les personnes handicapées à accéder au travail et les employeurs à tirer parti d'une immense source d'ingéniosité humaine. Certains pays reposent sur ces techniques pour élargir les choix d'emploi des personnes handicapées (encadré 4.11).

Il est également nécessaire d'encourager les changements de comportement en faveur des personnes handicapées. Changer les normes sociales et les perceptions afin qu'il soit accepté que les personnes handicapées sont autrement valides et qu'elles puissent jouir d'une chance équitable de travail est fondamental. De telles mesures doivent être encadrées par une législation qui décourage la discrimination à l'égard des personnes handicapées.

Les quotas en faveur des minorités ethniques et de la représentation des peuples autochtones au sein des parlements sont un moyen non seulement d'encourager l'auto-détermination, mais aussi d'aborder leurs préoccupations particulières

ENCADRÉ 4.10

La représentation des Maoris au parlement néo-zélandais

Le « Maori Representation Act » de 1867 a introduit en Nouvelle-Zélande un système à double circonscription, selon lequel les parlementaires sont élus par deux scrutins uninominaux, un pour les citoyens de descendance maorie et l'autre pour les citoyens de descendance européenne (la liste électorale générale actuelle). Cette loi a été modifiée en 1975 pour introduire « l'option électorale maorie », qui donnait aux électeurs de descendance maorie le droit de s'inscrire, au choix, sur la liste maorie ou la liste générale.

La réforme électorale des années 1990 a influé sur la représentation des Maoris de deux façons.

Premièrement, elle a permis au nombre de listes électorales maories, qui était resté fixé à quatre depuis 1867, de varier en fonction du nombre d'électeurs de descendance maorie qui choisissent de s'inscrire sur ces listes. Deuxièmement, elle a introduit une représentation proportionnelle, qui a permis aux Maoris et autres groupes d'être élus à partir des listes des partis. Cela a abouti à l'élection de Maoris d'un éventail plus varié de partis politiques et d'un bien plus grand nombre de députés maoris (actuellement 25 sur un total de 121 parlementaires).

Source : Edwards, 2015 ; Forbes, 2015.



Le monde a fort à apprendre des peuples autochtones

Permettez-moi de partager avec vous ce que j'ai appris tout au long d'une vie consacrée à la défense des droits des peuples les plus marginalisés, et que je considère aujourd'hui comme des conditions indispensables pour vivre en paix et assurer un développement durable dans un monde pluriel.

Célébrer la diversité

Les peuples autochtones contribuent à la diversité, et leur histoire souligne l'importance qu'il y a à revitaliser et célébrer les cultures, la musique, les langues, les connaissances, les traditions et les identités ancestrales. En cette période de montée de la xénophobie, du fondamentalisme, du populisme et du racisme dans de nombreuses parties du monde, les célébrations de la valeur de la diversité et les messages positifs peuvent aider à combattre les stéréotypes négatifs, le racisme et les discriminations, et encourager la tolérance, l'innovation et la coexistence pacifique des peuples. Cela est essentiel pour protéger la conviction inhérente de l'égalité de tous les êtres humains, telle qu'elle est traduite dans les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Prendre des mesures spéciales pour garantir l'égalité et combattre les discriminations

Le monde actuel est plus inégal que jamais et pourtant, l'importance cruciale de s'attaquer aux inégalités systématiques pour assurer un développement durable est de plus en plus reconnue. S'attaquer aux inégalités demande tout d'abord d'abroger les politiques et les lois discriminatoires qui perdurent dans de nombreux pays et empêchent certains groupes de réaliser leur plein potentiel. Pour les peuples autochtones, il est nécessaire d'adopter des mesures positives ou spéciales pour faire échec aux discriminations et assurer la réalisation progressive des droits des peuples autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (article 21.2). Il s'agit notamment de mesures pour protéger les valeurs culturelles et l'identité des peuples autochtones (article 8.2) ou pour garantir l'accès à l'éducation dans leurs propres langues (article 14). Il existe en outre un lien très étroit entre la non-discrimination des peuples autochtones et le droit à l'auto-détermination et à l'intégrité culturelle. Ces principes devraient être promus dans le contexte de l'objectif 16b du Programme 2030 : promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

S'attaquer aux causes premières des conflits

Aucune solution aux conflits et aux injustices ne sera possible sans s'attaquer à leurs causes premières. Pour les peuples autochtones, les causes premières sont souvent en rapport avec les violations de leurs droits de l'homme, en particulier de ceux qui concernent leurs terres, leurs territoires et leurs ressources. Dans le monde entier, de plus en plus de

peuples autochtones connaissent la militarisation, le conflit armé, les déplacements forcés ou d'autres conflits sur leurs terres. Ces terres ont de plus en plus de valeur en cette ère de mondialisation et de quête constante d'extraction de ressources. Les individus qui se mobilisent pour défendre les droits des peuples autochtones et l'environnement sont menacés de mort, harcelés, criminalisés et assassinés. Selon un rapport d'Oxfam, 41 % des meurtres de défenseurs des droits de l'homme en Amérique latine avaient un rapport avec la défense de l'environnement, des terres, des territoires et des peuples autochtones. La première démarche essentielle à entreprendre pour prévenir les conflits et garantir le développement dans la paix est donc de protéger, de promouvoir et de garantir les droits fondamentaux de tous les peuples, y compris l'obligation d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé pour toutes activités de développement sur leurs terres. Sous cet éclairage, l'objectif 16 du Programme 2030 de promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et d'institutions efficaces, est essentiel. En particulier, l'accent mis sur la transparence, sur l'État de droit et sur l'accès égal à la justice sera crucial pour assurer la redevabilité vis-à-vis des droits de tous les peuples.

Inclure les voix, les conceptions du monde et le pouvoir des peuples autochtones

Les peuples autochtones ont revendiqué leurs droits d'être présents à la table des négociations et de participer aux processus décisionnels. L'une de leurs devises est « Nothing about us, without us » (rien sur nous, sans nous). Conformément à l'article 7 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les peuples autochtones ont le droit, à titre collectif, de vivre dans la liberté, la paix et la sécurité en tant que peuples distincts. Qui plus est, dans les sociétés en situation d'après-conflit, les États doivent assurer la participation des peuples autochtones, par le biais de leurs propres institutions représentatives, aux négociations de paix, à la consolidation et au maintien de la paix, à l'assistance humanitaire et aux processus de réconciliation. En renforçant les institutions et les systèmes de gouvernance propres aux peuples autochtones, ainsi qu'en assurant leur inclusion dans les processus décisionnels essentiels aux niveaux local, national et international, des solutions équitables aux conflits pourront être trouvées et les causes premières des conflits pourront être prises en main. Les peuples autochtones peuvent aussi contribuer aux processus de paix par la transmission de leur sagesse ancestrale et de leurs approches de la réconciliation et de la paix. Leurs approches de la réconciliation transcendent souvent les solutions juridiques. Elles mettent avant tout l'accent sur le pardon, la coexistence et l'harmonie, sources d'inspiration dans une situation conflictuelle qui pourrait autrement sembler infiniment longue. Nous avons fort à apprendre des peuples autochtones dans notre quête de paix et de développement pour un monde pluriel, comme le nôtre.

Mirna Cunningham Kain

Militante des droits des peuples autochtones Miskitos au Nicaragua et ex-présidente de l'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

ENCADRÉ 4.11

Élargissement des choix d'emploi offerts aux personnes handicapées en Serbie

En Serbie, vivre avec un handicap a souvent été synonyme de pauvreté, de chômage, de préjugés et d'exclusion sociale. Les personnes handicapées représentent plus de 10 % de la population et plus de 70 % d'entre elles vivent dans la pauvreté, tandis que seulement 13 % ont accès à l'emploi¹.

En 2009, le gouvernement a introduit la loi sur la réhabilitation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. Elle établissait un système de

quotas qui obligeait toutes les entreprises de 20 à 50 salariés à embaucher au moins une personne handicapée et une ou plus par tranche de 50 salariés. Les entreprises privées étaient libres de ne pas respecter les quotas mais devaient alors payer un impôt qui financerait les services aux personnes handicapées. Près de 3 700 personnes handicapées ont trouvé un emploi en 2010, comparé à 600 seulement en 2009².

Notes

1. PNUD, 2011a. 2. PNUD, 2011a.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La technologie peut améliorer les capacités des personnes handicapées. L'Indonésie a imposé les bulletins en Braille dans les bureaux de vote pour les électeurs aveugles et malvoyants⁶⁷. Ces bulletins sont disponibles au Cambodge depuis 2008⁶⁸. Aux Philippines, les électeurs handicapés peuvent s'inscrire la veille des élections et des files rapides sont aménagées pour eux⁶⁹.

Cinquièmement, les migrants et les réfugiés – souvent poussés à quitter leur pays par des conflits violents et donc engagés dans une migration du désespoir – sont vulnérables dans les pays d'accueil (voir le chapitre 2). Bien qu'il s'agisse d'un problème transfrontalier (le chapitre 5 l'analyse comme un problème mondial), il doit aussi être abordé à l'échelle locale. Par ailleurs, les actions doivent témoigner de la nouvelle nature de la migration et de son

contexte. Les pays doivent voter des lois qui protègent mieux les réfugiés, en particulier les femmes et les enfants, car ils constituent une grande partie de la population réfugiée et sont les principales victimes. Les pays de transit et les pays de destination doivent fournir des biens publics essentiels aux populations déplacées, et notamment scolariser les enfants réfugiés. À défaut, les réfugiés deviendront une génération perdue. Les pays de destination, quant à eux, doivent formuler des politiques de travail temporaire et prendre des dispositions pour le travail des réfugiés, car le travail est leur meilleure protection sociale (encadré 4.12).

Une série complète d'indicateurs mesurant le développement humain parmi les familles migrantes doit être créée. Les gouvernements doivent mettre en place des régimes de politiques

Les personnes
handicapées sont
« autrement valides »

ENCADRÉ 4.12

Du travail pour les réfugiés syriens en Jordanie

En Jordanie, la présence de réfugiés syriens dans les communautés d'accueil a stimulé l'économie informelle, fait baisser les salaires, gêné l'accès aux services publics et accru le travail des enfants.

Des actions sont en cours pour améliorer l'accès des réfugiés syriens et des membres des communautés d'accueil au marché du travail formel de la Jordanie. Au début de 2016, la Jordanie a accepté d'intégrer un nombre fixe de Syriens dans le marché du travail en échange d'un meilleur accès aux marchés européens, d'un plus grand investissement

européen en Jordanie et de l'accès à des prêts bonifiés. Par la suite, une période de grâce de trois mois a été accordée aux réfugiés syriens pour faire leurs demandes de permis de travail.

Il s'est ensuite agi de trouver un moyen pratique d'accroître l'accès des réfugiés syriens au marché du travail de manière à combler les déficits de main-d'œuvre, à bénéficier aux communautés d'accueil et à contribuer à l'économie jordanienne. En juin 2016, 12 000 nouveaux permis de travail avaient été délivrés à des réfugiés syriens.

Source : OIT, 2016a.

ENCADRÉ 4.13

L'immigration stimule l'économie suédoise

L'immigration a contribué au plus fort essor économique de la Suède en cinq ans. En 2015, la Suède a accueilli plus de réfugiés qu'aucun autre pays d'Europe. L'Institut national de recherche économique et sociale indique que l'économie a bénéficié de l'élargissement des effectifs, mais souligne la différence entre immigrants et réfugiés. L'idée que les grands afflux de réfugiés font peser un fardeau impossible sur l'État, même à court terme, est très répandue. Ils contribuent cependant à la croissance. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a besoin d'une stratégie à long terme pour intégrer les réfugiés et poursuivre l'expansion économique.

Source : Witton, 2016.

Les progrès en matière de développement humain peuvent stagner ou même faire marche arrière s'ils sont menacés par des chocs causés par la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les épidémies mondiales et les conflits

migratoires, étant donné que la migration stimule les économies nationales, comme en Suède (encadré 4.13). Parce que le problème des réfugiés est un problème mondial, la collaboration entre les acteurs nationaux et internationaux représenterait un pas en avant.

Assurer la résilience du développement humain

Les progrès en matière de développement humain peuvent stagner ou même faire marche arrière s'ils sont menacés par des chocs causés par la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les épidémies mondiales et les conflits. Les groupes vulnérables et marginalisés – ceux qui sont déjà laissés pour compte – en sont les principales victimes.

Favoriser la protection sociale

La protection sociale aide les laissés-pour-compte mais peut aussi influencer sur le développement en améliorant les capacités. La notion de protection sociale englobe la sécurité sociale, l'assistance sociale et les filets de sécurité sociale. 27 % seulement de la population mondiale bénéficie d'un système complet de protection sociale, ce qui veut dire qu'environ 5,2 milliards de personnes ne sont pas protégées⁷⁰. Quelques exemples de moyens

d'action pour étendre la protection sociale :

- *Mettre en place des programmes de protection sociale bien pensés, bien ciblés et bien mis en œuvre.* Une protection sociale minimale – un ensemble de garanties de sécurité sociale essentielle définies par l'État – lancée au sein du système des Nations Unies en 2009 et revue à la suite de recommandations concrètes en 2012, vise à garantir un niveau minimal de soins de santé, de pensions de retraite et d'autres droits sociaux pour tous⁷¹. Les pays étudient actuellement les moyens de financer la protection minimale, allant de la restructuration des dépenses publiques actuelles à l'élargissement des contributions de sécurité sociale, à la restructuration de la dette et à l'utilisation de la réserve en devises des banques centrales.
- *Combiner la protection sociale avec des stratégies pour l'emploi appropriées.* La création d'emplois destinés aux pauvres à travers un programme de travaux publics peut réduire la pauvreté par la formation de revenu, construire une infrastructure matérielle et protéger les pauvres contre les chocs. Le programme national de garantie d'emploi rural en Inde et le programme de création d'emplois en milieu rural pour la construction de biens publics au Bangladesh en sont de parfaits exemples⁷².
- *Fournir un revenu minimum vital.* Un revenu minimum garanti pour les citoyens et les citoyennes, indépendamment du marché du travail, est un autre moyen d'action. La Finlande est sur le point de lancer une expérience : un groupe de 2 000 à 3 000 citoyens sélectionnés au hasard, déjà bénéficiaires des allocations de chômage, recevra un revenu minimum mensuel de 560 € (environ 600 \$) à la place de leurs allocations actuelles. Le montant est égal aux allocations de sécurité sociale garanties dans le pays. Une étude pilote qui sera menée en 2017-2018 cherchera à établir si ce revenu minimum peut réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et la bureaucratie tout en augmentant l'emploi⁷³. En Suisse, le principe d'un revenu minimum garanti a été soumis à référendum en 2016, mais la mesure n'a reçu le soutien que de 23 % des votants⁷⁴. La principale critique : le coût énorme. Le contre-argument : une part

importante du coût serait compensée par l'élimination d'autres programmes sociaux. D'autres critiques ont fait valoir qu'un revenu minimum aurait un effet de contre-incitation au travail. Or, l'objectif n'est pas d'inciter à travailler pour être rémunéré mais de donner aux citoyens les moyens de vivre s'il n'y a pas de travail rémunéré.

- *Adapter les programmes aux contextes locaux.* Les enseignements retenus d'expériences très réussies en Amérique latine montrent que les transferts monétaires peuvent fournir une protection sociale efficace. Le programme de transferts monétaires conditionnels aux Philippines a bénéficié à 4,4 millions de familles en 2015, couvrant 21 % de la population ; 82 % des transferts ont bénéficié à 40 % des membres de la population les plus pauvres⁷⁵. La réussite du programme peut être liée à un ciblage attentif et à des évaluations régulières visant à mettre à jour la liste de bénéficiaires et à veiller à ce que le programme réponde efficacement aux besoins des plus vulnérables. À Madagascar, où 60 % de la population vit dans l'extrême pauvreté, un programme simple de transferts

monétaires est en place. Les bénéficiaires, en majorité des femmes, reçoivent régulièrement des paiements en espèces et une formation à la nutrition, au développement de la petite enfance et au leadership⁷⁶.

Faire face aux épidémies, aux chocs et aux risques

Le développement humain ne sera jamais résilient face au VIH et au sida s'il n'est pas possible d'atteindre tous ceux qui ont besoin d'aide. D'importants progrès ont été réalisés en matière de développement de la thérapie antirétrovirale, mais 18 millions de personnes vivant avec le VIH n'y ont toujours pas accès⁷⁷. Certaines populations sont laissées pour compte. Les jeunes femmes, qui peuvent être exposées à la violence sexiste et jouissent d'un accès limité à l'information et aux soins de santé, sont parmi les plus exposées⁷⁸. Le taux d'infection parmi les femmes et les enfants a tout de même été réduit et leur accès au traitement accru (encadré 4.14).

Le développement humain ne sera jamais résilient face au VIH et au sida s'il n'est pas possible d'atteindre tous ceux qui ont besoin d'aide

ENCADRÉ 4.14

Atteindre les laissés-pour-compte dans la lutte contre le VIH et le sida

Le Malawi fait figure de chef de file dans la lutte contre le VIH et le sida, avec une approche révolutionnaire connue sous le nom d'Option B+, adoptée en 2011. Le programme fournit une thérapie antirétrovirale à toutes les femmes enceintes vivant avec le VIH afin d'éliminer les retards et les obstacles causés par l'examen des dossiers. Un traitement précoce permet aux femmes de rester en bonne santé, de protéger leurs prochaines grossesses contre l'infection et de réduire le risque de transmission du VIH à leurs partenaires. Un an après l'introduction de l'Option B+, le nombre de femmes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH qui avaient bénéficié d'une thérapie antirétrovirale avait augmenté, passant de 1 257 au deuxième trimestre de 2011 à 10 663 au troisième trimestre de 2012¹. Dans le sillage de ce succès, en 2014, le Malawi a lancé le Plan stratégique national de lutte contre le sida et le VIH 2015-2020, dans le but de traiter les personnes qui n'avaient pas bénéficié des précédentes initiatives.

Le Brésil a ouvert son premier centre de soins pour transgenres à São Paulo en 2010. Neuf autres services

de soins de santé primaires ont été ouverts depuis au centre-ville. À Kigali (Rwanda), le Centre pour un accès équitable des femmes aux soins et aux traitements, consacré aux femmes et aux jeunes et adolescents vulnérables vivant avec le VIH, soigne près de 400 jeunes vivant avec le VIH, dont 90 % sont sous thérapie antirétrovirale. À Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), l'organisation confessionnelle PASADA (Pastoral Activities and Services for People with AIDS Dar es Salaam Archdiocese) offre des tests et des conseils pour accroître le recours aux soins, aux traitements et à l'encadrement des enfants et des adolescents vivant avec le VIH. À Nairobi (Kenya), l'hôpital Mathari fournit des thérapies antirétrovirales aux consommateurs de drogues injectables qui vivent avec le VIH. SAPTA (Support for Addiction, Prevention and Treatment in Africa) fournit des services de conseils psychologiques, de tests du VIH et d'autres maladies sexuellement transmises, ainsi que des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues dans deux centres².

Notes

1. CDC, 2013 ; ONUSIDA, 2016f. 2. ONUSIDA, 2016c.

Source : ONUSIDA, 2016f.

Les vecteurs de violence sont complexes et, par conséquent, demandent une approche pluridimensionnelle

Dans un monde de plus en plus interconnecté, où les individus se déplacent davantage, plus fréquemment et plus facilement, la préparation en cas de crise sanitaire est devenue une priorité, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. La récente épidémie de Zika est un bon exemple des raisons pour lesquelles les pays doivent être préparés à ce type de chocs. Le virus s'est déclaré au début de 2015 au Brésil, puis s'est rapidement répandu en Amérique du Sud et du Nord. Sa propagation a été à ce point rapide et alarmante que l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une urgence de santé publique de portée internationale en février 2016.

Les pays ont réagi de manières différentes à la propagation du virus Zika. Dans ceux où le virus continue à être transmis, comme la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur et la Jamaïque, il est conseillé aux femmes de reporter les grossesses à plus tard⁷⁹. Au Brésil, une nouvelle souche de moustique a été libérée pour tenter de combattre le virus Zika et des militaires ont été envoyés dans tout le pays pour informer la population sur les moyens de contrôler les moustiques et sur les risques liés au virus⁸⁰. Le plan de riposte stratégique révisé mis au point par l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec plus de 60 partenaires, est axé sur la recherche, la détection, la prévention, les soins et l'encadrement⁸¹.

L'épidémie d'Ebola qui s'est déchaînée sur l'Afrique occidentale en 2014 a fait 11 310 morts. Plusieurs facteurs ont contribué à sa férocité, dont la mobilité de la population, l'effondrement des systèmes de santé publique, la négligence des pouvoirs publics et des pratiques d'enterrement des morts dangereuses. Il est possible qu'une mutation génétique ait rendu le virus plus mortel en améliorant sa capacité à pénétrer dans les cellules humaines, ce qui indiquerait que la portée de l'épidémie a été amplifiée. Selon une conclusion alarmante, les patients infectés par des versions mutées du virus Ebola risquent beaucoup plus d'en mourir⁸².

Les catastrophes naturelles – tremblements de terre, inondations, tsunamis, éruptions volcaniques, etc. – peuvent causer de très lourdes pertes de vies, enfoncer les populations

dans la pauvreté, voire même faire reculer les progrès du développement humain. Les effets des catastrophes sur le bien-être humain peuvent être considérablement amoindris, en particulier parmi les groupes les plus exposés. En intégrant la résilience face aux catastrophes dans les politiques et programmes, les risques peuvent être réduits et les effets largement atténués.

Telle est la démarche au cœur du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, convenu en mars 2015. Plusieurs programmes illustrent ses innovations. En Azerbaïdjan, des systèmes d'alarme automatique sont installés dans les stations météorologiques pour alerter les autorités lorsque les niveaux de l'eau atteignent un seuil critique⁸³. Ces systèmes collectent également des données qui peuvent être utilisées pour prédire les inondations saisonnières. Le Sri Lanka a mis en œuvre des projets d'amélioration de la résilience des bâtiments scolaires qui peuvent également servir d'installations collectives lors de catastrophes comme le tsunami de 2004⁸⁴. Les bâtiments sont conçus avec des sanitaires résistant aux tempêtes, des systèmes solaires pour l'électricité, des fondations élevées pour réduire la vulnérabilité aux inondations et des toits plats en béton pour résister aux vents forts. Pour être efficaces, ces programmes et d'autres programmes comparables demandent la coopération et la collaboration des parties prenantes et des groupes concernés (gouvernement, société civile, institutions de recherche scientifique, secteur privé, femmes, migrants, pauvres et enfants). Ils demandent aussi une bonne communication et le partage des ressources entre les institutions à tous les niveaux, ainsi que la compréhension des différents rôles que ces institutions jouent en matière de surveillance des catastrophes et de riposte.

Combattre la violence et assurer la sécurité des populations

La violence met en danger la sécurité des populations. Les vecteurs de violence sont complexes et, par conséquent, demandent une approche pluridimensionnelle :

- Favoriser l'État de droit selon des principes

d'équité et de tolérance zéro de la violence. Cette approche nécessite un espace civique de dialogue et de prise de décisions participative contre la violence. Elle demande en outre une collaboration étroite avec les dirigeants locaux et des intermédiaires crédibles pour favoriser le dialogue avec les bandes et les groupes aliénés.

- *Renforcer les administrations locales, la police de proximité et le personnel de répression dans les quartiers violents* pour combattre non seulement la violence, mais aussi la corruption.
- *Développer des infrastructures de qualité, améliorer la circulation publique dans les quartiers à forte criminalité et construire de meilleurs logements dans les secteurs urbains les plus pauvres pour renforcer la confiance entre les autorités et les laissés-pour-compte.* Le miracle de Medellín, dans la deuxième ville de Colombie, est un parfait exemple de la façon dont une approche multidimensionnelle peut transformer une ville autrefois tristement célèbre pour son taux d'homicides (environ 6 000 par an en 1991) en un lieu prospère où il fait bon vivre⁸⁵.
- *Offrir des alternatives socio-économiques à la violence, en particulier aux jeunes, pour les encourager à renforcer la cohésion sociale.*
- *Développer des services d'intervention et d'encadrement des victimes de violences.*

Maintenir le bien-être humain dans les situations d'après-conflit

De nombreuses sociétés, en particulier celles à développement humain faible, ont énormément de difficultés à améliorer leur bien-être parce qu'elles sont en proie à un conflit violent ou à ses répercussions. Dans de telles situations, les politiques de développement humain doivent inclure à la fois des mesures politiques et des mesures économiques.

Dans le domaine politique, une démarche de transformation des institutions en trois volets est nécessaire aux stades des secours au lendemain du conflit, du redressement et de la reconstruction. Il convient tout d'abord d'assurer la sécurité des populations. Cela doit être fait par le biais de la protection des citoyens et de la police de proximité, y compris par le contrôle et le redéploiement de forces de sécurité

redevables au public. Le déploiement immédiat d'une force de police efficace – nationale ou internationale – formée à la répression de la violence à l'égard des femmes est une priorité urgente.

Il convient en deuxième lieu d'accélérer le traitement des dossiers afin d'assurer la redevabilité sociale, en particulier en ce qui concerne l'apport d'aide humanitaire et l'établissement des bases du partage futur du pouvoir.

Le troisième volet est celui de la réinsertion des anciens combattants. Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants sont les premiers pas de la transition de la guerre à la paix. Le désarmement et la démobilisation ont besoin de sécurité, de l'inclusion de toutes les parties en guerre, d'un accord politique, d'une approche globale et de ressources suffisantes. La réinsertion concerne les besoins et la réintégration économiques des anciens combattants. Pour être efficaces, les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration doivent reconnaître que les anciens combattants sont un groupe hétérogène qui comprend souvent des enfants soldats. Une approche ciblée et progressive est donc nécessaire.

Sur le plan économique, les interventions stratégiques suivantes sont nécessaires :

- *Rétablir les services sociaux de base.* Cela présente des avantages sociaux et politiques, et des résultats positifs sont possibles même dans les pires situations (encadré 4.15). Les communautés, les organisations non gouvernementales et les partenariats public/privé peuvent en être les moteurs.
- *Encourager le travail dans le système de santé pour couvrir de nombreux objectifs.* Dans de nombreux pays touchés par un conflit, le système de santé s'est effondré, transformant les services de santé en un risque mortel pour les aidants et les blessés. Dans ce contexte, l'aide internationale devient indispensable, mais les volontaires locaux contribuent en grande partie à l'apport de services de santé cruciaux et sauvent des vies.
- *Lancer des programmes de travaux publics.* Même les emplois temporaires d'urgence, le travail contre rémunération, etc., peuvent fournir des moyens d'existence indispensables et contribuer au développement

Pour être efficaces, les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration doivent reconnaître que les anciens combattants sont un groupe hétérogène et incluent souvent des enfants soldats. Une approche ciblée et progressive est donc nécessaire

ENCADRÉ 4.15

Réduction de la mortalité maternelle et infantile : la réussite de l'Afghanistan

Après la chute des Talibans en 2002, l'Afghanistan s'est engagé sur une nouvelle voie de développement. Avec l'aide de donateurs, il a investi des milliards de dollars dans la reconstruction de l'économie et du système de santé du pays. Ces investissements ont amélioré la santé maternelle et juvénile, et réduit la mortalité maternelle et la mortalité des moins de cinq ans.

L'enquête sur la mortalité en Afghanistan menée en 2010 estimait à 327 le nombre de décès maternels par 100 000 naissances vivantes et à 97 le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans

par 1 000 naissances vivantes.

Les baisses des taux de mortalité maternelle et de mortalité des moins de cinq ans sont en phase avec l'évolution des principaux déterminants de la mortalité, notamment le mariage moins précoce, une plus grande utilisation des contraceptifs, une plus faible fécondité, une plus grande couverture vaccinale, l'amélioration de la proportion d'accouchements médicalisés, des soins prénatals et post-natals plus répandus, une intervention accrue des agents de santé communautaires et un meilleur accès aux services de santé essentiels.

Source : Rasooly et al., 2014.

d'infrastructures matérielles et sociales fondamentales.

- *Formuler et mettre en œuvre des programmes locaux ciblés – par exemple en continuant d'utiliser des écoles de fortune afin que les enfants ne perdent pas leur accès à l'éducation.* Grâce à ces initiatives, les capacités des générations futures peuvent être maintenues. Les activités économiques peuvent être relancées en reconnectant les individus, en reconstruisant les réseaux et en aidant à rétablir le tissu social.

S'attaquer aux changements climatiques

Les changements climatiques mettent en péril les vies et les moyens d'existence des populations pauvres et marginalisées parce qu'ils sont une cause d'insécurité alimentaire et de risques sanitaires, entre autres. Trois mesures stratégiques initiales sont nécessaires pour s'y attaquer.

Tarififier la pollution au carbone et supprimer les subventions aux combustibles fossiles

La tarification de la pollution au carbone réduit les émissions et favorise l'investissement dans des options moins polluantes. Les gouvernements peuvent suivre plusieurs voies dans ce sens, qui aboutissent toutes au même résultat (encadré 4.16). Leur choix dépendra

de la situation nationale et économique. Des modes de tarification plus indirecte du carbone sont également possibles, comme la taxation des combustibles, la suppression des subventions aux combustibles fossiles et les réglementations qui incorporent un coût social du carbone. Les émissions de gaz à effet de serre peuvent également être tarifées par le biais de paiements en échange de réductions des émissions. Les entités privées ou souveraines peuvent acheter des réductions d'émissions pour compenser leurs propres émissions ou pour soutenir des activités d'atténuation bénéficiant de financements basés sur les résultats.

Ces mesures commencent à cerner les coûts dits « externes » des émissions de carbone – les coûts payés par le public d'autres façons, par exemple en payant les aliments plus cher à cause des dégâts causés aux cultures, en payant plus cher pour les soins de santé à cause des canicules et des sécheresses, et à cause des dégâts causés aux biens par les inondations et la montée du niveau de la mer – et les relie à leurs sources en tarifiant le carbone.

Ces options sont censées faire payer la remédiation à ceux qui sont responsables des dégâts et à même de les limiter. Au lieu d'imposer des restrictions formelles sur les émissions, la tarification du carbone sensibilise les pollueurs tout en leur donnant le choix. Ils peuvent interrompre leurs activités polluantes, trouver des moyens de réduire leurs émissions ou convenir de payer pour la pollution dont ils sont responsables. La tarification du carbone est pour

Au lieu d'imposer des restrictions formelles sur les émissions, la tarification du carbone sensibilise les pollueurs tout en leur donnant le choix; elle est pour la société le moyen le plus flexible et le moins coûteux de protéger l'environnement

Deux modes de tarification du carbone

Il existe deux types principaux de tarification du carbone : un système d'échange de quotas d'émissions et une taxe carbone. Un système d'échange de quotas d'émissions – parfois appelé système de plafonnement et d'échange – plafonne le niveau total d'émissions de gaz à effet de serre et permet aux industries à faible taux d'émissions de vendre leurs quotas superflus aux plus grands émetteurs. En créant une offre et une demande de quotas d'émissions, le système établit une valeur marchande pour les émissions de gaz. Le plafond

veille à la réalisation des réductions d'émissions pour maintenir les émetteurs (au total) dans les limites de leur budget carbone prédéterminé.

Une taxe carbone fixe directement un prix du carbone en fixant un taux d'impôt sur les émissions de gaz à effet de serre ou – plus couramment – sur la teneur en carbone des combustibles fossiles. Elle diffère du système d'échange de quotas en ce que la réduction des émissions résultant de la taxe n'est pas prédéfinie, même si le prix du carbone l'est.

Source : Banque mondiale, 2016j.

la société le moyen le plus flexible et le moins coûteux de protéger l'environnement. Elle a pour autre avantage d'encourager l'innovation en matière de technologies non polluantes tout en favorisant la croissance économique.

Environ 40 pays et plus de 20 grandes villes, États et provinces ont déjà recours à la tarification du carbone ; d'autres ont l'intention de faire de même dans les prochaines années. Ces mécanismes couvrent environ la moitié des émissions de ces entités, ou 13 % des émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre⁸⁶. L'Accord de Paris sur le climat vient lui aussi encourager les pays à une coopération internationale sur les marchés du carbone et à relier leurs politiques respectives de tarification du carbone.

Le calcul des tarifs ne représente qu'un côté de l'équation. Les villes s'agrandissent rapidement, en particulier dans les pays en développement. Plus de la moitié de la population mondiale est aujourd'hui urbaine ; cette proportion devrait atteindre deux tiers à l'horizon 2050⁸⁷. Par une planification réfléchie des transports et de l'occupation des sols, et par la mise en place de normes d'efficacité énergétique, les grandes villes peuvent éviter de pérenniser des comportements non durables. Elles peuvent ouvrir l'accès à des emplois et à des débouchés pour les pauvres, tout en réduisant la pollution atmosphérique.

En supprimant progressivement les subventions aux combustibles fossiles néfastes, les pays peuvent réorienter leurs dépenses vers les domaines qui en ont le plus besoin,

notamment l'aide destinée aux pauvres. En 2013, les subventions mondiales aux combustibles fossiles représentaient au total 550 milliards de dollars des États-Unis et une large part du PIB de certains pays⁸⁸. Pourtant, les subventions aux combustibles fossiles ne sont pas destinées à protéger les pauvres : les 20 % les plus riches de la population profitent six fois plus de ces subventions que les 20 % les plus pauvres⁸⁹.

Accroître l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Environ 1,2 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité, et 2,8 milliards dépendent de combustibles solides, comme le bois et le charbon, pour faire cuire leurs aliments. Ces combustibles causent une pollution nocive de l'air intérieur⁹⁰. L'Initiative Énergie durable pour tous fixe trois objectifs pour 2030 : garantir l'accès universel aux énergies modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et doubler la part des renouvelables dans le bouquet énergétique. Plus de 20 années d'efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique ont réduit la consommation mondiale d'énergie d'un tiers. Les énergies renouvelables sont un choix plus abordable que jamais. Les prix baissent et, dans de nombreux pays, le développement d'énergies renouvelables à l'échelle de services d'utilité publique coûte moins cher que les centrales brûlant du combustible fossile.

S'intéresser de près au lien entre la pauvreté et l'environnement, complexe mais crucial pour les populations marginalisées

Le lien entre pauvreté et environnement est complexe. Les pauvres sont presque toujours les plus durement touchés par les dégâts causés à l'environnement. Ils sont les principales victimes de la pollution de l'air et de l'eau, ils subissent les effets des sécheresses et de la désertification, et ils vivent généralement le plus près des usines polluantes, des routes très fréquentées, des décharges d'ordures et des terres écologiquement fragiles. L'ironie de la situation réside dans le fait que les pauvres sont les plus durement touchés par les dégâts causés à l'environnement alors qu'ils en sont rarement les auteurs. Les riches polluent davantage, produisent davantage de déchets et perturbent davantage la nature.

Les pauvres et les dégâts causés à l'environnement sont souvent entraînés dans un cercle vicieux. À cause des dégradations des ressources d'hier, la pauvreté est plus profonde aujourd'hui, ce qui force les pauvres à épuiser les ressources pour survivre. La biodiversité, dont dépendent les vies humaines, les moyens d'existence, l'alimentation et la médecine, a dépassé le seuil de précaution pour la moitié des terres du monde⁹².

Il serait trop simpliste d'expliquer le lien entre la pauvreté et l'environnement en termes de revenu uniquement : les questions autour de la propriété des ressources naturelles, de l'accès aux ressources communes (comme l'eau), des forces et faiblesses des communautés locales et des institutions locales, de la garantie des droits des pauvres et de leur droit aux ressources naturelles, doivent être prises en compte dans les moyens d'action, car elles ont une incidence sur le comportement environnemental des populations.

L'agriculture climato-intelligente favorise le développement tout en assurant la sécurité alimentaire sur fond de changements climatiques. Grâce à cette approche, les agriculteurs peuvent accroître la productivité et améliorer leur résilience face aux changements climatiques. Leurs exploitations, en même temps que les forêts, peuvent absorber et

stocker le carbone, créer des puits de carbone et réduire ainsi les émissions globales⁹³.

Par le biais d'une Initiative pauvreté-environnement, codirigée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la complémentarité de la pauvreté et de l'environnement a été intégrée dans les stratégies de développement nationales et locales de 24 pays, ainsi que dans les stratégies sectorielles de 18 pays, en se concentrant sur les questions multidimensionnelles de développement (encadré 4.17).

Protéger les progrès du développement humain et les empêcher de faire marche arrière demanderait de développer la résilience en cercles concentriques autour de l'individu, de la famille et de groupes locaux étroits, de la communauté locale, de l'administration locale, de l'État et de la planète. Le rôle des pouvoirs publics consiste à assurer l'équilibre entre la protection et l'autonomisation de l'individu et les cercles concentriques de services de sécurité, qui sont soit des prolongements de l'individu soit, en cas de dysfonctionnement, les menaces qui pèsent sur l'individu. La Lettonie est à l'avant-garde de ce type d'approche, qui peut être reprise dans d'autres parties du monde (encadré 4.18).

Autonomiser les laissés-pour-compte

Si les politiques ne tiennent pas leurs promesses de bien-être aux populations marginalisées et vulnérables, et si les institutions ne parviennent pas à ne laisser personne pour compte, des instruments et des mécanismes de réparation seront nécessaires pour que ces personnes puissent revendiquer leurs droits et exiger ce qu'elles méritent.

Défendre les droits de l'homme

La panoplie d'outils de défense des droits de l'homme pour s'attaquer aux privations et à l'exclusion dans toutes les dimensions du développement humain est complexe. Des cadres sont en place pour garantir des droits de l'homme universels et la justice pour tous. Cependant, les engagements des États

La panoplie d'outils de défense des droits de l'homme pour s'attaquer aux privations et à l'exclusion dans toutes les dimensions du développement humain est complexe

Intégration du lien entre pauvreté et environnement

Le Rwanda a intégré le lien pauvreté-environnement et des objectifs et cibles climatiques dans 30 plans de district, dans le cadre de l'institutionnalisation d'approches générales du lien pauvreté-environnement et de la mise en œuvre d'objectifs pauvreté-environnement dans son plan national de développement.

La politique de développement écologique de la Mongolie intègre des objectifs et indicateurs pauvreté-environnement. D'importants progrès ont également été réalisés dans 17 plans provinciaux de développement et dans le Plan national de développement socio-économique (2016-2010), dans lesquels le développement durable et la croissance pour tous sont des résultats voulus pour le développement économique du pays.

Une initiative pauvreté-environnement a aidé le gouvernement du Guatemala à inclure des objectifs de gestion des ressources naturelles durables, favorables aux pauvres et aux femmes dans son plan national de développement et ses plans de développement régional¹. Dans le cadre de l'initiative, des fonctionnaires ont reçu une formation

sur la manière dont les services des écosystèmes et les méthodologies d'évaluation peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté.

La République démocratique populaire lao a établi que les investissements étrangers directs dans les ressources naturelles, notamment la terre, les mines et l'énergie hydraulique, constituaient la problématique principale du lien pauvreté-environnement². Ces investissements entraînaient une croissance économique rapide dans le pays, mais au prix de la dégradation de l'environnement des communautés rurales. L'initiative a aidé à intégrer des sauvegardes sociales et environnementales dans les plans nationaux de développement et la gestion des investissements privés. Des directives modernes pour les nouveaux investissements ont été élaborées et la capacité de suivi a été améliorée. Une contribution remarquable à l'objectif de développement durable 17.5 : adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés³.

Les pauvres et les dégâts causés à l'environnement sont souvent entraînés dans un cercle vicieux. À cause des dégradations des ressources d'hier, la pauvreté est plus profonde aujourd'hui, ce qui force les pauvres à épuiser les ressources pour survivre

Notes

1. PNUE et PNUD, 2016. 2. Nations Unies, 2015c. 3. Nations Unies, 2015c.
Source : GC-RED, 2016.

à défendre ces droits varient, les institutions nationales ont des capacités de mise en application différentes et les mécanismes de redevabilité ne sont pas toujours présents. La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, a servi de base aux appels à la défense des droits de l'homme et aux appels moraux, à l'échelle mondiale et nationale²⁴. Elle a attiré l'attention sur les droits de l'homme en influant sur les constitutions nationales et en conduisant à des traités internationaux visant à protéger des types de droits précis, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les gouvernements ont été sélectifs dans leur reconnaissance des traités internationaux et n'adoptent pas tous des mécanismes assurant une plus grande redevabilité (figure 4.5). Des protocoles facultatifs ont été établis pour donner aux individus un moyen de porter plainte contre les violations des droits

devant des commissions internationales. Ces commissions ont pour mission de mener des enquêtes sur les abus graves et systématiques.

Le développement humain pour tous demande un engagement total aux droits de l'homme qui, comme l'indiquent les ratifications des traités sur les droits de l'homme, n'a pas encore été pris. Il demande aussi des institutions nationales de défense des droits de l'homme fortes, résolues, équipées et mandatées pour s'attaquer aux discriminations et garantir la protection des droits de l'homme dans plusieurs dimensions. Ces institutions, dont font partie les commissions des droits de l'homme et les institutions de médiation, enquêtent sur les plaintes pour abus de droits, informent la société civile et les États sur les droits de l'homme et recommandent des réformes juridiques.

Traiter le développement comme un droit de l'homme peut contribuer à réduire les privations dans certaines dimensions et certains contextes.

Le développement humain résilient : leçons de la Lettonie

Premièrement, la résilience humaine doit être vue à travers un prisme combiné de développement humain et de sécurité humaine.

Deuxièmement, la résilience humaine doit être ancrée dans la réalité, comme suit :

- L'informatique et la mobilité humaine amplifient l'effet des actions individuelles et mondiales.
- Les objectifs de développement sont nombreux et les ressources limitées. Les meilleurs progrès du développement découlent d'une hiérarchisation judicieuse des priorités et de choix intelligents.
- L'émergence de l'économie comportementale aide les responsables politiques à aborder les conceptions humaines.

Troisièmement, pour décider des priorités, les décideurs peuvent suivre la démarche suivante :

- Demander aux individus de recenser les principales menaces, les principaux risques et

obstacles à leur développement, collecter des données sur les risques cités, évaluer l'intensité des menaces selon les démarches standard et repérer les groupes les plus vulnérables.

- S'intéresser aux facteurs objectifs et subjectifs, car les deux ont une incidence sur le comportement.
- Cerner et renforcer les facteurs qui ont la plus forte incidence sur la promotion de la résilience, sachant que ces facteurs peuvent être propres à des individus ou des communautés.
- Encourager les aptitudes des individus à développer leurs propres stratégies de sécurité.
- Garantir des services de sécurité efficaces : coopération intersectorielle multi-niveaux pour aider les individus, la communauté et le pays à maintenir la sécurité.

Source : Simane, 2016.

Par exemple, en vertu de la constitution de l'Inde, l'État doit fournir des écoles à une distance raisonnable des communautés qu'elles servent. Dès le moment où cette disposition est devenue un motif d'action en justice contre le gouvernement devant la Cour suprême, ces écoles ont été mises en place.

Traiter l'éventail complet de choix et de libertés associés au développement humain comme des droits de l'homme est un moyen pratique de rééquilibrer des pouvoirs très inégaux. Les droits de l'homme fournissent les principes, le vocabulaire et les outils pour défendre les droits, transformer la dynamique politique et ouvrir un espace pour le changement social.

Dans un monde intégré, les droits de l'homme demandent une justice mondiale. Le modèle de redevabilité centralisée au niveau de l'État doit être étendu aux obligations des acteurs non étatiques et aux obligations de l'État en dehors des frontières nationales. Les droits de l'homme ne peuvent pas être réalisés de manière universelle sans des mécanismes intérieurs bien établis et une action internationale plus dynamique (voir le chapitre 5).

Garantir l'accès à la justice

L'accès à la justice correspond à la capacité des individus à demander et obtenir réparation, par le biais d'institutions judiciaires formelles ou informelles. Le processus judiciaire a des dimensions qualitatives et doit respecter les principes et les normes des droits de l'homme. L'égalité de tous devant la loi est un élément central de l'État de droit : tous les citoyens ont droit à la protection de leurs droits par l'État, en particulier par le système judiciaire. D'où l'importance de l'égalité d'accès aux tribunaux et autres institutions judiciaires chargées de la mise en application des lois. L'accès à la justice n'est pas limité à l'accès aux structures formelles, c'est-à-dire aux tribunaux et au système juridique ; il ne s'agit pas uniquement d'autonomisation juridique.

Les pauvres et les défavorisés se heurtent à des obstacles colossaux, dont leur manque d'informations et de connaissances juridiques, aggravé par l'aliénation structurelle et personnelle. Les pauvres manquent d'accès adéquat aux services publics, qui sont souvent coûteux, contraignants et disposent de peu de ressources, de personnel et d'équipements. Certaines zones isolées sont sans poste de police

Dans un monde intégré, les droits de l'homme demandent une justice mondiale

FIGURE 4.5

De nombreux pays n'ont ni ratifié ni signé les divers instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme



Source : HCDH, 2016.

et tribunal ; le coût de la justice est souvent hors de portée des plus pauvres. Les mécanismes quasi judiciaires peuvent eux aussi être inaccessibles ou préjudiciables.

Les obstacles à la justice pour les populations autochtones et les minorités raciales et ethniques proviennent de leur statut historiquement subordonné et de systèmes socio-politiques qui

renforcent les partis pris dans le cadre juridique et le système de justice. Cela peut se traduire par la criminalisation disproportionnée des actes de membres de ces minorités et par l'incarcération de ces derniers. Il en découle un renforcement systémique des faiblesses et de la vulnérabilité aux abus des responsables de la mise en application de la législation.

La marginalisation politique et juridique des groupes historiquement opprimés et subordonnés reste manifeste dans leur accès limité à la justice. Les minorités ethniques, les pauvres des milieux ruraux et les personnes déplacées par le conflit se sont toujours heurtés aux plus grands obstacles à la justice.

L'accès universel à la justice est particulièrement important pour les groupes marginalisés. L'autonomisation et les connaissances juridiques sont essentielles pour donner à chacun les moyens de revendiquer ses droits. Les plus faibles dans la société sont ceux qui en ont le plus besoin. En Géorgie, le service public d'aide juridique est un exemple prometteur qui a donné des résultats opportuns et tangibles (encadré 4.19)⁹⁵.

Favoriser l'inclusion

Les pays ont suivi diverses approches politiques pour prendre en main la différence et la diversité au sein de leur population et à l'intérieur de leurs frontières. Les sociétés ont abordé la diversité culturelle et l'hétérogénéité des populations par le biais de mesures multiples axées sur l'intégration, l'assimilation et le multiculturalisme.

Ces approches ont souvent demandé une notion évolutive de la citoyenneté, avec des éléments socio-politiques. Ces éléments ont eu

des effets variés sur le bien-être des individus et les priorités du développement humain en raison de leur incidence générale sur les libertés politiques de chacun, leur position relative dans les marchés et leur statut dans la vie sociale et publique. Par exemple, environ 1,5 milliard de personnes dans le monde ne peuvent pas prouver leur identité⁹⁶. Sans enregistrement de la naissance, acte de naissance ou autres papiers d'identité, elles se heurtent à des obstacles dans des tâches courantes comme l'ouverture d'un compte bancaire, l'accès aux prestations sociales ou l'obtention d'une assurance maladie. Les nouvelles technologies peuvent aider les pays à développer des systèmes d'identification solides et inclusifs.

Lorsqu'un groupe défavorisé et exclu constitue une majorité démographique, les institutions démocratiques peuvent aboutir à des politiques globales qui réduisent les inégalités socio-économiques. Tel était le cas en Afrique du Sud après l'apartheid, et en Malaisie à la suite de l'adoption de la Nouvelle politique économique en 1970.

L'inclusion est au cœur du Programme 2030. L'engagement à ne laisser personne pour compte est intégré dans une vision d'un monde juste, équitable, tolérant, ouvert et socialement inclusif, où les besoins des plus vulnérables sont satisfaits.

ENCADRÉ 4.19

L'égalité devant la loi : le service d'aide juridique en Géorgie

Le service public d'aide juridique de Géorgie a été créé en 2007 pour dispenser des conseils juridiques, en particulier aux groupes vulnérables, dans le cadre d'un train de réformes judiciaires radicales. Le service fonctionne en tant qu'entité indépendante responsable devant le Parlement. Son indépendance et sa transparence sont garanties par le Conseil d'aide juridique.

Le gouvernement a instauré l'École supérieure de la justice pour former les professionnels¹. Les juristes ont acquis des compétences en sensibilisation publique, en particulier au nom des groupes marginalisés.

Trois quarts des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée en 2010 jugeaient le service « très satisfaisant » et 71 % disaient avoir bénéficié d'une issue favorable au tribunal².

En 2015, le service comptait 18 bureaux répartis dans le pays et avait fourni une assistance juridique gratuite à plus de 75 000 personnes. La majorité des bénéficiaires étaient issus des groupes les plus vulnérables – 57 % sans emploi, 11 % sans le niveau d'instruction nécessaire pour comprendre le langage juridique, 10 % socialement vulnérables et 4 % issus de minorités ethniques. 58 % des utilisateurs étaient des femmes.

Notes

1. PNUD, 2016g, 2. PNUD, 2016g.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Assurer la redevabilité

Assurer la redevabilité publique et mutuelle des institutions sociales, en particulier lorsqu'il s'agit de la protection des droits de segments exclus d'une population, exige des interventions stratégiques explicites. L'un des principaux instruments pour cela est le droit à l'information. Depuis les années 1990, plus de 50 pays ont adopté de nouveaux instruments de protection du droit à l'information⁹⁷. En 2015, plus de 100 pays disposaient de lois nationales ou d'ordonnances et règlements nationaux sur le droit à l'information⁹⁸. Bien que les lois sur la liberté d'information aient été adoptées dans les pays industrialisés et développés pour favoriser la bonne gouvernance, la transparence et la redevabilité, elles ont suivi une trajectoire quelque peu différente dans de nombreux pays en développement (encadré 4.20).

Le droit à l'information demande la liberté de faire usage de cette information pour former l'opinion publique, tenir les gouvernements redevables, participer à la prise de décisions et exercer le droit à la liberté d'expression. Ce droit d'accès à l'information impose deux obligations cruciales aux gouvernements : publier et diffuser les principales informations sur les activités des organes publics et répondre en laissant le public

consulter les documents originaux ou recevoir des copies des documents et de l'information.

Les exercices participatifs qui servent à exiger des comptes des institutions publiques, comme les enquêtes de suivi des dépenses publiques, les fiches d'évaluation citoyenne, les cartes de score, les audits sociaux et le suivi communautaire ont tous été utilisés pour développer des rapports de redevabilité directs entre les utilisateurs et les prestataires de services. Ils permettent également aux parties prenantes de participer à des exercices délibératifs qui définissent les priorités et allouent les services et les ressources à l'échelle locale par la budgétisation participative, le suivi budgétaire sectoriel et les audits participatifs, autant d'instruments pour améliorer la participation citoyenne à la gestion des finances publiques.

On sait aussi que cette participation contribue au développement humain et à la gouvernance démocratique, particulièrement pour les laissés-pour-compte. L'expression et la participation donnent des résultats de développement favorables aux pauvres et renforcent la démocratie. Les libertés des individus, y compris celles associées aux moyens d'expression et à la redevabilité, peuvent aussi avoir une valeur importante ou indirecte pour d'autres objectifs de développement, en raison de leur complémentarité. Par conséquent,

Le droit à l'information demande la liberté de faire usage de cette information pour former l'opinion publique, tenir les gouvernements redevables, participer à la prise de décisions et exercer le droit à la liberté d'expression

ENCADRÉ 4.20

Droit à l'information : actions menées dans des pays en développement

Depuis 2005, l'Inde a introduit des lois progressistes sur les droits socio-économiques, notamment le droit à l'information, au travail, à l'éducation, à la conservation des forêts, à l'alimentation et aux services publics. Ces lois ont été marquées par leur emploi explicite de revendications fondées sur les droits et par la création de mécanismes de gouvernance innovants visant à améliorer la transparence, la réactivité et la redevabilité de l'État¹.

Les audits sociaux, définis comme des mécanismes selon lesquels des informations sur les dépenses et les problèmes de mise en œuvre sont recueillies puis présentées pour discussion en assemblée publique, ont gagné en popularité grâce au travail du groupe local indien Mazdoor Kisaan Shakti Sangathan².

Au Bangladesh, la loi de 2009 sur les administrations locales (Union Parishad) et la loi de 2009 sur le droit à l'information exigent la divulgation d'informations sur le budget proposé par l'Union Parishad dans le cadre de réunions publiques, ainsi que d'informations sur les plans de développement et les budgets courants lors d'assemblées de citoyens³. Au Mozambique, les *Conselhos consultivos* (conseils consultatifs) sont composés de citoyens élus par leurs communautés, avec des quotas de responsables de la communauté (40 %), de femmes (30 %) et de jeunes (20 %). Ils sont censés établir une administration publique pour le développement dans le cadre d'un processus de participation citoyenne selon lequel les citoyens participent à la prise de décisions sur le développement et peuvent l'influencer.

Notes

1. Ruparelia, 2013. 2. Joshi, 2010. 3. McGee et Kroeschell, 2013.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les libertés des individus, y compris celles associées aux moyens d'expression et à la redevabilité, peuvent avoir une valeur importante ou indirecte pour d'autres objectifs de développement, en raison de leur complémentarité

le renforcement des moyens d'expression et de la redevabilité est susceptible d'avoir une incidence sur la pauvreté et les privations.

Conclusion

Faire progresser le développement humain en cherchant à atteindre tout le monde demande des politiques adéquates et bien pensées, notamment des politiques universelles judicieusement orientées, des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers et des interventions pour protéger les progrès du développement humain et empêcher tout recul. Cependant, les politiques en appui de politiques nationales devront également garantir la

participation des citoyens à leur élaboration et à l'évaluation des résultats du développement, et plus particulièrement la participation des groupes marginalisés et vulnérables. Pour cela, la qualité et l'utilisation des données, pour l'élaboration de politiques fondées sur les faits, doivent être considérablement améliorées. Les systèmes et outils de transparence, de redevabilité et d'évaluation doivent eux aussi être considérablement renforcés.

Cependant, l'intérêt et l'efficacité des politiques nationales dépendent en grande partie des problèmes et des institutions à l'échelle mondiale, compte tenu des plus larges limites de la communauté et des marchés mondiaux. Tel est le sujet du chapitre 5.

Chapitre 5

Transformer les institutions mondiales

Infographie 5.1 Difficultés et réformes des institutions mondiales — synthèse



5.

Transformer les institutions mondiales



Le paysage mondial actuel a beaucoup changé depuis 1990. De nouveaux défis mondiaux menacent le Programme 2030 visant à « ne laisser personne pour compte ». L'inégalité et l'exclusion, la violence et l'extrémisme, les réfugiés et la migration, la pollution et la dégradation environnementale : les êtres humains et leurs interactions, notamment transfrontalières, sont à l'origine de tous ces problèmes. C'est pourquoi leur solution est non seulement tributaire des actions individuelles de chaque pays, mais aussi de la mise en place d'un potentiel collectif mondial, afin d'obtenir des résultats qu'aucun pays ne peut obtenir seul.

Tous ces exemples impliquent des biens publics mondiaux et des conséquences, qui se sont développés en même temps que la mondialisation et la connectivité humaine. Les politiques nationales non coordonnées visant à relever les défis mondiaux, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection des droits du travail, la garantie d'un revenu minimum, la coopération visant à consolider les États vulnérables, la mise en place de l'aide humanitaire et la mise à disposition de refuges pour ceux qui sont en grand danger, ne seront certainement pas suffisantes, en raison de l'existence d'externalités¹. Les institutions mondiales et régionales sont donc indispensables pour attirer l'attention sur les grands enjeux internationaux et en assurer le suivi et la coordination.

Les institutions internationales et l'ordre mondial qui en découle ont permis de réaliser des progrès considérables en matière de développement humain. Néanmoins, ces institutions ont également coexisté avec une insécurité humaine et des privations extrêmes persistantes, laissant pour compte une grande partie de la population mondiale (voir chapitres 1 et 2). Leur succès mitigé appelle à la mise en place de réformes. Leur programme doit conserver les facteurs de réussite et combler les lacunes manifestes.

Ce chapitre aura pour sujet les grandes institutions mondiales et sociales, à savoir les marchés, les organisations multilatérales et la société civile. Celles-ci fonctionnent selon des règles et réglementations qui régissent les échanges de biens, de services, de capitaux et de main-d'œuvre; les organisations multilatérales instaurent et défendent les biens publics mondiaux; et enfin, des réseaux internationaux de citoyens défendent leurs intérêts variés.

Ce chapitre aborde les défis structurels du développement humain, surtout celui consistant à atteindre tout le monde, et présente des options de réforme.

En ce qui concerne les défis et les faiblesses structurelles, le leitmotiv est l'inégalité entre les pays qui se trouvent à différents stades de développement et entre les différents segments de la population mondiale. Les pays ne participent toujours pas de la même façon aux marchés mondiaux, à la définition des règles, au financement des mécanismes compensatoires et à la capacité de faire appliquer l'obligation de rendre compte. Ces inégalités sont des obstacles à l'universalisme pratique et elles compromettent l'équité, puisque certains groupes définissent à la fois les règles du jeu et les profits, ce qui leur donne un avantage certain. Les gagnants et les perdants de la mondialisation dépendent de son déroulement.

Pour relever ces défis, les institutions mondiales peuvent améliorer le potentiel collectif. Elles peuvent multiplier les possibilités d'échanges internationaux (notamment de personnes, de connaissances, de biens, de services et de capitaux) à la fois à des fins de coopération, de participation et de redevabilité. Néanmoins, les relations entre la mondialisation et l'élaboration démocratique des politiques nationales sont conflictuelles. Il arrive que les règles internationales brident les politiques nationales, y compris des règles jadis adoptées par les pays développés d'aujourd'hui. Cependant, il est possible d'améliorer les institutions mondiales et la gouvernance de la manière suivante :

- *Les règles qui brident excessivement les politiques de développement ne sont pas une conséquence inéluctable de la mondialisation.* Elles découlent d'une certaine forme de

Les gagnants et les perdants de la mondialisation dépendent de son déroulement

Les décisions collectives influencent les institutions mondiales par les interactions entre différents groupes, avec des coûts et des bénéfices variables

mondialisation qui a accordé plus de place à la table des négociations à certains pays et certains groupes. Néanmoins, si une vision plus large est adoptée de manière plus systématique et équitable, il sera possible d'édicter des règles propices au développement humain pour tous. Pour élargir les possibilités, les pays doivent notamment conserver un espace significatif pour l'élaboration démocratique des politiques nationales.

- *La génération des biens publics mondiaux exige un multilatéralisme plus solide et des politiques cohérentes, capables d'associer bien commun et responsabilité commune, en toute légitimité.* Par exemple, la réduction de l'afflux de migrants ne peut être complètement dissociée de la responsabilité de protéger les populations confrontées à des privations extrêmes à l'étranger.
- *Les pays en développement ont besoin de capacités renforcées pour mettre à profit la mondialisation en vue de leur développement durable.* Par le passé, ils ont accepté, par les voies démocratiques, des restrictions relatives à l'élaboration des politiques nationales par la signature de traités sur la protection des investissements, l'octroi d'incitants fiscaux aux entreprises étrangères et la libéralisation du commerce. Des engagements de ce type ont ensuite constitué des obstacles aux politiques de développement de certains pays.

Les difficultés structurelles des institutions mondiales

Le développement humain pour tous requiert l'identification des obstacles pertinents à l'universalisme pratique au niveau des grandes institutions mondiales : marchés, organisations multilatérales et société civile internationale.

Gouvernance de la mondialisation économique

La gouvernance déséquilibrée de la mondialisation économique

La mondialisation des institutions de marché qui régulent la circulation internationale des biens, des services, des capitaux et des

travailleurs n'est ni spontanée ni inévitable. Le monde a déjà connu des vagues de mondialisation suivies de périodes de protectionnisme entraînées par des décisions collectives prises aux niveaux national, régional et mondial. La mondialisation requiert un minimum de normes, de règles et de confiance. D'un point de vue individuel, la mondialisation peut paraître intrinsèquement propice à l'amélioration du développement humain, puisqu'elle offre de nouvelles possibilités d'interactions, de voyages et d'investissements (une expansion des capacités individuelles). Néanmoins, elle implique également l'exposition à des chocs extérieurs dus aux interactions avec d'autres peuples et d'autres nations. Certains chocs font augmenter les capacités, d'autres les diminuent (tableau 5.1). En fonction de ces effets, les décisions collectives influencent les institutions mondiales par les interactions entre différents groupes, avec des coûts et des bénéfices variables.

Les organisations multilatérales et bilatérales fixent les principales règles et normes. En ce qui concerne les échanges de biens et de services, l'Organisation mondiale du commerce est la première entité normative ; les pays membres doivent respecter ses normes. En ce qui concerne les flux de capitaux, les principaux mécanismes de protection sont les accords d'investissement internationaux et les traités d'investissement bilatéraux. Quant aux flux de travailleurs, ils sont protégés par des accords bilatéraux et des conventions internationales.

Les mécanismes multilatéraux qui protègent les biens et capitaux étrangers de traitements discriminatoires sont bien plus répandus que les mécanismes qui protègent les travailleurs étrangers de la discrimination (figure 5.1). L'Organisation mondiale du commerce compte 164 membres soumis à ses normes et règles ; 181 pays ont signé des traités de protection des investissements, qui prévoient des mécanismes juridiques permettant aux sociétés touchées de poursuivre les États en justice. Par contre, moins de 50 pays se sont engagés à protéger les migrants, leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains et leurs droits économiques en tant que travailleurs.

L'asymétrie présente au sein des institutions multilatérales et bilatérales qui régulent les

TABLEAU 5.1

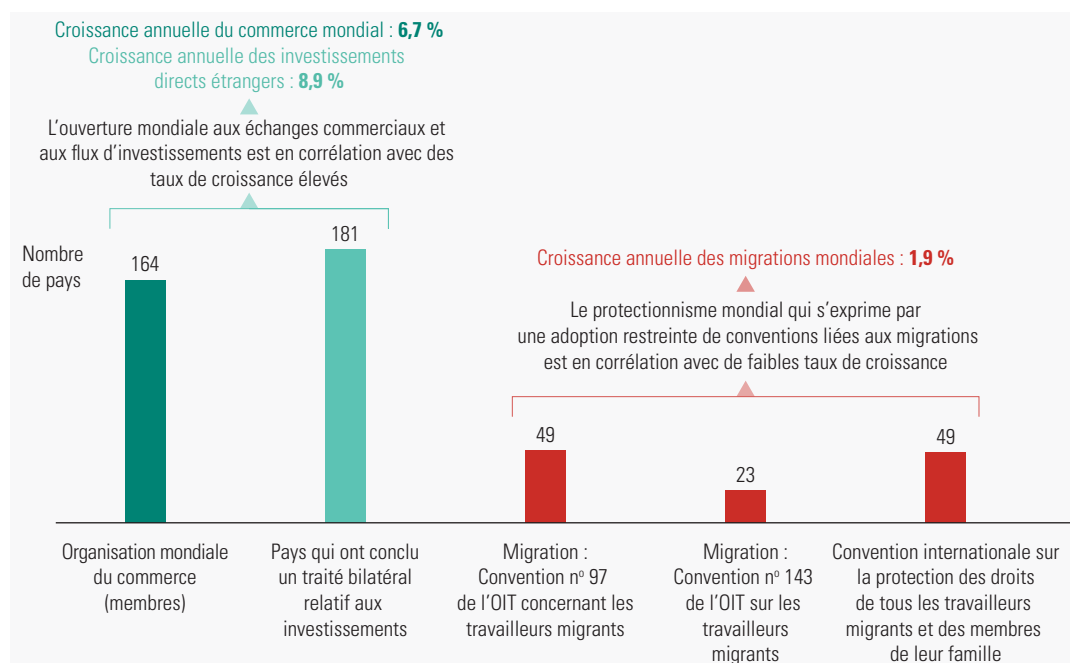
Exemples de bénéfices sociaux et de coûts de la mondialisation des institutions de marché

	Bénéfices	Coûts
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux biens et aux services à bas prix • Accès à des marchés plus vastes • La modernisation et la diversification des structures économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le chômage dans les secteurs de substitution des importations • L'exposition aux chocs négatifs du marché • Un espace réduit pour les politiques nationales • Un nivellement par le bas (travailleurs)
Finance	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à de nouvelles sources de financement • La possibilité pour les firmes de diversifier les risques en accédant à d'autres marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Une instabilité financière (exposition aux chocs financiers) • Un espace réduit pour les politiques nationales • Un nivellement par le bas (travailleurs, systèmes fiscaux et réglementations)
Migration	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à un marché du travail plus vaste pour les pays d'accueil • L'accès pour les migrants à de meilleures conditions de travail et de vie que dans leur pays d'origine • Des versements au profit des pays d'origine • La circulation de la connaissance et de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> • La vulnérabilité des migrants et de leur famille • Des déséquilibres potentiels en matière de prestations de services dans les pays d'origine, surtout lorsque surviennent des chocs migratoires • Un manque de compétences et de soins dans les pays d'origine (« fuite des cerveaux »)

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE 5.1

Le nombre de pays qui souscrivent aux instruments multilatéraux varie



Note : Les taux de croissance sont pour 1990-2015.

Source : Organisation mondiale du commerce, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Organisation internationale du travail et Collection des traités des Nations Unies.

La mobilité est plus limitée pour les travailleurs que pour les biens ou les capitaux. Néanmoins, les politiques visant à favoriser la mobilité des travailleurs ont peu progressé

marchés internationaux a influencé les modèles de mondialisation. La mondialisation du commerce s'est nettement intensifiée depuis 1990, avec une croissance annuelle de 6,7 %. La mondialisation de la finance s'est développée encore plus rapidement. De 1990 à 2015, les investissements directs étrangers ont augmenté de 8,9 % par an². Simultanément, le nombre de migrants a augmenté de 1,9 % par an. Le pourcentage de migrants dans la population mondiale est donc stable depuis 25 ans, à environ 3 %³.

Les biens, les services, les capitaux et les travailleurs ne jouissent pas de la même mobilité. Cette dernière est plus limitée pour les travailleurs que pour les biens ou les capitaux, qui peuvent circuler en à peine quelques secondes. Néanmoins, les politiques visant à favoriser la mobilité des travailleurs ont peu progressé. Environ 73 % des pays interrogés disposent de politiques de migration qui s'inscrivent dans une logique de migration constante (généralement, l'absence d'intervention), 16 % disposent de politiques visant à diminuer la migration et seulement 11 % disposent de politiques visant à l'augmenter⁴.

Un des coûts principaux de la mondialisation est la transmission des chocs externes « majeurs », ceux qui sortent des cycles « normaux ». L'effondrement des échanges commerciaux dû à la récession mondiale, l'arrêt soudain des flux de capitaux ou l'arrivée d'une vague de migrants provoquée par la guerre dans un pays voisin sont des événements externes à même de provoquer de graves crises transfrontalières. Du point de vue d'un pays donné, ces chocs externes sont typiquement exogènes, mais du point de vue de la communauté internationale, il s'agit d'événements endogènes d'origine humaine. Dans de nombreux cas, il est donc possible de les éviter. De la même manière, une fois que le choc commence, un pays possède rarement la capacité d'influencer son ampleur et sa durée. C'est donc l'action coordonnée de nombreux pays qui doit en maîtriser et réduire les effets négatifs.

Mondialisation inéquitable

La structure actuelle des institutions internationales et l'évolution déséquilibrée des marchés mondiaux posent des défis au développement humain sur deux fronts. Certains segments de la population ont progressé, laissant les autres pour compte. De plus, l'insécurité économique de la population s'est accrue en raison de l'absence de réglementation de la mondialisation des marchés financiers (voir chapitres 1 et 2).

Le capital a tendance à se concentrer entre les mains du segment le plus riche de la population, qui profite de la mobilité et de la flexibilité croissante des modes de production (chaînes de valeur mondiales). Le restant de la société bénéficie dans une certaine mesure de la mondialisation, mais les effets positifs de celle-ci ne sont pas systématiques (encadré 5.1). La complexité croissante de l'économie mondiale est également à l'origine de failles qui pourraient donner lieu à des activités illégales et à l'évasion fiscale, compromettant ainsi l'efficacité des gouvernements (encadré 5.2).

Les obstacles à la migration entravent une des voies menant au développement pour les habitants des pays pauvres. Une migration ordonnée augmente les chances des habitants des pays en développement. Les individus considèrent l'émigration comme un moyen d'augmenter leur bien-être et de contribuer au développement humain. Plus de 75 % des migrants internationaux gagnent un pays au niveau de développement humain plus élevé que celui de leur pays d'origine⁵. Dans certains cas, ils découvrent des possibilités qu'ils n'avaient pas chez eux. Par exemple, les femmes peuvent y être autorisées à étudier et à travailler avec une plus grande liberté. Les réfugiés peuvent fuir la violence et les persécutions en espérant que leurs droits fondamentaux (les droits de l'homme) seront respectés. Les migrants internationaux constituent une source de revenus, d'investissements et de commerce pour leur pays d'origine⁶.

Mais les coûts de la migration peuvent être scandaleusement élevés en raison du manque de protection des droits fondamentaux des migrants. C'est ainsi que, par exemple, de nombreux réfugiés trouvent la mort et de nombreux migrants sont victimes de la traite des

Les sociétés transnationales et le développement humain : pas de lien automatique

L'essor des sociétés transnationales est un des aspects les plus frappants de la mondialisation. Le stock d'investissements directs étrangers est passé de 2 milliards de dollars en 1990 à 25 milliards en 2015¹. Cette augmentation est liée aux traités d'investissement (voir figure 5.1) et aux politiques nationales d'investissement qui libéralisent et encouragent les investissements directs étrangers. La ratification de ces traités et l'adoption de ces politiques font naître l'espoir que les investissements directs étrangers contribueront au développement humain par différents moyens : l'augmentation de la capacité de production (surtout dans les pays en développement, où il y a pénurie de capitaux), la transmission et la diffusion des technologies et des savoir-faire, la création d'emplois, le développement des compétences et une augmentation des recettes fiscales. Mais ces effets positifs ne doivent pas être pris pour argent comptant.

- Une part importante des investissements directs étrangers est consacrée aux fusions et acquisitions liées aux actifs existants. Dans ces cas, il n'y a pas de création directe de capacité de production. En 2015, 41 % des investissements directs étrangers ont servi à financer des fusions et des acquisitions².
- Les investissements directs étrangers ont tendance à provenir des pays à revenu élevé et à y revenir. En 2015, le stock des investissements directs étrangers s'élevait à 37 % du PIB dans les pays à revenu élevé, contre 31 % dans les pays en transition et 28 % dans les pays en développement³.
- Les sociétés transnationales sont souvent protégées par des traités d'investissement à même d'empêcher la correction des externalités négatives enracinées dans leurs opérations.

Ainsi, en 2015, la réforme législative du secteur de l'énergie renouvelable a été la première activité des États recourant à l'arbitrage pour des différends relatifs aux investissements. De même, le Traité sur la Charte de l'énergie est de loin l'accord international d'investissement le plus fréquemment invoqué⁴.

- Les sociétés transnationales ont changé le modèle de production internationale au moyen de chaînes de valeur mondiales, en fragmentant sur le plan géographique les processus de production. Aujourd'hui, environ 80 % des exportations mondiales sont imbriquées dans des chaînes de valeur mondiales⁵. Si tous les intrants qu'importe un pays sont à forte valeur ajoutée, il risque de finir par exporter des biens finals sophistiqués de valeur ajoutée relativement faible. Une conséquence en est que pour les pays en développement, l'intégration dans une chaîne de valeur manufacturière mondiale ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de la structure de production et de l'organisation sociale.
- Les entreprises transnationales se servent souvent de la fragmentation géographique pour échapper à l'impôt⁶.
- Un autre effet des chaînes de valeur mondiales est la hausse de la proportion de la valeur ajoutée générée par le capital et la main-d'œuvre qualifiée, qui a des conséquences généralisées pour la répartition des revenus entre les pays et au sein même de ceux-ci (entre les investisseurs et les travailleurs et entre les différents segments de la population, en général)⁷. En Amérique latine, par exemple, les investissements directs étrangers ont creusé les écarts de revenus⁸.

La structure actuelle des institutions internationales et l'évolution déséquilibrée des marchés mondiaux posent des défis au développement humain

Notes

1. CNUCED, 2016. 2. CNUCED, 2016. 3. CNUCED, 2016. 4. CNUCED, 2016. 5. Montes et Lunenburg, 2016. 6. Zucman, 2015. 7. Timmer et alii, 2014. 8. Herzer, Huhne et Nunnenkamp, 2014 ; Suanes, 2016.

êtres humains, une pratique répandue (comme l'a documenté le Rapport sur le développement humain 2015). De tels coûts affaiblissent la mondialisation du travail en tant que vecteur de développement humain. L'augmentation du nombre de migrants volontaires, c'est-à-dire sans compter les réfugiés, est passée de 3 % (de 2005 à 2010) à 1,5 % (de 2010 à 2015)⁷.

Déséquilibre de la gouvernance des institutions multilatérales

Multilatéralisme inéquitable

La gouvernance des institutions multilatérales importe non seulement pour l'exercice de leurs fonctions essentielles, mais aussi pour l'élargissement du potentiel collectif dans le concert des nations. Une structure appropriée

Les failles de la mondialisation : l'évasion fiscale et les flux financiers illégaux

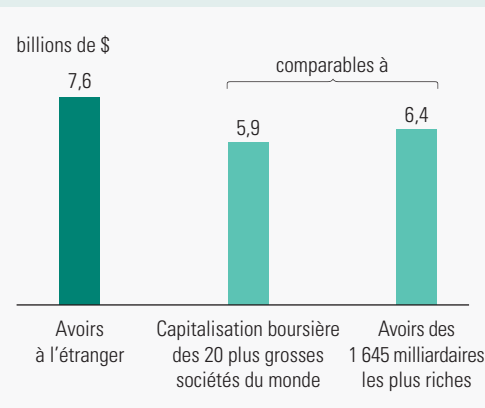
La mobilité des capitaux dans un monde aux règles inégales a engendré des failles qui érodent les capacités des gouvernements nationaux à effectuer des tâches aussi basiques que la perception de l'impôt ou la réglementation et la restriction des activités illégales.

Les grosses sociétés et les groupes aux revenus élevés tirent parti des failles réglementaires des marchés financiers internationaux pour éviter de payer l'impôt national. Les personnes morales qui produisent à l'échelle mondiale peuvent transférer leurs bénéfices dans des endroits où l'impôt est moins élevé (par le biais des prix de transfert et de la restructuration de la dette). En août 2016, par exemple, la Commission européenne a calculé que le taux réel de l'impôt sur les sociétés payé par Apple pour l'exercice 2014 s'élevait à 0,005 % grâce à un régime d'imposition spécial en Irlande, où la société pouvait enregistrer les bénéfices des ventes réalisées dans toute l'Europe¹. De la même façon, les personnes à revenu élevé peuvent recourir à des centres financiers offshore pour cacher leur argent et réduire la pression fiscale. Les avoirs des

centres financiers offshore en 2014 sont estimés à 7 600 milliards de dollars, soit un montant supérieur au capital permanent des 20 plus grosses sociétés du monde et égal aux actifs cumulés des 1 645 personnes les plus riches (voir figure). En avril 2016, les « Panama Papers » ont soulevé un coin du voile sur les mécanismes employés par les riches dans les centres financiers offshore. Le coût budgétaire annuel de cette évasion fiscale pour les gouvernements nationaux dépasse les 190 milliards de dollars².

Les flux financiers illicites, c'est-à-dire l'argent gagné, transféré ou utilisé de manière illégale, représentent un problème de taille pour les pays en développement, surtout en Afrique. Ces flux affaiblissent la gouvernance et font baisser la consommation, les investissements et les dépenses sociales, nuisant à la mise en place à long terme du potentiel collectif et à l'élargissement du développement humain. On estime qu'en Afrique, entre 30 et 60 milliards de dollars par an se perdent dans le blanchiment du produit d'activités criminelles en rapport avec la traite d'êtres humains, une forme de corruption à l'origine du vol d'actifs publics, de fraude fiscale et de pratiques commerciales irrégulières. Entre 2001 et 2010, l'Afrique a perdu environ 400 milliards de dollars rien qu'en sous-évaluant les prix lors de ses échanges commerciaux. Le total des flux financiers illicites est proche du montant global de l'aide publique au développement apportée à cette région³. Plusieurs facteurs expliquent ces flux financiers illicites, mais les principaux sont le manque de transparence, l'absence de systèmes de contrôle, l'hétérogénéité des systèmes fiscaux, l'insuffisance des capacités nationales, l'architecture internationale incomplète et la coordination insuffisante entre les pays, le tout dans un contexte caractérisé par des économies qui reposent sur des industries extractives actives en présence d'institutions faibles⁴.

Transfert d'avoirs à l'étranger



1. Commission européenne, 2016. 2. Zucman, 2015. 3. On estime qu'en 50 ans, l'Afrique a perdu 1 000 milliards de dollars à cause des flux financiers illicites, soit environ le montant de l'aide publique au développement officielle (Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2015). 4. Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2015.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La gouvernance des institutions multilatérales importe non seulement pour l'exercice de leurs fonctions essentielles, mais aussi pour l'élargissement du potentiel collectif dans le concert des nations

assure la légitimité et la qualité du travail de ces institutions.

Le Fonds monétaire international (FMI) contribue à résoudre les problèmes d'information, d'engagement et de coordination qui pourraient nuire à la stabilité et la solidité du système monétaire mondial. En pratique, il effectue un travail de surveillance (ayant accès à des informations sensibles) et agit comme un

conseiller de confiance. Son efficacité dépend de la confiance qu'il inspire aux pays ainsi que des compétences et de l'impartialité que ceux-ci lui prêtent.

La structure de gouvernance du FMI (qui est dominé par le Groupe des Sept) joue un rôle important. À l'issue des réformes convenues en 2010 et mises en œuvre en janvier 2016, les États-Unis disposent du droit de veto à eux seuls,

avec près de 17 % des droits de vote. Le Brésil, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud détiennent ensemble 14 % des droits de vote⁸. Des plaintes ont été formulées, selon lesquelles dans certains cas, le prêt a été accordé parce que l'emprunteur ménageait les intérêts des principaux actionnaires⁹. Par exemple, la clause d'exemption systématique, mise en place de 2010 à 2015 pour aider la Grèce, a permis au FMI d'octroyer des prêts à des pays dont la dette était insoutenable pour autant que les problèmes de ces pays pouvaient constituer une menace pour la stabilité financière internationale¹⁰. Cette politique comporte des avantages (la défense de la stabilité financière mondiale) et des inconvénients (la création d'un aléa de moralité). Un tel cas invite également à la vigilance quant à d'éventuelles tensions sur le plan géopolitique.

Le Bureau indépendant d'évaluation du FMI a constaté que la confiance accordée à l'organisation était variable, « les autorités des pays d'Asie, d'Amérique latine et des grands marchés émergents étant les plus sceptiques, et celles des grands pays avancés les plus indifférentes »¹¹. Ce relatif manque de confiance influe sur son rôle non seulement de conseiller, mais aussi de prêteur en temps de crise¹². On affirme qu'en raison de cette confiance limitée, les économies en développement ont choisi d'accumuler de très grandes réserves en guise d'autoassurance, un choix coûteux pour les pays et inefficace (vu la tendance à la récession) pour le monde¹³.

La Banque mondiale est également gouvernée par des actionnaires, principalement des pays du Groupe des Sept, bien que la Chine ait accédé au troisième rang de ses électeurs derrière les États-Unis et le Japon depuis une réforme mise en place en 2010¹⁴. Il peut y avoir des tensions entre l'objectif d'éradication de la pauvreté et l'objectif de remédiation aux défaillances des marchés des capitaux et d'apport de biens publics mondiaux¹⁵.

La gouvernance du commerce international est dominée par des règles : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et son successeur, l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Celles-ci ont favorisé l'expansion¹⁶ du commerce dans un contexte de libéralisation généralisée du commerce dans les pays en développement

à la suite d'un ajustement structurel dans les années 1980 et 1990¹⁷. Toutefois, ces règles restreignent l'espace national disponible pour la définition de politiques publiques¹⁸. Tout particulièrement, elles limitent le recours aux politiques commerciales en vue de soutenir le développement sectoriel ou industriel (des politiques jadis utilisées par les pays développés d'aujourd'hui pour promouvoir leurs industries)¹⁹. En outre, certaines règles peuvent restreindre l'utilisation des politiques sociales, comme la Loi sur la sécurité alimentaire nationale de l'Inde (encadré 5.3).

Le Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce a permis de rééquilibrer un peu les règles, cette fois-ci dans une perspective axée sur le développement. Mais les progrès accomplis concernant les questions essentielles de ce cycle de négociations, négociées depuis 2001, ont été limités²⁰. Le Cycle de négociations de Doha étant au point mort, les règles commerciales internationales ont été dominées par des accords commerciaux régionaux et bilatéraux, dans le cadre desquels la protection des investissements et les droits de propriété intellectuelle sont devenus prépondérants. Dans la pratique, les pays industrialisés (qui constituent la principale source d'investissements directs étrangers et de brevets) se servent de ces accords pour engranger des bénéfices. Les paiements de redevances et de licences de pays en développement vers les pays développés (et en particulier les États-Unis) ont connu une augmentation vertigineuse depuis 1990 (figure 5.2)²¹.

Les accords internationaux d'investissement et les traités d'investissement bilatéraux pourraient restreindre la capacité des gouvernements à définir des politiques et des normes nationales²². Ces accords définissent souvent la dépossession comme une action qui réduit les bénéfices attendus des investisseurs, une définition très vaste et propice aux litiges²³. Une entité internationale, dans la plupart des cas le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, règle les différends liés à ces instruments. Il pourrait devenir difficile de réglementer de manière appropriée les activités des sociétés étrangères (encadré 5.4). La plupart des pays ont signé quelques-uns des 2 958 traités d'investissement bilatéraux

Les règles qui régissent le commerce international restreignent l'espace national disponible pour la définition de politiques publiques

ENCADRÉ 5.3

L'Organisation mondiale du commerce et les politiques nationales de développement de l'Inde

La Loi de 2013 sur la sécurité alimentaire nationale de l'Inde accorde le « droit à l'alimentation » dans le cadre du plus grand programme de protection de la sécurité alimentaire jamais mis en place, par la distribution de céréales alimentaires fortement subventionnées (61 millions de tonnes) à 67 % de la population. L'ampleur de l'achat de céréales à des agriculteurs pauvres en vue de les vendre à des consommateurs plus pauvres encore risquait de voir l'Inde violer ses obligations envers l'Organisation mondiale du commerce dans le secteur agricole. En effet, les membres de l'Organisation mondiale du commerce subissent des sanctions commerciales en cas de violation d'un seuil de subventions agricoles. Cependant, la méthode de calcul de ce seuil se base sur les prix de 1986 à 1988 exprimés en monnaie nationale, des prix de référence particulièrement bas.

Cette asymétrie claire dans les règles internationales restreint les possibilités nationales relatives à

la politique de développement. Comme d'autres pays en développement, l'Inde ne payait pas de fortes subventions agricoles lorsque ces règles ont été convenues. Cette loi, qui vise à éviter la faim à 840 millions de personnes et qui peut jouer un rôle capital dans le programme de l'ONU visant à éradiquer la faim partout dans le monde, est attaquée parce qu'elle fait directement passer le montant des subventions alimentaires de l'Inde d'environ 15 milliards de dollars par an à 21 milliards de dollars. En comparaison, les États-Unis ont fait passer leur soutien agricole interne de 60 milliards de dollars en 1995 à 140 milliards de dollars en 2013.

L'affaire n'est pas encore réglée, si ce n'est qu'une pause a été négociée dans les affaires intentées contre les pays qui ont actuellement un programme d'information de l'Organisation mondiale du commerce et qui promettent de négocier une solution permanente.

Source : Montes et Lunenburg, 2016.

enregistrés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (voir figure 5.1).

Avec 193 États membres et des résolutions pour la plupart adoptées selon le principe « un pays = une voix », l'Organisation des Nations Unies est peut-être l'organisation internationale avec la plus forte légitimité sur la scène internationale. Cependant, il existe des asymétries, notamment entre les pays développés et les pays en développement, liées à deux facteurs.

Tout d'abord, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir la Chine, la France, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis, ont le droit de veto. En tant que seul organisme des Nations Unies à pouvoir adopter des résolutions contraignantes, le Conseil de sécurité joue un rôle décisif dans le choix du Secrétaire général de l'ONU (nommé par l'Assemblée générale, mais seulement sur la recommandation du Conseil de sécurité, conformément à l'article 97 de la Charte des Nations Unies).

Deuxièmement, les dépenses des activités opérationnelles et de maintien de la paix des Nations Unies sont financées en grande partie par quelques pays donateurs. Pour le système

des Nations Unies dans son ensemble, 55 % des ressources sont affectées par les donateurs,

ENCADRÉ 5.4

Les traités d'investissement bilatéraux et les politiques nationales en Équateur

En octobre 2012, un tribunal d'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements a statué contre l'Équateur dans une affaire portée par Occidental Petroleum Corporation et Occidental Exploration and Production Company en vertu du traité d'investissement bilatéral conclu entre les États-Unis et l'Équateur. Il a prononcé une sanction contre l'Équateur de 1,8 milliard de dollars plus les intérêts composés et frais de justice, portant le montant total à 2,3 milliards de dollars.

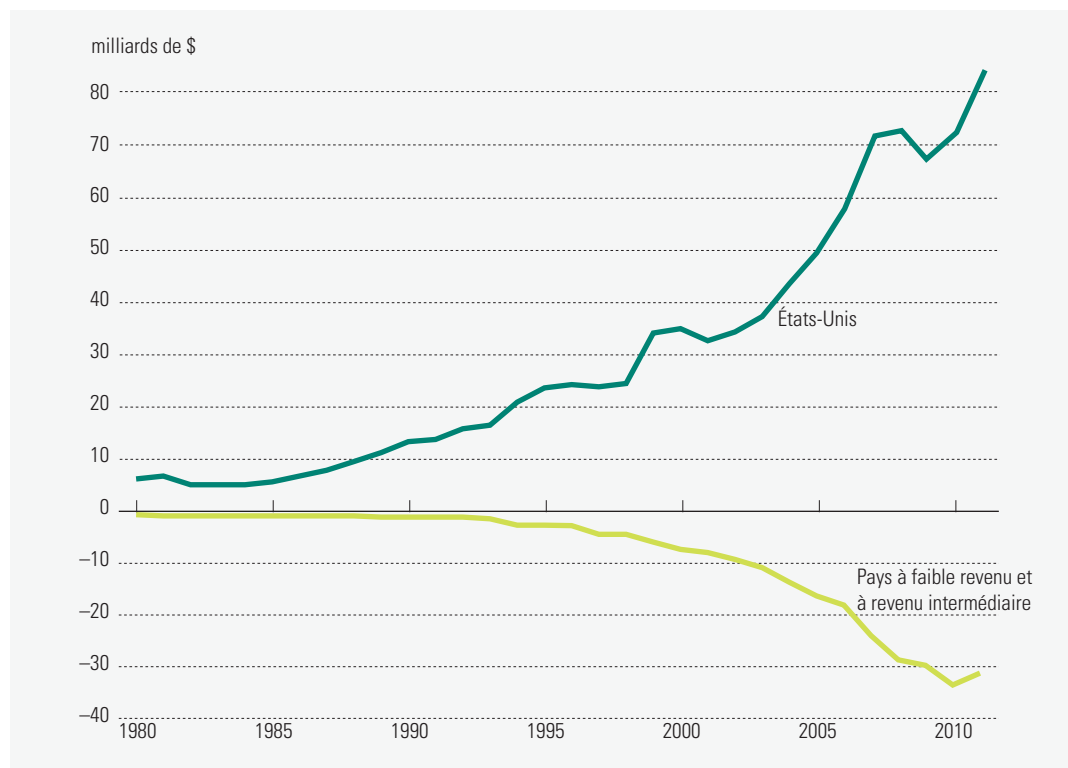
Ce qui a frappé les observateurs juridiques dans ce jugement, c'est que le tribunal a compris que l'Équateur avait annulé son contrat parce que la société avait enfreint une clause essentielle (en vendant 40 % de la concession à une autre société sans autorisation), mais qu'il a trouvé que l'Équateur avait enfreint l'obligation de « traitement juste et équitable » qui lui incombait en vertu du traité d'investissement bilatéral États-Unis-Équateur.

Source : Montes et Lunenburg, 2016 ; Wallach et Beachy, 2012.

Les dépenses
des activités
opérationnelles et de
maintien de la paix des
Nations Unies sont
financées en grande
partie par quelques
pays donateurs

FIGURE 5.2

Les paiements nets de redevances et de licences de pays en développement vers les pays développés ont connu une augmentation vertigineuse depuis 1990



Source : Montes et Lunenburg, 2016.

ce qui signifie qu'elles doivent servir à mener des activités particulières, prédéterminées²⁴. Les ressources de base, c'est-à-dire celles dont l'utilisation n'est pas limitée, représentent un pourcentage faible et en baisse du budget total des activités opérationnelles de l'ONU (62 % de ses dépenses); elles sont passées de 32 % en 2003 à 24 % en 2014 (figure 5.3).

Multilatéralisme sous-financé

Les ressources mobilisées par les principales institutions mondiales sont modestes. En 2014, l'aide publique au développement atteignait à peine 0,17 % du PIB mondial²⁵. La même année, les dépenses des Nations Unies équivalaient à 0,06 % du PIB mondial²⁶. Les prêts accordés par les principales institutions financières internationales étaient eux aussi limités : les prêts du FMI atteignaient 0,04 % du PIB mondial²⁷, et ceux des banques multilatérales de développement 0,09 % du PIB mondial²⁸. Si elles sont vouées à un seul

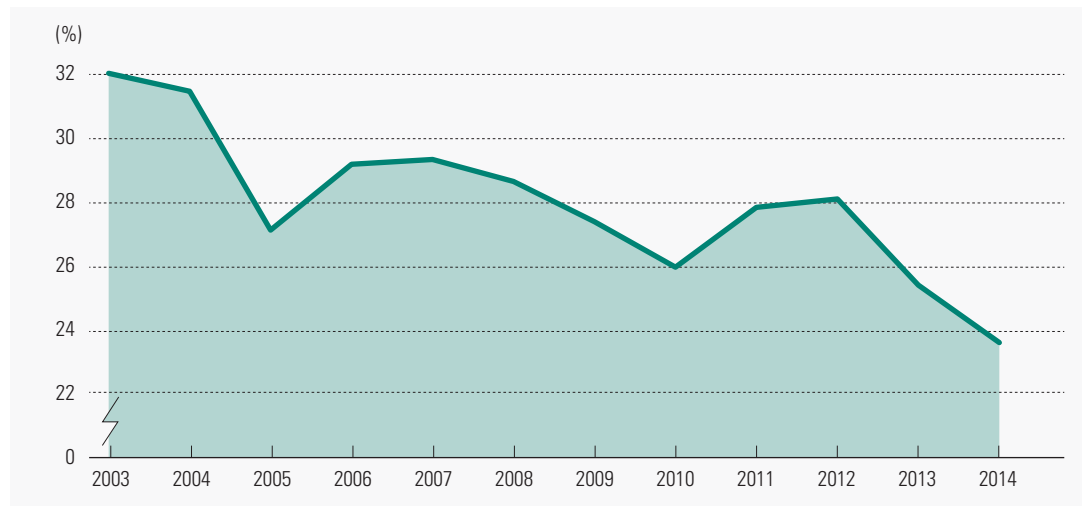
but, ces ressources font la différence. Mais elles sont souvent dirigées vers différents fronts, certains liés à des privations et d'autres à des biens publics mondiaux (faisant face à une demande croissante, comme c'est le cas de la paix et la sécurité). L'Union européenne, qui fait face à moins de privations, gère environ 1 % du PIB de ses membres²⁹.

Le financement des institutions mondiales semble insuffisant pour atteindre les objectifs internationaux. Les objectifs de développement durable, beaucoup plus vastes que les objectifs du Millénaire pour le développement, nécessitent l'investissement de 3 300 à 4 500 milliards de dollars dans les pays en développement au cours des 15 années à venir. Si l'on soustrait les investissements annuels actuels, qui s'élèvent à 1 400 milliards de dollars, on obtient un déficit en ressources d'environ 2 500 milliards de dollars, soit environ 3 % du PIB mondial en prix courants³⁰. Le programme mondial requiert aussi une solide approche mondiale. Les Nations Unies, qui

Le financement des institutions mondiales semble insuffisant pour atteindre les objectifs internationaux

FIGURE 5.3

La proportion des ressources de base dans le budget des activités opérationnelles des Nations Unies est faible et en baisse



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, d'après l'ECOSOC, 2016.

dirigent ce programme comprenant plusieurs enjeux intrinsèquement mondiaux, en particulier les enjeux liés à l'environnement et aux changements climatiques, disposent d'un budget très modeste (environ 2 % du déficit en ressources pour la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement³¹).

Le programme plus ambitieux des objectifs de développement durable ne s'accompagne pas non plus de ressources suffisantes apportées par les pays donateurs traditionnels dans le cadre de l'aide publique au développement. À quelques exceptions près, la contribution typique des pays développés reste en permanence inférieure à 0,7 % du revenu national brut (RNB), une cible fixée en 1970 et réaffirmée par le Consensus de Monterrey en 2002, ainsi que par les objectifs de développement durable en 2015. En 2014, la contribution moyenne des pays donateurs par ce circuit s'élevait à 0,39 % de leur RNB³².

Deux problèmes exigent des institutions mondiales qu'elles jouent un rôle économique marqué : l'insuffisance des biens publics lorsqu'ils dépendent de décisions décentralisées volontaires et les imperfections des marchés des capitaux. La réduction des émissions de dioxyde de carbone en vertu de l'Accord de Paris sur les changements climatiques nécessiterait des investissements annuels dans l'énergie propre équivalents à 1,5 % du PIB de tous les pays³³.

Le déficit en ressources pour des enjeux aussi urgents que les personnes déplacées de force est également marqué. Malgré les contributions record des donateurs en 2015 (3,36 milliards de dollars), le déficit de financement pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a atteint les 53 %, contre 36 % en 2010³⁴. En 2016, son besoin de financement est estimé à 6,55 milliards de dollars³⁵, ce qui équivaut à 0,4 % des dépenses militaires mondiales³⁶.

Multilatéralisme réactif

Ces dernières années, le nombre de pays en conflit et le nombre de victimes ont enregistré une tendance à la hausse³⁷. Les conflits armés d'aujourd'hui sont de plus en plus souvent des conflits internes, affaiblissant les outils traditionnels de la diplomatie coercitive et de la dissuasion³⁸. Mais les conséquences se font sentir à l'échelle mondiale, à la fois parce que la communauté internationale se doit de répondre au terrorisme et aux violations des droits de l'homme qui sévissent sur la scène internationale et parce que l'insécurité humaine extrême peut être une source de tensions frontalières et de crises de réfugiés. Ces « nouveaux » phénomènes présentent les caractéristiques suivantes³⁹ :

- La majorité d'entre eux sont soutenus par un financement illégal.

Les conflits armés d'aujourd'hui sont de plus en plus souvent des conflits internes, mais leurs conséquences se font sentir à l'échelle mondiale

- Les acteurs non étatiques jouent un rôle beaucoup plus important.
- La grande majorité des victimes sont civiles⁴⁰. 92 % des personnes tuées ou blessées par des armes explosives dans les zones habitées sont des civils⁴¹.

Ces crises mettent en évidence la faiblesse des institutions mondiales, que ce soit leur réponse inadéquate à la migration forcée ou leur incapacité à prévenir les crises grâce à des programmes de développement plus audacieux. Dans la plupart des cas, l'intensification de la coopération internationale semble avoir attendu jusqu'à ce que la situation prenne une ampleur mondiale.

La coopération internationale repose sur la souveraineté. La coopération bilatérale s'installe entre deux États souverains. La coopération multilatérale par le biais des entités des Nations Unies est régie par la demande : les programmes sont convenus avec les gouvernements. L'hypothèse sous-jacente est que l'État-nation peut protéger ses citoyens, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais l'enveloppe des ressources dépend aussi des priorités des pays donateurs. Par conséquent, dans ce système axé sur l'offre et la demande, certaines personnes sont laissées pour compte. Prenons les trois principales sources de réfugiés pendant la période 2010-2015 : l'Afghanistan, la Somalie et la République arabe syrienne⁴². À la fin des années 1990, ces pays recevaient 0,4 % de l'aide publique au développement, bien que représentant 0,8 % de la population des pays en développement⁴³. Ces quelques dernières années, une fois que la crise a touché d'autres pays, ils ont reçu environ 5 % de l'aide publique au développement⁴⁴, plus en raison de leur instabilité que des causes sociales profondes qui l'ont engendrée.

Le potentiel inexploité de la société civile internationale

Participation limitée aux processus multilatéraux

Un changement institutionnel notable survenu au cours des 25 dernières années est l'inclusion progressive des mouvements internationaux de la société civile dans les processus multilatéraux formels. En 2000, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies a encouragé les

gouvernements à nouer de solides partenariats avec les organisations de la société civile⁴⁵. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, en 2005, le Programme d'action d'Accra, en 2008, et le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, en 2011, ont tous reconnu les responsabilités croissantes de la société civile dans la poursuite du programme de développement. Plus récemment, le programme de développement durable pour l'après-2015 a réuni des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux lors de dizaines de consultations nationales, régionales, mondiales et thématiques. Le Programme 2030 reconnaît maintenant le rôle des organisations de la société civile et des organismes philanthropiques dans sa mise en œuvre⁴⁶.

Le Conseil économique et social des Nations Unies accorde le statut consultatif à plus de 4 500 organisations non gouvernementales, contre 41 lors de sa création en 1946⁴⁷. 72 % des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif ont été admises après l'an 2000, et 43 % entre 2010 et 2015 (figure 5.4)⁴⁸.

Les mouvements sociaux mondiaux ont mis en évidence l'inégalité, la durabilité environnementale et la mondialisation des marchés. En matière de durabilité environnementale, ils se sont avérés particulièrement efficaces dans la sensibilisation et la promotion de politiques publiques (encadré 5.5). Les organisations non gouvernementales ont été parmi les premières parties prenantes à attirer l'attention du grand public et des décideurs politiques sur la durabilité environnementale, dans les années 1980 et 1990. Aujourd'hui, elles mettent en œuvre des programmes environnementaux de manière indépendante ou en partenariat avec les gouvernements et les institutions multilatérales. Elles suivent également les progrès accomplis et veillent à ce que les gouvernements et les entreprises respectent leurs engagements.

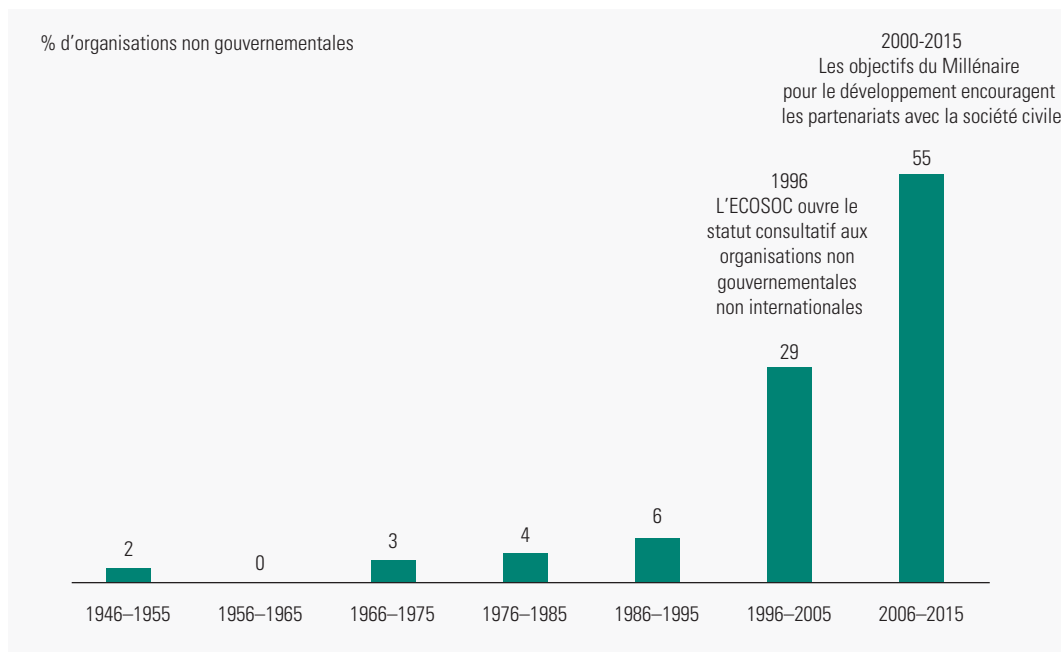
Inclusivité limitée

Les technologies de l'information et des communications permettent à la société civile de se réunir en dépit des frontières et de partager des idées, en ligne ou hors ligne ; mais leur diffusion planétaire est inégale. Il existe une corrélation positive entre les infrastructures de

Les mouvements sociaux mondiaux ont mis en évidence l'inégalité, la durabilité et la mondialisation des marchés

FIGURE 5.4

72 % des plus de 4 500 organisations non gouvernementales auxquelles le Conseil économique et social des Nations Unies a accordé le statut consultatif ont été admises après 2000



L'ECOSOC est le Conseil économique et social des Nations Unies.
Source : ECOSOC, 2015.

télécommunications et les outils de participation en ligne (figure 5.5)⁴⁹. Plus les infrastructures de télécommunications d'un pays sont développées,

plus il est probable qu'existent dans ce pays des mécanismes en ligne destinés à la participation de la société civile à la vie publique et politique.

ENCADRÉ 5.5

La société civile et la durabilité environnementale

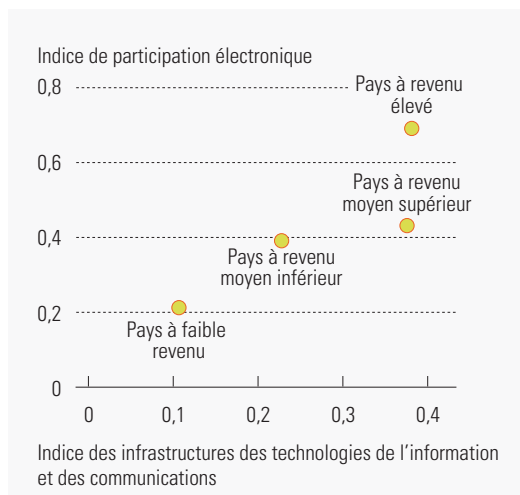
Dès 1993, l'organisation non gouvernementale internationale Greenpeace a élaboré l'un des premiers scénarios relatifs à l'atténuation des changements climatiques. Greenpeace a joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation au réchauffement climatique grâce à ses manifestations et autres actions de communication¹. Au début des années 1990, elle a mis au point une nouvelle technologie, Greenfreeze, pour fabriquer des réfrigérateurs sans utiliser de chlorofluorocarbones, qui appauvrissent la couche d'ozone. En 1997, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a reconnu la valeur des contributions de Greenpeace à la protection de la couche d'ozone de la Terre. Aujourd'hui, plus de 800 millions de réfrigérateurs de par le monde utilisent la technologie Greenfreeze².

Les organisations de la société civile ont un impact local, national ou mondial décisif sur l'environnement, par leur action directe et leur plaidoyer. Leurs campagnes hautement médiatisées, menées dans les médias ou en rue, informent les populations sur les enjeux environnementaux et exercent une pression sur les gouvernements afin de les inciter à prendre des mesures. Par exemple, les recherches menées par Greenpeace au sujet de la déforestation en Amazonie suscitée par la production de soja, suivies de manifestations organisées par les militants de l'organisation, ont poussé le gouvernement brésilien à conclure un accord visant à préserver la forêt tropicale contre la destruction provoquée par la culture du soja³.

Notes
1. GIEC, 2000. 2. Greenpeace, 2016a. 3. Greenpeace, 2016b.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE 5.5

De bonnes infrastructures de télécommunications sont synonymes d'une participation en ligne accrue



Source : DAES, 2016d.

Bien que notre planète compte moins de 5 % d'anglophones, 53 % du contenu en ligne est publié en anglais⁵⁰. Environ 85 % du contenu généré par les utilisateurs sur Google aujourd'hui sont produits au Canada, en Europe ou aux États-Unis⁵¹. Les personnes incapables de lire l'anglais ou d'écrire en anglais sont donc exclues de la plupart des possibilités de participation sur Internet.

Débat reposant sur des informations fiables limité

Les nouvelles formes de participation, en particulier les réseaux sociaux de portée mondiale, jouent un rôle de plus en plus important dans l'élaboration des politiques. Elles reposent sur des interactions rapides et décentralisées, qui ne permettent pas toujours de vérifier convenablement les informations et de les analyser. Le débat politique peut donc être trop réactif et se fonder sur un cycle d'actualités à court terme. De faux comptes générés par ordinateur (des robots) peuvent modifier les informations que les gouvernements et les médias extraient des réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux peuvent aussi propager de fausses informations. Le contenu créé par les utilisateurs permet à n'importe qui de publier n'importe quoi, indépendamment de

sa véracité. Le rassemblement d'utilisateurs en fonction de leur identité, de leurs goûts et de leurs croyances au sein de « chambres d'écho » facilite la persuasion de groupes d'individus⁵². Ce phénomène est renforcé par un biais de confirmation qui amène les gens à se concentrer sur les informations conformes à leur opinion personnelle plutôt qu'à faire preuve d'ouverture envers d'autres arguments.

Les options de réforme institutionnelle

L'ordre mondial et ses effets sur le développement humain dépendent de la qualité des institutions mondiales. Alors que les politiques nationales peuvent faciliter l'insertion d'un pays dans la société mondiale, un bon ordre économique, social et politique nécessite des institutions pour coordonner les actions collectives de tous les pays. Les options de réforme qui suivent visent à rendre meilleures les institutions mondiales par la promotion des biens publics mondiaux.

Stabiliser l'économie mondiale

L'histoire des crises financières montre que les marchés financiers ont tendance à sous-estimer les risques en période de liquidité et à réagir de façon excessive dans les moments difficiles.

Coordonner les politiques et règlements macroéconomiques

La coordination macroéconomique entre les grandes économies est essentielle à la préservation du bien public qu'est la stabilité. Les déséquilibres mondiaux pourraient être plus systématiquement corrigés par une participation accrue des Nations Unies aux réunions du Groupe des Sept et du Groupe des Vingt, au nom des pays en développement dotés d'une petite économie mais fortement exposés aux chocs extérieurs.

La crise financière de 2008 a déclenché un large éventail d'efforts de coordination dirigés par le Groupe des Vingt, autour d'un consensus en matière de politique budgétaire et monétaire anticyclique. Une importante mesure prise alors a été la forte capitalisation des banques multilatérales de développement. En outre, le

Les nouvelles formes de participation, en particulier les réseaux sociaux de portée mondiale, jouent un rôle de plus en plus important dans l'élaboration des politiques

La coordination macroéconomique entre les grandes économies est essentielle à la préservation du bien public qu'est la stabilité

FMI a approuvé la plus grande émission de droits de tirage spéciaux de son histoire (250 milliards de dollars), en en allouant 60 % aux pays à revenu élevé⁵³.

Après la crise, les principales banques centrales (la Réserve fédérale américaine, la Banque du Canada, la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, la Banque populaire de Chine et la Banque du Japon) ont eu recours à des échanges de monnaies pour fournir des liquidités et stabiliser les marchés de taux de change, en collaborant entre elles et avec quelques banques centrales de pays en développement⁵⁴. Une telle coordination doit être renforcée et rendue plus systématique. Une proposition qui a été émise consisterait à mettre en place un système international de réserve mondiale reposant sur les droits de tirage spéciaux et géré par le FMI, en permettant aux pays de déposer des droits de tirage spéciaux inutilisés au FMI qui pourrait ainsi financer ses opérations de prêt, ce qui faciliterait la politique anticyclique et un partage des risques efficace⁵⁵.

Réglementer les opérations de change et les flux de capitaux

Pour aider les marchés financiers à acheminer les ressources des épargnants aux investisseurs et faciliter le lissage de la consommation, la réglementation est devenue une pratique bien acceptée, mais surtout dans le monde bancaire. Le Conseil de stabilité financière coordonne les autorités financières nationales et les instances normatives internationales dans leurs efforts visant à élaborer des politiques en matière de réglementation et de surveillance. Mais la réglementation des flux internationaux de capitaux non bancaires se heurte à une certaine réticence⁵⁶.

Une option consisterait à taxer les transactions internationales. La taxation multilatérale des quatre principales monnaies d'échange (à un taux très réduit de 0,1 %) permettrait de percevoir environ 0,05 % du PIB mondial⁵⁷. En France, ces taxes sur les transactions réduisent les volumes de transactions et la volatilité intrajournalière tout en ayant un effet négligeable sur la liquidité⁵⁸. Une taxe multilatérale pourrait réduire la spéculation et la volatilité à court terme qui y est associée et renforcer les segments à plus

long terme des marchés financiers, liés à l'investissement productif.

Une autre option consisterait à recourir à des contrôles de capitaux. Même le FMI (qui a tenté, en 1997, de rendre la libéralisation des comptes de capitaux obligatoire pour tous ses membres) a récemment reconnu leurs avantages⁵⁹ et souligné qu'ils avaient réduit les vulnérabilités (surchauffe et endettement excessif) avant la crise financière de 2008⁶⁰.

Appliquer les règles de commerce et d'investissement équitables

Un système équitable réglementant la circulation des biens, des services, des connaissances et des investissements productifs constituerait un bien public mondial. Le commerce international est un puissant moteur de développement pour de nombreux pays, surtout en Asie. Mais deux problèmes sont désormais d'importance cruciale. Premièrement, les règles commerciales, y compris leur extension aux droits de propriété intellectuelle et les traités de protection des investissements, ont tendance à favoriser les pays développés. Deuxièmement, ces dernières années, le commerce mondial a connu un ralentissement, ce qui pourrait réduire les perspectives pour les pays en développement⁶¹. L'ordre du jour international doit comprendre l'établissement de règles pour élargir le commerce de biens, de services et de savoir, afin de favoriser le développement humain et les objectifs de développement durable.

Conclure le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce

Pour les pays en développement, une Organisation mondiale du commerce équitable et qui fonctionne bien serait l'un des biens publics mondiaux les plus importants. Il y a de l'espoir : maintenant que les pays en développement ont accédé au pouvoir de négociation, la conclusion d'accords multilatéraux peut, malgré leurs limites, devenir un outil pour un commerce plus équitable. Le cycle de Doha entend adjoindre des principes de développement aux règles commerciales en introduisant des questions de mise en œuvre pour faciliter la capacité

des pays en développement à honorer les obligations de l'Organisation mondiale du commerce, par la correction des déséquilibres des régimes de subventions agricoles et par le renforcement et la concrétisation du traitement spécial et différencié (voir la cible 17.10 des objectifs de développement durable).

Réformer le régime mondial des droits de propriété intellectuelle

L'évaluation de l'utilité du régime actuel des droits de propriété intellectuelle pour l'atteinte des objectifs de développement durable pourrait servir de base à une réforme. Deux objectifs de développement durable sont particulièrement sensibles aux droits de propriété : la promotion d'une vie en bonne santé et du bien-être pour tous (objectif de développement durable 3) et le mécanisme de facilitation de la technologie, mis en place dans le Programme d'action d'Addis-Abeba (objectif de développement durable 17).

Le Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur l'accès aux médicaments a recommandé que les membres de l'Organisation mondiale du commerce revoient les accords sur les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle pour permettre une exportation prompte et rapide des médicaments essentiels fabriqués sous licence obligatoire vers les pays qui ne peuvent les produire eux-mêmes⁶². En pratique, la priorité devrait être accordée aux médicaments figurant sur la Liste modèle

de l'OMS des médicaments essentiels. Il conviendrait d'appliquer un principe similaire au mécanisme de facilitation de la technologie : chaque année, les technologies essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable devraient être répertoriées (dans un forum proposé par le Programme d'Addis-Abeba), tout comme les obstacles à leur adoption. Dans ce contexte, s'il s'avère que les droits de propriété intellectuelle appliqués par le biais des mécanismes de l'Organisation mondiale du commerce constituent un obstacle à la diffusion en temps opportun de la technologie nécessaire, la communauté internationale doit examiner de près les moyens de remodeler la protection de ces actifs et leur rémunération sur la scène internationale⁶³. Les progrès dans ce sens pourraient jouer un rôle particulièrement important dans la lutte contre le changement climatique, puisque la diffusion de la technologie est essentielle pour découpler la croissance du PIB des émissions de gaz à effet de serre.

Réformer le régime international de protection des investisseurs

Quoique les investisseurs et leurs droits de propriété doivent être correctement défendus contre l'arbitraire, la plupart des traités d'investissement bilatéraux conclus avec des pays en développement ont été négociés de manière asymétrique. Les pays en développement devraient utiliser l'espace juridique disponible pour réévaluer et modifier les modèles de ces traités (encadré 5.6).

ENCADRÉ 5.6

Réévaluer les traités – Quelques exemples

À l'issue de consultations avec la communauté des investisseurs, l'Afrique du Sud a permis à des traités d'investissement bilatéraux existants d'expirer, et elle positionne la protection des investisseurs dans une loi nationale entrée en vigueur en décembre 2015.

Le Brésil a négocié de nouveaux traités avec l'Angola, le Chili, la Colombie, le Malawi, le Mexique, le Mozambique et le Pérou sur la base d'un modèle

stratégique de facilitation et de coopération en matière d'investissement. L'approche du Brésil rejette généralement l'arbitrage entre les investisseurs et l'État pour résoudre les différends.

Le nouveau modèle de l'Inde protège l'investisseur au lieu de l'investissement. Et il exige l'épuisement des voies de recours internes avant que le processus d'arbitrage puisse être amorcé.

Source : Montes et Lunenburg, 2016.

Adopter un système de migration équitable

Renforcer les stratégies qui protègent les droits des migrants et favorisent l'ouverture de possibilités pour ces derniers

Une première étape de la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits de l'homme visant à protéger les migrants consiste à ratifier la Convention des Nations Unies de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles. Comme la migration s'inscrit également dans le cadre d'une économie mondiale, ses règles doivent être l'équivalent des règles du commerce et de l'investissement équitables et instaurer un traitement non discriminatoire des travailleurs nationaux. Cette vision axée sur le marché doit faire l'objet de négociations lors de la conclusion d'accords bilatéraux et régionaux, en profitant des similitudes entre les pays.

La migration peut rester une source de développement humain si les besoins à long terme des pays d'accueil correspondent aux intérêts des migrants. La mobilité internationale volontaire pourrait tirer parti d'une meilleure

coordination entre les pays d'origine, de transit et de destination. Les accords internationaux pourraient assurer la sécurité des migrants et accroître leur productivité. Dans leur pays d'origine, les migrants pourraient bénéficier de formations et recevoir des informations sur les possibilités et les difficultés qu'ils rencontreront dans leur pays d'accueil.

Les gouvernements pourraient échanger des informations administratives sur les migrants en vue de faciliter leur intégration. Par exemple, la ville bulgare de Kavarna a signé un accord avec les villes polonaises où la majeure partie de sa population rom est employée, afin de garantir son droit au travail, de lui permettre de créer des entreprises et de faciliter la collecte de l'impôt⁶⁴. La réussite économique des Roms a amélioré leur image auprès de la communauté d'accueil.

Établir un mécanisme mondial de coordination de la migration économique

L'Organisation internationale pour les migrations a officiellement rejoint le système des Nations Unies en septembre 2016 (encadré 5.7). Les politiques migratoires à long terme, qui intègrent une perspective de développement humain, nécessitent une coordination et une

La migration peut rester une source de développement humain si les besoins à long terme des pays d'accueil correspondent aux intérêts des migrants

ENCADRÉ 5.7

L'Organisation internationale pour les migrations, un nouveau membre de la famille des Nations Unies

L'Organisation internationale pour les migrations, la principale agence internationale pour les migrations, a rejoint le système des Nations Unies à titre d'organisation apparentée en septembre 2016, exactement au moment où la communauté internationale s'est retrouvée confrontée à la nécessité de coordonner une approche globale pour relever le défi mondial que posaient les vastes mouvements de migrants et de réfugiés. Elle œuvre dans des domaines aussi variés que la migration, l'aide humanitaire (y compris la sécurité alimentaire), la santé publique et les marchés du travail. Son nouveau statut entraînera un renforcement de la coopération avec les agences, les fonds et les programmes des Nations Unies tant sur des questions importantes que dans des domaines comme la coopération administrative, la

représentation réciproque et les arrangements relatifs au personnel.

Dans le cadre d'une réponse régionale à la crise syrienne, l'Organisation internationale pour les migrations a apporté son aide à 4 millions de personnes en Irak, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et en Turquie¹. Elle a la possibilité de coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres agences, fonds et programmes spécialisés des Nations Unies. Elle est appelée à jouer un rôle capital du point de vue de la migration dans la normalisation à long terme de la crise, par la prestation de services de pré-sélection, de conseil, de traitement médical, de formation, de transport, de réception et d'intégration².

Notes

1. OIM, 2016a, 2016b. 2. HCR, 1997.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

coopération continues et cohérentes à tous les niveaux. Dans le cadre du système des Nations Unies, l'Organisation internationale pour les migrations devient un membre permanent du Conseil des chefs de secrétariat, la plus haute entité de coordination des Nations Unies, et de ses organes subsidiaires. L'Organisation internationale pour les migrations est désormais formalisée au sein des équipes de pays des Nations Unies dans le cadre du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elle est bien placée pour devenir le principal défenseur des négociations en vue de l'adoption du pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées, prévue pour 2018.

Faciliter l'asile garanti aux personnes déplacées de force

La Convention de 1951 et le Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés obligent les pays à accueillir les demandeurs d'asile sur leur territoire et à ne pas les renvoyer là où leur vie peut être menacée. Seuls 148 des 193 États membres de l'ONU sont parties à la convention ou à son protocole.

La sécurité des personnes déplacées de force doit également être assurée au cours de leur voyage par le biais de l'aide humanitaire ou de transports organisés. Étant donné que les déplacements de populations durent en moyenne 17 ans, leurs mouvements nécessitent une coordination et des accords internationaux pour partager la responsabilité des soins en périodes de crise et à long terme⁶⁵. Dans le camp de réfugiés kenyan de Kalobeyei, les réfugiés se sont vu octroyer des parcelles de terrain et le droit de vendre leur production et de créer des entreprises pour se procurer des moyens d'existence plus durables⁶⁶.

Coordonner les impôts et surveiller la finance au niveau mondial

L'un des piliers du développement humain est un système de taxation servant à financer les grandes priorités du développement humain. Cependant, la récente vague de mondialisation a affaibli la capacité des gouvernements de percevoir des impôts et de lutter contre les mouvements financiers illicites.

La transition vers un échange automatique de l'information des institutions financières au niveau mondial

Un registre financier international consignait la propriété de tous les titres financiers en circulation de par le monde faciliterait la tâche des autorités fiscales et des autorités de réglementation chargées de suivre les revenus et de détecter les flux financiers illicites. La mise en place d'un tel registre est faisable à condition de centraliser et d'élargir les registres existants des principaux marchés afin d'inclure les produits financiers dérivés⁶⁷.

La collecte d'informations à la demande (par exemple, la demande d'informations au sujet de certains contribuables par un gouvernement) n'est pas efficace, car elle doit passer par une enquête tout en ne disposant que d'informations limitées (à savoir la raison pour laquelle les informations sont demandées). Toutefois, un mécanisme international actif est réalisable. En 2010, le Congrès américain a adopté le FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act, ou loi sur la conformité fiscale des comptes étrangers), qui exige des institutions financières du monde entier qu'elles informent les autorités fiscales américaines des actifs détenus par des citoyens des États-Unis⁶⁸.

Les systèmes d'information intégrés peuvent réduire les flux financiers illicites en permettant aux autorités des deux côtés de lutter contre ces flux. Par exemple, la destination des flux illicites en provenance d'Afrique se concentre auprès de ses principaux partenaires commerciaux (le Canada, la Chine, l'Europe, l'Inde, le Japon, la République de Corée et les États-Unis)⁶⁹. Compte tenu de la faiblesse institutionnelle de la plupart des pays africains, leurs partenaires commerciaux pourraient stimuler la transparence.

Accroître les capacités techniques des pays pour traiter l'information et appliquer des politiques actives contre l'évasion fiscale, l'optimisation fiscale et les flux illicites

Les gouvernements ont besoin de se préparer pour faire œuvrer la mondialisation du travail d'information en faveur des politiques publiques. Même si les informations sur

Étant donné que les déplacements de populations durent en moyenne 17 ans, les mouvements des personnes déplacées de force nécessitent une coordination et des accords internationaux

L'évolution technologique a déjà permis le découplage de la croissance économique et des émissions de dioxyde de carbone dans 21 pays

les actifs étrangers deviennent facilement accessibles à la suite d'une révolution des données, leur efficacité sera tributaire d'une analyse adéquate et systématique. Ainsi, la coopération internationale devrait soutenir le renforcement des capacités techniques dans ce domaine.

Assurer la durabilité de l'économie mondiale

L'Accord de Paris sur le changement climatique est une étape importante, mais elle ne sera pas suffisante en soi. Les experts conviennent que les engagements actuels des pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre (les contributions escomptées déterminées au niveau des pays) ne maintiendront pas le réchauffement climatique en deçà du seuil critique de 1,5 à 2 °C au-dessus des températures enregistrées à l'ère préindustrielle⁷⁰. En effet, si tous les pays devaient tenir leurs engagements, la température moyenne mondiale augmenterait de 2,4 à 2,7 °C d'ici 2100⁷¹.

Il est pourtant possible de freiner le réchauffement planétaire. Une action mondiale coordonnée a donné de bons résultats par le passé, notamment par les mesures prises pour arrêter l'épuisement de la couche d'ozone dans les années 1990. Le Protocole de Montréal de 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et son respect par les États signataires ont entraîné une forte baisse du chlore atmosphérique, qui appauvrit la couche d'ozone⁷². Cependant, à l'époque, à la fois le problème et la solution semblaient beaucoup plus simples. Aujourd'hui, le monde dispose d'un diagnostic évident du problème lié aux gaz à effet de serre, mais la solution n'est pas aussi claire et encore moins compatible avec un système d'incitations. Et pourtant, les choses peuvent changer : un plan proposé pour augmenter les investissements mondiaux dans l'efficacité énergétique et développer l'énergie renouvelable afin de les faire passer du niveau actuel de 0,4 % du PIB annuel à 1,5-2 % du PIB annuel réduirait les émissions de dioxyde de carbone de 40 % en 20 ans, les ramenant ainsi à un niveau compatible avec une hausse limitée des températures, tout en ayant des effets macroéconomiques nets positifs⁷³. Ces

objectifs sont réalisables pour autant qu'il y ait une volonté politique suffisante.

L'évolution technologique a déjà permis le découplage de la croissance économique et des émissions de dioxyde de carbone dans 21 pays, dont l'Allemagne, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis⁷⁴. En 2014 et 2015, la croissance économique mondiale ne s'est pas accompagnée d'une croissance des émissions⁷⁵. Il est donc possible de trouver un bon équilibre. Si les pays ont accès à ces technologies grâce à de nouveaux investissements, un plan d'investissement décisif peut surmonter le compromis redouté entre une accélération du développement économique et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'adoption de politiques durables sur le plan environnemental n'est pas seulement la bonne chose à faire pour les générations futures, mais elle constitue aussi un moyen efficace de promotion du développement humain pour aujourd'hui. D'après les estimations du Brésil, de la Chine, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne et des États-Unis, il est probable qu'un plan d'investissement agressif ait un effet positif sur la création d'emplois. En Inde, une augmentation des investissements consentis dans l'énergie renouvelable équivalente à 1,5 % du PIB annuel pendant 20 ans provoquera une augmentation nette d'environ 10 millions d'emplois par an, après prise en compte des pertes d'emplois dues aux licenciements dans les industries des combustibles fossiles⁷⁶.

Un plaidoyer et une communication continus sur la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques et de protéger l'environnement sont essentiels pour mobiliser l'appui des gouvernements, des entreprises et des particuliers. Les progrès technologiques et une meilleure connaissance des impacts environnementaux nous ont fourni les outils nécessaires pour corriger nos modes de vie, de consommation et de production. Cette correction aura certes un coût, dont d'inévitables pertes d'emplois dans les industries polluantes. Mais le Rapport sur le développement humain 2015 présente différentes façons de relever ce défi, comme les politiques sociales ciblées et l'acquisition de

nouvelles compétences professionnelles pour les travailleurs concernés⁷⁷.

Un bon équilibre nécessite un accès à la technologie, des incitants économiques en adéquation avec les investissements respectueux de l'environnement et des ressources à investir. En effet, il conviendra de déterminer les « justes » coûts sociaux des différents types d'énergie et les moyens de remédier aux défaillances des marchés de crédit pour assurer l'efficacité et la durabilité des politiques adoptées.

Une option prometteuse consiste à élargir l'accès au crédit par le biais des banques nationales et multilatérales de développement. L'Allemagne est un leader mondial de l'efficacité énergétique grâce à l'action décisive de la banque publique de développement allemande, la KfW. Ses prêts et subventions en faveur d'investissements dans des mesures d'efficacité énergétique pour les bâtiments et l'industrie ont mobilisé d'importants capitaux privés. Quant à la Nouvelle banque de développement, récemment créée, qui devrait mettre l'accent sur le développement durable et l'énergie renouvelable, elle s'est engagée explicitement à accorder la priorité aux projets d'énergie non polluante. En 2016, elle a approuvé ses premiers prêts, d'une valeur totale de 811 millions de dollars, au profit du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Garantir une plus grande équité et une plus grande légitimité des institutions multilatérales

Intensifier la représentation des pays en développement dans les organisations multilatérales.

Intensifier la représentation des pays en développement dans les organisations multilatérales

Ces dernières années, des progrès ont été accomplis avec la recapitalisation du FMI et des banques multilatérales de développement pour faire face à la crise financière, mais la plupart des pays en développement restent sous-représentés. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait faire davantage de place à la représentation des pays en développement. Les nouvelles réalités et aspirations de notre époque

appellent à une meilleure représentation des pays en développement dans le cadre de la gouvernance des organisations multilatérales.

Accroître la transparence des processus de nomination des dirigeants des organisations multilatérales

Le processus de nomination des dirigeants des organisations multilatérales doit être plus transparent. Le manque de transparence limite la possibilité de donner forme à chaque organisation en vue de relever les défis futurs. En 2016, l'Organisation des Nations Unies a fait quelques progrès à ce sujet, l'élection du Secrétaire général ayant été précédée de la déclaration publique des candidatures et de dialogues informels publics avec les États membres. Ces progrès doivent se poursuivre avec l'adoption de processus plus rigoureux dans toutes les organisations multilatérales.

Accroître la coordination et l'efficacité afin de réaliser des objectifs centrés sur les personnes

La performance des institutions multilatérales doit être évaluée en fonction de la représentation et du bien-être des gens. Le système multilatéral est déterminé à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Ce programme ambitieux pourrait nécessiter des adaptations institutionnelles, comme le remodelage d'entités en vue de renforcer leur cohérence, d'accroître leur responsabilisation et de garantir des synergies, ou des mécanismes contraignants visant à rendre efficace la responsabilisation commune mais différenciée des pays. Dans de nombreuses régions du monde, les progrès des groupes défavorisés dépendent fortement du travail cohérent des organisations multilatérales (encadré 5.8).

Garantir une coopération et un multilatéralisme bien financés

La communauté internationale doit agrandir l'enveloppe des ressources destinées à l'action internationale, et notamment le financement international du développement national et des biens publics institutionnels.

Les nouvelles réalités et aspirations de notre époque appellent à une meilleure représentation des pays en développement dans le cadre de la gouvernance des organisations multilatérales

ENCADRÉ 5.8

Les développements institutionnels internationaux favorables à l'inclusion des femmes

Les institutions mondiales favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont évolué ces trente dernières années. En plus de la poursuite des travaux de la Commission de la condition de la femme (qui ont débuté en 1946) et de la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, deux processus importants sont en cours.

Tout d'abord, l'architecture institutionnelle s'est élargie depuis le Programme d'action de Beijing de 1995, qui définit les objectifs et les actions stratégiques des gouvernements, des organisations régionales, des organisations multilatérales ainsi que des organisations du secteur privé et de la société civile. En juillet 2010, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, également connue sous le nom d'ONU Femmes, a été créée pour consolider les mandats de quatre entités auparavant distinctes du système des Nations Unies et pour diriger, coordonner et promouvoir la responsabilisation du système des Nations Unies dans ses travaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Deuxièmement, le travail normatif relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes a été progressivement intégré grâce à différents instruments, suivant le principe axé sur les droits et fondé sur les données probantes selon lequel l'amélioration de la situation des femmes est non seulement un impératif moral, mais aussi une condition préalable au développement et un outil de développement efficace et même indispensable. En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé la résolution 1325, une résolution historique soulignant le rôle capital joué par les femmes dans la prévention et la résolution des conflits grâce aux pourparlers de paix, à la consolidation de la paix, au

maintien de la paix, aux interventions humanitaires et à la reconstruction au lendemain des conflits. En 2015, il a approuvé la résolution 2242, qui consolide le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au sein du système des Nations Unies et qui définit la responsabilité de tous les acteurs de la paix, y compris les soldats de la paix des Nations Unies.

Le double rôle de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, envisagées à la fois comme moyen et comme but du développement humain, se reflète constamment dans le programme de développement mondial. Dans les objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Programme 2030 et dans les objectifs de développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes apparaissent comme des objectifs autonomes et sont également intégrées dans la plupart des objectifs de développement. Cette perspective a eu des retombées sur d'autres entités gouvernementales multilatérales, régionales, nationales et locales, soutenues par un réseau international d'organisations de la société civile.

La majorité des régions en voie de développement ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement primaire, et les écarts se sont réduits dans l'enseignement secondaire et supérieur. Mais dans la plupart des domaines, les progrès accomplis ont été trop lents et inégaux¹. Les institutions internationales doivent relever un défi important, à savoir produire des données statistiques et des informations ventilées par sexe, exactes et à jour pour tous les pays, en particulier dans les domaines statistiques qui accusent un retard, tels que l'emploi du temps, essentiel à l'analyse globale de la situation économique et non économique des femmes et des hommes dans un monde en rapide mutation.

Note

1. DAES, 2015e.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Augmenter l'aide publique au développement en provenance des donateurs traditionnels

Les banques de développement multilatérales et régionales peuvent combler le manque de ressources pour soutenir l'éradication de la pauvreté et le manque de connaissances utiles à l'élaboration des politiques, corriger les défaillances du marché qui touchent le

financement de projets utiles à la société (locaux, nationaux, régionaux ou mondiaux) et lutter contre l'instabilité financière.

Le Groupe de la Banque mondiale est la banque multilatérale de développement la plus importante (avec environ 50 % des dépenses des banques multilatérales de développement pour la période 2004-2012)⁷⁸. Fondé pour remédier aux défaillances du marché sur les marchés des capitaux internationaux, il a aujourd'hui

pour objectif principal de réduire l'extrême pauvreté. Il s'agit également d'une banque de connaissances, qui recueille et diffuse des données et des idées.

Les banques multilatérales et régionales de développement ont joué un rôle anticyclique actif lors de la crise financière de 2008, un rôle qui doit être renforcé. Par exemple, les banques multilatérales de développement ont augmenté leurs prêts aux pays en développement et aux pays émergents de 72 % entre 2008 et 2009, soit exactement au moment où les flux de ressources des marchés de capitaux privés se resserraient⁷⁹. Elles ont rapidement réagi à la paralysie qui touchait le financement commercial privé, s'engageant à injecter 9,1 milliards de dollars en plus des 3,2 milliards de dollars qu'elles apportaient déjà. En 2009, le Groupe des Vingt a accepté de soutenir la recapitalisation des banques multilatérales de développement⁸⁰.

Les banques de développement peuvent susciter le financement privé à long terme et ainsi mobiliser des ressources publiques. Par exemple, en 2012, la Banque européenne d'investissement a augmenté son capital versé de 10 milliards d'euros, ce qui a relevé sa capacité de prêt de 80 milliards d'euros. Compte tenu d'un cofinancement typique d'au moins 50 % par des investisseurs privés, cela a ouvert un espace de financement de 160 milliards d'euros⁸¹. Si les banques multilatérales de développement se diversifient, elles peuvent soutenir des objectifs plus vastes en accord avec les objectifs de développement durable. Ces deux dernières années, deux très grandes banques multilatérales de développement ont vu le jour : la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, qui appuie une vision du développement axée sur les infrastructures et qui comporte une forte dimension régionale (encadré 5.9), et la Nouvelle banque de développement, qui met l'accent sur le développement durable et l'énergie renouvelable.

Augmenter l'aide publique au développement en provenance des donateurs traditionnels

Les pays développés doivent augmenter leurs contributions à l'aide publique au développement pour tenir leur engagement

à y consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (validé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba et une cible de l'objectif de développement durable 17). L'atteinte de cet objectif aurait augmenté d'environ 191 milliards de dollars le montant effectivement consacré à l'aide publique au développement en 2014, soit une augmentation de 141 % (figure 5.6). Il serait crucial d'atteindre cette cible des objectifs de développement durable pour atteindre d'autres objectifs de développement durable, surtout dans les pays les moins avancés, qui sont incapables de mobiliser des ressources nationales ou d'accéder aux marchés internationaux des capitaux privés.

Élargir la participation des pays en développement par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Avec la progression des donateurs qui ne font pas partie du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le paysage de la coopération au développement a changé, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire gagnant du terrain. La première est une forme de coopération internationale assez ancienne puisqu'elle puise ses racines dans les années 1970 ; la seconde est apparue à la fin des années 1990. Dans le cadre de ces deux formes de coopération, des pays en développement partagent leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources pour atteindre leurs objectifs de développement. La coopération triangulaire implique la participation d'un donateur qui est soit un Comité d'aide au développement soit une institution multilatérale, ce qui facilite le financement, la formation et la gestion. Comme le suggère la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement⁸², les pays en développement doivent assumer la propriété des projets de coopération technique et sélectionner soigneusement les domaines de coopération et les pays partenaires en fonction de leurs besoins.

Bien que les contributions financières de la plupart des donateurs n'appartenant pas au Comité d'aide au développement ne soient pas officiellement signalées à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques,

Les banques multilatérales et régionales de développement ont joué un rôle anticyclique actif lors de la crise financière de 2008, un rôle qui doit être renforcé

La nouvelle banque de développement régionale au profit des infrastructures en Asie

Les banques régionales de développement apportent aux pays en développement une assistance technique et financière sous la forme d'une coopération technique, de subventions et de prêts à faible taux d'intérêt. Les banques régionales de développement traditionnelles étaient la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, une nouvelle grande institution, a vu le jour en janvier 2016.

Au vu des sérieuses difficultés que posera l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030, l'action des banques régionales de développement complète la coopération mondiale. Elles peuvent diffuser des connaissances propres à leur région, adapter leurs programmes et projets aux défis spécifiques à la région et faire figure d'acteurs régionaux plus légitimes que les institutions mondiales. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures est la première grande banque régionale de développement financée principalement par les économies émergentes de la région. La Chine contribue à son budget de 85,9 milliards de dollars à raison de 34,7 %, l'Inde de 9,7 %, et la Fédération de Russie de 7,6 %. Cette situation illustre l'évolution amorcée : les pays émergents commencent à jouer un rôle plus marqué dans le financement du

développement, ce qui pourrait avoir des incidences importantes sur la gouvernance mondiale, notamment une diversification des sources de financement des pays en voie de développement et émergents qui empruntent des fonds ainsi que des conditions de crédit plus favorables.

Le mandat de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures diffère légèrement de celui des autres banques de développement en ce qu'elle met l'accent sur l'investissement dans les infrastructures et d'autres secteurs productifs au lieu de cibler directement la réduction de la pauvreté et la protection sociale.

L'élargissement des activités des banques de développement régionales est une étape importante des politiques de développement, mais elle représente aussi un défi en matière de gestion et de gouvernance. Griffith-Jones (2016) met en évidence des objectifs clairs dans le contexte de cadres de développement clairs : la bonne gouvernance pour accroître l'efficacité et promouvoir la cohérence avec les stratégies nationales de développement ; des incitants corrects pour le personnel des banques et pour les emprunteurs, afin de faire en sorte que les prêts maximisent l'impact du développement et garantissent un rendement commercial minimum ; la transparence des opérations ; et une assistance technique visant à limiter les effets sociaux et environnementaux négatifs des opérations de développement.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La coopération Sud-Sud est devenue populaire en raison de plusieurs avantages comparatifs des pays en développement

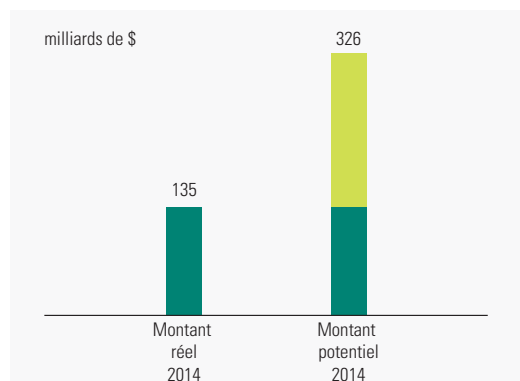
certaines estimations donnent un aperçu du volume croissant de ces flux financiers vers les pays en développement. L'Arabie saoudite, qui est le plus grand donateur n'appartenant pas au Comité d'aide au développement en termes financiers, a versé 13,7 milliards de dollars en 2014. Elle est suivie des Émirats arabes unis, avec 5,1 milliards de dollars versés la même année. L'aide apportée par la Chine est passée de 2,6 milliards de dollars en 2010 à 3,4 milliards de dollars en 2014, et l'aide apportée par l'Inde de 708 millions de dollars à 1,4 milliard de dollars. Des ressources substantielles ont également été apportées par le Qatar (1,3 milliard de dollars en 2013), la Fédération de Russie (876 millions de dollars en 2014), le Mexique (529 millions de dollars en 2013), le Brésil (500 millions de dollars

en 2010)⁸³ et l'Afrique du Sud (148 millions de dollars en 2014). De petits pays tels que le Chili et le Costa Rica ont également contribué au développement (avec respectivement 49 millions de dollars et 24 millions de dollars en 2014), en particulier grâce à des accords de coopération triangulaire avec d'autres donateurs⁸⁴.

La coopération Sud-Sud est devenue populaire en raison de plusieurs avantages comparatifs des pays en développement. Tout d'abord, compte tenu de leur propre parcours de développement très récent, les défis de développement récents leur sont plus familiers. Deuxièmement, de nombreux pays du Sud partagent le même contexte de développement et la même optique que leurs partenaires de coopération. Troisièmement, certains projets de

FIGURE 5.6

Les pays en développement apporteraient 191 milliards de dollars supplémentaires à l'aide publique au développement s'ils atteignaient leur objectif de contribution de 0,7 % du revenu national brut



Source : Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain, d'après la Division de statistique de l'ONU, 2016.

coopération Sud-Sud peuvent être plus rentables que la coopération technique traditionnelle. Les distances réduites entre les pays partenaires permettent de réduire les frais de déplacement, et les frais de traduction sont économisés lorsque les deux pays partenaires parlent la même langue (tableau 5.2).

La coopération triangulaire comporte des avantages similaires à ceux de la coopération Sud-Sud. Un exemple de coopération triangulaire est le soutien apporté par l'Allemagne au Brésil et au Pérou en vue de la création d'un Centre de technologie environnementale. Ce centre forme des experts de la technologie de l'air, du mécanisme pour un développement propre, de la régénération des zones dégradées, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des innovations en matière de technologies environnementales⁸⁵. Il a été financé conjointement par le Fonds régional allemand pour la promotion de la coopération triangulaire en Amérique latine

TABLEAU 5.2

Avantages de la coopération Sud-Sud en Asie et en Amérique latine

Avantage comparatif des partenaires du Sud	Exemple de coopération Sud-Sud
L'expertise acquise par le parcours de développement récent	Fort des capacités remarquables de l'Inde dans le domaine des technologies de l'information et des communications, le gouvernement indien a créé le Programme civil indien de formation à la coopération technique et économique. Celui-ci a pour but de partager son expertise en rapport avec les technologies de l'information, les télécommunications, la gestion, l'énergie renouvelable, les petites et moyennes entreprises, le développement rural et d'autres disciplines spécialisées. En 2014-2015, 10 000 participants issus pour la plupart des pays les moins avancés ont suivi ce programme de formation financé par le gouvernement indien à concurrence de 32 millions de dollars ^a .
La cohérence grâce à l'origine régionale, et le bon rapport coûts-bénéfices	L'Argentine et la Colombie participent aux négociations de paix entre le gouvernement colombien et les <i>Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia</i> (Forces armées révolutionnaires de Colombie). Les deux pays travaillent à l'établissement d'une base de données contenant le profil génétique des personnes disparues pendant le conflit afin d'identifier les victimes et de les enregistrer. Ce travail vise à rétablir la justice et à apporter réparation aux familles des victimes. Le contexte régional commun peut être utile dans ce travail délicat, notamment par l'utilisation de la même langue et l'existence de cultures similaires.

a. Asia Foundation, 2015.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

et dans les Caraïbes et par les gouvernements brésilien et péruvien.

Un autre exemple de coopération triangulaire est le Centre d'excellence contre la faim inauguré au Brésil. Initiative conjointe du Programme alimentaire mondial et du gouvernement brésilien, ce centre met à la disposition des autres pays en développement la stratégie grâce à laquelle le Brésil est parvenu à relever le « Défi Faim zéro ». Le Brésil a réduit le nombre de personnes souffrant de la faim, qui est passé de 22,8 millions en 1992 à 13,6 millions en 2012⁸⁶. Ce Centre, lancé en 2011, vise à améliorer la sécurité alimentaire, la protection sociale et la fréquentation scolaire (par l'alimentation scolaire) dans les pays en développement, essentiellement en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine, par des formations, des ateliers, des missions techniques et des consultations nationales⁸⁷.

Étudier les options de financement des biens publics mondiaux

Compte tenu des conflits, de l'insécurité, de l'instabilité financière et de la dégradation de l'environnement, davantage de gens prennent conscience de la nécessité de fournir des biens publics mondiaux, mais des problèmes d'action collective encouragent les États à n'en faire qu'à leur guise. C'est pourquoi ces produits sont extrêmement sous-financés.

L'une des options est le mécanisme traditionnel de financement des Nations Unies, inclus dans la Charte des Nations Unies : « Les dépenses de l'Organisation sont supportées par les Membres selon la répartition fixée par l'Assemblée générale ». En 2014, les contributions statutaires ont représenté environ 29 % des recettes du système des Nations Unies, dont plus de la moitié a été consacrée aux opérations de maintien de la paix⁸⁸. Compte tenu de la part croissante des ressources affectées, un accroissement des contributions obligatoires peut être envisagé pour renforcer le potentiel collectif international, notamment en vue de faire face aux crises qui ont des répercussions mondiales, telles que l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation

à ceux-ci. Les contributions peuvent servir de mécanisme d'incitation si elles sont reliées à la génération d'externalités négatives telles que les émissions de dioxyde de carbone⁸⁹.

Le Fonds d'adaptation créé en vertu du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est financé en partie par les gouvernements et des donateurs privés, ainsi que par le versement de 2 % du produit des réductions d'émissions certifiées émises dans le cadre des projets du mécanisme pour un développement propre du Protocole. Depuis 2010, il a consacré près de 360 millions de dollars à des activités d'adaptation aux changements climatiques et de résilience organisées dans 61 pays⁹⁰. L'effondrement des prix du carbone a entraîné une forte baisse des recettes de ce mécanisme.

Certaines entités, comme le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, ont proposé d'instaurer une taxe mondiale sur les transactions financières pour accroître le financement apporté aux pays en développement. Comme indiqué précédemment, cela augmenterait le coût des transactions financières purement spéculatives. Une partie de ces revenus pourrait servir aux biens publics mondiaux⁹¹. Une trentaine de pays ont une forme ou une autre de taxe sur les transactions financières. L'Union européenne est la plus proche de l'adoption d'une approche globale comprenant 10 États membres, mais elle doit encore prendre une décision définitive⁹².

Il existe d'autres moyens novateurs permettant de financer les biens publics mondiaux, comme les taxes, les redevances et les prélèvements ; les fonds provenant d'entreprises privées ; les sources publiques des pays en développement (dont la coopération Sud-Sud) ; et les partenariats qui combinent plusieurs sources. UNITAID, créé en 2006 par les gouvernements du Brésil, du Chili, de la France, de la Norvège et du Royaume-Uni, a pour objet la prévention et le traitement du VIH et du SIDA, de la tuberculose et du paludisme. Grâce à des contributions traditionnelles et à une taxe supplémentaire sur les tarifs aériens, cet organisme récolte environ 300 millions de dollars par an⁹³.

Les institutions multilatérales existantes ont une légitimité établie de longue date et la capacité de fonctionnement nécessaire pour rassembler les États en vue de mener des actions communes. Mais elles ont besoin d'importantes réformes pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui

Défendre la sécurité des populations au niveau mondial

La hausse de l'instabilité géopolitique, les défis inhérents à la mondialisation et le retour du nationalisme et de la xénophobie dans de nombreux pays font qu'il est plus important que jamais de rassembler les populations du monde par le biais d'organisations multilatérales. Les institutions multilatérales existantes ont une légitimité établie de longue date et la capacité de fonctionnement nécessaire pour rassembler les États en vue de mener des actions communes. Mais elles ont besoin d'importantes réformes pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

Des discussions sont en cours visant à faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies mette sur pied un forum destiné à la prise rapide de décisions multilatérales en réponse aux grands problèmes internationaux et que celui-ci dispose des moyens de mettre en œuvre de manière efficace les décisions prises. Certaines des solutions proposées restructurent les mécanismes actuels afin qu'ils se concentrent sur la prévention et qu'ils ne se contentent pas de réactions, par la hiérarchisation des opérations sur le terrain et une meilleure coordination interne et avec la société civile et le secteur privé. Dans une contribution spéciale, Carol Bellamy, présidente du Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience et ancienne directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, indique que la prévention de l'extrémisme violent a trouvé sa place dans le programme de développement international (voir sa contribution spéciale).

Améliorer les mécanismes pour garantir une réponse adéquate à la crise

Le Rapport sur le développement humain 2014 faisait ressortir que les institutions mondiales fragmentées d'aujourd'hui ne sont pas assez responsables ni assez rapides pour affronter les crises. Elles travaillent généralement de manière ponctuelle, sans mandat ni ressources suffisantes pour lutter contre les menaces modernes. Chaque institution mondiale a ses propres problèmes structurels et inconvénients⁹⁴. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies a été créée expressément pour défendre la sécurité

collective des États souverains, une structure qui ne correspond plus aux menaces de sécurité actuelles. Elle souffre donc de l'héritage culturel de la Guerre froide, tel que les vetos au Conseil de sécurité, qui restreint les actions multilatérales. Les organisations humanitaires, qui sont généralement les premières à répondre à la souffrance humaine à la suite de catastrophes naturelles, se voient limitées dans leurs activités de prévention et de résolution des conflits en raison de la nécessité de faire preuve d'une impartialité absolue envers les belligérants et de non-discrimination à l'égard des victimes. Ces organisations peuvent rester à l'écart des processus de paix afin d'assurer leur capacité à poursuivre leur travail en cas d'échec de la prévention des conflits⁹⁵.

Ces problèmes mettent en évidence, d'une part, la nécessité de l'adéquation et de la cohérence institutionnelles, et d'autre part, la nécessité de ressources suffisantes pour contrer ces menaces modernes. Les institutions internationales et multilatérales doivent subir des réformes fondamentales qui pourront doter leurs efforts internationaux à la fois de légitimité et de capacités, ce qui accroîtra leurs moyens de mise en œuvre.

La communauté internationale doit être en mesure d'agir en cas de détérioration évidente des conditions de vie, surtout dans les situations de crise. D'après le Rapport sur le développement humain 2014, la responsabilité de protection devrait être élargie au-delà des atrocités massives pour inclure d'autres privations intenses sur le plan de la sécurité humaine des groupes particulièrement vulnérables⁹⁶.

Renforcer les mécanismes de recours internationaux

Pour la sécurité humaine, l'état de droit impose la double responsabilité de l'État. Premièrement, il est du devoir de l'État, par rapport aux victimes de violences, de traduire les auteurs en justice. Deuxièmement, lorsque les agents de l'État enfreignent la loi, ils doivent eux aussi être tenus responsables de leurs actes. Pourtant, c'est justement dans les sociétés déchirées par la guerre que l'état de droit est absent et difficile à restaurer, laissant

La communauté internationale doit être en mesure d'agir en cas de détérioration évidente des conditions de vie, surtout dans les situations de crise



La prévention de l'extrémisme violent et la promotion du développement humain pour tous : des enjeux cruciaux du programme de développement mondial

La « prévention de l'extrémisme violent » (PEV) a doucement trouvé sa place dans le programme de développement mondial et semble désormais en être un élément permanent.

Au départ, elle s'est heurtée au scepticisme d'une assez grande partie de la communauté du développement, mais elle a largement gagné en légitimité, entre autres, grâce au Forum mondial de lutte contre le terrorisme, auquel participent 35 États membres. En même temps, le fait que le programme de prévention de l'extrémisme violent soit le fruit des travaux d'une communauté de lutte contre le terrorisme a été un autre sujet de préoccupation. Tout en se félicitant des efforts accomplis pour corriger les politiques de sécurité musclées du passé en matière de lutte contre le terrorisme, certains soupçonnaient encore la PEV de n'être qu'une couverture et craignaient que les efforts de développement continuent tout simplement à l'instrumentaliser.

S'il est vrai que la communauté du développement n'est pas encore totalement convaincue, loin de là, un certain nombre de progrès récents pourraient atténuer les inquiétudes. Tout d'abord, le Secrétaire général de l'ONU a adopté la PEV et sa pertinence pour le programme de développement mondial, en publiant son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent en janvier 2016 et en demandant à tous les organismes des Nations Unies d'y donner suite. Deuxièmement, il fait ainsi fond de l'interdépendance de la sécurité et du développement clairement reconnue dans les objectifs de développement durable. Troisièmement, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a confirmé que les contributions à la PEV versées par les donateurs pouvaient obtenir le statut d'aide publique au développement. En conséquence, quelques-uns des plus grands donateurs, du ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en passant par la Direction du développement et de la coopération (DDC) en Suisse, financent maintenant de vastes activités de prévention de l'extrémisme violent.

Les recherches existantes sur les causes et les moyens de prévention de l'extrémisme violent, bien qu'encore à leurs balbutiements, font apparaître la pertinence potentielle des interventions de développement. Alors que l'une des difficultés qui se posent dans le cadre de la PEV reste le caractère spécifique au contexte et extrêmement localisé de ses moteurs, l'exclusion et la marginalisation en sont des constantes. La recherche de moyens de rompre les entraves au développement humain générées par l'exclusion et la marginalisation est un des thèmes de ce Rapport sur le développement humain ; il est clair que de telles actions contribueront aussi

à la prévention de l'extrémisme violent. Parmi les types d'interventions qui se sont avérés les plus efficaces, on peut citer l'autonomisation des femmes et des filles, l'éducation des enfants et en particulier l'apprentissage de la pensée critique, et la mise en place d'alternatives positives telles que des programmes d'apprentissage et des emplois.

Au-delà des niveaux individuel et communautaire, les liens entre le développement et l'extrémisme violent sont également de plus en plus clairs tant au niveau national que mondial. Malgré l'attention accordée par les médias aux atrocités commises dans un nombre croissant de pays riches, il est bon de se souvenir que les communautés pauvres des pays pauvres ressentent l'impact de l'extrémisme violent d'une manière disproportionnée. Les pays au développement rapide comme l'Égypte, le Kenya et la Tunisie sont en train de perdre une part significative de leur PIB en raison du recul du tourisme provoqué par des préoccupations en rapport avec l'extrémisme et le terrorisme. D'après des estimations de l'Indice mondial du terrorisme 2015, le coût économique global du terrorisme (comprenant les coûts directs et indirects) s'élevait à plus de 50 milliards de dollars en 2014, ce qui constitue donc un argument commercial très fort en faveur de l'engagement du secteur privé.

Le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience joue un rôle de premier plan par ses initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent par la promotion du développement humain. Celles-ci sont conçues et développées par les communautés touchées et comprennent des activités de sensibilisation à l'extrémisme violent, la mobilisation d'une action contre celui-ci et la mise en place d'alternatives positives. Au cours de ses deux premières années, le Fonds a distribué environ 25 millions de dollars en vue de soutenir des initiatives locales visant à renforcer la résilience des communautés contre l'extrémisme violent au Bangladesh, au Kenya, au Kosovo*, au Mali, au Myanmar et au Nigéria. Pareilles initiatives visent également à concilier les points de vue des différentes parties prenantes en matière de sécurité et de développement et à assurer l'appropriation, sans faire de tort à personne mais en protégeant les communautés participantes.

Les difficultés que pose l'intégration de la prévention de l'extrémisme violent au développement humain ne doivent cependant pas être sous-estimées. Mais c'est peut-être la première fois de ma carrière que le développement humain pour tous semble effectivement réalisable. Je suis résolument déterminée à contribuer à faire tomber une lourde barrière qui entrave encore l'accomplissement de cette réalisation d'importance historique. La prévention de l'extrémisme violent est un objectif de développement crucial.

Carol Bellamy

Présidente du Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience et ancienne directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

* Toute référence au Kosovo s'entend dans le contexte de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies 1244 (1999).

la demande de justice insatisfaite.

C'est pourquoi les défenseurs des droits de l'homme ont considéré la création de la Cour pénale internationale comme l'une de leurs plus grandes victoires. Plus d'une décennie plus tard, le bilan donne à réfléchir. Les poursuites ont été peu nombreuses, lentes et difficiles, et elles n'ont bénéficié que d'un soutien et d'une coopération inégaux de la part des États membres. Aucune donnée probante n'indique que l'action de la Cour pénale internationale a eu un effet dissuasif et a renforcé la protection et l'autonomisation des victimes. Au contraire, ce tribunal a été confronté à une forte opposition des gouvernements et des communautés locales⁹⁷. En 2016, le Burundi et l'Afrique du Sud ont annoncé qu'ils se retireraient⁹⁸.

Des mécanismes de recours internationaux appropriés, bien pourvus et largement acceptés sont indispensables à la résolution des problèmes transfrontaliers tels que le génocide, le nettoyage ethnique, l'afflux des réfugiés ou de travailleurs migrants, la traite d'êtres humains et les revendications sur les eaux internationales ou territoriales. Cependant, les instances internationales créées pour discuter de ces défis mondiaux communs sont engluées en raison des déficits historiques en matière de participation et de redevabilité. Les mécanismes mondiaux de lutte contre les crimes internationaux doivent être renforcés par la réaffirmation des engagements des pays à rendre des comptes, par l'action collective au niveau mondial et en tenant les États membres pour responsables du respect des droits de l'homme, à la fois dans leurs engagements et dans leurs actes.

Favoriser une participation accrue et de meilleure qualité de la société civile mondiale aux processus multilatéraux

Une participation accrue des populations aux processus décisionnels multilatéraux doit être assurée, les rendant inclusifs, équitables et véritablement mondiaux. Les décisions prises doivent aussi se fonder sur des faits et être raisonnables, afin de produire des changements politiques positifs.

Élargir les mécanismes de participation de la société civile aux institutions multilatérales

Des efforts ont déjà été faits pour encourager la société civile à participer aux institutions multilatérales, notamment par l'inclusion d'organisations non gouvernementales dans les débats internationaux en qualité d'observateurs ou de consultants. Certaines organisations de la société civile participent à des initiatives internationales aux côtés de gouvernements et d'organisations intergouvernementales. Prenons le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, qui compte la Fondation Bill & Melinda Gates et le réseau de la société civile Better Aids parmi ses signataires. Il convient de développer plus avant ce type de mécanismes de participation pour faire en sorte que les organisations de la société civile participantes représentent un vaste éventail d'intérêts.

Améliorer la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales

Les technologies de l'information et des communications offrent à la société civile et aux individus concernés du monde entier de nouveaux outils de contrôle des engagements des institutions multilatérales et de leurs résultats. Certaines institutions multilatérales ont récemment publié des bases de données en ligne afin que le public puisse les utiliser à des fins de contrôle et de plaidoyer, à commencer par les Nations Unies en 2008⁹⁹, la Banque mondiale en 2011¹⁰⁰ et l'Union européenne en 2012¹⁰¹. Il existe d'autres mécanismes tels que des pétitions en ligne qui permettent de s'adresser à des organismes multilatéraux pour soulever des questions précises. Pour soutenir ces nouvelles formes de participation civile, plus de personnes doivent posséder des compétences en informatique et avoir accès à Internet.

Promouvoir et appuyer les réseaux inclusifs de la société civile internationale qui se consacrent à des groupes particuliers

Les réseaux de femmes, de jeunes, de minorités ethniques, de personnes handicapées,

de lesbiennes, gays, bisexuels, personnes transgenres et intersexuées et de travailleurs déplacés se font mieux entendre sur la scène mondiale et facilitent l'apprentissage en équipe des meilleures pratiques visant à promouvoir l'inclusion dans tous les pays. La société civile a été louée pour son impact positif sur la participation des femmes à la vie publique et politique (encadré 5.10).

Renforcer la libre circulation de l'information et des connaissances par le biais de mécanismes de transparence actifs

À long terme, à la fois le marché et les institutions multilatérales bénéficieront de la redevabilité assurée par une société civile bien informée. Des marchés correctement réglementés recueillent et diffusent des informations sur les prix, les salaires, les impôts payés et la qualité du service. De la même façon, des initiatives multilatérales standardisent les pratiques de gouvernement ouvert, comme le Partenariat pour le gouvernement ouvert, qui compte 70 pays membres¹⁰². Les organisations multilatérales doivent elles-mêmes avoir l'obligation de rendre compte non seulement

aux États membres, mais aussi à la société civile.

L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide est un repère pour la publication par les organisations multilatérales d'informations pertinentes sur leurs programmes. Les initiatives portant sur les données ouvertes des gouvernements publient des données brutes sur des sites Internet librement accessibles ; en 2014, 86 pays ont fourni des données gouvernementales par l'intermédiaire de structures lisibles à la machine comme Microsoft Excel¹⁰³. Les États-Unis ont lancé l'initiative Gouvernement ouvert en 2009¹⁰⁴. Ils ont été rejoints par le Royaume-Uni en 2010¹⁰⁵, le Kenya en 2011¹⁰⁶, le Ghana en 2012¹⁰⁷ et le Japon en 2013¹⁰⁸, pour ne citer que quelques pays.

Protéger le journalisme d'investigation international

Les libertés d'expression et d'information sont des droits de l'homme fondamentaux reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. En outre, elles jouent un rôle prépondérant pour le développement humain et la sécurité humaine.

Les organisations multilatérales doivent elles-mêmes avoir l'obligation de rendre compte non seulement aux États membres, mais aussi à la société civile

ENCADRÉ 5.10

La société civile et la participation des femmes

Dans les forums politiques traditionnels, les femmes sont moins bien représentées que les hommes. En 2015, à l'échelle mondiale, les femmes occupaient 22,5 % des sièges parlementaires nationaux. Lorsque les femmes sont victimes d'une discrimination qui les empêche de se lancer officiellement dans la vie politique ou publique, la société civile leur offre d'autres possibilités de participation. 59 % des 11 554 volontaires en ligne des Nations Unies qui ont mis à profit leurs compétences en faveur de la paix et du développement en 2015 étaient des femmes¹. Les organisations de la société civile plaident pour l'équité des sexes et sensibilisent la société aux violations des droits des femmes depuis des décennies.

De nos jours, les institutions multilatérales reconnaissent pleinement le rôle joué par la société civile dans les initiatives axées sur le genre. L'Entité

des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes considère la société civile comme un des groupes les plus importants pour elle, car elle joue « un rôle déterminant dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes »². En 2016, la Commission de la condition de la femme a accepté d'augmenter les ressources et de renforcer le soutien aux organisations de femmes et de la société civile en vue de promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits des femmes et des filles. La Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes du Programme des Nations Unies pour le développement 2014-2017 prévoit également de soutenir les réseaux de femmes et les mouvements de la société civile afin que les perspectives de l'égalité des sexes soient intégrées dans l'élaboration des politiques et les réformes juridiques.

Notes

1. VNU, 2016. 2. ONU Femmes, 2014.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les médias libres et compétents peuvent assurer la transparence, la redevabilité et l'état de droit, promouvoir la participation au débat public et politique et contribuer à la lutte contre la pauvreté. Cependant, ces dernières années, la liberté de la presse a subi des attaques dans le monde entier, et des journalistes d'investigation ont risqué leur liberté et parfois leur vie pour faire leur travail. L'Organisation des Nations Unies recommande de rendre la liberté d'expression possible grâce à¹⁰⁹ :

- un environnement juridique et réglementaire permettant l'émergence d'un secteur médiatique ouvert et pluraliste ;
- une volonté politique de soutenir le secteur, et l'état de droit pour le protéger ;
- des lois garantissant l'accès à l'information, en particulier à l'information du domaine public ;
- l'éducation aux médias des personnes qui s'intéressent à l'actualité, afin qu'elles apprennent à analyser de façon critique et à synthétiser les informations qu'elles reçoivent pour les exploiter dans leur vie quotidienne et pour obliger les médias à rendre compte de leurs actes.

Les médias ont découvert des crimes de guerre, des asymétries dans les marchés mondiaux, des violations de la vie privée commises sur Internet et des problèmes touchant des organismes internationaux, toutes des informations essentielles pour l'amélioration des institutions nationales et mondiales.

Conclusion

La transformation des institutions mondiales peut élargir le développement humain pour tous. Il s'agit d'un processus qui nécessite un équilibre délicat entre la réglementation des marchés, la gouvernance des organisations multilatérales et la participation d'une société civile internationale de plus en plus interconnectée. Ces trois éléments sont liés, et leur redevabilité réciproque est d'une importance cruciale pour la mise en place de réformes. Les marchés mondiaux sont une grande source de dynamisme, mais ils doivent être correctement réglementés pour apporter des bénéfices à la majorité de la population. À leur tour, ces réglementations doivent être ancrées dans des processus multilatéraux légitimes dans le cadre desquels les intérêts des pays en développement occupent une place prépondérante et les moyens d'expression contribuent au processus de délibération. Ces transformations au niveau mondial sont indispensables à la réalisation du développement humain pour tous.

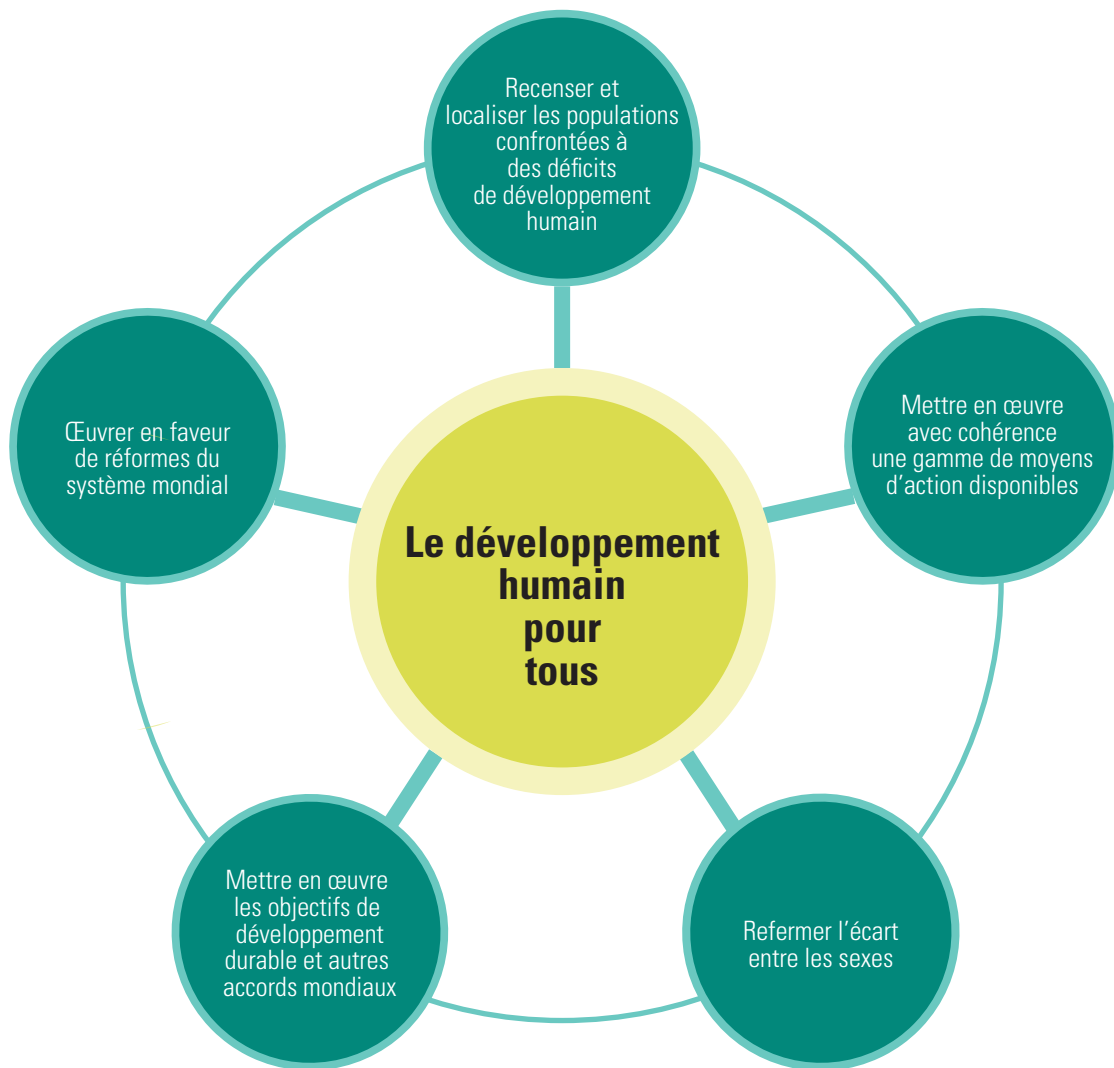
Le chapitre 6 s'appuie sur les politiques nationales et les réformes internationales pour proposer un programme d'action en cinq points. Il entend également identifier le travail de fond sur le développement humain qui doit être entrepris pour repousser les frontières de la connaissance du développement humain pour tous.

La transformation
des institutions
mondiales peut élargir
le développement
humain pour tous

Chapitre 6

Le développement
humain pour
tous : l'avenir

Infographie 6.1 Le développement humain pour tous : un programme d'action en cinq points



6.

Le développement humain pour tous : l'avenir



Le monde que nous voulons est un monde où le développement humain bénéficie à tous, où personne n'est laissé pour compte, aujourd'hui comme demain. Dans cette perspective globale, les chapitres précédents expliquaient en quoi l'universalisme, indispensable au développement humain, est à la fois un impératif éthique et une exigence pratique. L'aventure du développement humain ne sera pas universelle tant qu'il y aura des laissés-pour-compte, et nous ne pourrons pas bâtir un monde de paix et de prospérité si certaines personnes sont exclues en chemin.

Le développement humain pour tous n'est pas un rêve ; il est à notre portée. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli. Nous pouvons rechercher de nouvelles solutions aux difficultés. Nous pouvons faire l'impossible, car les problèmes qui semblaient insurmontables hier ne le seront plus demain. La réalisation de nos espoirs est à notre portée. Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des étapes cruciales vers le développement humain pour tous.

Cela étant dit, force est de constater qu'un grand nombre d'individus, en particulier les populations marginalisées et vulnérables, n'ont pas bénéficié des impressionnants progrès réalisés dans de nombreux domaines du développement humain au cours des 25 dernières années. Si ces progrès ont enrichi un grand nombre de vies, cela n'a pas été dans la même mesure, et certainement pas le cas pour toutes les vies. Les obstacles économiques, politiques et sociaux à la réalisation du plein potentiel de tous les êtres humains restent considérables. Ils sont particulièrement difficiles à vaincre pour les femmes et les filles, confrontées à des discriminations qui n'ont d'autre motif que leur sexe.

Le développement humain pour tous n'est possible qu'à condition d'éliminer ces inégalités et ces obstacles. Malgré les obstructions à l'universalisme, il est impératif de croire en la possibilité d'un monde plus juste, plus équitable et plus inclusif. La persistance des injustices, en particulier, est indéfendable alors qu'il existe des ressources financières et des technologiques capables d'éliminer les

privations. Un monde plus égal demande une action concrète et immédiate sur trois fronts : 1) mettre en œuvre avec cohérence la gamme de moyens d'action disponibles ; 2) réformer la gouvernance mondiale selon un principe de multilatéralisme plus équitable ; 3) réorienter l'attention sur les questions analytiques, notamment les indicateurs ventilés, les mesures des moyens d'expression et de l'autonomie, ainsi que les évaluations qualitatives du développement humain.

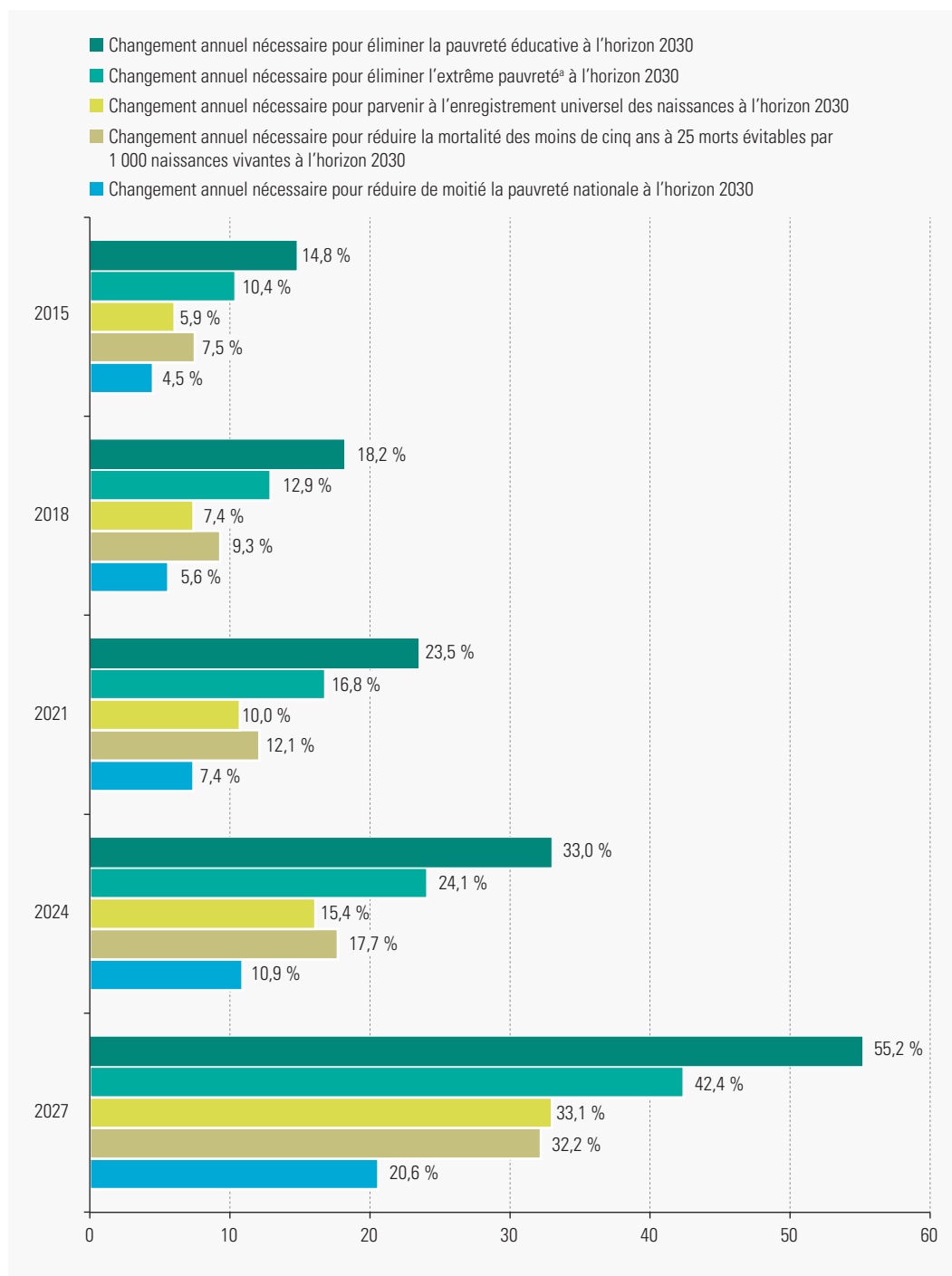
Le monde dispose de moins de 15 ans pour réaliser les objectifs ambitieux et mobilisateurs que sont l'élimination de la pauvreté et de la faim, l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles. Le temps presse, comme en témoigne l'Afrique subsaharienne (figure 6.1). Pour éliminer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030, la région doit progresser deux fois plus vite qu'aujourd'hui. À défaut d'avancées dans les six prochaines années, elle devra progresser trois fois plus vite¹. Si les chiffres stagnent sur les 11 prochaines années, les progrès devront être huit fois plus rapides.

Le développement humain pour tous : un programme d'action

Dans le contexte de ces aspirations, le rapport se fonde sur son analyse et ses conclusions pour suggérer un programme d'action en cinq points qui assurerait le développement humain pour tous (voir l'infographie 6.1 ci-contre). Ces actions couvrent les questions de politiques publiques et les engagements mondiaux.

FIGURE 6.1

Atteindre tout le monde : le temps presse en Afrique subsaharienne



a. Un degré de pauvreté tel que les individus ne peuvent pas accéder au minimum alimentaire journalier conseillé.
Source : ODI, 2016.

Repérer et localiser ceux qui sont confrontés à des déficits de développement humain

Repérer ceux qui ont été exclus des progrès du développement humain et les localiser est essentiel pour un plaidoyer utile et des politiques publiques efficaces. Cet exercice peut aider les activistes du développement à exiger des actions et les responsables politiques à formuler et mettre en œuvre des politiques pour l'amélioration du bien-être des populations marginalisées et vulnérables. Les rapports nationaux et infranationaux sur le développement humain peuvent être utiles pour repérer et localiser les laissés-pour-compte.

La collecte d'informations et de données pertinentes est un élément fondamental de ce type d'exercice de localisation. Des mécanismes novateurs de collecte de données – à l'instar des registres administratifs utilisés dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes – peuvent être plus efficaces que les recensements traditionnels et les sondages auprès des ménages (encadré 6.1).

Mettre en œuvre avec cohérence une gamme de moyens d'action disponibles

Traduire le principe de l'universalisme en pratique demande d'aller plus loin que la simple localisation des laissés-pour-compte du développement humain et le recensement des obstacles qui se dressent devant eux. Mettre en œuvre les politiques nécessaires et autonomiser les laissés-pour-compte sont des impératifs.

Le développement humain pour tous nécessite un ensemble d'options de politiques publiques dans plusieurs domaines (voir le chapitre 4) : atteindre les populations laissées pour compte par le biais de politiques universelles ; prendre des mesures pour les personnes ayant des besoins particuliers ; faire en sorte que le développement humain soit résilient, et autonomiser les populations laissées pour compte.

Cependant, parce que les contextes nationaux sont différents les uns des autres, les options de politiques publiques doivent être adaptées à chaque pays. Dans chaque pays, les politiques doivent être suivies d'une manière cohérente, par l'intervention de plusieurs parties prenantes, des adaptations locales et

Repérer ceux qui ont été exclus des progrès du développement humain et les localiser est essentiel pour un plaidoyer utile et des politiques publiques efficaces

ENCADRÉ 6.1

Les registres administratifs en Amérique latine et aux Caraïbes

Les registres administratifs recueillent des données multidimensionnelles sur des sujets tels que l'emploi du temps, les revenus et le bien-être subjectif. Exemple bien connu de registre commun, le Cadastro Único brésilien fournit des données de panel sur la population vulnérable, à savoir les ménages dont le revenu est égal à la moitié ou moins d'un salaire minimum par personne ou trois salaires minimaux en tout. La base de données contient des informations sur les caractéristiques du ménage et de chaque membre de la famille, ainsi que sur leur situation socio-économique et leur accès aux services publics.

La base de données, gérée par la banque publique Caixa Econômica Federal, couvre environ 78 millions de personnes et sert principalement à distribuer les prestations du programme de transferts monétaires Bolsa Família. Elle a élargi le rayonnement du programme tout en atténuant le

risque de manipulation des données, de fraude et de clientélisme dont il a été accusé par le passé.

D'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont suivi l'exemple du Brésil. En République dominicaine, le système unique de sélection de bénéficiaires aide à identifier et classer les ménages admissibles aux programmes sociaux. Grâce à ce système de ciblage, les ressources ont pu être orientées vers les ménages les plus vulnérables tout en améliorant le suivi et l'évaluation des programmes de politique sociale.

Une seule base de données nationale pour déterminer l'admissibilité présente d'autres avantages : elle empêche les doublons (sinon les mêmes personnes peuvent recevoir des prestations de plusieurs programmes), elle réduit le coût de l'administration des programmes et elle facilite le suivi des critères d'une échéance à l'autre.

Source : Checchi et van der Werfhorst, 2014 ; OIT, 2014a ; Banque mondiale, 2015c.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain

infranationales et un alignement horizontal (sur les silos) et vertical (pour la cohérence internationale et mondiale).

Refermer l'écart entre les sexes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Parce que la moitié de l'humanité ne jouit pas de progrès égaux en matière de développement humain, le développement humain n'est pas universel. Cette vérité, simple mais percutante, est souvent occultée par les mesures dominantes des progrès du développement humain que sont les moyennes.

Des écarts entre les sexes existent au niveau des capacités et des possibilités. Comme l'indique le *Global Gender Gap Report 2016*, les progrès restent trop lents pour réaliser le plein potentiel de la moitié de l'humanité de notre vivant². Si les tendances actuelles se maintiennent, l'Asie de l'Est et le Pacifique mettront 111 années à refermer ne serait-ce que l'écart économique entre les sexes (sans parler des autres écarts entre les sexes). Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord mettront 356 années.

Lors d'une rencontre historique en 2015, à New York, environ 80 dirigeants et dirigeantes mondiaux se sont engagés à mettre un terme aux discriminations contre les femmes à l'horizon 2030, et ils ont annoncé des mesures concrètes et mesurables pour obtenir des changements nationaux rapides. Leurs engagements concernent les obstacles les plus urgents pour les femmes, dont l'augmentation des investissements dans l'égalité des sexes, la parité des sexes à tous les niveaux décisionnels, l'élimination des législations discriminatoires et la lutte contre les normes sociales qui perpétuent les discriminations et la violence à l'égard des femmes. Le moment est venu de tenir ces engagements.

Mettre en œuvre les objectifs de développement durable et autres accords mondiaux


Les objectifs de développement durable, essentiels en eux-mêmes, le sont aussi pour le développement humain universel ;

le Programme 2030 et l'approche du développement durable se renforcent mutuellement. Qui plus est, la réalisation des objectifs de développement durable est une étape importante sur la voie de la réalisation du plein potentiel de chaque être humain. Dans ce contexte, il convient de se concentrer non seulement sur les individus qui sont « juste derrière et visibles », mais aussi sur ceux qui sont « loin derrière et invisibles ». Il importe donc de suivre la progression des objectifs de développement durable pour mesurer les avancées, de repérer les déficits de développement durable et d'adapter les politiques et les plans de mise en œuvre en cas de déraillement du développement. Son Excellence Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, soutient que l'humanité tout entière devra œuvrer de concert à la réalisation de l'ambitieux Programme 2030 (voir la contribution spéciale).

L'Accord de Paris sur le climat est historique en ce qu'il est le premier à encourager les pays développés et les pays en développement, dans un cadre commun, à mettre tous les moyens en œuvre pour renforcer leurs engagements dans les années à venir (encadré 6.2). Toutes les parties doivent désormais soumettre à un examen international des rapports réguliers sur leurs émissions et sur les mesures prises afin de tenir leurs engagements. Dans un autre domaine, la Déclaration de New York, annoncée lors du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés 2016, contenait des engagements audacieux à s'attaquer aux problèmes rencontrés par les réfugiés et les migrants et à se préparer pour les défis à venir (encadré 6.3). La communauté internationale, les gouvernements nationaux et toutes les autres parties doivent veiller à ce que les accords soient honorés, mis en œuvre et suivis.

Œuvrer en faveur de réformes du système mondial

Dans notre monde globalisé, les politiques nationales en faveur du développement humain universel doivent être accompagnées d'un système mondial qui soit équitable et qui enrichisse le développement humain. Cinq faiblesses flagrantes marquent l'architecture actuelle du système mondial : la gouvernance



Les objectifs de développement durable : une vision commune, des responsabilités collectives

La dignité humaine est inviolable. Ce principe n'a pas changé depuis sa formulation en 1948 par les Nations Unies, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il ne s'arrête pas aux frontières nationales et s'applique à tout un chacun, sans distinctions d'âge, de sexe ou de religion. Avons-nous cependant été à la hauteur d'un tel principe ? Où en sommes-nous de notre quête de dignité pour tous ? C'est ce que nous révèle régulièrement le *Rapport sur le développement humain*. En s'intéressant avant tout aux individus, il souligne également la nécessité d'investir dans les populations : dans la santé, l'éducation et la formation, les infrastructures économiques et sociales.

Nous sommes conscients de nos problèmes existentiels, notamment de la pauvreté et de la faim, de la fragilité des États et de la terreur. Nous savons cependant aussi qu'un développement humain positif est possible. Même les régions les plus pauvres possèdent non seulement des ressources naturelles, mais aussi un immense capital de créativité, d'innovation et de volonté de travailler d'arrache-pied. Nous devons en tirer le meilleur parti possible afin de saisir chaque chance de vivre dans la dignité, quelles que soient les difficultés à surmonter.

En cette période de mondialisation croissante, les chances qu'offre la vie sur les différents continents sont plus étroitement interconnectées que jamais. Ainsi, il est d'autant plus important d'agir ensemble selon des valeurs communes. C'est pour cela que nous avons adopté le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable. C'est pour cela que nous avons conclu un accord mondial sur le climat. À cause de ces instruments, tous les États ont l'obligation et la responsabilité de s'attaquer aux plus grands défis de l'humanité, de l'élimination de la pauvreté et de la protection du climat, de la nature et de l'environnement à la paix.

À bien des égards, les solutions viables exigeront une transformation fondamentale de nos modes de pensée, de vie et de travail. L'économie, la société et l'environnement ne fonctionnent pas indépendamment les uns des autres. La productivité économique, la responsabilité sociale et la protection des ressources naturelles de notre planète doivent donc être réconciliées. Tel est le sens exact du principe de durabilité dont le Programme 2030 fait son objectif. En essence, il s'agit tout simplement de vivre dans la dignité, la justice et la paix, de vivre dans un environnement intact, dans une société qui offre à la fois la sécurité et la chance pour chaque individu de réaliser son potentiel économique.

Le Programme 2030 a posé la première pierre d'un nouveau partenariat mondial dans lequel l'Allemagne joue elle aussi un rôle actif. En juillet 2016, le gouvernement allemand rendait déjà compte des mesures prises en vue de la mise en œuvre du programme au niveau national et annonçait les prochaines mesures à l'occasion du Forum politique de haut niveau à New

York. Au niveau international, nous tirerons parti de notre présidence du G20 en 2017 pour, en particulier, définir les priorités concernant le Programme.

La bonne mise en œuvre du Programme 2030 exige également une transformation du système international. L'une des principales tâches du nouveau Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, sera, par conséquent, d'adapter les structures et les institutions de l'ONU à leurs missions. L'Allemagne sera heureuse de lui apporter son concours.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent d'immenses possibilités pour une mise en œuvre efficace du Programme 2030. Elles renforcent l'efficacité, l'efficacité et la transparence des mesures et des processus, permettant ainsi des économies de temps et d'argent. Elles ouvrent également de nouvelles possibilités de dialogue et de coopération. Elles permettent à tout le monde d'accéder au savoir.

L'accès général à l'information peut, en particulier, contribuer à la réalisation d'objectifs de développement dans des domaines tels que la bonne gouvernance et le développement rural, ainsi que l'éducation, la santé et le développement de systèmes financiers. Le développement et l'expansion de l'infrastructure numérique peuvent ouvrir de nouvelles possibilités de croissance économique et d'emploi, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Ce qui compte, c'est l'élimination des différences qui existent non seulement entre les pays industrialisés et les pays en développement, mais aussi à l'intérieur des pays en développement, par exemple entre les régions urbaines et les régions rurales.

À la question de l'accès aux nouvelles technologies s'ajoute celle de l'inclusion numérique. Pour que chaque homme et chaque femme puissent participer au monde numérique sur un pied d'égalité en termes socio-économiques, il est essentiel qu'ils possèdent les bonnes qualifications. Cette question sera elle aussi au centre des préoccupations de la présidence allemande du G20.

Détermination et unité doivent être les mots d'ordre pour relever les divers défis mondiaux et résoudre les crises. Le Programme 2030 nous munit d'une approche globale, tournée vers l'avenir, pour façonner notre monde ensemble, pas n'importe comment, pas au détriment des populations et de l'environnement dans d'autres régions, mais dans l'intérêt de chacun dans le monde que nous partageons. Nous avons tous la responsabilité, au quotidien, de faire de la durabilité un principe directeur de nos actions, en tant que politiques et en tant que décideurs responsables dans les entreprises et dans la société, en tant qu'individus sincèrement intéressés par notre avenir.

Avant l'adoption du Programme 2030, l'heure était à la négociation. L'heure est dorénavant à l'action. C'est à nous qu'il appartient de veiller à ce que chaque être humain puisse vivre dans la dignité.

Angela Merkel

Chancière de la République fédérale d'Allemagne

L'Accord de Paris sur le climat

La Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, appelée COP21, a abouti à l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat et d'une décision connexe. Parmi leurs dispositions :

- Réaffirmer l'objectif de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C.
- Engager toutes les parties à réaliser leur contribution déterminée au niveau national et à prendre des mesures pour garantir la réalisation de cette contribution.
- Engager tous les pays à rendre compte de leurs émissions et des progrès réalisés concernant la mise en œuvre et la réalisation des contributions déterminées au niveau national, ainsi qu'à soumettre leurs rapports à un examen au niveau international.
- Engager tous les pays à soumettre de nouvelles contributions déterminées au niveau national tous les cinq ans, étant entendu qu'elles devront représenter un progrès par rapport aux précédentes contributions.

- Réaffirmer les obligations contraignantes des pays développés, en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à appuyer les efforts des pays en développement tout en encourageant les contributions volontaires par ces derniers.
- Poursuivre jusqu'en 2025 l'objectif actuel consistant à dégager ensemble 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 et relever ce montant après 2025.
- Maintenir un mécanisme relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, étant explicite qu'il ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ni indemnisation.
- Exiger des parties qui pratiquent l'échange de droits d'émission qu'elles évitent le double comptage.
- Demander que soit instauré un nouveau mécanisme, comparable au mécanisme pour un développement propre en vertu du Protocole de Kyoto, qui permette aux réductions d'émissions dans un pays d'être comptées dans la contribution déterminée au niveau national d'un autre pays.

Source : CCNUCC, 2015.

Les objectifs de développement durable, essentiels en eux-mêmes, le sont aussi pour le développement humain universel ; le Programme 2030 et le cadre du développement durable se renforcent mutuellement

de la mondialisation économique manque d'équilibre ; la mondialisation reste inéquitable ; des déséquilibres sont manifestes dans la gouvernance des institutions multilatérales ; le multilatéralisme reste réactif à la sécurité humaine et le potentiel de la société civile mondiale reste inexploité.

Ces faiblesses présentent des obstacles au développement humain sur plusieurs plans. Les effets distributionnels d'une mondialisation inéquitable ont favorisé les progrès de certains segments de la population, excluant les pauvres et les vulnérables. Cette mondialisation cause également l'insécurité économique de ceux qui sont laissés pour compte. Et les longs conflits entraînent la souffrance des populations.

Pour évoluer vers un système mondial plus équitable, les réformes institutionnelles doivent englober les marchés mondiaux et leurs réglementations, la gouvernance des institutions multilatérales et le renforcement de la société civile mondiale. Ce programme

de réformes doit être défendu vigoureusement et systématiquement en renforçant le plaidoyer public et en développant des alliances entre les diverses parties prenantes.

Le développement humain pour tous : travail de fond futur

Pour assurer le développement humain, le programme de politiques et de réformes doit être appuyé par un travail de fond sur les questions d'ordre analytique et les perspectives d'évaluation. Ce travail de fond doit poser deux questions : 1) Pourquoi certaines personnes sont-elles victimes de discriminations ? 2) Pourquoi les normes et valeurs sociales ont-elles évolué de la sorte ? Les réponses exigent non seulement une analyse économique, mais aussi des études sociologiques et anthropologiques.

La Déclaration de New York

- Protéger les droits fondamentaux de tous les réfugiés et migrants, quel que soit leur statut. Il s'agit notamment de protéger les droits des femmes et des filles et de favoriser leur pleine et égale participation à la recherche de solutions.
- Veiller à ce que tous les enfants réfugiés et migrants soient inscrits à l'école dans les mois qui suivent leur arrivée.
- Prévenir et réprimer la violence sexiste et sexuelle.
- Soutenir les pays qui sauvent et accueillent d'importantes populations de réfugiés et de migrants.
- Mettre un terme à la détention des enfants aux fins de la détermination de leur statut migratoire.
- Condamner énergiquement la xénophobie contre les réfugiés et les migrants et soutenir les campagnes mondiales de lutte contre cette xénophobie.
- Renforcer les contributions positives apportées par les migrants au développement socio-économique de leurs pays d'accueil.
- Améliorer la fourniture d'aide humanitaire et d'aide au développement aux pays les plus touchés, notamment par le biais de solutions financières multilatérales, dans le but de combler tous les déficits de financement.
- Mettre en place un cadre d'action global pour les réfugiés, qui établisse la responsabilité des États membres, des partenaires de la société civile et du système, pour chaque mouvement massif de réfugiés ou crise prolongée.
- Organiser l'accueil des réfugiés répondant aux critères du Haut-Commissariat des Nations Unies pour la réinstallation et multiplier les chances de relocalisation des réfugiés dans d'autres pays par le biais, par exemple, de programmes de mobilité de la main-d'œuvre ou d'éducation.
- Renforcer la gouvernance mondiale de la migration en introduisant l'Organisation internationale pour les migrations dans le système des Nations Unies.

Source : Nations Unies, 2016i.

Certains aspects de l'approche du développement humain doivent être réorientés. Jusqu'à présent, elle s'est concentrée davantage sur la liberté de bien-être que sur la liberté des agents. Les raisons pourraient être historiques. Au début, les privations de base étaient plus importantes et méritaient le plus d'analyse, de mesures et d'interventions stratégiques. Maintenant que le bien-être est sur la bonne voie, la liberté des agents devient plus importante. Les moyens d'expression et l'autonomie ont gagné en importance, en eux-mêmes mais aussi en tant qu'instruments indispensables pour l'autonomisation et le bien-être des laissés-pour-compte.

Il importe par ailleurs d'analyser et de comprendre les capacités collectives. La liberté collective des agents est essentielle pour les individus marginalisés et vulnérables, qui auraient des difficultés à avancer seuls. Et parce que les populations pauvres et défavorisées sont les plus touchées par l'insécurité et les plus vulnérables, la sécurité humaine doit être analysée en tenant compte de ses liens avec le développement humain et de l'équilibre entre

les interventions à court terme et la prévention à long terme.

Pour assurer le développement humain pour tous, le travail de fond futur doit aussi s'intéresser à l'évaluation du développement humain. Le développement humain pour tous demande des données ventilées et la prise en compte de trois autres aspects.

Premièrement, les évaluations du développement humain se sont jusqu'ici concentrées sur les résultats quantitatifs. Or, au fur et à mesure des progrès réalisés, la qualité a elle aussi pris de l'importance. Par exemple, plus d'enfants sont scolarisés mais qu'apprennent-ils? Par conséquent, il importe, en plus du suivi quantitatif des progrès du développement humain, d'évaluer la qualité de ces progrès.

Deuxièmement, même s'il est plus difficile de mesurer l'expression et l'autonomie, cette mesure doit être une priorité de recherche. La littérature sur ce sujet abonde et les évaluations du développement humain peuvent s'appuyer dessus. En plus de compléter l'Indice de développement humain (une mesure du bien-être), cette mesure serait un instrument puissant

Les moyens d'expression et l'autonomie ont gagné en importance, non seulement en soi mais aussi en tant qu'instruments indispensables pour l'autonomisation et le bien-être des laissés-pour-compte

Le développement humain nécessite que l'on reconnaisse que chaque vie humaine a la même valeur qu'une autre et que le développement humain pour tous doit commencer avec ceux qui sont restés le plus loin derrière

pour défendre ceux qui sont privés de moyens d'expression.

Troisièmement, diverses mesures du bien-être et des privations ont été proposées, partant d'optiques elles aussi diverses. Les laissés-pour-compte subissent des privations dans plusieurs aspects de la vie. Il est donc essentiel d'avoir une idée précise des privations multiples et du bien-être. Il serait utile de s'interroger sur ce que les autres mesures du bien-être pourraient contribuer aux mesures du développement humain.

Parce que l'universalisme est au cœur de l'approche du développement humain, certaines de ces questions d'analyse et d'évaluation éclaireraient et guideraient la recherche, l'analyse et les travaux des futurs Rapports sur le développement humain, y compris le Rapport 2017. Cela est nécessaire pour élargir les frontières de l'approche du développement humain, pour mieux comprendre les problèmes du développement humain et pour relever les défis futurs du développement humain.

Conclusion

Dans une optique de développement humain, nous aspirons à un monde où tous les êtres humains seront libres de réaliser leur plein potentiel et de vivre la vie qu'ils souhaitent. Le développement humain est avant tout une question d'universalisme, de ne laisser personne

pour compte. Le développement humain universel doit permettre à tous les individus – sans distinctions d'âge, de citoyenneté, de religion, d'appartenance ethnique, de sexe, d'orientation sexuelle ou autre caractéristique – de développer et d'exploiter pleinement leurs capacités. Cela signifie en outre que les capacités et les possibilités durent tout au long de la vie d'un individu et d'une génération à l'autre. Cependant, les moins nantis ou ceux qui sont en retard ont besoin du soutien des autres – des individus, des communautés et des États – pour réaliser leur plein potentiel.

Au bout du compte, le développement est le développement des êtres humains, par les êtres humains et pour les êtres humains. Les êtres humains doivent former des partenariats les uns avec les autres. Un équilibre doit être trouvé entre les êtres humains et la planète. Et l'humanité doit chercher la paix et la prospérité. Le développement humain nécessite que l'on reconnaisse que chaque vie humaine a la même valeur qu'une autre et que le développement humain pour tous doit commencer avec ceux qui sont restés le plus loin derrière.

Le Rapport sur le développement humain 2016 est une contribution intellectuelle à la résolution de ces problèmes. Nous sommes convaincus que s'ils sont résolus, nous arriverons tous au bout du chemin ensemble. Et lorsque nous nous retournerons, nous verrons que personne n'est resté derrière.

Notes

Présentation

- 1 FNUAP, 2014.
- 2 Nations Unies, 2015a.
- 3 Nations Unies, 2015c.
- 4 PNUD, 1990.
- 5 Nations Unies, 2015a.
- 6 Nations Unies, 2016h.
- 7 Nations Unies, 2016h.
- 8 UNICEF, 2014a.
- 9 AEI, 2016b.
- 10 ONUSIDA, 2016a.
- 11 HCR, 2016a.
- 12 PNUD, 2014a.
- 13 SIDA, 2015.
- 14 PNUD, 2016e.
- 15 DAES, 2016a.
- 16 OMS, 2011b.
- 17 FNUAP, 2015.
- 18 ILGA, 2016b.
- 19 Charmes, 2015.
- 20 Abadeer, 2015.
- 21 Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de Milanović (2016).
- 22 Site web de l'indice du progrès social de Social Progress Imperative (www.socialprogressimperative.org/global-index/, consulté le 12 décembre 2016).
- 23 Site web World Happiness Report du réseau Sustainable Development Network (<http://worldhappinessreport.com/>, consulté le 12 décembre 2016).
- 24 Site web de l'indicateur du vivre mieux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (www.oecdbetterlifeindex.org, consulté le 12 décembre 2016).
- 25 Site web de l'indice du bonheur national brut du Centre d'études et de recherches sur le Bonheur national brut du Bhoutan (www.grossnationalhappiness.com/articles/, consulté le 12 décembre 2016).
- 26 En 2009, le Secrétaire général des Nations Unies crée l'initiative Global Pulse dans l'objectif d'exploiter les mégadonnées en tant que bien public au service du développement durable et de l'action humanitaire. En 2014, la Commission de statistique de l'ONU forme un groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Le Partenariat mondial pour les données du développement durable regroupe des gouvernements, des entreprises, les Nations Unies, ainsi que des institutions financières internationales, des ONG et des universités. Il compte actuellement 150 membres.
- 27 Demirgüç-Kunt et al., 2014.
- 28 Harris et Marks, 2009.
- 29 PAM, 2016b.
- 30 Banque mondiale, 2016i.
- 31 UNESCO, 2013b.
- 32 Banque mondiale, 2015b.
- 33 *The Economist*, 2016c.
- 34 DAES, 2016a.
- 35 Forum économique mondial, 2016a.
- 36 Cecchini et al., 2015.
- 37 Cashin, 2016.
- 38 ONU Femmes, 2016a.
- 39 DAES, 2016a.
- 40 DAES, 2016a.
- 41 ONUSIDA, 2016d.
- 42 OMS, 2016j.
- 43 *The Guardian* 2016a.
- 44 OMS, 2016j.
- 45 Banque mondiale, 2015a.
- 46 Banque mondiale, 2015a.
- 47 PNUD, 2015a.
- 48 Demos Helsinki 2016.
- 49 Nations Unies, 2013.
- 50 ONU Femmes, 2015b.
- 51 Nations Unies, 2015a.
- 52 Nations Unies, 2015a.
- 53 Nations Unies, 2015a.
- 54 Nations Unies, 2015a.
- 55 Nations Unies, 2015a.
- 56 Nations Unies, 2015a.
- 57 Nations Unies, 2015a.
- 58 Nations Unies, 2015a.
- 59 Nations Unies, 2016h.
- 60 UIT, 2016a.
- 61 Banque mondiale, 2016e.
- 62 DAES, 2016d.
- 63 OMS, 2011a ; DAES, 2014a.
- 64 Cukier et Mayer-Schoenberger, 2013.
- 65 Banque mondiale, 2017.
- 66 UNICEF et Banque mondiale, 2016.
- 67 PAM, 2016a.
- 68 Fink et al., 2016.
- 69 FAO, 2011a.
- 70 McKenzie, 2014.
- 71 UNICEF, 2016c.
- 72 Institut de statistiques de l'UNESCO, 2016.
- 73 OIT, 2016d.
- 74 Woosey, 2005 ; Lattier, 2015.
- 75 Niño-Zarazúa, Roope et Tarp, 2016.
- 76 Banque mondiale, 2016i.
- 77 Lawson, 2016.
- 78 Saez et Zucman, 2014.
- 79 Banque mondiale, 2016p.
- 80 Nations Unies, 2016h.
- 81 DFID, 2010.
- 82 DAES, 2014b.
- 83 Banque mondiale, 2015g.
- 84 Banque mondiale, 2016d.
- 85 Nations Unies, 2015a ; Forum économique mondial, 2015.
- 86 Forum économique mondial, 2015.
- 87 DAES, 2014b.
- 88 DAES, 2015c.
- 89 DAES, 2015a.
- 90 DAES, 2015b.
- 91 Kharas et Gertz, 2010.
- 92 *The Economist*, 2016a.
- 93 Kharas et Gertz, 2010.
- 94 Ehrenfreund, 2016.
- 95 FNUAP, 2014.
- 96 DAES, 2015b.
- 97 FNUAP, 2014.
- 98 FNUAP, 2016.
- 99 Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, 2016.
- 100 OIT, 2015a ; DAES, 2016e.
- 101 DAES, 2016e.
- 102 OIT, 2016e.
- 103 S4YE, 2015.
- 104 Manpower Group, 2016.
- 105 Banque mondiale, 2017.
- 106 Fajgelbaum et Khandelwal 2016.
- 107 CNUCED, 2015.
- 108 McKinsey Global Institute, 2014.
- 109 PNUD, 2015a.
- 110 *The Economist*, 2016e.
- 111 *The Economist*, 2016e.
- 112 HCR, 2016a.
- 113 HCR, 2016a.
- 114 FAO et PAM, 2016.
- 115 Nations Unies, 2000a.
- 116 ONU Femmes, 2012.
- 117 Maintien de la paix des Nations Unies, 2016.
- 118 IEP, 2016.
- 119 IEP, 2015.
- 120 *The Economist*, 2016b.
- 121 IEP, 2016.
- 122 IEP, 2016.
- 123 Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, 2016.
- 124 UNESCO, 2016a.
- 125 OIT, 2015c.
- 126 Banque mondiale, 2016c.
- 127 Banque mondiale, 2016c.
- 128 Banque mondiale, 2016c.
- 129 Banque mondiale, 2016c.
- 130 Banque mondiale, 2016c.
- 131 OMS, 2016h.
- 132 ONUSIDA, 2014a.
- 133 ONUSIDA, 2016b.
- 134 ONUSIDA, 2014b.
- 135 ONUSIDA, 2015.
- 136 OMS, 2015d.
- 137 OMS, 2015b.
- 138 Ng et al., 2014.
- 139 Banque mondiale, 2015d.
- 140 OMS, 2016a.
- 141 Banque mondiale, 2016b.
- 142 CRED et UNISDR, 2015.
- 143 UNISDR, 2015.
- 144 PNUD, 2016f.
- 145 UNCCD, 2015.
- 146 Braimoh, 2015.
- 147 Newbold et al., 2016.
- 148 Gjerde, 2006 ; Parker, 2015 ; PlasticsEurope, 2013.
- 149 Gall et Thompson, 2015.
- 150 GAHP, 2014.
- 151 AIE, 2016b.
- 152 Banque mondiale et IHME, 2016.
- 153 AIE, 2016b.
- 154 AIE, 2016b.
- 155 Banque mondiale, 2016n.
- 156 Chao, 2012.
- 157 FAO, 2016b.
- 158 Mekonnen et Hoekstra, 2016.
- 159 Banque mondiale, 2016a.
- 160 EIA, 2016.
- 161 Coady et al., 2015 ; AIE, 2016c.
- 162 Nations Unies, 2016h.
- 163 Nations Unies, 2010.
- 164 OMS, 2016c.
- 165 Hallegatte et al., 2016.
- 166 Banque mondiale, 2017.
- 167 Banque mondiale, 2016i.
- 168 Demirgüç-Kunt et al., 2014.
- 169 Nations Unies, 2015a.
- 170 OPS-OMS, 2016a.
- 171 OPS-OMS, 2016b.
- 172 Nations Unies, 2015a.
- 173 Stuart et al., 2016.
- 174 Stuart et al., 2016.

Chapitre 1

- 1 Jahan, 2010.
- 2 PNUD, 1994.
- 3 PNUD, 1995.
- 4 PNUD, 1997. L'indice de la pauvreté humaine a été remplacé par l'indice de pauvreté multidimensionnelle en 2010.
- 5 PNUD, 1994.
- 6 Jahan, 2003.
- 7 PNUD, 2002, 2004, 2007, 2011b, 2015a.
- 8 PNUD, 2017.
- 9 PNUD et IAER, 2013.
- 10 Banque mondiale, 2017.
- 11 IFPRI, 2015 ; Nations Unies, 2015a.
- 12 OMS, 2015c, 2016b.
- 13 UNICEF, 2014a.
- 14 AIE, 2016b ; ONUSIDA, 2016a.
- 15 HCR, 2016a.
- 16 HCR, 2016a.
- 17 FAO, 2016a.
- 18 IEP, 2016.
- 19 Street Child, 2014.
- 20 Estimations du BRDH d'après les données du DAES (2015d), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la Division de statistique des Nations Unies (2016), de la Banque mondiale (2016o), de Barro et Lee (2015) et du FMI (2016d).
- 21 Banque mondiale, 2016i.
- 22 Banque mondiale, 2017.
- 23 Nations Unies, 2016h.
- 24 Nations Unies, 2016h.
- 25 Nations Unies, 2016h.
- 26 Nations Unies, 2016h.
- 27 Nations Unies, 2015a.
- 28 Nations Unies, 2015a.
- 29 Nations Unies, 2015a.
- 30 OMS, 2016i.
- 31 Nations Unies, 2015a.

157 Peracod, 2012.
 158 Avaa, 2016.
 159 Hollow, 2013.
 160 Spacehive, 2016.
 161 Austin, 2011.
 162 Statista, 2016.
 163 Dean et al., 2012.
 164 PNUD, 2015a.
 165 UNICEF, 2004.
 166 Watson, 2016.
 167 Arekapudi, 2014.
 168 Arekapudi, 2014.
 169 Arekapudi, 2014.
 170 Indrawati, 2015.
 171 Indrawati, 2015.
 172 CIO, 2016.
 173 Ford, 2016.
 174 *New York Times*, 2016.
 175 Indrawati, 2015.
 176 Indrawati, 2015.
 177 ONU Femmes, 2016b.
 178 ONU Femmes, 2016b.
 179 ONU Femmes, 2013.
 180 BBC News, 2016b.
 181 Indrawati, 2015.
 182 Indrawati, 2015.
 183 Pew Research Center, 2015b.
 184 Raub et al., 2016.
 185 Greytak et al., 2016.
 186 Lyons, 2015.
 187 ONU Femmes, 2016b.
 188 Le Coz, 2016.
 189 Ghosh, 2016.
 190 ONU Femmes, 2016b.
 191 BBC News, 2016a.
 192 Avon Global Center for Women and Justice et al., 2011.
 193 ONU Femmes, 2016b.
 194 Clark, 2016.
 195 Banerjee, 2016.
 196 Kynge, 2016.
 197 Banque mondiale et ECOFYS, 2016.
 198 ITC, 2014.
 199 AIE, 2016c.
 200 Nations Unies, 2015c.
 201 C2ES, 2015.
 202 Nations Unies, 2016e.
 203 Bokova, 2016.

Chapitre 2

1 DAES, 2016c.
 2 Les classements selon l'IDH sont basés sur des seuils fixes de ce dernier, lesquels dépendent des quartiles de répartition des indicateurs qui le composent. Les catégories ainsi définies sont les suivantes. Développement humain faible : IDH inférieur à 0,550 ; développement humain moyen, IDH compris entre 0,550 et 0,699 ; développement humain élevé : IDH compris entre 0,700 et 0,799 ; développement humain très élevé : IDH de 0,800 et plus.
 3 PNUD, 2014c.
 4 PNUD, 2014d.
 5 Estimation du Bureau du Rapport sur le développement humain.

6 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les tables de mortalité abrégées du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES, 2015d) et les données de Luxembourg Income Study (LIS, 2016), les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie d'Eurostat (Eurostat, 2016b), la base de données de la Banque mondiale sur la répartition des revenus à l'échelle mondiale (Banque mondiale, 2013), les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF, 2016b) et les enquêtes démographiques et de santé (ICF International, 2016) selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n° 2* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).
 7 Estimation du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après le DAES (2015d).
 8 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après les données du DAES (2015d), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la DSNU (2016), de la Banque mondiale (2016o), de Barro et Lee (2015) et du FMI (2016d).
 9 Estimation du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur l'IIG.
 10 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016), du DAES (2015d), de l'IPU (2016), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016) et de l'OIT (2016c).
 11 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de l'IPU (2016), de l'OIT (2016c), du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016), du DAES (2015d), et de l'UNESCO (2016b).
 12 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données relatives aux privations subies par les ménages dans les dimensions éducation, santé et niveau de vie obtenues de diverses enquêtes selon la méthodologie révisée décrite dans la *Fiche technique n° 1*. (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).
 13 Nations Unies, 2015a.
 14 Nations Unies, 2015a.
 15 ONU-Habitat, 2014.
 16 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain.
 17 Agbor, 2012.
 18 Watkins, van Fleet et Greubel, 2012.
 19 Phiri et Ataguba, 2014.

20 UNICEF, 2014a.
 21 UNESCO, 2015a.
 22 UNESCO, 2015b.
 23 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de l'OIT (2016c).
 24 SIDA, 2015.
 25 Nations Unies, 2015a.
 26 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de l'UNESCO (2016b).
 27 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016) et du DAES (2015d).
 28 OMS, 2016g.
 29 UNICEF, 2014b.
 30 UNICEF, 2016a.
 31 Acid Survivors Foundation, 2016.
 32 Thomson, 2016.
 33 Banque mondiale, 2015h.
 34 PNUD, 2016a.
 35 Nations Unies, 2016g.
 36 PNUD, 2016e.
 37 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données du DAES (2015d).
 38 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de la Banque mondiale (2016o).
 39 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de la FAO (2011b).
 40 UNRWA, 2013.
 41 UNESCO et UNICEF, 2015.
 42 UNESCO, 2013a.
 43 Une grande partie des données de cette section sont extraites de Martínez-Franzoni et Sánchez-Ancochea (2016).
 44 Baru et al., 2010.
 45 Krishnan et al., 2016.
 46 Kronfol, 2012.
 47 PNUD, 2016i.
 48 PNUD, 2016c.
 49 FNUAP, 2015.
 50 PNUD, 2012b.
 51 OCDE et DAES, 2013.
 52 HCR, 2016c.
 53 OIM, 2014.
 54 PNUD, 2009.
 55 HCR, 2016b.
 56 Watkins, 2013.
 57 DAES, 2016a.
 58 FIDA, 2012.
 59 DAES, 2013a.
 60 IHS, 2016.
 61 IWGIA, 2016.
 62 DAES, 2016e.
 63 ABC News, 2015.
 64 ONS, 2012.
 65 Gates et Newport, 2012.
 66 ILGA, 2016b.
 67 OMS, 2015e.
 68 Butler, 1980.
 69 Shriver Center, 2016.
 70 ONU Femmes, 2015a.
 71 HelpAge International et Center for Demographic Research, 2015.
 72 Kelley et al., 2015.
 73 UCL Institute of Health Equity, 2010.
 74 OMS, 2011b.
 75 Evans-Lacko et al., 2013.
 76 Angermeyer, Matschinger et Schomerus, 2013.
 77 OMS, 2016f.
 78 OMS, 2016f.
 79 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données relatives aux privations subies par les ménages dans les dimensions éducation, santé et du niveau de vie obtenues de diverses enquêtes selon la méthodologie révisée décrite dans la *Fiche technique n° 1* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).
 80 UNESCO, 2014b.
 81 Sandefur, 2016.
 82 UNESCO, 2014b.
 83 UNESCO, 2014b.
 84 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données du DAES (2015d).
 85 IHME, 2016.
 86 Murray et al., 2015.
 87 Checchi et van der Werfhorst, 2014.
 88 UIT, 2016b.
 89 Kreft et al., 2015.
 90 UNICEF, 2011.
 91 Nations Unies, 2015a.
 92 Strong et Schwartz 2016.
 93 Global Witness, 2016.
 94 Hillis et al., 2014.
 95 End Violence Against Children: The Global Partenariat, 2016.
 96 L'Organisation mondiale de la Santé définit la maltraitance des personnes âgées comme une action ou l'absence d'action (négligence), qui peut être délibérée ou psychologique (agression psychologique ou verbale), financière ou matérielle, qui inflige une souffrance, un préjudice ou une douleur inutile.
 97 OMS, 2015e.
 98 ONUDC, 2013.
 99 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après l'ONUDC (2016).
 100 Torche, 2016.
 101 Blanden, 2013 ; Duncan et Murnane, 2011 ; Torche, 2014.
 102 Piraino, 2015.
 103 Keswell, Girdwood et Leibbrandt, 2013.
 104 Serafina et Tonkin, 2014.
 105 McGinn, Castro et Lingo, 2015.
 106 Lambert, Ravallion et van de Walle, 2014.
 107 PNUD, 2014b.
 108 À la date de rédaction, plus de 9,7 millions de votes sur les questions qui tiennent au cœur des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes ont été enregistrés.

Les données peuvent ne pas être statistiquement représentatives dans tous les pays et toutes les sous-populations, mais les résultats sont indicatifs des variations de valeurs. Les réponses reposent sur des évaluations subjectives. Voir Nations Unies (2016a).

109 Cf. Pew Research Center (2014). L'enquête comprenait des entretiens en face à face avec environ 1 000 personnes dans chaque pays, excepté la Chine (3 190) et l'Inde (2 464).

110 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données de Barro et Lee (2015), du FMI (2016d), du DEAS (2015d, 2016e), du PNUD (1990), de l'UNESCO (2016b) et de la Banque mondiale (2016o).

111 ILGA, 2016c.

112 Raub et al., 2016.

113 Banque mondiale, 2015h.

114 PNUD, 2015a.

115 Demirgüç-Kunt et al., 2014.

116 Banning-Lover, 2016.

117 PNUD, 2015a.

118 Charmes, 2015.

119 Abadeer, 2015.

120 OMS, 2016d.

121 UNICEF, 2016b.

122 IPPR, 2012.

123 OCDE, 2011.

124 Nave, 2000.

125 Nations Unies, 2014.

126 Cf. Wimmer (2012). La taille de la population politiquement exclue est calculée en fonction du nombre des élites qui se partagent le pouvoir.

127 Alesina, Michalopoulos et Papaioannou, 2012.

128 Milanović, 2016.

129 Milanović, 2016.

130 Desai, 2007.

131 Desai, 2007.

132 Pan et Christiaensen, 2012.

133 Stampini et Tornarolli, 2012.

134 Darrow et Tomas 2005 ; Johnson et Start, 2001.

135 Cf. Marx et al. (2015), qui repose sur les données d'un échantillon de 73 pays principalement à revenu élevé ou intermédiaire.

136 Ortiz et al., 2013.

137 Wimmer, 2012.

12 Kahneman et Tversky, 2000.

13 Kahneman et Tversky, 2000 ; Thaler, 2015.

14 Ariely 2008, 2015.

15 Banque mondiale, 2015i.

16 Ariely 2008 ; Diamond et Vartiainen, 2007.

17 Banerjee et Duflo, 2011 ; Karlan et Appel, 2011.

18 Thaler et Sunstein, 2008.

19 Thaler et Sunstein, 2008 ; Banque mondiale, 2015i.

20 Deneulin, 2008.

21 Stewart, 2013.

22 Deneulin, 2016.

23 Nations Unies, 2016b.

24 Mandavilli, 2016 ; Moss-Racusin et al., 2012.

25 Gillian et al., 2016.

26 Nussbaum, 2003.

27 PNUD, 2016a ; Banque mondiale, 2014.

28 PNUD, 2011b, p. 2. Voir aussi Sen (2009).

29 Nations Unies, 2015b.

30 Power, 2016.

31 ONU Femmes, n.d.

32 Social Progress Imperative, 2016.

33 PNUD, 2010b, 2012b, 2014d.

34 Nations Unies, 2015c.

35 ICF International, 2016 ; UNICEF, 2016b ; Banque mondiale, 2016g.

36 PNUD, 2015b.

37 PNUD, 2016i.

38 Nations Unies, 2015c.

39 UNESCO, 2014a.

40 D'après DAES (2015d).

41 Murray et al., 2015.

42 Site web de l'indice du progrès social de Social Progress Imperative (www.socialprogressimperative.org/global-index/, consulté le 12 décembre 2016).

43 Site web World Happiness Report du réseau Sustainable Development Network (<http://worldhappiness.report>, consulté le 12 décembre 2016).

44 Site web de l'indicateur du vivre mieux de l'Organisation de coopération et développement économiques (www.oecdbetterlifeindex.org, consulté le 12 décembre 2016).

45 Site web de l'indice du bonheur national brut du Centre d'études du Bhoutan et de recherche sur le Bonheur national brut (www.grossnationalhappiness.com/articles/, consulté le 12 décembre 2016).

46 Site web sur le bien-être de la nation du bureau national des statistiques du Royaume-Uni (www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/well-being, consulté le 12 décembre 2016).

47 Ballivian, 2015.

48 GWG, 2016.

49 Forum économique mondial, 2016c.

50 En 2009, le Secrétaire général des Nations Unies crée l'initiative Global Pulse dans l'objectif d'exploiter

les mégadonnées en tant que bien public au service du développement durable et de l'action humanitaire. En 2014, la Commission de statistique de l'ONU forme un groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Le Partenariat mondial pour les données du développement durable regroupe des gouvernements, des entreprises, les Nations Unies, ainsi que des institutions financières internationales, des ONG et des universités. Il compte actuellement 150 membres.

Chapitre 4

1 PNUD, 2015a.

2 Dewan et Randolph, 2016 ; Global Citizen, 2016.

3 Demirgüç-Kunt et al., 2014.

4 Epstein, 2007.

5 Rizwanul et Iyanatul, 2015.

6 Demirgüç-Kunt et al., 2014.

7 Demirgüç-Kunt et al., 2014.

8 PNUD, 2015a.

9 Harris et Marks, 2009.

10 Hillman et Jenkner, 2004.

11 Banque mondiale, 2011a.

12 INSD, 2016 ; Soura, 2015.

13 Filou, 2014.

14 BRAC Centre, 2016.

15 BRAC Afghanistan, 2016.

16 Bill & Melinda Gates Foundation, 2016.

17 Groupe de haut niveau sur l'accès aux médicaments du Secrétaire général des Nations Unies, 2016.

18 CID, 2016.

19 Groupe de haut niveau sur l'accès aux médicaments du Secrétaire général des Nations Unies, 2016.

20 DAES, 2014a.

21 PAM, 2016b.

22 Nations Unies, 2016h.

23 Banque mondiale, 2016i.

24 Wiemann et Eibs-Singer, 2016.

25 FAO et ILSI, 1997.

26 Allen et al., 2006.

27 SIDA, 2015.

28 US Bureau of Labor Statistics, 2016.

29 PNUD, 2015a.

30 PNUE, 2016.

31 Bonet et Cibils, 2013.

32 PNUD, 2013a.

33 UNESCO, 2013c.

34 ONU Femmes, 2016c.

35 SIDA, 2015.

36 Grant Thornton, 2016.

37 Teigen, 2012.

38 Banque mondiale, 2015e.

39 *The Economist*, 2016c.

40 Kembhavi, 2013.

41 Deloitte, 2014.

42 Austin, 2011.

43 Nations Unies, 2016h.

44 Forum économique mondial, 2016a.

45 Schwab, 2016 ; Williams-Grut, 2016.

46 PNUD, 2015a.

47 PNUD, 2015a.

48 Cecchini et al., 2015.

49 PNUD, 2015a.

50 FNUAP et HelpAge International, 2012.

51 PNUD, 2015a.

52 Cf. *Tableau statistique 10*.

53 Roy, Heuty et Letouzé, 2007.

54 Cashin, 2016.

55 Banque mondiale, 2006.

56 Banque mondiale, 2006.

57 Banque mondiale, 2016k.

58 Kar et Spanjers, 2015.

59 Amundsen, 2014.

60 Nnochiri, 2012.

61 Nair, 2016.

62 Coady et al., 2015.

63 PNUD, 1991.

64 PATH, 2013.

65 Brown et Langer, 2015.

66 Lloyd, 2015.

67 Mann, 2014.

68 Cambodian Disabled People's Organization, 2015.

69 Asia Foundation, 2013.

70 PNUD, 2015a.

71 Rizwanul et Iyanatul, 2015.

72 PNUD, 2015a.

73 Neuvonen, 2016.

74 BBC News, 2016c.

75 Banque mondiale, 2015f.

76 Rutkowski, 2016.

77 ONUSIDA, 2016e.

78 ONUSIDA, 2015.

79 OMS, 2016j.

80 *The Guardian*, 2016a.

81 OMS, 2016j.

82 Zimmer, 2016.

83 PNUD, 2016h.

84 PNUD, 2016j.

85 Brodzinsky, 2014.

86 Banque mondiale, 2015j.

87 DAES, 2015f.

88 Banque mondiale, 2015a.

89 Coady, Flamini et Sears, 2015.

90 Banque mondiale, 2015a.

91 Banque mondiale, 2015a.

92 Vaughan, 2016.

93 Banque mondiale, 2015a.

94 Nations Unies, 1948.

95 PNUD, 2016g.

96 Banque mondiale, 2016f.

97 Nations Unies, 2013.

98 Banisar, 2015.

Chapitre 5

1 Les actions à effets externes positifs entraînent un sous-appvisionnement, car les pays ou les individus décident de bénéficier sans contribuer à l'approvisionnement. Les actions à effets externes négatifs ont tendance à entraîner un surapprovisionnement ou une surexploitation, car certains individus ou pays n'absorbent pas leurs coûts directs.

2 CNUCED, 2016.

3 DAES, 2015c.

- 4 DAES, 2013b.
- 5 PNUD, 2009.
- 6 Par exemple, en 2015, les transferts de fonds en Afrique subsaharienne représentaient 2,46 % du PIB, soit trois fois plus qu'en 1990. En Amérique latine et aux Caraïbes, ils ont presque triplé sur la même période, atteignant 1,43 % du PIB. En 2015, les transferts de fonds internationaux s'élevaient à plus du quadruple de l'aide publique au développement (Banque mondiale, 2016h). Voir aussi PNUD (2015a).
- 7 Estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain basées sur les données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- 8 UNICEF, 2016a.
- 9 Thacker, 1999 ; Dreher, Sturm et Vreeland, 2009 ; Reinhart et Trebesch, 2016.
- 10 FMI, 2016b.
- 11 Bureau indépendant d'évaluation du Fonds monétaire international, 2013, p. 1.
- 12 Eichengreen et Woods, 2016.
- 13 Ocampo, 2015a.
- 14 Banque mondiale, 2016m.
- 15 Clemens et Kremer, 2016 ; Ravallion, 2016.
- 16 Subramanian et Wei, 2007.
- 17 Seth, 2016.
- 18 Créant même des tensions avec les principes démocratiques, comme le décrit Rodrik (2011).
- 19 Chang, 2002.
- 20 Montes et Lunenburg, 2016.
- 21 La protection peut dépasser les flux d'investissements directs étrangers. Par exemple, l'Accord de libre-échange nord-américain a introduit des clauses visant à limiter les réglementations potentielles, non seulement pour les investissements directs étrangers, mais aussi pour les flux spéculatifs à court terme déstabilisants (Gallager et al., 2013).
- 22 Montes et Lunenburg, 2016 ; Mercurio, 2014.
- 23 Montes et Lunenburg, 2016.
- 24 Jenks et Topping, 2016.
- 25 Équivalent de 135 milliards de \$ en 2014. DSNU, 2016 ; Banque mondiale, 2016o.
- 26 Équivalent de 48 milliards de \$ en 2014. Jenks et Topping, 2016 ; Banque mondiale, 2016o.
- 27 Les données correspondent à la moyenne pour la période 2008-2015 et incluent la riposte à la crise financière mondiale (FMI, 2016c ; Banque mondiale, 2016o).
- 28 Données pour 2012. Ocampo, 2015a ; Banque mondiale, 2016o.
- 29 Union européenne, 2014.
- 30 CNUCED, 2014. Des estimations comparables sont données dans Schmidt-Traub (2015).
- 31 En comparant le budget des Nations Unies (48 milliards de \$) avec l'estimation du déficit annuel de ressources de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les pays en développement (2,5 billions de \$).
- 32 OCDE 2016f, tableau 4.
- 33 Pollin, 2016.
- 34 HCR, 2015a.
- 35 HCR, 2015b.
- 36 Perlo-Freeman et al., 2016.
- 37 FNUAP, 2016.
- 38 Kaldor, 1999.
- 39 Weiss, 2007 ; Kaldor, 2013.
- 40 Wiist et al., 2014.
- 41 Nations Unies, 2016d.
- 42 HCR, 2016a.
- 43 OCDE, 2016d.
- 44 OCDE, 2016d.
- 45 Nations Unies, 2000b.
- 46 Nations Unies, 2015c.
- 47 DAES, 2016b.
- 48 ECOSOC, 2015.
- 49 DAES, 2016b.
- 50 W3 Techs, 2016.
- 51 Banque mondiale, 2016p.
- 52 Del Vicario et al., 2016.
- 53 Ocampo, 2015a.
- 54 Council on Foreign Relations, 2015.
- 55 Ocampo, 2015b.
- 56 Ocampo, 2015a.
- 57 Matheson, 2011.
- 58 Becchetti, Ferrari et Trenta, 2014.
- 59 FMI, 2012.
- 60 Ostry et al., 2011.
- 61 Montes et Lunenburg, 2016.
- 62 Groupe de haut niveau sur l'accès aux médicaments du Secrétaire général des Nations Unies, 2016.
- 63 Montes et Lunenburg, 2016.
- 64 OIM, 2015.
- 65 HCR, 2014.
- 66 *The Economist*, 2016d.
- 67 Détails dans Zucman (2015).
- 68 Détails dans Zucman (2015).
- 69 Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2015.
- 70 Commission indépendante sur le multilatéralisme, 2016 ; Pollin, 2016 ; AIE, 2016d.
- 71 AIE, 2016d ; Pollin, 2016.
- 72 Commission indépendante sur le multilatéralisme, 2016.
- 73 Pollin, 2016.
- 74 World Resources Institute, 2016.
- 75 AIE, 2016a.
- 76 Pollin, 2016.
- 77 PNUD, 2015a.
- 78 Ocampo, 2015a.
- 79 Griffith-Jones, 2016.
- 80 Ocampo, 2015a.
- 81 Griffith-Jones et Cozzi, 2015.
- 82 OCDE, 2008.
- 83 D'après les chiffres officiels publiés par les autorités du Brésil, les apports de ce pays en matière de coopération pour le développement sont nettement supérieurs. L'Organisation de coopération et de développement économiques utilise ces données mais, aux fins de son analyse, ne prend en compte dans ses estimations que : 1) les activités menées dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ; 2) les contributions aux organisations multilatérales dont l'objectif essentiel est de promouvoir le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement (ou un pourcentage de ces contributions lorsque l'organisation multilatérale ne se consacre pas exclusivement à des activités à l'appui du développement dans les pays en développement). Par ailleurs, l'Organisation de coopération et de développement économiques ne prend pas en compte les activités bilatérales de maintien de la paix. Les données officielles du Brésil peuvent exclure certaines activités qui seraient comptabilisées au titre de la coopération pour le développement dans les statistiques du Comité d'aide au développement ; ces activités sont donc aussi exclues des estimations établies par l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui sont fondées sur les propres données du Brésil. (<http://www.oecd.org/cad/rerelations-mondiales-cad/cooperation-au-developpement-bresil.htm>).
- 84 Toutes les données sont des estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à l'exception de celles pour la Fédération de Russie et les Émirats arabes unis, qui ne notifient pas l'Organisation de coopération et de développement économiques (<http://www.oecd.org/fr/developpement/stats/non-membres-cad-notification.htm>).
- 85 GIZ, 2014.
- 86 PAM, 2014.
- 87 Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), 2016.
- 88 Jenks et Topping, 2016.
- 89 Sachs, 2012.
- 90 Fonds pour l'adaptation, 2015 ; Nations Unies, 2011.
- 91 DAES, 2012.
- 92 Hemmelgarn et al., 2015 ; Conseil de l'Union européenne, 2016.
- 93 OMS, 2013.
- 94 PNUD, 2014b.
- 95 Tanner, 2000.
- 96 PNUD, 2014b.
- 97 Khan, 2016.
- 98 *The Guardian*, 2016b.
- 99 DSNU, 2008.
- 100 Banque mondiale, 2011b.
- 101 Union européenne, 2012.
- 102 Site web d'Open Government Partnership (www.opengovpartnership.org, consulté le 26 septembre 2016).
- 103 DAES, 2014a.
- 104 États-Unis d'Amérique, 2009.
- 105 Royaume-Uni, 2010.
- 106 République du Kenya, 2011.
- 107 République du Ghana, 2012.
- 108 État du Japon, 2013.
- 109 Nations Unies, 2016f.

Chapitre 6

- 1 ODI, 2016.
- 2 Forum économique mondial, 2016b.

Références

- Abadeer, A.S.Z., 2015.** *Norms and Gender Discrimination in the Arab World*. New York : Palgrave Macmillan.
- ABC (Australian Broadcasting Corporation) News, 2015.** « ABS Collects Data on Sexual Orientation for First Time. » *PM* (émission d'actualité), 6 juillet. www.abc.net.au/news/2015-07-06/abs-collects-data-on-sexual-orientation-for-first/6599506. Consulté le 26 octobre 2016.
- Acid Survivors Foundation, 2016.** « Statistics ». www.acidsurvivors.org/Statistics. Consulté le 11 octobre 2016.
- Agartan, T.I., 2012.** « Marketization and Universalism: Crafting the Right Balance in the Turkish Healthcare System ». *Current Sociology* 60(4): 456–471.
- Agbor, J., 2012.** « Op-Ed: Poverty, Inequality and Africa's Education Crisis ». Brookings Institution, Washington, DC. www.brookings.edu/opinions/poverty-inequality-and-africas-education-crisis/. Consulté le 26 octobre 2016.
- AIE (Agence internationale de l'énergie), 2016a.** « Decoupling of Global Emissions and Economic Growth Confirmed ». Communiqué de presse, 16 mars. Paris. www.iea.org/newsroom/news/2016/march/decoupling-of-global-emissions-and-economic-growth-confirmed.html. Consulté le 24 octobre 2016.
- , **2016b.** *Energy and Air Pollution: World Energy Outlook Special Report*. Paris. www.iea.org/publications/freepublications/publication/WorldEnergyOutlookSpecialReport2016EnergyandAirPollution.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2016c.** « WEI 2016: Fact Sheet ». Paris. www.iea.org/media/publications/wei/WEI2016FactSheet.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016d.** *World Energy Outlook 2016*. www.iea.org/media/publications/weo/WEO2016Factsheet.pdf Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- Alesina, A.F., Michalopoulos, S. et Papaioannou, E., 2012.** « Ethnic Inequality ». Document de travail n° 18 512 du NBER, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. www.nber.org/papers/w18512.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- Alkire, S., 2009.** « Concepts and Measures of Agency ». In K. Basu et R. Kanbur (dir.), *Arguments for a Better World: Essays in Honor of Amartya Sen. Volume I: Ethics, Welfare, and Measurement et Volume II: Development, Society, and Institutions*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- , **2010.** « Human Development: Definitions, Critiques, and Related Concepts ». Document de recherche sur le développement humain 2010/01. Programme des Nations Unies pour le Développement, New York.
- Allen, L., de Benoist, B., Dary, O. et Hurrell, R. (dir.), 2006.** *Directives sur l'enrichissement des aliments en micronutriments*. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44585/1/9789242594010_fre.pdf?ua=1. Consulté le 22 novembre 2016.
- Amundsen, I., 2014.** « Corruption and Other Leakages ». Présenté à la Natural Resource Charter Conference 2014 « Strengthening Resource Governance », 12–13 juin, Oxford, Royaume-Uni.
- Angermeyer, M.C., Matschinger, H. et Schomerus, G., 2013.** « Public Attitudes towards People with Depression in Times of Uncertainty: Results from Three Population Surveys in Germany ». *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology* 48(9) : 1513–1518.
- Arekapudi, N., 2014.** « Credit for All: Increasing Women's Access to Finance ». Thomson Reuters Foundation News, 11 novembre. New York. <http://news.trust.org/item/20141111224416-boan9/>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Arriely, D., 2008.** *Predictably Irrational: The Hidden Forces That Shape Our Decisions*. New York : HarperCollins.
- , **2015.** *Irrationally Yours: On Missing Socks, Pickup Lines, and Other Existential Puzzles*. New York : HarperCollins.
- Asia Foundation, 2013.** « The Right to Vote: Filipinos with Disabilities and the 2013 Elections ». Manille, Philippines. <https://asiafoundation.org/resources/pdfs/PWDs2013Elections.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015.** *50 Years of Indian Technical and Economic Cooperation*. Rapport d'Indian Development Cooperation Research. Manille, Philippines. http://www.cprindia.org/sites/default/files/working_papers/IDCR%20Report%20-%2050%20years%20of%20ITEC.pdf. Consulté le 19 novembre 2016.
- Austin, L., 2011.** « The Politics of Youth Bulge: From Islamic Activism to Democratic Reform in the Middle East and North Africa ». *SAIS Review of International Affairs* 31(2) : 81–96.
- Avaa, 2016.** « Changement climatique : Le début de la fin des énergies fossiles ». <https://avaaz.org/page/fr/highlights/>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Avon Global Center for Women and Justice, New York City Bar Association, Cornell Law School International Human Rights Clinic et Virtue Foundation, 2011.** « Combating Acid Violence in Bangladesh, India, and Cambodia ». New York. <http://www.nycbar.org/pdf/report/uploads/20072039-CombatingAcidViolenceinBangladeshIndiaandCambodia.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Ballivian, A., 2015.** « Using Big Data for the Sustainable Development Goals ». Groupe de travail mondial des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, New York. <http://unstats.un.org/unsd/trade/events/2015/abudhabi/presentations/day3/02/2b%20A-Using%20Big%20Data%20for%20the%20Sustainable%20Development%20Goals%2010222015.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Banerjee, A. et Dufllo, E., 2011.** *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*. Philadelphie : Public Affairs.
- Banerjee, B., 2016.** « India State Aims to Plant a Record 50 million Trees in a Day ». Associated Press, 11 juillet. <http://bigstory.ap.org/article/6421397504594f6e80a179d07f35f8d3/india-state-aims-plant-record-50-million-trees-day>. Consulté le 26 août 2016.
- Banisar, D., 2015.** « National Right to Information Laws, Regulations and Initiatives 2015 ». Article 19: Global Campaign for Free Expression. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1857498>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Banning-Lover, R., 2016.** « Russia and the US Have the Worst Employment Gaps for Disabled People ». *The Guardian*, 23 juin. <https://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2016/jun/23/russia-and-the-us-have-the-worst-employment-gaps-for-disabled-people>. Consulté le 25 août 2016.
- Banque mondiale, 2006.** « Fiscal Policy for Growth and Development: An Interim Report ». Rapport DC2006-0003. Washington, DC. [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/20890698/DC2006-0003\(E\)-FiscalPolicy.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/20890698/DC2006-0003(E)-FiscalPolicy.pdf). Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2007.** *Indicateurs du développement dans le monde 2007*. Washington, DC.
- , **2011a.** « Water Supply and Sanitation in Burkina Faso: Turning Finance into Services for 2015 and Beyond ». AMCOW Country Status Overview, Report 74207, Water and Sanitation Program, Nairobi. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17756>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2011b.** « Les données ouvertes de la Banque mondiale ». Washington DC. <http://data.worldbank.org>. Consulté le 26 septembre 2016.
- , **2013.** « The International Income Distribution Data Set (I2D2) ». Washington, DC.
- , **2014.** *Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity*. Washington, DC.
- , **2015a.** « Cinq pistes pour atténuer les facteurs du changement climatique ». Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/03/18/5-ways-reduce-drivers-climate-change>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015b.** « Développement de la petite enfance – Vue d'ensemble ». Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/earlychildhooddevelopment/overview>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015c.** « Dominican Republic: Integrated Social Protection and Promotion Project ». Rapport PAD1070. Washington, DC.
- , **2015d.** *Ending Poverty and Hunger by 2030: An Agenda for the Global Food System*. Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/700061468334490682/pdf/95768-REVISED-WP-PUBLIC-Box391467B-Ending-Poverty-and-Hunger-by-2030-FINAL.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015e.** « Vue d'ensemble ». 22 décembre. Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/earlychildhooddevelopment/overview>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015f.** « Philippines: CCT Proven to Keep Poor Children Healthy and in School ». Communiqué de presse, 23 septembre. Washington, DC. www.worldbank.org/en/

- news/press-release/2015/09/23/philippines-cct-proven-to-keep-poor-children-healthy-and-in-school . Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015g.** « Développement urbain - Vue d'ensemble ». 10 octobre. Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevlopment/overview>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2015 h.** *Women, Business and the Law 2016: Getting to Equal*. Washington, DC. <http://wbl.worldbank.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2015i.** *Rapport sur le développement dans le monde 2015 : Pensée, société et comportement*. Washington, DC.
- , **2016a.** « Changement climatique et ressources en eau : menace de recul de la croissance économique dans certaines régions ». Communiqué de presse, 3 mai. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/05/03/climate-driven-water-scarcity-could-hit-economic-growth-by-up-to-6-percent-in-some-regions-says-world-bank>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016b.** « Drug-Resistant Infections: A Threat to Our Economic Future ». Avant-projet pour discussion. Washington, DC. <http://pubdocs.worldbank.org/en/527731474225046104/AMR-Discussion-Draft-Sept18updated.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016c.** « The Economic Effects of War and Peace ». MENA Quarterly Economic Brief 6. Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/644191468191061975/pdf/103013-REPLACEMENT-PUBLIC-MENA-QEB-ISSUE-6-JANUARY-2016.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016d.** « Eight Stubborn Facts about Housing Policies ». Washington, DC. <http://blogs.worldbank.org/sustainablecities/eight-stubborn-facts-about-housing-policies>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016e.** Exportations de haute technologie (\$ US courants) ». Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TX.VAL.TECH.CD>. Consulté le 4 décembre 2016.
- , **2016f.** « I4D, Identification for Development: Strategic Framework ». 25 janvier. Washington, DC. <http://pubdocs.worldbank.org/en/21571460567481655/April-2016-ID4D-Strategic-RoadmapID4D.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016g.** « Living Standards Measurement Study ». Washington, DC. <http://go.worldbank.org/IPLXWMCNJ0>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016h.** « Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB) ». <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS>. Consulté le 2 novembre 2016.
- , **2016i.** *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality*. Washington, DC. www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity. Consulté le 22 novembre 2016.
- , **2016j.** « Pricing Carbon ». Washington, DC. www.worldbank.org/en/programs/pricing-carbon. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016k.** « Légère progression des envois de fonds vers les pays en développement en 2015 ». Communiqué de presse, 13 avril. Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/04/13/remittances-to-developing-countries-edge-up-slightly-in-2015>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016l.** « Violences urbaines : un problème d'ampleur épidémique ». 6 septembre. Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/09/06/urban-violence-a-challenge-of-epidemic-proportions>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016m.** « World Bank Group Finances Top 8 Countries Voting Power ». Washington, DC. <https://finances.worldbank.org/Shareholder-Equity/Top-8-countries-voting-power/udm3-vzz9/data>. Consulté le 5 décembre 2016.
- , **2016n.** « Groupe de la Banque mondiale : Plan d'action forestier pour la période 2016-20 ». Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/240231467291388831/pdf/106467-REVISED-v1-PUBLIC.pdf> (en anglais). Consulté le 23 août 2016.
- , **2016o.** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016p.** *Rapport sur le développement dans le monde : les dividendes du numérique*. Washington, DC. www.worldbank.org/en/publication/wdr2016 (en anglais). Consulté le 22 novembre 2016.
- , **2017.** PovcalNet [base de données en ligne]. <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povDuplicateWB.aspx>. Consulté le 5 décembre 2016.
- Banque mondiale et ECOFYS, 2016.** « Carbon Pricing Watch 2016 ». Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24288>. Consulté le 26 août 2016.
- Banque mondiale et IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation) 2016.** « The Cost of Air Pollution: Strengthening the Economic Case for Action ». Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25013/108141.pdf?sequence=4&isAllowed=y>. Consulté le 20 octobre 2016.
- Banu, A., 2016.** « Human Development, Disparity and Vulnerability: Women in South Asia ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W., 2015.** *Education Matters: Global Schooling Gains from the 19th to the 21st Century*. New York : Oxford University Press.
- Baru, R., Acharya, A., Acharya, S., Shiva Kumar, A.K. et Nagaraj, K., 2010.** « Inequities in Access to Health Services in India: Caste, Class and Region ». *Economic and Political Weekly* 45(38) : 49–58.
- BBC News, 2016a.** « Colombia's President Santos Enacts Tougher Law on Acid Attacks ». 19 janvier. www.bbc.com/news/world-latin-america-35349222. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016b.** « Gambia and Tanzania Outlaw Child Marriage ». 8 juillet. www.bbc.com/news/world-africa-36746174. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016c.** « Switzerland's Voters Reject Basic Income Plan ». 5 juin. www.bbc.com/news/world-europe-36454060. Consulté le 7 novembre 2016.
- Becchetti, L., Ferrari, M. et Trenta, U., 2014.** « The Impact of the French Tobin Tax ». *Journal of Financial Stability* 15 : 127–148.
- Bill & Melinda Gates Foundation, 2016.** « Nos actions : Vaccins - Aperçu de nos stratégies ». Seattle. <http://www.gatesfoundation.org/fr/What-We-Do/Global-Development/Vaccine-Delivery>. Consulté le 17 décembre 2016.
- Blanden, J., 2013.** « Cross-country Rankings in Intergenerational Mobility: A Comparison of Approaches from Economics and Sociology ». *Journal of Economic Surveys* 27(1) : 38–73.
- Bokova, I., 2016.** « At Last, the Destruction of Heritage Has Been Recognised as a Weapon of War ». *The Guardian*, 28 septembre. www.theguardian.com/global-development/2016/sep/28/destruction-of-heritage-weapon-of-war-timbuktu-shrines-irina-bokova?CMP=share_btn_tw#img-1via. Consulté le 14 octobre 2016.
- Bonet, J. et Cibils, V.F., 2013.** « Expanding Local Revenues for Promoting Local Development ». *Urban Public Economics Review* 19 (juillet-décembre) : 64–87.
- BRAC Afghanistan, 2016.** « BRAC Afghanistan ». Kaboul. <http://brac.net/brac-afghanistan/item/756-education>. Consulté le 17 décembre 2016.
- BRAC Centre, 2016.** « Education ». Dhaka. <http://brac.net/education-programme/item/758-overview>. Consulté le 17 décembre 2016.
- Braimah, A., 2015.** « To Fight Desertification, Let's Manage Our Land Better ». Landscape Approach (Blog), 17 juin. Banque mondiale, Washington, DC. <http://blogs.worldbank.org/taxonomy/term/13891>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Brodzinsky, S., 2014.** « From Murder Capital to Model City: Is Medellín's Miracle Show or Substance? ». *The Guardian*, 17 avril. www.theguardian.com/cities/2014/apr/17/medellin-murder-capital-to-model-city-miracle-un-world-urban-forum. Consulté le 7 novembre 2016.
- Brown, G.K. et Langer, A., 2015.** « Does Affirmative Action Work? Lessons from around the World ». *Foreign Affairs* 94 (mars-avril) : 49–56. www.foreignaffairs.com/articles/2015-03-01/does-affirmative-action-work. Consulté le 7 novembre 2016.
- Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, 2016.** « #YouthStats: Information and Communication Technology ». New York. [www.un.org/youthenvoy/information-communication-technology/](http://youthenvoy/information-communication-technology/). Consulté le 11 octobre 2016.
- Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, 2016.** *Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development*. New York.
- Bureau indépendant d'évaluation du Fonds monétaire international, 2013.** *The Role of the IMF as Trusted Advisor*. Rapport d'évaluation. www.imo-imf.org/ieo/files/completedevaluations/RITA_-_Main_Report.pdf. Consulté le 8 novembre 2016.
- Butler, R.N., 1980.** « Ageism: A Foreword ». *Journal of Social Issues* 36(2) : 8–11.
- C2ES (Centre for Climate and Energy Solutions), 2015.** « Outcomes of the U.N. Climate Change Conference in Paris ». Arlington, VA. www.c2es.org/international/negotiations/cop21-paris/summary. Consulté le 14 octobre 2016.

- Cambodian Disabled People's Organization, 2015.** « Disability Inclusion in the Voter Registration Processes, The Challenges, Lessons Learned and Good Practices: A Pathway of Disability Inclusion in Political Rights ». Phnom Penh. www.ifes.org/sites/default/files/cdpo_report_the_challenges_lessons_learned_and_good_practices.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Cashin, C. 2016.** *Health Financing Policy: The Macroeconomic, Fiscal, and Public Finance Context*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/978-1-4648-0796-1>. Consulté le 7 novembre 2016.
- CDC (Centres de contrôle et prévention des maladies des États-Unis), 2013.** « Impact of an Innovative Approach to Prevent Mother-to-Child Transmission of HIV: Malawi, July 2011–September 2012 ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 1^{er} mars. www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm6208a3.htm?s_cid=mm6208a3_w. Consulté le 7 novembre 2016.
- Cecchini, S., Filgueira, F., Martínez, R. et Rossel, C., 2015.** *Towards Universal Social Protection: Latin American Pathways and Policy Tools*. Santiago : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies.
- Chang, H.-J., 2002.** *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*. Londres et New York : Anthem Press.
- Chao, S., 2012.** « Peuples de la forêt : Les chiffres à travers le monde ». Forest Peoples Programme, Moreton-in-Marsh, UK. <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/05/forest-peoples-numbers-across-world-apr-2012-french.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- Charmes, J., 2015.** « Time Use across the World: Findings of a World Compilation of Time Use Surveys ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2015. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York. www.hdr.undp.org/sites/default/files/charmes_hdr_2015_final.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- Checchi, D. et van der Werfhorst, H.G., 2014.** « Educational Policies and Income Inequality ». IZA Discussion Paper 8222. Institute for the Study of Labour, Bonn, Allemagne. <http://ftp.iza.org/dp8222.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- Chew, J., 2015.** « Women Are Taking over Saudi Arabia's Workforce ». *Fortune*, 10 août. <http://fortune.com/2015/08/10/women-saudi-arabia/>. Consulté le 7 novembre 2016.
- CID (Council for International Development), 2016.** « Healthcare Innovations Won't Cure Global Health Inequality: Political Action Will ». Wellington. www.cid.org.nz/news/healthcare-innovations-wont-cure-global-health-inequality-political-action-will/. Consulté le 7 novembre 2016.
- CIO (Comité international olympique), 2016.** « Kimia Alizadeh : la star des JOJ porte haut les couleurs des athlètes iraniennes ». 26 août. Lausanne, Suisse. <https://www.olympic.org/fr/news/kimia-alizadeh-la-star-des-joj-porte-haut-les-couleurs-des-athletes-iraniennes>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Clark, P., 2016.** « Renewables Overtake Coal as World's Largest Source of Power Capacity ». *Financial Times*, 25 octobre. www.ft.com/content/09a1f984-9a1d-11e6-8f9b-70e3cabccfae. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- Clemens, M. et Kremer, M., 2016.** « The New Role for the World Bank ». *Journal of Economic Perspectives* 30(1) : 53–76.
- CNNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), 2015.** « Paris Agreement on Climate Change ». Paris. http://unfccc.int/paris_agreement/items/9485.php. Consulté le 3 décembre 2016.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), 2014.** *World Investment Report 2014: Investing in the SDGs: An Action Plan*. Genève.
- , 2015. UNCTADStat. Genève. <http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , 2016. *World Investment Report 2016: Investor Nationality: Policy Challenges*. Genève.
- Coady, D., Parry, I.W.H., Sears, L. et Shang, B., 2015.** « How Large Are Global Energy Subsidies ». Document de travail du FMI 15/105. Fonds monétaire international, Washington, DC. www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=42940.0. Consulté le 7 novembre 2016.
- Coady, D., Flamini, V. et Sears, L., 2015.** « The Unequal Benefits of Fuel Subsidies Revisited: Evidence for Developing Countries ». Document de travail du FMI 15/250. Fonds monétaire international, Washington, DC. www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15250.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Cohen, J., 2016.** « Why Ukraine Must Outsource Its Fight against Corruption ». *Foreign Policy*, 1^{er} février. <http://foreignpolicy.com/2016/02/01/why-ukraine-must-outsource-its-fight-against-corruption/>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Commission du haut débit au service du développement numérique 2015, Groupe de travail sur le haut débit et le genre, 2015.** *Cyber Violence against Women and Girls: A World-wide Wake-up Call*. Genève.
- Commission européenne, 2014.** « Communication de la Commission sur l'initiative citoyenne européenne 'L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! L'eau est un bien public, pas une marchandise !' ». Bruxelles. http://ec.europa.eu/transparency/com_r2w_fr.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , 2016. « Aides d'État : l'Irlande a accordé pour 13 milliards d'EUR d'avantages fiscaux illégaux à Apple ». Communiqué de presse, 30 août. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2923_fr.htm. Consulté le 21 décembre 2016.
- Commission indépendante sur le multilatéralisme, 2016.** *ONU 2030 : Reconstruire l'ordre dans un monde fragmenté*. New York. <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/08/IPI-ICM-Chairs-Report-French.pdf>. Consulté le 26 septembre 2016.
- Conseil de l'Union européenne, 2016.** « Résultats de la session du Conseil, 3 475^e session du Conseil, Affaires économiques et financières ». Luxembourg. www.consilium.europa.eu. Consulté le 30 septembre 2016.
- Cornia, G.A. et Stewart, F (dir.), 2014.** *Towards Human Development: New Approaches to Macroeconomics and Inequality*. Oxford: Oxford University Press.
- Council on Foreign Relations, 2015.** « Central Bank Currency Swaps ». www.cfr.org/international-finance/central-bank-currency-swaps-since-financial-crisis/p36419#!/?cid=from_interactives_listing. Consulté le 8 novembre 2016.
- CRED (Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes) et UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe), 2015.** « The Human Cost of Weather-Related Disasters 1995–2015 ». Genève. www.unisdr.org/files/46796_cop21weatherdisastersreport2015.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- Cukier K.N. et Mayer-Schoenberger, V., 2013.** « Rise of Big Data: How It's Changing the Way We Think about the World ». *Foreign Affairs* 92(3) : 28–40. <http://faculty.cord.edu/andersod/The%20Rise%20of%20Big%20Data.docx>. Consulté le 4 décembre 2016.
- Curto, V.E., Fryer, R.G., Jr. et Howard, M.L., 2011.** « It May Not Take a Village: Increasing Achievement among the Poor ». In G.J. Duncan et R.J. Murnane (dir.), *Whither Opportunity? Rising Inequality, Schools, and Children's Life Chances*. New York : Russell Sage Foundation. http://scholar.harvard.edu/files/fryer/files/it_may_not_take_a_village_increasing_achievement_among_the_poor.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2009.** *State of the World's Indigenous Peoples*. Report ST/ESA/328. New York. www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/SOWIP/en/SOWIP_web.pdf. Consulté le 28 octobre 2016.
- , 2012. *World Economic and Social Survey 2012: In Search of New Development Finance*. New York.
- , 2013a. *Indigenous Peoples' Access to Health Services*. Vol. 2 of *State of the World's Indigenous Peoples*. New York. www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2015/sowip2volume-ac.pdf. Consulté le 28 octobre 2016.
- , 2013b. *International Migration Policies: Government Views and Priorities*. New York.
- , 2014a. *United Nations E-government Survey 2014: E-Government for the Future We Want*. Rapport ST/ESA/PAD/SER.E/188. New York. https://publicadministration.un.org/egovkb/Portals/egovkb/Documents/un/2014-Survey/E-Gov_Complete_Survey-2014.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , 2014b. *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. New York. <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Report.pdf>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , 2015a. « Old-Age Dependency Ratio (Ratio of Population Aged 65+ per 100 Population 15–64) ». <https://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , 2015b. « Percentage of Total Population by Broad Age Group, Both Sexes (per 100 Total Population) ». New York. <https://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , 2015c. *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*. New York.
- , 2015d. *World Population Prospects: Key Findings and Advance Tables: 2015 Revision*. New York. https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/Key_Findings_WPP_2015.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , 2015e. *The World's Women 2015: Trends and Statistics*. New York.
- , 2015f. *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. Rapport ST/ESA/SER.A/366. New York. <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Report.pdf>. Consulté le 16 novembre 2016.

- . **2016a.** *Global Sustainable Development Report 2016*. New York. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2328Global%20Sustainable%20development%20report%202016%20\(final\).pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2328Global%20Sustainable%20development%20report%202016%20(final).pdf). Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- . **2016b.** « NGO Branch ». New York. <http://csonet.org/index.php?menu=128>. Consulté le 18 octobre 2016.
- . **2016c.** *Report on the World Social Situation 2016, Leaving No One Behind: The Imperative of Inclusive Development*. Document ST/ESA/362. New York. www.un.org/development/desa/dspd/2015/12/30/report-on-world-social-situation-2016-2/. Consulté le 4 novembre 2016.
- . **2016d.** *United Nations E-government Survey 2016: E-government in Support of Sustainable Development*. New York. <http://workspace.unpan.org/sites/Internet/Documents/UNPAN96407.pdf>. Consulté le 4 décembre 2016.
- . **2016e.** *World Youth Report on Youth Civic Engagement*. New York. http://www.unworldyouthreport.org/images/docs/un_world_youth_report_youth_civic_engagement.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- Darrow, M., and A. Tomas., 2005.** « Power, Capture, and Conflict: A Call for Human Rights Accountability in Development Cooperation ». *Human Rights Quarterly* 27(2) : 471–538.
- Daude, C., 2012.** « Educación, Clases Medias y Movilidad Social en América Latina ». In L. Paramio et R. Grynspan (dir.), *Clases medias en sociedades emergentes*. Pensamiento Iberoamericano Série 10. Madrid : Fundación Carolina and Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo. www.fundacioncarolina.es/wp-content/uploads/2014/07/PensamientoIbero10.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Day Ashley, L., Mcloughlin, C., Aslam, M., Engel, J., Wales, J., Rawal, S., Batley, R., Kingdon, G., Nicolai, S. et Rose, P., 2014.** « The Role and Impact of Private Schools in Developing Countries ». Education Rigorous Literature Review. UK Department for International Development, Londres. www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/439702/private-schools-full-report.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Dean, D., DiGrande, S., Field, D., Lundmark, A., O'Day, J., Pineda, J. et Zwillenberg, P., 2012.** « BCG Report: The Connected World; The Internet Economy in the G-20: The \$4.2 Trillion Growth Opportunity ». Boston Consulting Group, Boston, MA. www.bcg.com/documents/file100409.pdf. Consulté le 20 octobre 2016.
- Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, 2015.** Condensé. *Fardeau mondial de la violence armée 2015 : chaque mort compte*. Genève. <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/GBAV3/GBAV-2015-ExecSum-FR.pdf>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Deloitte, 2014.** « Big Demands and High Expectations: The Deloitte Millennial Survey ». Londres. http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ru/Documents/Corporate_responsibility/ru_2014_MillennialSurvey_ExecutiveSummary.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Del Vicario, M., Bessi, A., Zollo, F., Petroni, F., Scala, A., Caldarelli, G., Stanley, H. et Quattrocchi, W., 2016.** « The Spreading of Misinformation Online ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 113(3) : 554–559.
- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L.F., Singer, D., et Van Oudheusden, P., 2014.** « The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World ». Document de travail de recherche sur les politiques n°7 255. Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/187761468179367706/pdf/WPS7255.pdf>. Consulté le 21 décembre 2016.
- Demos Helsinki, 2016.** « Thousands to Receive Basic Income in Finland: A Trial That Could Lead to the Greatest Societal Transformation of Our Time ». Helsinki. www.demoshelsinki.fi/en/2016/08/30/thousands-to-receive-basic-income-in-finland-a-trial-that-could-lead-to-the-greatest-societal-transformation-of-our-time/. Consulté le 7 novembre 2016.
- Deneulin, S., 2008.** « Beyond Individual Freedom and Agency: Structures of Living Together in the Capability Approach ». In F. Comim, M. Qizilbash et S. Alkire (dir.), *The Capability Approach: Concepts, Measures and Applications*. New York: Cambridge University Press.
- . **2016.** « Expanding Freedoms, Changing Structures: The Human Development Report 2014 ». *Development and Change* 47(FORUM 2016) : 937–951.
- Desai, R.M., 2007.** « The Political Economy of Poverty Reduction: Scaling Up Antipoverty Programs in the Developing World ». Document de travail n°2. Brookings Institution, Washington, DC. www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/11_poverty_desai.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- Dewan, S. et Randolph, G., 2016.** « The Global Deal: A New Economic Consensus ». *Huffington Post* (Blog), 17 juin. www.huffingtonpost.com/sabina-dewan/the-global-deal-a-new-eco_b_7603460.html. Consulté le 7 novembre 2016.
- DFID (Ministère britannique du développement international), 2010.** *Cities: The New Frontier*. Londres. www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67689/cities-new-frontier.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- Diamond, P. et Vartiainen, H. (dir.), 2007.** *Behavioral Economics and its Applications*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Dreher, A., Sturm, J. et Vreeland, J., 2009.** « Global Horse Trading: IMF Loans for Votes in the United Nations Security Council ». *European Economic Review* 53(7) : 742–757.
- DSNU (Division de statistiques des Nations Unies), 2008.** *UNdata: A World of Information*. New York. <http://data.un.org/Default.aspx>. Consulté le 26 septembre 2016.
- . **2016.** « Indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement : Site officiel des Nations Unies sur les indicateurs OMD ». New York. <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>. Consulté le 16 juin 2016.
- Duncan, G.J. et Murnane, R.J., (dir.), 2011.** *Whither Opportunity? Rising Inequality, Schools, and Children's Life Chances*. New York : Russell Sage Foundation.
- ECOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies), 2015.** « Liste des organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif auprès de l'ECOSOC au 1^{er} septembre 2015 » (en anglais). E/2015/INF/5. New York. <http://csonet.org>. Consulté le 18 octobre 2016.
- . **2016.** « Statistical Annex on Funding Data of the 2016 Secretary General's Report on the Implementation of the QCPR ». www.un.org/en/ecosoc/qcpr/pdf/statistical_annex_tables_on_funding_flows_2014.xlsx. Consulté le 28 juillet 2016.
- Edwards, B., 2015.** « 2014 NZ General Election Results—The Definitive Stats ». Liberation (Blog), 3 mars. <http://liberation.typepad.com/liberation/2015/03/2014-nz-general-election-results-the-definitive-stats.html>. Consulté le 2 juin 2015.
- Ehrenfreund, M., 2016.** « This Is How Immigration Will Change Europe during the Rest of This Century ». Forum économique mondial, Genève. www.weforum.org/agenda/2016/07/this-is-how-immigration-will-change-europe-over-the-rest-of-this-century. Consulté le 11 octobre 2016.
- EIA (US Energy Information Administration), 2016.** *International Energy Outlook 2016*. Washington, DC. [www.eia.gov/forecasts/ieo/pdf/0484\(2016\).pdf](http://www.eia.gov/forecasts/ieo/pdf/0484(2016).pdf). Consulté le 14 octobre 2016.
- Eichengreen, B. et Woods, N., 2016.** « The IMF's Unmet Challenges ». *Journal of Economic Perspectives* 30(1) : 29–52.
- End Violence Against Children: The Global Partnership, 2016.** « Global Leaders and Youth Advocates Launch New Partnership and Fund to End Violence against Children Everywhere ». Communiqué de presse, 12 juillet. New York. www.end-violence.org/press_releases.html. Consulté le 27 octobre 2016.
- Epstein, G., 2007.** « Central Banks as Agents of Employment Creation ». Document de travail 38. Rapport ST/ESA/2007/DWP/38. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York. www.un.org/esa/desa/papers/2007/wp38_2007.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- État du Japon, 2013.** « Japan's Open Data Initiative ». Tokyo. www.data.go.jp. Consulté le 26 septembre 2016.
- États-Unis d'Amérique, 2009.** « Open Government ». Washington, DC. www.data.gov/open-gov/. Consulté le 26 septembre 2016.
- Eurostat, 2016a.** « Statistiques sur l'asile ». http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics/fr. Consulté le 21 octobre 2016.
- . **2016b.** Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Bruxelles. <http://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions> EUSILC UDB 2014 — version du 2 août 2016.
- Evans-Lacko, S., Knapp, M., McCrone, P., Thornicroft, G. et Mojtabai, R., 2013.** « The Mental Health Consequences of the Recession: Economic Hardship and Employment of People with Mental Health Problems in 27 European Countries ». Plos One (blog communautaire), 26 juillet. <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0069792#s2>. Consulté le 26 octobre 2016.
- Fonds d'adaptation, 2015.** « About the Adaptation Fund ». www.adaptation-fund.org/about/. Consulté le 30 septembre 2016.
- Fajgelbaum, P.D. et Khandelwal, A.K., 2016.** « Measuring the Unequal Gains from Trade ». *Quarterly Journal of Economics* 131(3) : 1113–1180.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2011a.** « Global Food

- Losses and Food Waste: Extent, Causes and Prevention ». Rome. www.fao.org/docrep/014/mb060e/mb060e.pdf. Consulté le 24 août 2016.
- , **2011b**. *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture: Managing Systems at Risk*. Rome. www.fao.org/docrep/017/i1688e/i1688e.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016a**. « L'ONU souhaite renforcer les moyens pour faire face aux graves conséquences du phénomène El Niño en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. » Rome. www.fao.org/news/story/fr/item/423058/icode/. Consulté le 23 août 2016.
- , **2016b**. *Situation des forêts du monde 2016, Forêts et Agriculture : Défis et possibilités concernant l'utilisation des terres*. Rome. <http://www.fao.org/publications/sofo/2016/fr/>. Consulté le 23 août 2016.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et ILSI (International Life Sciences Institute), 1997**. *Preventing Micronutrient Malnutrition: A Guide to Food-Based Approaches: A Manual for Policy Makers and Programme Planners*. Rome. www.fao.org/do-crep/X5244E/X5244e00.htm. Consulté le 22 novembre 2016.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et PAM (Programme alimentaire mondial), 2016**. « Monitoring Food Security in Countries with Conflict Situations: A Joint FAO/WFP Update for the United Nations Security Council (July 2016) ». Rome. www.fao.org/3/a-c0335e.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- FIDA (Fonds international de développement agricole), 2009**. « Macedonia: Agricultural Financial Services Project ». Project Completion Digests. Rome. <http://operations.ifad.org/documents/654016/037e464d-864a-458d-b142-dcdf0086bca8>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2012**. « Indigenous Peoples: Valuing, Respecting and Supporting Diversity ». Rome. www.ifad.org/documents/10180/0f2e8980-09bc-45d6-b43b-8518a64962b3. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- , **2016**. « Rural Poverty Portal ». Rome. www.ruralpovertyportal.org/country/statistics/tags/macedonia. Consulté le 7 novembre 2016.
- Filou, E., 2014**. « The African Water Companies Serving the Poorest and Staying Afloat ». *The Guardian*, 4 octobre. www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2016/oct/04/urban-africa-water-companies-poorest-profit. Consulté le 22 novembre 2016.
- Fink, G., Peet, E., Danaei, G., Andrews, K., McCoy, D.C., Sudfeld, C.R., Fawzi, M.C.S., Ezzati, M. et Fawzi, W.W., 2016**. « Schooling and Wage Income Losses Due to Early-Childhood Growth Faltering in Developing Countries: National, Regional, and Global Estimates ». *American Journal of Clinical Nutrition* 104(1) : 104–112.
- FMI (Fonds monétaire international), 2012**. *The Liberalization and Management of Capital Flows: An Institutional View*. Washington, DC.
- , **2016a**. « IMF Members' Quotas and Voting Power, and IMF Board of Governors ». Washington, DC. www.imf.org/external/np/sec/memdir/members.aspx. Consulté le 16 décembre 2016.
- , **2016b**. « IMF Survey: IMF Reforms Politique for Exceptional Access Lending ». www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2016/pol012916a.htm. Consulté le 21 décembre 2016.
- , **2016c**. « Past IMF Disbursements and Repayments for All Members ». Washington, DC. <https://www.imf.org/external/np/fin/tad/extrep1.aspx>. Consulté le 10 novembre 2016.
- , **2016d**. *Perspectives de l'économie mondiale : octobre 2016 : demande modérée, symptômes et remèdes*. Études économiques et financières. Washington, DC. <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2016/02/pdf/textf.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population), 2014**. *État de la population mondiale 2014 : Le pouvoir de 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes et la transformation de l'avenir*. New York. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SWOP%202014%20FRENCH_Report_WEB.pdf. Consulté le 2 octobre 2016.
- , **2015**. « Migrations ». 23 décembre. New York. <http://www.unfpa.org/fr/migrations>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2016**. « World Population Day ». New York. www.unfpa.org/events/world-population-day. Consulté le 11 octobre 2016.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) et HelpAge International, 2012**. *Vieillir au vingt-et-unième siècle : une victoire et un défi*. New York. http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Ageing%20Report%20Executive%20Summary%20FRENCH%20Final%20draft_0.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Forbes, M., 2015**. « A Year of Mixed Fortunes for Maori MPs ». Radio New Zealand, 29 décembre. www.radionz.co.nz/news/national/293124/year-of-mixed-fortunes-for-maori-mps. Consulté le 7 novembre 2016.
- Ford, D., 2016**. « UAE's First Female Fighter Pilot Led Airstrike against ISIS ». CNN, 9 octobre. www.cnn.com/2014/09/25/world/meast/uae-female-fighter-pilot/. Consulté le 14 octobre 2016.
- Forum économique mondial, 2015**. « Global Risks 2015, Part 2: Risks in Focus: 2.3 City Limits: The Risks of Rapid and Unplanned Urbanization in Developing Countries ». Genève. <http://reports.weforum.org/global-risks-2015/part-2-risks-in-focus/2-3-city-limits-the-risks-of-rapid-and-unplanned-urbanization-in-developing-countries/>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016a**. *The Future of Jobs. Employment, Skills and Workforce Strategy for the Fourth Industrial Revolution*. Global Challenge Insight Report. Genève. www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016b**. *Global Gender Gap Report 2016*. Davos. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/>. Consulté le 3 décembre 2016.
- , **2016c**. *Insight Report: The Human Capital Report 2016*. Genève.
- Fryer, R.G., Jr., 2006**. « Acting White: The Social Price Paid by the Best and Brightest Minority Students ». *Education Next, hiver* : 52–59. http://educationnext.org/files/ed-next20061_52.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Fryer, R.G., Jr. et Levitt, S.D., 2004**. « The Causes and Consequences of Distinctively Black Names ». *Quarterly Journal of Economics* 119(3) : 767–805.
- Fryer, R.G., Jr., Pager, D. et Spenkuch, J.L., 2013**. « Racial Disparities in Job Finding and Offered Wages ». *Journal of Law and Economics* 56(3) : 633–689.
- GAHP (Global Alliance on Health and Pollution), 2014**. « Pollution: The Silent Killer of millions in Poor Countries ». New York. www.gahp.net/new/wp-content/uploads/2014/12/GAHP-PollutionSummaryNov2014DRAFT.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- Galdini, F., 2014**. « Kyrgyzstan Violence: Four Years On ». Al Jazeera, 1^{er} juillet. www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/06/kyrgyzstan-violence-2010-201463016460195835.html. Consulté le 27 octobre 2016.
- Gall, S.C. et Thompson, R.C., 2015**. « The Impact of Debris on Marine Life ». *Marine Pollution Bulletin* 92(1–2) : 170–179.
- Gallager, K., Ffrench-Davis, R., Mah-Hui, L. et Soverel, K., 2013**. « Financial Stability and the Trans-Pacific Partnership: Lessons from Chile and Malaysia ». Document de travail du GEGI. Boston, MA : Global Economic Governance Initiative.
- Gates, G.J. et Newport, F., 2012**. « Special Report: 3.4% of U.S. Adults Identify as LGBT ». Gallup, Politics, 18 octobre. Washington, DC. www.gallup.com/poll/158066/special-report-adults-identify-lgbt.aspx. Consulté le 26 octobre 2016.
- GC-RED (Global Policy Centre on Resilient Ecosystems and Desertification), 2016**. « L'initiative Pauvreté-Environnement (IPE) du PNUD et du PNUE ». Nairobi. www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/global-policy-centres/sustainable_landmanagement/pei.html (en anglais). Consulté le 7 novembre 2016.
- Ghosh, T., 2016**. « Acid Attack in India: Where Does the Nation Stand Today? » *Huffington Post*, 29 mars. www.huffingtonpost.com/tanushree-ghosh/acid-attack-in-india-where_b_9559790.html. Consulté le 14 octobre 2016.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), 2000**. « *Special Report on Emission Scenarios* ». Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Gillian, W.S., Maupin, A.N., Reyes, C.R., Accavitti, M. et Shic, F., 2016**. « Do Early Educators' Implicit Biases Regarding Sex and Race Relate to Behavior Expectations and Recommendations of Preschool Expulsions and Suspensions? ». Research Study Brief. Yale University, Yale Child Study Center, New Haven, CT.
- GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), 2014**. *Developing an Environmental Technology Centre (CTA) in Peru. Triangular Cooperation Brazil-Peru-Germany*. Eschborn, Germany. www.giz.de/en/downloads/giz2014-en-zentrum-umwelttechnologien-peru.pdf. Consulté le 8 novembre 2016.
- Gjerde, K.M., 2006**. « Ecosystems and Biodiversity in Deep Waters and High Seas ». Rapports et études du PNUE sur les mers régionales N° 178. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi. www.unep.org/pdf/EcosystemBiodiversity_DeepWaters_20060616.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- Global Citizen, 2016**. « Sweden's New Global Deal Will Boost Employment and the SDGs ». 12 octobre. New York. www.globalcitizen.org/en/content/sweden-new-global-deal/. Consulté le 7 novembre 2016.

- Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, 2015.** « Towards Non-violent Schools: Prohibiting All Corporal Punishment, Global Report 2015 ». Londres. www.endcorporalpunishment.org/assets/pdfs/reports-thematic/Schools%20Report%202015-EN.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Global Witness, 2016.** « On Dangerous Ground ». Londres. https://www.globalwitness.org/documents/18482/On_Dangerous_Ground.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Gómez, O.A., Muto, A. et Kamidohzono, S.G., 2016.** « Sharing the Journey: The Way Ahead for Human Development and Human Security Frameworks ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Grant Thornton, 2016.** « Women in Business: Turning Promise into Practice ». Londres. www.grantthornton.global/en/insights/articles/women-in-business-2016/.
- Greenpeace, 2016a.** « Refrigeration that Won't Heat Up the Planet ». www.greenpeace.org/international/en/campaigns/climate-change/Solutions/Climate-friendly-refrigeration/. Consulté le 8 novembre 2016.
- , 2016b. « 10 Years Ago the Amazon Was Being Bulldozed for Soy – Then Everything Changed ». www.greenpeace.org/usa/victories/amazon-rainforest-deforestation-soy-moratorium-success/. Consulté le 8 novembre 2016.
- Greytak, E.A., Kosciw, J.G., Villenas, C. et Giga, N.M., 2016.** « From Teasing to Torment: School Climate Revisited, A Survey of U.S. Secondary School Students and Teachers ». GLSEN, New York. https://www.glsen.org/sites/default/files/TeasingtoTorment%202015%20FINAL%20PDF%5B1%5D_0.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- Griffith-Jones, S., 2016.** « Global Governance and Growth for Human Development ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Griffith-Jones, S. et Cozzi, G., 2015.** « Investment-led Growth: A Solution to the European Crisis ». *Political Quarterly* 86 : 119–133.
- Groupe de haut niveau sur l'accès aux médicaments du Secrétaire général des Nations Unies, 2016.** *Report of the United Nations Secretary General's High-Level Panel on Access to Medicines: Promoting Innovation and Access to Health Technologies*. New York. <https://static1.squarespace.com/static/562094dee4b0d00c1a3ef761/t/57d9c6ebf5e231b2f02cd3d4/1473890031320/UNSG+HLP+Report+FINAL+12+20Sept+2016.pdf>. Consulté le 2 décembre 2016.
- Groupe de travail mondial des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, 2016.** « UN Big Data for Official Statistics ». Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York. <http://unstats.un.org/bigdata/>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale), 2016.** Données sur la mortalité maternelle (en anglais) <http://data.unicef.org/>. Consulté le 28 avril 2016.
- Hallegatte, S., Bangalore, M., Bonzanigo, L., Fay, M., Kane, T., Narloch, U., Rozenberg, J., Treguer, D. et Vogt-Schilb, A., 2016.** *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Climate Change and Development Series. Washington, DC : Banque mondiale <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22787/9781464806735.pdf>. Consulté le 25 août 2016.
- Harris, R.D. et Marks, W.M., 2009.** « Compact Ultrasound for Improving Maternal and Perinatal Care in Low-Resource Settings: Review of the Potential Benefits, Implementation Challenges and Public Health Issues ». *Journal of Ultrasound Medicine* 28 : 1067–1076.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), 2016.** Surveiller l'application des principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ». Genève. <http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/Pages/TreatyBodies.aspx>. Consulté le 7 novembre 2016.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 1997.** « Memorandum of Understanding between the United Nations High Commissioner for Refugees and the International Organization for Migration ». Genève. www.unhcr.org/4aa7a3ed9.pdf. Consulté le 11 novembre 2016.
- , 2014. *UNHCR Global Report 2014: Progressing towards Solutions*. Genève. www.unhcr.org/en-us/publications/fundraising/5575a78813/unhcr-global-report-2014-progressing-towards-solutions.html?query=17years. Consulté le 26 septembre 2016.
- , 2015a. « Funding UNHCR's Programmes ». In *Global Report 2015*. Genève. www.unhcr.org/574ed5574.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , 2015b. « Needs and Funding Requirements ». In *UNHCR Global Appeal 2016-2017*. Genève. www.unhcr.org/564da0e20.pdf. Consulté le 16 décembre 2016.
- , 2016a. *Global Trends: Forced Displacement in 2015*. Genève. <https://s3.amazonaws.com/unhcrsharedmedia/2016/2016-06-20-global-trends/2016-06-14-Global-Trends-2015.pdf>. Consulté le 23 août 2016.
- , 2016b. « Syria Regional Refugee Response ». Genève. <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- , 2016c. « UNHCR Statistics: The World in Numbers ». Genève. <http://popstats.unhcr.org/en/overview>. Consulté le 26 octobre 2016.
- Heckman, J., Pinto, R. et Savelyev, P., 2013.** « Understanding the Mechanisms through Which an Influential Early Childhood Program Boosted Adult Outcomes ». *American Economic Review* 103(6) : 2052–86.
- HelpAge International et Center for Demographic Research, 2015.** « Breaking the Silence: Elder Abuse in the Republic of Moldova ». Chisinau, Moldova. www.refworld.org/pdfid/566a972e4.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Hemmelgarn, T., Nicodème, G., Tasnadi, B. et Vermote, P., 2015.** « Financial Transaction Taxes in the European Union ». Document de travail fiscalité n°62. Bruxelles. www.steuer-gegen-armut.org/fileadmin/Dateien/Kampagnen-Seite/Unterstuetzung_Ausland/EU/2015-2016/1602_EU_Commission.pdf. Consulté le 30 septembre 2016.
- Herzer, D., Huhne, P. et Nunnenkamp, P., 2014.** « FDI and Income Inequality: Evidence from Latin American Economies ». *Review of Development Economics* 18(4) : 778–793.
- Hillis, S., Mercy, J., Amobi, A. et Kress, H., 2014.** « Global Prevalence of Past-year Violence against Children: A Systematic Review and Minimum Estimates ». *Pediatrics* 137(3) : e20154079.
- Hillman, A. L. et Jenkner, E., 2004.** « L'éducation des enfants dans les pays pauvres ». Dossiers économiques 33. Fonds monétaire international, Washington, DC. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues33/fra/issue33f.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Hollow, M., 2013.** « Crowdfunding and Civic Society in Europe: A Profitable Partnership? » *Open Citizenship* 4(1) : 68–73. www.academia.edu/3415172/Crowdfunding_and_Civic_Society_in_Europe_A_Profitable_Partnership. Consulté le 11 octobre 2016.
- HOPE XXL, 2015.** « The Liemers List: Final Version ». Duiven, Pays-Bas. www.hope-xxl.com/downloads/liemers-list-final-version.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Hunt, A. et Samman E., 2016.** « Women's Economic Empowerment: Navigating Enablers and Constraints ». Rapport de recherche. Overseas Development Institute, Londres. www.odl.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10683.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- IANYD (Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes), 2016.** « Young People's Participation in Peacebuilding: A Practice Note ». New York. http://www.data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Child-Marriage-Brochure-HR_164.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- ICAP (Partenariat International d'Action sur le Carbone), 2016.** « Korea Emissions Trading Scheme ». 26 septembre, Berlin. [https://icapcarbonaction.com/en/?option=com_etsmap&task=export&format=pdf&layout=list&systems\[\]=47](https://icapcarbonaction.com/en/?option=com_etsmap&task=export&format=pdf&layout=list&systems[]=47). Consulté le 22 novembre 2016.
- ICF International, 2016.** « Data ». Programme DHS. Rockville, MD. www.dhsprogram.com/Data/. Consulté le 15 juillet 2016.
- IEP (Institute for Economics and Peace), 2015.** « Global Terrorism Index 2015: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism ». New York. <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>. Consulté le 23 août 2016.
- , 2016. « Global Peace Index 2016: Ten Years of Measuring Peace ». New York. http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2016/06/GPI-2016-Report_2.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), 2015.** *Rapport 2015 sur la nutrition mondiale : mesures et redevabilité en vue d'accélérer les progrès mondiaux en matière de nutrition et de développement durable*. Washington, DC. <http://www.ifpri.org/cdmref/p15738coll2/id/129822/filename/130033.pdf>. Consulté le 24 août 2016.
- IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation), 2016.** « Rethinking Development and Health: Findings from the Global Burden of Disease Study ». IHME University of Washington, Seattle. www.healthdata.org/policy-report/rethinking-development-and-health-findings-global-burden-disease-study. Consulté le 4 novembre 2016.

- IHS (Indian Health Service, Federal Health Program for American Indians and Alaska Natives), 2016.** « Disparities ». Fact sheet. Rockville, MD. www.ihs.gov/newsroom/factsheets/disparities/. Consulté le 28 octobre 2016.
- IISD (Institut international du développement durable), 2016.** « Fossil-Fuel Subsidies ». Global Subsidies Initiative, Genève. www.iisd.org/gsi/fossil-fuel-subsidies. Consulté le 7 novembre 2016.
- ILGA (Association internationale des lesbiennes, gay, bisexuel, transsexuels et intersexués) 2016a.** « Global Attitudes Survey on LGBTI People ». Genève. <http://ilga.org/what-we-do/ilga-rivi-global-attitudes-survey-lgbti-log/>. Consulté le 2 novembre 2016.
- , **2016b.** « Lois sur l'orientation sexuelle dans le monde : Criminalisation ». Genève. http://ilga.org/downloads/03_ILGA_WorldMap_FRENCH_CRIME_June2016.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2016c.** « Lois sur l'orientation sexuelle dans le monde : vue d'ensemble ». Genève. http://ilga.org/downloads/02_ILGA_WorldMap_FRENCH_Overview_June2016.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Indrawati, S.M., 2015.** « La discrimination à l'égard des femmes perpétue la pauvreté ». Opinions : Perspectives sur le développement (Blog), 10 septembre. Washington, DC. <http://blogs.worldbank.org/voices/fr/les-discriminations-que-subissent-les-femmes-perpetuent-la-pauvrete>. Consulté le 14 octobre 2016.
- INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso), 2016.** « Chiffres clés ». Ouagadougou. www.insd.bf/n/. Consulté le 22 novembre 2016.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 2016.** « Éducation : population analphabète ». Montréal. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 8 décembre 2016.
- IOM (Organisation internationale pour les migrations), 2014.** « Global Migration Trends: An Overview ». Genève. http://missingmigrants.iom.int/sites/default/files/Global-migration-trends_December-2014_final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015.** *État de la migration dans le monde 2015. Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité.* Genève. http://publications.iom.int/fr/system/files/pdf/wmr2015_fr.pdf. Consulté le 26 septembre 2016.
- , **2016a.** *IOM Regional Response to the Syria Crisis.* Genève. http://www.iom.int/sites/default/files/situation_reports/file/IOM_Regional_Response_to_the_Syria_Crisis_Sitrep_December_2016.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016b.** *IOM Regional Response to the Syria Crisis* [infographie]. Genève. [www.iom.int/sites/default/files/country/docs/IOM-Regional-Response-to-the-Syria-Crisis-Map-March2016.pdf](http://publications.iom.int/sites/default/files/country/docs/IOM-Regional-Response-to-the-Syria-Crisis-Map-March2016.pdf). Consulté le 16 décembre 2016.
- IPPR (Institute for Public Policy Research), 2012.** « Modern Women Marrying Men of the Same or Lower Social Class ». 5 avril. Londres. www.ippr.org/news-and-media/press-releases/modern-women-marrying-men-of-the-same-or-lower-social-class. Consulté le 27 octobre 2016.
- ITC (Centre du commerce international), 2014.** « Trade in Environmental Goods and Services: Opportunities and Challenges ». Document technique. Genève. <http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/AssetPDF/EGS%20Ecosystems%20Brief%20040914%20-%20low%20res.pdf>. Consulté le 27 octobre 2016.
- IWGIA (Groupe de travail international pour les affaires autochtones), 2016.** « Indigenous Peoples' Education ». Copenhague. www.iwgia.org/culture-and-identity/indigenous-peoples-and-education. Consulté le 28 octobre 2016.
- Jahan, S., 2003.** « Evolution of the Human Development Index ». In S. Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar (dir.), *Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*. New Delhi : Oxford University Press.
- , **2010.** *Freedom for Choice: Essays in Human Development*. Dhaka : Shahitya Prakash.
- Jenks, B. et Topping, J., 2016.** *Financing the United Nations Development System: Current Trends and New Directions*. Uppsala, Suède : Dag Hammarskjöld Foundation et le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires.
- Johnson, C. et Start, D., 2001.** « Rights, Claims and Capture: Understanding the Politics of Pro-Poor Policy ». Document de travail n°145. Overseas Development Institute, Londres. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/2319.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- Joshi, A., 2010.** « Review of Impact and Effectiveness of Transparency and Accountability Initiatives: Annex 1 Service Delivery ». Document préparé pour l'atelier « Transparency and Accountability Initiative », Institute of Development Studies, 14–15 octobre, Brighton, Royaume-Uni. www.ids.ac.uk/files/dmfile/IETAAnnex1ServicedeliveryJoshiFinal28Oct2010.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Kahneman, D., 2011.** *Thinking, Fast and Slow*. New York : Farrar, Straus et Giroux.
- Kahneman, D. et Tversky, A. (dir.), 2000.** *Choices, Values and Frames*. Cambridge : Cambridge University Press; New York : Russell Sage Foundation.
- Kaldor, M., 1999.** *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*. Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press.
- , **2013.** « In Defense of New Wars ». *Stability: International Journal of Security and Development* 2(1). www.stabilityjournal.org/articles/10.5334/sta.at/. Consulté le 19 décembre 2016.
- Kar, D. et Spanjers, J., 2015.** « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004–2013 ». Global Financial Integrity, Washington, DC. www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update_2015-Final-1.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Karki, M. et Bohara, A.K., 2014.** « Evidence of Earnings Inequality Based on Caste in Nepal ». *Developing Economies* 52(3) : 262–286.
- Karlan, D. et Appel, J., 2011.** *More Than Good Intentions: How a New Economics Is Helping to Solve Global Poverty*. New York : Dutton Adult.
- Keeley, B., 2009.** *Les migrations internationales : le visage humain de la mondialisation*. Les essentiels de l'OCDE. Paris.
- http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/les-migrations-internationales_9789264055803-fr. Consulté le 26 octobre 2016.
- Kelley, D.J., Ali, A., Brush, C., Corbett, A.C., Daniels, C., Kim, P.H., Lyons, T.S., Majbouri, M. et Rogoff, E.G., 2015.** « Global Entrepreneurship Monitor: 2014 United States Report ». Global Entrepreneurship Research Association, London Business School, Londres. www.babson.edu/Academics/centers/blank-center/global-research/gem/Documents/GEM%20USA%202014.pdf. Consulté le 2 novembre 2016.
- Kembhavi, R., 2013.** « Participation politique des aînés ». Note de recherche. Elections Canada, Gatineau, Québec, Canada. www.elections.ca/res/rec/part/partsen/pdf/sen_f.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Keswell, M., Girdwood, S. et Leibbrandt, M., 2013.** « Educational Inheritance and the Distribution of Occupations: Evidence from South Africa ». *Review of Income and Wealth* 59(S1) : S111–S137.
- Keuleers, P., 2016.** « Conjurer l'extrémisme violent tout en sécurisant nos sociétés ». Blog, 11 avril. New York. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/blog/2016/4/7/Conjurer-l-extr-misme-violent-tout-en-s-curisant-nos-soci-t-s.html>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Khan, I., 2016.** « Pathways to Justice: Rule of Law, Human Rights, Sustainable Development and Human Security ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Kharas, H. et Gertz, G., 2010.** « The New Global Middle Class: A Crossover from West to East ». In *China's Emerging Middle Class: Beyond Economic Transformation*, Cheng Li (dir.), Washington, DC : Brookings Institution Press.
- Kim, C.-Y., 2011.** *From Despair to Hope: Economic Policy Making in Korea: 1945-1979*. Séoul : Institut coréen de développement.
- Kim, D.-I. et Topel, R.H., 1995.** « Labor Markets and Economic Growth: Lessons from Korea's Industrialization, 1970-1990 ». In R.B. Freeman and L. Katz (dir.), *Differences and Changes in Wage Structures*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Kim, K.S. et Kim, J.K., 1997.** « Korean Economic Development: An Overview ». In D.-S. Cha, K.S. Kim et D.H. Perkins, *The Korean Economy 1945-1995: Performance and Vision for the 21st Century*. Séoul : Institut coréen de développement.
- Kim, T.-H., 2011.** « Development of a Gender Equality Index and Measurement of Gender Equality in South Korea ». *Gender Studies and Policy Review* 4 : 80–93.
- Kreft, S., Eckstein, D., Dorsch, L. et Fischer, L., 2015.** « Global Climate Risk Index 2016: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2014 and 1995 to 2014 ». Document d'information Germanwatch. Bonn, Allemagne. <http://docplayer.net/18855757-Global-climate-risk-index-2016.html>. Consulté le 3 novembre 2016.
- Krishnan, N., Ibarra, G.L., Narayan, A., Tiwari, S. et Vishwanath, T., 2016.** *Uneven Odds, Unequal Outcomes: Inequality of Opportunity in the Middle East and North Africa*. Directions in Development: Poverty Series. Washington, DC : Banque mondiale.

- Kronfol, N.M., 2012.** « Access and Barriers to Health Care Delivery in Arab Countries: A Review ». *Eastern Mediterranean Health Journal* 18(12) : 1239–1246.
- Kynge, J., 2016.** « China in Three Numbers ». *Financial Times*, 13 juillet. <http://video.ft.com/5032304024001/China-in-three-numbers/World>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Lambert, S., Ravallion, M. et van de Walle, D., 2014.** « Intergenerational Mobility and Interpersonal Inequality in an African Economy ». *Journal of Development Economics* 110(C) : 327–344.
- Lattier, D., 2015.** « 32 million U.S. Adults Are 'Functionally Illiterate': What Does That Even Mean? » 25 août. Intellectual Takeout, Bloomington, MN. www.intellectual-takeout.org/blog/32-million-us-adults-are-functionally-illiterate-what-does-even-mean. Consulté le 26 octobre 2016.
- Lawson, M., 2016.** « It's Time to Demolish the Myth of Trickle-Down Economics ». 19 juillet. Forum économique mondial, Genève. www.weforum.org/agenda/2016/07/its-time-to-demolish-the-myth-of-trickle-down-economics. Consulté le 11 octobre 2016.
- Le Coz, C., 2016.** « As Acid Attacks Rise against Women, Laws Help to Deter Such Assaults ». City University of New York, Ralph Bunche Institute for International Studies, New York. www.passblue.com/2016/02/29/as-acid-attacks-rise-against-women-laws-help-deter-such-assaults/. Consulté le 14 octobre 2016.
- Lee, J.H. et Kim, D.-I., 1997.** « Labor Market Developments and Reforms in Korea ». Document de travail n°9 703. Institut coréen de développement.
- Lee, K., Shin, W. et Shin, H., 2015.** « How Large or Small in the Policy Space? WTO Regime and Industrial Policy ». In J. Alonso et J. Ocampo (dir.), *Global Governance and Rules for the Post-2015 Era: Addressing Emerging Issues in the Global Environment*. New York: Bloomsbury.
- Lewis, K., et Burd-Sharps, S., 2013.** *American Human Development Report: The Measure of America 2013–2014*. New York : Measure of America. www.measureofamerica.org/wp-content/uploads/2013/06/MOA-III.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- LIS (Luxembourg Income Study), 2016.** « LIS Database ». Centre de données transnationales de Luxembourg, Luxembourg. www.lisdatacenter.org/our-data/lis-database/. Consulté le 15 juillet 2016.
- Lloyd, M., 2015.** « A Decade of Affirmative Action in Brazil: Lessons for the Global Debate ». In R.T. Teranishi, L.B. Pazich, M. Knobel et W.R. Allen (dir.), *Mitigating Inequality: Higher Education Research, Policy and Practice in an Era of Massification and Stratification*. Bingley, Royaume-Uni : Emerald Group Publishing. www.ses.unam.mx/integrantes/uploadfile/mlloyd/Lloyd_ADecadeOfAffirmativeActionInBrazil.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Lyons, K., 2015.** « The Gambia Bans Female Genital Mutilation ». *The Guardian*, 24 novembre. Londres. www.theguardian.com/society/2015/nov/24/the-gambia-bans-female-genital-mutilation. Consulté le 14 octobre 2016.
- Mandavilli, A., 2016.** « Female Scientists Turn to Data to Fight Lack of Representation on Panels ». *New York Times*, 5 septembre.
- Mann, T., 2014.** « Prejudice at the Polling Booth: Disabled Indonesians Face Barriers in Voting ». Asia Foundation, Jakarta. <http://asiafoundation.org/2014/04/09/prejudice-at-the-polling-booth-disabled-indonesians-face-barriers-in-voting/>. Consulté le 7 novembre 2016.
- ManpowerGroup, 2016.** « Millennial Careers: 2020 Vision, Facts, Figures and Practical Advice from Workforce Experts ». Milwaukee, WI. www.manpowergroup.com/wps/wcm/connect/660ebf65-144c-489e-975c-9f838294c237/MillennialsPaper1_2020Vision_lo.pdf?MOD=AJPERES. Consulté le 20 octobre 2016.
- Martínez-Franzoni, J. et Sánchez-Ancochea, D., 2016.** « Achieving Universalism in Developing Countries ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Marx, A., Soares, J. et Van Acker, W., 2015.** « The Protection of International Labour Rights: A Longitudinal Analysis of the Protection of the Rights of Freedom of Association and Collective Bargaining over 30 Years in 73 Countries ». In A. Marx, J. Wouters, G. Rayp et L. Beke, éd., *Global Governance of Labour Rights: Assessing the Effectiveness of Transnational Public and Private Policy Initiatives*. Leuven Global Governance Series. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing.
- Marx, A., Wouters, J., Rayp, G., et Beke, L., (dir.), 2015.** *Global Governance of Labour Rights: Assessing the Effectiveness of Transnational Public and Private Policy Initiatives*. Leuven Global Governance Series. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing.
- Matheson, T., 2011.** « Taxing Financial Transactions: Issues and Evidence ». Document de travail WP/11/54. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- McGee, R. et Kroeschell, C., 2013.** « Local Accountabilities in Fragile Contexts: Experiences from Nepal, Bangladesh and Mozambique ». Document de travail n°422 de l'IDS. Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni. www.ids.ac.uk/download.cfm?objectid=E8A258F0-A82B-11E2-806C005056AA0D87. Consulté le 7 novembre 2016.
- McGinn, K.L., Castro, M.R. et Lingo, E.L., 2015.** « Mums the Word! Cross-National Effects of Maternal Employment on Gender Inequalities at Work and at Home ». Document de travail 15-094. Harvard Business School, Boston, MA. [https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/16727933/15-094%20\(2\).pdf?sequence=4](https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/16727933/15-094%20(2).pdf?sequence=4). Consulté le 26 octobre 2016.
- McKenzie, A.D., 2014.** « A Billion Tons of Food Wasted Yearly While Millions Still Go Hungry ». Inter Press Service, 9 octobre. www.ipsnews.net/2014/10/a-billion-tons-of-food-wasted-yearly-while-millions-still-go-hungry/. Consulté le 24 août 2016.
- McKinsey Global Institute, 2012.** « Africa at Work: Job Creation and Inclusive Growth ». Londres. www.mckinsey.com/global-themes/middle-east-and-africa/africa-at-work. Consulté le 28 novembre 2016.
- , 2014. « Global Flows in a Digital Age: How Trade, Finance, People, and Data Connect the World Economy ». New York. http://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Global%20Themes/Globalization/Global%20flows%20in%20a%20digital%20age/Global_flows_in_a_digital_age_Full_report%20March_2015.ashx. Consulté le 11 octobre 2016.
- Mekonnen, M.M. et Hoekstra, A., 2016.** « Four Billion People Facing Severe Water Scarcity ». *Science Advances* 2(2). <http://advances.sciencemag.org/content/2/2/e1500323>. Consulté le 14 décembre 2016.
- Mercurio, B., 2014.** « International Investment Agreements and Public Health: Neutralizing a Threat through Treaty Drafting ». *Bulletin of the World Health Organization* 92 : 520–525.
- Milanović, B., 2016.** *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*. Cambridge, MA : Harvard University Press. www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674737136. Consulté le 20 octobre 2016.
- MINN (Minnesota International NGO Network), 2016.** *Why Do So Many Developing Countries Fail to Develop?* Minneapolis, MN. www.minnesotangos.org/event/why-do-so-many-developing-countries-fail-to-develop. Consulté le 7 novembre 2016.
- Montes, M. et Lunenburg, P., 2016.** « Trade Rules and Integration Trends and Human Development ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Moss-Racusin, C.A., Dovidio, J.F., Brescoll, V.L., Graham, M.J. et Handelsman, J., 2012.** « Science Faculty's Subtle Gender Biases Favor Male Students ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 113(3) : 16474–16479.
- Murray, C.J.L., Barber, R.M., Foreman, K.J., Ozgoren, A.A., Abd-Allah, F., Abera, S.F., Aboyans, V. et al., 2015.** « Global, Regional, and National Disability-Adjusted Life Years (DALYs) for 306 Diseases and Injuries and Healthy Life Expectancy (HALE) for 188 Countries, 1990–2013: Quantifying the Epidemiological Transition. » *Lancet* 386(10009) : 2145–2191.
- Nair, R., 2016.** « Economic Survey Says the Rich Get Implicit Subsidy of More Than Rs1 Trillion » 10 décembre. www.livemint.com/Specials/d4pZ9spLnUt-Mu55D59G18/Why-should-rich-benefit-from-subsidies.html. Consulté le 7 novembre 2016.
- Nations Unies, 1948.** « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Document A/RES/3/217 A. New York.
- , 2000a. « Résolution 1325 (2000) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4 213^e séance, le 31 octobre 2000 ». New York. [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325\(2000\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325(2000)). Consulté le 11 octobre 2016.
- , 2000b. *Déclaration du Millénaire A/RES/55/2*. New York. <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>. Consulté le 26 septembre 2016.
- , 2010. « Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification : Pourquoi agir maintenant ? » New York. http://www.un.org/fr/events/desertification_decade/whynow.shtml. Consulté le 23 août 2016.
- , 2011. *Mécanismes innovants de financement du développement*. Rapport du Secrétaire général. New York. www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/334&Lang=F. Consulté le 30 septembre 2016.
- , 2012. « L'avenir que nous voulons ». Résolution de l'Assemblée générale 66/288. New York. www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=F. Consulté le 1^{er} juillet 2015.

- , **2013**. « Promotion et protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ». Note du secrétaire général. A/68/362. New York. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N13/464/77/PDF/N1346477.pdf?OpenElement>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2014**. « Cadre d'analyse des atrocités criminelles : Outil de prévention ». Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger, New York. <http://www.un.org/fr/preventgenocide/adviser/pdf/Genocide%20Framework%20of%20Analysis.pdf>. Consulté le 27 octobre 2016.
- , **2015a**. *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2015*. New York. http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015b**. « Rapport du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité ». Document S/2015/716. Conseil de sécurité de l'ONU, New York.
- , **2015c**. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. New York. www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/334&Lang=F. Consulté le 26 septembre 2016.
- , **2015d**. « The World's Women 2015: Trends and Statistics ». New York. http://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/Ch5_Power_and_decision_info.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- , **2016a**. « Have Your Say ». My World Analytics. New York. <http://data.myworld2015.org>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2016b**. *Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment*. New York.
- , **2016c**. « Déclaration de New York ». New York. <http://refugeemigrants.un.org/fr/d%C3%A9claration-de-new-york>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016d**. *Une seule humanité, des responsabilités partagées*. Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire New York.
- , **2016e**. « Paris Climate Agreement to Enter into Force on 4 November 2016 ». New York. www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/10/paris-climate-agreement-to-enter-into-force-on-4-november/. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016f**. « Press Freedom: Freedom of Expression, a Human Right ». New York. www.un.org/en/events/pressfreedomday/background.shtml. Consulté le 8 décembre 2016.
- , **2016g**. « Rapport de la Rse spéciale sur les questions relatives aux minorités ». Document A/HRC/31/56. New York. www.refworld.org/docid/56dfde5d4.html. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016 h**. « Rapport sur les objectifs de développement durable 2016 ». New York. http://unstats.un.org/sdgs/report/2016/The%20Sustainable%20Development%20Goals%20Report%202016_French.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2016i**. « Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants ». New York. <http://refugeemigrants.un.org/fr/summit-refugees-and-migrants>. Consulté le 3 décembre 2016.
- Nations Unies, Maintien de la paix, 2016**. « Gender Statistics by Mission for the Month of August ». 7 septembre. New York. www.un.org/en/peacekeeping/contributors/gender/2016gender/aug16.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- Nave, A., 2000**. « Marriage and the Maintenance of Ethnic Group Boundaries: The Case of Mauritius ». *Ethnic and Racial Studies* 23(2) : 329–352.
- Neuvonen, A., 2016**. « Thousands to Receive Basic Income in Finland: A Trial That Could Lead to the Greatest Societal Transformation of Our Time ». *Demos Helsinki*, 30 août. www.demoshelsinki.fi/en/2016/08/30/thousands-to-receive-basic-income-in-finland-a-trial-that-could-lead-to-the-greatest-societal-transformation-of-our-time/. Consulté le 7 novembre 2016.
- New York Times, 2016**. « Thousands Sign Petition to Abolish Guardianship of Women in Saudi Arabia ». Women in the World, 27 septembre. <http://nytiive.nytimes.com/womenintheworld/2016/09/27/thousands-sign-petition-to-abolish-guardianship-of-women-in-saudi-arabia/>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Newbold, T., Hudson, L.N., Arnell, A.P., Contu, S., De Palma, A., Ferrier, S., Hill, S.L.L. et al., 2016**. « Has Land Use Pushed Terrestrial Biodiversity beyond the Planetary Boundary? A Global Assessment ». *Sciences* 353(6296) : 288–291. <http://science.sciencemag.org/content/353/6296/288>. Consulté le 20 octobre 2016.
- Ng, M., Fleming, T., Robinson, M., Thomson, N., Graetz, N., Margono, C., Mullany, E.C. et al., 2014**. « Global, Regional, and National Prevalence of Overweight and Obesity in Children and Adults during 1980–2013: A Systematic Analysis for the Global Burden of Disease Study 2013 ». *Lancet* 384(9945) : 766–781.
- Niño-Zarazúa, M., Roope, L., et Tarp, F., 2016**. « Global Inequality: Relatively Lower, Absolutely Higher ». *Review of Income and Wealth*. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/roiw.12240/full>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Nnochiri, I., 2012**. « Nigeria Loses \$400bn to Oil Thieves: Ezekwesili ». *Vanguard*, 28 août. www.vanguardngr.com/2012/08/nigeria-loses-400bn-to-oil-thieves-ezekwe-sili/. Consulté le 7 novembre 2016.
- Nussbaum, M.C., 2003**. « Capabilities as Fundamental Entitlements: Sen and Social Justice ». *Feminist Economics* 9(2–3) : 33–59.
- Ocampo, J., 2015a**. « Reforming the International Monetary and Financial Architecture ». In J. Alonso et J. Ocampo, éd., *Global Governance and Rules for the Post-2015 Era: Addressing Emerging Issues in the Global Environment*. New York : Bloomsbury.
- , **2015b**. *Il faut réformer le système de réserves mondiales*. <https://www.project-syndicate.org/commentary/has-moment-come-for-special-drawing-right-by-jose-antonio-ocampo-2015-10?version=french&barrier=accessreg>. Consulté le 8 novembre 2016.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2008**. « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra 2005/2008 ». Paris. <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/34579826.pdf>. Consulté le 2 décembre 2016.
- , **2011**. « Tour d'horizon des inégalités croissantes de revenus dans les pays de l'OCDE : principaux constats ». In *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*. Paris. <http://www.oecd.org/fr/els/soc/49177707.pdf>. Consulté le 27 octobre 2016.
- , **2015a**. *Panorama de la santé 2015 : les indicateurs de l'OCDE*. Paris. <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s221777fr/s221777fr.pdf>. Consulté le 28 octobre 2016.
- , **2015b**. *Integrating Social Services for Vulnerable Groups: Bridging Sectors for Better Service Delivery*. Paris. www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/integrating-the-delivery-of-social-services-for-vulnerable-groups_9789264233775-en#_WBInC0rIdU#page8. Consulté le 28 octobre 2016.
- , **2015c**. *L'Annuel de l'OCDE 2015*. Paris.
- , **2016a**. « Regards sur l'éducation 2016 : les indicateurs de l'OCDE ». Paris. <http://www.oecd.org/fr/edu/regards-sur-l-education-19991495.htm>. Consulté le 28 octobre 2016.
- , **2016b**. *Comment va la vie en Corée ?* Paris.
- , **2016c**. *L'indicateur du vivre mieux*. Paris.
- , **2016d**. *Statistiques de l'OCDE*. Paris. <http://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=091c7a08-45ba-49c5-a729-b2fd6a0f1751&themetreeid=200>. Consulté le 21 octobre 2016.
- , **2016e**. *Panorama de la société 2016, les indicateurs de l'OCDE : un éclairage sur les jeunes*. Paris. www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/panorama-de-la-societe-2016_soc_glance-2016-fr. Consulté le 28 octobre 2016.
- , **2016f**. « Statistiques sur les apports de ressources aux pays en développement ». Paris. <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/statistiques-surlesapportsderessourcesauxpaysendveloppement.htm>. Consulté le 16 décembre 2016.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques et DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2013**. « World Migration in Figures ». Paris. www.oecd.org/els/mig/World-Migration-in-Figures.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- ODI (Overseas Development Institute), 2016**. *Leaving No One Behind: A Critical Path for the First 1,000 Days of the Sustainable Development Goals*. Londres. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10692.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- OIT (Organisation internationale du travail), 2012**. « ILO Global Estimate of Forced Labour: Results and Methodology ». Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_182004.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2014a**. « Brazil, Cadastro Único: Operating a Registry through a National Public Bank ». Genève.
- , **2014b**. « Decent Work and Social Justice in Pacific Small Island Developing States: Challenges, Opportunities and Policy Responses ». Bureau de l'OIT pour les pays insulaires du Pacifique Sud, Suva, îles Fidji. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---nylo/documents/publication/wcms_242172.pdf. Consulté le 28 novembre 2016.

- , **2015a.** « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes ». Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_412019.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2015b.** *World Employment and Social Outlook: The Changing Nature of Jobs*. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_368626.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2015c.** *Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde : Tendances 2015*. Genève. <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015/lang--fr/index.htm> (résumé en français, rapport complet en anglais). Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016a.** « Notre impact, leur histoire : Aider les réfugiés syriens à officialiser leur statut professionnel grâce aux coopératives ». 26 juin. Genève. http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_494537/lang--fr/index.htm. Consulté le 10 novembre 2016.
- , **2016b.** « Women in Business and Management: Gaining Momentum in the Middle East and North Africa ». Bureau régional de l'OIT pour les États arabes. Beyrouth. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_446101.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016c.** « Les femmes au travail : tendances 2016 ». Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016d.** *Emploi et questions sociales dans le monde 2016 : transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté*. Genève. http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2016-transforming-jobs/WCMS_480922/lang--fr/index.htm (résumé en français, rapport complet en anglais). Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016e.** *World Employment and Social Outlook: Trends for Youth 2016*. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_513739.pdf. Consulté le 20 octobre 2016.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2011a.** *mHealth: New Horizons for Health through Mobile Technologies*. Genève. www.who.int/goe/publications/goe_mhealth_web.pdf. Consulté le 4 décembre 2016.
- , **2011b.** Rapport mondial sur le handicap. Genève. http://apps.who.int/iris/bitstream/am/10665/44791/1/9789240688193_fre.pdf?ua=1. Consulté le 28 novembre 2016.
- , **2013.** *UNITAID Stratégie 2013-2016*. Genève.
- , **2015a.** « Vieillesse et santé ». Aide-mémoire n° 404. Genève. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs404/fr/>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015b.** « Cancer ». Aide-mémoire n° 297. Genève. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs297/fr/>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2015c.** « Mortalité maternelle ». Aide-mémoire n° 348. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs348/fr/. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2015d.** « Maladies non transmissibles ». Aide-mémoire n° 355. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs355/fr/. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2015e.** *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé*. Genève. <http://www.who.int/ageing/publications/world-report-2015/fr/> (en anglais, résumé en français). Consulté le 25 août 2016.
- , **2016a.** « Call to Action: Combat Antimicrobial Resistance and Preserve Antimicrobials for Future Generations ». Genève. <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s22393en/s22393en.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016b.** « Enfants : réduire la mortalité ». Aide-mémoire n° 178. Genève. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs178/fr/>. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016c.** « Changement climatique et santé ». Aide-mémoire n° 266. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/fr/. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016d.** « Mutilations sexuelles féminines ». Aide-mémoire n° 241. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/. Consulté le 27 octobre 2016.
- , **2016e.** « Global Health Observatory (GHO) Data ». Genève. www.who.int/gho/mortality_burden_disease/life_tables/en/. Consulté le 3 novembre 2016.
- , **2016f.** « Troubles mentaux ». Aide-mémoire n° 396. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs396/fr/. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2016g.** « La violence à l'encontre des femmes : violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes ». Aide-mémoire n° 239. Genève. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/fr/. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016 h.** « L'OMS publie de nouvelles orientations sur l'autodépistage du VIH à la veille de la Journée mondiale du sida ». Communiqué de presse, 29 septembre. Genève. www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/world-aids-day/fr/. Consulté le 5 décembre 2016.
- , **2016i.** *World Malaria Report 2016*. Genève. <http://apps.who.int/iris/bitstream/am/10665/252038/1/9789241511711-eng.pdf?ua=1>. Consulté le 14 décembre 2016.
- , **2016j.** « Zika Strategic Response Plan ». Genève. <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/246091/1/WHO-ZIKV-SRF-16.3-eng.pdf?ua=1&ua=1&ua=1>. Consulté le 30 novembre 2016.
- ONS (Bureau national des statistiques du Royaume-Uni), 2012.** « Integrated Household Survey April 2011 to March 2012: Experimental Statistics ». Statistical Bulletin, 28 septembre. Londres. http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20160105160709/www.ons.gov.uk/ons/dcp171778_280451.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- ONUODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 2013.** *Global Study on Homicide 2013*. Vienne. www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2014a.** *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data*. Vienne. www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2014b.** « Study Facilitating the Identification, Description and Evaluation of the Effects of New Information Technologies on the Abuse and Exploitation of Children ». Vienne. www.unodc.org/documents/commissions/CCPCJ/CCPCJ_Sessions/CCPCJ_23/E-CN15-2014-CRP1_E.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016.** « Statistics, UN-CTS Metadata 2014–2015: Prisons ». Vienne. <https://data.unodc.org/?lf=1&lng=en&state:6>. Consulté le 7 novembre 2016.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2012.** « Women's Participation in Peace Negotiations: Connections between Presence and Influence ». New York. www.unwomen.org/~/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2012/10/wpssourcebook-03a-womenpeace-negotiations-en.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2013.** « Femicide in Latin America ». 4 avril. New York. www.unwomen.org/en/news/stories/2013/4/femicide-in-latin-america. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2014.** *The Premise and Promise of UN Women's Partnerships with Civil Society*. New York. <http://www.unwomen.org/~/media/headquarters/attachments/sections/partnerships/civil%20society/unwomen-civilsociety-brochure-en.pdf?vs=1445>. Consulté le 16 décembre 2016.
- , **2015a.** *Progress of the World's Women 2015–2016: Transforming Economies, Realizing Rights*. New York. <http://progress.unwomen.org/en/2015/>. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- , **2015b.** « Les dirigeantes et dirigeants internationaux sont unanimes : nous devons éliminer les disparités entre les sexes. Le rassemblement historique renforce l'engagement politique en faveur de l'autonomisation des femmes aux plus hauts niveaux. » Communiqué de presse, 27 septembre. New York. <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2015/9/press-release-global-leaders-meeting>. Consulté le 12 décembre 2016.
- , **2016a.** « Leadership et participation à la vie politique : quelques faits et chiffres. Les femmes au sein des parlements ». New York. <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>. Consulté le 22 novembre 2016.
- , **2016b.** « L'adoption de lois et de politiques efficaces ». New York. <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/passing-strong-laws-and-policies>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016c.** « Let's Change These Numbers and Get More Women in STEM ». Tweet, 3 octobre. https://twitter.com/un_women/status/782982362854461442.
- , **n.d.** « Women at the Forefront of Peacebuilding ». New York. www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-peace-security. Consulté le 7 novembre 2016.
- ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains), 2014.** « Proportion of Urban Population Living in Slums 1990–2014 ». Nairobi. <http://unhabitat.org/wp-content/uploads/2014/03/Table-2-2-Proportion-of-urban-population-living-in-slums-1990-2014.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), 2014a.** « The Gap Report 2014: Adolescent Girls and Young Women ». In *The Gap Report*. Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/02_Adolescentgirlsandyoungwomen.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2014b.** *The Gap Report*. Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_Gap_report_en.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2015.** *World AIDS Day 2015: On the Fast-Track to End AIDS by 2030: Focus on Location and Population*.

- Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/WAD2015_report_en_part01.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016a**. *AIDS by the Numbers: AIDS Is Not Over, But It Can Be*. Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/AIDS-by-the-numbers-2016_en.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2016b**. « Enfants et VIH/sida ». Genève. http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/FactSheet_Children_fr_0.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016c**. « Fast-Track Cities: Cities Ending the AIDS Epidemic ». Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/cities-ending-the-aids-epidemic_en.pdf. Consulté le 16 novembre 2016.
- , **2016d**. *Global Aids Update 2016*. Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/global-AIDS-update-2016_en.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016e**. « Fiche d'information sur les statistiques mondiales sur le VIH, novembre 2016 ». Genève. http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_FactSheet_fr.pdf. Consulté le 30 novembre 2016.
- , **2016f**. « On the Fast-Track to an AIDS-Free Generation ». Genève. www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/GlobalPlan2016_en.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- OPS-OMS (Organisation panaméricaine de la santé - Organisation mondiale de la Santé)**. **2016a**. « Region of the Americas Is Declared Free of Measles ». 27 septembre. Washington, DC. www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=12528%3Aregion-americas-declared-free-measles. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016b**. « Guatemala Is the Fourth Country in the World to Eliminate Onchocerciasis, Known as 'River Blindness' ». 26 septembre. Washington, DC. www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=12520%3Aguatemala-eliminates-onchocerciasis-river-blindness&Itemid=135&lang=en. Consulté le 14 octobre 2016.
- Ortiz, I., Burke, S., Berrada, M. et Cortés, H.**, **2013**. « World Protests 2006–2013 ». Document de travail. Initiative for Policy Dialogue and Friedrich-Ebert-Stiftung, New York. http://policydialogue.org/files/publications/World_Protests_2006-2013-Executive_Summary.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- Ostry, J., Ghosh, A., Habermeier, K., Laeven, L., Chamon, M., Qureshi, M. et Kokenyne, A.**, **2011**. « Managing Capital Inflows: What Tools to Use? ». Note de discussion des services du FMI SDN/11/06. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Pager, D., Western, B. et Bonikowski, B.**, **2009**. « Discrimination in a Low-Wage Labor Market: A Field Experiment ». *American Sociological Review* 74(5) : 777–799.
- PAM (Programme alimentaire mondial)**, **2014**. « Brésil : champions de la lutte contre la faim ». <http://fr.wfp.org/histoires/bresil-champions-de-la-lutte-contre-la-faim-repas-scolaire>. Consulté le 30 septembre 2016.
- , **2016a**. « Faits et chiffres sur la faim ». Rome. <http://fr.wfp.org/faim/faits-et-chiffres>. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016b**. « School Meals ». Rome. www.wfp.org/school-meals. Consulté le 7 novembre 2016.
- Pan, L. et Christiaensen, L.**, **2012**. « Who Is Vouching for the Input Voucher? Decentralized Targeting and Elite Capture in Tanzania ». *World Development* 40(8) : 1619–1633.
- Parker, L.**, **2015**. « Ocean Trash: 5.25 Trillion Pieces and Counting, but Big Questions Remain ». *National Geographic*, 11 janvier. <http://news.nationalgeographic.com/news/2015/01/150109-oceans-plastic-sea-trash-science-marine-debris/>. Consulté le 26 octobre 2015.
- PATH**, **2013**. « Breakthrough Innovations That Can Save Women and Children Now ». Washington, DC. www.path.org/publications/files/APP_unga_innovations_rpt.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Patten, E. et Fry, R.**, **2015**. « How Millennials Today Compare with Their Grandparents 50 Years Ago ». Factan, 19 mars. Pew Research Center, Washington, DC. www.pewresearch.org/fact-tank/2015/03/19/how-millennials-compare-with-their-grandparents/#117. Consulté le 7 novembre 2016.
- Peracod (Programme pour la promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques)**, **2012**. « Le projet Électrification rurale Sénégal (ERSEN) : l'électricité pour plus de 90 000 villageois ». Dakar. <http://peracod.sn/?ERSEN-l-electricite-pour-plus-de&lang=fr>. Consulté le 25 août 2016.
- Perlo-Freeman, S., Fleurant, A., Wezeman, P. et Wezeman, S.**, **2016**. « Trends in World Military Expenditure, 2015 ». SIPRI Fact Sheet. Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute.
- Pew Research Center**, **2014**. « Crime and Corruption Top Problems in Emerging and Developing Countries ». Global Attitudes & Trends. Washington, DC. www.pewglobal.org/2014/11/06/crime-and-corruption-top-problems-in-emerging-and-developing-countries/. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015a**. « Latest Trends in Religious Restrictions and Hostilities, Sidebar: Religious Hostilities and Religious Minorities in Europe ». 26 février. Washington, DC. www.pewforum.org/2015/02/26/sidebar-religious-hostilities-and-religious-minorities-in-europe/. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2015b**. « Gay Marriage around the World ». 26 juin. Washington, DC. www.pewforum.org/2015/06/26/gay-marriage-around-the-world-2013/. Consulté le 14 octobre 2016.
- Phiri, J. et Ataguba, J.E.**, **2014**. « Inequalities in Public Health Care Delivery in Zambia ». *International Journal for Equity in Health* 13(24).
- Piraino, P.**, **2015**. « Intergenerational Earnings Mobility and Equality of Opportunity in South Africa ». *World Development* 67(C) : 396–405.
- PlasticsEurope (Association européenne des fabricants de plastique)**, **2013**. « Plastics, the Facts 2013: An Analysis of European Latest Plastics Production, Demand and Waste Data ». Bruxelles. www.plasticseurope.de/cust/documentrequest.aspx?DocID=59179. Consulté le 20 octobre 2016.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)**, **1990**. *Rapport mondial sur le développement humain 1990 : Définir et mesurer le développement humain*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1990_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 8 décembre 2016.
- , **1991**. *Rapport mondial sur le développement humain 1991*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1991_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **1992**. *Rapport mondial sur le développement humain 1992 : Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial*. New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1992_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **1994**. *Rapport mondial sur le développement humain 1994 : Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1994_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **1995**. *Rapport mondial sur le développement humain 1995 : Égalité des sexes et développement humain*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1995_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **1997**. *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1997_fr_complet.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2000**. *Rapport mondial sur le développement humain 2000 : droits de l'homme et développement humain*. New York : Oxford University Press.
- , **2002**. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2002_fr.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2004**. *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié*. New York : Oxford University Press. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2004_fr.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2007**. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 : La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*. New York : Palgrave Macmillan. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_20072008_fr.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2009**. *Rapport mondial sur le développement humain 2009 : Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York : Palgrave Macmillan. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2010a**. *Rapport mondial sur le développement humain 2010 : La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain*. New York : Palgrave Macmillan.
- , **2010b**. *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*. Mexico.
- , **2011a**. « Empowering Lives, Building Resilience: Development Stories from Europe and Central Asia ». Volume 1. New York. www.scribd.com/doc/153150985/UNDP-development-stories-Europe-and-CIS. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2011b**. *Rapport mondial sur le développement humain 2011 : Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*. New York : Palgrave Macmillan. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2011_fr_complete.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.

- . **2012a.** *Desarrollo Humano en Chile 2012: Bienestar subjetivo: el desafío de repensar el desarrollo.* Santiago. <http://desarrollohumano.cl/idh/informes/2012-bienestar-subjetivo-el-desafio-de-repensar-el-desarrollo/>. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2012b.** *Somalia Human Development Report 2012: Empowering Youth for Peace and Development.* Mogadishu. www.hdr.undp.org/sites/default/files/reports/242/somalia_report_2012.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2013a.** *Rapport annuel 2012-2013 : œuvrer pour un progrès global.* New York. http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/UNDP-in-action/2013/French/UNDP_AR2013_French-v6-WEB.pdf?download. Consulté le 7 novembre 2016.
- . **2013b.** *China National Human Development Report 2013: Sustainable and Liveable Cities: Toward Ecological Civilization.* Beijing. www.hdr.undp.org/sites/default/files/china_nhdr_2013_en_final.pdf. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- . **2013c.** *Rapport sur le développement humain 2013 : L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié.* New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2013_french.pdf. Consulté le 4 décembre 2016.
- . **2014a.** *Beyond Geography: Unlocking Human Potential.* Kathmandu. www.hdr.undp.org/sites/default/files/nepal_nhdr_2014-final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2014b.** *Rapport sur le développement humain 2014 : Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience.* New York. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2014c.** *Informe Nacional de Desarrollo Humano Panamá 2014: El Futuro es ahora: Primera infancia, juventud y formación de capacidades para la vida.* Panama City. www.hdr.undp.org/sites/default/files/idh-panama-ene-10-14-final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2014d.** *National Human Development Report 2014: Ethiopia: Accelerating Inclusive Growth for Sustainable Human Development in Ethiopia.* Addis-Abeba. www.hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr2015-ethiopia-en.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2014e.** *Nepal Human Development Report 2014: Beyond Geography: Unlocking Human Potential.* Kathmandu. http://hdr.undp.org/sites/default/files/nepal_nhdr_2014-final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2015a.** *Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain.* New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr_hdr_2015_1021_web.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- . **2015b.** *National Human Development Report 2015: Human Security and Human Development in Nigeria.* Abuja.
- . **2016a.** *Africa Human Development Report 2016: Accelerating Gender Equality and Women's Empowerment in Africa.* New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/afhdr_2016_lowres_en.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- . **2016b.** *Caribbean Human Development Report: Multidimensional Progress: Human Resilience beyond Income.* New York. www.bb.undp.org/content/barbados/en/home/presscenter/articles/2016/09/13/caribbean-human-development-report-2016-launched.html. Consulté le 28 novembre 2016.
- . **2016c.** *China National Human Development Report 2016: Social Innovation for Inclusive Human Development.* Beijing. www.cn.undp.org/content/china/en/home/library/human_development/china-human-development-report-2016.html. Consulté le 13 décembre 2016.
- . **2016d.** *Eurasia: 2015 in Review: Stories across the Region, from the Year that Changed the Global Development Agenda.* <https://undpeurasia.exposure.co/eurasia-2015-in-review>. New York. Consulté le 7 novembre 2016.
- . **2016e.** *Growth that Works for All: Viet Nam Human Development Report 2015 on Inclusive Growth.* Hanoi. www.hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr_2015_e.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- . **2016f.** « Helen Clark: Remarks at the Panel on Ensuring that No-One Is Left Behind and the Challenge of Countries in Special Situations at the Ministerial Segment of the ECOSOC High Level Political Forum on Sustainable Development ». 18 juillet. New York. www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/speeches/2016/07/18/helen-clark-remarks-at-the-panel-on-ensuring-that-no-one-is-left-behind-at-the-ministerial-segment-of-the-ecosoc-high-level-political-forum-on-sustainable-development.html. Consulté le 11 octobre 2016.
- . **2016g.** « Legal Aid Service in Georgia ». New York. www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/democraticgovernance/projects_and_initiatives/georgia_justice_forall.html. Consulté le 17 novembre 2016.
- . **2016h.** « Gérer les sécheresses et les inondations en Azerbaïdjan ». New York. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/ourstories/managing-droughts-and-floods-in-azerbaijan/>. Consulté le 16 novembre 2016.
- . **2016i.** *Mongolia Human Development Report 2016: Building a Better Tomorrow: Including Youth in the Development of Mongolia.* Ulaanbaatar. www.hdr.undp.org/sites/default/files/mongolia_human_development_report_2016_english_full_report_2016_06_28.pdf. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- . **2016j.** « Au Sri Lanka, les communautés reconstruisent pour faire face aux désastres ». New York. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/ourstories/together-sri-lankan-communities-build-back-with-resilience/>. Consulté le 16 novembre 2016.
- . **2017.** Bibliothèque du Bureau du Rapport sur le développement humain (base de données en ligne). <http://hdr.undp.org/fr/reports>. Consulté le 16 janvier 2017.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et IAER (Institute for Applied Economic Research, João Pinheiro Foundation), 2013.** *Human Development Atlas in Brazil.* http://atlas-brasil.org.br/2013/en/o_atlas/o_atlas/. Consulté le 14 décembre 2016.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), 2016.** « Developing Countries Show World Way Forward on Green Finance ». Salle de presse du PNUE, 18 juillet. Genève. www.unep.org/newscentre/default.aspx?DocumentID=27079&ArticleID=36231&l=en. Consulté le 9 novembre 2016.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016.** « The Poverty-Environment Initiative in the Context of the Sustainable Development Goals: Relevance and Experience for National and Subnational Implementation ». Fonds pauvreté-environnement PNUD-PNUE, Nations Unies, Nairobi. www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/sustainable%20land%20management/Factsheet-PEI.pdf. Consulté le 16 novembre 2016.
- Pollin, R., 2016.** « Global Green Growth for Human Development ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Power, S., 2016.** « Remarks at a UN Security Council Open Debate on Women, Peace, and Security ». 25 octobre. New York. <https://usun.state.gov/remarks/7505>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Programme VNU (Volontaires des Nations Unies), 2016.** *Rapport annuel 2015 : Des résultats sur le terrain.* New York. <https://www.unv.org/sites/default/files/Rapport%20annuel%202015%20-%20Des%20r%C3%A9sultats%20sur%20le%20terrain.pdf>. Consulté le 19 novembre 2016.
- Purdie, E. et Khaltarkhuu, B.E., 2016.** « Les obstacles au développement : de quelles données dispose-t-on pour les situations de fragilité, conflit et violence ? » Le Blog Données de la Banque mondiale, 13 juillet. Banque mondiale, Washington, DC. <http://blogs.worldbank.org/opendata/fr/quelles-donnees-sur-les-situations-de-fragilite-conflit-violence>. Consulté le 25 août 2016.
- Rasooly, M.H., Govindasamy, P., Agil, A., Rutstein, S., Arnold, F., Noormal, B., Way, A., Brock, S. et Shadoul, A., 2014.** « Success in Reducing Maternal and Child Mortality in Afghanistan ». *Global Public Health* 9(Supplement 1) : S29–542.
- Raub, A., Cassola, A., Latz, I. et Heymann, J., 2016.** « Protections of Equal Rights across Sexual Orientation and Gender Identity: An Analysis of 193 National Constitutions ». *Yale Journal of Law and Feminism* 28(1) : 149–169. www.worldpolicycenter.org/sites/default/files/WORLD_Constitutions_SOGL.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- Ravallion, M., 2016.** « The World Bank: Why It Is Still Needed and Why It Still Disappoints ». *Journal of Economic Perspectives* 30(1) : 77–94.
- Reinhart, C. et Trebesch, C., 2016.** « The International Monetary Fund: 70 Years of Reinvention ». *Journal of Economic Perspectives* 30(1) : 3–28.
- République du Ghana, 2012.** « Ghana Open Data Initiative ». Accra. <http://data.gov.gh>. Consulté le 26 septembre 2016.
- République du Kenya, 2011.** « Kenya Open Data ». Nairobi. <https://opendata.go.ke>. Consulté le 26 septembre 2016.
- Rizwanul, I. et Iyanatul, I., 2015.** *Employment and Inclusive Development.* Routledge Studies in Development Economics Series. New York : Routledge.
- Rodrik, D., 2011.** *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy.* New York : Norton.
- Roy, R., Heuty, A. et Letouzé, E., 2007.** « Fiscal Space for What? Analytical Issues from a Human Development

- Perspective ». Document préparé pour l'atelier du G-20 sur la politique fiscale, Istanbul, 30 juin-2 juillet. www.undp.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/poverty-reduction/poverty-website/fiscal-space-for-what/FiscalSpaceforWhat.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Royaume-Uni, 2010.** « Opening up Government ». Londres. <https://data.gov.uk>. Consulté le 26 septembre 2016.
- Ruparelia, S., 2013.** « A Progressive Juristocracy? The Unexpected Social Activism of India's Supreme Court ». Document de travail n°391 du Helen Kellogg Institute. University of Notre Dame, South Bend, IN. <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download;jsessionid=12495ED2CDOB6B329183DD50898008F7?doi=10.1.1.352.2424&rep=rep1&type=pdf>. Consulté le 17 novembre 2016.
- Rutkowski, M., 2016.** « Combattre la pauvreté et renforcer la résilience grâce à la protection sociale ». *Opinions : Perspectives sur le développement*, 21 septembre. Banque mondiale, Washington, DC. <http://blogs.worldbank.org/voices/fr/combattre-la-pauvre-et-renforcer-la-r-silience-gr-ce-la-protection-sociale>. Consulté le 7 novembre 2016.
- S4YE (Solutions for Youth Employment), 2015.** « Toward Solutions for Youth Employment: A Baseline for 2015 ». Washington, DC. https://www.s4ye.org/sites/default/files/Toward_Solutions_for_Youth_Employment_Full.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- Sachs, J., 2012.** « How to Make Rich Countries Pay for Climate Change? » <http://jeffsachs.org/2012/10/how-to-make-rich-countries-pay-for-climate-change/>. Consulté le 8 novembre 2016.
- Saez, E. et Zucman, G., 2014.** « Wealth Inequality in the United States since 1913: Evidence from Capitalized Income Tax Data ». Document de travail. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. <http://gabriel-zucman.eu/files/SaezZucman2014.pdf>. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- Sandefur, J., 2016.** « Measuring the Quality of Girls' Education across the Developing World ». Views from the Center: Education, Gender. Center for Global Development, Washington, DC. www.cgdev.org/blog/measuring-quality-girls-education-across-developing-world?utm_source=261018&utm_medium=cgd_email&utm_campaign=cgd_weekly&utm_&&. Consulté le 31 octobre 2016.
- Schmidt-Traub, G., 2015.** « Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the Billions and Trillions ». Document de travail du SDSN, version 2. Sustainable Development Solutions Network, Paris. <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/09/151112-SDG-Financing-Needs.pdf>. Consulté le 19 novembre 2016.
- Schwab, K., 2016.** « How Can We Embrace the Opportunities of the Fourth Industrial Revolution? ». Forum économique mondial, Genève. www.weforum.org/agenda/2016/01/how-can-we-embrace-the-opportunities-of-the-fourth-industrial-revolution/. Consulté le 7 novembre 2016.
- Sen, A., 1985.** « Well-being, Agency and Freedom: The Dewey Lectures 1984 ». *Journal of Philosophy* 2(4) : 169–221.
- , 2009. *The Idea of Justice*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Serafina, P. et Tonkin, R., 2014.** « Intergenerational Transmission of Disadvantage in the UK & EU, 2014 ». 23 septembre. Bureau national des statistiques du Royaume-Uni, Londres. http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20160105160709/http://www.ons.gov.uk/ons/dcp171766_378097.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Seth, A., 2016.** « Macroeconomic Policies for Human Development ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Shin, G.-W., 1998.** « Agrarian Conflict and the Origins of Korean Capitalism ». *American Journal of Sociology* 103(5) : 1309–1351.
- Shriver Center (Sargent Shriver National Center on Poverty Law), 2016.** « Older Women and Poverty ». *WomanView* 19(9). Chicago. www.ncdsv.org/SSNCPL_Woman-View-Older-Women-and-Poverty_3-30-2016.pdf. Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- SIDA (Agence suédoise de développement international), 2015.** « Women and Land Rights ». Gender Tool Box Brief. Stockholm. www.sida.se/English/contact-us/offices-in-sweden/?epieditmode=true. Consulté le 26 octobre 2016.
- Simane, M., 2016.** « Human Resilience and Human Security in Latvia ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Smoke, P., 2015.** « Quality Support Facilities in the Field of Decentralization, Local Governance and Local Development: Decentralization in Indonesia ». Letter of Contract No. 2, 330793. IBF International Consulting, Local Development International et Union européenne, Bruxelles.
- Social Progress Imperative, 2016.** « 2016 Social Progress Index ». Washington, DC. www.socialprogressimperative.org/global-index/. Consulté le 19 juillet 2016.
- Soura, A.B., 2015.** « Climate Variability and Water Availability in Ouagadougou's Informal Settlements ». International Development Research Centre of Canada, Climate Change and Water Programme, Ouagadougou. <https://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/54180/1/IDL-54180.pdf>. Consulté le 22 novembre 2016.
- Spacehive, 2016.** « Spacehive: About Us ». Londres. www.spacehive.com/Home/AboutUs. Consulté le 11 octobre 2016.
- Stampini, M. et Tornarolli, L., 2012.** « The Growth of Conditional Cash Transfers in Latin America and the Caribbean: Did They Go Too Far? ». Social Sector, Social Protection and Health Division Policy Brief IDB-PB-185. Banque interaméricaine de développement, Washington, DC. <https://publications.iadb.org/handle/11319/1448?locale-attribute=en>. Consulté le 27 octobre 2016.
- Statista, 2016.** « Refugees and Forced Displacement in Focus: In 2015, 65.3 Million People Were Forcibly Displaced from Their Homes ». New York. www.statista.com/chart/5073/forced-displacement-in-focus/. Consulté le 8 décembre 2016.
- Stewart, F., 2013.** « Capabilities and Human Development, Beyond the Individual: The Critical Role of Social Institutions and Social Competencies ». Document occasionnel 2013/03, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Stone, L., 2015.** « Quantitative Analysis of Women's Participation in Peace Processes ». In M. O'Reilly, A.Ó. Súilleabháin et T. Paffenholz (dir.), *Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes*. New York : International Peace Institute.
- Street Child, 2014.** « Ebola Orphans: Rays of Hope for 2015, but 30,000+ at Crisis Point Now ». Londres. www.street-child.co.uk/news/2014/12/22/ebola-orphans-rays-of-hope-for-2015-but-30000-at-crisis-point-now. Consulté le 11 octobre 2016.
- Strong, A. et Schwartz, D.A., 2016.** « Sociocultural Aspects of Risk to Pregnant Women during the 2013–2015 Multinational Ebola Virus Outbreak in West Africa ». *Health Care for Women International* 37(8) : 922–942.
- Stuart, E., Bird, K., Bhatkal, T., Greenhill, R., Lally, S., Rabinowitz, G., Samman, E., et Sarwar, M.B., 2016.** « Leaving No One Behind: A Critical Path for the First 1,000 Days of the Sustainable Development Goals ». Avec Alaina Lynch, Overseas Development Institute, Londres. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10692.pdf. Consulté le 14 octobre 2016.
- Suanes, M., 2016.** « Foreign Direct Investment and Income Inequality in Latin America: a Sectoral Analysis ». *CEPAL Review* 118, avril.
- Subramanian, A. et Wei, S.-J., 2007.** « The WTO Promotes Trade, Strongly But Unevenly ». *Journal of International Economics* 72(1) : 151–75.
- Swartz, J., 2016.** « China's National Emissions Trading System: Implications for Carbon Markets and Trade ». Document de réflexion n°6. International Centre for Trade and Sustainable Development, Genève. www.ieta.org/resources/China/Chinas_National_ETS_Implications_for_Carbon_Markets_and_Trade_ICTSD_March2016_Jeff_Swartz.pdf. Consulté le 16 novembre 2016.
- Tanner, F., 2000.** « Conflict Prevention and Conflict Resolution: Limits of Multilateralism ». *International Review of the Red Cross* 839.
- Teigen, M., 2012.** « Gender Quotas on Corporate Boards ». Document de réflexion présenté à la Commission européenne « Exchange of Good Practices on Gender Equality: Women in Economic Decision-Making », 10-11 mai, Oslo. http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/exchange_of_good_practice_no/no_discussion_paper_no_2012_en.pdf. Consulté le 22 novembre 2016.
- Thacker, S., 1999.** « The High Politics of IMF Lending ». *World Politics* 52 : 38–75.
- Thaler, R.H., 2015.** *Misbehaving: The Making of Behavioral Economics*. New York : W.W. Norton & Company.
- Thaler, R.H. et Sunstein, C.R., 2008.** *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*. New Haven, CT : Yale University Press.
- The Economist, 2016a.** « China's Middle Class: 225m Reasons for China's Leaders to Worry ». 9 juillet. www.economist.com/news/leaders/21701760-communist-party-tied-its-fortunes-mass-affluence-may-now-threaten-its-survival-225m. Consulté le 11 octobre 2016.
- , 2016b. « Daily Chart: Iraq's Deadly War ». 8 juillet. www.economist.com/blogs/graphicdetail/2016/07/

- daily-chart-4?fsrc=scn/tw/te/bl/ed/iraqsdeadlywar. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016c.** « Early Childhood Development: Give Me a Child ». 29 octobre. www.economist.com/news/international/21709292-boosting-health-toddlers-bodies-and-brains-brings-multiple-benefits-too-often. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016d.** « Special Report on Migration ». 28 mai–3 juin.
- , **2016e.** « The World Economy: An Open and Shut Case ». 1^{er} octobre. www.economist.com/news/special-report/21707833-consensus-favour-open-economies-cracking-says-john-osullivan. Consulté le 11 octobre 2016.
- The Guardian, 2016a.** « Brazil is 'Badly Losing' the Battle against Zika Virus, Says Health Minister ». 26 janvier. www.theguardian.com/world/2016/jan/26/brazil-zika-virus-health-minister-armed-forces-eradication. Consulté le 30 novembre 2016.
- , **2016b.** « South Africa to Quit International Criminal Court ». www.theguardian.com/world/2016/oct/21/south-africa-to-quit-international-criminal-court-document-shows. Consulté le 8 novembre 2016.
- Thomson, S., 2016.** « 5,000 Women a Year Are Still Being Killed in the Name of 'Honour' ». Forum économique mondial, Genève. www.weforum.org/agenda/2016/07/honour-killings-pakistan-qandeel-baloch/. Consulté le 11 octobre 2016.
- Timmer, M., Erumban, A., Los, B., Stehrer, R. et de Vries, G., 2014.** « Slicing Up Global Value Chains ». *Journal of Economic Perspectives* 28(2) : 99–118.
- Torche, F., 2014.** « Intergenerational Mobility and Inequality: The Latin American Case ». *Annual Review of Sociology* 40(1) : 619–642.
- , **2016.** « Early-Life Exposures and the Intergenerational Persistence of Disadvantage ». Document d'information pour le Rapport sur le développement humain 2016. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- UCDP (Uppsala Conflict Data Program), 2016.** « Uppsala Conflict Data Program Database ». www.ucdp.uu.se. Consulté le 8 novembre 2016.
- UCL Institute of Health Equity, 2010.** *Fair Society, Healthy Lives: Marmot Review, Strategic Review of Health Inequalities in England Post-2010*. Londres. www.instituteofhealthequity.org/projects/fair-society-healthy-lives-the-marmot-review. Consulté le 26 octobre 2016.
- UIP (Union interparlementaire), 2016.** Les femmes dans les parlements nationaux. www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm. Consulté le 19 juillet 2016.
- UIT (Union internationale des télécommunications), 2016a.** *End-2016 Estimates for Key ICT Indicators*. Genève. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/statistics/2016/ITU_Key_2005-2016 ICT_data.xls. Consulté le 4 décembre 2016.
- , **2016b.** « ICT Facts and Figures 2016 ». Genève. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2016.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification), 2015.** « Desertification, Land Degradation and Drought (DLDD): Some Global Facts and Figures ». Bonn, Allemagne. www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/WDCD/DLDD%20Facts.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 2013a.** « Les enfants continuent de batailler pour aller à l'école ». Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, document d'orientation 10. Montréal. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002216/221668F.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2013b.** *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous – L'éducation des filles – Les faits*. Paris.
- , **2013c.** « L'éducation des filles - les faits ». Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, fiche d'information. Paris. <http://fr.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/girls-factsheet-fr.pdf>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2014a.** *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2014, Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous*. Paris.
- , **2014b.** *Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous, Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/4, Résumé*. Paris. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002256/225654f.pdf>. Consulté le 3 novembre 2016.
- , **2015a.** « Un nombre croissant d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés car l'aide n'est pas à leur hauteur ». Document d'orientation 22/Fiche d'information 31. Paris. www.unesco.org/education/Documents/fs-31-out-of-school-children-fr.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- , **2015b.** *Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Éducation pour Tous 2000-2015 : Progrès et Enjeux*. Paris. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002324/232433f.pdf>. Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2016a.** *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, L'éducation pour les peuples et la planète : Créer des avenir durables pour tous*. Paris. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245752e.pdf> (en anglais, résumé en français). Consulté le 11 octobre 2016.
- , **2016b.** « eAtlas de l'UNESCO des inégalités entre les sexes dans l'éducation ». Institut de statistiques de l'UNESCO, Montréal. <http://www.tellmaps.com/uis/gender/?subject=1195952519&lang=fr>. Consulté le 10 juin 2016.
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2015.** « Fixing the Broken Promise of Education for All: Findings from the Global Initiative on Out-of-School Children ». Institut de statistiques de l'UNESCO, Montréal. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002315/231511e.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2004.** « Nepal, Welcome to School: Enrolment and Retention in the Education for All Initiative ». New York. [www.unicef.org/innovations/files/fa2_nepal_welcome_to_school\(1\).doc](http://www.unicef.org/innovations/files/fa2_nepal_welcome_to_school(1).doc). Consulté le 14 octobre 2016.
- , **2011.** « Children's Vulnerability to Climate Change and Disaster Impacts in East Asia and the Pacific ». Bureau régional Asie orientale/Pacifique de l'UNICEF, Bangkok. www.unicef.org/environment/files/Climate_Change_Regional_Report_14_Nov_final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- , **2014a.** *Ending Child Marriage: Progress and Prospects*. New York. https://www.unicef.org/media/files/Child_Marriage_Report_7_17_LR_.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2014b.** *A Statistical Snapshot of Violence against Adolescent Girls*. New York. www.unicef.org/publications/files/A_Statistical_Snapshot_of_Violence_Against_Adolescent_Girls.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- , **2016a.** « Female Genital Mutilation/Cutting: A Global Concern ». New York. www.unicef.org/media/files/FGMC_2016_brochure_final_UNICEF_SPREAD.pdf. Consulté le 26 août 2016.
- , **2016b.** « Multiple Indicator Cluster Surveys ». New York. <http://mics.unicef.org>. Consulté le 15 juillet 2016.
- , **2016c.** *La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant*. New York. https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_SOWC_2016_French_LAST.pdf. Consulté le 24 août 2016.
- , **2016d.** « UNICEF Data: Monitoring the Situation of Children and Women ». New York. <http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage.html>. Consulté le 27 octobre 2016.
- , **2016e.** *Uprooted: The Growing Crisis of Migrant Children*. New York. www.unicef.org/publications/files/Uprooted_growing_crisis_for_refugee_and_migrant_children.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et Banque mondiale, 2016.** « Ending Extreme Poverty: A Focus on Children ». New York. www.unicef.org/publications/files/Ending_Extreme_Poverty_A_Focus_on_Children_Oct_2016.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2015.** *Flux financiers illicites : Rapport du groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*. http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/ffi_rapport_francais.pdf. Consulté le 8 novembre 2016.
- Union européenne, 2012.** « Portail des données ouvertes de l'Union européenne ». Bruxelles. <http://open-data.europa.eu/fr/data>. Consulté le 26 septembre 2016.
- , **2014.** « L'UE par thème : Budget ». Bruxelles. https://europa.eu/european-union/topics/budget_fr. Consulté le 28 novembre 2016.
- UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes), 2015.** *Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe 2015, Rendre le développement durable : l'avenir de la réduction des risques de catastrophe*. Genève. http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2015/en/gar-pdf/GAR2015_FR.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.
- UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), 2013.** *The Syrian Catastrophe: Socioeconomic Monitoring Report*. First Quarterly Report (January–March). Amman. www.unrwa.org/user-files/2013071244355.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- US Bureau of Labor Statistics, 2016.** « Employment Projections ». United States Department of Labor, Washington, DC. www.bls.gov/emp/ep_chart_001.htm. Consulté le 7 novembre 2016.

- Vaughan, A., 2016.** « Biodiversity Is Below Safe Levels across More Than Half of World's Land—Study ». *The Guardian*, 14 juillet. www.theguardian.com/environment/2016/jul/14/biodiversity-below-safe-levels-across-over-half-of-worlds-land-study. Consulté le 7 novembre 2016.
- W3 Techs, 2016.** « Usage of Content Languages for Websites ». https://w3techs.com/technologies/overview/content_language/all. Consulté le 28 novembre 2016.
- Walk Free Foundation, 2016.** *The Global Slavery Index 2016*. Broadway Nedlands, Australie occidentale. <http://assets.globallslaveryindex.org/downloads/Global+Slavery+Index+2016.pdf>. Consulté le 11 octobre 2016.
- Wallach, L. et Beachy, B., 2012.** « Occidental v. Ecuador Award Spotlights Perils of Investor-State Sxy ». Global Trade Watch. www.citizen.org/documents/oxy-v-ecuador-memo.pdf. Consulté le 16 décembre 2016.
- Watkins, K., 2013.** « Education without Borders: A Report from Lebanon on Syria's Out-of-School Children ». World at School, Londres. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8575.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Watkins, K., van Fleet, J.W. et Greubel, L., 2012.** « Interactive: Africa Learning Barometer ». 17 septembre. Brookings Institution, Washington, DC. www.brookings.edu/interactives/africa-learning-barometer/. Consulté le 4 novembre 2016.
- Watson, C., 2016.** « How Communications Can Change Social Norms around Adolescent Girls: Lessons Learned from Year 3 of a Multi-country Field Study ». Overseas Development Institute, Londres. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10375.pdf. Consulté le 20 octobre 2016.
- Weiss, T., 2007.** *Humanitarian Intervention: Ideas in Action*. Cambridge : Polity Press.
- Wiemann, M. et C. Eibs-Singer, C., 2016.** « Renewable Mini-grids: Unlocking Africa's Rural Powerhouse ». *ESI Africa Issue 1*. www.ruralelec.org/sites/default/files/esiafrica-renewablemini-grids.pdf. Consulté le 7 novembre 2016.
- Wiist, W., Barker, K., Arya, N., Rohde, J., Donohoe, M., White, S., Lubens, P., Gorman G. et Hagopian, A., 2014.** « The Role of Public Health in the Prevention of War: Rationale and Competencies ». *American Journal of Public Health* 104(6) : e34–e47 www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4062030/. Consulté le 19 novembre 2016.
- Williams-Grut, O., 2016.** « 3 of the World's 10 Largest Employers Are Now Replacing Their Workers with Robots ». *Business Insider*, 9 June. www.businessinsider.com/clsa-wef-and-citi-on-the-future-of-robots-and-ai-in-the-workforce-2016-6?r=UK&IR=T. Consulté le 7 novembre 2016.
- Wimmer, A., 2012.** *Waves of War: Nationalism, State Formation, and Ethnic Exclusion in the Modern World*. Cambridge Studies in Comparative Politics Series. New York : Cambridge University Press.
- Witton, B., 2016.** « How Immigration is Fuelling Sweden's Economic Boom ». *Independent*, 5 octobre. www.independent.co.uk/news/world/europe/sweden-immigration-economic-boom-theresa-may-refugee-crisis-tory-conference-a7347136.html. Consulté le 10 novembre 2016.
- Woosey, B., 2005.** « The Effect the Eight million Illiterate Adults on the UK ». Where I Live Northamptonshire, 2 novembre. BBC Northamptonshire, Northampton, UK. www.bbc.co.uk/northamptonshire/content/articles/2005/02/11/becky_woosey_the_effect_the_eight_million_illiterate_adults_on_the_uk_feature.shtml. Consulté le 26 octobre 2016.
- World Resources Institute, 2016.** « The Roads to Decoupling: 21 Countries Are Reducing Carbon Emissions While Growing GDP ». www.wri.org/blog/2016/04/roads-decoupling-21-countries-are-reducing-carbon-emissions-while-growing-gdp. Consulté le 26 septembre 2016.
- WVSA (World Values Survey Association), 2016.** « Data and Documentation ». Institute for Comparative Survey Research, Vienna. www.worldvaluessurvey.org/WVSContents.jsp. Consulté le 2 novembre 2016.
- WWF-Korea, 2016.** *Korea Ecological Footprint Report 2016: Measuring Korea's Impact on Nature*. Séoul.
- Yi, I., 2012.** « Economic and Social Development in the Republic of Korea: Processes, Institutions and Actors ». Research and Policy Brief 14. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Genève.
- , 2014. « How Could the Enhancement of Education and Health Contribute to Economic Growth in South Korea? ». In I. Yi et T. Mkandawire (dir.), *Learning from the South Korean Developmental Success: Effective Developmental Cooperation and Synergistic Institutions and Policies*. 2011. Palgrave Macmillan UK.
- Yi, I., Olive, C., Rhee, H. et Chung, Y.-A., 2011.** « The Korean Experience within the Context of Development Cooperation Effectiveness ». Intervention à la 5^e Conférence internationale de Séoul sur l'APD, 13 octobre, Séoul.
- Yi, I., Cocoman, O., Chung, Y.-A. et Rhee, H., 2014.** « Effective Aid and Development Cooperation in South Korea ». In I. Yi et T. Mkandawire (dir.), *Learning from the South Korean Developmental Success: Effective Developmental Cooperation and Synergistic Institutions and Policies*. Londres : Palgrave Macmillan UK.
- Zimmer, C., 2016.** « Ebola Evolved Into Deadlier Enemy during the African Epidemic ». *New York Times*, 3 novembre. www.nytimes.com/2016/11/04/science/ebola-evolution-african-epidemic.html. Consulté le 7 novembre 2016.
- Zucman, G., 2015.** *The Hidden Wealth of Nations: The Scourge of Tax Havens*. Chicago, IL: University of Chicago Press.

Rapports sur le développement humain 1990–2016

- 1990 Définir et mesurer le développement humain
- 1991 Le financement du développement humain
- 1992 Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial
- 1993 La participation populaire
- 1994 Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine
- 1995 Égalité des sexes et développement humain
- 1996 La croissance au service du développement humain
- 1997 Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté
- 1998 La consommation au service du développement humain
- 1999 Une mondialisation à visage humain
- 2000 Droits de l'homme et développement humain
- 2001 Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain
- 2002 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 2003 Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine
- 2004 La liberté culturelle dans un monde diversifié
- 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités
- 2006 Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau
- 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé
- 2009 Lever les barrières : mobilité et développement humains
- 2010 La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain
- 2011 Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous
- 2013 L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié
- 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience
- 2015 Le travail au service du développement humain
- 2016 Le développement humain pour tous

Annexe Statistique

Guide de lecture 219

Tableaux statistiques

Indices composés de développement humain

1	L'indice de développement humain et ses composants	224
2	L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2015	228
3	L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	232
4	L'indice de développement de genre	236
5	L'indice d'inégalité de genre	240
6	L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	244

Indicateurs du développement humain

7	Tendances démographiques	248
8	Santé	252
9	Niveaux d'instruction	256
10	Revenu national et composition des ressources	260
11	Travail et emploi	264
12	Sécurité humaine	268
13	Intégration internationale	272
14	Indicateurs supplémentaire : perceptions du bien-être	276
15	État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme	280

Tableaux de bord du développement humain

1	Écart entre les genres tout au long de la vie	285
2	Développement durable	290

Régions 295

Références statistiques 296

Guide de lecture

Les 17 tableaux statistiques de la présente annexe donnent une vue d'ensemble des principaux aspects du développement humain. Les six premiers tableaux comportent les indices composites du développement humain et leurs composantes, estimées par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH). Les tableaux suivants sont consacrés à divers autres indicateurs en rapport avec le développement humain. Les deux tableaux de bord introduisent le groupement partiel des pays selon leur performance pour chaque indicateur.

Sauf indication contraire dans les notes, les tableaux reposent sur les données dont disposait le BRDH au 1^{er} septembre 2016. Les indices et indicateurs, les fiches techniques sur le calcul des indices composites et les sources d'information supplémentaires peuvent tous être consultés en ligne sur <http://hdr.undp.org/fr/data>.

Les pays et territoires sont classés selon leur indice de développement humain (IDH) 2015. Une analyse de fiabilité ayant révélé que les différences d'IDH ne sont pas statistiquement significatives à la quatrième décimale pour la plupart des pays, ceux dont l'IDH a une valeur égale à la troisième décimale sont classés au même rang.

Sources et définitions

Sauf indication contraire, les calculs du BRDH reposent sur des données fournies par des organismes internationaux investis du mandat et dotés des ressources et de l'expertise nécessaires à la collecte de données nationales sur certains indicateurs.

Chaque tableau est suivi des définitions des indicateurs et d'une indication des sources originales des données. Les références complètes sont répertoriées dans la section *Références statistiques*.

Mises à jour méthodologiques

Le Rapport 2016 reprend tous les indices composites du développement humain, à savoir l'IDH, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice de développement de genre (IDG), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI). La méthodologie suivie pour calculer ces indices est la même que pour le Rapport 2015. Consulter les Fiches techniques n° 1 à 5 sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus.

Cette année, deux tableaux de bord à codage couleurs sont ajoutés au Rapport : *Écart entre les genres tout au long de la vie* et *Développement durable*. Les deux tableaux de bord introduisent le groupement partiel des pays selon leur performance pour chaque indicateur.

Comparaisons temporelles et entre les éditions du Rapport

Du fait que les organismes statistiques nationaux et internationaux améliorent en permanence leurs statistiques, les données présentées dans ce Rapport, y compris les valeurs de l'IDH et les classements, ne peuvent être comparées à celles publiées dans les éditions précédentes. À des fins de comparaison, le tableau 2 présente l'évolution de l'IDH entre les années et les pays à partir de données cohérentes.

Différences entre les estimations nationales et internationales

Des différences sont possibles entre les données nationales et internationales, car les organismes internationaux harmonisent les données nationales selon une méthodologie cohérente en estimant parfois les données manquantes pour permettre les comparaisons sur plusieurs pays. Dans d'autres cas, il est possible que les organismes internationaux n'aient pas accès aux données nationales les plus récentes. Le BRDH signale les différences constatées aux autorités statistiques nationales et internationales.

Groupes de pays et agrégats

Les tableaux présentent des agrégats pondérés pour plusieurs groupes de pays. En règle générale, les données disponibles pour au moins la moitié des pays et représentant au moins deux tiers de la population considérée sont agrégées. Pour chaque classification, les agrégats couvrent uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Classement selon le développement humain

Les classements selon l'IDH sont basés sur des seuils fixes de ce dernier, lesquels dépendent des quartiles de répartition des composants de l'indicateur. Les catégories ainsi définies sont les suivantes. Développement humain faible : IDH inférieur à 0,550 ; développement humain moyen, IDH compris entre 0,550 et 0,699 ; développement humain élevé : IDH compris entre 0,700 et 0,799 ; développement humain très élevé : IDH de 0,800 et plus.

Groupements par régions

Les groupements par régions suivent les classifications régionales du Programme des Nations Unies pour le Développement. Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement sont définis selon les classifications des Nations Unies (voir www.unohrrls.org).

Pays en développement

Des agrégats sont indiqués pour le groupe des pays en développement.

Organisation de coopération et de développement économiques

32 des 35 pays membres de l'OCDE sont considérés comme des pays développés, et trois comme des pays en développement (Chili, Mexique et Turquie). Les agrégats concernent tous les pays du groupe pour lesquels des données sont disponibles.

Note sur la Chine

Les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao, ni de la province chinoise de Taïwan.

Symboles

Un tiret entre deux dates, par exemple 2005-2014, indique que les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée. Une barre oblique entre deux années, par exemple 2005/2014, indique qu'il s'agit de la moyenne pour cette période. Les taux de croissance sont généralement des taux annuels moyens entre la première et la dernière année de la période.

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux :

..	Non disponible
0 ou 0,0	Nul ou négligeable
—	Sans objet

Remerciements

Les indices composites et autres ressources statistiques du Rapport s'appuient sur un large éventail de sources internationales les plus respectées dans leurs domaines de spécialité. Le BRDH tient à remercier tout particulièrement la Banque mondiale ; le Centre de recherches sur l'épidémiologie des catastrophes ; le Centre de surveillance des déplacements internes ; le Centre syrien pour la recherche politique ; la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale ; la Commission économique pour l'Amérique latine et Caraïbes ; la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; Eurostat ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; le Fonds monétaire international ; Gallup ; le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; ICF Macro ; l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; l'Institute for Criminal Policy Research ; le LIS Cross-National Data Centre ; l'Office de secours et de

travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; l'Organisation de coopération et de développement économiques ; l'Organisation internationale du travail ; l'Union internationale des télécommunications ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; l'Organisation mondiale de la Santé ; l'Organisation mondiale du tourisme ; SEDLAC (base de données socio-économiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes) ; l'Union internationale pour la conservation de la nature et l'Union interparlementaire. La base de données mondiale sur l'éducation tenue par Robert Barro (Université de Harvard) et Jong-Wha Lee (Université de Corée) est également une source inestimable pour le calcul des indices du Rapport.

Tableaux statistiques

Les six premiers tableaux portent sur les cinq indices composites du développement humain et leurs composantes.

Depuis le Rapport sur le développement humain 2010, quatre indices composites du développement humain ont été calculés : l'indice de développement humain (IDH), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) des pays en développement. Le Rapport 2014 a introduit l'indice de développement de genre (IDG), qui compare l'IDH calculé séparément pour les femmes et les hommes.

Les autres tableaux présentent une gamme plus variée d'indicateurs en rapport avec le développement humain et brossent un tableau plus complet du développement humain des pays.

Le Tableau 1, L'indice de développement humain et ses composantes, classe les pays selon leur IDH en 2015 et s'intéresse aux trois composantes de l'IDH : longévité, éducation (deux indicateurs) et revenu. Il présente également la différence de classement par IDH et par revenu national brut (RNB) par habitant, ainsi que le classement selon l'IDH 2014, calculé à partir des données historiques les plus récemment révisées disponibles en 2016.

Le tableau 2, L'évolution de l'indice de développement humain, 1990–2015, indique l'IDH sur plusieurs années à des fins de comparaison temporelle. Les données sont les données historiques révisées les plus récentes disponibles en 2016 et la méthodologie de calcul de l'IDH est la même qu'en 2015. Le tableau indique également l'évolution du classement selon l'IDH sur les cinq dernières années, ainsi que les taux de croissance annuels moyens de l'IDH sur quatre périodes différentes : 1990–2000, 2000–2010, 2010–2015 et 1990–2015.

Le tableau 3, L'indice de développement humain ajusté aux inégalités, présente deux mesures des inégalités connexes, à savoir l'IDHI et la perte d'IDH due aux inégalités. L'IDHI va au-delà du niveau de développement atteint dans un pays sur les plans de la santé, de l'éducation et des revenus pour illustrer la répartition de ces accomplissements sur la population. L'IDHI peut être interprété comme le niveau de développement humain

tenant compte des inégalités. La différence relative entre les valeurs selon l'IDHI et l'IDH correspond à la perte due aux inégalités dans la répartition de l'IDH à l'intérieur du pays. Le tableau présente également le coefficient d'inégalité humaine, une moyenne non pondérée des inégalités dans trois dimensions. Il indique en outre la différence de classement de chaque pays selon l'IDH et selon l'IDHI. Une valeur négative signifie que la prise en compte des inégalités fait reculer le classement d'un pays selon l'IDH. Trois mesures types de l'inégalité des revenus sont également présentées : le rapport entre les quintiles inférieur et supérieur, le ratio de Palma (le rapport entre le revenu des 10 % supérieurs et celui des 40 % inférieurs), et le coefficient de Gini.

Le Tableau 4, L'indice de développement de genre, mesure les différences d'IDH par sexe. Il contient les IDH estimés séparément pour les femmes et les hommes, dont le rapport correspond à l'IDG. Plus il se rapproche de 1, plus l'écart entre les femmes et les hommes est moindre. Les valeurs pour les trois composantes de l'IDH, à savoir la longévité, l'éducation (deux indicateurs) et le revenu, sont également présentées par sexe. Les pays sont classés en cinq groupes en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH.

Le Tableau 5, L'indice d'inégalité de genre, présente une mesure composite de l'inégalité de genre dans trois domaines : la santé procréative, l'autonomisation et le marché du travail. La santé procréative est mesurée par deux indicateurs : le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité parmi les adolescentes. L'autonomisation est mesurée par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et la proportion de la population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire, par sexe. Enfin, le marché du travail est mesuré par le niveau d'activité, par sexe. Un IIG faible indique un faible niveau d'inégalités entre les hommes et les femmes, et inversement.

Le Tableau 6, L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement, indique les multiples privations subies par les populations dans les domaines de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. L'IPM s'intéresse à la fois à l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle liée à d'autres facteurs que le revenu (le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle) et à son intensité (le nombre relatif de privations subies simultanément par les pauvres). À partir des seuils d'intensité, les populations sont classées comme vivant dans une situation proche de la pauvreté multidimensionnelle, dans la pauvreté multidimensionnelle ou dans l'extrême pauvreté, respectivement. La contribution de chaque catégorie de privation à la pauvreté globale est également incluse. Le tableau présente en outre les mesures de la pauvreté de revenu, c'est-à-dire les personnes vivant de moins d'1,90 \$ par jour en PPA et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté national. Cette année, les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle reposent sur la méthodologie révisée introduite dans le Rapport 2014, qui modifie les 10 indicateurs originaux de l'IPM : le rapport taille-âge remplace le rapport poids-âge

pour les enfants de moins de 5 ans, car le retard de croissance est un meilleur indicateur de malnutrition chronique ; un décès d'enfant est considéré comme une privation sanitaire uniquement s'il survient dans les cinq années avant l'enquête ; le seuil minimum de privation d'éducation est relevé de 5 à 6 ans, en harmonie avec la définition de l'éducation primaire employée dans les objectifs du Millénaire pour le développement et dans les mesures internationales de l'alphabétisation fonctionnelle ; les indicateurs relatifs aux actifs des ménages sont élargis pour mieux représenter à la fois les ménages ruraux et les ménages urbains.

Le Tableau 7, Tendances démographiques, contient des indicateurs majeurs sur la population totale, l'âge médian, les ratios de dépendance et les taux de fécondité, utiles pour l'évaluation de la charge de soutien qui pèse sur la population active du pays.

Le Tableau 8, Santé, présente des indicateurs sur la santé des nouveau-nés (pourcentage de nouveau-nés exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois ; pourcentage de nouveau-nés non vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la rougeole ; taux de mortalité infantile) et des enfants (taux de mortalité des moins de 5 ans et pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en retard de croissance). Le tableau présente également des indicateurs sur la santé des adultes (taux de mortalité adulte par sexe ; décès causés par le paludisme et la tuberculose ; prévalence du VIH ; espérance de vie à 60 ans). Deux indicateurs de la qualité des soins de santé sont également inclus : le nombre de médecins pour 10 000 habitants et les dépenses publiques de santé en part du PIB.

Le Tableau 9, Niveaux d'instruction, s'intéresse aux indicateurs types de l'éducation mais aussi aux indicateurs de la qualité de l'éducation. Il présente les indicateurs de niveau d'instruction : les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes et la part de la population adulte qui a au moins commencé l'enseignement secondaire. Les taux bruts de scolarisation à chaque niveau d'éducation sont complétés par les taux d'abandon scolaire en primaire. Sont également inclus deux indicateurs de la qualité de l'éducation : les instituteurs et institutrices formés au métier et le ratio élèves/enseignants, ainsi qu'un indicateur des dépenses publiques d'éducation en part du PIB.

Le Tableau 10, Revenu national et composition des ressources, couvre plusieurs indicateurs macroéconomiques, dont le produit intérieur brut (PIB), la formation brute de capital fixe et les impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values, en pourcentage des recettes fiscales. La formation brute de capital fixe est un indicateur approximatif du revenu national qui est investi plutôt que consommé. En période d'incertitude ou de récession économique, la formation brute de capital fixe a tendance à baisser. Les dépenses de consommation générales des gouvernements (présentées en part du PIB et sous forme de croissance annuelle moyenne) sont un indicateur de dépenses publiques. Le tableau présente en outre deux indicateurs d'endettement : le crédit intérieur consenti par les banques et le total du service de la dette. Les deux sont mesurés en pourcentage du

PIB ou du revenu national brut (RNB). L'indice des prix à la consommation est une mesure de l'inflation. Deux indicateurs liés au prix de l'alimentation sont également présentés : l'indice de niveau de prix et l'indice de volatilité des prix.

Le Tableau 11, Travail et emploi, contient des indicateurs portant sur l'emploi et le chômage. Le rapport emploi-population et le taux d'activité sont deux indicateurs clés liés à l'emploi. Sont également inclus des indicateurs concernant l'emploi dans l'agriculture et dans les services, ainsi que des indicateurs liés à l'emploi précaire et aux différentes formes de chômage. Le tableau réunit par ailleurs les indicateurs du travail des enfants et des travailleurs pauvres. Deux indicateurs, à savoir le congé de maternité et les pensions de vieillesse, traduisent la sécurité découlant de l'emploi.

Le Tableau 12, Sécurité humaine, indique le niveau de sécurité de la population. Il commence par le pourcentage des enregistrements de naissances, suivi par le nombre de réfugiés par pays d'origine et le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays. Il indique la taille de la population privée d'abri par des catastrophes naturelles, de la population d'enfants orphelins et de la population carcérale. Des indicateurs d'homicide et de suicide (par sexe), de la violence à l'égard des femmes et de l'ampleur du déficit alimentaire sont également inclus.

Le Tableau 13, Intégration internationale, présente des indicateurs de plusieurs aspects de la mondialisation. Pour le commerce international, les exportations et les importations sont mesurées en tant que part du PIB. Les flux de capitaux sont représentés par les investissements directs étrangers nets et les entrées de capitaux privés, l'aide publique au développement et les entrées de fonds. La mobilité humaine est représentée par le solde migratoire, les effectifs d'immigrants, le nombre net d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (exprimé en pourcentage des inscriptions totales dans l'enseignement supérieur dans le pays considéré) et le tourisme récepteur international. Les communications internationales sont représentées par la proportion de la population qui utilise Internet, le nombre d'abonnements à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants et la variation en pourcentage des abonnements à un service de téléphonie mobile entre 2010 et 2015.

Le Tableau 14, Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être, comprend des indicateurs des opinions et des perceptions individuelles de certains aspects du développement humain, à savoir la qualité de l'éducation, la qualité des soins de santé, le niveau de vie et le marché du travail, la sécurité personnelle et la satisfaction générale vis-à-vis de la liberté de choix et de la vie. Il contient en outre des indicateurs portant sur les perceptions sur la façon de voir la communauté et les pouvoirs publics.

Le Tableau 15, État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme. Les 11 conventions sélectionnées couvrent les droits civils et politiques ; les droits sociaux, économiques et culturels ; les droits et les libertés liés à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur la race ou le sexe ; la protection des droits

des enfants ; les droits des travailleurs migrants et des personnes handicapées. Elles couvrent également la torture et les autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que la protection contre les disparitions forcées.

Le Tableau de bord 1, Écart entre les genres tout au long de la vie, contient une sélection d'indicateurs des écarts entre les sexes tout au long de la vie : enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse. Les indicateurs portent sur la santé, l'éducation, le marché du travail et le travail, les fonctions de haut niveau, la représentation parlementaire et la protection sociale. Certains indicateurs sont présentés pour les femmes uniquement, tandis que d'autres sont présentés sous forme de rapport hommes-femmes. Un codage à trois couleurs est employé pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le rapport de masculinité à la naissance est une exception, avec deux groupes de pays : le groupe neutre (valeurs entre 1,04 et 1,07, inclus) et le groupe sexiste (tous les autres pays). Les écarts par rapport au rapport de masculinité naturel à la naissance ont une incidence sur les niveaux de renouvellement de la population, suggèrent d'éventuels problèmes socio-économiques futurs et peuvent indiquer un parti-pris sexiste. Les pays dont l'indice de parité est le plus proche du 1 constituent le groupe qui enregistre les meilleurs résultats pour cet indicateur. Les écarts par rapport à la parité sont traités de la même manière, indépendamment du sexe qui obtient les meilleurs résultats. L'intention n'est pas de suggérer des seuils ou des valeurs cibles pour ces indicateurs. Consulter *la Fiche technique n° 6* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus.

Le Tableau de bord 2, Développement durable, contient une sélection d'indicateurs qui couvrent le développement durable dans les domaines environnemental, économique et social. Des indicateurs de niveau et de changement portent sur la consommation d'énergie renouvelable, les émissions de dioxyde de carbone, les zones forestières et les prélèvements d'eau douce. Les indicateurs de viabilité économique concernent l'épuisement des ressources naturelles, l'épargne nationale, l'encours de la dette, les dépenses publiques en recherche et développement, et la diversité de l'économie. La viabilité sociale est traduite par les changements de revenus, les inégalités entre les sexes et le rapport de dépendance économique des personnes âgées. Trois couleurs différentes sont employées pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Les pays sont groupés par indicateur, en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. L'intention n'est pas de suggérer des seuils ou des valeurs cibles pour ces indicateurs. Consulter *la Fiche technique n° 7* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus sur le groupement partiel dans le tableau.

Indices composés de développement humain

L'indice de développement humain et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	RNB par habitant diminué du classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH	
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(2011 PPA \$)	2015	2014	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ								
1	Norvège	0,949	81,7	17,7	12,7	67 614	5	1
2	Australie	0,939	82,5	20,4 ^b	13,2	42 822	19	3
2	Suisse	0,939	83,1	16,0	13,4	56 364	7	2
4	Allemagne	0,926	81,1	17,1	13,2 ^c	45 000	13	4
5	Danemark	0,925	80,4	19,2 ^b	12,7	44 519	13	6
5	Singapour	0,925	83,2	15,4 ^d	11,6	78 162 ^e	-3	4
7	Pays-Bas	0,924	81,7	18,1 ^b	11,9	46 326	8	6
8	Irlande	0,923	81,1	18,6 ^b	12,3	43 798	11	8
9	Islande	0,921	82,7	19,0 ^b	12,2 ^c	37 065	20	9
10	Canada	0,920	82,2	16,3	13,1 ^f	42 582	12	9
10	États-Unis	0,920	79,2	16,5	13,2	53 245	1	11
12	Hong Kong, Chine (RAS)	0,917	84,2	15,7	11,6	54 265	-2	12
13	Nouvelle-Zélande	0,915	82,0	19,2 ^b	12,5	32 870	20	13
14	Suède	0,913	82,3	16,1	12,3	46 251	2	15
15	Liechtenstein	0,912	80,2 ^g	14,6	12,4 ^h	75 065 ^{e,i}	-11	14
16	Royaume-Uni	0,909	80,8	16,3	13,3	37 931	10	16
17	Japon	0,903	83,7	15,3	12,5 ^c	37 268	10	17
18	Corée (République de)	0,901	82,1	16,6	12,2	34 541	12	18
19	Israël	0,899	82,6	16,0	12,8	31 215	16	19
20	Luxembourg	0,898	81,9	13,9	12,0	62 471	-12	20
21	France	0,897	82,4	16,3	11,6	38 085	4	22
22	Belgique	0,896	81,0	16,6	11,4	41 243	1	21
23	Finlande	0,895	81,0	17,0	11,2 ^f	38 868	1	23
24	Autriche	0,893	81,6	15,9	11,3 ^c	43 609	-4	24
25	Slovénie	0,890	80,6	17,3	12,1	28 664	13	25
26	Italie	0,887	83,3	16,3	10,9	33 573	6	27
27	Espagne	0,884	82,8	17,7	9,8	32 779	7	26
28	République tchèque	0,878	78,8	16,8	12,3	28 144	11	28
29	Grèce	0,866	81,1	17,2	10,5	24 808	16	29
30	Brunéi Darussalam	0,865	79,0	14,9	9,0 ^f	72 843	-25	30
30	Estonie	0,865	77,0	16,5	12,5 ^c	26 362	12	31
32	Andorre	0,858	81,5 ^g	13,5 ^d	10,3	47 979 ^j	-18	32
33	Chypre	0,856	80,3	14,3	11,7	29 459	4	34
33	Malte	0,856	80,7	14,6	11,3	29 500	3	35
33	Qatar	0,856	78,3	13,4	9,8	129 916 ^e	-32	33
36	Pologne	0,855	77,6	16,4	11,9	24 117	11	36
37	Lituanie	0,848	73,5	16,5	12,7	26 006	7	37
38	Chili	0,847	82,0	16,3	9,9	21 665	16	38
38	Arabie saoudite	0,847	74,4	16,1	9,6	51 320	-26	38
40	Slovaquie	0,845	76,4	15,0	12,2	26 764	1	40
41	Portugal	0,843	81,2	16,6	8,9	26 104	2	41
42	Émirats arabes unis	0,840	77,1	13,3 ^k	9,5 ^c	66 203	-35	42
43	Hongrie	0,836	75,3	15,6	12,0	23 394	6	43
44	Lettonie	0,830	74,3	16,0	11,7 ^f	22 589	7	44
45	Argentine	0,827	76,5	17,3	9,9 ^f	20 945 ^l	12	45
45	Croatie	0,827	77,5	15,3	11,2	20 291	14	46
47	Bahreïn	0,824	76,7	14,5 ^k	9,4 ^m	37 236	-19	46
48	Monténégro	0,807	76,4	15,1	11,3 ⁿ	15 410	24	49
49	Fédération de Russie	0,804	70,3	15,0	12,0	23 286	1	48
50	Roumanie	0,802	74,8	14,7	10,8	19 428	11	51
51	Koweït	0,800	74,5	13,3	7,3	76 075 ^e	-48	50
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ								
52	Bélarus	0,796	71,5	15,7	12,0	15 629	19	51
52	Oman	0,796	77,0	13,7	8,1 ^m	34 402	-21	53
54	Barbade	0,795	75,8	15,3	10,5 ⁿ	14 952	20	54
54	Uruguay	0,795	77,4	15,5	8,6	19 148	8	54
56	Bulgarie	0,794	74,3	15,0	10,8 ^c	16 261	13	57
56	Kazakhstan	0,794	69,6	15,0	11,7 ^f	22 093	-3	56
58	Bahamas	0,792	75,6	12,7 ^k	10,9	21 565	-3	58
59	Malaisie	0,789	74,9	13,1	10,1	24 620	-13	59

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	RNB par habitant diminué du classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(2011 PPA \$)		
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015 ^a	2015 ^a	2015	2015	2014
60 Palau	0,788	72,9 ^g	14,3	12,3 ^k	13 771	21	62
60 Panama	0,788	77,8	13,0	9,9	19 470	0	60
62 Antigua-et-Barbuda	0,786	76,2	13,9	9,2 ^k	20 907	-4	61
63 Seychelles	0,782	73,3	14,1	9,4 ^k	23 886	-15	63
64 Maurice	0,781	74,6	15,2	9,1	17 948	1	64
65 Trinité-et-Tobago	0,780	70,5	12,7 ^o	10,9	28 049	-25	64
66 Costa Rica	0,776	79,6	14,2	8,7	14 006	14	66
66 Serbie	0,776	75,0	14,4	10,8	12 202	22	66
68 Cuba	0,775	79,6	13,9	11,8 ^m	7 455 ^p	48	69
69 Iran (République islamique d')	0,774	75,6	14,8	8,8 ^f	16 395	-2	68
70 Géorgie	0,769	75,0	13,9	12,2	8 856	38	71
71 Turquie	0,767	75,5	14,6	7,9	18 705	-7	72
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,767	74,4	14,3	9,4	15 129	2	70
73 Sri Lanka	0,766	75,0	14,0	10,9 ^f	10 789	21	72
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,765	74,0 ^g	13,7	8,4 ^k	22 436	-22	75
75 Albanie	0,764	78,0	14,2	9,6	10 252	24	75
76 Liban	0,763	79,5	13,3	8,6 ^m	13 312	8	74
77 Mexique	0,762	77,0	13,3	8,6	16 383	-9	77
78 Azerbaïdjan	0,759	70,9	12,7	11,2	16 413	-12	77
79 Brésil	0,754	74,7	15,2	7,8	14 145	-1	79
79 Grenade	0,754	73,6	15,8	8,6 ^k	11 502	13	80
81 Bosnie-Herzégovine	0,750	76,6	14,2	9,0	10 091	22	82
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,748	75,5	12,9	9,4 ⁿ	12 405	5	83
83 Algérie	0,745	75,0	14,4	7,8 ^c	13 533	-1	84
84 Arménie	0,743	74,9	12,7	11,3	8 189	28	85
84 Ukraine	0,743	71,1	15,3	11,3 ^f	7 361	34	81
86 Jordanie	0,741	74,2	13,1	10,1	10 111	15	85
87 Pérou	0,740	74,8	13,4	9,0	11 295	6	89
87 Thaïlande	0,740	74,6	13,6	7,9	14 519	-11	88
89 Équateur	0,739	76,1	14,0	8,3	10 536	6	87
90 Chine	0,738	76,0	13,5	7,6 ^c	13 345	-7	91
91 Fidji	0,736	70,2	15,3 ^k	10,5 ^f	8 245	20	91
92 Mongolie	0,735	69,8	14,8	9,8 ^m	10 449	4	93
92 Sainte-Lucie	0,735	75,2	13,1	9,3 ^m	9 791	14	90
94 Jamaïque	0,730	75,8	12,8	9,6 ^f	8 350	16	94
95 Colombie	0,727	74,2	13,6	7,6 ^c	12 762	-10	95
96 Dominique	0,726	77,9 ^g	12,8 ^k	7,9 ^m	10 096	6	95
97 Suriname	0,725	71,3	12,7	8,3 ^m	16 018	-27	97
97 Tunisie	0,725	75,0	14,6	7,1 ^c	10 249	3	97
99 République dominicaine	0,722	73,7	13,2	7,7	12 756	-13	101
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	0,722	73,0	13,3 ^m	8,6 ^k	10 372	-1	99
101 Tonga	0,721	73,0	14,3 ^m	11,1	5 284	33	101
102 Libye	0,716	71,8	13,4 ^k	7,3 ^c	14 303	-25	100
103 Belize	0,706	70,1	12,8	10,5	7 375	14	103
104 Samoa	0,704	73,7	12,9 ^d	10,3 ^d	5 372	27	104
105 Maldives	0,701	77,0	12,7 ^o	6,2 ^q	10 383	-8	105
105 Ouzbékistan	0,701	69,4 ^r	12,2	12,0 ^m	5 748	21	108
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN							
107 Moldova (République de)	0,699	71,7	11,8	11,9	5 026	31	105
108 Botswana	0,698	64,5	12,6	9,2 ^c	14 663	-33	107
109 Gabon	0,697	64,9	12,6	8,1 ^q	19 044	-46	109
110 Paraguay	0,693	73,0	12,3	8,1	8 182	3	110
111 Égypte	0,691	71,3	13,1	7,1 ^f	10 064	-7	111
111 Turkménistan	0,691	65,7	10,8	9,9 ^k	14 026	-32	111
113 Indonésie	0,689	69,1	12,9	7,9	10 053	-8	113
114 Palestine (État de)	0,684	73,1	12,8	8,9	5 256	21	115
115 Viet Nam	0,683	75,9	12,6	8,0 ^c	5 335	18	115
116 Philippines	0,682	68,3	11,7	9,3	8 395	-7	114
117 El Salvador	0,680	73,3	13,2	6,5	7 732	-3	115
118 Bolivie (État plurinational de)	0,674	68,7	13,8	8,2	6 155	6	118
119 Afrique du Sud	0,666	57,7	13,0	10,3	12 087	-30	119

TABLEAU 1 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SES COMPOSANTS

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	RNB par habitant diminué du classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(2011 PPA \$)		
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015 ^a	2015 ^a	2015	2015	2014
120 Kirghizistan	0,664	70,8	13,0	10,8 ^c	3 097	32	120
121 Iraq	0,649	69,6	10,1 ^k	6,6 ⁿ	11 608	-30	121
122 Cabo Verde	0,648	73,5	13,5	4,8 ^k	6 049	3	122
123 Maroc	0,647	74,3	12,1	5,0 ^f	7 195	-4	123
124 Nicaragua	0,645	75,2	11,7	6,5 ^f	4 747	16	124
125 Guatemala	0,640	72,1	10,7	6,3	7 063	-4	126
125 Namibie	0,640	65,1	11,7	6,7 ^f	9 770	-18	126
127 Guyana	0,638	66,5	10,3	8,4 ^c	6 884	-5	125
127 Micronésie (États fédéraux de)	0,638	69,3	11,7 ^k	9,7 ^d	3 291	22	126
129 Tadjikistan	0,627	69,6	11,3	10,4 ^q	2 601	30	129
130 Honduras	0,625	73,3	11,2	6,2	4 466	11	130
131 Inde	0,624	68,3	11,7	6,3 ^c	5 663	-4	131
132 Bhoutan	0,607	69,9	12,5	3,1 ⁿ	7 081	-12	132
133 Timor-Leste	0,605	68,5	12,5	4,4 ^q	5 371 ^l	-1	133
134 Vanuatu	0,597	72,1	10,8 ^o	6,8 ⁿ	2 805	23	134
135 Congo	0,592	62,9	11,1	6,3 ^c	5 503	-7	135
135 Guinée équatoriale	0,592	57,9	9,2 ^k	5,5 ^q	21 517	-79	137
137 Kiribati	0,588	66,2	11,9	7,8 ^k	2 475	23	136
138 République démocratique populaire lao	0,586	66,6	10,8	5,2 ⁿ	5 049	-2	137
139 Bangladesh	0,579	72,0	10,2	5,2 ^c	3 341	8	140
139 Ghana	0,579	61,5	11,5	6,9 ^f	3 839	5	140
139 Zambie	0,579	60,8	12,5	6,9 ^f	3 464	7	139
142 Sao Tomé-et-Principe	0,574	66,6	12,0	5,3	3 070	12	142
143 Cambodge	0,563	68,8	10,9	4,7 ^q	3 095	10	143
144 Népal	0,558	70,0	12,2	4,1 ⁿ	2 337	19	144
145 Myanmar	0,556	66,1	9,1 ^m	4,7 ^f	4 943	-6	146
146 Kenya	0,555	62,2	11,1	6,3 ^f	2 881	10	147
147 Pakistan	0,550	66,4	8,1	5,1	5 031	-10	148
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE							
148 Swaziland	0,541	48,9	11,4	6,8 ⁿ	7 522	-33	149
149 République arabe syrienne	0,536	69,7	9,0	5,1 ^s	2 441 ^t	13	145
150 Angola	0,533	52,7	11,4	5,0 ^q	6 291	-27	150
151 Tanzanie (République unie de)	0,531	65,5	8,9	5,8	2 467	10	152
152 Nigéria	0,527	53,1	10,0	6,0 ^q	5 443	-23	151
153 Cameroun	0,518	56,0	10,4	6,1 ^c	2 894	2	154
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,516	62,8	9,9 ^k	4,3 ^f	2 712	4	153
154 Zimbabwe	0,516	59,2	10,3	7,7	1 588	20	158
156 Îles Salomon	0,515	68,1	9,6 ^m	5,3 ^d	1 561	19	155
157 Mauritanie	0,513	63,2	8,5	4,3 ^f	3 527	-12	155
158 Madagascar	0,512	65,5	10,3	6,1 ⁿ	1 320	25	157
159 Rwanda	0,498	64,7	10,8	3,8	1 617	14	162
160 Comores	0,497	63,6	11,1	4,8 ^q	1 335	22	160
160 Lesotho	0,497	50,1	10,7	6,1 ^f	3 319	-12	161
162 Sénégal	0,494	66,9	9,5	2,8 ^m	2 250	3	163
163 Haïti	0,493	63,1	9,1 ^k	5,2 ^c	1 657	9	164
163 Ouganda	0,493	59,2	10,0	5,7 ^m	1 670	8	165
165 Soudan	0,490	63,7	7,2	3,5	3 846	-22	165
166 Togo	0,487	60,2	12,0	4,7 ^q	1 262	18	167
167 Bénin	0,485	59,8	10,7	3,5 ^c	1 979	1	168
168 Yémen	0,482	64,1	9,0	3,0 ^c	2 300	-4	159
169 Afghanistan	0,479	60,7	10,1	3,6 ^f	1 871	1	169
170 Malawi	0,476	63,9	10,8	4,4 ^f	1 073	16	170
171 Côte d'Ivoire	0,474	51,9	8,9	5,0 ^f	3 163	-20	172
172 Djibouti	0,473	62,3	6,3	4,1 ^k	3 216	-22	171
173 Gambie	0,452	60,5	8,9	3,3 ^f	1 541	3	173
174 Éthiopie	0,448	64,6	8,4	2,6 ^q	1 523	5	174
175 Mali	0,442	58,5	8,4	2,3	2 218	-9	175
176 Congo (République démocratique du)	0,435	59,1	9,8	6,1	680	15	178
177 Libéria	0,427	61,2	9,9	4,4 ^f	683	13	177
178 Guinée-Bissau	0,424	55,5	9,2 ^m	2,9 ^k	1 369	3	179
179 Érythrée	0,420	64,2	5,0	3,9 ^k	1 490	1	181

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	RNB par habitant diminué du classement selon l'IDH	Classement selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(2011 PPA \$)		
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015 ^a	2015 ^a	2015	2015	2014
179 Sierra Leone	0,420	51,3	9,5	3,3 ^f	1 529	-1	176
181 Mozambique	0,418	55,5	9,1	3,5 ^q	1 098	4	182
181 Soudan du Sud	0,418	56,1	4,9	4,8 ⁿ	1 882	-12	179
183 Guinée	0,414	59,2	8,8	2,6 ^q	1 058	4	182
184 Burundi	0,404	57,1	10,6	3,0 ^c	691	5	184
185 Burkina Faso	0,402	59,0	7,7	1,4 ^q	1 537	-8	185
186 Tchad	0,396	51,9	7,3	2,3 ⁿ	1 991	-19	186
187 Niger	0,353	61,9	5,4	1,7 ^f	889	1	187
188 République centrafricaine	0,352	51,5	7,1	4,2 ⁿ	587	4	188
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES							
Corée (République populaire démocratique de)	..	70,5	12,0
Îles Marshall	4 412
Monaco
Nauru	9,7 ^k	..	12 058
Saint-Marin	15,1	..	50 063
Somalie	..	55,7	294
Tuvalu	5 395
Groupes de développement humain							
Développement humain très élevé	0,892	79,4	16,4	12,2	39 605	—	—
Développement humain élevé	0,746	75,5	13,8	8,1	13 844	—	—
Développement humain moyen	0,631	68,6	11,5	6,6	6 281	—	—
Développement humain faible	0,497	59,3	9,3	4,6	2 649	—	—
Pays en développement	0,668	70,0	11,8	7,2	9 257	—	—
Régions							
Afrique subsaharienne	0,523	58,9	9,7	5,4	3 383	—	—
Amérique latine et Caraïbes	0,751	75,2	14,1	8,3	14 028	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,720	74,2	13,0	7,7	12 125	—	—
Asie du Sud	0,621	68,7	11,3	6,2	5 799	—	—
États arabes	0,687	70,8	11,7	6,8	14 958	—	—
Europe et Asie centrale	0,756	72,6	13,9	10,3	12 862	—	—
Pays les moins avancés	0,508	63,6	9,4	4,4	2 385	—	—
Petits États insulaires en développement	0,667	70,3	11,5	8,1	7 303	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques	0,887	80,3	15,9	11,9	37 916	—	—
Monde	0,717	71,6	12,3	8,3	14 447	—	—

NOTES

- a Données de 2015 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- b Pour le calcul de l'IDH, la durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans.
- c Mis à jour par le BRDH d'après les estimations de Barro et Lee (2016)
- d D'après les données du bureau national des statistiques.
- e Pour le calcul de l'IDH, le RNB par habitant est plafonné à 75 000 \$.
- f D'après Barro et Lee (2016)
- g D'après le DAES (2011)
- h Correspond à la moyenne des durées moyennes de scolarisation en Autriche et en Suisse.
- i Estimation fondée sur la parité du pouvoir d'achat (PPA) et le taux de croissance prévu pour la Suisse.
- j Estimation à partir du taux de PPA et du taux de croissance prévu pour l'Espagne.
- k Calcul basé sur la régression entre les pays.
- l Estimation du BRDH d'après les données de la Banque mondiale (2016a) et de la Division de statistiques des Nations Unies (2016a).
- m Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).

- n D'après les données des enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF 2006-2015.
- o Mis à jour par le BRDH d'après les données des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2015.
- p D'après un modèle de régression entre les pays et le taux de croissance prévu par la CEPALC (2016).
- q D'après les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2015.
- r D'après l'OMS (2016).
- s Mis à jour par le BRDH d'après les données du Centre syrien pour la recherche politique (2016).
- t D'après les taux de croissance prévus par la CESAO (2016) et la Banque mondiale (2016a).

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°7* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Espérance de vie à la naissance : le nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au

moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : le nombre d'années de scolarisation qu'un enfant d'âge scolaire peut s'attendre à recevoir si les tendances d'inscriptions dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : le nombre moyen d'années d'éducation des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années pour chaque niveau d'éducation.

Revenu national brut (RNB) par habitant : le revenu total d'une économie, généré par sa production et les facteurs de production qu'elle possède, diminué des montants versés pour l'utilisation des facteurs de production détenus par le reste du monde, converti en dollars internationaux aux taux de PPA et divisé par la population en milieu d'année.

RNB par habitant diminué du classement selon l'IDH : la différence entre le classement selon le RNB par habitant et le classement selon l'IDH. Une valeur négative signifie que le pays occupe une meilleure position au classement selon le RNB qu'au classement selon l'IDH.

Classement selon l'IDH pour 2014 : le classement selon l'IDH pour 2014, calculé à partir des données cohérentes disponibles au moment du calcul de l'IDH pour 2015.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 et 7 : calculs du BRDH d'après les données du DAES (2015a), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la Division de statistiques des Nations Unies (2016a), de la Banque mondiale (2016a), de Barro et Lee (2016) et du FMI (2016).

Colonne 2 : DAES (2015a).

Colonne 3 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonne 4 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), Barro et Lee (2016), les enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonne 5 : Banque mondiale (2016a), FMI (2016) et Division de statistique des Nations Unies (2016a).

Colonne 6 : Calculé à partir des données des colonnes 1 et 5.

L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2015

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)									Évolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									2010-2015 ^a	(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	1990-2000		2000-2010	2010-2015	1990-2015	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	0,849	0,917	0,939	0,941	0,942	0,945	0,948	0,949	0	0,77	0,24	0,21	0,45	
2 Australie	0,866	0,899	0,927	0,930	0,933	0,936	0,937	0,939	1	0,38	0,31	0,24	0,32	
2 Suisse	0,831	0,888	0,932	0,932	0,934	0,936	0,938	0,939	0	0,67	0,49	0,16	0,49	
4 Allemagne	0,801	0,860	0,912	0,916	0,919	0,920	0,924	0,926	0	0,71	0,59	0,30	0,58	
5 Danemark	0,799	0,862	0,910	0,922	0,924	0,926	0,923	0,925	2	0,76	0,55	0,32	0,59	
5 Singapour	0,718	0,820	0,911	0,917	0,920	0,922	0,924	0,925	0	1,34	1,05	0,30	1,02	
7 Pays-Bas	0,830	0,878	0,911	0,921	0,922	0,923	0,923	0,924	-2	0,56	0,37	0,29	0,43	
8 Irlande	0,762	0,857	0,909	0,895	0,902	0,910	0,920	0,923	1	1,17	0,60	0,29	0,77	
9 Islande	0,797	0,854	0,894	0,901	0,907	0,915	0,919	0,921	7	0,70	0,46	0,60	0,58	
10 Canada	0,849	0,867	0,903	0,907	0,909	0,912	0,919	0,920	1	0,21	0,41	0,38	0,32	
10 États-Unis	0,860	0,884	0,910	0,913	0,915	0,916	0,918	0,920	-3	0,28	0,29	0,20	0,27	
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,781	0,825	0,898	0,905	0,907	0,913	0,916	0,917	3	0,55	0,85	0,42	0,64	
13 Nouvelle-Zélande	0,818	0,868	0,901	0,904	0,908	0,910	0,913	0,915	0	0,61	0,36	0,32	0,45	
14 Suède	0,815	0,877	0,901	0,903	0,904	0,906	0,909	0,913	-1	0,73	0,28	0,25	0,45	
15 Liechtenstein	..	0,862	0,904	0,909	0,908	0,912	0,911	0,912	-5	..	0,48	0,16	..	
16 Royaume-Uni	0,775	0,866	0,902	0,898	0,899	0,904	0,908	0,909	-4	1,13	0,41	0,16	0,64	
17 Japon	0,814	0,856	0,884	0,889	0,894	0,899	0,902	0,903	1	0,51	0,32	0,44	0,42	
18 Corée (République de)	0,731	0,820	0,884	0,889	0,891	0,896	0,899	0,901	0	1,15	0,76	0,37	0,84	
19 Israël	0,785	0,850	0,883	0,889	0,891	0,895	0,898	0,899	2	0,81	0,38	0,35	0,54	
20 Luxembourg	0,782	0,854	0,894	0,892	0,892	0,892	0,896	0,898	-4	0,88	0,46	0,11	0,56	
21 France	0,779	0,849	0,882	0,885	0,887	0,890	0,894	0,897	1	0,86	0,39	0,34	0,57	
22 Belgique	0,805	0,873	0,884	0,886	0,889	0,890	0,895	0,896	-4	0,81	0,12	0,27	0,42	
23 Finlande	0,783	0,856	0,878	0,884	0,887	0,890	0,893	0,895	1	0,90	0,25	0,37	0,53	
24 Autriche	0,794	0,837	0,880	0,884	0,887	0,892	0,892	0,893	-1	0,53	0,50	0,31	0,47	
25 Slovaquie	0,767	0,824	0,876	0,877	0,878	0,888	0,888	0,890	0	0,73	0,61	0,33	0,60	
26 Italie	0,768	0,828	0,872	0,877	0,876	0,877	0,881	0,887	0	0,76	0,51	0,34	0,58	
27 Espagne	0,755	0,825	0,867	0,871	0,874	0,877	0,882	0,884	0	0,90	0,49	0,40	0,64	
28 République tchèque	0,761	0,821	0,861	0,864	0,865	0,871	0,875	0,878	0	0,76	0,47	0,39	0,57	
29 Grèce	0,760	0,801	0,860	0,858	0,860	0,862	0,865	0,866	0	0,52	0,71	0,14	0,52	
30 Brunéi Darussalam	0,782	0,819	0,846	0,852	0,860	0,863	0,864	0,865	1	0,46	0,33	0,43	0,40	
30 Estonie	0,728	0,781	0,838	0,850	0,856	0,860	0,863	0,865	2	0,71	0,70	0,65	0,69	
32 Andorre	0,819	0,819	0,843	0,850	0,857	0,858	9	0,95	..	
33 Chypre	0,733	0,800	0,847	0,850	0,849	0,850	0,854	0,856	-3	0,88	0,58	0,20	0,62	
33 Malte	0,736	0,783	0,826	0,821	0,828	0,847	0,853	0,856	3	0,63	0,53	0,71	0,61	
33 Qatar	0,754	0,809	0,827	0,837	0,843	0,854	0,855	0,856	2	0,71	0,22	0,68	0,51	
36 Pologne	0,712	0,784	0,829	0,834	0,838	0,850	0,852	0,855	-3	0,97	0,56	0,62	0,74	
37 Lituanie	0,731	0,757	0,826	0,830	0,834	0,841	0,846	0,848	-1	0,36	0,87	0,53	0,60	
38 Chili	0,700	0,761	0,820	0,826	0,831	0,841	0,845	0,847	2	0,84	0,75	0,65	0,76	
38 Arabie saoudite	0,698	0,742	0,803	0,818	0,830	0,841	0,845	0,847	9	0,61	0,80	1,05	0,77	
40 Slovaquie	0,738	0,763	0,829	0,835	0,838	0,841	0,842	0,845	-7	0,34	0,83	0,39	0,54	
41 Portugal	0,711	0,782	0,818	0,824	0,827	0,837	0,841	0,843	1	0,97	0,45	0,59	0,68	
42 Émirats arabes unis	0,726	0,798	0,824	0,826	0,829	0,832	0,836	0,840	-4	0,94	0,32	0,38	0,58	
43 Hongrie	0,703	0,769	0,821	0,823	0,824	0,834	0,834	0,836	-4	0,89	0,67	0,36	0,70	
44 Lettonie	0,703	0,728	0,810	0,812	0,814	0,822	0,828	0,830	1	0,35	1,07	0,49	0,67	
45 Argentine	0,705	0,771	0,816	0,822	0,823	0,825	0,826	0,827	-2	0,90	0,57	0,28	0,64	
45 Croatie	0,669	0,749	0,808	0,815	0,817	0,820	0,823	0,827	1	1,13	0,77	0,47	0,85	
47 Bahreïn	0,745	0,794	0,812	0,812	0,815	0,820	0,823	0,824	-3	0,63	0,23	0,29	0,40	
48 Monténégro	0,792	0,797	0,799	0,803	0,804	0,807	2	0,38	..	
49 Fédération de Russie	0,733	0,720	0,785	0,792	0,799	0,803	0,805	0,804	5	-0,18	0,87	0,48	0,37	
50 Roumanie	0,700	0,708	0,798	0,797	0,794	0,797	0,798	0,802	-2	0,11	1,20	0,12	0,55	
51 Koweït	0,713	0,786	0,792	0,794	0,796	0,787	0,799	0,800	-1	0,98	0,07	0,21	0,46	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
52 Bélarus	..	0,681	0,787	0,793	0,796	0,796	0,798	0,796	1	..	1,45	0,23	..	
52 Oman	..	0,705	0,797	0,797	0,796	0,796	0,795	0,796	-3	..	1,25	-0,04	..	
54 Barbade	0,714	0,750	0,780	0,785	0,792	0,793	0,794	0,795	2	0,49	0,39	0,37	0,43	
54 Uruguay	0,692	0,742	0,780	0,784	0,788	0,791	0,794	0,795	2	0,70	0,50	0,37	0,55	
56 Bulgarie	0,700	0,713	0,775	0,778	0,781	0,787	0,792	0,794	3	0,19	0,83	0,49	0,50	
56 Kazakhstan	0,690	0,685	0,766	0,774	0,782	0,789	0,793	0,794	7	-0,07	1,13	0,72	0,56	
58 Bahamas	..	0,778	0,788	0,789	0,790	0,789	0,790	0,792	-6	..	0,13	0,08	..	
59 Malaisie	0,643	0,725	0,774	0,776	0,779	0,783	0,787	0,789	1	1,20	0,67	0,39	0,83	
60 Palau	..	0,741	0,770	0,775	0,779	0,782	0,783	0,788	2	..	0,38	0,47	..	

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015 ^a	1990-2000	2000-2010	2010-2015	1990-2015
60 Panama	0,662	0,721	0,758	0,765	0,773	0,780	0,785	0,788	4	0,86	0,50	0,76	0,70
62 Antigua-et-Barbuda	0,782	0,778	0,781	0,782	0,784	0,786	-7	0,08	..
63 Seychelles	..	0,714	0,744	0,755	0,762	0,766	0,781	0,782	11	..	0,41	1,02	..
64 Maurice	0,620	0,673	0,748	0,756	0,765	0,769	0,779	0,781	6	0,83	1,05	0,89	0,93
65 Trinité-et-Tobago	0,670	0,715	0,774	0,772	0,773	0,778	0,779	0,780	-5	0,65	0,79	0,16	0,61
66 Costa Rica	0,653	0,708	0,752	0,758	0,762	0,768	0,775	0,776	3	0,82	0,61	0,64	0,70
66 Serbie	0,714	0,709	0,757	0,767	0,766	0,771	0,775	0,776	0	-0,07	0,65	0,50	0,33
68 Cuba	0,676	0,686	0,780	0,778	0,773	0,772	0,772	0,775	-12	0,15	1,28	-0,13	0,55
69 Iran (République islamique d')	0,572	0,666	0,745	0,755	0,769	0,770	0,774	0,774	3	1,53	1,12	0,78	1,22
70 Géorgie	..	0,673	0,742	0,749	0,755	0,759	0,768	0,769	5	..	0,99	0,72	..
71 Turquie	0,576	0,653	0,737	0,750	0,754	0,759	0,764	0,767	9	1,26	1,22	0,81	1,15
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,634	0,672	0,756	0,767	0,770	0,771	0,769	0,767	-4	0,58	1,18	0,29	0,76
73 Sri Lanka	0,626	0,686	0,746	0,752	0,757	0,760	0,764	0,766	-2	0,92	0,84	0,56	0,82
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,741	0,746	0,749	0,756	0,762	0,765	2	0,64	..
75 Albanie	0,635	0,662	0,738	0,752	0,759	0,761	0,762	0,764	4	0,41	1,10	0,70	0,74
76 Liban	0,758	0,763	0,766	0,763	0,763	0,763	-12	0,14	..
77 Mexique	0,648	0,700	0,745	0,748	0,753	0,754	0,758	0,762	-5	0,77	0,63	0,44	0,65
78 Azerbaïdjan	..	0,642	0,741	0,742	0,745	0,752	0,758	0,759	-2	..	1,43	0,48	..
79 Brésil	0,611	0,685	0,724	0,730	0,734	0,747	0,754	0,754	7	1,15	0,55	0,83	0,85
79 Grenade	0,741	0,744	0,745	0,749	0,751	0,754	-3	0,33	..
81 Bosnie-Herzégovine	0,711	0,728	0,735	0,742	0,747	0,750	14	1,07	..
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,735	0,739	0,741	0,743	0,746	0,748	0	0,35	..
83 Algérie	0,577	0,644	0,724	0,732	0,737	0,741	0,743	0,745	3	1,11	1,18	0,56	1,03
84 Arménie	0,634	0,644	0,729	0,732	0,736	0,739	0,741	0,743	1	0,16	1,24	0,39	0,64
84 Ukraine	0,706	0,673	0,734	0,739	0,744	0,746	0,748	0,743	-1	-0,48	0,87	0,25	0,21
86 Jordanie	0,620	0,706	0,737	0,735	0,737	0,737	0,741	0,741	-6	1,31	0,43	0,13	0,72
87 Pérou	0,613	0,677	0,721	0,725	0,731	0,735	0,737	0,740	3	1,01	0,63	0,53	0,76
87 Thaïlande	0,574	0,649	0,720	0,729	0,733	0,737	0,738	0,740	4	1,25	1,03	0,56	1,02
89 Équateur	0,643	0,670	0,710	0,717	0,725	0,737	0,739	0,739	7	0,41	0,58	0,83	0,56
90 Chine	0,499	0,592	0,700	0,703	0,713	0,723	0,734	0,738	11	1,72	1,70	1,05	1,57
91 Fidji	0,641	0,683	0,709	0,714	0,719	0,727	0,734	0,736	6	0,64	0,37	0,75	0,56
92 Mongolie	0,579	0,588	0,701	0,712	0,720	0,729	0,733	0,735	8	0,17	1,77	0,94	0,96
92 Sainte-Lucie	..	0,684	0,733	0,735	0,734	0,723	0,735	0,735	-8	..	0,69	0,06	..
94 Jamaïque	0,651	0,680	0,722	0,725	0,727	0,727	0,729	0,730	-6	0,44	0,60	0,22	0,46
95 Colombie	0,592	0,653	0,700	0,707	0,712	0,720	0,724	0,727	6	0,99	0,70	0,76	0,83
96 Dominique	..	0,695	0,722	0,722	0,721	0,724	0,724	0,726	-8	..	0,38	0,13	..
97 Suriname	0,704	0,708	0,719	0,722	0,723	0,725	1	0,58	..
97 Tunisie	0,569	0,654	0,714	0,717	0,720	0,722	0,723	0,725	-5	1,40	0,88	0,29	0,97
99 République dominicaine	0,596	0,656	0,703	0,706	0,709	0,712	0,718	0,722	0	0,96	0,69	0,54	0,77
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	..	0,673	0,712	0,713	0,717	0,720	0,720	0,722	-6	..	0,55	0,28	..
101 Tonga	0,648	0,674	0,712	0,717	0,718	0,716	0,718	0,721	-8	0,38	0,56	0,24	0,42
102 Libye	0,681	0,732	0,756	0,706	0,735	0,730	0,719	0,716	-35	0,72	0,32	-1,06	0,20
103 Belize	0,648	0,677	0,700	0,702	0,706	0,705	0,706	0,706	-2	0,43	0,33	0,19	0,34
104 Samoa	0,598	0,645	0,693	0,698	0,700	0,701	0,702	0,704	0	0,75	0,72	0,32	0,65
105 Maldives	..	0,587	0,663	0,675	0,683	0,693	0,701	0,701	10	..	1,24	1,11	..
105 Ouzbékistan	..	0,594	0,664	0,673	0,681	0,690	0,697	0,701	6	..	1,12	1,07	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
107 Moldova (République de)	0,652	0,597	0,672	0,679	0,686	0,696	0,701	0,699	0	-0,87	1,18	0,81	0,28
108 Botswana	0,585	0,560	0,678	0,687	0,693	0,697	0,698	0,698	-3	-0,43	1,93	0,56	0,71
109 Gabon	0,620	0,633	0,664	0,669	0,678	0,687	0,694	0,697	5	0,20	0,48	0,97	0,47
110 Paraguay	0,580	0,624	0,675	0,679	0,679	0,688	0,692	0,693	-4	0,73	0,79	0,54	0,71
111 Égypte	0,547	0,612	0,671	0,673	0,681	0,686	0,688	0,691	-3	1,12	0,93	0,60	0,94
111 Turkménistan	0,665	0,672	0,678	0,683	0,688	0,691	2	0,78	..
113 Indonésie	0,528	0,604	0,662	0,669	0,677	0,682	0,686	0,689	3	1,36	0,92	0,78	1,07
114 Palestine (État de)	0,669	0,674	0,684	0,678	0,678	0,684	-5	0,45	..
115 Viet Nam	0,477	0,576	0,655	0,662	0,668	0,675	0,678	0,683	2	1,92	1,29	0,85	1,45
116 Philippines	0,586	0,622	0,669	0,666	0,671	0,676	0,679	0,682	-7	0,60	0,72	0,39	0,61
117 El Salvador	0,529	0,615	0,666	0,670	0,675	0,676	0,678	0,680	-6	1,52	0,80	0,41	1,01
118 Bolivie (État plurinational de)	0,535	0,607	0,649	0,655	0,661	0,666	0,671	0,674	0	1,26	0,66	0,77	0,92
119 Afrique du Sud	0,621	0,629	0,638	0,644	0,652	0,660	0,665	0,666	2	0,13	0,14	0,89	0,28
120 Kirghizistan	0,615	0,593	0,632	0,638	0,647	0,656	0,662	0,664	3	-0,37	0,65	0,98	0,30
121 Iraq	0,572	0,607	0,649	0,656	0,659	0,658	0,649	0,649	-3	0,59	0,67	0,01	0,51

TABLEAU 2 L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1990-2015

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015 ^a	1990-2000	2000-2010	2010-2015	1990-2015
122 Cabo Verde	..	0,562	0,632	0,636	0,643	0,643	0,646	0,648	1	..	1,19	0,50	..
123 Maroc	0,458	0,530	0,612	0,623	0,634	0,640	0,645	0,647	4	1,46	1,47	1,12	1,39
124 Nicaragua	0,495	0,570	0,620	0,625	0,630	0,636	0,642	0,645	2	1,42	0,83	0,82	1,06
125 Guatemala	0,478	0,546	0,609	0,616	0,611	0,614	0,637	0,640	5	1,34	1,09	1,00	1,17
125 Namibie	0,578	0,556	0,612	0,619	0,625	0,632	0,637	0,640	2	-0,39	0,96	0,91	0,41
127 Guyana	0,541	0,606	0,624	0,630	0,633	0,636	0,638	0,638	-2	1,14	0,29	0,45	0,66
127 Micronésie (États fédéraux de)	..	0,604	0,638	0,640	0,641	0,639	0,637	0,638	-6	..	0,56	-0,01	..
129 Tadjikistan	0,616	0,535	0,608	0,613	0,617	0,622	0,625	0,627	2	-1,39	1,28	0,64	0,08
130 Honduras	0,507	0,557	0,611	0,614	0,614	0,618	0,623	0,625	-1	0,94	0,94	0,45	0,84
131 Inde	0,428	0,494	0,580	0,590	0,599	0,607	0,615	0,624	4	1,45	1,62	1,46	1,52
132 Bhoutan	0,572	0,581	0,589	0,596	0,604	0,607	5	1,19	..
133 Timor-Leste	..	0,470	0,607	0,618	0,620	0,612	0,603	0,605	-1	..	2,57	-0,03	..
134 Vanuatu	0,591	0,592	0,591	0,596	0,598	0,597	-1	0,20	..
135 Congo	0,521	0,487	0,558	0,557	0,576	0,581	0,589	0,592	3	-0,67	1,38	1,20	0,52
135 Guinée équatoriale	..	0,527	0,580	0,582	0,586	0,582	0,582	0,592	0	..	0,96	0,44	..
137 Kiribati	0,585	0,581	0,589	0,597	0,586	0,588	-3	0,10	..
138 République démocratique populaire lao	0,397	0,463	0,542	0,554	0,563	0,573	0,582	0,586	5	1,54	1,59	1,59	1,57
139 Bangladesh	0,386	0,468	0,545	0,557	0,565	0,570	0,575	0,579	2	1,95	1,54	1,21	1,64
139 Ghana	0,455	0,485	0,554	0,563	0,570	0,576	0,575	0,579	0	0,63	1,34	0,88	0,97
139 Zambie	0,398	0,424	0,543	0,554	0,565	0,570	0,576	0,579	3	0,64	2,50	1,30	1,51
142 Sao Tomé-et-Principe	0,454	0,497	0,546	0,553	0,559	0,562	0,565	0,574	-2	0,91	0,94	1,00	0,94
143 Cambodge	0,357	0,412	0,533	0,540	0,546	0,553	0,558	0,563	1	1,46	2,61	1,09	1,84
144 Népal	0,378	0,446	0,529	0,538	0,545	0,551	0,555	0,558	2	1,66	1,73	1,07	1,57
145 Myanmar	0,353	0,427	0,526	0,533	0,540	0,547	0,552	0,556	2	1,90	2,12	1,10	1,83
146 Kenya	0,473	0,447	0,530	0,536	0,541	0,546	0,550	0,555	-1	-0,57	1,72	0,90	0,64
147 Pakistan	0,404	0,450	0,525	0,529	0,538	0,542	0,548	0,550	2	1,09	1,55	0,95	1,24
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE													
148 Swaziland	0,548	0,506	0,526	0,534	0,539	0,541	0,541	0,541	-1	-0,78	0,38	0,57	-0,05
149 République arabe syrienne	0,556	0,589	0,646	0,645	0,635	0,575	0,553	0,536	-29	0,58	0,94	-3,68	-0,15
150 Angola	..	0,391	0,495	0,508	0,523	0,527	0,531	0,533	4	..	2,38	1,49	..
151 Tanzanie (République unie de)	0,370	0,391	0,498	0,504	0,513	0,512	0,519	0,531	1	0,57	2,45	1,27	1,46
152 Nigéria	0,500	0,507	0,514	0,521	0,525	0,527	-1	1,08	..
153 Cameroun	0,444	0,437	0,486	0,496	0,501	0,507	0,514	0,518	5	-0,15	1,06	1,27	0,61
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,360	0,422	0,494	0,501	0,506	0,511	0,515	0,516	1	1,60	1,57	0,90	1,45
154 Zimbabwe	0,499	0,427	0,452	0,464	0,488	0,498	0,507	0,516	15	-1,55	0,57	2,67	0,13
156 Îles Salomon	..	0,442	0,497	0,505	0,509	0,512	0,513	0,515	-3	..	1,19	0,71	..
157 Mauritanie	0,378	0,444	0,487	0,491	0,501	0,509	0,513	0,513	0	1,62	0,94	1,04	1,23
158 Madagascar	..	0,456	0,504	0,506	0,508	0,509	0,511	0,512	-8	..	1,01	0,33	..
159 Rwanda	0,244	0,332	0,464	0,475	0,485	0,488	0,493	0,498	4	3,14	3,39	1,40	2,89
160 Comores	0,479	0,484	0,490	0,497	0,498	0,497	-1	0,78	..
160 Lesotho	0,493	0,443	0,469	0,479	0,484	0,491	0,495	0,497	2	-1,06	0,56	1,20	0,04
162 Sénégal	0,367	0,381	0,455	0,463	0,474	0,483	0,491	0,494	4	0,37	1,80	1,65	1,20
163 Haïti	0,408	0,443	0,470	0,477	0,483	0,487	0,490	0,493	-2	0,82	0,60	0,96	0,76
163 Ouganda	0,309	0,396	0,477	0,477	0,478	0,483	0,488	0,493	-3	2,51	1,88	0,66	1,88
165 Soudan	0,331	0,399	0,463	0,468	0,478	0,485	0,488	0,490	-1	1,89	1,49	1,15	1,58
166 Togo	0,404	0,426	0,457	0,464	0,470	0,475	0,484	0,487	-1	0,53	0,69	1,32	0,75
167 Bénin	0,345	0,395	0,454	0,458	0,466	0,475	0,481	0,485	0	1,38	1,40	1,32	1,37
168 Yémen	0,405	0,444	0,493	0,494	0,498	0,500	0,499	0,482	-12	0,91	1,06	-0,44	0,70
169 Afghanistan	0,295	0,340	0,454	0,463	0,470	0,476	0,479	0,479	-2	1,43	2,95	1,08	1,97
170 Malawi	0,325	0,387	0,444	0,454	0,459	0,466	0,473	0,476	1	1,74	1,40	1,38	1,53
171 Côte d'Ivoire	0,389	0,395	0,441	0,444	0,452	0,459	0,466	0,474	1	0,16	1,11	1,43	0,79
172 Djibouti	..	0,363	0,451	0,460	0,464	0,467	0,470	0,473	-2	..	2,19	0,98	..
173 Gambie	0,330	0,384	0,441	0,440	0,445	0,449	0,450	0,452	-1	1,54	1,40	0,46	1,27
174 Éthiopie	..	0,283	0,411	0,422	0,427	0,435	0,441	0,448	1	..	3,79	1,71	..
175 Mali	0,222	0,297	0,404	0,411	0,421	0,430	0,438	0,442	4	2,94	3,14	1,82	2,80
176 Congo (République démocratique du)	0,356	0,331	0,398	0,407	0,412	0,419	0,425	0,435	4	-0,73	1,89	1,79	0,81
177 Libéria	..	0,386	0,406	0,416	0,419	0,425	0,427	0,427	0	..	0,51	1,00	..
178 Guinée-Bissau	0,410	0,416	0,415	0,419	0,421	0,424	-2	0,67	..
179 Érythrée	0,405	0,410	0,414	0,416	0,418	0,420	-1	0,74	..
179 Sierra Leone	0,272	0,302	0,392	0,401	0,413	0,426	0,431	0,420	3	1,04	2,65	1,39	1,75
181 Mozambique	0,209	0,298	0,397	0,400	0,405	0,409	0,414	0,418	0	3,63	2,90	1,03	2,82

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015 ^a	1990-2000	2000-2010	2010-2015	1990-2015
181 Soudan du Sud	0,429	0,419	0,417	0,421	0,421	0,418	-7	-0,49	..
183 Guinée	0,271	0,322	0,385	0,396	0,406	0,412	0,414	0,414	0	1,74	1,80	1,45	1,71
184 Burundi	0,270	0,268	0,385	0,393	0,398	0,404	0,406	0,404	-1	-0,06	3,67	0,97	1,62
185 Burkina Faso	0,377	0,384	0,391	0,398	0,399	0,402	0	1,27	..
186 Tchad	..	0,300	0,370	0,381	0,387	0,390	0,394	0,396	0	..	2,13	1,37	..
187 Niger	0,212	0,255	0,323	0,331	0,341	0,345	0,351	0,353	1	1,85	2,41	1,76	2,06
188 République centrafricaine	0,320	0,314	0,361	0,366	0,370	0,345	0,347	0,352	-1	-0,19	1,41	-0,47	0,39
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie
Tuvalu
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	0,791	0,836	0,876	0,881	0,884	0,887	0,890	0,892	—	0,55	0,48	0,35	0,48
Développement humain élevé	0,574	0,637	0,716	0,721	0,728	0,736	0,744	0,746	—	1,04	1,19	0,83	1,06
Développement humain moyen	0,465	0,525	0,598	0,606	0,613	0,620	0,626	0,631	—	1,23	1,31	1,09	1,23
Développement humain faible	0,356	0,388	0,475	0,481	0,486	0,490	0,494	0,497	—	0,89	2,02	0,92	1,35
Pays en développement													
Régions													
Afrique subsaharienne	0,399	0,421	0,497	0,504	0,510	0,515	0,520	0,523	—	0,54	1,67	1,04	1,09
Amérique latine et Caraïbes	0,626	0,685	0,730	0,735	0,739	0,745	0,750	0,751	—	0,92	0,63	0,58	0,74
Asie de l'Est et Pacifique	0,516	0,595	0,688	0,692	0,700	0,709	0,717	0,720	—	1,45	1,45	0,92	1,35
Asie du Sud	0,438	0,502	0,583	0,592	0,601	0,607	0,614	0,621	—	1,38	1,51	1,25	1,40
États arabes	0,556	0,611	0,672	0,677	0,684	0,685	0,686	0,687	—	0,96	0,95	0,45	0,85
Europe et Asie centrale	0,652	0,667	0,732	0,741	0,745	0,750	0,754	0,756	—	0,23	0,95	0,63	0,59
Pays les moins avancés													
Petits États insulaires en développement													
Organisation de coopération et de développement économiques													
0,785	0,835	0,872	0,876	0,879	0,882	0,885	0,887	—	0,62	0,44	0,33	0,49	
Monde	0,597	0,641	0,696	0,701	0,706	0,710	0,715	0,717	—	0,71	0,82	0,61	0,74

NOTES

a Une valeur positive indique une amélioration du classement.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen

atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°1* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Croissance annuelle moyenne de l'IDH : une croissance annualisée régulière de l'IDH sur

une période donnée, qui correspond au taux de croissance annuel moyen.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 8 : calculs du BRDH d'après les données du DAES (2015a), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la Division de statistiques des Nations Unies (2016a), de la Banque

mondiale (2016a), de Barro et Lee (2016) et du FMI (2016).

Colonne 9 : calculs basés sur les données des colonnes 3 et 8.

Colonnes 10 à 13 : calculs basés sur les données des colonnes 1, 2, 3 et 8.

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalité en matière d'espérance de vie (%)	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus ^b	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus		
	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^c								Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
	Valeur	Valeur												
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	0,949	0,898	5,4	0	5,4	3,3	0,918	2,4	0,894	10,4	0,882	3,8	0,9	25,9
2 Australie	0,939	0,861	8,2	-1	8,0	4,3	0,921	1,9	0,921	17,7	0,753	6,0	1,4	34,9
2 Suisse	0,939	0,859	8,6	-4	8,4	3,8	0,934	5,7	0,840	15,7	0,806	4,9	1,2	31,6
4 Allemagne	0,926	0,859	7,2	-1	7,0	3,7	0,905	2,6	0,891	14,8	0,787	4,6	1,1	30,1
5 Danemark	0,925	0,858	7,2	-2	7,0	3,8	0,894	3,0	0,896	14,3	0,789	4,5	1,0	29,1
5 Singapour	0,925	3,0	0,943
7 Pays-Bas	0,924	0,861	6,9	2	6,8	3,7	0,914	4,2	0,859	12,4	0,812	4,2	1,0	28,0
8 Irlande	0,923	0,850	7,9	-2	7,7	3,7	0,905	3,0	0,883	16,3	0,769	5,3	1,3	32,5
9 Islande	0,921	0,868	5,8	6	5,7	2,9	0,937	2,5	0,884	11,7	0,789	4,0	1,0	26,9
10 Canada	0,920	0,839	8,9	-2	8,7	4,7	0,912	3,9	0,856	17,4	0,755	5,8	1,3	33,7
10 États-Unis	0,920	0,796	13,5	-10	12,9	6,1	0,856	5,6	0,850	27,0	0,692	9,1	2,0	41,1
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,917	2,8	0,959
13 Nouvelle-Zélande	0,915	4,6	0,910
14 Suède	0,913	0,851	6,7	3	6,6	3,3	0,928	3,4	0,826	13,1	0,806	4,2	0,9	27,3
15 Liechtenstein	0,912
16 Royaume-Uni	0,909	0,836	8,0	-1	7,8	4,5	0,894	2,8	0,871	16,2	0,752	5,3	1,3	32,6
17 Japon	0,903	0,791	12,4	-8	12,2	3,2	0,948	19,8	0,675	13,5	0,774	5,4 ^f	1,2 ^f	32,1 ^f
18 Corée (République de)	0,901	0,753	16,4	-19	15,9	3,7	0,920	25,5	0,645	18,4	0,720
19 Israël	0,899	0,778	13,5	-11	12,9	3,9	0,925	8,4	0,796	26,4	0,639	10,3	2,2	42,8
20 Luxembourg	0,898	0,827	8,0	1	7,8	2,6	0,927	5,8	0,738	15,1	0,826	5,9	1,4	34,8
21 France	0,897	0,813	9,4	-1	9,3	4,0	0,921	7,5	0,776	16,3	0,752	5,3	1,3	33,1
22 Belgique	0,896	0,821	8,3	2	8,3	4,0	0,901	8,1	0,773	12,7	0,794	4,2	1,0	27,6
23 Finlande	0,895	0,843	5,8	9	5,7	3,4	0,907	2,0	0,830	11,6	0,796	3,9	1,0	27,1
24 Autriche	0,893	0,815	8,7	3	8,5	3,7	0,912	4,3	0,785	17,5	0,757	4,9	1,1	30,5
25 Slovénie	0,890	0,838	5,9	9	5,8	3,6	0,898	2,6	0,863	11,3	0,758	3,7	0,9	25,6
26 Italie	0,887	0,784	11,5	-3	11,2	3,0	0,945	9,9	0,734	20,8	0,696	6,7	1,4	35,2
27 Espagne	0,884	0,791	10,5	1	10,1	3,5	0,932	5,1	0,777	21,8	0,684	7,3	1,5	35,9
28 République tchèque	0,878	0,830	5,4	10	5,3	3,5	0,873	1,4	0,866	11,1	0,757	3,8	0,9	26,1
29 Grèce	0,866	0,758	12,4	-6	12,2	3,7	0,905	11,7	0,733	21,1	0,657	7,6	1,6	36,7
30 Brunéi Darussalam	0,865	4,4	0,868
30 Estonie	0,865	0,788	8,9	3	8,6	4,8	0,835	2,3	0,856	18,7	0,684	5,7	1,3	33,2
32 Andorre	0,858
33 Chypre	0,856	0,762	10,9	-2	10,8	4,0	0,891	12,4	0,688	15,9	0,722	5,4	1,4	34,3
33 Malte	0,856	0,786	8,1	3	8,0	4,5	0,892	6,0	0,734	13,6	0,742
33 Qatar	0,856	6,1	0,843
36 Pologne	0,855	0,774	9,5	2	9,3	5,2	0,840	5,4	0,806	17,4	0,685	5,0	1,2	32,1
37 Lituanie	0,848	0,759	10,5	0	10,2	5,5	0,778	5,6	0,833	19,6	0,675	6,5	1,4	35,2
38 Chili	0,847	0,692	18,2	-12	17,1	7,6	0,881	8,2	0,719	35,5	0,524	12,2	3,2	50,5
38 Arabie saoudite	0,847	11,0	0,745
40 Slovaquie	0,845	0,793	6,1	12	6,0	5,3	0,822	1,4	0,812	11,4	0,748	4,0	0,9	26,1
41 Portugal	0,843	0,755	10,4	1	10,1	3,9	0,905	5,9	0,712	20,4	0,669	6,7	1,5	36,0
42 Émirats arabes unis	0,840	5,8	0,828
43 Hongrie	0,836	0,771	7,8	6	7,6	5,2	0,807	3,1	0,808	14,6	0,704	5,0	1,1	30,6
44 Lettonie	0,830	0,742	10,6	-1	10,3	6,7	0,780	3,8	0,803	20,3	0,653	6,7	1,4	35,5
45 Argentine	0,827	0,698	15,6	-6	15,2	10,0	0,782	8,1	0,742	27,4	0,586	10,0	2,1	42,7
45 Croatie	0,827	0,752	9,1	2	8,9	4,5	0,845	4,4	0,763	17,7	0,660	5,7	1,2	32,5
47 Bahreïn	0,824	6,3	0,818
48 Monténégro	0,807	0,736	8,8	1	8,7	5,2	0,823	7,4	0,738	13,6	0,657	4,8	1,2	31,9
49 Fédération de Russie	0,804	0,725	9,8	1	9,6	8,8	0,705	2,2	0,798	17,7	0,678	8,2	2,0	41,6
50 Roumanie	0,802	0,714	11,1	0	10,8	8,4	0,773	4,6	0,734	19,5	0,641	4,1	1,0	27,5
51 Koweït	0,800	7,2	0,779
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
52 Bélarus	0,796	0,745	6,4	6	6,4	5,8	0,746	3,7	0,804	9,7	0,689	3,9	1,0	27,2
52 Oman	0,796	7,0	0,815
54 Barbade	0,795	7,8	0,791	5,5	0,730
54 Uruguay	0,795	0,670	15,7	-7	15,4	9,5	0,799	10,4	0,642	26,2	0,586	9,1	2,0	41,6
56 Bulgarie	0,794	0,709	10,7	2	10,5	7,8	0,771	5,5	0,735	18,2	0,629	6,9	1,5	36,0
56 Kazakhstan	0,794	0,714	10,1	4	10,1	11,6	0,674	5,9	0,758	12,7	0,712	3,7	0,9	26,3
58 Bahamas	0,792	9,4	0,774

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)			Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalité en matière d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus ^a	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus		
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b		(%)	Valeur	(%)	Valeur	(%)	Valeur	Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
	2015	2015	2015	2015	2015	2010–2015 ^c	2015	2015 ^d	2015	2015 ^d	2015	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e
59 Malaisie	0,789	6,7	0,788	11,3 ^f	2,6 ^f	46,3 ^f
60 Palau	0,788	12,0	0,711	23,0	0,573
60 Panama	0,788	0,614	22,0	-19	21,0	11,5	0,786	13,6	0,597	38,0	0,493	16,4	3,4	50,7
62 Antigua-et-Barbuda	0,786	8,4	0,792
63 Seychelles	0,782	9,0	0,746	9,8	2,6	46,8
64 Maurice	0,781	0,669	14,4	-4	14,3	9,8	0,758	13,2	0,629	19,8	0,628	5,9	1,5	35,8
65 Trinité-et-Tobago	0,780	0,661	15,3	-5	15,0	16,6	0,648	6,6	0,670	21,9	0,665
66 Costa Rica	0,776	0,628	19,1	-9	18,2	8,2	0,842	12,4	0,599	34,1	0,492	12,8	3,0	48,5
66 Serbie	0,776	0,689	11,2	3	11,1	7,9	0,780	8,1	0,698	17,4	0,600	4,4	1,1	29,1
68 Cuba	0,775	5,5	0,866	10,9	0,694
69 Iran (République islamique d')	0,774	0,518	33,1	-40	31,5	10,6	0,764	37,3	0,441	46,6	0,412	6,6	1,6	37,4
70 Géorgie	0,769	0,672	12,7	3	12,2	10,3	0,759	2,2	0,777	24,1	0,514	8,2	1,9	40,1
71 Turquie	0,767	0,645	15,9	-3	15,8	11,5	0,756	14,2	0,574	21,8	0,618	8,0	1,9	40,2
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,767	0,618	19,4	-11	19,1	11,4	0,741	17,6	0,586	28,4	0,543	16,0 ^f	2,8 ^f	46,9 ^f
73 Sri Lanka	0,766	0,678	11,6	8	11,5	8,1	0,778	12,8	0,656	13,7	0,610	6,6	1,8	39,2
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,765
75 Albanie	0,764	0,661	13,5	4	13,4	9,9	0,804	11,9	0,630	18,3	0,571	4,3	1,0	29,0
76 Liban	0,763	0,603	21,0	-10	20,4	7,2	0,850	24,1	0,498	30,0	0,517
77 Mexique	0,762	0,587	22,9	-12	22,4	13,2	0,761	19,7	0,525	34,3	0,506	10,8	2,9	48,2
78 Azerbaïdjan	0,759	0,659	13,2	5	13,0	21,7	0,613	8,3	0,663	8,9	0,702	4,8 ^f	1,2 ^f	31,8
79 Brésil	0,754	0,561	25,6	-19	25,0	14,4	0,721	22,6	0,527	37,8	0,465	15,5	3,5	51,5
79 Grenade	0,754	8,7	0,752
81 Bosnie-Herzégovine	0,750	0,650	13,3	6	13,1	6,7	0,813	12,5	0,607	20,2	0,556	5,7	1,3	33,8
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,748	0,623	16,7	1	16,1	7,6	0,789	10,6	0,602	30,1	0,509	9,3 ^f	2,3 ^f	44,1 ^f
83 Algérie	0,745	18,6	0,689
84 Arménie	0,743	0,674	9,3	15	9,2	10,1	0,759	3,7	0,703	13,9	0,573	4,7	1,2	31,5
84 Ukraine	0,743	0,690	7,2	18	7,2	8,7	0,718	3,6	0,774	9,2	0,590	3,3	0,8	24,1
86 Jordanie	0,741	0,619	16,5	3	16,4	11,9	0,734	16,9	0,583	20,5	0,554
87 Pérou	0,740	0,580	21,6	-8	21,3	14,2	0,724	20,3	0,536	29,5	0,503	10,8	2,3	44,1
87 Thaïlande	0,740	0,586	20,8	-5	20,2	10,4	0,753	16,1	0,538	34,0	0,496	6,5	1,7	37,9
89 Équateur	0,739	0,587	20,5	-1	20,2	15,1	0,733	15,5	0,562	30,1	0,492	10,5	2,5	45,4
90 Chine	0,738	8,9	0,784	29,5	0,521	9,2	2,1	42,2
91 Fidji	0,736	0,624	15,3	9	15,1	12,3	0,677	10,5	0,695	22,6	0,516	8,2 ^f	2,1 ^f	42,8 ^f
92 Mongolie	0,735	0,639	13,0	13	13,0	17,1	0,635	9,4	0,668	12,3	0,616	5,0	1,2	32,0
92 Sainte-Lucie	0,735	0,618	16,0	7	15,6	10,1	0,763	9,2	0,614	27,4	0,503
94 Jamaïque	0,730	0,609	16,6	6	15,9	11,9	0,757	5,6	0,640	30,1	0,467
95 Colombie	0,727	0,548	24,6	-9	23,7	14,4	0,714	17,4	0,520	39,4	0,444	17,3	3,9	53,5
96 Dominique	0,726
97 Suriname	0,725	0,551	24,0	-7	23,3	13,6	0,682	19,0	0,510	37,3	0,481
97 Tunisie	0,725	0,562	22,5	-3	21,9	12,2	0,743	34,6	0,421	18,9	0,567	6,4	1,5	35,8
99 République dominicaine	0,722	0,565	21,7	1	21,6	16,8	0,687	19,9	0,498	28,1	0,527	10,8	2,7	47,1
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	0,722	12,7	0,712
101 Tonga	0,721	13,6	0,704	6,9 ^f	1,7 ^f	38,1 ^f
102 Libye	0,716	15,8	0,671
103 Belize	0,706	0,546	22,7	-6	21,8	11,6	0,681	15,9	0,592	37,9	0,403
104 Samoa	0,704	13,3	0,716	7,9 ^f	2,2 ^f	42,7 ^f
105 Maldives	0,701	0,529	24,6	-9	23,4	7,1	0,814	40,0	0,337	23,2	0,539	7,1 ^f	1,7 ^f	38,4 ^f
105 Ouzbékistan	0,701	0,590	15,8	10	15,3	24,3	0,575	1,4	0,729	20,1	0,489
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
107 Moldova (République de)	0,699	0,628	10,2	21	10,1	9,0	0,724	7,3	0,672	14,0	0,509	3,8	0,9	26,8
108 Botswana	0,698	0,433	37,9	-23	36,2	20,9	0,542	32,1	0,447	55,5	0,335	22,9 ^f	5,8 ^f	60,5 ^f
109 Gabon	0,697	0,531	23,9	-3	23,8	27,6	0,501	23,5	0,473	20,4	0,631	8,4 ^f	2,1 ^f	42,2 ^f
110 Paraguay	0,693	0,524	24,3	-5	23,5	18,3	0,666	14,0	0,527	38,3	0,410	14,7	3,5	51,7
111 Égypte	0,691	0,491	29,0	-10	28,2	13,4	0,684	35,0	0,390	36,3	0,444
111 Turkménistan	0,691	26,0	0,521
113 Indonésie	0,689	0,563	18,2	9	18,2	16,5	0,630	20,8	0,492	17,3	0,576	6,6	1,8	39,5
114 Palestine (État de)	0,684	0,581	15,1	13	15,1	13,7	0,705	16,5	0,547	15,0	0,509	5,5 ^f	1,4 ^f	34,5 ^f
115 Viet Nam	0,683	0,562	17,8	9	17,8	14,2	0,738	17,6	0,508	21,4	0,472	6,8	1,6	37,6
116 Philippines	0,682	0,556	18,4	8	18,2	16,2	0,623	11,6	0,563	26,8	0,490	8,4	2,2	43,0
117 El Salvador	0,680	0,529	22,2	3	22,0	13,7	0,707	26,6	0,429	25,7	0,488	8,4	2,0	41,8

TABLEAU 3 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS

	Indice de développement humain (IDH)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalité en matière d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus ^b	Indice de revenus ajusté aux inégalités			
	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)										Inégalité des revenus			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^c							(%)	Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
2015	2015	2015	2015	2015	2010–2015 ^e	2015	2015 ^d	2015	2015 ^d	2015	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e	
Classement selon l'IDH														
118 Bolivie (État plurinational de)	0,674	0,478	29,0	-6	28,7	29,0	0,532	20,8	0,520	36,4	0,396	14,7	3,0	48,4
119 Afrique du Sud	0,666	0,435	34,7	-12	32,0	25,7	0,430	13,8	0,608	56,4	0,316	27,9	7,1	63,4
120 Kirghizistan	0,664	0,582	12,3	20	12,1	13,6	0,675	5,0	0,685	17,7	0,427	3,7	1,0	26,8
121 Iraq	0,649	0,505	22,3	1	22,0	19,3	0,616	30,6	0,347	16,1	0,602
122 Cabo Verde	0,648	0,518	20,1	4	19,9	13,4	0,713	18,2	0,436	28,0	0,446	10,7 ^f	2,7 ^f	47,2 ^f
123 Maroc	0,647	0,456	29,5	-2	28,3	16,0	0,702	45,8	0,273	23,0	0,497	7,4 ^f	1,9 ^f	40,7 ^f
124 Nicaragua	0,645	0,479	25,8	1	25,4	14,6	0,725	29,5	0,382	32,1	0,396	10,9	2,7	47,1
125 Guatemala	0,640	0,450	29,6	-2	29,1	17,0	0,665	36,2	0,324	34,1	0,424	12,1	3,0	48,7
125 Namibie	0,640	0,415	35,2	-13	33,4	21,7	0,543	25,0	0,410	53,6	0,321	20,3 ^f	5,8 ^f	61,0 ^f
127 Guyana	0,638	0,518	18,8	10	18,5	20,7	0,567	10,5	0,508	24,4	0,483
127 Micronésie (États fédéraux de)	0,638	19,8	0,608	9,6	2,1	42,5
129 Tadjikistan	0,627	0,532	15,2	16	14,9	23,2	0,586	6,5	0,615	15,0	0,418	4,5	1,2	30,8
130 Honduras	0,625	0,443	29,2	0	28,5	19,6	0,660	24,4	0,391	41,5	0,336	15,8	3,4	50,6
131 Inde	0,624	0,454	27,2	4	26,5	24,0	0,565	39,4	0,324	16,1	0,512	5,3	1,5	35,2
132 Bhoutan	0,607	0,428	29,4	-3	28,4	20,7	0,608	44,8	0,250	19,6	0,517	6,8	1,8	38,8
133 Timor-Leste	0,605	0,416	31,2	-5	29,9	24,4	0,564	47,6	0,259	17,8	0,495	4,6 ^f	1,2 ^f	31,6 ^f
134 Vanuatu	0,597	0,494	17,2	12	17,1	15,4	0,678	17,5	0,434	18,5	0,410	6,6	1,6	37,2
135 Congo	0,592	0,446	24,8	6	24,6	31,1	0,455	21,5	0,408	21,2	0,477	12,8	3,1	48,9
135 Guinée équatoriale	0,592	38,4	0,359
137 Kiribati	0,588	0,394	33,1	-7	32,0	26,1	0,526	21,4	0,464	48,4	0,250	7,2 ^f	1,6 ^f	37,6 ^f
138 République démocratique populaire lao	0,586	0,427	27,1	1	26,9	26,2	0,529	34,1	0,313	20,3	0,472	6,3	1,7	37,9
139 Bangladesh	0,579	0,412	28,9	-2	28,6	20,1	0,639	37,3	0,287	28,3	0,380	4,7	1,3	32,1
139 Ghana	0,579	0,391	32,5	-8	32,5	30,8	0,442	34,9	0,358	31,7	0,377	9,3 ^f	2,2 ^f	42,8 ^f
139 Zambie	0,579	0,373	35,6	-11	34,7	33,8	0,416	21,7	0,452	48,6	0,275	16,0	4,3	55,6
142 Sao Tomé-et-Principe	0,574	0,432	24,7	7	24,7	26,9	0,524	21,4	0,400	25,8	0,384	4,7	1,1	30,8
143 Cambodge	0,563	0,436	22,5	11	22,4	19,7	0,603	27,3	0,333	20,3	0,413	4,4	1,2	30,8
144 Népal	0,558	0,407	27,0	2	25,8	19,6	0,618	43,9	0,267	13,9	0,410	5,0	1,3	32,8
145 Myanmar	0,556	26,0	0,525	19,4	0,330
146 Kenya	0,555	0,391	29,5	-1	29,4	32,1	0,440	22,9	0,400	33,1	0,339	11,6 ^f	2,9 ^f	48,5 ^f
147 Pakistan	0,550	0,380	30,9	-2	29,6	32,8	0,479	44,4	0,220	11,6	0,523	4,4	1,2	30,7
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
148 Swaziland	0,541	0,361	33,3	-5	33,1	35,0	0,289	26,8	0,399	37,6	0,408	14,2 ^f	3,5 ^f	51,5 ^f
149 République arabe syrienne	0,536	0,419	21,8	10	21,4	14,5	0,653	31,5	0,286	18,3	0,394
150 Angola	0,533	0,336	37,0	-8	36,6	46,2	0,271	34,6	0,316	28,9	0,445	8,9 ^f	2,2 ^f	42,7 ^f
151 Tanzanie (République unie de)	0,531	0,396	25,4	7	25,4	25,0	0,525	28,5	0,315	22,7	0,374	6,2	1,7	37,8
152 Nigéria	0,527	0,328	37,8	-10	37,5	40,8	0,301	43,3	0,270	28,4	0,432	9,1 ^f	2,2 ^f	43,0 ^f
153 Cameroun	0,518	0,348	32,8	-1	32,4	39,4	0,335	34,8	0,322	23,1	0,391	11,4	2,7	46,5
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,516	26,5	0,484	11,5	0,371	10,4 ^f	2,3 ^f	43,9 ^f
154 Zimbabwe	0,516	0,369	28,5	2	28,1	31,2	0,415	17,4	0,450	35,8	0,268	8,5	2,2	43,2
156 Îles Salomon	0,515	0,392	23,8	9	23,8	22,3	0,575	22,8	0,343	26,3	0,306	10,5 ^f	2,6 ^f	46,1 ^f
157 Mauritanie	0,513	0,347	32,4	1	31,9	33,7	0,441	40,8	0,223	21,2	0,424	5,3	1,2	32,4
158 Madagascar	0,512	0,374	27,0	7	26,8	24,8	0,527	35,0	0,320	20,4	0,310	8,6	2,1	42,7
159 Rwanda	0,498	0,339	31,9	1	31,8	29,8	0,483	29,3	0,301	36,4	0,267	11,0	3,2	50,4
160 Comores	0,497	0,270	45,8	-18	44,8	30,9	0,463	47,6	0,246	56,0	0,172
160 Lesotho	0,497	0,320	35,6	-6	34,9	33,5	0,308	24,3	0,380	47,0	0,280	20,5	4,3	54,2
162 Sénégal	0,494	0,331	33,1	1	32,5	25,0	0,541	44,7	0,196	27,7	0,340	7,7	1,9	40,3
163 Haïti	0,493	0,298	39,6	-7	39,2	30,9	0,458	38,3	0,262	48,4	0,219	32,5	6,5	60,8
163 Ouganda	0,493	0,341	30,9	6	30,8	35,7	0,388	29,4	0,330	27,3	0,309	7,6	2,0	41,0
165 Soudan	0,490	31,8	0,459	42,7	0,182	6,2 ^f	1,4 ^f	35,4 ^f
166 Togo	0,487	0,332	31,9	5	31,6	32,4	0,418	38,9	0,299	23,5	0,293	10,7	2,6	46,0
167 Bénin	0,485	0,304	37,4	-3	37,1	37,0	0,385	44,8	0,228	29,4	0,318	8,4	2,2	43,4
168 Yémen	0,482	0,320	33,7	0	32,7	29,4	0,478	48,1	0,182	20,6	0,376
169 Afghanistan	0,479	0,327	31,8	3	30,4	35,7	0,403	44,8	0,219	10,8	0,395
170 Malawi	0,476	0,328	31,2	5	31,1	32,7	0,454	28,2	0,320	32,5	0,242	9,6	2,6	46,1
171 Côte d'Ivoire	0,474	0,294	37,8	-2	37,4	39,7	0,296	45,1	0,228	27,4	0,379	9,6 ^f	2,2 ^f	43,2 ^f
172 Djibouti	0,473	0,310	34,6	3	33,7	32,5	0,439	47,0	0,165	21,7	0,410	10,2	2,3	44,1
173 Gambie	0,452	31,3	0,428	26,9	0,302
174 Éthiopie	0,448	0,330	26,3	10	25,5	30,3	0,478	36,6	0,202	9,5	0,372	5,2	1,3	33,2
175 Mali	0,442	0,293	33,7	0	32,7	40,4	0,353	41,6	0,182	16,1	0,393	5,2 ^f	1,3 ^f	33,0 ^f
176 Congo (République démocratique du)	0,435	0,297	31,9	3	31,7	39,1	0,366	27,7	0,343	28,2	0,208	8,7	2,1	42,1

	Indice de développement humain (IDH)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalité en matière d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus ^a	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus		
	Valeur	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b								Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
	2015	2015	2015	2015	2015	2010–2015 ^c	2015	2015 ^d	2015	2015 ^d	2015	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e	2010–2015 ^e
Classement selon l'IDH														
177 Libéria	0,427	0,284	33,4	1	32,9	33,1	0,424	42,9	0,242	22,7	0,224	6,7 ^f	1,6 ^f	36,5 ^f
178 Guinée-Bissau	0,424	0,257	39,3	-5	39,1	44,6	0,302	40,3	0,211	32,5	0,267	12,6	3,3	50,7
179 Érythrée	0,420	25,9	0,504
179 Sierra Leone	0,420	0,262	37,8	-3	36,6	43,4	0,273	47,3	0,197	19,2	0,333	5,4	1,4	34,0
181 Mozambique	0,418	0,280	33,0	3	32,9	36,4	0,347	33,8	0,244	28,4	0,259	9,9 ^f	2,5 ^f	45,6 ^f
181 Soudan du Sud	0,418	40,7	0,330	39,6	0,180	13,1 ^f	2,7 ^f	46,3 ^f
183 Guinée	0,414	0,270	34,8	2	33,6	35,4	0,390	48,3	0,171	17,1	0,296	5,5	1,3	33,7
184 Burundi	0,404	0,276	31,5	4	30,6	40,8	0,338	36,9	0,249	14,1	0,251	4,8 ^f	1,3 ^f	33,4 ^f
185 Burkina Faso	0,402	0,267	33,6	2	33,3	37,1	0,377	38,6	0,161	24,2	0,313	5,3	1,5	35,3
186 Tchad	0,396	0,238	39,9	-1	39,6	46,2	0,264	41,9	0,163	30,7	0,313	10,0	2,2	43,3
187 Niger	0,353	0,253	28,3	1	27,5	35,3	0,417	35,0	0,134	12,3	0,290	5,4	1,4	34,0
188 République centrafricaine	0,352	0,199	43,5	0	43,1	45,7	0,263	34,5	0,221	49,2	0,136	18,3 ^f	4,5 ^f	56,2 ^f
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)	15,4	0,658
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	42,1	0,318	43,5
Tuvalu	10,5	7,7	1,9	41,1
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	0,892	0,793	11,1	—	10,9	5,4	0,865	7,2	0,797	19,9	0,723	—	—	—
Développement humain élevé	0,746	0,597	20,0	—	19,6	10,5	0,764	18,3	0,535	30,0	0,521	—	—	—
Développement humain moyen	0,631	0,469	25,7	—	25,5	22,6	0,578	33,7	0,357	20,1	0,500	—	—	—
Développement humain faible	0,497	0,337	32,3	—	32,0	35,1	0,392	37,1	0,258	23,9	0,377	—	—	—
Developing countries	0,668	0,499	25,2	—	25,1	19,6	0,619	31,0	0,391	24,7	0,515	—	—	—
Régions														
Afrique subsaharienne	0,523	0,355	32,2	—	32,1	34,9	0,389	34,0	0,297	27,4	0,386	—	—	—
Amérique latine et Caraïbes	0,751	0,575	23,4	—	22,9	14,0	0,730	19,7	0,537	34,9	0,486	—	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,720	0,581	19,3	—	19,0	11,2	0,740	18,3	0,505	27,4	0,526	—	—	—
Asie du Sud	0,621	0,449	27,7	—	27,1	23,9	0,570	39,5	0,314	17,8	0,504	—	—	—
États arabes	0,687	0,498	27,5	—	27,1	17,9	0,642	37,1	0,347	26,2	0,556	—	—	—
Europe et Asie centrale	0,756	0,660	12,7	—	12,6	13,2	0,702	7,9	0,670	16,7	0,611	—	—	—
Pays les moins avancés	0,508	0,356	30,0	—	29,8	30,5	0,466	35,3	0,264	23,6	0,366	—	—	—
Petits États insulaires en développement	0,667	0,500	25,1	—	24,7	19,2	0,625	20,7	0,469	34,3	0,426	—	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques	0,887	0,776	12,6	—	12,3	5,9	0,873	9,5	0,758	21,5	0,704	—	—	—
Monde	0,717	0,557	22,3	—	22,3	17,1	0,658	25,9	0,458	23,8	0,573	—	—	—

NOTES

- a La liste des enquêtes utilisées pour estimer les inégalités peut être consultée sur <http://hdr.undp.org/en/composite/HDI>.
- b Basé sur les pays dont l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- c Calculs basés sur les tables de mortalité 2010-2015 du DAES (2015a).
- d Données pour 2015 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- e Les données sont celles disponibles de l'année la plus récente de la période considérée.
- f Données pour une année antérieure à 2010.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°7* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

IDH ajusté aux inégalités (IDHI) : la valeur de l'IDH ajusté aux inégalités dans les trois dimensions essentielles du développement humain. Le calcul de l'IDHI est expliqué dans la *Fiche technique n°2* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Perte globale : la différence de pourcentage entre l'IDHI et l'IDH.

Différence par rapport au classement selon l'IDH : la différence de classement selon l'IDHI et selon l'IDH, uniquement pour les pays dont l'IDHI est calculé.

Coefficient d'inégalité entre les personnes : les inégalités moyennes dans les trois dimensions essentielles du développement humain.

Inégalités en matière d'espérance de vie : les inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités : l'indice d'espérance de vie de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Inégalités en matière d'éducation : les inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après des enquêtes auprès des ménages, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice d'éducation ajusté aux inégalités : l'indice d'éducation de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après les enquêtes auprès des ménages répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Inégalités de revenus : les inégalités dans la répartition des revenus, d'après des enquêtes auprès des ménages, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice d'éducation ajusté aux inégalités : l'indice de revenu de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des revenus, d'après les enquêtes auprès des ménages répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Rapport des quintiles : le rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches de la population et le revenu moyen des 20 % les plus pauvres.

Ratio de Palma : la proportion entre la part du revenu national brut (RNB) aux mains des 10 % les plus riches de la population et celle des 40 % les plus pauvres. Il est basé sur les travaux de Palma (2011), qui constate que les revenus de la classe moyenne représentent presque toujours la moitié du RNB et que l'autre moitié est divisée entre les 10 % les plus riches de la population et les 40 % les plus pauvres, bien que leurs parts respectives varient considérablement d'un pays à l'autre.

Indice de Gini : la mesure de la déviation de la répartition des revenus des individus ou des ménages d'un pays par rapport à une répartition parfaitement égale. Une valeur de 0 représente une situation d'égalité parfaite tandis que 100 correspond à la situation la plus inégalitaire possible.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculs du BRDH d'après les données du DAES (2015a), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la Division de statistiques des Nations Unies (2016a), de la Banque mondiale (2016a), de Barro et Lee (2016) et du FMI (2016).

Colonne 2 : moyenne géométrique des valeurs de l'indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités, de l'indice d'éducation ajusté aux inégalités et de l'indice de revenus ajusté aux inégalités, selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Colonne 3 : calculé à partir des données des colonnes 1 et 2.

Colonne 4 : calculs basés sur l'IDHI et les classements selon l'IDH recalculés pour les pays dont l'IDHI est calculé.

Colonne 5 : moyenne arithmétique des valeurs des colonnes Inégalités en matière d'espérance de vie, Inégalités en matière d'éducation et Inégalités de revenus calculées selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Colonne 6 : calculs basés sur les tables de mortalité abrégées du DAES (2015a).

Colonne 7 : calculs basés sur les inégalités en matière d'espérance de vie et l'indice d'espérance de vie de l'IDH.

Colonnes 8 et 10 : calculs basés sur la base de données du Luxembourg Income Study, les statistiques EU-SILC d'Eurostat, la base de données de la Banque mondiale sur la répartition des revenus à l'échelle mondiale, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Colonne 9 : calculs basés sur les inégalités en matière d'éducation et l'indice d'éducation de l'IDH.

Colonne 11 : calculs basés sur les inégalités en matière de revenus et l'indice de revenus de l'IDH.

Colonnes 12 et 13 : calculs du BRDH à partir de données de la Banque Mondiale (2016a).

Colonne 14 : Banque mondiale (2016a).

L'indice de développement de genre

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant*	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(2011 PPP \$)	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	0,993	1	0,944	0,951	83,7	79,7	18,3	17,1	12,8	12,7	59 800	75 314
2 Australie	0,978	1	0,927	0,948	84,6	80,5	20,9 ^d	20,0 ^d	13,4	13,0	34 271	51 386
2 Suisse	0,974	2	0,926	0,951	85,1	81,0	16,0	16,1	13,3	13,5	46 798	66 116
4 Allemagne	0,964	2	0,908	0,942	83,4	78,7	16,9	17,3	12,9 ^e	13,6 ^e	35 878	54 440
5 Danemark	0,970	2	0,910	0,938	82,3	78,5	20,0 ^d	18,4 ^d	12,6	12,9	36 857	52 293
5 Singapour	0,985	1	0,913	0,927	86,2	80,1	15,5	15,3	11,1 ^f	12,1 ^f	60 787	96 001 ^g
7 Pays-Bas	0,946	3	0,895	0,946	83,5	79,9	18,2 ^d	18,1 ^d	11,6	12,2	30 117	62 773
8 Irlande	0,976	1	0,909	0,931	83,1	79,0	18,6 ^d	18,6 ^d	12,5	11,9	33 497	54 135
9 Islande	0,965	2	0,905	0,938	84,2	81,2	20,1 ^d	17,9	12,2 ^a	12,6 ^a	30 530	43 576
10 Canada	0,983	1	0,911	0,926	84,1	80,2	16,8	15,9	13,3 ^h	12,9 ^h	33 288	52 026
10 États-Unis	0,993	1	0,915	0,922	81,6	76,9	17,3	15,8	13,2	13,2	42 272	64 410
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,964	2	0,903	0,937	87,0	81,4	15,8	15,5	11,5	12,4	39 525	70 921
13 Nouvelle-Zélande	0,963	2	0,896	0,930	83,7	80,3	20,0 ^d	18,5 ^d	12,6	12,5	24 413	41 718
14 Suède	0,997	1	0,909	0,911	84,0	80,6	16,6	15,1	12,4	12,2	40 328	52 181
15 Liechtenstein	13,5	15,9
16 Royaume-Uni	0,964	2	0,890	0,924	82,7	78,9	16,7	15,9	13,2	13,4	26 324	49 872
17 Japon	0,970	2	0,887	0,914	86,9	80,4	15,2	15,5	12,6 ^a	12,4 ^a	25 385	49 818
18 Corée (République de)	0,929	3	0,863	0,929	85,2	78,8	15,8	17,3	11,5	12,9	21 308	47 934
19 Israël	0,973	2	0,884	0,909	84,2	80,8	16,5	15,5	12,8	12,7	23 323	39 239
20 Luxembourg	0,966	2	0,881	0,911	84,1	79,6	14,0	13,7	11,6	12,3	47 539	77 291 ^g
21 France	0,988	1	0,892	0,902	85,2	79,4	16,6	15,9	11,5	11,8	31 742	44 776
22 Belgique	0,978	1	0,881	0,901	83,4	78,5	16,7	15,9	11,2 ^f	11,6 ^f	32 416	50 358
23 Finlande	1,000	1	0,895	0,895	83,8	78,2	17,6	16,5	11,5 ^h	11,1 ^h	32 069	45 882
24 Autriche	0,957	2	0,870	0,909	84,0	79,1	16,2	15,6	10,8 ^e	11,8 ^e	29 829	57 888
25 Slovaquie	1,003	1	0,890	0,888	83,5	77,6	18,1	16,7	11,9	12,2	25 654	31 726
26 Italie	0,963	2	0,865	0,899	85,7	80,9	16,7	15,9	10,5	11,0	22 910	44 844
27 Espagne	0,974	2	0,870	0,894	85,4	80,0	18,0	17,4	9,6	10,0	24 382	41 500
28 République tchèque	0,983	1	0,869	0,883	81,6	75,9	17,6	16,1	12,1	12,6	20 997	35 543
29 Grèce	0,957	2	0,844	0,883	84,0	78,2	17,1	17,3	10,3	10,8	17 304	32 683
30 Brunéi Darussalam	0,986	1	0,854	0,866	80,9	77,2	15,4	14,6	9,0 ^h	9,1 ^h	55 402	89 256 ^g
30 Estonie	1,032	2	0,878	0,851	81,4	72,2	17,3	15,7	13,0 ^a	12,2 ^a	21 976	31 347
32 Andorre	10,2	10,3
33 Chypre	0,979	1	0,846	0,864	82,6	78,2	14,7	13,8	11,6	11,9	23 450	35 227
33 Malte	0,923	4	0,817	0,885	82,4	79,0	14,3	15,0	10,9	11,6	17 295	41 802
33 Qatar	0,991	1	0,851	0,859	80,1	77,5	13,5	13,3	10,9	9,5	50 324	159 897 ^g
36 Pologne	1,006	1	0,857	0,852	81,5	73,6	17,2	15,5	11,9	12,0	18 928	29 658
37 Lituanie	1,032	2	0,861	0,834	79,1	67,9	17,1	16,0	12,7	12,7	22 147	30 530
38 Chili	0,966	2	0,829	0,858	84,7	79,0	16,6	16,1	9,8	10,0	14 955	28 556
38 Arabie saoudite	0,882	5	0,779	0,884	75,9	73,2	15,3	17,0	9,0	10,0	19 300	75 923 ^g
40 Slovaquie	0,991	1	0,838	0,846	80,0	72,7	15,5	14,4	12,0	12,3	20 173	33 770
41 Portugal	0,980	1	0,833	0,850	84,0	78,2	16,5	16,6	8,9	8,9	21 095	31 673
42 Émirats arabes unis	0,972	2	0,815	0,838	78,7	76,5	13,9	12,9	10,6 ^e	8,7 ^e	27 257	80 420 ^g
43 Hongrie	0,988	1	0,830	0,840	78,8	71,6	16,0	15,2	12,0 ^f	12,1 ^f	17 787	29 567
44 Lettonie	1,025	2	0,840	0,820	79,0	69,3	16,6	15,5	12,0 ^{lh}	11,6 ^{lh}	18 824	27 031
45 Argentine	0,982	1	0,813	0,828	80,2	72,6	18,4	16,1	9,7 ^h	10,0 ^h	12 875	29 367
45 Croatie	0,997	1	0,827	0,830	80,8	74,2	16,0	14,6	11,2	11,6	16 932	23 897
47 Bahreïn	0,970	2	0,806	0,831	77,8	75,9	15,1	13,7	9,4 ⁱ	9,4 ⁱ	25 717	44 303
48 Monténégro	0,955	2	0,789	0,827	78,6	74,2	15,7	15,0	10,7 ^j	12,0 ^j	11 757	19 149
49 Fédération de Russie	1,016	1	0,809	0,796	75,9	64,6	15,3	14,7	12,0	12,1	17 868	29 531
50 Roumanie	0,990	1	0,796	0,805	78,4	71,3	15,1	14,4	10,3	11,0	16 272	22 786
51 Koweït	0,972	2	0,769	0,791	75,9	73,6	13,6	12,4	7,4	6,9	35 164	107 991 ^g
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
52 Bélarus	1,021	1	0,803	0,786	77,3	65,7	16,1	15,1	11,9	12,1	12 327	19 433
52 Oman	0,927	3	0,755	0,814	79,4	75,3	13,9	13,6	7,7 ^j	8,5 ^j	15 703	43 894
54 Barbade	1,006	1	0,795	0,791	78,1	73,3	16,7	13,9	10,6 ^j	10,3 ^j	11 801	18 377
54 Uruguay	1,017	1	0,799	0,786	80,8	73,7	16,6	14,4	8,8	8,3	14 608	24 014
56 Bulgarie	0,984	1	0,789	0,801	77,8	70,9	15,3	14,8	10,8 ^e	11,2 ^e	12 979	19 736
56 Kazakhstan	1,006	1	0,795	0,790	74,3	64,8	15,4	14,6	11,7 ^h	11,7 ^h	16 364	28 226
58 Bahamas	78,5	72,5	11,5	10,5	18 070	25 209
59 Malaisie	77,3	72,6	10,0	10,8	17 170	32 208
60 Palau	17,6	13,7

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant ^a	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(2011 PPP \$)	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015
60 Panama	0,997	1	0,783	0,785	80,9	74,8	13,2	12,4	10,3	9,5	14 550	24 365
62 Antigua-et-Barbuda	78,6	73,7	14,6	13,3
63 Seychelles	78,2	69,1	14,8	13,5
64 Maurice	0,954	2	0,759	0,796	78,2	71,1	15,5	14,8	8,8	9,5	10 540	25 539
65 Trinité-et-Tobago	1,004	1	0,786	0,783	74,2	67,1	14,3 ^k	12,3 ^k	10,8	11,0	21 104	35 179
66 Costa Rica	0,969	2	0,762	0,786	82,1	77,2	14,5	13,8	8,7	8,7	9 955	18 052
66 Serbie	0,969	2	0,763	0,787	77,9	72,2	14,8	13,9	10,3	11,4	9 600	14 932
68 Cuba	0,946	3	0,750	0,792	81,6	77,6	14,4	13,5	11,5 ⁱ	12,0 ⁱ	5 013	9 874
69 Iran (République islamique d')	0,862	5	0,700	0,812	76,7	74,5	14,6	15,0	8,5 ^h	9,1 ^h	5 132	27 499
70 Géorgie	0,970	2	0,754	0,777	78,5	71,3	14,1	13,7	12,3	12,2	6 105	11 871
71 Turquie	0,908	4	0,724	0,797	78,7	72,3	14,0	15,0	7,0	8,8	10 648	27 035
71 Venezuela (République bolivarienne du)	1,028	2	0,776	0,754	78,6	70,4	15,4	13,2	9,7	9,0	11 579	18 709
73 Sri Lanka	0,934	3	0,734	0,785	78,4	71,7	14,3	13,6	10,3 ^h	11,4 ^h	6 067	15 869
74 Saint-Kitts-et-Nevis	13,8	13,5
75 Albanie	0,959	2	0,747	0,778	80,6	75,6	14,4	14,0	9,5	9,8	7 365	13 186
76 Liban	0,893	5	0,709	0,793	81,5	77,9	13,0	13,6	8,3 ⁱ	8,7 ⁱ	5 844	20 712
77 Mexique	0,951	2	0,737	0,775	79,4	74,6	13,5	13,1	8,2	8,6	10 710	22 115
78 Azerbaïdjan	0,940	3	0,732	0,779	74,1	67,8	12,6	12,7	10,3	12,0	11 029	21 845
79 Brésil	1,005	1	0,754	0,751	78,5	71,0	15,7	14,7	8,1	7,5	10 672	17 736
79 Grenade	76,0	71,1	16,2	15,3
81 Bosnie-Herzégovine	0,923	4	0,721	0,781	79,2	74,1	14,8	14,0	7,8	10,6	6 950	13 261
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,947	3	0,725	0,765	77,9	73,2	13,0	12,8	8,9 ^j	9,8 ^j	9 050	15 790
83 Algérie	0,854	5	0,665	0,779	77,5	72,7	14,6	14,1	6,6 ^e	8,5 ^e	4 022	22 926
84 Arménie	0,993	1	0,736	0,741	78,7	71,1	13,8	11,4	11,3	11,3	5 535	11 258
84 Ukraine	1,000	1	0,741	0,741	76,0	66,2	15,5	15,1	11,3 ^h	11,3 ^h	5 791	9 181
86 Jordanie	0,864	5	0,670	0,776	75,9	72,6	13,4	12,9	9,7	10,7	3 203	16 694
87 Pérou	0,959	2	0,723	0,754	77,5	72,2	13,5	13,2	8,4	9,5	8 939	13 655
87 Thaïlande	1,001	1	0,740	0,739	78,0	71,3	14,1	13,1	7,7	8,2	12 938	16 145
89 Équateur	0,976	1	0,730	0,748	78,9	73,4	14,4	13,9	8,2	8,4	8 278	12 795
90 Chine	0,954	2	0,718	0,753	77,5	74,5	13,7	13,4	7,2 ^e	7,9 ^e	10 705	15 830
91 Fidji	73,4	67,3	10,9 ^h	10,2 ^h	4 695	11 676
92 Mongolie	1,026	2	0,744	0,725	74,2	65,6	15,5	14,2	10,0 ⁱ	9,5 ⁱ	8 809	12 122
92 Sainte-Lucie	0,986	1	0,729	0,740	78,0	72,5	13,4	12,9	9,4 ⁱ	9,3 ⁱ	8 033	11 617
94 Jamaïque	0,975	2	0,719	0,738	78,2	73,5	13,1	12,6	9,7 ^h	9,6 ^h	6 628	10 086
95 Colombie	1,004	1	0,731	0,728	77,8	70,7	14,5	13,3	7,6 ^e	7,5 ^e	10 215	15 389
96 Dominique
97 Suriname	0,972	2	0,709	0,730	74,6	68,2	13,0	12,0	8,2 ⁱ	8,5 ⁱ	10 501	21 512
97 Tunisie	0,904	4	0,680	0,752	77,4	72,7	15,1	14,2	6,7 ^e	7,8 ^e	4 662	15 967
99 République dominicaine	0,990	1	0,717	0,724	76,9	70,6	13,7	12,7	7,9	7,5	9 281	16 256
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	75,2	71,0	13,5 ⁱ	13,1 ⁱ	7 600	13 095
101 Tonga	0,969	2	0,707	0,730	76,0	70,1	14,6	14,0	11,0	11,1	3 959	6 602
102 Libye	0,950	2	0,691	0,727	74,8	69,0	13,6	13,2	7,7 ^e	7,0 ^e	7 163	21 364
103 Belize	0,967	2	0,693	0,716	73,1	67,4	13,0	12,5	10,5	10,5	5 360	9 402
104 Samoa	77,0	70,7	13,3	12,5	3 444	7 182
105 Maldives	0,937	3	0,676	0,721	78,0	76,0	12,8 ^k	12,7 ^k	6,2 ^{fk}	6,3 ^{fk}	7 155	13 591
105 Ouzbékistan	0,946	3	0,672	0,711	71,9	65,1	11,8	12,2	11,8	12,3	3 891	7 668
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107 Moldova (République de)	1,010	1	0,702	0,695	75,9	67,6	12,1	11,6	12,0	11,8	4 461	5 637
108 Botswana	0,984	1	0,693	0,704	66,9	62,2	12,8	12,5	9,2 ^e	9,5 ^e	13 278	16 050
109 Gabon	0,923	4	0,669	0,725	65,7	64,1	12,5	12,7	7,3 ^k	9,0 ^k	15 838	22 177
110 Paraguay	0,966	2	0,679	0,703	75,2	70,9	12,6	12,0	8,1	8,2	6 138	10 165
111 Égypte	0,884	5	0,640	0,724	73,6	69,2	13,0	13,2	6,4 ^h	7,9 ^h	4 750	15 267
111 Turkménistan	70,0	61,6	10,6	11,0	9 359	18 856
113 Indonésie	0,926	3	0,660	0,712	71,2	67,0	12,9	12,9	7,4	8,5	6 668	13 391
114 Palestine (État de)	0,867	5	0,616	0,710	75,1	71,1	13,7	12,1	8,6	9,3	1 766	8 651
115 Viet Nam	1,010	1	0,687	0,681	80,6	71,2	12,9	12,5	7,9 ^e	8,2 ^e	4 834	5 846
116 Philippines	1,001	1	0,682	0,681	71,9	65,0	12,1	11,4	9,5 ^f	9,2 ^f	6 845	9 917
117 El Salvador	0,958	2	0,663	0,691	77,7	68,6	13,0	13,3	6,2	6,9	5 386	10 385
118 Bolivie (État plurinational de)	0,934	3	0,650	0,695	71,3	66,3	13,5	14,1	7,6	8,8	4 695	7 610
119 Afrique du Sud	0,962	2	0,651	0,677	59,5	55,5	13,6	12,5	10,2	10,5	8 795	15 489
120 Kirghizistan	0,967	2	0,648	0,671	74,8	66,8	13,3	12,7	10,9 ^e	10,7 ^e	2 123	4 090
121 Iraq	0,804	5	0,569	0,708	71,8	67,4	9,7 ^k	11,5 ^k	5,4 ^j	7,8 ^j	3 552	19 467

TABLEAU 4 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE GENRE

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant ^a	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(2011 PPP \$)	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015
122 Cabo Verde	75,2	71,6	13,9	13,1	4 030	8 123
123 Maroc	0,826	5	0,579	0,700	75,3	73,3	11,5	12,6	3,8 ^h	6,4 ^h	3 388	11 091
124 Nicaragua	0,961	2	0,629	0,654	78,2	72,2	11,9	11,4	6,8 ^h	6,4 ^h	3 150	6 389
125 Guatemala	0,959	2	0,624	0,651	75,6	68,5	10,5	11,0	6,3	6,3	5 132	9 081
125 Namibie	0,986	1	0,635	0,644	67,5	62,5	11,8	11,5	6,9 ^h	6,5 ^h	7 971	11 667
127 Guyana	0,943	3	0,615	0,652	68,9	64,2	10,5	10,2	8,5 ^e	8,4 ^e	4 346	9 397
127 Micronésie (États fédéraux de)	70,3	68,2
129 Tadjikistan	0,930	3	0,604	0,650	73,4	66,3	10,6	11,9	9,6 ^k	11,2 ^k	2 100	3 088
130 Honduras	0,942	3	0,600	0,637	75,9	70,9	11,6	10,9	6,2	6,1	2 680	6 254
131 Inde	0,819	5	0,549	0,671	69,9	66,9	11,9	11,3	4,8 ^e	8,2 ^e	2 184	8 897
132 Bhoutan	0,900	5	0,573	0,637	70,1	69,6	12,6	12,4	2,1 ^j	4,2 ^j	5 657	8 308
133 Timor-Leste	0,858	5	0,558	0,651	70,4	66,8	12,1	13,7	3,6 ^k	5,3 ^k	3 124	7 549
134 Vanuatu	74,3	70,2	10,4	11,1	2 139	3 453
135 Congo	0,932	3	0,568	0,610	64,4	61,4	11,0	11,3	5,5 ^e	6,7 ^e	4 731	6 274
135 Guinée équatoriale	59,4	56,6	4,0 ^k	7,3 ^k	17 462	25 375
137 Kiribati	69,5	63,0	12,3	11,5
138 République démocratique populaire lao	0,924	4	0,560	0,607	68,0	65,2	10,4	11,2	4,5 ^j	5,6 ^j	4 408	5 696
139 Bangladesh	0,927	3	0,556	0,599	73,3	70,7	10,4	9,9	5,0 ^e	5,6 ^e	2 379	4 285
139 Ghana	0,899	5	0,545	0,606	62,5	60,5	11,1	11,7	5,8 ^h	7,9 ^h	3 200	4 484
139 Zambie	0,924	4	0,555	0,601	62,9	58,8	12,1	13,0	6,4 ^h	7,4 ^h	2 803	4 126
142 Sao Tomé-et-Principe	0,907	4	0,542	0,597	68,6	64,5	12,2	11,7	4,7	5,9	2 000	4 149
143 Cambodge	0,892	5	0,529	0,592	70,8	66,7	10,1	11,7	3,7	5,5	2 650	3 563
144 Népal	0,925	4	0,538	0,582	71,5	68,6	12,7	12,2	3,2 ^j	5,0 ^j	1 979	2 718
145 Myanmar	68,2	64,0	4,9 ^h	4,9 ^h	4 182	5 740
146 Kenya	0,919	4	0,531	0,577	64,1	60,3	10,8	11,4	5,7 ^h	7,0 ^h	2 357	3 405
147 Pakistan	0,742	5	0,452	0,610	67,4	65,4	7,4	8,8	3,7	6,5	1 498	8 376
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
148 Swaziland	0,853	5	0,495	0,580	48,1	49,6	11,0	11,8	6,4 ^j	7,2 ^j	5 078	10 020
149 République arabe syrienne	0,851	5	0,475	0,558	76,6	63,9	8,9	9,0	4,6	5,6	835	4 007
150 Angola	54,2	51,2	8,7	14,0	5 073	7 527
151 Tanzanie (République unie de)	0,937	3	0,512	0,546	66,9	64,1	8,3	9,3	5,4	6,2	2 359	2 576
152 Nigéria	0,847	5	0,482	0,569	53,4	52,7	9,2	10,8	4,9 ^k	7,1 ^k	4 132	6 706
153 Cameroun	0,853	5	0,474	0,555	57,1	54,8	9,6	11,3	4,6 ^e	7,4 ^e	2 340	3 448
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	65,0	60,7	3,7 ^h	5,3 ^h	2 362	3 047
154 Zimbabwe	0,927	3	0,496	0,535	60,7	57,7	10,2	10,5	7,3	8,2	1 360	1 822
156 Îles Salomon	69,6	66,7	9,1 ⁱ	10,1 ⁱ	1 061	2 045
157 Mauritanie	0,818	5	0,454	0,555	64,7	61,7	8,4	8,5	3,3 ^h	5,4 ^h	1 608	5 422
158 Madagascar	0,948	3	0,500	0,527	67,0	64,0	10,2	10,5	6,7	6,1	1 091	1 549
159 Rwanda	0,992	1	0,491	0,495	67,4	61,8	11,4	9,3	3,3	4,4	1 428	1 822
160 Comores	0,817	5	0,437	0,535	65,3	61,9	10,9	11,3	3,7	5,6	715	1 945
160 Lesotho	0,962	2	0,485	0,505	50,0	49,9	11,2	10,3	7,0 ^f	5,3 ⁱ	2 631	4 020
162 Sénégal	0,886	5	0,464	0,523	68,8	64,9	9,2	9,7	2,1 ⁱ	3,6 ^j	1 706	2 814
163 Haïti	65,3	61,0	3,9 ^e	6,6 ^e	1 370	1 950
163 Ouganda	0,878	5	0,459	0,523	61,1	57,3	9,9	10,1	4,5 ⁱ	6,8 ⁱ	1 266	2 075
165 Soudan	0,839	5	0,441	0,526	65,3	62,2	7,0	7,4	3,0	4,1	1 902	5 775
166 Togo	0,841	5	0,444	0,528	60,9	59,4	10,8	13,1	3,2 ^k	6,3 ^k	1 116	1 412
167 Bénin	0,858	5	0,461	0,538	61,2	58,3	10,5	13,7	2,8 ^e	4,3 ^e	1 673	2 287
168 Yémen	0,737	5	0,400	0,543	65,4	62,7	7,6	10,4	1,9 ^e	4,2 ^e	1 045	3 530
169 Afghanistan	0,609	5	0,348	0,572	62,0	59,5	8,3 ^l	13,1 ⁱ	1,6 ^h	5,8 ^h	511	3 148
170 Malawi	0,921	4	0,455	0,495	64,8	62,9	10,7	10,8	3,8 ^h	5,0 ^h	972	1 175
171 Côte d'Ivoire	0,814	5	0,421	0,517	52,8	51,1	7,8	9,8	3,9 ^h	6,1 ^h	2 136	4 155
172 Djibouti	64,0	60,7	5,8	6,8	1 981	4 441
173 Gambie	0,878	5	0,425	0,484	61,9	59,1	8,7	9,6	2,6 ^h	4,2 ^h	1 296	1 790
174 Éthiopie	0,842	5	0,408	0,484	66,6	62,7	7,9	8,8	1,5 ^k	3,7 ^k	1 161	1 886
175 Mali	0,786	5	0,385	0,491	58,3	58,6	7,5	9,4	1,7	3,0	1 349	3 071
176 Congo (République démocratique du)	0,832	5	0,390	0,469	60,5	57,6	8,7	10,0	4,0	8,1	599	761
177 Libéria	0,830	5	0,387	0,466	62,2	60,2	9,3	10,6	3,1	6,0	575	788
178 Guinée-Bissau	57,3	53,7	1 139	1 603
179 Érythrée	66,3	62,0	4,4	5,6	1 286	1 693
179 Sierra Leone	0,871	5	0,392	0,451	51,9	50,8	9,1	10,0	2,6 ^h	4,2 ^h	1 354	1 708
181 Mozambique	0,879	5	0,391	0,444	56,8	54,0	8,6	9,5	2,5 ^k	4,6 ^k	1 016	1 184
181 Soudan du Sud	57,1	55,2	3,8	6,3	4,0 ^j	5,3 ^j

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant ^a	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(2011 PPP \$)	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015
183 Guinée	0,784	5	0,364	0,464	59,7	58,7	7,5	10,1	1,5 ^k	3,9 ^k	848	1 267
184 Burundi	0,919	4	0,388	0,422	59,2	55,1	10,2	11,1	2,6 ^e	3,6 ^e	632	752
185 Burkina Faso	0,874	5	0,375	0,429	60,3	57,6	7,3	8,1	1,0	2,0	1 278	1 800
186 Tchad	0,765	5	0,340	0,445	53,0	50,8	5,8	8,8	1,2	3,4	1 581	2 400
187 Niger	0,732	5	0,291	0,397	62,9	61,1	4,7	5,9	1,1 ^h	2,3 ^h	481	1 292
188 République centrafricaine	0,776	5	0,306	0,395	53,4	49,5	5,8	8,4	2,8 ^j	5,7 ^j	482	696
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES												
Corée (République populaire démocratique de)	73,9	66,9	11,5	12,5
Îles Marshall
Monaco
Nauru	10,2	9,2
Saint-Marin	15,6	14,6
Somalie	57,4	54,1	170	418
Tuvalu
Groupes de développement humain												
Développement humain très élevé	0,980	—	0,881	0,898	82,4	76,6	16,7	16,0	12,1	12,2	29 234	50 284
Développement humain élevé	0,958	—	0,728	0,760	77,7	73,4	14,1	13,6	7,8	8,3	10 214	17 384
Développement humain moyen	0,871	—	0,582	0,668	70,4	66,8	11,5	11,3	5,6	7,8	3 314	9 131
Développement humain faible	0,849	—	0,455	0,536	60,7	58,0	8,5	10,0	3,6	5,6	1 950	3 365
Pays en développement	0,913	—	0,635	0,695	71,9	68,2	11,8	11,9	6,5	7,9	6 053	12 390
Régions												
Afrique subsaharienne	0,877	—	0,488	0,557	60,2	57,6	9,1	10,3	4,5	6,3	2 637	4 165
Amérique latine et Caraïbes	0,981	—	0,743	0,757	78,4	72,0	14,7	13,8	8,3	8,3	10 053	18 091
Asie de l'Est et Pacifique	0,956	—	0,704	0,736	76,2	72,3	13,3	13,0	7,3	8,0	9 569	14 582
Asie du Sud	0,822	—	0,549	0,667	70,2	67,4	11,3	11,1	4,9	7,8	2 278	9 114
États arabes	0,856	—	0,621	0,726	72,8	69,1	11,4	12,1	5,9	7,6	5 455	23 810
Europe et Asie centrale	0,951	—	0,733	0,770	76,3	68,7	13,7	14,0	9,9	10,7	8 453	17 547
Pays les moins avancés	0,874	—	0,473	0,541	65,1	62,1	8,9	9,9	3,7	5,2	1 792	2 994
Petits États insulaires en développement	..	—	72,7	67,9	5 223	9 256
Organisation de coopération et de développement économiques												
	0,974	—	0,873	0,896	82,9	77,7	16,2	15,7	11,7	12,0	28 441	47 684
Monde	0,938	—	0,693	0,738	73,8	69,6	12,4	12,3	7,7	8,8	10 306	18 555

NOTES

- a En l'absence de données ventilées sur le revenu, il s'agit ici d'estimations approximatives. Voir *Définitions et Fiche technique n°3* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.
- b Les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans l'IDH.
- c Données pour 2015 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Pour le calcul de l'IDH, la durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans.
- e Mis à jour le BRDH d'après les estimations de Barro et Lee (2016).
- f Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016) et de Barro et Lee (2016).
- g Aux fins du calcul de la valeur de l'IDH pour les hommes, le revenu national brut (RNB) estimé par habitant est plafonné à 75 000 \$.
- h D'après Barro et Lee (2016).
- i Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).
- j D'après les données des enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF 2006-2015.
- k Mis à jour par le BRDH d'après les données des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2015.

DÉFINITIONS

Indice de développement de genre : le ratio des valeurs de l'IDH femmes/hommes. Consulter la *Fiche technique n°3* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice de développement de genre.

Groupes de développement de genre : les pays sont répartis en cinq groupes, en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans les valeurs dans l'IDH. Groupe 1 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est très élevé (écart absolu inférieur à 2,5 %) ; Groupe 2 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est élevé (écart absolu entre 2,5 et 5 %) ; Groupe 3 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est moyen (écart absolu entre 5 et 7,5 %) ; Groupe 4 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est bas (écart absolu entre 7,5 et 10 %) ; et Groupe 5 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est très bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %).

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le

calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°2* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Espérance de vie à la naissance : le nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : le nombre d'années de scolarisation qu'un enfant d'âge scolaire peut s'attendre à recevoir si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : le nombre moyen d'années d'éducation des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années pour chaque niveau d'éducation.

Revenu national brut estimé par habitant : dérivé du ratio des salaires hommes/femmes, des parts hommes/femmes de la population économiquement active et du RNB (en termes de parité du pouvoir d'achat en 2011). Consulter la *Fiche technique n°3* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculé à partir des données des colonnes 3 et 4.

Colonne 2 : calculé à partir des données de la colonne 1.

Colonnes 3 et 4 : calculs du BRDH d'après les données du DAES (2015a), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de Barro et Lee (2016), de la Banque mondiale (2016a), de l'OIT (2016a) et du FMI (2016).

Colonnes 5 et 6 : DAES (2015a).

Colonnes 7 et 8 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonnes 9 et 10 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), Barro et Lee (2016), enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonnes 11 et 12 : calculs du BRDH à partir de données de l'OIT (2016a), du DAES (2015a), de la Banque Mondiale (2016a) et du FMI (2016).

L'indice d'inégalité de genre

Classement à l'IDH	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité		
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(%) (de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)		
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	
	2015	2015	2015	2015 ^a	2015	2005-2015 ^b	2005-2015 ^b	2015	2015	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ										
1	Norvège	0,053	6	5	5,9	39,6	96,1	94,6	61,2	68,5
2	Australie	0,120	24	6	14,1	30,5	91,4	91,5	58,6	70,9
2	Suisse	0,040	1	5	2,9	28,9	96,1	97,4	62,7	74,8
4	Allemagne	0,066	9	6	6,7	36,9	96,4	97,0	54,5	66,4
5	Danemark	0,041	2	6	4,0	37,4	89,1	98,5	58,0	66,2
5	Singapour	0,068	11	10	3,8	23,9	75,5	81,9	58,2	76,4
7	Pays-Bas	0,044	3	7	4,0	36,4	86,2	90,3	57,5	70,2
8	Irlande	0,127	26	8	10,4	19,9	86,8	82,2	52,4	67,8
9	Islande	0,051	5	3	6,1	41,3	100,0	97,2	70,7	77,5
10	Canada	0,098	18	7	9,8	28,3	100,0	100,0	61,0	70,3
10	États-Unis	0,203	43	14	22,6	19,5	95,4	95,1	56,0	68,4
12	Hong Kong, Chine (RAS)	3,2	..	80,9	74,7	53,4	68,5
13	Nouvelle-Zélande	0,158	34	11	23,6	31,4	98,8	98,7	62,4	73,1
14	Suède	0,048	4	4	5,7	43,6	87,8	88,3	60,9	68,2
15	Liechtenstein	20,0
16	Royaume-Uni	0,131	28	9	14,6	26,7	81,3	84,6	56,9	68,7
17	Japon	0,116	21	5	4,1	11,6	93,0	90,6	49,1	70,2
18	Corée (République de)	0,067	10	11	1,6	16,3	88,8	94,6	50,0	71,8
19	Israël	0,103	20	5	9,7	26,7	87,3	90,3	58,9	69,4
20	Luxembourg	0,075	13	10	5,9	28,3	100,6	99,4	52,2	66,1
21	France	0,102	19	8	8,9	25,7	79,7	85,5	50,7	60,1
22	Belgique	0,073	12	7	8,2	42,4	80,1	84,7	48,2	59,3
23	Finlande	0,056	8	3	6,5	41,5	100,0	100,0	55,0	62,1
24	Autriche	0,078	14	4	7,1	30,3	98,7	99,2	54,7	66,0
25	Slovénie	0,053	6	9	3,8	27,7	96,5	98,3	52,2	63,0
26	Italie	0,085	16	4	6,0	30,1	79,1	83,3	39,3	58,1
27	Espagne	0,081	15	5	8,4	38,0	70,9	76,7	52,3	64,8
28	République tchèque	0,129	27	4	9,9	19,6	99,8	99,8	51,1	68,2
29	Grèce	0,119	23	3	7,5	19,7	63,7	71,7	43,9	60,0
30	Brunéi Darussalam	23	21,0	..	67,7 ^c	69,6 ^c	51,0	75,3
30	Estonie	0,131	28	9	13,1	23,8	100,0	100,0	55,4	69,5
32	Andorre	39,3	72,0	73,7
33	Chypre	0,116	21	7	5,0	12,5	77,0	82,7	57,5	70,2
33	Malte	0,217	44	9	16,6	12,9	72,7	81,2	38,8	66,0
33	Qatar	0,542	127	13	10,7	0,0 ^d	70,9	67,8	53,6	94,2
36	Pologne	0,137	30	3	13,4	24,8	81,1	86,9	49,1	65,3
37	Lituanie	0,121	25	10	11,0	23,4	91,1	95,6	53,9	65,5
38	Chili	0,322	65	22	47,8	15,8	76,1	76,9	50,7	74,6
38	Arabie saoudite	0,257	50	12	8,8	19,9	63,3	72,1	20,1	79,1
40	Slovaquie	0,179	39	6	20,2	18,7	99,2	99,5	51,4	68,3
41	Portugal	0,091	17	10	9,9	34,8	50,8	52,2	53,6	64,2
42	Émirats arabes unis	0,232	46	6	29,7	22,5	77,4	64,5	41,9	91,6
43	Hongrie	0,252	49	17	18,0	10,1	95,6	97,9	46,4	62,5
44	Lettonie	0,191	41	18	13,6	18,0	99,3	98,8	54,4	67,7
45	Argentine	0,362	77	52	63,8	37,1 ^e	63,5	61,4	48,4	74,5
45	Croatie	0,141	31	8	9,5	15,2	92,0	96,0	46,4	58,7
47	Bahreïn	0,233	48	15	13,5	15,0	61,6 ^c	55,6 ^c	39,2	85,4
48	Monténégro	0,156	33	7	12,2	17,3	86,9	96,2	42,0	56,1
49	Fédération de Russie	0,271	52	25	23,4	14,5	94,6	94,7	56,6	71,7
50	Roumanie	0,339	72	31	34,6	12,0	86,1	92,2	47,6	64,9
51	Koweït	0,335	70	4	9,8	1,5	56,8	58,1	48,4	84,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
52	Bélarus	0,144	32	4	18,2	29,2	87,0	92,2	54,5	68,2
52	Oman	0,281	54	17	8,1	8,2	59,8	57,1	30,0	85,6
54	Barbade	0,291	59	27	40,7	19,6	93,0	90,6	62,4	70,7
54	Uruguay	0,284	55	15	56,1	19,2	55,0	51,6	55,4	76,3
56	Bulgarie	0,223	45	11	37,7	20,4	93,1	95,5	48,6	60,1
56	Kazakhstan	0,202	42	12	27,9	20,1	99,7	100,0	66,1	77,0
58	Bahamas	0,362	77	80	29,6	16,7	87,4	87,6	69,4	79,1
59	Malaisie	0,291	59	40	13,6	13,2	75,4	79,1	49,3	77,6

	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement à l'IDH	2015	2015	2015	2015 ^a	2015	2005–2015 ^b	2005–2015 ^b	2015	2015
60 Palau	10,3
60 Panama	0,457	100	94	74,5	18,3	70,1	66,1	50,5	80,5
62 Antigua-et-Barbuda	44,8	25,7
63 Seychelles	57,4	43,8
64 Maurice	0,380	82	53	28,5	11,6	57,0	62,0	46,8	74,9
65 Trinité-et-Tobago	0,324	67	63	31,5	31,5	70,6	68,4	52,6	73,6
66 Costa Rica	0,308	63	25	56,5	33,3	54,5	53,8	46,8	76,6
66 Serbie	0,185	40	17	19,0	34,0	82,3	91,6	43,4	60,1
68 Cuba	0,304	62	39	45,6	48,9	83,9	86,7	42,6	68,6
69 Iran (République islamique d')	0,509	118	25	26,7	3,1	66,8	70,2	16,2	72,7
70 Géorgie	0,361	76	36	39,7	11,3	96,1	97,4	57,3	78,4
71 Turquie	0,328	69	16	27,6	14,9	43,5	64,8	30,4	71,4
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,461	101	95	79,4	17,0	72,6	65,0	51,4	78,4
73 Sri Lanka	0,386	87	30	14,8	4,9	80,2	80,6	30,2	75,6
74 Saint-Kitts-et-Nevis	13,3
75 Albanie	0,267	51	29	21,7	20,7	90,2	90,5	40,3	60,7
76 Liban	0,381	83	15	12,4	3,1	53,0	55,4	23,5	70,3
77 Mexique	0,345	73	38	62,8	40,6	56,1	59,0	45,4	79,5
78 Azerbaïdjan	0,326	68	25	59,8	16,9	93,9	97,5	61,9	68,3
79 Brésil	0,414	92	44	67,0	10,8	59,1	55,2	56,3	78,5
79 Grenade	27	30,5	25,0
81 Bosnie-Herzégovine	0,158	34	11	8,6	19,3	69,5	87,5	34,4	58,0
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,160	36	8	17,6	33,3	40,2	55,6	43,9	68,1
83 Algérie	0,429	94	140	10,6	25,7	34,1	35,7	16,8	70,4
84 Arménie	0,293	61	25	23,0	10,7	98,5	98,1	54,9	73,6
84 Ukraine	0,284	55	24	24,1	12,1	94,3	96,0	52,2	67,4
86 Jordanie	0,478	111	58	23,2	11,6	78,5	82,7	14,2	64,4
87 Pérou	0,385	86	68	49,1	22,3	56,2	67,0	65,7	82,6
87 Thaïlande	0,366	79	20	44,6	6,1	40,9	45,8	62,9	80,2
89 Équateur	0,391	88	64	75,9	41,6	48,2	49,4	49,0	79,7
90 Chine	0,164	37	27	7,3	23,6	69,8	79,4	63,6	77,9
91 Fidji	0,358	75	30	44,8	16,0	73,9	66,5	37,0	71,3
92 Mongolie	0,278	53	44	15,7	14,5	89,7	85,8	56,5	68,8
92 Sainte-Lucie	0,354	74	48	53,9	20,7	48,2	42,0	63,1	76,5
94 Jamaïque	0,422	93	89	59,7	16,7	67,1	59,4	57,7	72,2
95 Colombie	0,393	89	64	50,2	20,9	50,3	59,6	57,9	79,8
96 Dominique	21,9
97 Suriname	0,448	99	155	46,1	25,5	57,7	56,8	40,5	68,6
97 Tunisie	0,289	58	62	6,8	31,3	37,5	49,9	25,1	71,3
99 République dominicaine	0,470	107	92	97,9	19,1	57,2	55,5	52,3	78,7
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	45	51,0	13,0	56,3	77,2
101 Tonga	0,659	152	124	15,2	0,0 ^d	91,2	91,1	52,8	74,0
102 Libye	0,167	38	9	6,2	16,0	65,7 ^c	44,2 ^c	27,8	78,7
103 Belize	0,375	81	28	65,9	13,3	77,9	77,4	56,3	83,6
104 Samoa	0,439	97	51	25,0	6,1	77,8	70,4	23,1	58,0
105 Maldives	0,312	64	68	6,7	5,9	34,3	30,9	57,3	78,8
105 Ouzbékistan	0,287	57	36	17,7	16,4	99,9	99,9	48,3	76,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
107 Moldova (République de)	0,232	46	23	22,6	21,8	95,2	97,3	38,8	45,6
108 Botswana	0,435	95	129	32,3	9,5	85,1 ^c	86,7 ^c	73,4	81,3
109 Gabon	0,542	127	291	99,9	16,0	62,3 ^c	45,9 ^c	39,9	57,5
110 Paraguay	0,464	104	132	57,4	16,8	46,2	47,0	58,1	84,6
111 Égypte	0,565	135	33	51,9	2,2 ^f	54,5 ^c	68,2 ^c	22,8	76,1
111 Turkménistan	42	16,4	25,8	47,3	77,5
113 Indonésie	0,467	105	126	49,6	17,1	42,9	51,7	50,9	83,9
114 Palestine (État de)	45	58,6	..	56,3	61,2	17,8	69,1
115 Viet Nam	0,337	71	54	38,6	24,3	64,0	76,7	73,8	83,2
116 Philippines	0,436	96	114	61,7	27,1	72,8	70,3	50,5	78,8
117 El Salvador	0,384	85	54	65,2	32,1	39,4	44,8	49,1	79,2
118 Bolivie (État plurinational de)	0,446	98	206	70,8	51,8	49,6	58,7	63,9	82,5
119 Afrique du Sud	0,394	90	138	45,5	41,2 ^g	73,7	76,2	46,2	60,2

TABLEAU 5
5

TABLEAU 5 L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

Classement à l'IDH	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
	2015	2015	2015	2015 ^a	2015	2005–2015 ^b	2005–2015 ^b	2015	2015
120 Kirghizistan	0,394	90	76	39,6	19,2	100,0	99,9	49,4	77,1
121 Iraq	0,525	123	50	84,0	26,5	35,8 ^c	55,5 ^c	15,1	69,7
122 Cabo Verde	42	73,4	20,8 ^h	53,2	84,2
123 Maroc	0,494	113	121	31,7	15,7	25,7 ^c	33,2 ^c	25,3	74,3
124 Nicaragua	0,462	103	150	88,8	41,3	45,7 ^c	44,1 ^c	49,1	80,3
125 Guatemala	0,494	113	88	80,7	13,9	37,4	36,2	41,3	83,6
125 Namibie	0,474	108	265	76,8	37,7	38,1	39,0	55,7	63,3
127 Guyana	0,508	117	229	88,0	30,4	68,1 ^c	53,2 ^c	41,8	77,2
127 Micronésie (États fédéraux de)	100	15,0	0,0 ^d
129 Tadjikistan	0,322	65	32	38,1	14,7	98,1	88,2	59,4	77,5
130 Honduras	0,461	101	129	65,0	25,8	33,4	31,1	47,2	84,4
131 Inde	0,530	125	174	24,5	12,2	35,3 ^c	61,4 ^c	26,8	79,1
132 Bhoutan	0,477	110	148	21,4	8,3	5,8	13,4	58,7	72,8
133 Timor-Leste	215	46,6	38,5	26,8	55,5
134 Vanuatu	78	43,1	0,0 ^d	61,6	80,5
135 Congo	0,592	141	442	117,7	11,5	45,0 ^c	50,0 ^c	67,1	72,6
135 Guinée équatoriale	342	108,7	19,7	71,3	92,0
137 Kiribati	90	17,2	8,7
138 République démocratique populaire lao	0,468	106	197	64,1	25,0	30,4 ^c	42,8 ^c	77,7	77,0
139 Bangladesh	0,520	119	176	83,0	20,0	42,0 ^c	44,3 ^c	43,1	81,0
139 Ghana	0,547	131	319	66,8	10,9	51,8	68,5	75,5	78,5
139 Zambie	0,526	124	224	90,4	12,7	52,3	48,9	69,8	80,9
142 Sao Tomé-et-Principe	0,524	122	156	84,3	18,2	30,8	44,8	45,3	76,2
143 Cambodge	0,479	112	161	51,6	19,0	13,2	26,1	75,5	86,7
144 Népal	0,497	115	258	71,9	29,5	24,1 ^c	41,2 ^c	79,7	86,8
145 Myanmar	0,374	80	178	16,5	13,0	27,1 ^c	20,0 ^c	75,1	81,1
146 Kenya	0,565	135	510	90,9	20,8	27,8	34,1	62,1	72,1
147 Pakistan	0,546	130	178	38,7	20,0	26,5	46,1	24,3	82,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE									
148 Swaziland	0,566	137	389	70,4	14,7	27,3 ^c	30,5 ^c	40,0	64,2
149 République arabe syrienne	0,554	133	68	39,4	12,4	34,8	43,4	12,2	70,8
150 Angola	477	164,3	36,8	59,9	77,1
151 Tanzanie (République unie de)	0,544	129	398	118,6	36,0	10,1	15,3	74,0	83,3
152 Nigéria	814	110,6	5,8	48,4	64,0
153 Cameroun	0,568	138	596	104,6	27,1	31,7	37,9	71,0	81,1
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,595	143	215	54,8	2,7	8,8 ^c	14,7 ^c	69,6	71,0
154 Zimbabwe	0,540	126	443	109,7	35,1	51,9	64,7	77,8	87,3
156 Îles Salomon	114	48,4	2,0	61,1	73,5
157 Mauritanie	0,626	147	602	78,6	22,2	11,1 ^c	23,5 ^c	29,1	65,3
158 Madagascar	353	116,2	20,5	83,8	89,1
159 Rwanda	0,383	84	290	26,3	57,5	10,5	16,4	86,4	83,2
160 Comores	335	68,3	3,0	35,3	79,4
160 Lesotho	0,549	132	487	92,7	24,8	23,6	22,5	59,2	73,9
162 Sénégal	0,521	120	315	78,6	42,7	10,2	19,2	45,0	70,2
163 Haïti	0,593	142	359	39,3	3,5	25,7 ^c	38,7 ^c	61,5	71,4
163 Ouganda	0,522	121	343	111,9	35,0	25,9	32,1	82,3	87,7
165 Soudan	0,575	140	311	74,0	31,0	13,7 ^c	18,8 ^c	24,3	72,2
166 Togo	0,556	134	368	92,0	17,6	23,1	36,1	81,1	80,6
167 Bénin	0,613	144	405	83,2	7,2	15,8	30,8	70,0	73,4
168 Yémen	0,767	159	385	61,5	0,5	15,6 ^c	33,2 ^c	25,8	73,1
169 Afghanistan	0,667	154	396	74,0	27,4	8,8 ^c	35,4 ^c	19,1	83,6
170 Malawi	0,614	145	634	136,2	16,7	14,9	24,2	81,2	80,8
171 Côte d'Ivoire	0,672	155	645	135,5	9,2	16,6 ^c	32,7 ^c	52,4	80,9
172 Djibouti	229	21,5	12,7	36,5	68,1
173 Gambie	0,641	148	706	113,0	9,4	25,3 ^c	39,1 ^c	72,2	82,7
174 Éthiopie	0,499	116	353	58,4	37,3	10,8	20,7	77,0	89,1
175 Mali	0,689	156	587	174,6	8,8	7,3	16,2	50,1	82,3
176 Congo (République démocratique du)	0,663	153	693	122,6	8,2	14,5 ^c	35,0 ^c	70,5	71,8
177 Libéria	0,649	150	725	108,8	10,7	17,3 ^c	39,7 ^c	58,0	63,9

	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
	2015	2015	2015	2015 ^a	2015	2005–2015 ^b	2005–2015 ^b	2015	2015
Classement à l'IDH									
178 Guinée-Bissau	549	89,5	13,7	67,2	78,3
179 Érythrée	501	54,3	22,0	77,7	90,2
179 Sierra Leone	0,650	151	1 360	118,2	12,4	16,8 ^c	29,7 ^c	65,0	68,6
181 Mozambique	0,574	139	489	139,7	39,6	2,8 ^c	8,0 ^c	82,5	75,4
181 Soudan du Sud	789	65,9	24,3	71,2	75,3
183 Guinée	679	140,6	21,9	79,5	85,1
184 Burundi	0,474	108	712	28,3	37,8	7,1 ^c	9,6 ^c	84,6	82,7
185 Burkina Faso	0,615	146	371	108,5	9,4	6,0	11,5	76,6	90,7
186 Tchad	0,695	157	856	133,5	14,9	1,7	9,9	64,0	79,3
187 Niger	0,695	157	553	202,4	13,3	3,6 ^c	8,4 ^c	40,2	89,4
188 République centrafricaine	0,648	149	882	91,9	12,5 ^f	12,3 ^c	29,8 ^c	71,7	84,6
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES									
Corée (République populaire démocratique de)	82	0,5	16,3	73,6	85,9
Îles Marshall	9,1	91,6	92,5
Monaco	20,8
Nauru	5,3
Saint-Marin	16,7
Somalie	732	103,9	13,8	33,2	75,9
Tuvalu	6,7
Groupes de développement humain									
Développement humain très élevé	0,174	—	14	17,0	25,8	88,4	89,3	52,6	68,6
Développement humain élevé	0,291	—	36	27,4	21,6	66,9	74,0	56,5	77,1
Développement humain moyen	0,491	—	164	40,8	19,9	40,4	57,6	37,2	79,4
Développement humain faible	0,590	—	553	101,8	22,0	14,8	25,9	60,3	77,1
Pays en développement	0,469	—	231	48,8	21,0	51,7	63,4	48,7	78,2
Régions									
Afrique subsaharienne	0,572	—	551	103,0	23,3	25,3	33,9	64,9	76,1
Amérique latine et Caraïbes	0,390	—	67	64,3	28,1	57,8	58,1	52,8	78,6
Asie de l'Est et Pacifique	0,315	—	63	23,1	19,6	64,1	73,0	62,3	79,1
Asie du Sud	0,520	—	175	33,7	17,4	36,9	58,6	28,3	79,4
États arabes	0,535	—	142	47,7	15,5	41,6	52,3	22,3	75,1
Europe et Asie centrale	0,279	—	24	26,6	19,0	78,1	85,7	45,4	70,5
Pays les moins avancés	0,555	—	436 ^T	91,4	22,3	21,8	29,5	61,5	80,9
Petits États insulaires en développement	0,463	—	204	59,0	23,4	55,2	58,2	53,4	72,7
Organisation de coopération et de développement économiques	0,194	—	15	22,4	27,7	84,2	86,9	51,1	68,6
Monde	0,443	—	216^T	44,7	22,5	60,3	69,2	49,6	76,2

NOTES

- a** Moyennes des estimations pour 2010-2015 et des valeurs prévues pour 2015-2020.
b Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
c D'après Barro et Lee (2016).
d Pour le calcul de l'indice d'inégalité de genre, 0,1 % est utilisé.
e Fait référence à 2014.
f Fait référence à 2012.
g Exclut les 36 délégués spéciaux tournants nommés de façon ponctuelle.
h Fait référence à 2013.
T Tiré de la source de données originale

DÉFINITIONS

Indice d'inégalité de genre : une mesure composite de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans trois dimensions : santé procréative, autonomisation et marché du travail. Voir la *Fiche technique n° 4* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'Indice d'inégalité de genre.

Taux de mortalité maternelle : le nombre de décès dont les causes sont liées à la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Taux de natalité parmi les adolescentes : le nombre de naissances chez les femmes de 15 à 19 ans, pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

Taux de représentation parlementaire : la part de sièges au parlement national détenue par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays à système législatif bicaméral, cette part est calculée pour les deux chambres confondues.

Population ayant au moins commencé des études secondaires : le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui a atteint un niveau d'éducation secondaire, sans avoir nécessairement achevé le cycle d'études complet.

Taux d'activité : la proportion de la population d'un pays en âge de travailler (15 ans et plus) qui participe à la vie active, soit en travaillant soit en recherchant activement du travail, exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonne 1** : calculs du BRDH d'après les données des colonnes 3 à 9.
Colonne 2 : Calculs basés sur les données de la colonne 1.
Colonne 3 : Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016).
Colonne 4 : DAES (2015a).
Colonne 5 : UIP (2016).
Colonnes 6 et 7 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).
Colonnes 8 et 9 : OIT (2016a).

L'Indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement

Pays	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a		Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^a					Part de la privation dans la pauvreté globale ^a			Population vivant sous le seuil de pauvreté	
	Année et enquête ^b	Indice	Nombre de personnes (%)	Intensité des privations (milliers)	Intensité des privations (%)	Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c (%)	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^c (%)	Part de la privation dans la pauvreté globale ^a			Population vivant sous le seuil de pauvreté	
								(%)	(%)	(%)	Éducation	Santé
	2005-2015	Valeur	(%)	(milliers)	(%)	(%)	(%)	Éducation	Santé	Niveau de vie	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c
Afghanistan	2010/2011 M	0,293 ^d	58,8 ^d	16 942 ^d	49,9 ^d	16,0 ^d	29,8 ^d	45,6 ^d	19,2 ^d	35,2 ^d	35,8	..
Albanie	2008/2009 D	0,005	1,2	35	38,3	7,2	0,1	22,4	47,1	30,5	14,3	1,1
Argentine	2005 N	0,015 ^e	3,7 ^e	1 457 ^e	39,1 ^e	5,2 ^e	0,5 ^e	38,2 ^e	27,8 ^e	34,0 ^e	..	1,7
Arménie	2010 D	0,002	0,6	18	37,0	3,0	0,1	3,4	87,8	8,7	30,0	2,3
Azerbaïdjan	2006 D	0,009	2,4	210	38,2	11,5	0,2	20,0	50,7	29,3	6,0	0,5
Bangladesh	2014 D	0,188	40,7	64 816	46,2	19,6	16,0	28,4	26,1	45,5	31,5	18,5
Barbade	2012 M	0,004 ^f	1,2 ^f	3 ^f	33,7 ^f	0,3 ^f	0,0 ^f	1,5 ^f	95,9 ^f	2,6 ^f
Bélarus	2005 M	0,001	0,4	41	34,5	1,1	0,0	2,6	89,7	7,7	5,1	0,0
Belize	2011 M	0,030	7,4	24	41,2	6,4	1,5	36,2	34,8	29,0
Bénin	2011/2012 D	0,343	64,2	6 454	53,3	16,9	37,7	33,1	24,8	42,1	36,2	53,1
Bhoutan	2010 M	0,128	29,4	212	43,5	18,0	8,8	40,3	26,3	33,4	12,0	2,2
Bolivie (État plurinational de)	2008 D	0,097	20,6	1 974	47,0	17,3	7,8	21,9	27,9	50,2	38,6	6,8
Bosnie-Herzégovine	2011/2012 M	0,006 ^f	1,7 ^f	65 ^f	37,3 ^f	3,2 ^f	0,0 ^f	7,8 ^f	79,5 ^f	12,7 ^f	17,9	0,1
Brésil	2014 N	0,010 ^{d,g}	2,4 ^{d,g}	4 994 ^{d,g}	40,0 ^{d,g}	6,7 ^{d,g}	0,3 ^{d,g}	24,9 ^{d,g}	45,1 ^{d,g}	30,1 ^{d,g}	7,4	3,7
Burkina Faso	2010 D	0,508	82,8	12 951	61,3	7,6	63,8	39,0	22,5	38,5	40,1	43,7
Burundi	2010 D	0,442	81,8	7 740	54,0	12,0	48,2	25,0	26,3	48,8	64,6	77,7
Cambodge	2014 D	0,150	33,8	5 180	44,3	21,6	11,4	30,8	26,4	42,8	17,7	2,2
Cameroun	2011 D	0,260	48,2	10 170	54,1	17,8	27,1	24,5	31,3	44,2	37,5	24,0
République centrafricaine	2010 M	0,424	76,3	3 392	55,6	15,7	48,5	23,8	26,2	50,0	62,0	66,3
Tchad	2010 M	0,545	86,9	10 339	62,7	8,8	67,6	32,3	22,5	45,2	46,7	38,4
Chine	2012 N	0,023 ^g	5,2 ^g	70 807 ^g	43,3 ^g	22,7 ^g	1,0 ^g	30,0 ^g	36,6 ^g	33,4 ^g	..	1,9
Colombie	2010 D	0,032	7,6	3 494	42,2	10,2	1,8	34,3	24,7	41,0	27,8	5,7
Comores	2012 D/M	0,165	34,3	252	48,1	23,1	14,9	29,1	25,9	45,0	44,8	13,5
Congo	2011/2012 D	0,192	43,0	1 844	44,7	26,2	12,2	10,6	32,8	56,6	46,5	37,0
Congo (République démocratique du)	2013/2014 D	0,369	72,5	54 314	50,8	18,5	36,7	15,6	31,0	53,4	63,6	77,1
Côte d'Ivoire	2011/2012 D	0,307	59,3	12 521	51,7	17,9	32,4	36,5	25,8	37,7	46,3	29,0
Djibouti	2006 M	0,127	26,9	213	47,3	16,0	11,1	36,1	22,7	41,2	..	22,5
République dominicaine	2013 D	0,025	6,0	613	41,6	20,6	1,0	28,4	39,6	32,0	32,4	2,3
Équateur	2013/2014 N	0,015	3,7	585	39,6	8,4	0,5	23,6	42,4	34,0	23,3	3,8
Égypte	2014 D	0,016 ^h	4,2 ^h	3 750 ^h	37,4 ^h	5,6 ^h	0,4 ^h	45,6 ^h	46,7 ^h	7,8 ^h	25,2	..
Éthiopie	2011 D	0,537	88,2	79 298	60,9	6,7	67,0	27,4	25,2	47,4	29,6	33,5
Gabon	2012 D	0,073	16,7	270	43,4	19,9	4,4	15,2	43,8	40,9	32,7	8,0
Gambie	2013 D	0,289	57,2	1 068	50,5	21,3	31,7	32,9	30,9	36,2	48,4	..
Géorgie	2005 M	0,008	2,2	99	37,6	4,1	0,1	7,4	67,4	25,2	14,8	9,8
Ghana	2014 D	0,147	32,4	8 688	45,4	20,5	11,1	27,2	31,5	41,2	24,2	25,2
Guinée	2012 D/M	0,425	73,8	8 588	57,6	12,7	49,8	36,6	22,8	40,6	55,2	35,3
Guinée-Bissau	2006 M	0,495	80,4	1 201	61,6	10,5	58,4	30,5	27,9	41,6	69,3	67,1
Guyana	2009 D	0,031	7,8	59	40,0	18,8	1,2	16,8	51,2	32,0
Haïti	2012 D	0,242	50,2	5 161	48,1	22,2	20,1	24,8	23,4	51,8	58,5	53,9
Honduras	2011/2012 D	0,098 ⁱ	20,7 ⁱ	1 601 ⁱ	47,4 ⁱ	28,6 ⁱ	7,2 ⁱ	36,6 ⁱ	23,1 ⁱ	40,3 ⁱ	62,8	16,0
Inde	2005/2006 D	0,282	55,3	642 391	51,1	18,2	27,8	22,7	32,5	44,8	21,9	21,2
Indonésie	2012 D	0,024 ^d	5,9 ^d	14 644 ^d	41,3 ^d	8,1 ^d	1,1 ^d	24,7 ^d	35,1 ^d	40,2 ^d	11,3	8,3
Irak	2011 M	0,052	13,3	4 241	39,4	7,4	2,5	50,1	38,6	11,3	18,9	..
Jamaïque	2012 N	0,011 ^g	2,7 ^g	76 ^g	40,5 ^g	9,6 ^g	0,5 ^g	8,8 ^g	52,0 ^g	39,2 ^g	19,9	1,7
Jordanie	2012 D	0,004	1,2	85	35,3	1,0	0,1	31,5	65,0	3,5	14,4	..
Kazakhstan	2010/2011 M	0,004	1,1	178	36,4	2,3	0,0	4,3	83,9	11,8	2,7	0,0
Kenya	2014 D	0,166	36,0	16 170	46,1	32,0	10,7	12,3	32,2	55,5	45,9	33,6
Kirghizistan	2014 M	0,008	2,2	127	36,3	6,5	0,0	13,0	73,5	13,5	32,1	1,3
République démocratique populaire lao	2011/2012 M	0,186	36,8	2 383	50,5	18,5	18,8	37,7	25,4	36,9	23,2	16,7
Lesotho	2009 D	0,227	49,5	984	45,9	20,4	18,2	14,8	33,8	51,4	57,1	59,7
Libéria	2013 D	0,356	70,1	3 010	50,8	21,5	35,4	23,0	25,6	51,4	63,8	68,6
Libye	2007 P	0,005	1,4	82	37,5	6,3	0,1	31,9	47,9	20,2
Madagascar	2008/2009 D	0,420	77,0	15 774	54,6	11,7	48,0	31,6	24,5	43,9	75,3	77,8
Malawi	2013/2014 M	0,273	56,1	9 369	48,6	27,2	24,3	19,3	27,2	53,5	50,7	70,9
Maldives	2009 D	0,008	2,0	7	37,5	8,5	0,1	27,8	60,2	11,9	15,7	7,3
Mali	2012/2013 D	0,456	78,4	13 009	58,2	10,8	55,9	37,9	22,4	39,7	43,6	49,3
Mauritanie	2011 M	0,291	55,6	2 049	52,4	16,8	29,9	34,5	20,3	45,3	42,0	5,9
Mexique	2012 N	0,024	6,0	7 346	39,9	10,1	1,1	31,4	25,6	43,0	53,2	3,0
Moldova (République de)	2012 M	0,004	1,1	44	38,4	2,2	0,1	11,0	66,9	22,1	11,4	0,0
Mongolie	2010 M	0,047	11,1	302	42,5	19,3	2,3	18,1	27,7	54,2	21,6	0,2
Monténégro	2013 M	0,002	0,5	3	38,9	2,0	0,0	22,0	59,9	18,1	8,6	0,0
Maroc	2011 P	0,069	15,6	5 090	44,3	12,6	4,9	44,8	21,8	33,4	8,9	3,1

Pays	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a		Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^a				Part de la privation dans la pauvreté globale ^a			Population vivant sous le seuil de pauvreté		
	Année et enquête ^b	Indice	Nombre de personnes		Intensité des privations	Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^a	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^a	Part de la privation dans la pauvreté globale ^a			Population vivant sous le seuil de pauvreté	
			(%)	(milliers)				(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	2005–2015	Valeur	(%)	(milliers)	(%)	(%)	(%)	Éducation	Santé	Niveau de vie	2005–2014 ^c	2005–2014 ^c
Mozambique	2011 D	0,390	70,2	17 552	55,6	14,8	44,1	30,4	22,3	47,3	54,7	68,7
Namibie	2013 D	0,205	44,9	1 054	45,5	19,3	13,4	11,0	39,2	49,8	28,7	22,6
Népal	2014 M	0,116	26,6	7 493	43,7	14,4	9,3	32,2	25,6	42,2	25,2	15,0
Nicaragua	2011/2012 D	0,088	19,4	1 127	45,6	14,8	6,9	37,8	12,6	49,6	29,6	6,2
Niger	2012 D	0,584	89,8	15 838	65,0	5,9	73,5	35,9	24,0	40,0	48,9	45,7
Nigéria	2013 D	0,279	50,9	88 018	54,8	18,4	30,0	29,8	29,8	40,4	46,0	53,5
Pakistan	2012/2013 D	0,237	45,6	82 612	52,0	14,9	26,5	36,2	32,3	31,6	29,5	6,1
Palestine (État de)	2014 M	0,005	1,4	65	38,2	5,4	0,2	20,8	67,8	11,5	25,8	0,1
Pérou	2012 D	0,043	10,4	3 150	41,4	12,3	2,1	19,4	29,8	50,8	21,8	3,1
Philippines	2013 D	0,033 ^{d,i}	6,3 ^{d,i}	6 169 ^{d,i}	51,9 ^{d,i}	8,4 ^{d,i}	4,2 ^{d,i}	35,3 ^{d,i}	30,2 ^{d,i}	34,5 ^{d,i}	25,2	13,1
Rwanda	2014/2015 D	0,253	53,9	6 263	47,0	25,0	20,5	28,6	18,4	53,0	44,9	60,4
Sainte-Lucie	2012 M	0,003 ^f	0,8 ^f	2 ^f	34,5 ^f	0,9 ^f	0,0 ^f	15,8 ^f	65,2 ^f	19,0 ^f
Sao Tomé-et-Principe	2008/2009 D	0,217	47,5	79	45,5	21,5	16,4	29,1	26,5	44,4	61,7	32,3
Sénégal	2014 D	0,278	51,9	7 621	53,5	18,1	30,8	43,6	23,1	33,4	46,7	38,0
Serbie	2014 M	0,002	0,4	38	40,6	2,7	0,1	30,7	40,7	28,7	25,4	0,2
Sierra Leone	2013 D	0,411	77,5	4 791	53,0	14,6	43,9	25,7	28,5	45,9	52,9	52,3
Somalie	2006 M	0,500	81,8	7 104	61,1	8,3	63,6	33,7	18,8	47,5
Afrique du Sud	2012 N	0,041	10,3	5 446	39,6	17,1	1,3	8,4	61,4	30,2	53,8	16,6
Soudan du Sud	2010 M	0,551	89,3	8 980	61,7	8,5	69,6	39,3	14,3	46,3	50,6	42,7
Soudan	2010 M	0,290	53,1	19 161	54,6	17,9	31,9	30,4	20,7	48,9	46,5	14,9
Suriname	2010 M	0,033 ^f	7,6 ^f	39 ^f	43,1 ^f	4,7 ^f	2,0 ^f	31,0 ^f	37,2 ^f	31,8 ^f
Swaziland	2010 M	0,113	25,9	309	43,5	20,5	7,4	13,7	41,0	45,3	63,0	42,0
République arabe syrienne	2009 P	0,028	7,2	1 485	39,1	7,4	1,3	54,7	34,0	11,3	35,2	..
Tadjikistan	2012 D	0,031	7,9	623	39,0	23,4	1,2	13,4	52,6	34,0	31,3	19,5
Tanzanie (République unie de)	2010 D	0,335	66,4	30 290	50,4	21,5	32,1	16,9	28,2	54,9	28,2	46,6
Thaïlande	2005/2006 M	0,004	1,0	667	38,8	4,4	0,1	19,4	51,3	29,4	10,5	0,0
Ex-République yougoslave de Macédoine	2011 M	0,007 ^f	1,7 ^f	35 ^f	38,4 ^f	2,4 ^f	0,1 ^f	18,5 ^f	57,2 ^f	24,3 ^f	22,1	1,3
Timor-Leste	2009/2010 D	0,322	64,3	680	50,1	21,4	31,5	20,0	30,4	49,6	41,8	46,8
Togo	2013/2014 D	0,242	48,5	3 454	49,9	19,9	23,2	26,4	28,8	44,9	55,1	54,2
Trinité-et-Tobago	2006 M	0,007 ^d	1,7 ^d	23 ^d	38,0 ^d	0,5 ^d	0,2 ^d	2,2 ^d	86,1 ^d	11,7 ^d
Tunisie	2011/2012 M	0,006	1,5	161	39,3	3,2	0,2	33,7	48,2	18,1	15,5	2,0
Turkménistan	2006 M	0,011	3,0	144	37,0	6,5	0,1	7,4	82,5	10,1
Ouganda	2011 D	0,359	70,3	24 088	51,1	20,6	33,3	18,0	30,2	51,9	19,5	34,6
Ukraine	2012 M	0,001 ^d	0,4 ^d	161 ^d	34,5 ^d	0,0 ^d	0,0 ^d	19,0 ^d	77,5 ^d	3,5 ^d	6,4	0,0
Ouzbékistan	2006 M	0,013	3,5	931	36,6	6,2	0,1	3,7	83,4	12,8	14,1	..
Vanuatu	2007 M	0,135	31,2	69	43,1	32,6	7,3	24,4	24,1	51,6	12,7	15,4
Viet Nam	2013/2014 M	0,016 ^d	3,9 ^d	3 646 ^d	39,9 ^d	4,3 ^d	0,6 ^d	39,6 ^d	24,3 ^d	36,1 ^d	13,5	3,1
Yémen	2013 D	0,200	40,0	10 204	50,1	22,4	19,4	29,5	32,2	38,2	34,8	..
Zambie	2013/2014 D	0,264	54,4	8 554	48,6	23,1	22,5	17,9	29,8	52,3	60,5	64,4
Zimbabwe	2014 M	0,128	28,9	4 409	44,1	29,3	7,8	10,8	34,5	54,8	72,3	21,4

TABLEAU
6

NOTES

- a** Pour les comparaisons entre les pays, tenir compte du fait que tous les indicateurs n'étaient pas disponibles pour tous les pays. En l'absence d'un indicateur, les pondérations des indicateurs disponibles sont ajustées de manière à obtenir un total de 100 %. Consulter la *Fiche technique n°5* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus.
- b** *D* dénote des données tirées des enquêtes démographiques et de santé, *M* dénote des données tirées des enquêtes en grappes à indicateurs multiples, *P* dénote des données tirées de l'enquête panarabe sur la population et la santé familiale, et *N* dénote des données tirées d'enquêtes nationales (voir la liste des enquêtes nationales sur <http://hdr.undp.org/fr/faq-page/multidimensional-poverty-index-mpi>).
- c** Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- d** Indicateurs manquants sur la nutrition.
- e** Secteurs urbains uniquement.

- f** Indicateur manquant sur la mortalité infantile.
- g** Indicateur manquant sur le type de sol.
- h** Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- i** Indicateur manquant sur l'électricité.
- j** Indicateur manquant sur la fréquentation scolaire.

DÉFINITIONS

Indice de pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Consulter la *Fiche technique n°5* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle.

Incidence de la pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population dont le degré pondéré de privation est de 33 % ou plus. Elle est également exprimée en milliers de personnes l'année de l'enquête.

Intensité des privations de la pauvreté

multidimensionnelle : le pourcentage moyen des privations subies par les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

Population proche de la pauvreté

multidimensionnelle : le pourcentage de la population exposée à un risque de privations multiples, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 20 à 33 %.

Population vivant dans l'extrême pauvreté :

le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle extrême, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 50 % ou plus.

Part de la privation dans la pauvreté globale : le pourcentage de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle attribué aux privations dans chaque dimension.

Population vivant sous le seuil national de

pauvreté : le pourcentage de la population vivant sous le seuil national de pauvreté, c'est-à-dire le seuil de pauvreté jugé approprié pour un pays par ses autorités. Les estimations nationales reposent sur des estimations

en sous-groupes pondérées en fonction de la population, à partir d'enquêtes auprès des ménages.

Population vivant de moins \$1,90/jour (en PPA) :

le pourcentage de la population vivant sous le seuil international de pauvreté, c'est-à-dire disposant de moins de 1,90 \$ (en parité de pouvoir d'achat) par jour pour vivre.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : fait référence à l'année et à l'enquête dont les données sont utilisées pour calculer l'indice de pauvreté multidimensionnelle du pays et ses composants.

Colonnes 2 à 10 : calculs du BRDH basés sur les données de privation des ménages dans les dimensions éducation, santé et niveau de vie, obtenues par diverses enquêtes (voir la colonne 1) selon la méthodologie révisée décrite dans la *Fiche technique n°5* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf

Colonnes 11 et 12 : Banque mondiale (2016a).

Indicateurs du développement humain

Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population									Rapport de dépendance				
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^a	Moins de 5 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		Indice synthétique de fécondité		
	(millions)		(%)		(%)	(millions)			(années)	Jeunesse (0 à 14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)		
	2015	2030 ^b	2000/2005	2010/2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2000/2005	2010/2015	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1	Norvège ^c	5,2	5,9	0,6	1,3	80,5	0,3	3,4	0,9	39,1	27,3	24,9	1,8	1,8
2	Australie ^d	24,0	28,5	1,2	1,6	89,4	1,5	15,9	3,6	37,5	28,2	22,7	1,8	1,9
2	Suisse	8,3	9,2	0,7	1,2	73,9	0,4	5,6	1,5	42,3	22,0	26,9	1,4	1,5
4	Allemagne	80,7	79,3	-0,2	0,1	75,3	3,4	53,2	17,1	46,2	19,6	32,2	1,4	1,4
5	Danemark	5,7	6,0	0,3	0,4	87,7	0,3	3,6	1,1	41,6	26,3	29,6	1,8	1,7
5	Singapour	5,6	6,4	2,7	2,0	100,0	0,3	4,1	0,7	40,0	21,4	16,1	1,3	1,2
7	Pays-Bas	16,9	17,6	0,5	0,4	90,5	0,9	11,0	3,1	42,7	25,3	27,9	1,7	1,8
8	Irlande	4,7	5,2	1,8	0,3	63,2	0,4	3,1	0,6	36,9	33,5	20,2	2,0	2,0
9	Islande	0,3	0,4	1,1	0,7	94,1	0,0	0,2	0,0	36,0	30,8	20,8	2,0	2,0
10	Canada	35,9	40,4	1,0	1,0	81,8	1,9	..	5,8	40,6	23,5	23,8	1,5	1,6
10	États-Unis	321,8	355,8	0,9	0,8	81,6	19,7	213,2	47,6	38,0	28,6	22,3	2,0	1,9
12	Hong Kong, Chine (RAS)	7,3	8,0	0,2	0,8	100,0	0,4	5,3	1,1	43,2	16,4	20,6	1,0	1,2
13	Nouvelle-Zélande	4,5	5,1	1,4	0,7	86,3	0,3	2,9	0,7	38,0	31,1	22,9	1,9	2,1
14	Suède	9,8	10,8	0,4	0,8	85,8	0,6	6,1	1,9	41,0	27,5	31,8	1,7	1,9
15	Liechtenstein	0,0	0,0	0,9	0,7	14,3
16	Royaume-Uni	64,7	70,1	0,5	0,6	82,6	4,1	41,7	11,5	40,0	27,6	27,6	1,7	1,9
17	Japon	126,6	120,1	0,2	-0,1	93,5	5,3	77,0	33,3	46,5	21,1	43,3	1,3	1,4
18	Corée (République de)	50,3	52,5	0,6	0,5	82,5	2,3	36,7	6,6	40,6	19,2	18,0	1,2	1,3
19	Israël	8,1	10,0	1,9	1,7	92,1	0,8	4,9	0,9	30,3	45,7	18,4	2,9	3,1
20	Luxembourg	0,6	0,7	1,0	2,2	90,2	0,0	0,4	0,1	39,2	23,6	20,1	1,7	1,6
21	France	64,4	68,0	0,6	0,5	79,5	3,9	40,2	12,3	41,2	29,6	30,6	1,9	2,0
22	Belgique	11,3	12,0	0,6	0,7	97,9	0,7	7,3	2,1	41,5	26,1	28,1	1,7	1,8
23	Finlande ^e	5,5	5,7	0,3	0,5	84,2	0,3	3,5	1,1	42,5	25,9	32,4	1,8	1,7
24	Autriche	8,5	8,8	0,5	0,4	66,0	0,4	5,7	1,6	43,2	21,2	28,0	1,4	1,5
25	Slovénie	2,1	2,1	0,1	0,1	49,7	0,1	1,4	0,4	43,1	22,0	26,7	1,2	1,6
26	Italie	59,8	59,1	0,5	0,1	69,0	2,6	38,2	13,4	45,9	21,5	35,1	1,3	1,4
27	Espagne ^f	46,1	45,9	1,5	-0,2	79,6	2,1	30,6	8,7	43,2	22,4	28,3	1,3	1,3
28	République tchèque	10,5	10,5	-0,1	0,1	73,0	0,5	7,1	1,9	41,5	22,5	27,0	1,2	1,5
29	Grèce	11,0	10,5	0,2	-0,4	78,0	0,5	7,0	2,3	43,6	22,8	33,4	1,3	1,3
30	Brunéi Darussalam	0,4	0,5	1,8	1,5	77,2	0,0	0,3	0,0	30,6	31,9	6,1	2,1	1,9
30	Estonie	1,3	1,2	-0,6	-0,3	67,5	0,1	0,9	0,2	41,7	24,7	28,8	1,4	1,6
32	Andorre	0,1	0,1	4,3	-3,6	85,1
33	Chypre ^g	1,2	1,3	1,8	1,1	66,9	0,1	0,8	0,1	35,9	23,4	18,2	1,6	1,5
33	Malte	0,4	0,4	0,5	0,3	95,4	0,0	0,3	0,1	41,5	21,8	29,0	1,5	1,4
33	Qatar	2,2	2,8	6,9	4,7	99,2	0,1	1,9	0,0	30,7	18,6	1,4	3,0	2,1
36	Pologne	38,6	37,2	0,0	0,0	60,5	2,0	26,8	6,0	39,6	21,5	22,3	1,3	1,4
37	Lituanie	2,9	2,7	-0,8	-1,6	66,5	0,2	1,9	0,5	43,1	21,8	28,3	1,3	1,6
38	Chili	17,9	20,2	1,2	1,1	89,5	1,2	12,4	2,0	34,4	29,3	16,0	2,0	1,8
38	Arabie saoudite	31,5	39,1	2,9	2,3	83,1	3,2	21,6	0,9	28,3	41,7	4,2	3,6	2,9
40	Slovaquie	5,4	5,4	0,0	0,1	53,6	0,3	3,9	0,8	39,1	21,3	19,5	1,2	1,4
41	Portugal	10,3	9,8	0,4	-0,4	63,5	0,4	6,7	2,2	44,0	21,6	31,9	1,5	1,3
42	Émirats arabes unis	9,2	11,0	7,7	1,9	85,5	0,5	7,8	0,1	33,3	16,4	1,3	2,4	1,8
43	Hongrie	9,9	9,3	-0,3	-0,3	71,2	0,5	6,7	1,8	41,3	21,5	26,3	1,3	1,3
44	Lettonie	2,0	1,8	-1,3	-1,2	67,4	0,1	1,3	0,4	42,9	22,7	29,5	1,3	1,5
45	Argentine	43,4	49,4	1,1	1,0	91,8	3,7	27,7	4,7	30,8	39,4	17,1	2,5	2,3
45	Croatie	4,2	4,0	-0,2	-0,4	59,0	0,2	2,8	0,8	42,8	22,5	28,6	1,4	1,5
47	Bahreïn	1,4	1,6	5,3	1,8	88,8	0,1	1,0	0,0	30,3	28,2	3,2	2,7	2,1
48	Monténégro	0,6	0,6	0,1	0,1	64,0	0,0	0,4	0,1	37,6	27,6	20,2	1,9	1,7
49	Fédération de Russie	143,5	138,7	-0,4	0,0	74,0	9,2	100,3	19,2	38,7	24,0	19,1	1,3	1,7
50	Roumanie	19,5	17,6	-0,7	-0,8	54,6	0,9	13,1	3,4	42,1	23,1	25,8	1,3	1,5
51	Koweït	3,9	5,0	3,2	4,8	98,3	0,3	2,9	0,1	31,0	29,5	2,6	2,6	2,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
52	Bélarus	9,5	9,0	-0,6	0,0	76,7	0,6	6,6	1,3	39,6	23,0	20,0	1,3	1,6
52	Oman	4,5	5,2	2,3	8,4	77,6	0,4	3,5	0,1	29,0	26,7	3,4	3,2	2,9
54	Barbade	0,3	0,3	0,3	0,3	31,5	0,0	0,2	0,0	38,5	29,1	21,3	1,8	1,8
54	Uruguay	3,4	3,6	0,0	0,3	95,3	0,2	2,2	0,5	34,9	33,4	22,5	2,2	2,0
56	Bulgarie	7,1	6,3	-0,8	-0,7	73,9	0,3	4,7	1,4	43,5	21,5	30,4	1,2	1,5
56	Kazakhstan	17,6	20,1	0,7	1,6	53,2	1,9	11,7	1,2	29,3	40,1	10,1	2,0	2,6
58	Bahamas	0,4	0,4	2,0	1,5	82,9	0,0	0,3	0,0	32,4	29,6	11,7	1,9	1,9

	Population									Rapport de dépendance			
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^a	Moins de 5 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		Indice synthétique de fécondité	
			(millions)	(%)						(%)	(millions)	(années)	Jeunesse (0 à 14 ans)
	2015	2030 ^b	2000/2005	2010/2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2000/2005	2010/2015	
Classement selon l'IDH	2015	2030 ^b	2000/2005	2010/2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2000/2005	2010/2015
59 Malaisie ^b	30,3	36,1	1,9	1,5	74,7	2,5	21,1	1,8	28,5	35,2	8,4	2,5	2,0
60 Palau	0,0	0,0	0,8	0,8	87,1
60 Panama	3,9	4,8	1,8	1,6	66,6	0,4	2,6	0,3	28,7	41,7	11,7	2,6	2,5
62 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	1,2	1,0	23,8	0,0	0,1	0,0	30,9	35,2	10,4	2,3	2,1
63 Seychelles	0,1	0,1	1,8	0,7	53,9	0,0	0,1	0,0	32,6	33,6	9,9	2,2	2,3
64 Maurice ^c	1,3	1,3	0,6	0,4	39,7	0,1	0,9	0,1	35,2	27,2	13,4	1,9	1,5
65 Trinité-et-Tobago	1,4	1,4	0,5	0,5	8,4	0,1	0,9	0,1	33,8	29,8	13,5	1,8	1,8
66 Costa Rica	4,8	5,4	1,6	1,1	76,8	0,4	3,3	0,4	31,4	32,4	12,9	2,2	1,9
66 Serbie ^d	8,9	8,3	-0,6	-0,5	55,6	0,5	5,9	1,5	40,6	24,5	25,6	1,7	1,6
68 Cuba	11,4	11,2	0,3	0,1	77,1	0,6	7,9	1,6	41,2	23,4	20,0	1,6	1,6
69 Iran (République islamique d')	79,1	88,5	1,3	1,3	73,4	6,9	56,4	4,0	29,5	33,1	7,1	2,0	1,7
70 Géorgie ^k	4,0	3,9	-1,2	-1,2	53,6	0,3	2,7	0,6	37,5	25,2	20,4	1,6	1,8
71 Turquie	78,7	87,7	1,4	1,7	73,4	6,8	52,5	5,9	29,8	38,4	11,3	2,4	2,1
71 Venezuela (République bolivarienne du)	31,1	36,7	1,8	1,4	89,0	3,0	20,4	2,0	27,4	42,8	9,5	2,7	2,4
73 Sri Lanka	20,7	21,5	0,8	0,5	18,4	1,6	13,7	1,9	32,3	37,2	14,1	2,3	2,1
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	0,1	1,5	1,2	32,0
75 Albanie	2,9	3,0	-0,3	0,0	57,4	0,2	2,0	0,4	34,3	26,9	18,0	1,9	1,8
76 Liban	5,9	5,3	4,2	6,0	87,8	0,5	4,0	0,5	28,5	35,4	12,0	2,0	1,7
77 Mexique	127,0	148,1	1,3	1,4	79,2	11,6	83,7	8,2	27,4	41,9	9,8	2,6	2,3
78 Azerbaïdjan ^l	9,8	10,7	1,1	1,4	54,6	0,9	7,1	0,5	30,9	30,3	7,8	2,0	2,3
79 Brésil	207,8	228,7	1,4	0,9	85,7	15,0	143,7	16,3	31,3	33,3	11,3	2,3	1,8
79 Grenade	0,1	0,1	0,3	0,4	35,6	0,0	0,1	0,0	27,2	39,9	10,8	2,4	2,2
81 Bosnie-Herzégovine	3,8	3,6	0,2	-0,1	39,8	0,2	2,7	0,6	41,5	19,0	21,7	1,2	1,3
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	2,1	2,1	0,3	0,2	57,1	0,1	1,5	0,3	37,5	24,0	17,4	1,6	1,5
83 Algérie	39,7	48,3	1,3	1,9	70,7	4,6	26,0	2,4	27,6	43,6	9,1	2,4	2,9
84 Arménie	3,0	3,0	-0,4	0,4	62,7	0,2	2,1	0,3	34,6	26,0	15,3	1,7	1,6
84 Ukraine ^m	44,8	40,9	-0,8	-0,4	69,7	2,5	31,3	6,9	40,3	21,4	21,9	1,1	1,5
86 Jordanie	7,6	9,1	2,2	3,1	83,7	1,0	4,6	0,3	22,5	58,5	6,2	3,9	3,5
87 Pérou	31,4	36,9	1,3	1,3	78,6	3,0	20,5	2,1	27,5	42,7	10,5	2,8	2,5
87 Thaïlande	68,0	68,3	1,0	0,4	50,4	3,8	48,8	7,1	38,0	24,7	14,6	1,6	1,5
89 Équateur	16,1	19,6	1,7	1,6	63,7	1,6	10,4	1,1	26,6	45,1	10,4	2,9	2,6
90 Chine	1 376,0	1 415,5	0,6	0,5	55,6	83,2	1 000,0	131,4	37,0	23,5	13,0	1,5	1,6
91 Fidji	0,9	0,9	0,3	0,7	53,7	0,1	0,6	0,1	27,6	43,9	8,9	3,0	2,6
92 Mongolie	3,0	3,5	1,0	1,7	72,0	0,3	2,0	0,1	27,3	41,7	6,0	2,1	2,7
92 Sainte-Lucie	0,2	0,2	1,1	0,8	18,5	0,0	0,1	0,0	31,2	34,1	13,3	2,1	1,9
94 Jamaïque	2,8	2,9	0,6	0,4	54,8	0,2	1,9	0,3	29,1	35,0	13,6	2,5	2,1
95 Colombie	48,2	53,2	1,4	1,0	76,4	3,7	33,1	3,4	30,0	35,4	10,2	2,3	1,9
96 Dominique	0,1	0,1	0,2	0,4	69,5
97 Suriname	0,5	0,6	0,5	0,9	66,0	0,0	0,4	0,0	29,0	40,4	10,4	2,7	2,4
97 Tunisie	11,3	12,7	0,8	1,1	66,8	1,0	7,8	0,9	31,2	33,8	11,0	2,0	2,2
99 République dominicaine	10,5	12,1	1,5	1,2	79,0	1,1	6,7	0,7	26,1	47,3	10,5	2,8	2,5
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	0,1	0,1	0,2	0,0	50,6	0,0	0,1	0,0	29,8	36,0	10,8	2,2	2,0
101 Tonga	0,1	0,1	0,6	0,4	23,7	0,0	0,1	0,0	21,3	64,1	10,2	4,2	3,8
102 Libye	6,3	7,4	1,7	0,0	78,6	0,6	4,1	0,3	27,5	45,5	6,9	2,8	2,5
103 Belize	0,4	0,5	2,7	2,2	44,0	0,0	0,2	0,0	23,5	50,9	5,9	3,4	2,6
104 Samoa	0,2	0,2	0,6	0,8	19,1	0,0	0,1	0,0	21,2	64,9	9,1	4,4	4,2
105 Maldives	0,4	0,4	1,7	1,8	45,5	0,0	0,2	0,0	26,4	40,5	6,9	2,6	2,2
105 Ouzbékistan	29,9	34,4	1,1	1,5	36,4	3,2	20,0	1,4	26,3	42,7	7,0	2,5	2,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
107 Moldova (République de) ⁿ	4,1	3,8	-0,2	-0,1	45,0	0,2	3,0	0,4	35,6	21,2	13,4	1,2	1,3
108 Botswana	2,3	2,8	1,4	2,0	57,4	0,3	1,5	0,1	24,2	49,7	5,6	3,2	2,9
109 Gabon	1,7	2,3	2,2	2,2	87,2	0,2	1,0	0,1	21,4	64,3	8,8	4,4	4,0
110 Paraguay	6,6	7,8	1,8	1,3	59,7	0,7	4,2	0,4	24,9	47,2	9,4	3,2	2,6
111 Égypte	91,5	117,1	1,8	2,2	43,1	12,1	56,4	4,8	24,7	53,8	8,5	3,2	3,4
111 Turkménistan	5,4	6,2	1,1	1,3	50,0	0,5	3,6	0,2	26,4	41,7	6,1	2,8	2,3
113 Indonésie	257,6	295,5	1,3	1,3	53,7	24,9	172,9	13,3	28,4	41,2	7,7	2,5	2,5
114 Palestine (État de) ^o	4,7	6,8	2,1	2,8	75,3	0,7	2,7	0,1	19,3	70,8	5,2	5,0	4,3
115 Viet Nam	93,4	105,2	1,0	1,1	33,6	7,7	65,6	6,3	30,4	32,9	9,6	1,9	2,0
116 Philippines	100,7	123,6	2,0	1,6	44,4	11,3	63,9	4,6	24,2	50,3	7,2	3,7	3,0
117 El Salvador	6,1	6,4	0,5	0,3	66,7	0,5	4,0	0,5	26,7	41,7	12,6	2,6	2,0

TABLEAU 7 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Classement selon l'IDH	Population									Rapport de dépendance			
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^a	Moins de 5 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		Indice synthétique de fécondité	
	(millions)		(%)		(%)	(millions)			(années)	Jeunesse (0 à 14 ans)	Vielliesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)	
	2015	2030 ^b	2000/2005	2010/2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2000/2005	2010/2015
118 Bolivie (État plurinational de)	10,7	13,2	1,8	1,6	68,5	1,2	6,6	0,7	24,1	53,1	10,6	3,8	3,0
119 Afrique du Sud	54,5	60,0	1,5	1,1	64,8	5,4	35,8	2,7	25,7	44,5	7,7	2,8	2,4
120 Kirghizistan	5,9	7,1	0,6	1,7	35,7	0,8	3,8	0,3	25,1	48,8	6,6	2,5	3,1
121 Iraq	36,4	54,1	2,7	3,3	69,5	5,7	20,4	1,1	19,3	73,2	5,5	4,7	4,6
122 Cabo Verde	0,5	0,6	1,6	1,2	65,5	0,1	0,3	0,0	24,5	45,1	7,0	3,2	2,4
123 Maroc	34,4	39,8	1,0	1,4	60,2	3,4	22,9	2,1	28,0	40,9	9,3	2,5	2,6
124 Nicaragua	6,1	7,0	1,4	1,2	58,8	0,6	3,9	0,3	25,2	46,3	7,8	2,8	2,3
125 Guatemala	16,3	21,4	2,4	2,1	51,6	2,1	9,6	0,8	21,2	62,6	8,3	4,2	3,3
125 Namibie	2,5	3,3	1,3	2,3	46,7	0,3	1,5	0,1	21,2	61,4	5,9	3,8	3,6
127 Guyana	0,8	0,8	0,0	0,4	28,6	0,1	0,5	0,0	24,7	43,5	7,6	2,9	2,6
127 Micronésie (États fédéraux de)	0,1	0,1	-0,2	0,2	22,4	0,0	0,1	0,0	21,5	55,3	7,1	4,1	3,3
129 Tadjikistan	8,5	11,1	1,9	2,2	26,8	1,2	5,3	0,3	22,5	56,0	4,8	3,7	3,6
130 Honduras	8,1	9,7	1,9	1,5	54,7	0,8	5,1	0,4	23,4	50,1	7,7	3,6	2,5
131 Inde	1 311,1	1 527,7	1,7	1,3	32,7	123,7	860,0	73,6	26,6	43,9	8,6	3,1	2,5
132 Bhoutan	0,8	0,9	2,9	1,5	38,6	0,1	0,5	0,0	26,7	39,5	7,4	3,1	2,1
133 Timor-Leste	1,2	1,6	3,1	2,3	32,8	0,2	0,6	0,1	18,5	81,5	10,7	7,0	5,9
134 Vanuatu	0,3	0,4	2,5	2,3	26,1	0,0	0,2	0,0	22,2	61,6	7,1	4,1	3,4
135 Congo	4,6	6,8	2,4	2,6	65,4	0,8	2,5	0,2	18,7	79,4	6,8	5,1	5,0
135 Guinée équatoriale	0,8	1,2	3,3	3,0	39,9	0,1	0,5	0,0	20,5	67,9	5,0	5,6	5,0
137 Kiribati	0,1	0,1	1,8	1,8	44,3	0,0	0,1	0,0	22,4	57,0	6,0	4,0	3,8
138 République démocratique populaire lao	6,8	8,5	1,5	1,7	38,6	0,8	4,2	0,3	21,9	56,6	6,2	3,9	3,1
139 Bangladesh	161,0	186,5	1,7	1,2	34,3	15,3	105,6	8,0	25,6	44,9	7,6	2,9	2,2
139 Ghana	27,4	36,9	2,6	2,4	54,0	4,1	15,8	0,9	20,6	67,2	5,9	4,6	4,2
139 Zambie	16,2	25,3	2,6	3,1	40,9	2,9	8,3	0,5	16,9	89,7	5,7	6,1	5,5
142 Sao Tomé-et-Principe	0,2	0,3	2,2	2,2	65,1	0,0	0,1	0,0	18,5	78,5	5,7	5,1	4,7
143 Cambodge	15,6	19,0	1,8	1,6	20,7	1,8	10,0	0,6	23,9	49,2	6,4	3,4	2,7
144 Népal	28,5	33,1	1,4	1,2	18,6	2,8	17,6	1,6	23,1	52,9	9,0	3,6	2,3
145 Myanmar	53,9	60,2	0,9	0,8	34,1	4,6	36,2	2,9	27,9	41,1	8,0	2,9	2,3
146 Kenya	46,1	65,4	2,6	2,7	25,6	7,2	25,5	1,3	18,9	75,8	5,1	5,0	4,4
147 Pakistan	188,9	244,9	2,1	2,1	38,8	24,7	114,3	8,5	22,5	57,9	7,4	4,2	3,7
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE													
148 Swaziland	1,3	1,5	0,8	1,5	21,3	0,2	0,8	0,0	20,5	63,2	6,1	4,0	3,4
149 République arabe syrienne	18,5	28,6	2,1	-2,3	57,7	2,2	10,9	0,8	20,8	63,1	6,9	3,7	3,0
150 Angola	25,0	39,4	3,5	3,3	44,1	4,7	12,5	0,6	16,1	95,2	4,6	6,8	6,2
151 Tanzanie (République unie de) ^P	53,5	82,9	2,8	3,2	31,6	9,4	27,6	1,7	17,3	87,6	6,2	5,7	5,2
152 Nigéria	182,2	262,6	2,6	2,7	47,8	31,1	97,1	5,0	17,9	82,6	5,1	6,1	5,7
153 Cameroun	23,3	32,9	2,6	2,5	54,4	3,7	12,7	0,7	18,5	78,4	5,9	5,5	4,8
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	7,6	10,1	2,5	2,1	13,0	1,0	4,6	0,2	21,2	62,1	5,0	4,4	3,8
154 Zimbabwe	15,6	21,4	0,8	2,2	32,4	2,5	8,7	0,5	18,9	75,0	5,3	4,0	4,0
156 Îles Salomon	0,6	0,8	2,6	2,1	22,3	0,1	0,3	0,0	19,9	69,1	5,9	4,6	4,1
157 Mauritanie	4,1	5,7	3,0	2,5	59,9	0,6	2,3	0,1	19,8	70,5	5,7	5,3	4,7
158 Madagascar	24,2	36,0	3,0	2,8	35,1	3,8	13,4	0,7	18,7	75,2	5,1	5,3	4,5
159 Rwanda	11,6	15,8	2,3	2,4	28,8	1,7	6,5	0,3	19,2	73,1	5,0	5,4	4,1
160 Comores	0,8	1,1	2,4	2,4	28,3	0,1	0,4	0,0	19,7	70,7	4,9	5,2	4,6
160 Lesotho	2,1	2,5	0,7	1,2	27,3	0,3	1,3	0,1	21,0	60,3	6,9	3,8	3,3
162 Sénégal	15,1	22,8	2,7	3,1	43,7	2,6	8,1	0,4	18,0	82,1	5,5	5,4	5,2
163 Haïti	10,7	12,6	1,6	1,4	58,6	1,2	6,6	0,5	23,0	54,8	7,5	4,0	3,1
163 Ouganda	39,0	61,9	3,3	3,3	16,1	7,3	19,3	1,0	15,9	97,3	5,0	6,7	5,9
165 Soudan	40,2	56,4	2,6	2,2	33,8	6,0	22,6	1,3	19,4	72,1	5,9	5,3	4,5
166 Togo	7,3	10,5	2,7	2,7	40,0	1,2	4,0	0,2	18,7	76,8	5,0	5,3	4,7
167 Bénin	10,9	15,6	3,3	2,7	44,0	1,7	6,0	0,3	18,6	76,7	5,3	5,8	4,9
168 Yémen	26,8	36,3	2,8	2,6	34,6	3,9	15,3	0,7	19,3	70,7	4,9	6,0	4,4
169 Afghanistan	32,5	43,9	4,3	3,0	26,7	5,0	17,4	0,8	17,5	82,3	4,6	7,2	5,1
170 Malawi	17,2	26,6	2,6	3,1	16,3	3,0	8,8	0,6	17,2	87,9	6,7	6,1	5,3
171 Côte d'Ivoire	22,7	32,1	1,9	2,4	54,2	3,7	12,4	0,7	18,4	77,9	5,6	5,7	5,1
172 Djibouti	0,9	1,1	1,5	1,3	77,3	0,1	0,6	0,0	23,6	51,9	6,6	4,2	3,3
173 Gambie	2,0	3,1	3,2	3,2	59,6	0,4	1,0	0,0	16,8	89,7	4,5	5,9	5,8
174 Éthiopie	99,4	138,3	2,8	2,5	19,5	14,6	54,7	3,5	18,6	75,2	6,3	6,1	4,6
175 Mali	17,6	27,4	3,1	3,0	39,9	3,3	8,8	0,4	16,2	95,1	5,0	6,9	6,4
176 Congo (République démocratique du)	77,3	120,3	3,1	3,2	42,5	13,9	39,4	2,3	16,9	90,1	5,8	7,0	6,2

	Population									Rapport de dépendance			
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine*	Moins de 5 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		Indice synthétique de fécondité	
	(millions)		(%)		(%)	(millions)		(années)		Jeunesse (0 à 14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)	
	2015	2030 ^b	2000/2005	2010/2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2000/2005	2010/2015
Classement selon l'IDH													
177 Libéria	4,5	6,4	2,5	2,6	49,7	0,7	2,5	0,1	18,6	77,4	5,5	5,7	4,8
178 Guinée-Bissau	1,8	2,5	2,1	2,4	49,3	0,3	1,0	0,1	19,4	72,8	5,7	5,6	5,0
179 Érythrée	5,2	7,3	3,4	2,2	22,6	0,8	2,9	0,1	18,6	78,4	4,8	5,1	4,4
179 Sierra Leone	6,5	8,6	4,4	2,2	39,9	1,0	3,5	0,2	18,5	77,1	4,9	6,0	4,8
181 Mozambique	28,0	41,4	2,9	2,8	32,2	4,8	14,4	0,9	17,1	88,2	6,5	5,8	5,5
181 Soudan du Sud	12,3	17,8	3,8	4,1	18,8	2,0	6,7	0,4	18,6	77,3	6,4	6,0	5,2
183 Guinée	12,6	18,3	1,9	2,7	37,2	2,0	6,9	0,4	18,5	78,2	5,6	5,9	5,1
184 Burundi	11,2	17,4	3,2	3,3	12,1	2,1	5,9	0,3	17,6	85,0	4,7	6,9	6,1
185 Burkina Faso	18,1	27,2	2,9	2,9	29,9	3,1	9,4	0,4	17,0	87,6	4,6	6,4	5,6
186 Tchad	14,0	21,9	3,8	3,3	22,5	2,6	7,0	0,3	16,0	95,8	4,9	7,2	6,3
187 Niger	19,9	36,0	3,7	4,0	18,7	4,1	9,3	0,5	14,8	107,5	5,5	7,7	7,6
188 République centrafricaine	4,9	6,5	1,7	2,0	40,0	0,7	2,8	0,2	20,0	68,4	6,8	5,3	4,4
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)	25,2	26,7	0,8	0,5	60,9	1,7	17,4	2,4	33,9	30,5	13,8	2,0	2,0
Îles Marshall	0,1	0,1	0,0	0,2	72,7
Monaco	0,0	0,0	1,0	0,5	100,0
Nauru	0,0	0,0	0,1	0,4	100,0
Saint-Marin	0,0	0,0	1,3	0,7	94,2
Somalie	10,8	16,5	2,7	2,4	39,6	2,0	5,4	0,3	16,5	92,5	5,6	7,4	6,6
Tuvalu	0,0	0,0	0,6	0,2	59,7
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	1 350,1	1 414,3	0,6	0,5	80,4	77,1	870,8	225,3	40,2	25,7	25,2	1,6	1,7
Développement humain élevé	2 379,4	2 524,4	0,8	0,8	62,7	165,3	1 683,6	210,4	34,4	28,3	12,4	1,8	1,8
Développement humain moyen	2 622,3	3 124,5	1,7	1,4	38,5	269,8	1 696,4	138,2	25,9	46,4	8,1	3,2	2,7
Développement humain faible	929,2	1 361,4	2,8	2,7	35,8	153,3	496,3	27,7	17,9	81,7	5,6	6,0	5,2
Pays en développement	6 071,2	7 178,3	1,5	1,4	48,5	601,1	3 971,0	385,6	28,1	42,9	9,7	2,9	2,7
Régions													
Afrique subsaharienne	949,5	1 378,0	2,7	2,7	37,9	155,2	511,8	29,3	18,3	79,8	5,7	5,7	5,1
Amérique latine et Caraïbes	629,0	715,5	1,4	1,1	79,8	53,1	419,3	47,5	29,3	38,7	11,3	2,5	2,2
Asie de l'Est et Pacifique	2 041,6	2 176,5	0,8	0,7	52,9	144,1	1 448,7	171,3	34,3	28,5	11,8	1,8	1,8
Asie du Sud	1 823,0	2 147,4	1,7	1,4	34,8	180,1	1 185,8	98,5	26,1	45,4	8,3	3,2	2,6
États arabes	387,6	504,2	2,2	2,1	57,9	48,4	242,3	16,8	24,3	53,0	7,0	3,6	3,4
Europe et Asie centrale	239,4	255,4	0,5	1,0	60,3	20,1	162,4	22,1	32,3	33,9	13,6	2,0	2,1
Pays les moins avancés	954,4	1 325,9	2,5	2,4	31,5	139,6	538,7	34,1	19,9	70,8	6,3	5,1	4,3
Petits États insulaires en développement	55,7	63,9	1,3	1,2	55,5	5,5	35,5	4,0	27,9	45,2	11,3	3,1	2,8
Organisation de coopération et de développement économiques	1 276,4	1 359,2	0,7	0,6	80,3	76,3	813,5	207,1	39,1	27,7	24,8	1,8	1,8
Monde	7 349,5^T	8 500,8^T	1,2^T	1,2^T	54,0^T	670,9^T	4 825,5^T	608,2^T	29,6^T	39,7^T	12,6^T	2,6^T	2,5^T

TABLEAU 7

NOTES

- a Pour les comparaisons entre pays, tenir compte du fait que les données reposent sur des définitions nationales de ce qui constitue une ville ou une métropole.
- b Projections basées sur la variante de fécondité moyenne.
- c Svalbard et Jan Mayen inclus.
- d Île Christmas, Îles Cocos (Keeling) et Île Norfolk incluses.
- e Îles Åland incluses.
- f Canaries, Ceuta et Melilla inclus.
- g République turque de Chypre du Nord incluse.
- h Sabah et Sarawak inclus.
- i Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon inclus.
- j Kosovo inclus.
- k Abkhazie et Ossétie du Sud incluses.

- l Nagorno-Karabakh inclus.
- m Crimée incluse.
- n Transnistrie incluse.
- o Jérusalem-Est inclus.
- p Zanzibar inclus.
- T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Population totale : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région au 1er juillet.

Croissance démographique annuelle moyenne de la population : le taux de croissance annuel moyen exponentiel pour la période considérée.

Population urbaine : la population de fait vivant dans les secteurs classés urbains selon les critères appliqués par chaque pays ou zone au 1er juillet.

Population de moins de 5 ans : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de moins de 5 ans au 1er juillet.

Population de 15-64 ans : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de 15 à 64 ans au 1er juillet.

Population de 65 ans et plus : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de 65 ans et plus au 1er juillet.

Âge médian : l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, de telle sorte que la moitié de la population est plus jeune et l'autre moitié est plus vieille que cet âge.

Rapport de dépendance des jeunes : le rapport entre la population de 0 à 14 ans et la population de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à

charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

Rapport de dépendance des personnes âgées : le rapport entre la population de 65 ans et plus et la population de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

Indice synthétique de fécondité : le nombre d'enfants qui peuvent naître d'une femme si celle-ci vit ses années de procréation conformément aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 4 et 6 à 13 : DAES (2015a).

Colonne 5 : DAES (2014).

Classement selon l'IDH	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Malnutrition infantile		Taux de mortalité				Décès causés par										
	(% 0 à 5 mois)	DTC	Rougeole	Retard de croissance (modéré ou grave)	Nourrisson	-5 ans	Sexe féminin	Sexe masculin	Paludisme	Tuberculose	Prévalence du VIH, adulte	Espérance de vie à 60 ans	Médecins	Dépenses publiques de santé							
															(% d'enfants d'un an)	(% de moins de 5 ans)	(par 1 000 naissances vivantes)	Adulte	(par 100 000 personnes)	(% 15 à 49 ans)	(par 10 000 personnes)
															(par 1 000 personnes)	(par 1 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(par 15 à 49 ans)	(par 10 000 personnes)	(% du PIB)	
2010-2015 ^a	2014	2014	2010-2015 ^a	2015	2015	2014	2014	2012	2014	2015	2010/2015 ^b	2001-2014 ^a	2014								
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																					
1 Norvège	..	1	6	..	2,0	2,6	44	69	..	0,2	..	23,9	42,8	8,3							
2 Australie	..	8	7	2,0 ^c	3,0	3,8	0,2	0,2	24,9	32,7	6,3							
2 Suisse	..	2	7	..	3,4	3,9	0,1	..	25,0	40,5	7,7							
4 Allemagne	..	2	3	1,3 ^c	3,1	3,7	0,4	..	23,5	38,9	8,7							
5 Danemark	..	4	10	..	2,9	3,5	0,4	..	22,8	34,9	9,2							
5 Singapour	..	2	5	4,4 ^c	2,1	2,7	39	71	..	1,0	..	25,1	19,5	2,1							
7 Pays-Bas	..	2	4	..	3,2	3,8	0,1	..	23,8	28,6	9,5							
8 Irlande	..	2	7	..	3,0	3,6	0,4	..	23,4	26,7	5,1							
9 Islande	..	4	10	..	1,6	2,0	39 ^d	67 ^d	..	0,3	..	24,5	34,8	7,2							
10 Canada	..	2	5	..	4,3	4,9	0,2	..	24,7	20,7	7,4							
10 États-Unis	..	2	9	2,1	5,6	6,5	78 ^d	131 ^d	..	0,1	..	23,3	24,5	8,3							
12 Hong Kong, Chine (RAS)	32	64	..	2,5	..	25,8							
13 Nouvelle-Zélande	..	7	7	..	4,7	5,7	52 ^d	81 ^d	..	0,1	..	24,5	27,4	9,1							
14 Suède	..	1	3	..	2,4	3,0	43	66	..	0,3	..	24,3	39,3	10,0							
15 Liechtenstein							
16 Royaume-Uni	..	2	7	..	3,5	4,2	54 ^d	85 ^d	..	0,5	..	23,5	28,1	7,6							
17 Japon	..	1	2	7,1	2,0	2,7	1,8	..	25,8	23,0	8,6							
18 Corée (République de)	..	1	1	2,5	2,9	3,4	37	90	0,0	3,8	..	24,3	21,4	4,0							
19 Israël	..	5	4	..	3,2	4,0	0,2	..	24,6	33,4	4,8							
20 Luxembourg	..	1	1	..	1,5	1,9	0,2	..	23,9	29,0	5,8							
21 France	..	1	10	..	3,5	4,3	51 ^d	105 ^d	..	0,6	..	25,2	31,9	9,0							
22 Belgique	..	1	4	..	3,3	4,1	0,3	..	23,7	48,9	8,2							
23 Finlande	..	1	3	..	1,9	2,3	0,2	..	23,7	29,1	7,3							
24 Autriche	..	7	24	..	2,9	3,5	46	86	..	0,7	..	23,8	48,3	8,7							
25 Slovaquie	..	2	6	..	2,1	2,6	0,8	..	23,1	25,2	6,6							
26 Italie	..	2	14	..	2,9	3,5	0,4	0,4	25,1	37,6	7,0							
27 Espagne	..	1	4	..	3,5	4,1	0,5	0,4	24,8	49,5	6,4							
28 République tchèque	..	1	1	2,6 ^c	2,8	3,4	53	115	..	0,6	..	21,5	36,2	6,3							
29 Grèce	..	1	3	..	3,6	4,6	45	101	..	1,0	0,3	23,6	61,7	5,0							
30 Brunéi Darussalam	..	1	3	19,7 ^c	8,6	10,2	52	85	..	3,6	..	21,4	14,4	2,5							
30 Estonie	..	5	7	..	2,3	2,9	2,1	..	21,3	32,4	5,0							
32 Andorre	..	1	4	..	2,1	2,8	0,8	40,0	6,3							
33 Chypre	..	1	14	..	2,5	2,7	35	70	..	0,4	..	22,1	23,3	3,3							
33 Malte	..	1	2	..	5,1	6,4	41	70	..	0,3	..	22,8	34,9	6,7							
33 Qatar	29,3	1	1	..	6,8	8,0	47	76	..	0,2	..	21,0	77,4	1,9							
36 Pologne	..	1	2	..	4,5	5,2	1,4	..	21,5	22,2	4,5							
37 Lituanie	..	3	7	..	3,3	5,2	92 ^d	266 ^d	..	7,7	..	19,2	41,2	4,4							
38 Chili	..	4	6	1,8	7,0	8,1	44	96	..	1,6	0,3	25,2	10,3	3,9							
38 Arabie saoudite	..	1	2	9,3 ^c	12,5	14,5	80	94	0,0	2,1	..	18,5	24,9	3,5							
40 Slovaquie	..	1	3	..	5,8	7,3	0,5	..	20,3	33,2	5,8							
41 Portugal	..	1	2	..	3,0	3,6	1,2	..	23,7	41,0	6,2							
42 Émirats arabes unis	34,0 ^c	6	6	..	5,9	6,8	57	81	..	0,3	..	19,8	25,3	2,6							
43 Hongrie	..	1	1	..	5,3	5,9	0,7	..	20,1	30,8	4,9							
44 Lettonie	..	7	5	..	6,9	7,9	94 ^d	243 ^d	..	2,7	0,7	19,8	35,8	3,7							
45 Argentine	32,7	2	5	8,2 ^c	11,1	12,5	75	154	..	1,4	0,4	21,4	38,6	2,7							
45 Croatie	23,3 ^c	2	6	..	3,6	4,3	57	134	..	1,1	..	20,6	30,0	6,4							
47 Bahreïn	33,8 ^c	1	1	..	5,3	6,2	60	75	..	0,4	..	19,4	9,2	3,2							
48 Monténégro	16,8	3	12	9,4	4,3	4,7	73	130	..	0,6	..	19,8	21,1	3,7							
49 Fédération de Russie	..	3	2	..	8,2	9,6	11,0	..	18,4	43,1	3,7							
50 Roumanie	15,8 ^c	2	11	12,8 ^c	9,7	11,1	79	195	..	5,5	..	19,8	24,5	4,5							
51 Koweït	11,9 ^c	3	6	5,8	7,3	8,6	58	98	..	0,2	..	17,7	27,0	2,6							
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																					
52 Bélarus	19,0	3	1	4,5 ^c	3,4	4,6	90	261	..	7,7	0,6	18,1	39,3	3,7							
52 Oman	32,8	1	1	14,1	9,9	11,6	70	111	..	0,6	..	20,6	24,3	3,2							
54 Barbade	19,7 ^e	2	5	7,7	12,0	13,0	75	125	..	0,0	1,6	19,5	18,1	4,7							
54 Uruguay	..	1	4	10,7	8,7	10,1	77	136	..	1,7	0,5	22,0	37,4	6,1							
56 Bulgarie	..	10	7	8,8 ^c	9,3	10,4	2,1	..	19,2	38,7	4,6							
56 Kazakhstan	31,8	4	1	13,1	12,6	14,1	124	302	..	8,6	0,2	17,1	36,2	2,4							

Classement selon l'IDH	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Malnutrition infantile		Taux de mortalité				Décès causés par			
	2010–2015 ^a (% 0 à 5 mois)	Nourrissons non vaccinés		Retard de croissance (modéré ou grave) (% de moins de 5 ans) 2010–2015 ^a	Nourrisson (par 1 000 naissances vivantes) 2015	-5 ans 2015	Sexe		Paludisme (par 100 000 personnes) 2012	Tuberculose 2014	Prévalence du VIH, adulte (% 15 à 49 ans) 2015	Espérance de vie à 60 ans (années) 2010/2015 ^b	Médecins (par 10 000 personnes) 2001–2014 ^a	Dépenses publiques de santé (% du PIB) 2014
		DTC	Rougeole				Adulte (par 1 000 personnes) 2014	Sexe masculin 2014						
		2014	2014				2012	2014						
58 Bahamas	..	4	8	..	9,9	12,1	120	200	..	0,6	3,2	22,3	28,2	3,6
59 Malaisie	29,0 ^c	1	6	17,2 ^c	6,0	7,0	80	167	1,0	8,0	0,4	19,3	12,0	2,3
60 Palau	..	1	17	..	14,2	16,4	1,2	13,8	6,5
60 Panama	21,5	4	10	19,1 ^c	14,6	17,0	81	153	0,0	5,5	0,7	23,9	16,5	5,9
62 Antigua-et-Barbuda	..	1	2	..	5,8	8,1	108	154	..	3,8	..	21,5	..	3,8
63 Seychelles	..	1	1	..	11,7	13,6	92	238	..	0,0	..	19,4	10,7	3,1
64 Maurice	21,0 ^c	3	2	..	11,8	13,5	95	194	..	1,3	0,9	20,2	10,6	2,4
65 Trinité-et-Tobago	12,8 ^c	7	4	5,3 ^c	18,2	20,4	124	217	..	2,0	1,2	18,2	11,8	3,2
66 Costa Rica	32,5	9	5	5,6 ^c	8,5	9,7	61	114	0,0	0,8	0,3	23,6	11,1	6,8
66 Serbie	12,8	3	14	6,0	5,9	6,7	79	152	..	1,4	..	19,1	21,1	6,4
68 Cuba	33,2	2	1	7,0 ^c	4,0	5,5	72	109	..	0,3	0,3	23,1	67,2	10,6
69 Iran (République islamique d')	53,1	1	1	6,8	13,4	15,5	64	105	0,0	3,5	0,1	19,4	8,9	2,8
70 Géorgie	54,8 ^c	1	8	11,3 ^c	10,6	11,9	64	171	0,0	6,6	0,4	19,8	42,7	1,6
71 Turquie	30,1	3	6	9,5	11,6	13,5	73	142	0,0	0,6	..	20,8	17,1	4,2
71 Venezuela (République bolivarienne du)	7,1 ^c	12	11	13,4 ^c	12,9	14,9	91	195	2,2	1,8	0,5	20,7	19,4	1,5
73 Sri Lanka	75,8 ^c	1	1	14,7	8,4	9,8	75	201	0,0	6,1	0,1 ^f	20,4	6,8	2,0
74 Saint-Kitts-et-Nevis	..	1	7	..	8,4	10,5	2,7	11,7	2,1
75 Albanie	38,6 ^c	1	2	23,1 ^c	12,5	14,0	50	85	..	0,6	..	21,2	11,5	2,9
76 Liban	26,6 ^c	16	21	16,5 ^c	7,1	8,3	50	71	..	1,6	0,1 ^f	22,0	32,0	3,0
77 Mexique	14,4	10	3	13,6	11,3	13,2	81	143	0,0	1,7	0,2	22,7	21,0	3,3
78 Azerbaïdjan	12,1	4	2	18,0	27,9	31,7	86	178	0,1	0,4	0,2	18,3	34,0	1,2
79 Brésil	38,6 ^c	1	3	7,1 ^c	14,6	16,4	93	194	0,6	2,6	0,6	21,3	18,9	3,8
79 Grenade	39,0 ^c	3	6	..	10,8	11,8	98	186	..	0,4	..	18,8	6,6	2,8
81 Bosnie-Herzégovine	18,5	8	11	8,9	5,1	5,4	66	130	..	3,8	..	20,2	19,3	6,8
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	23,0	2	7	4,9	4,8	5,5	71	134	..	2,3	..	19,1	26,3	4,1
83 Algérie	25,7	1	5	11,7	21,9	25,5	84	135	0,0	11,0	0,1 ^f	21,6	12,1	5,2
84 Arménie	34,6	3	3	20,8	12,6	14,1	70	170	..	4,7	0,2	19,6	27,0	1,9
84 Ukraine	19,7	10	21	3,7 ^c	7,7	9,0	111 ^d	292 ^d	..	13,0	0,9	18,1	35,4	3,6
86 Jordanie	22,7	2	2	7,8	15,4	17,9	94	128	..	0,3	..	19,0	25,6	5,2
87 Pérou	68,4	2	11	14,6	13,1	16,9	96	154	0,7	7,2	0,3	21,3	11,3	3,3
87 Thaïlande	12,3	1	1	16,3	10,5	12,3	105	207	0,9	11,0	1,1	21,4	3,9	5,6
89 Équateur	40,0 ^c	16	15	25,2	18,4	21,6	87	164	0,0	2,9	0,3	22,9	17,2	4,5
90 Chine	27,6 ^c	1	1	9,4	9,2	10,7	72	98	0,0	2,8	..	19,4	19,4	3,1
91 Fidji	39,8 ^c	1	6	7,5 ^c	19,1	22,4	139	236	..	4,7	..	17,0	4,3	3,0
92 Mongolie	47,1	1	2	10,8	19,0	22,4	132	300	..	2,2	0,1 ^f	18,0	28,4	2,6
92 Sainte-Lucie	..	1	1	2,5	12,7	14,3	110	168	..	2,4	..	21,1	1,1	3,6
94 Jamaïque	23,8	3	8	5,7	13,5	15,7	101	166	..	0,3	1,6	22,2	4,1	2,8
95 Colombie	42,8	9	9	12,7	13,6	15,9	90	192	0,9	1,5	0,5	21,4	14,7	5,4
96 Dominique	..	1	6	..	19,6	21,2	2,7	15,9	3,8
97 Suriname	2,8	9	15	8,8	19,0	21,3	121	222	1,2	2,1	1,1	18,5	9,1	2,9
97 Tunisie	8,5	2	2	10,1	12,1	14,0	73	126	..	2,0	0,1 ^f	19,5	12,2	4,0
99 République dominicaine	4,7	9	12	7,1	25,7	30,9	121	205	0,1	3,9	1,0	21,7	14,9	2,9
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	..	1	1	..	16,6	18,3	130	182	..	1,0	..	19,9	5,3	4,4
101 Tonga	52,2	14	33	8,1	14,4	16,7	102	167	..	2,1	..	18,6	5,6	4,3
102 Libye	..	4	7	21,0 ^c	11,4	13,4	99	173	..	9,7	..	18,2	19,0	3,7
103 Belize	14,7	4	5	19,3	14,2	16,5	132	224	0,0	1,8	1,5	17,0	8,3	3,9
104 Samoa	51,3 ^c	1	9	..	15,0	17,5	93	159	..	3,4	..	18,9	4,8	6,5
105 Maldives	47,8 ^c	1	1	20,3 ^c	7,4	8,6	59	83	..	2,3	..	19,5	14,2	10,8
105 Ouzbékistan	26,4 ^c	1	1	19,6 ^c	33,9	39,1	133	238	..	9,1	0,2	18,3	25,3	3,1
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
107 Moldova (République de)	36,4	6	10	6,4	13,6	15,8	101	244	..	7,8	0,6	17,3	29,8	5,3
108 Botswana	20,3 ^c	2	3	31,4 ^c	34,8	43,6	262	346	0,4	28,0	22,2	17,1	3,4	3,2
109 Gabon	6,0	23	39	17,5	36,1	50,8	246	245	67,4	55,0	3,8	18,3	2,9	2,4
110 Paraguay	24,4 ^c	2	10	10,9	17,5	20,5	126	166	0,0	2,9	0,4	21,0	12,3	4,5
111 Égypte	39,7	4	7	22,3	20,3	24,0	113	189	..	0,3	0,1 ^f	17,3	28,3	2,2
111 Turkménistan	10,9 ^c	1	1	18,9 ^c	43,7	51,4	153	297	..	3,4	..	17,0	23,9	1,3
113 Indonésie	41,5	6	23	36,4	22,8	27,2	147	205	9,8	41,0	0,5	16,5	2,0	1,1
114 Palestine (État de)	38,6	1	1	7,4	18,0	21,1	98	143	..	0,2	..	18,5	8,4	..
115 Viet Nam	24,3	5	3	19,4	17,3	21,7	68	186	0,2	18,0	0,5	22,4	11,9	3,8

TABLEAU 8 SANTÉ

	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Malnutrition infantile		Taux de mortalité				Décès causés par										
	(% 0 à 5 mois)	2014	2014	Retard de croissance (modéré ou grave) (% de moins de 5 ans)	Nourrisson (par 1 000 naissances vivantes)	-5 ans	Sexe féminin Sexe masculin Adulte (par 1 000 personnes)	Paludisme (par 100 000 personnes)	Tuberculose (par 100 000 personnes)	Prévalence du VIH, adulte (% 15 à 49 ans)	Espérance de vie à 60 ans (années)	Médicins (par 10 000 personnes)	Dépenses publiques de santé (% du PIB)								
														2010–2015 ^a		2010–2015 ^a		2012		2015	
														2014	2015	2012	2014	2015	2015		
Classement selon l'IDH	2010–2015 ^a	2014	2014	2010–2015 ^a	2015	2015	2014	2014	2012	2014	2015	2010/2015 ^b	2001–2014 ^a	2014							
116 Philippines	34,0 ^c	14	12	30,3	22,2	28,0	144	272	0,1	10,0	0,1 ^f	16,8	11,5	1,6							
117 El Salvador	47,0	4	6	14,0	14,4	16,8	105	265	0,0	1,9	0,5	21,5	16,0	4,5							
118 Bolivie (État plurinational de)	64,3	2	5	18,1	30,6	38,4	156	219	0,1	3,1	0,3	21,1	4,7	4,6							
119 Afrique du Sud	8,3 ^c	27	30	23,9 ^c	33,6	40,5	419	464	2,2	44,0	19,2	16,1	7,8	4,2							
120 Kirghizistan	41,1	4	4	12,9	19,0	21,3	111	251	0,0	11,0	0,2	17,7	19,7	3,6							
121 Iraq	19,6	23	43	22,6	26,5	32,0	132	198	..	2,2	..	17,5	6,1	3,3							
122 Cabo Verde	59,6 ^c	1	7	..	20,7	24,5	97	137	0,0	31,0	1,0	18,6	3,1	3,6							
123 Maroc	27,8	1	1	14,9	23,7	27,6	87	106	..	7,9	0,1	19,1	6,2	2,0							
124 Nicaragua	31,7	1	1	23,0 ^c	18,8	22,1	106	194	0,1	3,4	0,3	22,3	9,0	5,1							
125 Guatemala	53,2	11	33	46,5	24,3	29,1	129	236	0,0	1,6	0,6	21,3	9,3	2,3							
125 Namibie	48,5	8	17	23,1	32,8	45,4	249	325	0,1	63,0	13,3	17,3	3,7	5,4							
127 Guyana	23,3	2	1	12,0	32,0	39,4	173	250	23,6	21,0	1,5	16,0	2,1	3,1							
127 Micronésie (États fédéraux de)	60,0 ^c	2	9	..	28,6	34,7	150	178	..	16,0	..	17,3	1,8	12,4							
129 Tadjikistan	34,3	2	2	26,8	38,5	44,8	118	207	0,0	3,3	0,3	18,3	19,2	2,0							
130 Honduras	31,2	14	12	22,7	17,4	20,4	122	174	0,1	1,0	0,4	22,1	3,7	4,4							
131 Inde	46,4 ^c	10	17	38,7	37,9	47,7	145	217	4,1	17,0	..	17,7	7,0	1,4							
132 Bhoutan	51,4	1	3	33,6	27,2	32,9	216	210	0,0	9,5	..	20,2	2,6	2,6							
133 Timor-Leste	62,3	19	26	50,2	44,7	52,6	128	174	16,2	94,0	..	16,9	0,7	1,3							
134 Vanuatu	72,6	25	47	28,5	23,1	27,5	108	156	3,7	7,9	..	18,0	1,2	4,5							
135 Congo	32,9	5	20	21,2	33,2	45,0	247	286	103,8	46,0	..	17,9	1,0	4,2							
135 Guinée équatoriale	7,4	35	56	26,2	68,2	94,1	286	326	69,3	6,6	4,9	16,8	3,0	2,9							
137 Kiribati	69,0 ^c	17	9	..	43,6	55,9	159	240	..	49,0	..	16,8	3,8	8,3							
138 République démocratique populaire lao	40,4	6	13	43,8	50,7	66,7	176	217	9,5	55,0	..	16,6	1,8	0,9							
139 Bangladesh	55,3	3	11	36,1	30,7	37,6	107	152	13,9	51,0	0,1 ^f	18,7	3,6	0,8							
139 Ghana	52,3	1	8	18,8	42,8	61,6	231	270	67,0	36,0	1,6	15,6	1,0	2,1							
139 Zambie	72,5	4	15	40,0	43,3	64,0	270	331	79,2	32,0	12,9	17,7	1,7	2,8							
142 Sao Tomé-et-Principe	73,8	2	8	17,2	34,6	47,3	165	219	42,5	7,3	..	18,2	4,9	3,6							
143 Cambodge	65,2	1	6	32,4	24,6	28,7	145	210	3,7	58,0	0,6	17,1	1,7	1,3							
144 Népal	56,9	6	12	37,4	29,4	35,8	139	177	0,2	17,0	0,2	17,3	2,1	2,3							
145 Myanmar	23,6	10	14	35,1	39,5	50,0	173	229	11,3	53,0	0,8	16,7	6,1	1,0							
146 Kenya	61,4	12	21	26,0	35,5	49,4	251	296	49,6	21,0	5,9	17,8	2,0	3,5							
147 Pakistan	37,7	21	37	45,0	65,8	81,1	143	179	1,8	26,0	0,1 ^f	17,8	8,3	0,9							
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE																					
148 Swaziland	63,8	1	14	25,5	44,5	60,7	612	576	1,2	51,0	28,8	16,3	1,7	7,0							
149 République arabe syrienne	42,6 ^c	35	46	27,5 ^c	11,1	12,9	86	283	..	0,1	..	18,7	14,6	1,5							
150 Angola	..	1	15	29,2 ^c	96,0	156,9	321	369	100,9	52,0	2,2	15,7	1,7	2,1							
151 Tanzanie (République unie de)	41,1	1	1	34,7	35,2	48,7	243	281	50,5	58,0	4,7	18,5	0,3	2,6							
152 Nigéria	17,4	25	49	32,9	69,4	108,8	346	379	106,6	97,0	3,1	13,7	4,0	0,9							
153 Cameroun	28,2	7	20	31,7	57,1	87,9	345	370	64,7	31,0	4,5	16,5	0,8	0,9							
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,1 ^c	13	35	49,5	44,5	57,3	237	313	40,3	40,0	0,8	14,9	0,6	3,5							
154 Zimbabwe	41,0	2	8	27,6	46,6	70,7	382	413	18,4	15,0	14,7	17,5	0,8	2,5							
156 Îles Salomon	73,7 ^c	5	7	32,8 ^c	23,6	28,1	157	198	5,5	13,0	..	16,9	2,2	4,6							
157 Mauritanie	26,9	12	16	22,0	65,1	84,7	183	228	67,2	22,0	0,6	16,5	0,7	1,9							
158 Madagascar	41,9	17	36	49,2 ^c	35,9	49,6	199	248	41,4	51,0	0,4	16,9	1,6	1,5							
159 Rwanda	87,3	1	2	37,9	31,1	41,7	178	296	33,2	6,4	2,9	17,9	0,6	2,9							
160 Comores	12,1	17	20	32,1	55,1	73,5	204	254	70,4	7,5	..	16,2	1,5	2,2							
160 Lesotho	66,9	3	8	33,2	69,2	90,2	599	581	..	64,0	22,7	15,5	0,5	8,1							
162 Sénégal	33,0	6	20	19,4	41,7	47,2	160	227	59,5	21,0	0,5	16,6	0,6	2,4							
163 Haïti	39,7	28	47	21,9	52,2	69,0	215	277	5,1	20,0	1,7	17,8	..	1,6							
163 Ouganda	63,2	11	18	34,2	37,7	54,6	283	346	57,9	12,0	7,1	17,3	1,2	1,8							
165 Soudan	55,4	1	14	38,2	47,6	70,1	197	254	16,5	21,0	0,3	17,8	2,8	1,8							
166 Togo	57,5	9	18	27,5	52,3	78,4	256	289	82,8	8,8	2,4	15,1	0,5	2,0							
167 Bénin	41,4	16	37	34,0	64,2	99,5	223	270	79,6	9,8	1,1	15,6	0,6	2,3							
168 Yémen	10,3	6	25	46,5	33,8	41,9	201	245	10,0	4,4	0,1 ^f	16,3	2,0	1,3							
169 Afghanistan	..	18	34	40,9	66,3	91,1	238	281	0,2	44,0	0,1 ^f	15,7	2,7	2,9							
170 Malawi	70,2	3	15	42,4	43,4	64,0	262	279	62,9	17,0	9,1	18,8	0,2	6,0							
171 Côte d'Ivoire	12,1	22	37	29,6	66,6	92,6	388	424	70,6	..	3,2	14,1	1,4	1,7							
172 Djibouti	1,3 ^c	7	29	33,5	54,2	65,3	230	277	27,9	120,0	1,6	17,5	2,3	6,8							
173 Gambie	46,8	2	4	24,5	47,9	68,9	237	291	83,7	18,0	1,8	15,2	0,4	5,0							

Classement selon l'IDH	Nourrissons allaités exclusivement au sein	Nourrissons non vaccinés		Malnutrition infantile	Taux de mortalité				Décès causés par					
	2010–2015 ^a (% 0 à 5 mois)	DTC	Rougeole	Retard de croissance (modéré ou grave) (% de moins de 5 ans)	Nourrisson (par 1 000 naissances vivantes)	- 5 ans	Sexe		Paludisme (par 100 000 personnes)	Tuberculose (par 100 000 personnes)	Prévalence du VIH, adulte (% 15 à 49 ans)	Espérance de vie à 60 ans (années)	Médecins (par 10 000 personnes)	Dépenses publiques de santé (% du PIB)
		(% d'enfants d'un an)					Adulte (par 1 000 personnes)	féminin						
		2014	2014	2010–2015 ^a	2015	2015	2014	2014	2012	2014	2015	2010/2015 ^b	2001–2014 ^c	2014
174 Éthiopie	52,0	14	30	40,4	41,4	59,2	203	255	48,1	33,0	..	17,8	0,2	2,9
175 Mali	37,8 ^c	20	20	38,5 ^c	74,5	114,7	263	258	92,1	11,0	1,3	15,2	0,8	1,6
176 Congo (République démocratique du)	47,6	19	23	42,6	74,5	98,3	241	290	106,6	69,0	0,8	16,6	1,1	1,6
177 Libéria	55,2	26	42	32,1	52,8	69,9	231	269	69,2	68,0	1,1	15,4	0,1	3,2
178 Guinée-Bissau	52,5	8	31	27,6	60,3	92,5	252	306	96,2	63,0	..	15,0	0,5	1,1
179 Érythrée	68,7	3	4	50,3	34,1	46,5	228	295	3,6	14,0	0,6	15,4	0,5	1,5
179 Sierra Leone	32,0	12	22	37,9	87,1	120,4	399	407	108,7	45,0	1,3	13,0	0,2	1,9
181 Mozambique	41,0	7	15	43,1	56,7	78,5	382	425	71,4	67,0	10,5	17,0	0,4	3,9
181 Soudan du Sud	45,1	51	78	31,1	60,3	92,6	321	348	55,4	29,0	2,5	16,4	..	1,1
183 Guinée	20,5	40	48	31,3	61,0	93,7	260	285	104,8	29,0	1,6	15,0	1,0	2,7
184 Burundi	69,3	2	6	57,5	54,1	81,7	267	327	63,7	23,0	1,0	16,4	0,3	4,0
185 Burkina Faso	50,1	5	12	32,9	60,9	88,6	250	279	103,3	9,1	0,8	15,1	0,5	2,6
186 Tchad	0,3	40	46	39,9	85,0	138,7	346	388	152,6	23,0	2,0	15,7	0,4	2,0
187 Niger	23,3	11	28	43,0	57,1	95,5	203	239	131,1	18,0	0,5	16,0	0,2	3,2
188 République centrafricaine	34,3	31	51	40,7	91,5	130,1	382	423	114,9	48,0	3,7	15,8	0,5	2,1
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)	68,9	6	1	27,9	19,7	24,9	106	176	0,0	20,0	..	16,8	32,9	..
Îles Marshall	31,3 ^c	3	21	..	29,6	36,0	38,0	4,4	14,4
Monaco	..	1	1	..	2,8	3,5	0,2	71,7	3,8
Nauru	67,2 ^c	1	2	24,0 ^c	29,1	35,4	6,0	7,1	2,9
Saint-Marin	..	18	43	..	2,6	2,9	0,0	51,0	5,7
Somalie	5,3 ^c	48	54	25,9 ^c	85,0	136,8	285	346	33,5	67,0	0,5	16,1	0,4	..
Tuvalu	34,7 ^c	1	4	10,0 ^c	22,8	27,1	14,0	10,9	16,4
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	..	2	6	..	5,4	6,3	2,0	0,4	23,4	30,9	7,5
Développement humain élevé	29,3	3	3	10,4	11,6	13,4	79	129	..	3,5	0,4	19,9	19,0	3,4
Développement humain moyen	43,0	10	18	35,0	35,5	44,6	147	215	7,1	22,7	1,6	17,8	7,3	1,8
Développement humain faible	37,8	15	29	36,7	57,3	84,0	269	316	71,0	46,8	3,0	16,3	1,8	1,7
Pays en développement														
Pays en développement	37,7	9	17	28,3	34,4	45,8	133	190	14,2	18,4	1,6	18,9	11,5	3,0
Régions														
Afrique subsaharienne	38,7	15	28	34,9	56,1	82,2	288	331	73,2	48,4	5,1	16,2	1,9	2,4
Amérique latine et Caraïbes	32,9	6	8	13,0	15,1	17,8	92	176	..	2,7	0,5	21,8	19,6	3,6
Asie de l'Est et Pacifique	31,4	4	7	18,4	14,9	17,9	90	134	1,8	11,3	0,5	19,2	15,4	3,0
Asie du Sud	46,6	11	19	37,9	40,7	50,8	137	202	4,4	20,7	0,1	17,9	6,8	1,6
États arabes	31,4	8	16	23,3	26,8	34,9	118	169	..	7,1	0,1	18,6	15,6	3,0
Europe et Asie centrale	27,4	4	6	12,5	18,2	20,5	97	210	..	5,7	0,5	19,0	25,8	3,7
Pays les moins avancés														
Pays les moins avancés	46,1	11	21	37,9	51,0	72,0	208	254	47,9	39,5	1,9	17,3	1,8	1,8
Petits États insulaires en développement														
Petits États insulaires en développement	35,7	13	24	22,8	34,9	44,9	148	212	..	15,4	1,0	20,7	22,5	5,3
Organisation de coopération et de développement économiques														
Organisation de coopération et de développement économiques	..	3	6	..	5,9	6,9	0,8	0,3	24,0	27,7	7,7
Monde														
Monde	37,7	9	16	26,9	31,6	41,7	127	183	..	15,5	1,5	20,4	14,9	6,0

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- b Moyenne annuelle des valeurs calculées pour 2010-2015.
- c Fait référence à une année antérieure à celle considérée.
- d Fait référence à 2013.
- e Basé sur de petits dénominateurs (généralement 25 à 49 cas non pondérés).
- f 0,1 ou moins.

DÉFINITIONS

Nourrissons allaités exclusivement au sein : le pourcentage d'enfants de 0 à 5 mois nourris exclusivement au sein dans les 24 heures précédant l'enquête.

Nourrissons non vaccinés (DTC) : le pourcentage de nourrissons survivants qui n'ont pas reçu leur première dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Nourrissons non vaccinés contre la rougeole : le pourcentage de nourrissons survivants qui n'ont pas reçu leur première dose de vaccin contre la rougeole.

Enfants en retard de croissance : le pourcentage d'enfants de 0 à 59 mois dont la taille est inférieure de plus de deux écarts-types à la taille moyenne pour leur âge, telle qu'elle est définie dans les normes de croissance de l'enfant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Taux de mortalité infantile : la probabilité de décès entre la naissance et l'âge d'exactement 1 an, exprimée par 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité à moins de 5 ans : la probabilité de décès entre la naissance et l'âge d'exactement 5 ans, exprimée par 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité adulte : la probabilité de décès avant l'âge de 60 ans d'une personne de 15 ans, exprimée par 1 000 personnes.

Décès causés par le paludisme : le nombre de personnes décédées des suites du paludisme, calculé à partir de cas confirmés et probables, exprimé par 100 000 personnes.

Décès causés par la tuberculose : le nombre de personnes décédées des suites de la tuberculose, calculé à partir de cas confirmés et probables, exprimé par 100 000 personnes.

Prévalence du VIH, adulte : le pourcentage de la population de 15 à 49 ans qui vit avec le VIH.

Espérance de vie à 60 ans : le nombre d'années supplémentaires qu'une personne de 60 ans peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, demeurent inchangées pour le restant de sa vie.

Médecins : le nombre de médecins, généralistes et spécialistes confondus, exprimé par 10 000 personnes.

Dépenses publiques de santé : les dépenses de santé, courantes et d'investissement, des budgets des

gouvernements nationaux et des administrations locales, les emprunts et subventions externes (y compris les dons d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales) et les caisses d'assurance santé sociales (ou obligatoires), exprimées en pourcentage du PIB.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 et 4 : UNICEF (2016).

Colonnes 2 et 3 : OMS et UNICEF (2016).

Colonnes 5 et 6 : Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile des Nations Unies (2015).

Colonnes 7, 8, 11, 13 et 14 : Banque mondiale (2016a).

Colonne 9 : Division de statistiques des Nations Unies (2016b).

Colonne 10 : Division de statistiques des Nations Unies (2016c).

Colonne 12 : DAES (2015a).

TABLEAU 8

Niveaux d'instruction

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation			Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire (% des 25 ans et plus)	Taux brut de scolarisation				Qualité de l'éducation			
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)			Pré-primaire (% d'enfants d'âge préscolaire)	Primaire (% de la population d'âge primaire)	Secondaire (% de la population d'âge secondaire)	Tertiaire (% de la population d'âge tertiaire)	Taux d'échec scolaire en primaire (% de la cohorte en primaire)	Enseignants du cycle primaire formés (%)	Nombre d'élèves par enseignant, primaire (nombre d'élèves par enseignant)	Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)
		Sexe féminin	Sexe masculin									
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1	95,3	98	100	113	77	0,4	..	9	7,4
2	91,5	109	107	138	87	5,3
2	96,7	105	103	100	57	10	5,1
4	96,7	111	103	102	65	3,5	..	12	4,9
5	89,5	96	101	130	82	0,5	8,5
5	96,8	99,9	99,9	78,6	1,3	94	..	2,9
7	88,2	95	104	132	79	12	5,6
8	85,5	108	103	126	73	16	5,8
9	98,6	97	99	111	82	2,1	..	10	7,0
10	100,0	74	101	110	5,3
10	95,3	71	100	98	87	15	5,2
12	77,4	109	111	101	69	1,6	96	14	3,6
13	98,7	92	99	117	81	14	6,4
14	88,0	96	121	133	62	0,4	..	10	7,7
15	106	103	116	37	20,6	..	7	2,6
16	82,9	88	108	128	56	17	5,7
17	91,8	90	102	102	62	0,2	..	17	3,8
18	91,4	92	99	98	95	0,4	..	17	4,6
19	88,8	111	104	102	66	0,8	..	13	5,9
20	100,0	93	97	102	19	15,2	..	8	..
21	82,5	109	105	111	64	18	5,5
22	82,3	118	105	165	73	7,8	..	11	6,4
23	100,0	80	101	145	89	0,4	..	13	7,2
24	98,9	102	102	99	80	0,5	..	11	5,6
25	99,7	99,9	99,8	97,3	93	99	111	83	1,0	..	17	5,7
26	99,2	99,9	99,9	82,3	100	102	102	63	1,1	..	12	4,1
27	98,1	99,8	99,7	73,7	98	105	130	89	3,7	..	13	4,3
28	99,8	105	99	105	66	0,7	..	19	4,3
29	97,7	99,4	99,5	67,5	76	99	108	110	9,3	..	9	..
30	96,4	99,7	99,5	68,6 ^b	74	107	99	32	3,6	87	10	3,8
30	99,8	100,0	100,0	100,0	88	101	109	73	3,4	..	11	4,7
32	72,8	29,3	100	10	3,1
33	99,1	99,9	99,8	79,0	77	99	99	53	9,2	..	13	6,6
33	94,1	99,5	98,8	76,9	115	97	85	45	3,1	..	11	6,8
33	97,8	99,7	98,3	68,4	58	101	109	16	2,3	49	11	3,5
36	99,8	100,0	100,0	83,9	77	101	109	71	1,5	..	10	4,8
37	99,8	99,9	99,9	93,1	88	102	107	69	2,8	..	13	4,8
38	97,3	99,7	99,0	76,5	128	101	100	87	0,5	..	20	4,6
38	94,7	99,3	99,4	66,5	16	109	108	61	1,3	100	11	..
40	99,6	99,5	99,4	99,3	92	101	92	53	2,1	..	15	4,1
41	95,7	99,6	99,5	51,4	92	109	116	66	13	5,1
42	93,8	99,1	99,6	67,7	92	107	..	22	8,0	100	19	..
43	99,1	99,0	98,7	96,6	84	102	107	53	1,7	..	11	4,6
44	99,9	99,9	99,8	99,1	91	100	115	67	6,5	..	11	4,9
45	98,1	99,5	99,1	62,4	72	111	106	80	5,4	5,3
45	99,3	99,8	99,7	95,8	61	99	99	70	0,6	..	14	4,2
47	95,7	99,7	99,8	57,9 ^b	55	37	2,2	83	12	2,6
48	98,7	99,0	99,3	89,2	55	94	90	55	19,5
49	99,7	99,8	99,7	94,6	84	99	101	79	3,6	..	20	4,2
50	98,8	99,3	99,3	89,1	90	96	95	53	6,0	..	18	2,9
51	96,2	99,5	99,6	57,4	81	103	94	27	4,3	79	9	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
52	99,7	99,9	99,8	89,3	105	99	107	89	1,7	99	16	5,0
52	94,8	99,1	99,1	58,8	54	110	102	29	1,3	5,0
54	92,6	84	94	109	65	6,6	100	18	6,7
54	98,4	99,3	98,5	53,4	70	110	94	63	5,3	..	14	4,4
56	98,4	97,8	98,2	94,2	83	99	101	71	2,2	..	18	3,5
56	99,8	99,9	99,8	100,0	60	111	109	46	1,2	100	16	..

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation			Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux brut de scolarisation				Qualité de l'éducation			
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)			Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Taux d'échec scolaire en primaire	Enseignants du cycle primaire formés	Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Dépenses publiques d'éducation
		Sexe féminin	Sexe masculin	(% des 25 ans et plus)								
	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2014 ^a
58 Bahamas	87,5	..	108	93	..	10,5	92	14	..
59 Malaisie	94,6	98,5	98,3	77,1	99	107	79	30	5,8	99	11	6,1
60 Palau	99,5	99,8	99,8	..	74	114	114	62
60 Panama	95,0	98,0	98,3	68,6	71	105	75	39	6,8	90	25	3,3
62 Antigua-et-Barbuda	99,0	75	97	102	23	8,7	70	14	..
63 Seychelles	95,2	99,6	98,6	..	93	104	75	6	..	87	13	3,6
64 Maurice	90,6	99,1	98,4	59,7	102	103	98	39	1,8	100	19	5,0
65 Trinité-et-Tobago	99,0	99,6	99,6	69,8	..	106	10,6	88
66 Costa Rica	97,8	99,4	99,2	54,2	53	111	120	53	9,6	94	13	7,0
66 Serbie	98,1	98,4	98,6	86,7	59	101	94	58	1,7	56	16	4,4
68 Cuba	99,7	99,9	99,9	84,8	98	98	100	41	3,5	100	9	12,8
69 Iran (République islamique d')	86,8	98,2	98,5	67,7	42	109	88	66	3,8	100	26	3,0
70 Géorgie	99,8	99,8	99,7	96,7	..	117	99	39	1,3	95	9	2,0
71 Turquie	95,0	98,8	99,7	54,0	28	107	100	79	10,0	..	20	..
71 Venezuela (République bolivarienne du)	95,4	98,3	97,1	68,9	73	101	92	..	12,9
73 Sri Lanka	92,6	99,2	98,4	80,5	95	101	100	21	1,8	80	24	1,6
74 Saint-Kitts-et-Nevis	94	84	92	79	7,2	68	14	..
75 Albanie	97,6	99,1	99,0	90,3	89	112	96	63	1,3	..	19	3,5
76 Liban	93,9	99,3	98,8	54,2	84	97	68	43	6,7	97	12	2,6
77 Mexique	94,4	98,8	98,7	57,4	69	103	91	30	4,3	96	27	5,2
78 Azerbaïdjan	99,8	99,9	100,0	95,6	23	106	103	23	2,7	100	13	2,5
79 Brésil	92,6	99,2	98,6	57,5	86	110	102	46	21	5,9
79 Grenade	91	103	101	63	14	..
81 Bosnie-Herzégovine	98,5	99,6	99,7	78,0	15	100	89	48	13,5	..	17	..
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	97,8	98,5	98,7	47,8	29	86	82	39	2,5	..	15	..
83 Algérie	80,2	95,5	95,6	34,9	79	119	100	35	6,6	95	24	..
84 Arménie	99,8	99,9	99,8	98,3	52	44	9,8	77	..	2,2
84 Ukraine	99,8	99,8	99,7	95,1	104	104	99	82	1,5	100	17	6,7
86 Jordanie	96,7	99,4	99,0	81,3	32	89	84	48	2,1
87 Pérou	94,5	99,0	98,9	61,5	88	101	96	41	9,5	..	18	3,7
87 Thaïlande	96,7	98,2	98,3	43,3	73	104	86	53	6,5	100	15	4,1
89 Équateur	94,5	98,8	98,8	48,8	62	113	104	40	11,1	82	24	4,2
90 Chine	96,4	99,7	99,7	75,0	82	104	94	39	16	..
91 Fidji	72,9	..	106	89	..	2,8	100	28	3,9
92 Mongolie	98,4	99,0	98,1	87,8	86	102	91	64	..	100	27	4,6
92 Sainte-Lucie	45,2	65	..	86	17	9,9	79	14	4,8
94 Jamaïque	88,7	98,9	94,2	63,4	105	..	69	28	5,1	96	22	6,0
95 Colombie	94,7	99,1	98,2	54,9	55	114	99	51	16,5	98	24	4,7
96 Dominique	85	118	97	..	15,0	65	14	..
97 Suriname	95,6	99,7	98,4	57,6	94	120	78	..	14,1	6	14	..
97 Tunisie	81,8	97,8	98,3	43,9	43	113	88	35	6,0	100	17	6,2
99 République dominicaine	91,8	98,6	97,3	56,4	44	101	78	48	21,4	85	21	..
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	69	105	105	..	31,4	76	16	5,1
101 Tonga	99,4	99,5	99,4	91,2	39	108	90	..	9,6	97	22	..
102 Libye	91,0	99,9	100,0	55,1 ^b
103 Belize	82,7	89,9	87,3	77,6	50	112	80	24	5,3	61	22	6,2
104 Samoa	99,0	99,4	98,9	74,5	37	106	87	..	10,0	..	30	..
105 Maldives	99,3	99,5	100,0	32,6	17,8	86	12	5,2
105 Ouzbékistan	99,6	100,0	99,9	99,9	25	97	95	9	1,9	100	16	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107 Moldova (République de)	99,4	100,0	100,0	96,2	84	93	87	41	4,9	94	17	7,5
108 Botswana	88,5	99,6	96,1	85,9 ^b	18	109	84	28	6,0	99	23	..
109 Gabon	83,2	90,5	87,8	54,1 ^b	37	142	25	..
110 Paraguay	95,6	99,5	98,6	46,6	38	106	77	35	15,9	92	24	5,0
111 Égypte	75,2	92,1	94,5	61,4 ^b	30	104	86	32	3,9	73	23	..
111 Turkménistan	99,7	99,9	99,8	..	63	89	85	8	3,0
113 Indonésie	93,9	99,1	98,9	47,3	58	106	82	31	18,1	..	17	3,3
114 Palestine (État de)	96,7	99,3	99,4	58,8	51	95	82	44	2,5	100	24	..
115 Viet Nam	94,5	98,0	98,2	71,7	81	109	..	30	10,4	100	19	6,3

TABLEAU 9 NIVEAUX D'INSTRUCTION

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation				Taux brut de scolarisation					Qualité de l'éducation		
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)		Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire (% des 25 ans et plus)	Pré-primaire (% d'enfants d'âge préscolaire)	Primaire (% de la population d'âge primaire)	Secondaire (% de la population d'âge secondaire)	Tertiaire (% de la population d'âge tertiaire)	Taux d'échec scolaire en primaire (% de la cohorte en primaire)	Enseignants du cycle primaire formés (%)	Nombre d'élèves par enseignant, primaire (nombre d'élèves par enseignant)	Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)
		Sexe féminin	Sexe masculin									
	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2014 ^a
116 Philippines	96,3	98,9	97,0	71,6	..	117	88	36	24,2	100	31	3,4
117 El Salvador	88,4	97,9	97,5	41,0	72	112	81	29	17,4	96	24	3,4
118 Bolivie (État plurinational de)	95,7	98,9	99,2	54,2	63	..	85	..	3,3	7,3
119 Afrique du Sud	94,3	99,4	98,6	74,9	76	100	94	20	32	6,1
120 Kirghizistan	99,5	99,8	99,7	100,0	25	108	91	46	1,2	72	25	6,8
121 Iraq	79,7	80,6	82,4	45,6 ^b
122 Cabo Verde	87,6	98,6	98,1	..	70	113	93	23	9,4	96	23	5,0
123 Maroc	72,4	93,5	96,6	29,4 ^b	60	116	69	25	10,7	100	26	..
124 Nicaragua	82,8	93,6	89,7	45,0 ^b	58	123	74	..	51,6	75	30	4,5
125 Guatemala	79,3	91,0	95,5	36,8	66	104	64	18	28,2	..	23	2,8
125 Namibie	81,9	93,3	86,5	38,5	21	111	9,4	96	30	8,3
127 Guyana	88,5	94,8	94,1	60,9 ^b	94	85	89	12	7,8	70	23	3,2
127 Micronésie (États fédéraux de)	98
129 Tadjikistan	99,8	99,9	99,9	93,3	11	98	88	26	1,4	100	22	4,0
130 Honduras	88,5	98,1	96,2	32,3	47	109	68	21	24,6	..	14	5,9
131 Inde	72,1	87,2	91,8	48,7 ^b	10	111	69	24	32	3,8
132 Bhoutan	64,9	87,3	89,9	9,6	17	102	84	11	21,1	91	27	5,9
133 Timor-Leste	67,5	82,9	81,9	..	17	137	73	18	18,8	..	31	7,7
134 Vanuatu	85,2	96,0	95,5	..	97	124	60	..	28,5	100	23	4,9
135 Congo	79,3	76,9	85,7	47,4	14	111	55	10	29,7	80	44	6,2
135 Guinée équatoriale	95,3	98,8	97,7	..	68	84	27,9	49	26	..
137 Kiribati	113	85	26	..
138 République démocratique populaire lao	79,9	87,3	93,1	36,4 ^b	30	116	57	17	22,4	98	25	4,2
139 Bangladesh	61,5	85,8	80,6	43,1 ^b	32	112	58	13	33,8	58	40	2,0
139 Ghana	76,6	89,9	91,3	59,8	121	110	71	16	16,3	55	31	6,0
139 Zambie	63,4	62,1	69,4	51,8	..	104	44,5	93	48	..
142 Sao Tomé-et-Principe	74,9	82,3	84,0	37,7	51	114	85	13	20,5	34	39	3,9
143 Cambodge	77,2	91,9	91,1	19,6	18	116	..	16	53,1	100	45	2,0
144 Népal	64,7	87,4	92,6	32,0 ^b	85	135	67	16	29,9	94	23	4,7
145 Myanmar	93,1	96,3	96,3	23,8 ^b	23	100	51	14	25,2	100	28	..
146 Kenya	78,0	86,6	85,2	32,0	74	111	68	97	57	5,5
147 Pakistan	58,7	69,3	81,5	35,4	70	94	42	10	20,4	84	47	2,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
148 Swaziland	87,5	96,0	93,5	28,8 ^b	25	113	63	5	25,3	79	28	8,6
149 République arabe syrienne	86,4	95,6	97,1	38,9	6	80	50	33	83,9
150 Angola	71,1	67,3	78,6	..	79	129	29	10	68,1	47	43	3,4
151 Tanzanie (République unie de)	80,3	87,2	87,4	12,6	32	87	32	4	33,3	99	43	3,5
152 Nigéria	59,6	65,3	79,9	..	13	85	44	..	20,7	66	38	..
153 Cameroun	75,0	80,4	87,1	31,8	34	114	56	12	30,2	79	44	3,0
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	64,2	78,8	66,3	11,7 ^b	..	115	40
154 Zimbabwe	86,5	93,5	90,0	57,7	42	100	48	6	23,1	86	36	2,0
156 Îles Salomon	98	114	48	..	28,5	65	20	10,0
157 Mauritanie	52,1	55,0	70,0	17,3 ^b	3	98	30	6	35,9	91	34	3,3
158 Madagascar	64,7	64,8	65,4	..	14	147	38	4	59,9	17	42	2,1
159 Rwanda	70,5	82,2	78,5	13,2	14	134	39	8	65,3	95	58	5,0
160 Comores	77,8	88,2	86,9	..	23	105	59	9	..	75	28	5,1
160 Lesotho	79,4	93,4	77,0	23,0	31	107	52	10	32,6	76	33	..
162 Sénégal	55,7	63,6	75,9	13,9	15	81	40	7	38,6	70	32	5,6
163 Haïti	60,7	81,6	82,6	32,0 ^b
163 Ouganda	73,9	86,6	87,4	30,8	11	110	28	4	75,2	95	46	2,2
165 Soudan	75,9	87,8	91,3	16,3 ^b	34	70	43	17	20,6	60	25	..
166 Togo	66,5	81,4	88,9	33,3	15	125	55	10	47,2	76	41	4,8
167 Bénin	38,4	42,5	62,6	23,3	21	126	54	15	46,6	68	46	4,4
168 Yémen	70,1	82,7	97,6	24,4 ^b	1	97	49	10	30,5	..	30	..
169 Afghanistan	38,2	46,3	69,6	22,2 ^b	..	112	56	9	46	4,8
170 Malawi	65,8	75,2	74,9	19,6	..	147	39	1	50,9	91	61	6,9
171 Côte d'Ivoire	43,1	40,7	59,6	24,9 ^b	7	90	40	9	26,0	85	43	4,7
172 Djibouti	5	66	47	5	15,6	100	33	4,5
173 Gambie	55,5	70,8	75,6	31,9 ^b	34	86	57	3	22,7	84	37	2,8

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation				Taux brut de scolarisation				Qualité de l'éducation				
	Adultes (% des 15 ans et plus)		Jeunes (% 15-24 ans)		Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire (% des 25 ans et plus)	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Taux d'échec scolaire en primaire (% de la cohorte en primaire)	Enseignants du cycle primaire formés (%)	Nombre d'élèves par enseignant, primaire (nombre d'élèves par enseignant)	Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)
	Sexe féminin	Sexe masculin	2005-2015 ^a	2005-2015 ^a		2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2014 ^a
174 Éthiopie	49,1	67,8	71,1	15,8	25	100	36	8	63,4	95	64	4,5	
175 Mali	38,7	46,4	61,5	11,5	4	77	44	7	38,4	52	42	4,3	
176 Congo (République démocratique du)	77,3	80,5	91,6	24,6 ^b	4	107	44	7	44,6	95	35	2,2	
177 Libéria	47,6	44,0	64,7	28,3 ^b	..	96	38	12	32,2	56	26	2,8	
178 Guinée-Bissau	59,9	73,7	80,8	..	6	114	39	52	2,4	
179 Érythrée	73,8	91,9	94,5	..	15	51	36	3	22,4	80	40	..	
179 Sierra Leone	48,1	59,3	75,8	23,1 ^b	10	130	43	..	52,2	57	35	2,8	
181 Mozambique	58,8	69,7	83,7	5,2 ^b	..	104	25	6	69,3	90	54	6,5	
181 Soudan du Sud	31,9	41,7	46,9	..	6	84	44	50	0,8	
183 Guinée	30,4	47,5	43,0	..	15	91	39	11	34,1	75	46	3,5	
184 Burundi	85,6	87,8	87,4	8,7 ^b	7	128	38	4	47,4	92	44	5,4	
185 Burkina Faso	36,0	43,2	47,6	8,5	4	87	30	5	30,5	86	44	4,5	
186 Tchad	40,2	50,2	55,3	5,5	1	101	22	3	49,0	65	62	2,9	
187 Niger	19,1	17,1	36,4	6,1 ^b	7	71	19	2	35,6	50	36	6,8	
188 République centrafricaine	36,8	27,0	48,9	20,9 ^b	6	93	17	3	53,4	58	80	1,2	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)	100,0	100,0	100,0	30	
Îles Marshall	92,1	48	105	..	43	16,5	
Monaco	1,0	
Nauru	90	105	83	74	39	..	
Saint-Marin	107	93	95	60	3,8	..	6	2,4	
Somalie	
Tuvalu	93	101	81	
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	88,8	84	102	106	75	14	5,1	
Développement humain élevé	95,3	99,3	99,2	70,6	74	105	95	43	18	..	
Développement humain moyen	76,4	88,5	91,5	49,1	34	109	68	23	29	3,9	
Développement humain faible	60,9	69,1	77,5	20,3	18	98	40	8	42,2	76	42	3,8	
Pays en développement	83,3	88,7	91,8	57,7	42	105	71	29	26	..	
Régions													
Afrique subsaharienne	64,3	71,1	78,3	29,6	26	100	43	8	41,7	78	43	4,8	
Amérique latine et Caraïbes	93,2	98,4	98,0	58,1	74	107	95	44	22	5,4	
Asie de l'Est et Pacifique	95,7	99,0	98,9	68,9	74	106	88	37	17	..	
Asie du Sud	70,3	84,8	89,5	47,9	23	109	65	23	33	3,4	
États arabes	80,7	91,6	94,6	47,0	37	98	76	30	16,1	85	21	..	
Europe et Asie centrale	98,1	99,4	99,7	81,7	44	104	98	55	5,2	..	18	..	
Pays les moins avancés	63,3	74,3	78,9	25,7	22	104	44	9	45,4	78	41	3,3	
Petits États insulaires en développement	82,8	90,0	87,8	56,6	..	107	73	
Organisation de coopération et de développement économiques	85,5	80	103	104	70	16	5,1	
Monde	84,3	89,1	92,1	64,9	47	105	76	35	24	5,0	

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- b D'après Barro et Lee (2016).

DÉFINITIONS

Taux d'alphabétisation des adultes : le pourcentage de la population de 15 ans et plus capable de lire et écrire, en comprenant, un texte court et simple sur sa vie quotidienne.

Taux d'alphabétisation des jeunes : le pourcentage de la population de 15 à 24 ans capable

de lire et écrire, en comprenant, un texte court et simple sur sa vie quotidienne.

Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire : le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui a atteint au moins un niveau d'éducation secondaire.

Taux brut de scolarisation : la scolarisation totale à un niveau donné (pré-primaire, primaire, secondaire ou tertiaire), indépendamment de l'âge, exprimée en pourcentage de la population d'âge scolaire officiel pour le même niveau d'éducation.

Taux d'échec scolaire en primaire : le pourcentage d'élèves d'une cohorte donnée scolarisés en primaire mais qui décrochent avant d'atteindre la dernière année du cycle primaire. Son calcul est basé sur 100 moins le taux de présence à l'école jusqu'à la dernière année du cycle primaire. Il suppose que les flux constatés restent inchangés tout au long de la durée de vie de la cohorte et que les décrocheurs ne réintègrent pas l'école.

Enseignants du cycle primaire formés : le pourcentage des enseignants du cycle primaire qui ont reçu le minimum de formation organisée (avant ou pendant le service) requis pour enseigner au niveau primaire.

Nombre d'élèves par enseignant, primaire : le nombre moyen d'élèves par enseignant dans le primaire pour une année scolaire donnée.

Dépenses publiques d'éducation : les dépenses d'éducation, courantes et d'investissement, exprimées en pourcentage du PIB.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 11 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).

Colonne 12 : Banque mondiale (2016a).

Revenu national et composition des ressources

Classement à l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe (% du PIB)	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales (% du PIB)	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values (% des recettes fiscales totales)	Dettes		Prix			
	Total (milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)		Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)			Crédit intérieur consenti par le secteur financier (% du PIB)	Service de la dette totale (% du RNB)	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	Indice de volatilité	
	2015	2015	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2014 ^a	2005-2014 ^a	2010-2015 ^a	2014	2015	2010-2014 ^a	2010-2014 ^a	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ													
1	Norvège	334,9	64 451	23,3	23,2	1,9	23,8	26,2	109	1,5	11,3
2	Australie	1 038,2	43 655	26,5	18,0	1,3	22,2	63,6	177,2	..	112	1,4	..
2	Suisse	456,7	55 112	23,7	11,3	2,4	9,6	20,9	178,8	..	98	1,4	6,6
4	Allemagne	3 586,5	44 053	20,0	19,4	2,5	11,5	16,5	135,1	..	107	1,5	5,6
5	Danemark	246,4	43 415	19,1	26,2	0,6	34,8	44,0	219,0	..	107	1,3	6,0
5	Singapour	443,9	80 192	25,5	10,4	0,1	13,9	34,7	121,1	..	113	1,0	4,0
7	Pays-Bas	785,4	46 374	19,5	25,3	0,3	20,9	24,1	218,9	..	109	1,4	5,6
8	Irlande	240,8	51 899	22,0	17,2	-0,8	23,8	37,6	130,5	..	105	1,2	3,3
9	Islande	14,0	42 449	19,2	23,8	1,8	25,7	29,8	108,0	..	118	1,8	5,4
10	Canada	1 537,7	42 891	23,3	21,2	1,7	11,8	52,9	109	1,3	7,1
10	États-Unis	16 890,2	52 549	19,6	14,3	0,4	10,9	52,8	238,3	..	109	1,0	0,0
12	Hong Kong, Chine (RAS)	390,0	53 380	22,6	9,6	3,4	12,5	36,2	211,5	..	123
13	Nouvelle-Zélande	159,8	34 762	22,4	18,6	2,3	26,7	50,8	150,7	..	108	2,0	..
14	Suède	443,9	45 296	24,2	26,1	2,5	26,4	14,3	152,4	..	104	1,5	6,7
15	Liechtenstein
16	Royaume-Uni	2 518,1	38 658	17,3	19,4	1,5	25,0	32,6	163,2	..	112	1,2	5,0
17	Japon	4 545,7	35 804	21,7	20,4	1,2	10,9	47,6	376,6	..	104	1,9	5,6
18	Corée (République de)	1 740,5	34 387	29,1	15,2	3,4	14,4	30,3	166,5	..	110	1,9	9,1
19	Israël	265,4	31 671	18,6	22,3	2,9	23,5	28,9	83,2	..	107	2,2	5,9
20	Luxembourg	53,3	93 553	17,4	16,6	2,7	25,9	29,1	191,2	..	109	1,3	8,9
21	France	2 492,3	37 306	21,5	23,9	1,4	23,3	25,4	148,4	..	106	1,7	4,8
22	Belgique	464,3	41 138	23,3	24,2	0,2	26,1	36,5	148,3	..	109	1,7	6,0
23	Finlande	211,8	38 643	20,3	24,6	-0,9	20,8	14,8	158,6	..	109	1,6	6,2
24	Autriche	378,0	43 893	22,1	20,1	1,4	26,4	28,1	126,1	..	111	1,4	5,9
25	Slovénie	59,7	28 942	19,4	18,5	0,7	17,6	10,4	71,3	..	106	2,2	9,4
26	Italie	2 042,2	33 587	16,5	19,0	-0,7	23,6	31,6	171,4	..	107	2,0	5,0
27	Espagne	1 523,2	32 814	20,4	19,3	2,7	12,2	28,2	193,6	..	107	2,0	8,4
28	République tchèque	314,5	29 805	25,8	19,3	2,8	13,5	14,5	70,8	..	108	2,3	10,7
29	Grèce	266,4	24 617	11,7	20,0	0,0	24,6	18,8	135,4	..	101	2,6	11,2
30	Brunéï Darussalam	28,2	66 647	27,3	21,6	1,1	33,4	..	102	3,0	4,7
30	Estonie	35,3	26 930	24,2	19,9	2,1	1,0	10,4	76,5	..	111	2,8	7,4
32	Andorre
33	Chypre	25,5	30 310	10,8	15,7	-8,7	24,5	23,3	314,2	..	102	2,0	12,7
33	Malte	12,2 ^b	28 822 ^b	14,3	20,2	0,9	28,0	32,6	151,5	..	108	2,6	8,6
33	Qatar	302,5	135 322	..	19,4	8,3	14,7	40,2	120,2	..	112	1,8	6,3
36	Pologne	943,8	24 836	20,1	18,0	3,4	15,5	19,1	73,6	..	108	2,7	7,0
37	Lituanie	76,8	26 397	18,9	16,9	1,3	4,6	15,1	47,5	..	108	3,5	5,5
38	Chili	397,5	22 145	22,7	13,4	5,8	17,1	28,9	123,6	..	118	2,6	7,4
38	Arabie saoudite	1 586,0	50 284	28,8	29,6	12,0	20,8	..	118	2,9	3,8
40	Slovaquie	148,6	27 394	23,0	19,0	3,4	16,1	28,3	74,4	..	109	2,6	9,2
41	Portugal	276,2	26 690	15,0	18,1	0,6	22,7	25,1	167,0	..	107	2,5	9,0
42	Émirats arabes unis	605,3	66 102	23,7	7,5	3,7	0,4	..	100,1	..	109
43	Hongrie	240,9	24 474	21,7	20,2	2,9	23,0	15,0	59,4	..	111	2,4	5,8
44	Lettonie	44,8	22 628	22,9	17,6	4,9	14,0	8,7	58,0	..	108	2,9	7,9
45	Argentine	15,6	18,3	6,7	41,2	..	106 ^c
45	Croatie	86,3	20 430	19,1	19,7	0,6	19,6	7,9	88,7	..	107	3,2	2,7
47	Bahreïn	60,8	44 182	15,3	15,7	2,9	1,1	0,5	87,8	..	111	2,2	18,5
48	Monténégro	9,3	15 010	22,9	17,6	-3,0	59,9	5,8	111	5,6	9,1
49	Fédération de Russie	3 498,4	23 895	21,9	19,1	-1,8	13,4	1,9	54,5	..	152	4,3	5,2
50	Roumanie	395,2	19 926	24,7	13,5	1,8	18,0	18,7	37,5	12,5	114	3,7	4,3
51	Koweït	261,2	67 113	..	19,4	8,8	88,0	..	118	2,6	3,7
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
52	Bélarus	158,1	16 621	28,6	14,9	-0,4	15,1	3,5	51,5	7,2	..	5,3	6,0
52	Oman	161,6	35 983	28,0	25,0	3,9	2,6	2,6	64,2	..	110	3,3	9,2
54	Barbade	4,4	15 426	13,0	20,6	31,3	25,2	27,6	117	2,4	5,4
54	Uruguay	68,5	19 952	19,9	13,9	2,6	18,8	18,4	36,3	..	150	3,1	6,4
56	Bulgarie	121,7	16 956	21,2	16,3	0,3	18,6	14,6	61,8	10,4	107	3,2	5,9
56	Kazakhstan	427,2	24 353	19,9	10,3	10,3	44,9	15,2	137

Classement à l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	Crédit intérieur consenti par le secteur financier	Service de la dette total	Prix		
	Total (milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)	(% du PIB)	Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)	(% du PIB)	(% des recettes fiscales totales)	(% du PIB)	(% du RNB)	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	Indice de volatilité
	2015	2015	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2014 ^a	2005-2014 ^a	2010-2015 ^a	2014	2015	2010-2014 ^a	2010-2014 ^a
58 Bahamas	8,7	22 394	20,6	15,7	4,4	99,4	..	109	1,6	5,4
59 Malaisie	767,6	25 308	26,2	13,2	4,3	15,6	52,0	144,8	4,0	113	2,9	4,3
60 Palau	0,3	14 386
60 Panama	82,1	20 885	43,3	9,9	3,0	82,4	3,1	120	3,0	2,1
62 Antigua-et-Barbuda	2,0	21 615	25,0	23,0	41,5	18,6	12,0	68,0	..	110	2,6	..
63 Seychelles	2,4	25 668	33,7	26,3	..	28,4	27,9	33,7	..	121	6,7	7,2
64 Maurice	23,1	18 333	17,7	14,4	4,3	18,7	19,9	118,1	28,2	120	4,9	11,7
65 Trinité-et-Tobago	41,7	30 677	13,8	15,5	8,3	27,6	49,6	33,5	..	134	4,0	16,5
66 Costa Rica	69,6	14 472	21,8	17,8	3,5	13,7	15,6	69,9	7,2	122	3,2	7,6
66 Serbie	91,3	12 863	18,1	16,9	-1,2	19,7	7,6	55,5	19,6	133	4,0	8,5
68 Cuba	226,7 ^b	19 950 ^b	10,4	33,3	2,2
69 Iran (République islamique d')	1 289,9 ^c	16 507 ^c	26,2	10,7	2,7	7,7	19,3	..	0,1	285	4,5	13,0
70 Géorgie	33,5	9 109	28,5	16,5	6,6	24,1	35,2	52,6	11,4	115
71 Turquie	1 491,4	18 959	20,3	15,7	6,7	21,1	17,4	92,8	7,1	146	3,8	12,9
71 Venezuela (République bolivarienne du)	485,4	15 603	22,2	12,4	0,6	15,5	21,5	61,9	..	730	4,5	12,8
73 Sri Lanka	231,6	11 048	26,5	8,8	10,3	10,4	16,2	66,9	3,2	128	6,9	8,3
74 Saint-Kitts-et-Nevis	1,3	22 934	29,0	22,6	..	20,2	9,8	79,0	..	106	2,9	..
75 Albanie	30,0	10 397	27,3	10,9	-2,8	62,6	2,5	111	6,4	10,3
76 Liban	76,7	13 117	27,6	13,8	-0,3	14,8	19,3	206,0	7,2	115
77 Mexique	2 096,0	16 502	22,2	12,3	2,3	53,7	4,1	119	3,7	4,7
78 Azerbaïdjan	161,1	16 695	28,6	12,5	2,2	13,0	13,6	35,4	2,5
79 Brésil	3 004,4	14 455	18,2	20,2	-1,0	14,1	26,5	108,7	2,5	138	2,6	4,4
79 Grenade	1,3	12 203	15,0	15,0	..	18,7	16,9	58,0	2,9	104	3,4	..
81 Bosnie-Herzégovine	38,2	10 024	18,9	22,3	0,9	19,8	6,5	58,5	4,4	104	4,8	6,3
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	26,4	12 725	25,0	16,7	4,6	16,4	10,7	59,6	8,8	110	5,1	7,9
83 Algérie	548,3	13 823	36,7	19,4	1,1	37,2	60,2	39,8	0,1	127	5,1	5,5
84 Arménie	23,8	7 899	20,4	13,8	3,1	17,5	21,3	48,2	11,8	125	8,9	11,9
84 Ukraine	319,2	7 450	13,3	19,0	-15,8	18,3	11,8	85,6	13,7	181	5,2	3,9
86 Jordanie	77,8	10 240	22,1	18,9	-1,1	15,3	13,6	105,5	3,9	116	4,5	6,1
87 Pérou	366,2	11 672	24,3	13,0	9,5	16,5	34,0	27,6	2,6	118	3,9	3,4
87 Thaïlande	1 042,9	15 345	24,7	17,1	1,7	16,0	34,6	173,4	3,9	110	4,5	2,8
89 Équateur	173,0	10 718	27,0	14,6	1,1	30,9	4,0	121	3,4	5,7
90 Chine	18 374,7	13 400	44,3	13,6	3,1	10,4	24,9	196,9	0,5	115	3,3	8,1
91 Fidji	7,7	8 620	17,1	15,2	..	23,2	32,5	119,9	1,2	116	5,1	8,3
92 Mongolie	33,9	11 471	18,2	11,9	-7,8	15,3	11,6	69,3	12,1	163	4,8	16,7
92 Sainte-Lucie	1,9	10 344	20,8	19,3	..	22,9	27,1	97,4	2,7	111	3,4	12,3
94 Jamaïque	23,2	8 529	22,0	14,8	-1,0	26,6	29,0	50,4	11,3	141	5,0	7,0
95 Colombie	626,4	12 988	26,7	18,2	2,8	14,7	19,4	52,6	3,6	118	2,7	4,5
96 Dominique	0,8	10 614	12,3	21,3	..	23,1	16,2	51,6	3,8	104
97 Suriname	8,7	15 970	50,1	17,0	34,0	19,5	31,9	53,4	..	139	6,2	9,7
97 Tunisie	119,1	10 726	19,6	19,7	10,3	21,1	26,7	90,2	4,2	127	3,9	4,7
99 République dominicaine	140,8	13 375	21,3	11,8	8,8	13,8	27,2	54,8	5,3	122	4,1	5,2
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	1,1	10 379	23,4	16,6	58,4	4,3	105	3,4	4,8
101 Tonga	0,5 ^c	4 972 ^c	33,6	19,2	29,5	1,5	110
102 Libye	83,6	13 321	2,7	..	126 ^b
103 Belize	2,9	8 025	19,7	15,0	5,5	22,6	28,7	66,6	5,8	98	3,0	27,9
104 Samoa	1,1	5 574	0,0	20,3	76,1	2,5	108
105 Maldives	4,9	11 892	13,7	2,8	80,1	2,9	133	3,5	14,2
105 Ouzbékistan	176,6	5 643	23,8	15,8	1,4
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107 Moldova (République de)	16,9	4 742	24,2	20,4	0,0	18,6	2,7	37,2	6,7	136	4,8	5,7
108 Botswana	33,7	14 876	29,5	17,4	8,7	26,9	23,9	12,4	0,4	133	2,9	3,6
109 Gabon	32,5	18 832	29,3	15,0	-7,3	16,9	2,4	110	5,2	21,0
110 Paraguay	57,4	8 644	17,1	12,9	6,0	12,8	11,6	48,7	9,3	125	4,3	11,2
111 Égypte	938,0	10 250	13,7	11,8	7,0	12,5	26,2	95,8	2,0	157	7,5	9,8
111 Turkménistan	83,4	15 527	47,2	8,9	0,1
113 Indonésie	2 674,9	10 385	33,2	9,8	5,4	11,4	34,8	46,7	5,4	132	6,7	10,7
114 Palestine (État de)	20,9	4 715	23,8	26,6	11,8	5,7	3,5	11,2	..	111
115 Viet Nam	519,8	5 668	24,7	6,3	7,0	128,3	3,8	145

TABLEAU 10 REVENU NATIONAL ET COMPOSITION DES RESSOURCES

Classement à l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe (% du PIB)	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales (% du PIB)	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values (% des recettes fiscales totales)	Dettes		Prix		
	Total (milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)		Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)			Crédit intérieur consenti par le secteur financier (% du PIB)	Service de la dette totale (% du RNB)	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	
	2015	2015	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2014 ^a	2005-2014 ^a	2010-2015 ^a	2014	2015	2010-2014 ^a	2010-2014 ^a
116 Philippines	697,4	6 926	21,7	11,0	9,4	12,9	42,1	59,2	1,8	117	6,8	2,6
117 El Salvador	49,6	8 096	14,0	11,9	4,7	15,4	25,8	77,8	5,2	108	4,3	3,0
118 Bolivie (État plurinational de)	69,5	6 476	21,0	14,7	6,7	17,0	9,6	66,7	3,2	134	5,9	12,2
119 Afrique du Sud	680,9	12 390	20,0	20,3	0,3	26,6	48,4	180,1	2,9	130	3,0	6,2
120 Kirghizistan	19,2	3 225	32,8	17,5	-0,5	18,1	19,1	19,0	5,6	146
121 Iraq	510,6	14 018	23,5	22,4	9,3	..	116	5,1	16,4
122 Cabo Verde	3,3	6 296	46,7	18,5	3,4	18,4	18,2	82,8	2,5	109	5,7	5,4
123 Maroc	257,3	7 361	29,4	19,9	-0,5	23,3	25,4	107,4	4,5	106	5,7	4,9
124 Nicaragua	29,7	4 884	30,3	7,2	4,1	15,1	30,0	48,2	6,5	137	4,5	6,4
125 Guatemala	118,5	7 253	13,2	10,4	-0,1	10,8	29,4	42,8	3,6	122	7,1	5,5
125 Namibie	24,1	9 801	33,4	26,9	9,4	23,1	32,6	56,6	..	129	3,5	7,2
127 Guyana	5,4	7 064	25,2	17,0	56,8	2,2	109
127 Micronésie (États fédéraux de)	0,3 ^c	3 177 ^c	-26,2
129 Tadjikistan	22,2	2 616	14,1	11,7	1,1	20,2	3,7
130 Honduras	38,6	4 785	23,1	15,2	1,6	16,7	21,5	59,7	3,9	129	4,8	4,8
131 Inde	7 512,5	5 730	30,8	10,9	12,8	10,8	44,8	76,8	4,6	148	4,7	8,4
132 Bhoutan	5,9	7 601	56,8	17,7	2,4	9,2	15,9	54,3	4,5	146	5,1	6,4
133 Timor-Leste	2,6	2 126	37,9	67,2	-24,0	-9,0	..	143
134 Vanuatu	0,7 ^c	2 891 ^c	25,9	14,9	-1,1	16,0	..	72,1	1,0	107
135 Congo	27,7	5 993	40,9	18,1	-6,5	7,6	4,6	21,5	2,6	117	6,3	18,8
135 Guinée équatoriale	23,9	28 272	54,6	9,3	-2,8	18,8	35,7	16,9	..	123
137 Kiribati	0,2	1 749
138 République démocratique populaire lao	36,3	5 341	32,9	14,2	..	14,8	17,6	26,5	3,2	126	8,6	3,6
139 Bangladesh	505,0	3 137	28,9	5,4	8,8	8,7	22,4	59,7	0,9	144	8,0	4,5
139 Ghana	108,4	3 953	23,6	19,0	4,3	14,9	24,7	35,1	2,1	179	5,4	18,3
139 Zambie	58,8	3 626	25,9	2,8	..	16,1	48,0	29,4	1,6	144	10,1	3,2
142 Sao Tomé-et-Principe	0,6 ^c	3 030 ^c	13,9	12,8	26,2	4,1	154	9,1	50,5
143 Cambodge	51,1	3 278	21,2	5,3	4,0	14,6	15,2	53,9	1,0	117	7,8	4,7
144 Népal	66,0	2 313	23,0	11,1	18,0	15,3	18,7	75,1	1,1	152	9,5	10,2
145 Myanmar	25,2	32,1	0,1	131	8,5	8,1
146 Kenya	133,6	2 901	21,5	14,5	15,4	15,9	40,9	45,2	2,0	150	5,8	6,0
147 Pakistan	896,4	4 745	13,5	11,8	16,0	11,2	27,9	48,8	2,3	145	7,1	13,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
148 Swaziland	10,2	7 930	14,3	16,5	-5,8	16,8	0,7	135
149 République arabe syrienne	14,2	30,2	..	1,7 ^d	143 ^e
150 Angola	173,6	6 937	10,3	17,9	..	18,8	31,9	31,0	6,4	161	7,2	13,7
151 Tanzanie (République unie de)	130,3	2 510	31,3	14,3	10,0	11,7	21,9	22,8	0,5	158	11,5	4,8
152 Nigéria	1 027,4	5 639	15,1	7,4	5,6	1,6	28,3	21,8	0,1	159	6,3	4,0
153 Cameroun	68,6	2 939	21,0	11,4	54,8	14,8	1,4	113	7,8	10,0
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	20,3 ^c	2 723 ^c	51,0	7,1	128
154 Zimbabwe	26,3	1 688	13,2	25,1	4,5	25,3	106
156 Îles Salomon	1,2	2 058	24,3	1,6	125
157 Mauritanie	14,7 ^c	3 694 ^c	42,9	21,3	2,3	29,6	4,3	120	10,1	3,1
158 Madagascar	33,3	1 373	14,8	13,1	3,5	10,1	21,2	18,0	0,9	140	7,1	3,5
159 Rwanda	19,2	1 655	25,7	12,3	-14,7	13,4	25,7	..	0,7	122	8,6	10,5
160 Comores	1,0 ^c	1 364 ^c	20,4	16,7	1,4	29,2	0,1	98
160 Lesotho	5,3 ^c	2 517 ^c	35,2	35,1	-0,9	58,7	17,4	0,7	1,6	127	4,4	6,4
162 Sénégal	34,6	2 288	27,0	15,4	4,6	19,2	23,1	36,0	2,3	105	8,4	8,7
163 Haïti	17,8	1 658	31,6	0,3	139	9,7	3,4
163 Ouganda	67,1	1 718	24,9	9,6	17,6	11,0	30,6	17,9	0,4	157	5,2	21,8
165 Soudan	158,0	3 927	17,9	7,0	4,1	20,9	0,4	349
166 Togo	10,0	1 374	21,3	14,6	3,6	20,0	11,1	42,0	1,5	110	6,8	15,5
167 Bénin	21,6	1 986	26,0	15,1	4,6	15,5	16,7	19,6	1,1	110	8,1	21,8
168 Yémen	93,5 ^b	3 663 ^b	33,9	0,8 ^b	158 ^c	7,6	11,0
169 Afghanistan	59,2	1 820	21,2	13,6	..	7,5	3,7	0,4	0,2	131
170 Malawi	19,2	1 113	12,8	13,6	11,7	15,1	1,1	251	7,6	23,6
171 Côte d'Ivoire	74,7	3 290	16,1	14,9	-20,9	14,4	22,1	31,5	5,1	111	6,7	8,8
172 Djibouti	2,7 ^c	3 120 ^c	33,2	2,3 ^f	115 ^c
173 Gambie	3,0 ^c	1 556 ^c	21,2	9,3	0,7	53,7	5,3	122 ^c	7,3	2,7

Classement à l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe		Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales		Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values		Crédit intérieur consenti par le secteur financier		Service de la dette total		Indice des prix à la consommation		Prix des produits alimentaires dans le pays	
	Total (milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)	(% du PIB)	Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)	(% du PIB)	(% des recettes fiscales totales)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(2010=100)	Indice	Indice de volatilité					
	2015	2015	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2010-2015 ^a	2005-2014 ^a	2005-2014 ^a	2010-2015 ^a	2014	2015	2010-2014 ^a	2010-2014 ^a						
174 Éthiopie	152,1	1 530	39,3	9,0	5,5	9,2	16,0	..	1,4	209	6,3	9,0						
175 Mali	40,2	2 285	16,7	16,2	12,4	13,0	21,9	21,9	0,6	110	7,7	9,4						
176 Congo (République démocratique du)	56,9	737	16,1	15,0	2,6	8,8	11,9	9,7	1,4	129 ^b						
177 Libéria	3,5	787	20,0	16,7	5,2	36,2	1,0	137 ^c						
178 Guinée-Bissau	2,5	1 367	6,4	8,5	19,9	0,2	108						
179 Érythrée	6,8 ^g	1 411 ^g	10,0	21,1	-9,5	104,0	0,9 ^g						
179 Sierra Leone	9,7	1 497	13,3	11,1	3,6	17,2	0,7	168	6,8	3,3						
181 Mozambique	31,2	1 116	38,1	25,8	6,3	20,4	29,5	43,5	1,1	125	8,6	6,7						
181 Soudan du Sud	21,5	1 741	11,2	35,8	0,4	39,5	..	331						
183 Guinée	14,3	1 135	13,2	8,6	2,5	34,3	1,2	186	9,9	7,3						
184 Burundi	7,7	693	21,7	21,9	-0,4	28,5	0,9	154	7,0	8,3						
185 Burkina Faso	28,3	1 562	31,2	20,7	0,3	15,2	19,9	29,3	0,8	108	8,4	11,8						
186 Tchad	28,7	2 044	28,0	5,2	-55,3	17,8	0,9	116	8,0	11,7						
187 Niger	17,9	897	38,8	16,7	15,4	16,3	0,7	106	7,2	9,4						
188 République centrafricaine	2,8	562	11,4	13,8	..	9,4	6,9	34,8	0,9	187						
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES																		
Corée (République populaire démocratique de)						
Îles Marshall	0,2 ^c	3 628 ^c						
Monaco						
Nauru						
Saint-Marin	22,3	15,5	108						
Somalie	8,0	6,9	0,0						
Tuvalu	0,0 ^c	3 592 ^c						
Groupes de développement humain																		
Développement humain très élevé	52 478,7	39 989	20,7	17,7	1,3	14,9	36,5	200,0	..	—	—	—						
Développement humain élevé	33 383,7	14 079	35,5	14,5	2,8	12,2	26,3	154,6	1,9	—	—	—						
Développement humain moyen	16 333,5	6 361	27,0	11,8	9,1	12,7	38,5	73,1	3,8	—	—	—						
Développement humain faible	2 516,9	2 775	18,7	11,1	5,5	23,8	1,5	—	—	—						
Pays en développement	55 360,8	9 376	32,2	14,2	4,5	12,0	29,3	125,3	2,3	—	—	—						
Régions																		
Afrique subsaharienne	3 317,0	3 493	20,1	13,7	4,6	13,0	38,4	60,7	2,1	—	—	—						
Amérique latine et Caraïbes	8 221,0	14 041	20,4	16,5	2,2	73,8	3,4	—	—	—						
Asie de l'Est et Pacifique	24 233,9	12 386	41,7	13,3	179,4	1,1	—	—	—						
Asie du Sud	10 571,4	5 806	28,3	10,6	11,4	10,3	38,2	71,8	3,4	—	—	—						
États arabes	5 863,9	16 377	24,7	19,1	6,8	64,9	2,2	—	—	—						
Europe et Asie centrale	3 128,1	13 226	21,5	14,9	4,5	20,0	15,6	76,5	8,3	—	—	—						
Pays les moins avancés	2 041,5	2 306	24,5	11,3	5,7	12,5	25,6	35,5	1,5	—	—	—						
Petits États insulaires en développement	557,4	10 032	57,5	7,2	—	—	—						
Organisation de coopération et de développement économiques																		
Monde	104 713,0	14 600	24,8	16,4	2,3	14,0	34,7	176,4	2,4	—	—	—						

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée
- b Fait référence à 2013.
- c Fait référence à 2014.
- d Fait référence à 2007.
- e Fait référence à 2012.
- f Fait référence à 2005.
- g Fait référence à 2011.

DÉFINITIONS

Produit intérieur brut (PIB) : la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents, augmentée des impôts sur les produits, diminuée des subventions qui ne sont pas incluses dans la valeur des produits, exprimée en dollars internationaux de 2011 en parité de pouvoir d'achat (PPA).

Produit intérieur brut (PIB) par habitant : le PIB pour une période particulière, divisé par la population totale pour la même période.

Formation brute de capital fixe : la valeur des acquisitions d'immobilisations fixes neuves ou existantes par le secteur des affaires, les gouvernements et les ménages (à l'exclusion de leurs entreprises non constituées en société) diminuée des cessions d'immobilisations fixes, exprimée en pourcentage du PIB. Cette valeur n'est pas corrigée de la dépréciation des immobilisations fixes.

Dépenses de consommation générales des gouvernements : toutes les dépenses courantes des gouvernements pour l'achat de biens et de services (y compris la rémunération des employés et la plupart des dépenses de défense et de sécurité nationales mais à l'exclusion des dépenses militaires qui font partie de la formation de capital des gouvernements), exprimées en pourcentage du PIB.

Recettes fiscales totales : les transferts obligatoires au gouvernement à des fins publiques, exprimés en pourcentage du PIB.

Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values : les impôts sur le revenu net réel et le revenu estimé des individus, sur les bénéfices des sociétés et des entreprises et sur les plus-values, réalisées ou non, sur la propriété foncière, les valeurs boursières et autres actifs.

Crédit intérieur consenti par le secteur financier : le crédit brut consenti aux divers secteurs (à l'exception du crédit au gouvernement central, qui est net), exprimé en pourcentage du PIB.

Service de la dette total : la somme des remboursements du montant en principal et des intérêts payés en devises étrangères, biens ou services ou sur la dette à long terme ; des intérêts payés sur la dette à court terme ; et des remboursements (rachats et frais) au Fonds monétaire international, exprimée en pourcentage du RNB.

Indice des prix à la consommation : l'indice qui traduit l'évolution du coût, pour le consommateur, d'un panier de biens et services, qui peut être fixé ou modifié à des intervalles précis (ex. annuellement).

Indice des prix des produits alimentaires dans le pays : le taux de parité des pouvoirs d'achat de produits alimentaires divisé par le taux de PPA générale. L'indice indique le prix des produits alimentaires dans un pays par rapport au prix du panier de consommation générale dans le pays.

Volatilité des prix des produits alimentaires dans le pays : une mesure de la variation de l'indice des prix des produits alimentaires dans le pays, calculée en déviation type des déviations de la tendance des huit mois précédents.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 10 : Banque mondiale (2016a).

Colonnes 11 et 12 : FAO (2016a).

Travail et emploi

Classement selon l'IDH	Emploi				Chômage			Travail posant un risque pour le développement humain			Sécurité par l'emploi		
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture	Emploi dans les services	Total	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Emplois précaires	Travail des enfants	Travailleurs pauvres à 3,10 \$/jour	Congé de maternité payé obligatoire	Bénéficiaires de la pension de vieillesse	
	(% des 15 ans et plus)	(% des 15 ans et plus)	(% de l'emploi total)	(% de l'emploi total)	(% de la population active)	(% 15-24 ans)	(% de la population active)	(% de l'emploi total)	(% 5-14 ans)	(% de l'emploi total)	(jours)	(% population en âge légal de départ à la retraite)	
	2015	2015	2010-2014 ^b	2010-2014 ^b	2015	2015	2010-2014 ^b	2005-2014 ^b	2009-2015 ^b	2004-2013 ^b	2015	2004-2013 ^{b,c}	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ													
1	Norvège	62,2	64,9	2,1	77,0	4,1	10,1	5,5	5,3	100,0	
2	Australie	60,7	64,7	2,6	69,5	6,3	13,5	9,8	83,0	
2	Suisse	65,7	68,7	3,2	73,9	4,3	7,0	7,3	9,1	..	98	100,0	
4	Allemagne	57,6	60,3	1,3	70,4	4,6	7,1	6,4	6,3	..	98	100,0	
5	Danemark	58,1	62,0	2,3	78,0	6,3	10,8	5,8	5,4	..	126	100,0	
5	Singapour	65,0	67,2	..	70,6	3,3	7,3	18,9	8,7	..	105	0,0	
7	Pays-Bas	59,9	63,8	2,0	75,3	6,1	8,8	5,0	12,8	..	112	100,0	
8	Irlande	54,3	60,0	6,1	75,2	9,5	20,9	15,2	12,7	..	182	90,5	
9	Islande	70,8	74,1	4,2	77,1	4,4	8,7	5,8	8,5	..	90	100,0	
10	Canada	61,0	65,6	2,1	78,2	6,9	13,2	13,3	105	97,7	
10	États-Unis	58,8	62,1	1,6	81,2	5,3	11,8	16,5 ^d	92,5	
12	Hong Kong, Chine (RAS)	58,3	60,3	..	79,9	3,3	9,5	6,6	6,9	..	70	72,9	
13	Nouvelle-Zélande	63,6	67,6	6,4	73,0	5,9	14,4	11,9	112	98,0	
14	Suède	59,8	64,5	1,7	79,0	7,4	20,8	7,2	6,7	100,0	
15	Liechtenstein	
16	Royaume-Uni	59,3	62,7	1,1	79,1	5,5	15,1	11,9	12,7	..	14	99,5	
17	Japon	57,3	59,3	3,7	69,1	3,3	5,3	3,9	98	80,3	
18	Corée (République de)	58,6	60,8	6,1	69,5	3,7	10,4	18,8 ^e	90	77,6	
19	Israël	60,8	64,0	1,1	79,7	5,0	8,1	15,7	98	73,6	
20	Luxembourg	55,7	59,1	1,3	85,7	5,9	18,6	6,3	6,3	..	112	90,0	
21	France	49,4	55,2	2,8	75,8	10,6	24,7	10,7	7,2	..	112	100,0	
22	Belgique	48,9	53,6	1,1	77,4	8,7	21,8	12,1	10,5	..	105	84,6	
23	Finlande	52,9	58,5	3,9	73,7	9,6	23,3	10,2	9,8	..	147	100,0	
24	Autriche	56,8	60,2	4,3	69,7	5,7	10,2	7,7	8,6	..	112	100,0	
25	Slovénie	52,1	57,5	7,7	60,2	9,3	16,7	9,4	15,1	..	105	95,1	
26	Italie	42,5	48,4	3,5	69,5	12,1	42,1	22,0	18,1	..	150	81,1	
27	Espagne	45,3	58,4	4,2	76,3	22,4	49,4	17,1	12,5	..	112	68,2	
28	République tchèque	56,4	59,4	2,7	58,9	5,2	13,0	8,1	14,5	..	196	100,0	
29	Grèce	38,8	51,7	13,0	71,8	24,9	49,2	19,1	29,6	..	119	77,4	
30	Brunéi Darussalam	62,3	63,5	0,6	80,8	1,9	5,7	91	81,7	
30	Estonie	58,2	61,9	3,9	65,5	5,9	11,3	11,7	5,7	..	140	98,0	
32	Andorre	
33	Chypre	53,9	63,9	3,9	79,6	15,6	32,3	17,0	14,2	..	126	85,2	
33	Malte	49,5	52,3	1,2	77,1	5,4	12,3	11,4	9,4	..	126	60,5	
33	Qatar	84,4	84,6	1,4	46,8	0,2	0,8	..	0,2	..	50	7,9	
36	Pologne	52,7	56,9	11,2	57,9	7,4	19,9	12,0	17,2	..	182	96,5	
37	Lituanie	53,5	59,1	9,0	65,8	9,5	17,6	9,9	9,8	..	126	100,0	
38	Chili	58,4	62,4	9,2	67,1	6,4	16,4	11,8	..	7,0 ^f	4,9	126	74,5
38	Arabie saoudite	51,6	54,8	4,9	70,9	5,8	31,0	18,4	70	..	
40	Slovaquie	52,8	59,5	3,5	60,9	11,3	25,2	12,8	12,2	..	238	100,0	
41	Portugal	51,4	58,5	5,5	69,5	12,1	30,1	12,3	14,5	3,0 ^g	..	100,0	
42	Émirats arabes unis	77,1	80,1	3,7	11,1	..	1,0	..	45	..	
43	Hongrie	50,2	54,0	4,6	64,5	7,0	18,2	13,6	5,8	..	168	91,4	
44	Lettonie	54,4	60,4	7,3	68,6	9,8	14,8	12,0	7,6	..	112	100,0	
45	Argentine	56,9	61,0	0,5	74,7	6,7	19,1	18,6	20,5	4,0	5,1	90	90,7
45	Croatie	43,9	52,3	8,7	63,9	16,1	43,8	19,3	10,4	..	208	57,6	
47	Bahreïn	68,3	69,2	1,1	62,4	1,2	5,4	..	2,0	5,0 ^g	60	40,1	
48	Monténégro	40,0	48,9	5,7	73,0	18,2	37,5	13,0 ^f	1,8	45	52,3
49	Fédération de Russie	59,8	63,5	6,7	65,8	5,8	15,0	12,0	6,0	..	3,9	140	100,0
50	Roumanie	52,0	55,9	25,4	44,5	6,9	23,1	17,0	30,9	1,0 ^g	..	126	98,0
51	Koweït	66,7	69,2	1,2	58,6	3,5	17,3	..	2,2	..	70	27,3	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
52	Bélarus	57,0	60,8	9,6	57,2	6,1	12,9	..	2,1	1,0	3,1	126	93,6
52	Oman	64,8	69,1	5,2	57,9	6,3	19,3	50	24,7	
54	Barbade	58,2	66,3	2,7	78,4	12,3	30,4	2,0	..	84	68,3
54	Uruguay	60,6	65,3	9,3	69,1	7,3	20,3	20,5 ^h	22,5	8,0 ^g	5,3	98	76,5
56	Bulgarie	48,9	54,2	6,9	62,8	9,8	22,2	20,2	8,7	..	410	96,9	
56	Kazakhstan	67,2	71,2	24,2	56,0	5,6	5,1	..	28,6	2,0 ^g	3,4	126	95,9
58	Bahamas	63,5	74,1	3,7	83,0	14,4	28,4	91	84,2	

Classement selon l'IDH	Emploi				Chômage			Travail posant un risque pour le développement humain			Sécurité par l'emploi	
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture	Emploi dans les services	Total	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Emplois précaires	Travail des enfants	Travailleurs pauvres à 3,10 \$/jour	Congé de maternité payé obligatoire	Bénéficiaires de la pension de vieillesse
	(% des 15 ans et plus)		(% de l'emploi total)		(% de la population active)	(% 15-24 ans)		(% de l'emploi total)	(% 5-14 ans)	(% de l'emploi total)	(jours)	(% population en âge légal de départ à la retraite)
59 Malaisie	61,5	63,3	12,2	60,3	2,9	10,4	1,2	21,1	..	6,9	60	19,8
60 Palau	48,0
60 Panama	62,0	65,4	16,7	65,0	5,2	13,7	17,6	29,9	6,0 ^f	10,4	98	37,3
62 Antigua-et-Barbuda	91	69,7
63 Seychelles	3,6	78,2	20,0	10,4	98	100,0
64 Maurice	55,8	60,5	8,0	63,5	7,9	17,5	..	17,1	..	6,1	84	100,0
65 Trinité-et-Tobago	60,5	62,9	3,8	9,6	52,5	15,6	1,0 ^g	..	98	98,7
66 Costa Rica	56,3	61,6	12,7	68,2	8,6	21,1	17,8	20,7	4,0	1,7	120	55,8
66 Serbie	41,7	51,5	21,3	52,9	19,0	45,2	19,5	28,6	10,0 ^f	0,4	135	46,1
68 Cuba	53,9	55,6	18,6	64,2	3,0	6,5	5,6
69 Iran (République islamique d')	39,9	44,5	17,9	48,3	10,5	24,1	34,3	40,5	11,0 ^f	3,7	270	26,4
70 Géorgie	58,9	67,1	12,3	29,8	..	59,8	18,0 ^g	15,2	183	89,8
71 Turquie	45,1	50,3	19,7	51,9	10,3	16,4	24,8	29,4	6,0 ^f	4,0	112	88,1
71 Venezuela (République bolivarienne du)	59,5	64,7	7,4	71,1	8,0	16,7	19,2	30,3	8,0 ^g	9,2	182	59,4
73 Sri Lanka	49,3	51,8	30,4	43,4	4,7	20,2	0,5 ⁱ	43,1	3,0 ^f	12,2	84	17,1
74 Saint-Kitts-et-Nevis	91	44,7
75 Albanie	41,6	50,3	17,3	32,7	30,5	58,1	5,0 ^f	2,0	365	77,0
76 Liban	43,7	47,0	7,1	21,6	..	27,8	2,0	..	70	0,0
77 Mexique	59,5	62,2	13,4	62,4	4,3	8,8	20,0	..	4,0	9,0	84	25,2
78 Azerbaïdjan	61,9	65,0	36,8	48,9	4,7	14,3	..	56,4	7,0 ^{f,g}	1,7	126	81,7
79 Brésil	62,3	67,1	14,5	76,6	7,2	16,8	19,6	23,1	8,0 ^f	5,1	120	86,3
79 Grenade	90	34,0
81 Bosnie-Herzégovine	32,2	46,1	30,3	66,9	..	25,3	5,0 ^g	1,5	365	29,6
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	40,9	55,9	18,0	51,4	26,9	49,4	25,1	22,8	13,0	3,0	270	52,2
83 Algérie	39,1	43,7	10,8	58,4	10,5	28,6	22,8	26,9	5,0	..	98	63,6
84 Arménie	53,0	63,3	36,3	46,7	16,3	37,2	40,9	42,4	4,0	13,6	140	80,0
84 Ukraine	53,2	59,1	14,8	59,1	9,9	23,1	20,0	18,1	2,0	1,9	126	95,0
86 Jordanie	34,8	40,0	1,8	79,6	12,8	33,4	24,6	9,7	2,0 ^{f,g}	12,7	70	42,2
87 Pérou	71,5	74,1	..	75,9	3,5	9,3	15,3 ^h	46,3	34,0 ^{f,g}	12,1	90	33,2
87 Thaïlande	70,6	71,4	41,9	37,5	1,1	4,7	13,8	55,9	8,0 ^g	1,5	90	81,7
89 Équateur	61,4	64,2	25,3	54,3	4,3	10,9	3,8	39,0	3,0 ^f	11,2	84	53,0
90 Chine	67,6	70,9	2,5	47,0	4,6	12,1	14,8	128	74,4
91 Fidji	50,2	54,3	7,7	18,2	..	38,8	..	13,2	84	10,6
92 Mongolie	58,1	62,5	35,0	46,8	7,1	14,7	1,5	51,4	15,0 ^f	6,8	120	100,0
92 Sainte-Lucie	55,6	69,6	20,1	47,2	4,0	..	91	26,5
94 Jamaïque	56,0	64,8	18,2	66,5	13,7	32,7	28,8	37,5	3,0	7,8	56	55,5
95 Colombie	61,7	68,6	16,3	64,1	10,0	20,5	22,0 ⁱ	47,9	10,0 ^f	9,2	98	23,0
96 Dominique	84	38,5
97 Suriname	50,2	54,5	3,2	72,9	7,8	18,6	..	12,9	4,0	..	0	..
97 Tunisie	40,6	47,7	14,8	51,5	14,8	34,5	25,4	21,6	2,0	4,6	30	68,8
99 République dominicaine	55,9	65,3	14,5	41,9	14,4	29,8	21,3	41,7	13,0 ^f	7,8	84	11,1
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	53,5	66,8	20,0	39,6	..	8,0	91	76,6
101 Tonga	60,0	63,2	5,2	11,7	0	1,0
102 Libye	42,2	53,2	20,6	50,0	98	43,3
103 Belize	61,6	69,8	11,8	22,0	27,9	23,5	3,0 ^f	..	98	64,6
104 Samoa	38,7	41,1	5,4	79,9	5,8	14,1	38,2	30,9	28	49,5
105 Maldives	59,9	68,0	14,6	67,0	11,8	27,9	56,4 ^k	18,8	..	13,0	60	99,7
105 Ouzbékistan	55,6	61,8	10,1	19,8	126	98,1
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107 Moldova (République de)	39,9	42,0	28,8	53,5	5,0	15,6	28,6	32,0	16,0	1,2	126	72,8
108 Botswana	63,0	77,4	26,4	56,1	18,6	29,4	..	12,9	9,0 ^{f,g}	26,3	84	100,0
109 Gabon	38,8	48,8	20,5	36,3	..	31,3	13,0	17,7	98	38,8
110 Paraguay	68,0	71,5	22,8	58,2	4,9	12,3	12,3 ⁱ	38,1	28,0 ^f	6,0	63	22,2
111 Égypte	43,5	49,4	28,0	47,9	12,1	35,5	27,9	26,4	7,0 ^f	48,2	90	32,7
111 Turkménistan	55,8	62,0	10,0	19,5
113 Indonésie	63,4	67,4	34,3	44,8	5,8	19,3	24,1	33,0	7,0	38,7	90	8,1
114 Palestine (État de)	32,4	43,7	10,5	61,1	25,9	39,8	31,0	25,6	6,0	2,6	70	8,0
115 Viet Nam	76,7	78,3	46,8	32,0	2,1	5,3	9,3	62,6	16,0 ^f	14,6	180	34,5
116 Philippines	60,4	64,7	30,4	53,6	6,7	15,7	24,8	38,4	11,0 ^f	32,0	60	28,5
117 El Salvador	58,7	62,8	19,6	60,1	6,4	13,0	5,7 ^d	37,6	19,0 ^f	9,4	84	18,1

TABLEAU 11 TRAVAIL ET EMPLOI

	Emploi				Chômage			Travail posant un risque pour le développement humain			Sécurité par l'emploi	
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture	Emploi dans les services	Total	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Emplois précaires	Travail des enfants	Travailleurs pauvres à 3,10 \$/jour	Congé de maternité payé obligatoire	Bénéficiaires de la pension de vieillesse
	(% des 15 ans et plus)		(% de l'emploi total)	(% de la population active)		(% 15-24 ans)		(% de l'emploi total)	(% 5-14 ans)	(% de l'emploi total)	(jours)	(% population en âge légal de départ à la retraite) ^{c,e}
Classement selon l'IDH	2015	2015	2010–2014 ^b	2010–2014 ^b	2015	2015	2010–2014 ^b	2005–2014 ^b	2009–2015 ^b	2004–2013 ^b	2015	2004–2013 ^{b,c}
118 Bolivie (État plurinational de)	70,5	73,1	3,6	7,1	..	54,3	26,0 ^{f,g}	12,7	90	100,0
119 Afrique du Sud	39,7	53,0	4,6	71,9	25,1	50,0	31,3	9,3	..	16,6	120	92,6
120 Kirghizistan	57,7	62,9	31,7	48,1	8,2	14,6	21,2	41,6	26,0 ^f	15,4	126	100,0
121 Iraq	35,3	42,4	16,9	35,1	5,0	29,7	72	56,0
122 Cabo Verde	60,9	68,3	10,8	17,5	6,0 ^f	48,7	60	55,7
123 Maroc	44,5	49,2	39,2	39,4	9,6	19,3	..	50,7	8,0 ^g	13,1	98	39,8
124 Nicaragua	60,4	64,2	32,2	51,3	6,0	9,7	..	47,1	15,0 ^g	20,2	84	23,7
125 Guatemala	59,8	61,5	32,7	50,2	2,7	6,2	29,8	44,5	26,0 ^f	14,4	84	14,1
125 Namibie	44,2	59,3	31,4	54,2	25,5	49,6	32,0	7,8	..	31,2	84	98,4
127 Guyana	52,9	59,5	11,2	25,1	18,0 ^f	..	91	100,0
127 Micronésie (États fédéraux de)
129 Tadjikistan	61,0	68,5	10,9	16,8	..	47,1	10,0 ^g	21,6	140	80,2
130 Honduras	63,1	65,6	35,8	45,4	3,9	7,1	41,4 ⁱ	53,3	15,0 ^f	28,2	84	8,4
131 Inde	51,9	53,7	49,7	28,7	3,5	9,7	27,2	80,8	12,0 ^g	52,9	84	24,1
132 Bhoutan	64,7	66,4	56,3	32,7	2,6	9,2	..	53,1	3,0	10,9	56	3,2
133 Timor-Leste	39,3	41,3	50,6	39,8	5,0	15,7	..	69,6	4,0 ^g	77,7	84	100,0
134 Vanuatu	68,0	71,0	4,3	8,8	..	70,0	15,0 ^f	..	84	3,5
135 Congo	64,8	69,8	7,2	12,2	..	75,1	23,0 ^f	46,3	105	22,1
135 Guinée équatoriale	74,3	82,0	9,4	15,3	28,0 ^f	20,4	84	..
137 Kiribati	22,1	61,8	53,3	84	..
138 République démocratique populaire lao	76,1	77,4	71,3	20,2	1,6	4,0	..	83,9	10,0 ^f	84,1	105	5,6
139 Bangladesh	59,4	62,2	47,5	35,3	4,4	11,6	40,3	57,8	4,0 ^f	86,1	112	39,5
139 Ghana	72,1	77,0	44,7	40,9	6,3	12,2	..	76,8	22,0 ^f	44,1	84	7,6
139 Zambie	67,3	75,3	52,2	38,3	10,7	19,7	28,3 ^e	79,0	41,0 ^{f,g}	78,4	84	7,7
142 Sao Tomé-et-Principe	52,1	60,5	26,1	46,9	14,0	21,8	26,0 ^f	..	90	41,8
143 Cambodge	80,5	80,9	54,1	29,6	0,5	0,8	7,8	64,1	19,0 ^f	71,8	90	5,0
144 Népal	80,5	83,0	66,5	22,4	3,1	5,1	9,2	..	37,0 ^f	43,9	52	62,5
145 Myanmar	74,3	78,0	4,7	12,1	82,6	98	..
146 Kenya	60,9	67,1	9,2	17,6	26,0 ^g	..	90	7,9
147 Pakistan	51,0	53,9	43,5	34,0	5,4	10,7	..	63,1	..	37,1	84	2,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
148 Swaziland	38,6	51,8	25,6	53,0	7,0	22,9	14	86,0
149 République arabe syrienne	36,5	41,7	13,2	55,3	12,3	28,5	..	32,9	4,0 ^g	34,8	120	16,7
150 Angola	63,2	68,4	7,6	12,0	24,0 ^g	49,9	90	14,5
151 Tanzanie (République unie de)	76,0	78,6	66,9	26,6	3,2	6,3	31,8	74,0	29,0 ^f	72,6	84	3,2
152 Nigéria	53,1	56,3	5,8	8,6	25,0	72,3	84	..
153 Cameroun	72,5	76,0	4,6	7,0	10,8	73,6	47,0 ^f	48,1	98	12,5
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	68,1	70,3	3,1	6,7	66,5	0	0,9
154 Zimbabwe	74,7	82,4	65,8	25,0	9,3	15,4	..	65,5	..	82,9	98	6,2
156 Îles Salomon	43,9	67,4	34,8	51,5	52,6	84	13,1
157 Mauritanie	32,5	47,2	31,1	47,3	15,0	17,6	98	9,3 ^m
158 Madagascar	84,6	86,4	75,3	16,9	2,2	3,6	5,0	86,0	23,0 ^f	90,0	98	4,6
159 Rwanda	82,9	84,9	75,3	16,2	2,4	3,0	..	77,7	29,0	82,1	84	4,7
160 Comores	46,2	57,4	19,6	37,7	22,0	25,3	98	..
160 Lesotho	48,1	66,4	27,5	37,6	..	17,4	23,0 ^g	64,6	84	100,0
162 Sénégal	51,7	57,1	46,1	22,4	9,3	13,1	..	58,0	15,0	63,8	98	23,5
163 Haïti	61,7	66,3	6,9	17,4	24,0	60,5	42	1,0 ⁿ
163 Ouganda	81,9	85,0	71,9	20,2	3,6	6,0	5,9 ^h	78,9	16,0 ^f	60,6	84	6,6
165 Soudan	41,6	48,1	44,6	40,1	13,6	22,5	25,0 ^f	27,6	56	4,6
166 Togo	74,6	80,9	7,7	12,2	9,0	89,1	28,0 ^f	65,7	98	10,9
167 Bénin	70,9	71,7	45,1	44,0	1,1	2,3	20,0	87,7	15,0	65,7	98	9,7
168 Yémen	41,7	49,6	24,7	56,2	15,9	30,1	48,1	29,6	23,0 ^g	50,5	70	8,5
169 Afghanistan	47,5	52,5	9,6	19,9	29,0 ^f	89,8	90	10,7
170 Malawi	75,5	81,0	64,1	28,5	6,7	8,9	16,7	..	39,0 ^f	87,6	56	4,1
171 Côte d'Ivoire	60,6	67,0	9,5	13,7	..	79,0	26,0	53,9	98	7,7
172 Djibouti	24,1	52,3	53,9	8,0 ^g	..	98	12,0 ^m
173 Gambie	54,0	77,3	31,5	54,6	30,1	44,4	..	60,5	19,0	..	180	10,8
174 Éthiopie	78,4	83,0	72,7	19,9	5,5	7,6	1,1 ⁱ	88,8	27,0	75,3	90	9,0
175 Mali	60,6	66,2	8,5	10,7	13,5	82,9	21,0	80,0	98	5,7
176 Congo (République démocratique du)	68,4	71,1	3,8	6,2	38,0 ^f	85,3	98	15,0

Classement selon l'IDH	Emploi				Chômage			Travail posant un risque pour le développement humain			Sécurité par l'emploi	
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture	Emploi dans les services	Total	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Emplois précaires	Travail des enfants	Travailleurs pauvres à 3,10 \$/jour	Congé de maternité payé obligatoire	Bénéficiaires de la pension de vieillesse
	(% des 15 ans et plus)		(% de l'emploi total)		(% de la population active)	(% 15-24 ans)		(% de l'emploi total)	(% 5-14 ans)	(% de l'emploi total)	(jours)	(% population en âge légal de départ à la retraite)
	2015	2015	2010-2014 ^b	2010-2014 ^b	2015	2015	2010-2014 ^b	2005-2014 ^b	2009-2015 ^b	2004-2013 ^b	2015	2004-2013 ^{b,c}
177 Libéria	58,4	60,9	46,5	41,2	4,2	4,9	14,5	78,7	21,0 ^a	89,0	90	..
178 Guinée-Bissau	67,2	72,7	7,6	12,4	38,0	79,4	60	6,2
179 Érythrée	76,9	83,9	8,4	13,0	69,0	60	..
179 Sierra Leone	64,5	66,8	3,4	5,3	37,0	81,4	84	0,9
181 Mozambique	61,5	79,1	22,3	37,8	10,1	..	22,0 ^a	90,9	60	17,3
181 Soudan du Sud	..	73,2	56	..
183 Guinée	80,9	82,3	74,8	19,3	1,8	1,2	..	89,8	28,0	72,5	98	8,8
184 Burundi	82,4	83,7	1,5	2,9	..	93,7	26,0	93,5	84	4,0
185 Burkina Faso	81,1	83,5	2,9	4,7	..	89,6	39,0	80,5	98	3,2
186 Tchad	67,6	71,6	5,6	8,3	26,0	67,0	98	1,6
187 Niger	62,9	64,7	2,8	3,9	..	84,8	31,0	85,1	98	6,1
188 République centrafricaine	72,1	78,0	7,6	12,3	29,0	81,3	98	..
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES												
Corée (République populaire démocratique de)	74,2	79,5	6,7	12,8	81,4
Îles Marshall	11,0	79,6	64,2
Monaco
Nauru	56,5
Saint-Marin	0,3	65,4	150	..
Somalie	50,2	54,3	7,5	11,7	49,0 ^a	76,7
Tuvalu	19,5
Groupes de développement humain												
Développement humain très élevé	56,4	60,4	3,8	72,7	6,8	16,3	13,4	114	90,4
Développement humain élevé	63,1	66,8	14,0	53,8	5,8	14,4	11,8	116	70,9
Développement humain moyen	55,5	58,6	43,7	35,6	5,2	13,4	..	63,0	12,1	47,9	91	25,6
Développement humain faible	64,0	68,6	7,0	11,4	26,8	71,9	85	9,4
Pays en développement	60,0	63,6	35,1	41,4	5,7	13,5	15,6	33,3	95	50,9
Régions												
Afrique subsaharienne	65,2	70,4	7,8	12,5	27,4	70,0	89	20,5
Amérique latine et Caraïbes	61,2	65,4	14,8	65,0	6,4	14,3	19,5	31,3	10,2	8,6	89	59,6
Asie de l'Est et Pacifique	67,6	70,8	25,1	44,1	4,6	12,6	20,7	82	65,5
Asie du Sud	52,2	54,5	47,3	30,9	4,2	10,7	28,2	74,8	12,1	52,5	99	23,9
États arabes	44,2	49,8	22,8	51,9	11,7	29,0	12,1	34,9	73	36,6
Europe et Asie centrale	51,5	57,4	20,3	54,4	10,4	19,3	..	28,5	6,4	4,3	165	86,1
Pays les moins avancés	66,9	71,1	6,2	11,4	24,5	75,7	85	19,5
Petits États insulaires en développement	57,9	63,0	7,9	18,2	29,0
Organisation de coopération et de développement économiques	55,6	59,6	4,8	72,3	6,9	14,7	15,0	122	87,0
Monde	59,3	62,9	26,2	50,4	5,9	13,8	..	46,3^T	..	32,5	103	64,4

TABLEAU
11

NOTES

- a Estimations modélisées de l'Organisation internationale du travail.
- b Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée
- c Pour toute comparaison entre les pays, tenir compte du fait que l'âge réglementaire de départ à la retraite varie d'un pays à l'autre.
- d Fait référence à la population âgée de 16 à 24 ans.
- e Fait référence à la population âgée de 15 à 29 ans.
- f S'écarter de la définition établie ou concerne une partie seulement du pays.
- g Fait référence à des années ou périodes autres que celles considérées.
- h Fait référence à la population âgée de 14 à 24 ans.
- i Fait référence à la population âgée de 10 à 24 ans.
- j Fait référence à la population âgée de 14 à 28 ans.
- k Fait référence à la population âgée de 18 à 35 ans.
- l Fait référence à la population âgée de 12 à 30 ans.

m Fait référence à 2002.

n Fait référence à 2001.

T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Rapport emploi/population : le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui est employée.

Taux d'activité : le pourcentage de la population en âge de travailler dite active, c'est-à-dire qui travaille ou recherche du travail. Ce chiffre donne une indication de l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et les services.

Emploi dans l'agriculture : la proportion de l'emploi total qui correspond à l'agriculture.

Emploi dans les services : la proportion de l'emploi total qui correspond aux services.

Taux de chômage : le pourcentage de la population active de 15 ans et plus sans emploi rémunéré (salariés et indépendants) mais qui est disponible pour travailler et qui

a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou de travail indépendant.

Taux de chômage des jeunes : le pourcentage de la population active de 15 à 24 ans sans emploi rémunéré (salariés et indépendants) mais qui est disponible pour travailler et qui a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou de travail indépendant.

Jeunes ni scolarisés ni employés : le pourcentage de jeunes entre 15 et 24 ans qui ne sont pas employés, scolarisés ou en formation.

Emplois précaires : le pourcentage de personnes employées comme travailleurs familiaux non rémunérés et travailleurs indépendants.

Travail des enfants : le pourcentage des enfants âgés de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères, ou des enfants âgés de 12 à 14 ans qui ont effectué, au cours de la semaine de référence, au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères.

Travailleurs pauvres à 3,10 \$/jour : la proportion d'employés disposant de moins de 3,10 \$ par jour (en termes de parité de pouvoir d'achat) pour vivre, exprimée en pourcentage de la population employée totale âgée de 15 ans et plus.

Congé de maternité payé obligatoire : la durée de la période de congé payé à laquelle une femme qui travaille a droit pour s'occuper de son nouveau-né.

Bénéficiaires de la pension de vieillesse : le nombre de personnes ayant dépassé l'âge de départ légal à la retraite qui reçoivent une pension de vieillesse (régime contributif, non contributif, ou les deux), exprimé en pourcentage de la population y ayant droit.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 8 et 10 : OIT (2016a).

Colonne 9 : UNICEF (2016).

Colonne 11 : Banque mondiale (2016b).

Colonne 12 : OIT (2016c).

Sécurité humaine

	Enregistrement des naissances	Réfugiés par pays d'origine	Personnes déplacées	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide		Justification de la violence conjugale		Violence à l'égard des femmes ^a		Ampleur du déficit alimentaire
				(moyenne annuelle par million de personnes)				(par 100 000 personnes)		(% 15-49 ans)		subie au sein du couple	subie en dehors du couple	
				(milliers)				(par 100 000 personnes)	Sexe féminin	Sexe masculin	Femmes	Hommes	(%)	
Classement selon l'IDH														
	2010-2015 ^b	2015 ^c	2015	2005/2015	2014	2004-2015 ^b	2010-2014 ^b	2012	2012	2010-2015 ^b	2010-2015 ^b	2005-2015 ^b	2005-2015 ^b	2013/2015
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1	Norvège	100	0,0	..	0	..	71	0,6	5,2	13,0	27,0	..
2	Australie	100	0,0	..	57	..	151	1,0	5,2	16,1	16,9	..
2	Suisse	100	0,0	..	0	..	84	0,5	5,1	13,6
4	Allemagne	100	0,2	..	0	..	78	0,9	4,1	14,5	22,0	7,0
5	Danemark	100	0,0	..	0	..	61	1,0	4,1	13,6	32,0	11,0
5	Singapour	..	0,1	..	0	..	227	0,3	5,3	9,8	6,1	..
7	Pays-Bas	100	0,1	..	0	..	69	0,7	4,8	11,7	25,0	12,0
8	Irlande	100	0,0	..	0	..	80	1,1	5,2	16,9	15,0	5,0
9	Islande	100	0	..	45	0,3	6,7	21,0	22,4	..
10	Canada	100	0,1	..	19	..	106	1,4	4,8	14,9
10	États-Unis	100	4,8	..	16	..	698	3,9	5,2	19,4
12	Hong Kong, Chine (RAS)	..	0,0	..	0	..	114	0,9
13	Nouvelle-Zélande	100	0,0	..	15	..	194	0,9	5,0	14,4
14	Suède	100	0,0	..	0	..	55	0,9	6,1	16,2	28,0	12,0
15	Liechtenstein	100	21 ^d	2,7
16	Royaume-Uni	100	0,1	..	44	..	146 ^e	0,9	2,6	9,8	29,0	7,0
17	Japon	100	0,1	..	29	..	48	0,3	10,1	26,9
18	Corée (République de)	..	0,4	..	8	..	101	0,7	18,0	41,7	4
19	Israël	100	0,8	..	0	..	256	1,7	2,3	9,8
20	Luxembourg	100	0,0	..	0	..	112	0,7	4,4	13,0	22,0	8,0
21	France	100	0,1	..	1	..	95 ^d	1,2	6,0	19,3	26,0	9,0
22	Belgique	100	0,1	..	0	..	105	1,8	7,7	21,0	24,0	8,0
23	Finlande	100	0,0	..	0	..	57	1,6	7,5	22,2	30,0	11,0
24	Autriche	100	0,0	..	0	..	95	0,5	5,4	18,2	13,0	4,0
25	Slovénie	100	0,0	..	47	..	73	0,7	4,4	20,8	13,0	4,0
26	Italie	100	0,1	..	116	..	86	0,8	1,9	7,6	19,0	5,0
27	Espagne	100	0,1	..	30	..	136	0,7	2,2	8,2	13,0	3,0
28	République tchèque	100	1,3	..	0	..	195	0,7	3,9	21,5	21,0	4,0
29	Grèce	100	0,1	..	33	..	109	0,1	1,3	6,3	19,0	1,0
30	Brunéi Darussalam	0	..	132	0,5	5,2	7,7	13
30	Estonie	100	0,3	..	0	..	216	3,1	3,8	24,9	20,0	9,0
32	Andorre	100	0,0	72	0,0
33	Chypre	100	0,0	272,0	0	..	94 ^d	0,1	1,5	7,7	15,0	2,0
33	Malte	100	0,0	135	1,4	0,7	11,1	15,0	5,0
33	Qatar	..	0,0	53	7,2	1,2	5,7	7,0	16,0
36	Pologne	100	1,3	..	0	..	191	0,7	3,8	30,5	13,0	2,0
37	Lituanie	100	0,1	..	0	..	268	5,5	8,4	51,0	24,0	5,0
38	Chili	99 ^f	0,6	..	4 573	..	247	3,6	5,8	19,0	22
38	Arabie saoudite	..	0,7	..	32	..	161	6,2	0,2	0,6	10
40	Slovaquie	100	0,3	..	0	..	184	1,1	2,5	18,5	23,0	4,0
41	Portugal	100	0,0	..	1	..	138	0,9	3,5	13,6	19,0	1,0
42	Émirats arabes unis	100 ^f	0,1	229	0,7	1,7	3,9	22
43	Hongrie	100	1,4	..	0	..	187	1,5	7,4	32,4	21,0	3,0
44	Lettonie	100	0,2	..	0	..	239	3,9	4,3	30,7	32,0	7,0
45	Argentine	100 ^f	0,2	..	16	..	160	7,6	4,1	17,2	2,0	3
45	Croatie	..	33,5	..	0	..	89	0,8	4,5	19,8	13,0	3,0
47	Bahreïn	..	0,4	..	0	..	301	0,5	2,9	11,6
48	Monténégro	99	0,7	..	0	..	174	3,2	6,4	24,7	3,0	5,0
49	Fédération de Russie	100	67,1	27,0	9	..	445	9,5	6,2	35,1
50	Roumanie	..	1,7	..	26	..	143	1,5	2,9	18,4	24,0	2,0
51	Koweït	..	1,1	..	0	..	92	1,8	0,8	1,0	20
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
52	Bélarus	100 ^f	4,1	..	0	..	306	3,6	6,4	32,7	4,0	4,0
52	Oman	..	0,0	..	0	..	36	1,1	0,6	1,2	8,0	36
54	Barbade	99	0,1	..	0	..	322	8,8	0,6	4,1	3,0	23
54	Uruguay	100	0,1	..	269	..	291	7,8	5,2	20,0	2,0	25
56	Bulgarie	100	1,3	..	15	..	125	1,6	5,3	16,6	23,0	6,0
56	Kazakhstan	100	2,3	..	49	..	234	7,4	9,3	40,6	12,0	17,0	..	19
58	Bahamas	..	0,2	..	0	..	363	29,8	1,3	3,6

	Enregistrement des naissances	Réfugiés par pays d'origine	Personnes déplacées	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide		Justification de la violence conjugale		Violence à l'égard des femmes ^a		Ampleur du déficit alimentaire		
								(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)		subie au sein du couple			subie en dehors du couple	
										Sexe féminin	Sexe masculin	Femmes	Hommes		(%)	(%)
		(% de moins de 5 ans)	(milliers)	(milliers)	(moyenne annuelle par million de personnes)	(milliers)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(% 15-49 ans)	(% 15-49 ans)	(%)	(%)	(kilocalories par personne par jour)		
Classement selon l'IDH		2010-2015 ^b	2015 ^c	2015	2005/2015	2014	2004-2015 ^b	2010-2014 ^b	2012	2012	2010-2015 ^b	2010-2015 ^b	2005-2015 ^b	2005-2015 ^b	2013/2015	
59	Malaisie	..	0,4	..	94	..	171	1,9	1,5	4,7	17	
60	Palau	..	0,0	..	0	..	343	3,1	25,3	15,1	..	
60	Panama	96	0,1	..	32	..	392	17,4	1,3	8,1	6,0	69	
62	Antigua-et-Barbuda	..	0,1	..	0	..	373	11,2	
63	Seychelles	..	0,0	..	0	..	799	2,1	
64	Maurice	..	0,1	..	0	..	155	2,7	2,9	13,2	36	
65	Trinité-et-Tobago	97 ^g	0,4	..	0	..	258	25,9	6,2	20,4	8,0 ^g	59	
66	Costa Rica	100 ^f	0,4	..	0	..	352	10,0	2,2	11,2	4,0	39	
66	Serbie	99	15	..	148	1,3	5,8	19,9	4,0	
68	Cuba	100	5,9	..	1 307	..	510	4,7	4,5	18,5	4,0 ^f	7,0 ^f	8	
69	Iran (République islamique d')	99 ^f	84,9	..	25	..	287	4,8	3,6	6,7	36	
70	Géorgie	100	6,5	239,0	129	..	274 ^d	2,7	1,0	5,7	7,0 ^g	..	9,0	0,2	60	
71	Turquie	99 ^f	59,6	954,0	43	..	220	4,3	4,2	11,8	13,0	..	38,0	..	1	
71	Venezuela (République bolivarienne du)	81 ^f	7,5	..	12	..	178	62,0	1,0	4,3	10	
73	Sri Lanka	97 ^g	121,4	44,0	5 380	..	92	2,9	12,8	46,4	53,0 ^{f,g}	200	
74	Saint-Kitts-et-Nevis	..	0,0	..	0	..	607	33,6	
75	Albanie	99 ^g	10,4	..	7	..	189	4,0	5,2	6,6	30,0 ^g	36,0 ^g	24,6	
76	Liban	100 ^g	4,4	12,0	0	..	120	4,3	0,6	1,2	10,0 ^{f,g}	33	
77	Mexique	93	11,3	287,0	288	..	212	15,7	1,7	7,1	14,1	..	30	
78	Azerbaïdjan	94 ^g	9,7	564,0	69	..	236	2,5	1,0	2,4	28,0	..	13,5	..	13	
79	Brésil	96	0,9	..	82	..	301	24,6	2,5	9,4	11	
79	Grenade	..	0,3	..	0	..	398	7,5	
81	Bosnie-Herzégovine	100 ^g	18,7	98,0	0	..	73 ^e	1,3	4,1	18,0	5,0	6,0	
82	Ex-République yougoslave de Macédoine	100	1,8	0,2	0	..	147	1,6	3,2	7,3	15,0	
83	Algérie	100 ^g	3,5	..	11	..	162	1,5	1,5	2,3	59,0 ^f	21	
84	Arménie	100	11,2	8,4	0	..	130	2,0	0,9	5,0	9,0	20,0	9,5	..	45	
84	Ukraine	100	321,0	1 679,0	6	..	195 ^d	4,4	5,3	30,3	3,0	9,0	13,2	1,3	..	
86	Jordanie	99	1,8	..	0	..	150	2,3	1,9	2,2	70,0 ^f	..	23,6	..	13	
87	Pérou	97 ^f	3,6	60,0	193	..	242	6,7	2,1	4,4	36,4	..	54	
87	Thaïlande	99 ^f	0,2	35,0	25	..	461	3,9	4,5	19,1	13,0	57	
89	Équateur	92	1,0	..	89	..	162	8,2	5,3	13,2	37,5	..	72	
90	Chine	..	212,9	..	203	..	119 ^d	0,8	8,7	7,1	78	
91	Fidji	..	0,9	..	0	..	174	3,0	4,1	10,6	64,0	9,0	30	
92	Mongolie	99	2,2	..	0	..	266	7,5	3,7	16,3	10,0	9,0 ^f	165	
92	Sainte-Lucie	92	1,0	..	0	..	349	21,6	7,0	
94	Jamaïque	100	1,9	..	39	..	145	36,1	0,7	1,8	5,0	..	35,0	..	62	
95	Colombie	97	90,8	6 270,0	26	..	244	27,9	1,9	9,1	37,4	..	67	
96	Dominique	..	0,0	..	853	..	300	8,4	
97	Suriname	99	0,0	..	0	..	183	9,5	11,9	44,5	13,0	58	
97	Tunisie	99	1,6	..	0	..	212	3,1	1,4	3,4	30,0	4	
99	République dominicaine	88	0,4	..	128	..	233	17,4	2,1	6,1	2,0	..	22,4	..	88	
99	Saint-Vincent-et les Grenadines	..	1,8	..	499	..	378	25,6	46	
101	Tonga	93	0,0	..	0	..	166	0,1	29,0	21,0	39,6	
102	Libye	..	6,1	500,0	0	..	99	2,5	1,4	2,2	
103	Belize	95	0,1	..	0	..	449	34,4	0,5	4,9	9,0	41	
104	Samoa	59	0,0	..	0	..	250	3,2	37,0	30,0	46,1	11,0	22	
105	Maldives	93 ^g	0,0	..	0	..	341	0,9	4,9	7,8	31,0 ^{f,g}	14,0 ^{f,g}	19,5	6,2	39	
105	Ouzbékistan	100 ^g	4,2	..	0	..	150	3,2	4,1	13,2	70,0 ^g	61,0 ^g	31	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN																
107	Moldova (République de)	100	2,3	..	0	..	215 ^d	3,2	4,8	24,1	11,0	13,0	45,5	
108	Botswana	72 ^g	0,3	..	0	100	188	14,8	2,0	5,7	183	
109	Gabon	90	0,2	..	47	68	210	9,4	4,5	12,1	50,0	40,0	48,6	5,0	19	
110	Paraguay	85 ^f	0,1	..	29	..	158	8,8	3,2	9,1	76	
111	Égypte	99	17,9	78,0	1	..	76	3,2	1,2	2,4	36,0 ^f	..	26,0	..	12	
111	Turkménistan	96 ^g	0,5	..	0	..	583	4,3	7,5	32,5	38,0 ^{f,g}	24	
113	Indonésie	69 ^f	9,3	6,1	296	..	64	0,5	4,9	3,7	35,0	18,0 ^f	51	
114	Palestine (État de)	99	98,0 ^h	221,0	11	0,6	
115	Viet Nam	96	313,2	..	863	..	154	1,5	2,4	8,0	28,0	..	34,4	..	89	
116	Philippines	90	0,6	62,0	91	..	121	9,9	1,2	4,8	13,0	..	14,6	1,6	96	
117	El Salvador	99	14,8	289,0	268	..	492	64,2	5,7	23,5	8,0	..	26,3	..	86	

TABLEAU 12 SÉCURITÉ HUMAINE

	Enregistrement des naissances	Réfugiés par pays d'origine	Personnes déplacées	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide		Justification de la violence conjugale		Violence à l'égard des femmes ^a		Ampleur du déficit alimentaire (kilocalories par personne par jour)
				(moyenne annuelle par million de personnes)		(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)		(% 15-49 ans)		subie au sein du couple	subie en dehors du couple	
				(milliers)		(milliers)	(par 100 000 personnes)	Sexe féminin	Sexe masculin	Femmes	Hommes	(%)	(%)	
Classement selon l'IDH														
	2010-2015 ^b	2015 ^c	2015	2005/2015	2014	2004-2015 ^b	2010-2014 ^b	2012	2012	2010-2015 ^b	2010-2015 ^b	2005-2015 ^b	2005-2015 ^b	2013/2015
118 Bolivie (État plurinational de)	76 ^{f,g}	0,6	..	47	..	122	12,4	8,5	16,2	16,0 ^g	4,0	109
119 Afrique du Sud	85 ^f	0,4	..	15	2 800	292	33,0	1,1	5,5	14
120 Kirghizistan	98	2,5	..	140	..	166	3,7	4,5	14,2	33,0	..	25,4	0,1	41
121 Iraq	99	261,1	3 290,0	8	..	123	7,9	2,1	1,2	51,0	188
122 Cabo Verde	91	0,0	..	0	..	286	10,6	1,6	9,1	17,0 ^{f,g}	16,0 ^{f,g}	12,6	..	72
123 Maroc	94 ^f	1,8	..	0	..	222	1,0	1,2	9,9	64,0 ^g	33
124 Nicaragua	85	1,5	..	91	..	171	11,5	4,9	15,4	14,0 ^{f,g}	..	29,3	..	126
125 Guatemala	97 ^g	10,3	251,0	379	..	121	31,2	4,3	13,7	27,6	..	101
125 Namibie	87 ^f	1,5	..	0	100	144	16,9	1,4	4,4	28,0	22,0	323
127 Guyana	89	0,5	..	0	..	259	20,4	22,1	70,8	10,0	10,0	77
127 Micronésie (États fédéraux de)	0	..	127	4,8	32,8	8,0	..
129 Tadjikistan	88	0,8	..	29	..	121	1,4	2,8	5,7	60,0	..	20,3	..	258
130 Honduras	94	6,8	174,0	129	..	196	74,6	2,8	8,3	12,0	10,0	85
131 Inde	72	9,9	612,0	662	29 600	33	3,2	16,4	25,8	47,0 ^g	42,0 ^g	37,2	0,3	110
132 Bhoutan	100	17,7	..	0	..	145	2,7	11,2	23,1	68,0
133 Timor-Leste	55	0,0	..	0	..	50	3,7	5,8	10,2	86,0	81,0	34,6	0,4	190
134 Vanuatu	43 ^f	0,0	..	0	..	87	2,9	60,0	60,0	60,0	33,0	41
135 Congo	96	14,8	7,8	437	210	27	10,5	4,6	14,7	54,0	40,0	196
135 Guinée équatoriale	54	0,2	..	0	43	129	3,4	8,6	24,1	53,0	52,0	56,9
137 Kiribati	94 ^g	0,0	..	75	..	136	7,5	76,0 ^g	60,0 ^g	67,6	10,0	23
138 République démocratique populaire lao	75	7,4	..	1	..	71	7,3	6,6	11,2	58,0	49,0	15,0	5,0	131
139 Bangladesh	37	12,2	426,0	71	..	43	2,8	8,7	6,8	33,0 ^f	..	67,2	..	120
139 Ghana	71	23,0	..	19	950	53	1,7	2,2	4,2	28,0	13,0	22,9	4,2	22
139 Zambie	11	0,3	..	131	950	125	5,8	10,8	20,8	47,0	32,0	49,5	2,9	411
142 Sao Tomé-et-Principe	95	0,0	..	0	..	101	3,4	19,0	14,0	27,9	..	38
143 Cambodge	73	12,8	..	366	..	105	1,8	6,5	12,6	50,0 ^f	27,0 ^f	21,0	4,0	102
144 Népal	58	8,9	50,0	284	..	59	2,9	20,0	30,1	43,0	..	28,2	0,4	49
145 Myanmar	72	198,7	644,0	15	..	113	2,5	10,3	16,5	108
146 Kenya	67	7,9	309,0	11	2 000	118	5,9	8,4	24,4	42,0	36,0	41,2	3,5	136
147 Pakistan	34	277,3	1 459,0	2 742	..	43	7,8	9,6	9,1	42,0 ^f	32,0 ^f	171
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
148 Swaziland	54	0,2	..	20	87	289	17,4	4,1	8,6	20,0	17,0	190
149 République arabe syrienne	96 ^g	4 850,8	6 600,0	0	..	60	2,2	0,2	0,7
150 Angola	36	11,9	..	436	1 300	106	9,8	7,3	20,7	96
151 Tanzanie (République unie de)	15 ^f	6,2	..	70	2 600	69	7,9	18,3	31,6	54,0	38,0	43,6	2,9	237
152 Nigéria	30 ^f	152,1	2 096,0	8	9 900	31	10,1	2,9	10,3	35,0	25,0	16,2	1,5	40
153 Cameroun	66	10,6	124,0	204	1 200	115	2,7	3,4	10,9	36,0	39,0	51,1	5,0	64
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	0,3	6,3	295	300	61	10,4	9,1	15,9
154 Zimbabwe	32	21,3	..	3	810	145	6,7	9,7	27,2	37,0	24,0	42,3	1,2	264
156 Îles Salomon	..	0,1	..	171	..	56	..	7,2	13,9	69,0 ^g	65,0 ^g	63,5	..	67
157 Mauritanie	59	34,7	..	326	..	44	11,4	1,5	4,5	38,0	37
158 Madagascar	83	0,3	..	1 967	..	83	0,6	6,9	15,2	45,0	46,0 ^f	227
159 Rwanda	63	286,4	..	52	500	434	4,9	7,2	17,1	56,0	25,0	56,4	..	240
160 Comores	87	0,6	..	0	..	31	7,8	10,3	24,0	39,0	17,0	6,4	1,5	..
160 Lesotho	45 ^g	0,0	..	117	120	92	38,0	3,4	9,2	37,0 ^g	48,0 ^g	76
162 Sénégal	73	21,3	24,0	0	..	62	7,9	2,8	8,6	57,0	27,0	66
163 Haïti	80	34,8	..	867	300	97	10,0	2,4	3,3	17,0	15,0	20,8	2,0	530
163 Ouganda	30	6,3	30,0	782	1 900	115	11,8	12,3	26,9	58,0	44,0	50,5	3,7	170
165 Soudan	67	622,5 ^f	3 182,0	556	..	50	6,5	11,5	23,0	34,0	176 ^j
166 Togo	78	8,8	3,0	190	330	64	9,2	2,8	8,5	29,0	18,0	85
167 Bénin	85	0,4	..	1 468	440	77	6,3	3,1	8,8	36,0	17,0	52
168 Yémen	31	15,9	2 509,0	15	..	53	6,7	3,0	4,3	49,0	180
169 Afghanistan	37	2 663,0	1 174,0	281	..	74	6,6	5,3	6,2	90,0	166
170 Malawi	6 ^f	0,4	..	514	990	73	1,8	8,9	23,9	13,0	8,0	31,0	1,7	139
171 Côte d'Ivoire	65	71,1	303,0	45	1 200	52	11,4	4,1	10,6	48,0	42,0	25,5	..	94
172 Djibouti	92 ^g	1,1	..	0	32	68	7,0	9,5	20,9	130
173 Gambie	72	8,5	..	21	87	58	9,4	2,6	7,6	58,0	33,0	33
174 Éthiopie	7 ^g	85,8	450,0	1	3 500	128	8,0	6,7	16,5	68,0	45,0	244
175 Mali	81	154,2	50,0	308	810	33	10,2	2,7	7,2	87,0	..	34,6	..	23
176 Congo (République démocratique du)	25	541,3	1 500,0	32	4 000	32	12,5	4,8	15,8	75,0	61,0	64,1	2,7	..

	Enregistrement des naissances	Réfugiés par pays d'origine	Personnes déplacées	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide		Justification de la violence conjugale		Violence à l'égard des femmes ^a		Ampleur du déficit alimentaire
	(% de moins de 5 ans)	(milliers)	(milliers)	(moyenne annuelle par million de personnes)	(milliers)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)		(% 15-49 ans)		subie au sein du couple	subie en dehors du couple	(kilocalories par personne par jour)
	2010–2015 ^b	2015 ^c	2015	2005/2015	2014	2004–2015 ^b	2010–2014 ^b	2012	2012	Femmes	Hommes	2005–2015 ^b	2005–2015 ^b	2013/2015
Classement selon l'IDH														
177 Libéria	25 ^f	10,0	..	89	190	39	3,2	2,0	6,8	43,0	24,0	38,6	2,6	261
178 Guinée-Bissau	24	1,5	..	42	120	..	9,9	2,4	7,2	42,0	29,0	152
179 Érythrée	..	379,8	..	0	140	..	9,7	8,7	25,8	51,0	45,0
179 Sierra Leone	77	4,9	..	36	310	55	1,9	4,5	11,0	63,0	34,0	45,3	..	162
181 Mozambique	48	0,1	..	292	1 800	61	3,6	21,1	34,2	23,0	20,0	33,1	..	188
181 Soudan du Sud	35	778,6 ^k	1 697,0	0	570	65	13,9	12,8	27,1	79,0
183 Guinée	58	17,0	..	33	..	26	8,7	2,4	7,1	92,0	66,0	118
184 Burundi	75	292,8	99,0	519	580	93	4,0	12,5	34,1	73,0	44,0
185 Burkina Faso	77	2,1	..	367	830	34	0,7	2,8	7,3	44,0	34,0	11,5	..	167
186 Tchad	12	14,9	107,0	93	970	39	9,2	2,3	7,4	62,0	276
187 Niger	64	1,4	153,0	449	..	39	4,5	1,9	5,3	60,0	27,0	58
188 République centrafricaine	61	471,1	452,0	920	300	16	13,2	5,3	14,1	80,0	75,0	29,8	..	349
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)	100 ^g	1,1	..	1 315	4,7	344
Îles Marshall	96 ^g	0,0	..	0	4,7	56,0 ^g	58,0 ^g	51,0	13,0	..
Monaco	100	0,0	74 ^d
Nauru	83 ^g	140	1,3	48,1	47,0	..
Saint-Marin	100	0,0	0,0
Somalie	3 ^g	1 123,0	1 223,0	234	630	..	5,6	6,8	18,1	76,0 ^{f,g}
Tuvalu	50 ^g	0,0	..	0	..	110	20,3	70,0 ^g	73,0 ^g	36,8
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	100	118,2 ^l	299,0 ^l	81	..	289	2,9	5,6	19,9
Développement humain élevé	..	1 019,2 ^l	10 750,6 ^l	203	..	174	6,0	6,4	8,9	60
Développement humain moyen	70	1 335,9 ^l	7 878,9 ^l	609	..	66	4,8	11,0	17,3	41,3	..	37,3	..	104
Développement humain faible	39	11 584,9 ^l	20 559,3 ^l	233	3 982	70	8,2	6,6	15,2	51,8	36,1	147
Pays en développement	65	15 066,6 ^l	40 683,8 ^l	399	..	111	5,8	8,3	13,5	92
Régions														
Afrique subsaharienne	41	3 445,3 ^l	7 404,8 ^l	189	3 702	88	9,5	6,3	15,5	50,3	35,5	131
Amérique latine et Caraïbes	94	197,8 ^l	7 331,0 ^l	290	..	244	21,6	2,8	9,9	41
Asie de l'Est et Pacifique	..	760,1 ^l	753,4 ^l	241	..	126	1,5	7,3	7,3	79
Asie du Sud	64	3 195,4 ^l	3 765,0 ^l	838	..	48	3,8	14,3	21,6	45,8	115
États arabes	84	7 011,7 ^l	17 615,0 ^l	72	..	116	4,0	2,6	5,5	45,8	67
Europe et Asie centrale	98	456,2 ^l	3 542,6 ^l	29	..	209	3,9	4,8	18,6	21,5	..	26,2	..	27
Pays les moins avancés	40	7 859,6 ^l	13 773,0 ^l	249	..	75	6,4	8,5	15,6	51,9	165
Petits États insulaires en développement	82	50,9 ^l	6,3 ^l	506	..	229	12,0	4,3	11,8	13,2	169
Organisation de coopération et de développement économiques														
	99	83,3 ^l	1 241,0 ^l	114	..	274	3,3	5,3	17,4
Monde	69	15 182,3^l	40 710,8^l	334	..	143	5,2	7,9	14,7	91

NOTES

- a Les méthodes de collecte de données, les fourchettes d'âge, les échantillons de femmes (ayant jamais vécu en couple, ayant jamais été mariées ou toutes les femmes) et les définitions des diverses formes de violence et de leurs auteurs varient selon l'enquête. Ainsi, les données ne sont pas forcément comparables entre les pays.
- b Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- c Les données concernent les réfugiés reconnus en tant que tels au titre de la Convention des Nations Unies de 1951, du Protocole des Nations Unies de 1967 et de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969. En l'absence de chiffres officiels, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a estimé la population réfugiée d'un grand nombre de pays industrialisés à partir de dossiers de demande d'asile acceptés sur 10 ans.
- d Consulter www.prisonstudies.org pour en savoir plus.
- e Calculs du BRDH à partir de données de l'ICPS (2016).
- f S'écarter de la définition établie ou concerne une partie seulement du pays.
- g Fait référence à des années ou périodes autres que celles considérées.
- h Fait référence aux réfugiés palestiniens sous la responsabilité du HCR uniquement. 5 589 488 réfugiés palestiniens de plus

sont sous la responsabilité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

- i Pourrait inclure les citoyens du Soudan du Sud.
- j Fait référence à la moyenne pour 2009-2011 avant l'indépendance du Soudan du Sud.
- k Un certain nombre de réfugiés et demandeurs d'asile du Soudan du Sud pourraient être inclus dans les chiffres pour le Soudan.
- l Somme non pondérée des estimations nationales.

DÉFINITIONS

Enregistrement des naissances: le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée au moment de l'enquête. Sont inclus les enfants dont l'acte de naissance a été vu par l'enquêteur et ceux dont la mère ou la personne qui s'en occupe a attesté de l'enregistrement des naissances.

Réfugiés par pays d'origine: le nombre de personnes qui ont fui leur pays d'origine craignant, à juste titre, d'être persécutées pour des motifs de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'affiliation à un groupe social particuliers. Il s'agit de personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer dans leur pays d'origine.

Personnes déplacées: le nombre de personnes qui ont été forcées de quitter leur maison ou leur lieu de résidence habituel — en particulier, par suite ou pour éviter les effets d'un conflit armé,

de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes anthropiques — et qui n'ont pas dépassé une frontière nationale internationalement reconnue.

Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle: les personnes privées de logement suite à une catastrophe naturelle, qui portent avec elles leurs quelques possessions et qui dorment dehors, dans la rue, sur les jetées et divers autres endroits, de manière plus ou moins aléatoire. Nombre exprimé en millions de personnes.

Orphelins: le nombre d'enfants de 0 à 17 ans qui ont perdu père, mère ou les deux, toutes causes confondues.

Population carcérale: la proportion de prisonniers adultes ou juvéniles, détentions provisoires incluses sauf indication contraire, exprimée par 100 000 personnes.

Taux d'homicide: la proportion de décès causés volontairement par autrui, exprimée par 100 000 personnes.

Taux de suicide: la proportion de personnes qui se donnent la mort, exprimée par 100 000 personnes dans la population de référence.

Justification de la violence conjugale: le pourcentage de femmes et d'hommes de 15 à 49 ans qui estiment qu'un mari est justifié de frapper ou de battre sa femme pour au moins une des raisons suivantes: si sa femme laisse brûler la nourriture, le contredit, sort sans le lui dire, néglige les enfants ou refuse les rapports sexuels.

Violence à l'égard des femmes subie au sein du couple: le pourcentage de femmes de 15 ans ou plus qui ont subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime.

Violence à l'égard des femmes subie en dehors du couple: le pourcentage de femmes de 15 ans ou plus qui ont subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire non intime.

Ampleur du déficit alimentaire: la quantité de calories qui manque à une population sous-alimentée pour ne plus être considérée comme telle, toutes choses restant par ailleurs égales.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonnes 1, 5, 10 et 11: UNICEF (2016).
- Colonne 2: HCR (2016).
- Colonne 3: IDMC (2016).
- Colonne 4: CRED EM-DAT (2016) et DAES (2015a).
- Colonne 6: ICPS (2016).
- Colonne 7: ONUDC (2016).
- Colonnes 8 et 9: OMS (2016).
- Colonnes 12 et 13: ONU Femmes (2016).
- Colonne 14: FAO (2016a).

Classement selon l'IDH	Commerce	Flux de capitaux				Mobilité humaine				Communication		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement officielle nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectifs d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internautes	Abonnements à un service de téléphonie mobile	
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)
	2015 ^b	2015 ^b	2015 ^b	2014 ^c	2015 ^b	2010/2015 ^d	2015	2013 ^e	2014 ^c	2015	2015	2010-2015
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	68,5	-1,5	14,6	..	0,16	9,3 ^f	14,2 ^l	-3,4	4 855	96,8	113,6	-0,8
2 Australie	41,0	2,8	-7,2	..	0,16	8,9 ^g	28,2 ^o	17,1	6 868	84,6	132,8	32,2
2 Suisse	114,6	18,0	8,5	..	0,34	9,5	29,4	12,6	9 158	88,0	142,0	15,3
4 Allemagne	86,0	1,4	8,4	..	0,46	3,1	14,9	2,8	32 999	87,6	116,7	9,6
5 Danemark	100,2	0,6	-2,1	..	0,42	3,5	10,1	8,3	10 267	96,3	128,3	11,0
5 Singapour	326,1	22,3	8,5	14,9	45,4	10,3	11 864	82,1	146,1	0,5
7 Pays-Bas	154,3	9,0	4,5	..	0,18	1,3	11,7	5,4	13 925	93,1	123,5	7,0
8 Irlande	222,0	85,5	-64,8	..	0,25	-6,0	15,9	-3,9	8 813	80,1	103,7	-1,5
9 Islande	100,4	2,3	20,5	..	1,15	-0,2	11,4	-8,2	998	98,2	114,0	6,3
10 Canada	65,4	3,6	-0,1	..	0,09	6,7	21,8	..	16 537	88,5	81,9	8,3
10 États-Unis	28,1	2,1	-0,7	..	0,04	3,2	14,5	3,6	75 011	74,6	117,6	28,8
12 Hong Kong, Chine (RAS)	400,0	58,4	6,9	..	0,12	4,2	39,0	-1,7	27 770	84,9	228,8	16,9
13 Nouvelle-Zélande	55,2	-0,3	-0,3	..	0,24	0,3	23,0	14,0	2 772	88,2	121,8	13,0
14 Suède	86,1	3,2	-0,1	..	0,66	5,7	16,8	1,8	5 660	90,6	130,4	11,3
15 Liechtenstein	62,6	-16,8	54	96,6	108,8	10,7
16 Royaume-Uni	56,8	1,8	-18,2	..	0,18	2,8	13,2	16,3	32 613	92,0	125,8	1,7
17 Japon	36,8	0,0	6,4	..	0,09	0,6	1,6	3,0	13 413	93,3	125,1	29,2
18 Corée (République de)	84,8	0,4	5,2	..	0,47	1,2	2,6	-1,7	14 202	89,9	118,5	13,1
19 Israël	59,4	3,9	1,7	..	0,29	0,5	24,9	-2,6	2 927	78,9	133,5	8,7
20 Luxembourg	391,5	42,6	-98,4	..	2,79	18,1	44,0	-85,9	1 038	97,3	148,5	3,8
21 France	61,4	1,8	1,4	..	0,96	1,0	12,1	6,6	83 767	84,7	102,6	12,3
22 Belgique	167,1	-4,6	-2,7	..	2,19	4,9	12,3	6,6	7 887	85,1	115,7	4,1
23 Finlande	74,3	8,1	-7,9	..	0,35	4,0 ^h	5,7 ^h	4,4	4 226	92,7	135,5	-13,3
24 Autriche	102,4	1,5	6,7	..	0,75	3,5	17,5	13,1	25 291	83,9	157,4	8,0
25 Slovénie	146,3	3,9	4,3	..	1,70	0,4	11,4	-0,1	2 411	73,1	113,2	9,6
26 Italie	57,3	0,4	6,3	..	0,52	1,8	9,7	1,6	48 576	65,6	151,3	-2,2
27 Espagne	63,8	1,9	3,8	..	0,22	-2,6 ⁱ	12,7 ⁱ	1,4	64 995	78,7	107,9	-3,0
28 République tchèque	162,5	1,4	-3,1	..	1,48	0,6	3,8	6,5	10 617	81,3	129,2	5,4
29 Grèce	60,4	-0,1	4,9	..	0,22	-2,5	11,3	-0,8	22 033	66,8	114,0	3,0
30 Brunéi Darussalam	106,6	1,1	6,8	1,0	24,3	-38,3	201	71,2	108,1	-0,5
30 Estonie	155,4	-0,8	3,0	..	1,96	-1,8	15,4	-3,5	2 918	88,4	148,7	16,8
32 Andorre	59,7	-182,3	2 363	96,9	88,1	4,8
33 Chypre	108,1	27,1	13,9	..	1,29	6,2 ^j	16,8 ⁱ	-61,0	2 441	71,7	95,4	1,8
33 Malte	182,5	5,7	-45,9	..	2,09	3,0	9,9	-6,3	1 690	76,2	129,3	20,5
33 Qatar	90,9	0,6	11,7	..	0,26	36,3	75,5	16,6	2 826	92,9	153,6	22,9
36 Pologne	95,9	1,5	-0,3	..	1,43	-0,4	1,6	0,2	16 000	68,0	148,7	21,0
37 Lituanie	154,7	1,5	-2,6	..	3,33	-11,3	4,7	-5,0	2 063	71,4	139,5	-12,5
38 Chili	60,4	8,5	-3,0	0,1	0,05	2,3	2,6	-0,5	3 674	64,3	129,5	11,9
38 Arabie saoudite	72,5	1,3	1,1	..	0,05	5,7	32,3	-0,8	18 259	69,6	176,6	-6,7
40 Slovaquie	185,2	2,5	0,1	..	2,47	0,0	3,3	-10,9	6 235	85,0	122,3	12,2
41 Portugal	79,9	-0,7	-0,3	..	0,18	-2,7	8,1	1,4	9 092	68,6	110,4	-4,2
42 Émirats arabes unis	175,9	3,0	9,3	88,4	38,2	..	91,2	187,3	44,7
43 Hongrie	171,2	-0,8	4,9	..	3,33	0,6	4,6	3,4	12 140	72,8	118,9	-0,9
44 Lettonie	118,9	2,7	6,2	..	5,24	-7,2	13,4	-2,9	1 843	79,2	127,0	15,1
45 Argentine	22,9	2,1	-1,8	0,0	0,08	0,1	4,8	..	5 931	69,4	143,9	1,8
45 Croatie	96,0	0,3	-0,5	0,2	4,32	-0,9	13,6	-5,2	11 623	69,8	103,8	-8,7
47 Bahreïn	115,3	-4,5	88,7	4,5	51,1	-4,7	10 452	93,5	185,3	48,0
48 Monténégro	104,4	17,5	-20,5	2,2	9,55	-0,8	13,2	..	1 350	64,6	162,2	-14,1
49 Fédération de Russie	50,7	0,5	3,2	..	0,52	1,6	8,1	1,2	32 421	73,4	160,0	-3,4
50 Roumanie	82,7	2,2	-1,2	..	1,65	-4,4	1,2	-1,4	8 442	55,8	107,1	-3,8
51 Koweït	99,1	0,3	33,5	..	0,03	29,8	73,6	..	307	82,1	231,8	74,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
52 Bélarus	119,2	2,9	-0,9	0,2	1,27	2,5	11,4	-4,0	137	62,2	123,6	13,6
52 Oman	115,4	1,2	1,9	0,0	0,06	65,2	41,1	-11,8	1 519	74,2	159,9	-2,7
54 Barbade	81,2	5,7	0,9	0,4	2,43	1,5	12,1	3,9	521	76,1	116,5	-6,7
54 Uruguay	44,9	3,3	-2,5	0,2	0,22	-1,8	2,1	..	2 682	64,6	160,2	21,8
56 Bulgarie	131,5	3,6	-5,5	..	2,95	-1,4	1,4	-4,6	7 311	56,7	129,3	-6,4
56 Kazakhstan	53,3	2,2	-2,8	0,0	0,10	1,9	20,1	-5,1	4 560	72,9	187,2	53,6
58 Bahamas	93,4	0,9	-0,7	5,2	15,3	..	1 427	78,0	80,3	-32,4

Classement selon l'IDH	Commerce		Flux de capitaux				Mobilité humaine				Communication		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement officielle nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectifs d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internauts	Abonnements à un service de téléphonie mobile		
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)	
	2015 ^b	2015 ^b	2015 ^b	2014 ^c	2015 ^b	2010/2015 ^d	2015	2013 ^e	2014 ^c	2015	2015	2010-2015	
59 Malaisie	134,4	3,7	2,2	0,0	0,55	3,1 ^k	8,3 ^k	-0,2	27 437	71,1	143,9	20,2	
60 Palau	134,5	-3,1	-16,3	9,8	0,79	..	26,6	..	141	..	111,5	57,3	
60 Panama	115,0	11,0	-6,8	-0,4	1,07	1,5	4,7	..	1 745	51,2	174,2	-3,6	
62 Antigua-et-Barbuda	97,8	11,9	-10,8	0,2	1,68	-0,1	30,6	-19,0	249	65,2	137,2	-28,7	
63 Seychelles	181,3	7,4	-15,9	0,7	1,14	-3,3	13,3	-198,3	233	58,1	158,1	22,6	
64 Maurice	109,4	1,8	-0,6	0,4	0,01	0,0 ^l	2,2 ^l	-11,6	1 039	50,1	140,6	45,3	
65 Trinité-et-Tobago	59,9	5,8	..	0,0	0,45	-0,7	3,7	..	412	69,2	157,7	10,5	
66 Costa Rica	72,3	5,9	-5,9	0,1	1,08	0,8	8,8	..	2 527	59,8	150,7	124,9	
66 Serbie	105,1	6,4	-4,6	0,9	9,23	-2,2 ^m	9,1 ^m	-1,2	1 029	65,3	120,5	-3,8	
68 Cuba	44,3	0,1	..	-1,4	0,1	4,1	2 970	31,1	29,7	233,5	
69 Iran (République islamique d')	43,1	0,5	..	0,0	0,31	-0,8	3,4	-1,0	4 967	44,1	93,4	28,6	
70 Géorgie	110,0	9,6	-7,5	3,4	10,45	-14,4 ⁿ	4,2 ⁿ	-5,8	5 516	45,2	129,0	42,3	
71 Turquie	58,8	2,4	0,5	0,4	0,19	5,3	3,8	0,2	39 811	53,7	96,0	12,1	
71 Venezuela (République bolivarienne du)	54,3	0,6	0,1	0,0	0,03	-0,5	4,5	-0,5	857	61,9	93,0	-3,1	
73 Sri Lanka	48,5	0,8	-1,6	0,6	8,50	-4,7	0,2	-5,1	1 527	30,0	112,8	34,9	
74 Saint-Kitts-et-Nevis	79,0	8,5	-13,1	3,8	5,61	..	13,4	-57,9	113	75,7	131,8	-13,7	
75 Albanie	71,4	8,6	-11,5	2,1	9,14	-6,3	2,0	-12,1	3 341	63,3	106,4	24,5	
76 Liban	121,9	5,0	-5,3	1,8	15,88	49,1	34,1	6,9	1 355	74,0	87,1	32,0	
77 Mexique	72,8	2,6	-3,5	0,1	2,29	-0,9	0,9	-0,6	29 346	57,4	85,3	10,0	
78 Azerbaïdjan	72,6	7,6	-3,6	0,3	2,39	-0,3 ^o	2,7 ^o	-6,6	2 160	77,0	111,3	11,2	
79 Brésil	27,4	4,2	-4,7	0,0	0,16	0,0	0,3	-0,2	6 430	59,1	126,6	25,5	
79 Grenade	68,7	6,2	-9,1	4,5	3,03	-8,1	6,6	54,1	134	53,8	112,3	-3,6	
81 Bosnie-Herzégovine	90,8	1,7	-1,1	3,4	11,08	-0,1	0,9	-3,2	536	65,1	90,2	11,5	
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	113,3	1,9	-2,5	1,9	3,04	-0,5	6,3	-5,2	425	70,4	105,4	2,9	
83 Algérie	62,5	-0,2	0,3	0,1	0,16	-0,8	0,6	-1,1	2 301	38,2	113,0	27,8	
84 Arménie	71,0	1,7	-4,0	2,2	14,12	-0,7	6,3	-2,6	1 204	58,2	115,1	-11,7	
84 Ukraine	107,5	3,4	-3,7	1,1	6,45	0,9 ^p	10,8	0,5	12 712	49,3	144,0	23,0	
86 Jordanie	97,9	3,4	-6,8	7,6	14,26	6,5	41,0	3,7	3 990	53,4	179,4	74,9	
87 Pérou	44,6	3,6	-5,1	0,2	1,42	-1,6	0,3	..	3 215	40,9	109,9	10,4	
87 Thaïlande	131,9	1,8	5,4	0,1	1,32	0,3	5,8	-0,2	24 810	39,3	125,8	16,5	
89 Équateur	45,1	1,1	-2,5	0,2	2,37	-0,5	2,4	-1,3	1 557	48,9	79,4	-19,4	
90 Chine	41,2	2,3	0,0	0,0	0,41	-0,3	0,1	-1,8	55 622	50,3	93,2	47,5	
91 Fidji	137,0	7,6	-5,7	2,1	5,07	-6,6	1,5	..	693	46,3	108,2	33,4	
92 Mongolie	87,0	1,7	-3,8	2,8	2,26	-1,1	0,6	-3,9	393	21,4	105,0	13,4	
92 Sainte-Lucie	95,3	6,6	-12,4	1,3	2,10	0,0	6,9	-31,5	338	52,4	101,5	-9,1	
94 Jamaïque	77,1	5,7	-15,1	0,7	16,86	-7,0	0,8	..	2 080	43,2	111,5	-3,9	
95 Colombie	39,0	4,1	-5,9	0,3	1,60	-0,6	0,3	..	2 565	55,9	115,7	20,9	
96 Dominique	80,7	6,7	-0,3	3,1	4,38	..	9,2	..	81	67,6	106,3	-28,3	
97 Suriname	91,1	4,0	-5,5	0,2	0,14	-1,9	8,6	..	252	42,8	180,7	82,0	
97 Tunisie	102,1	2,3	-2,5	2,0	5,46	-0,6	0,5	-3,2	6 069	48,5	129,9	24,3	
99 République dominicaine	53,6	3,3	-8,3	0,3	7,74	-3,0	3,9	2,7	5 141	51,9	82,6	-7,0	
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	78,1	16,1	-18,8	1,3	4,20	-9,1	4,2	..	71	51,8	103,7	-14,0	
101 Tonga	71,3	12,9	..	18,2	27,08	-15,4	5,4	..	50	45,0	65,6	25,8	
102 Libye	137,0	2,5	8,8	0,5	..	-16,0	12,3	19,0	157,0	-13,0	
103 Belize	125,6	3,4	-3,3	2,3	4,81	4,5	15,0	..	321	41,6	48,9	-22,3	
104 Samoa	77,7	2,1	-1,8	12,0	20,27	-13,4	2,6	..	120	25,4	58,5	21,0	
105 Maldives	200,7	10,3	-10,1	0,9	0,12	0,0	25,9	..	1 205	54,5	206,7	36,2	
105 Ouzbékistan	42,8	1,6	..	0,5	4,65	-1,4	3,9	-8,3	1 969	42,8	73,3	-2,8	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
107 Moldova (République de)	117,2	4,1	-4,1	5,9	23,41	-0,5 ^q	3,5 ^q	-12,3	11	49,8	108,0	51,3	
108 Botswana	99,2	2,7	4,0	0,6	0,21	1,9	7,1	-5,4	1 544	27,5	169,0	40,8	
109 Gabon	74,0	4,4	..	0,6	..	0,6	15,6	23,5	168,9	63,3	
110 Paraguay	82,1	1,1	-1,9	0,2	2,00	-2,7	2,4	..	649	44,4	105,4	15,0	
111 Égypte	34,9	2,1	-0,7	1,2	5,96	-0,5	0,5	1,0	9 628	35,9	111,0	22,6	
111 Turkménistan	117,7	11,4	..	0,1	0,04	-1,0	3,7	15,0	145,9	130,1	
113 Indonésie	41,9	1,8	-4,9	0,0	1,12	-0,6	0,1	-0,5	9 435	22,0	132,3	50,8	
114 Palestine (État de)	77,5	0,9	-0,8	17,5	17,40	-2,0 ^r	5,5 ^s	-9,8	556	57,4	77,6	19,6	
115 Viet Nam	178,8	6,1	-5,5	2,4	6,82	-0,4	0,1	-2,2	7 874	52,7	130,6	4,3	
116 Philippines	60,8	2,0	1,6	0,2	10,27	-1,4	0,2	-0,2	4 833	40,7	118,1	32,7	
117 El Salvador	68,0	2,0	-1,7	0,4	16,58	-7,9	0,7	-1,3	1 345	26,9	145,3	17,3	

TABLEAU 13 INTÉGRATION INTERNATIONALE

	Commerce		Flux de capitaux				Mobilité humaine				Communication		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement officielle nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectifs d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internaute	Abonnements à un service de téléphonie mobile		
											(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)
Classement selon l'IDH	2015 ^b	2015 ^b	2015 ^b	2014 ^c	2015 ^b	2010/2015 ^d	2015	2013 ^e	2014 ^e	2015	2015	2010-2015	
118 Bolivie (État plurinational de)	85,3	1,5	1,5	2,1	3,62	-1,2	1,3	..	871	45,1	92,2	30,4	
119 Afrique du Sud	62,8	0,5	-0,4	0,3	0,26	2,3	5,8	3,6	9 549	51,9	159,3	62,7	
120 Kirghizistan	125,1	11,6	-10,8	8,6	25,68	-4,0	3,4	1,9	2 849	30,2	132,8	34,3	
121 Iraq	50,4	2,1	1,6	0,6	0,16	3,3	1,0	..	892	17,2	93,8	24,9	
122 Cabo Verde	91,8	4,6	-4,3	12,9	12,32	-4,4	2,9	-34,5	494	43,0	127,2	66,7	
123 Maroc	80,9	3,1	-3,8	2,1	7,04	-1,9	0,3	-7,7	10 283	57,1	126,9	25,5	
124 Nicaragua	93,0	6,6	-6,1	3,7	9,43	-4,6	0,7	..	1 330	19,7	116,1	70,6	
125 Guatemala	51,3	1,8	-1,7	0,5	10,33	-1,5	0,5	..	1 455	27,1	111,5	-11,5	
125 Namibie	111,5	9,2	-18,3	1,8	0,08	-0,1	3,8	-32,7	1 176	22,3	102,1	14,1	
127 Guyana	120,5	3,7	-1,9	5,2	9,27	-7,2	2,0	-16,9	206	38,2	67,2	-5,8	
127 Micronésie (États fédéraux de)	..	6,4	-4,6	33,9	7,34	-15,7	2,6	..	35	31,5	..	-100,0	
129 Tadjikistan	87,5	5,0	-5,0	3,1	28,76	-2,9	3,2	-4,2	213	19,0	98,6	26,6	
130 Honduras	109,1	6,5	-5,5	3,3	18,19	-2,1	0,3	-0,9	868	20,4	95,5	-23,4	
131 Inde	48,8	2,1	-3,0	0,1	3,32	-0,4	0,4	-0,6	7 679	26,0	78,8	26,4	
132 Bhoutan	116,0	1,7	..	7,1	1,00	2,7	6,6	-29,9	134	39,8	87,1	58,4	
133 Timor-Leste	110,9	3,0	-12,8	7,7	4,36	-8,9	0,9	..	60	13,4	117,4	167,9	
134 Vanuatu	97,4	1,6	-2,8	12,1	3,45	0,5	1,2	..	109	22,4	66,2	-7,9	
135 Congo	165,6	17,4	..	0,9	..	-2,8	8,5	-20,9	373	7,6	111,7	23,5	
135 Guinée équatoriale	178,3	3,4	..	0,0	..	5,1	1,3	21,3	66,7	16,3	
137 Kiribati	104,3	1,2	6,1	24,3	11,01	-4,0	2,8	..	6	13,0	38,8	258,3	
138 République démocratique populaire lao	79,0	8,8	-13,1	4,2	0,75	-3,6	0,3	-3,4	3 164	18,2	53,1	-15,2	
139 Bangladesh	42,1	1,7	-1,9	1,3	7,89	-2,8	0,9	-1,1	125	14,4	83,4	85,5	
139 Ghana	98,8	8,4	-10,2	3,1	13,16	-0,4	1,5	0,5	1 093	23,5	129,7	80,5	
139 Zambie	67,9	7,8	-17,4	3,8	0,27	-0,5	0,8	..	947	21,0	74,5	80,7	
142 Sao Tomé-et-Principe	..	8,0	-7,6	11,5	7,95	-6,2	1,3	..	12	25,8	65,1	12,9	
143 Cambodge	141,7	9,4	-9,3	5,1	2,20	-2,0	0,5	-2,7	4 503	19,0	133,0	134,4	
144 Népal	53,2	0,1	..	4,4	32,23	-2,7	1,8	-7,6	790	17,6	96,7	182,5	
145 Myanmar	..	4,8	..	2,2	4,99	-1,8	0,1	-1,0	3 081	21,8	76,7	6 603,2	
146 Kenya	44,8	2,3	-7,1	4,4	2,46	-0,2	2,4	..	1 261	45,6	80,7	32,2	
147 Pakistan	28,1	0,4	-0,7	1,4	7,15	-1,2	1,9	..	966	18,0	66,9	16,8	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE													
148 Swaziland	101,2	-3,0	-0,6	2,0	0,60	-1,0	2,5	-32,8	968	30,4	73,2	20,3	
149 République arabe syrienne	-41,1	4,7	..	5 070	30,0	62,4	15,0	
150 Angola	75,1	8,5	2,3	0,2	0,01	0,9	0,4	..	595	12,4	60,8	26,5	
151 Tanzanie (République unie de)	49,5	4,4	-4,4	5,6	0,87	-0,8 ^t	0,5 ^t	..	1 113	5,4	75,9	62,6	
152 Nigéria	30,9	0,6	-1,0	0,5	4,29	-0,4	0,7	..	600	47,4	82,2	50,4	
153 Cameroun	42,8	2,1	-2,2	2,7	0,84	-0,5	1,6	-8,0	912	20,7	71,8	71,6	
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	-0,2	-2,0	3,5	0,06	0,0	0,3	..	182	7,9	46,6	67,6	
154 Zimbabwe	75,0	3,0	..	5,8	..	-3,0	2,6	-16,7	1 905	16,4	84,8	44,0	
156 Îles Salomon	98,2	1,9	-1,4	18,1	1,60	-4,3	0,4	..	20	10,0	72,7	231,2	
157 Mauritanie	103,7	9,2	..	5,0	..	-1,0	3,4	15,2	89,3	16,1	
158 Madagascar	69,7	5,2	-5,5	5,4	4,28	0,0	0,1	-2,6	222	4,2	46,0	25,8	
159 Rwanda	45,3	4,0	-4,0	13,3	1,99	-1,4	3,8	-5,7	926	18,0	70,5	115,2	
160 Comores	79,9	0,8	-1,7	11,9	20,19	-2,7	1,6	-70,5	19	7,5	54,8	126,5	
160 Lesotho	141,6	4,3	-5,1	4,0	17,43	-1,9	0,3	-11,7	1 079	16,1	105,5	114,7	
162 Sénégal	73,6	2,5	-8,5	7,2	11,71	-1,4	1,7	..	836	21,7	99,9	55,1	
163 Haïti	69,5	1,2	..	12,3	24,73	-2,9	0,4	..	465	12,2	69,9	72,9	
163 Ouganda	46,9	4,0	-3,1	6,2	3,98	-0,8	1,9	7,2	1 266	19,2	50,4	33,5	
165 Soudan	19,0	2,1	-2,1	1,2	0,18	-4,2	1,3	..	684	26,6	70,5	69,8	
166 Togo	106,6	1,3	12,2	5,2	9,93	-0,3	3,8	-9,4	282	7,1	64,9	57,4	
167 Bénin	62,8	2,7	-3,6	6,3	3,59	-0,2	2,3	4,3	242	6,8	85,6	15,1	
168 Yémen	..	-0,4	1,3	3,0	9,30	-0,4	1,3	-0,8	990	25,1	68,0	39,6	
169 Afghanistan	53,2	0,9	-0,4	23,3	1,57	3,1	1,2	-5,8	..	8,3	61,6	71,2	
170 Malawi	61,9	2,2	-11,0	15,8	0,59	-0,4	1,3	-20,1	795	9,3	35,3	70,2	
171 Côte d'Ivoire	87,8	1,4	-1,9	2,8	1,21	0,5	9,6	0,2	471	21,0	119,3	45,1	
172 Djibouti	..	9,6	2,24	-3,7	12,7	-39,3	63	11,9	34,7	74,6	
173 Gambie	70,1	3,3	..	12,1	21,24	-1,5	9,7	..	156	17,1	131,3	49,2	
174 Éthiopie	37,2	3,5	..	6,5	1,01	-0,1	1,1	..	770	11,6	42,8	443,4	
175 Mali	50,7	1,2	-1,5	8,8	6,83	-3,7	2,1	-5,3	168	10,3	139,6	162,4	
176 Congo (République démocratique du)	64,5	-1,4	-3,0	8,1	0,01	-0,3	0,7	-0,1	191	3,8	53,0	178,8	

Classement selon l'IDH	Commerce				Flux de capitaux				Mobilité humaine			Communication	
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement officielle nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectifs d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internaute	Abonnements à un service de téléphonie mobile		
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)	
	2015 ^b	2015 ^b	2015 ^b	2014 ^c	2015 ^b	2010/2015 ^d	2015	2013 ^e	2014 ^c	2015	2015	2010–2015	
177 Libéria	112,4	35,1	..	44,3	31,21	-0,9	2,5	5,9	81,1	104,3	
178 Guinée-Bissau	36,8	1,7	-0,3	9,8	6,04	-1,2	1,2	3,5	69,3	62,3	
179 Érythrée	37,5	1,5	..	5,1	..	-6,5	0,3	..	107	1,1	7,0	118,5	
179 Sierra Leone	59,2	11,6	-9,1	18,9	1,48	-0,7	1,4	..	44	2,5	89,5	157,5	
181 Mozambique	91,6	25,3	-24,8	12,6	1,33	-0,2	0,8	-1,1	1 661	9,0	74,2	146,3	
181 Soudan du Sud	67,4	-3,1	..	16,6	0,01	15,4	6,7	17,9	23,9	65,1	
183 Guinée	78,1	1,3	-2,0	9,1	1,39	-0,2	1,8	-5,1	33	4,7	87,2	137,0	
184 Burundi	40,0	0,2	..	16,2	1,58	0,8	2,6	-3,5	142	4,9	46,2	154,3	
185 Burkina Faso	68,7	1,5	-1,9	9,2	3,57	-1,5	3,9	-2,0	191	11,4	80,6	119,6	
186 Tchad	67,2	5,5	..	2,9	..	1,5	3,7	-11,9	122	2,7	40,2	63,8	
187 Niger	56,6	7,3	-8,4	11,3	2,04	-0,3	1,0	-5,1	135	2,2	46,5	101,4	
188 République centrafricaine	39,5	0,2	..	35,9	..	0,4	1,7	6,2	71	4,6	20,4	-9,2	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)	0,0	0,2	12,9	630,6	
Îles Marshall	..	4,8	-8,1	24,2	13,97	..	6,2	-18,0	5	19,3	29,2	..	
Monaco	55,8	..	329	93,4	88,8	39,7	
Nauru	31,1	-100,0	
Saint-Marin	14,8	..	75	..	115,2	16,2	
Somalie	75,8	8,7	..	21,1	..	-7,9	0,2	1,8	52,5	680,0	
Tuvalu	..	1,7	2,0	63,3	10,72	..	1,4	..	1	42,7	40,3	147,8	
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	59,7	2,9	0,4	..	0,29	2,3	12,5	3,4	713 818	79,4	128,5	11,3	
Développement humain élevé	49,5	2,6	-0,9	0,1	0,82	0,1	1,6	-1,3	279 216	51,4	101,2	19,4	
Développement humain moyen	55,7	2,3	-2,7	0,7	4,27	-0,7	0,8	-0,8	90 399	27,2	92,7	170,7	
Développement humain faible	45,5	2,5	-1,7	3,5	3,20	-1,1	1,6	-3,2	23 496	19,0	67,4	87,8	
Pays en développement													
Régions													
Afrique subsaharienne	55,6	2,6	-2,3	2,5	2,63	-0,1	1,9	-1,3	33 743	22,2	76,4	71,4	
Amérique latine et Caraïbes	46,2	3,5	-3,7	0,1	1,33	-0,6	1,3	-0,2	81 828	54,4	110,6	14,1	
Asie de l'Est et Pacifique	48,9	2,4	-0,2	0,1	0,83	-0,4	0,4	-1,5	142 574	44,9	101,5	335,8	
Asie du Sud	46,0	1,7	-2,6	0,5	3,85	-0,7	0,8	-0,8	17 393	24,5	79,0	58,1	
États arabes	86,4	1,7	4,2	1,6	2,42	-0,2	8,9	-0,3	75 244	40,0	111,0	46,1	
Europe et Asie centrale	69,0	3,2	-1,2	0,6	2,09	1,3	6,7	-1,3	77 823	52,3	114,9	26,5	
Pays les moins avancés													
Petits États insulaires en développement													
Organisation de coopération et de développement économiques													
Monde	56,7	2,8	-0,2	0,4	0,76	0,0	3,3	0,3	1 107 339	43,7	98,5	59,1	

NOTES

- a Une valeur négative correspond à l'aide au développement officielle nette déboursée par les pays donateurs.
- b Données de 2015 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- c Données relatives à 2014 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Moyenne annuelle prévue pour 2010-2015.
- e Données relatives à 2013 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- f Svalbard et Jan Mayen incluses.
- g Île Christmas, Îles Cocos (Keeling) et Île Norfolk incluses.
- h Îles Åland incluses.
- i Canaries, Ceuta et Melilla incluses.
- j République turque de Chypre du Nord incluse.
- k Sabah et Sarawak incluses.
- l Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon incluses.
- m Kosovo inclus.
- n Abkhazie et Ossétie du Sud incluses.
- o Nagorno-Karabakh inclus.
- p Crimée incluse.
- q Transnistrie incluse.

- r Jérusalem-Est inclus.
- s Jérusalem-Est inclus. Les réfugiés ne sont pas partie de l'effectif de migrants nés à l'étranger dans l'État de Palestine.
- t Zanzibar inclus.

DÉFINITIONS

Exportations et importations : la somme des exportations et des importations de biens et services, exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Indicateur essentiel de l'ouverture au commerce extérieur et de l'intégration économique, elle donne une idée de la dépendance des producteurs nationaux de la demande extérieure (exportations), ainsi que de la dépendance des consommateurs et producteurs nationaux de l'offre extérieure (importations), par rapport au poids économique du pays (PIB).

Investissements directs étrangers nets : la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des capitaux à court et long terme, exprimée en pourcentage du PIB.

Entrées de capitaux privés : les investissements directs étrangers et investissements de portefeuille nets, exprimés en pourcentage du PIB.

Aide publique au développement officielle

nette : le déboursement de prêts concessionnels (net du remboursement du principal) et des subventions accordées par des organismes officiels pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste de bénéficiaires d'aide du Comité d'aide au développement, exprimé en pourcentage du RNB du pays bénéficiaire.

Entrées de fonds : les revenus et ressources matérielles transférés par les migrants ou réfugiés internationaux à des bénéficiaires dans leur pays d'origine ou dans des pays où les migrants résidaient autrefois.

Solde migratoire : le rapport entre la différence immigration/émigration dans un pays et la population moyenne, exprimé par 1 000 personnes.

Effectif d'immigrants : la proportion d'immigrants dans un pays, exprimée en pourcentage de sa population. La définition d'immigrant varie d'un pays à un autre mais comprend généralement les personnes nées à l'étranger, les étrangers (selon leur nationalité) ou une combinaison des deux.

Mobilité étudiante internationale : le nombre total d'étudiants du cycle tertiaire en provenance de l'étranger (étudiants entrants) qui étudient dans un pays donné, diminué du nombre d'étudiants de même niveau de ce pays

qui étudient à l'étranger (étudiants sortants), exprimé en pourcentage de la scolarisation tertiaire totale dans ce pays.

Tourisme international récepteur : les arrivées de visiteurs non-résidents (les visiteurs de passage pour un jour ou deux, les touristes, les excursions) aux frontières nationales.

Internaute : les personnes qui ont accès au réseau mondial de l'Internet.

Abonnements à un service de téléphonie mobile : le nombre d'abonnements à un service de téléphonie mobile, exprimé par 100 personnes.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1, 2, 4, 5 et 9 : Banque mondiale (2016a).

Colonne 3 : calculs du BRDH à partir de données de la Banque Mondiale (2016a).

Colonnes 6 et 7 : DAES (2015b).

Colonne 8 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).

Colonnes 10 et 11 : UIT (2016).

Colonne 12 : Calculs du BRDH à partir de données de l'UIT (2016).

TABLEAU
13

Indicateur supplémentaire : perceptions du bien-être

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel							Perceptions de la communauté			Perceptions des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Emploi idéal	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Marché du travail local	Activité bénévole	Communauté	Confiance dans l'appareil judiciaire	Mesures de protection environnementale	Confiance dans le gouvernement
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)		(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	
	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	Femmes	Hommes	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	84	85	93	85	90	95	92	7,6	42	31	94	82	56	59
2 Australie	73	87	86	70	63	92	91	7,3	26	40	91	55	59	48
2 Suisse	83	93	94	84	87	93	92	7,6	47	31	95	82	84	79
4 Allemagne	62	89	90	80	75	87	90	7,0	61	27	94	71	64	63
5 Danemark	75	88	91	79	85	94	94	7,5	45	23	93	84	71	58
5 Singapour	83	88	84	71	92	89	83	6,6	45	23	94	86	87	91
7 Pays-Bas	82	86	87	60	81	91	89	7,3	28	33	90	64	73	58
8 Irlande	85	67	78	68	77	89	90	6,8	45	40	91	66	72	57
9 Islande	83 ^b	73 ^b	81 ^b	66	78 ^b	92 ^b	90 ^b	7,5 ^b	42 ^b	29 ^b	86 ^b	63 ^b	64 ^b	46 ^b
10 Canada	73	77	79	71	80	94	94	7,3	50	44	88	67	59	52
10 États-Unis	68	77	74	65	73	87	86	7,2	51	44	81	59	60	35
12 Hong Kong, Chine (RAS)	51	62	75	60	91	84	83	5,5	46	15	88	76	51	46
13 Nouvelle-Zélande	78	85	90	66	64	92	94	7,4	39	44	92	66	67	62
14 Suède	63	81	87	79	77	94	92	7,3	39	15	94	70	69	50
15 Liechtenstein
16 Royaume-Uni	70	77	84	71	78	88	78	6,5	46	33	86	62	67	46
17 Japon	60	71	61	69	68	79	75	5,9	30	26	82	64	51	38
18 Corée (République de)	49	62	63	51	61	55	61	5,8	19	21	73	19	34	28
19 Israël	67	72	67	57	77	68	69	7,4	36	21	81	60	45	44
20 Luxembourg	79	87	89	58	71	91	96	6,7	25	31	93	76	78	69
21 France	71	77	78	74	71	81	83	6,4	13	29	86	51	63	33
22 Belgique	80	89	85	73	70	89	85	6,9	26	28	85	53	62	46
23 Finlande	81	71	80	71	86	94	91	7,4	16	31	90	72	63	56
24 Autriche	78	88	88	84	81	90	89	7,1	32	26	92	66	72	45
25 Slovénie	73	80	67	65	84	89	88	5,7	15	34	87	24	71	20
26 Italie	55	49	68	66	59	56	58	5,8	3	15	62	29	25	26
27 Espagne	57	66	75	62	82	71	75	6,4	17	17	80	36	46	28
28 République tchèque	74	74	75	70	70	80	77	6,6	39	14	89	45	67	44
29 Grèce	52	36	49	59	63	50	54	5,6	8	8	78	52	36	44
30 Brunéi Darussalam
30 Estonie	58	48	49	50	67	75	81	5,6	25	13	88	56	65	34
32 Andorre
33 Chypre	57	52	66	67	70	58	64	5,4	17	25	85	27	40	20
33 Malte	80	83	83	80	77	92	89	6,6	55	28	87	51	64	73
33 Qatar	72 ^c	90 ^d	86	73	92 ^c	89 ^c	91 ^c	6,4	66 ^c	19 ^c	92 ^c	..	91 ^c	..
36 Pologne	67	47	68	44	66	73	73	6,0	25	9	86	42	51	21
37 Lituanie	59	53	34	50	53	57	59	5,7	16	11	85	38	55	37
38 Chili	41	34	81	74	55	69	74	6,8	41	16	84	23	40	40
38 Arabie saoudite	70	74	81	61	..	79	84	6,3	64	15	85	..	71	..
40 Slovaquie	66	52	59	61	62	54	47	6,2	12	11	81	26	38	28
41 Portugal	70	57	54	71	69	78	80	5,1	21	17	87	35	55	22
42 Émirats arabes unis	70	84	81	70	90 ^e	94	91	6,6	59	22	89	..	93	..
43 Hongrie	55	53	56	71	53	52	50	5,3	23	9	80	42	46	28
44 Lettonie	62	52	47	41	62	63	59	5,9	20	11	86	37	54	30
45 Argentine	62	57	79	69	43	86	87	6,7	32	20	77	33	50	38
45 Croatie	63	56	51	42	69	64	68	5,2	20	10	73	46	46	36
47 Bahreïn	70	82	75	69	60 ^d	85	86	5,8	41	15 ^d	88	..	69	..
48 Monténégro	65	47	41	50	77	60	56	5,1	16	8	64	44	37	40
49 Fédération de Russie	51	34	49	48	53	63	60	6,0	18	12	78	36	27	65
50 Roumanie	64	65	49	41	55	74	80	5,8	22	7	80	40	28	25
51 Koweït	53	75	81	69	..	82	78	6,2	47	15	84	..	66	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ														
52 Bélarus	55	40	47	46	58	58	55	5,7	11	22	78	46	51	52
52 Oman	70 ^d	78 ^d	87 ^d	92 ^d	90 ^d	6,9 ^d	69 ^d	22 ^d	90 ^d
54 Barbade
54 Uruguay	55	69	77	63	46	90	88	6,6	17	21	77	50	63	55
56 Bulgarie	42	38	37	51	54	53	53	4,4	13	4	77	19	22	14
56 Kazakhstan	65	48	69	48	63	68	74	5,9	38	14	77	57	45	82
58 Bahamas

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel							Perceptions de la communauté			Perceptions des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Emploi idéal	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Marché du travail local	Activité bénévole	Communauté	Confiance dans l'appareil judiciaire	Mesures de protection environnementale	Confiance dans le gouvernement
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)		(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)	(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)
	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	Femmes	Hommes	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a
59 Malaisie	75	78	75	76	44	62	71	6,3	54	33	78	55	62	44
60 Palau
60 Panama	66	53	75	76	50	80	84	6,6	47	32	80	38	46	38
62 Antigua-et-Barbuda
63 Seychelles
64 Maurice	81	78	71	74	64	81	80	5,6	31	34	90	61	75	56
65 Trinité-et-Tobago	64 ^b	54 ^b	54 ^b	56	57 ^b	82 ^b	83 ^b	6,2 ^b	43 ^b	37 ^b	75 ^b	33 ^b	34 ^b	38 ^b
66 Costa Rica	80	65	81	80	48	90	89	6,9	20	23	78	40	55	26
66 Serbie	58	49	37	45	68	48	51	5,3	7	5	67	36	28	39
68 Cuba
69 Iran (République islamique d')	56	44	62	72	4,7	18	21	69	..	58	75
70 Géorgie	66	59	24	33	73	56	61	4,1	5	18	74	37	30	25
71 Turquie	51	71	65	61	60	60	67	5,5	31	5 ^b	75	43	44	49
71 Venezuela (République bolivarienne du)	61	40	54	78	22	56	57	6,1	22	11	73	22	27	20
73 Sri Lanka	79	81	73	73	74	87	88	4,6	59	49	90	77	75	74
74 Saint-Kitts-et-Nevis
75 Albanie	60	54	43	32	61	66	72	4,6	18	11	63	28	36	51
76 Liban	72	54	55	64	60	57	60	5,2	20	10	76	29	24	19
77 Mexique	55	43	65	72	40	72	69	6,2	41	13	72	29	44	26
78 Azerbaïdjan	54	38	53	45	76	72	65	5,1	32	17	76	42	54	79
79 Brésil	46	33	75	76	36	70	71	7,0	44	13	66	41	41	36
79 Grenade
81 Bosnie-Herzégovine	59	53	49	47	72	57	60	5,1	11	4	67	33	24	19
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	53	57	47	56	65	60	63	5,0	22	7	68	30	42	37
83 Algérie	70	47	72	51	53 ^c	57 ^c	56 ^c	6,4	43	8 ^c	83 ^c	..	48 ^c	..
84 Arménie	52	39	27	30	84	53	47	4,3	12	6	56	27	30	17
84 Ukraine	50	22	17	39	44	34	43	4,0	9	16	76	4	13	8
86 Jordanie	54	72	67	62	80	77	74	5,4	32	11	73	..	62	..
87 Pérou	54	37	68	67	40	76	81	5,6	42	26	69	15	54	18
87 Thaïlande	90	89	83	80	69	88	85	6,2	57	17	92	64	86	66
89 Équateur	74	59	78	77	52	79	79	6,0	32	16	82	42	70	52
90 Chine	64 ^b	65 ^b	74	51	75 ^b	76 ^b	77 ^b	5,3	38 ^b	4	78 ^b	..	63 ^b	..
91 Fidji
92 Mongolie	54	42	58	74	52	60	68	5,0	9	39	77	33	30	23
92 Sainte-Lucie
94 Jamaïque	65	53	42	50	65	82	79	5,3	22	38	59	29	35	28
95 Colombie	62	43	70	69	47	80	77	6,4	36	19	77	22	45	27
96 Dominique
97 Suriname	82 ^c	78 ^c	64 ^c	70	60 ^c	85 ^c	88 ^c	6,3 ^c	34 ^c	22 ^c	90 ^c	71 ^c	65 ^c	72 ^c
97 Tunisie	30	38	61	55	62	65	71	5,1	19	11	67	56	30	48
99 République dominicaine	84	57	70	56	38	89	91	5,4	31	35	74	31	61	56
99 Saint-Vincent-et les Grenadines
101 Tonga
102 Libye	33 ^c	62	..	67 ^c	70 ^c	5,8 ^c	49 ^c	37 ^c	72 ^c	..	37 ^c	..
103 Belize	62	50	66	..	50	88	84	6,0	40	26	74	37	62	38
104 Samoa
105 Maldives
105 Ouzbékistan	90	92	78	66	83	97	98	6,0	75	27	96	..	92	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
107 Moldova (République de)	55	40	44	32	45	55	53	6,0	9	17	71	22	24	17
108 Botswana	63	62	26	48	40	86	84	3,8	28	21	58	83	79	82
109 Gabon	34	25	39	46	35	65	68	4,7	37	12	47	49	49	37
110 Paraguay	64	43	75	79	42	81	76	5,6	28	19	90	16	31	18
111 Égypte	52	43	78	58	84	65	65	4,8	33	4	76	76	44	77
111 Turkménistan	77 ^d	64 ^d	81	76	73	55	47	5,8	77	60	88	..	80	..
113 Indonésie	81	76	68	76	79	74	74	5,0	49	50	85	53	56	65
114 Palestine (État de)	73	60	54	56	64	52	58	4,7	13	9	75	45	37	45
115 Viet Nam	83	69	78	65	61	80 ^b	82 ^b	5,1	42	19	83	66 ^b	60	81 ^b
116 Philippines	81	84	78	87	62	91	92	5,5	71	42	87	58	86	67
117 El Salvador	70	59	72	78	36	71	74	6,0	27	28	76	31	40	31

TABLEAU 14 INDICATEUR SUPPLÉMENTAIRE : PERCEPTIONS DU BIEN-ÊTRE

	Perceptions du bien-être individuel							Perceptions de la communauté			Perceptions des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Emploi idéal	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Marché du travail local	Activité bénévole	Communauté	Confiance dans l'appareil judiciaire	Mesures de protection environnementale	Confiance dans le gouvernement
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)		(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	
	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	Femmes	Hommes	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a
Classement selon l'IDH														
118 Bolivie (État plurinational de)	66	39	74	76	44	87	87	5,8	50	21	82	23	63	49
119 Afrique du Sud	74	59	42	51	40	83	88	4,9	36	28	53	69	53	58
120 Kirghizistan	62	65	78	55	51	78	80	4,9	47	29	88	40	52	58
121 Iraq	42	44	66	64	61	60	58	4,5	26	17	63	40	40	44
122 Cabo Verde
123 Maroc	34	27	76	40	66	58	65	5,2	18	5	75	28	45	38 ^b
124 Nicaragua	84	55	72	76	56	80	81	5,9	44	23	84	46	65	60
125 Guatemala	70	49	70	77	51	85	84	6,5	32	36	84	41	56	27
125 Namibie	71	58	43	..	44	85	85	4,6	46	21	67	68	64	78
127 Guyana
127 Micronésie (États fédéraux de)
129 Tadjikistan	76	65	81	67	84	79	80	5,1	47	19	93	..	62	..
130 Honduras	67	47	69	78	48	49	57	4,8	25	41	86	30	53	30
131 Inde	76	62	63	80	69	72	78	4,3	39	21	78	74	56	69
132 Bhoutan	93	86	89	88	63	83	79	5,1	51	39	93	97	99	95
133 Timor-Leste
134 Vanuatu
135 Congo	51	33	45	55	52	85	82	4,7	43	15	62	56	52	50
135 Guinée équatoriale
137 Kiribati
138 République démocratique populaire lao	73 ^c	66 ^c	73 ^c	80	75 ^c	87 ^d	87 ^d	4,9 ^c	66 ^c	20 ^c	94 ^d	..	90 ^d	..
139 Bangladesh	85	61	80	85	80	74	75	4,6	42	14	90	76	59	76
139 Ghana	61	48	34	59	78	82	83	4,0	22	26	52	62	39	44
139 Zambie	62	45	30	53	36	79	82	4,3	39	29	47	59	44	61
142 Sao Tomé-et-Principe
143 Cambodge	88	81	80	80	45	96	95	4,2	73	15	89	..	92	..
144 Népal	72	56	65	87	60	77	69	4,8	50	36	86	58	61	47
145 Myanmar	73	65	64	52	79	82	77	4,2	53	55	91	..	64	..
146 Kenya	69	56	47	63	54	76	82	4,4	47	41	64	66	65	75
147 Pakistan	65	41	63	74	58	59	58	4,8	26	11	84	59	44	46
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
148 Swaziland	77 ^d	58 ^d	45 ^d	56	42 ^d	62 ^d	60 ^d	4,9 ^d	25 ^d	27 ^d	62 ^d	56 ^d	56 ^d	35 ^d
149 République arabe syrienne	24	38	20	28	32	32	45	3,5	17	20	36	..	38	..
150 Angola	46	29	35	60	46	30	37	3,8	43	17	50	44	37	57
151 Tanzanie (République unie de)	42	27	27	60	64	72	79	3,7	47	15	64	64	47	68
152 Nigéria	55	48	36	48	61	71	65	4,9	39	25	62	56	33	41
153 Cameroun	58	44	53	56	50	77	78	5,0	46	24	65	52	56	61
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée
154 Zimbabwe	71	59	39	52	57	67	64	3,7	17	17	61	67	49	59
156 Îles Salomon
157 Mauritanie	37	26	63	52	45	50	36	3,9	42	22	69	30	31	29
158 Madagascar	51	34	25	56	46	52	57	3,6	41	22	75	48	36	48
159 Rwanda	77	70	35	63	82	90	91	3,5	38	14	61	..	93	..
160 Comores	49 ^c	24 ^c	38 ^c	64	72 ^c	50 ^c	57 ^c	4,0 ^c	30 ^c	18 ^c	75 ^c	34 ^c	39 ^c	46 ^c
160 Lesotho	40 ^d	21 ^d	27 ^d	41	38 ^d	61 ^d	62 ^d	4,9 ^d	21 ^d	16 ^d	52 ^d	64 ^d	23 ^d	40 ^d
162 Sénégal	36	32	30	43	52	69	75	4,6	34	13	59	77	34	62
163 Haïti	37	20	23	31	49	38	40	3,6	20	26	42	20	29	30
163 Ouganda	47	38	35	53	46	83	81	3,8	31	24	52	36	52	58
165 Soudan	28	22	52	51	71	25	29	4,1	18	23	50	65 ^d	11	..
166 Togo	35	22	28	43	56	74	72	3,8	38	19	46	50	46	50
167 Bénin	38	34	32	51	45	73	70	3,6	41	18	52	55	46	51
168 Yémen	44	21	51	47	57	60	63	4,0	14	3	78	29	27	34
169 Afghanistan	52	32	32	87	34	45	51	3,1	19	9	78	27	41	41
170 Malawi	56	47	39	48	39	81	79	3,9	44	32	69	54	63	57
171 Côte d'Ivoire	55	38	31	50	58	81	76	4,4	52	7	59	58	56	64
172 Djibouti	67 ^d	49 ^d	63 ^d	59	72 ^d	76 ^d	70 ^d	4,4 ^d	55 ^d	8 ^d	75 ^d	57 ^d	58 ^d	68 ^d
173 Gambie
174 Éthiopie	80	59	61	65	67	76	79	4,6	52	18	71	72	76	83
175 Mali	34	30	35	62	64	62	68	4,0	58	5	62	45	32	62
176 Congo (République démocratique du)	40	29	26	49	43	49	59	3,9	26	12	43	37	33	27

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel								Perceptions de la communauté			Perceptions des pouvoirs publics		
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Emploi idéal	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Marché du travail local	Activité bénévole	Communauté	Confiance dans l'appareil judiciaire	Mesures de protection environnementale	Confiance dans le gouvernement
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)		(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)	(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)
	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	Femmes	Hommes	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a	2014-2015 ^a
177 Libéria	36	40	29	31	48	58	65	2,7	39	34	48	47	21	47
178 Guinée-Bissau
179 Érythrée
179 Sierra Leone	40	37	46	49	55	59	60	4,9	33	28	69	54	38	65
181 Mozambique	65 ^d	47 ^d	38 ^d	59	42 ^d	63 ^d	64 ^d	5,0 ^d	45 ^d	17 ^d	83 ^d	62 ^d	55 ^d	63 ^d
181 Soudan du Sud	33	21	25	..	44	51	55	3,8	23	24	48	43	30	45
183 Guinée	37	29	38	53	50	62	63	3,5	45	20	64	47	36	61
184 Burundi	54	37	26	60	43	47	39	2,9	10	10	47	..	41	..
185 Burkina Faso	54	33	31	50	57	61	68	4,4	49	19	60	59	49	67
186 Tchad	49	26	43	70	51	57	55	3,5	38	9	62	30	53	37
187 Niger	54	33	55	62	83	71	72	3,7	52	14	63	72	54	58
188 République centrafricaine	39 ^d	23 ^d	34 ^d	62	60 ^d	75 ^d	80 ^d	3,7 ^d	36 ^d	15 ^d	76 ^d	67 ^d	69 ^d	78 ^d
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	70	47	68	..	85	96	96	5,4	39	21	93	58	92	78
Tuvalu
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	64	68	71	64	68	79	78	6,5	35	27	82	52	53	42
Développement humain élevé	62	59	71	62	65	73	75	5,6	38	9	77	..	57	..
Développement humain moyen	74	61	66	76	68	73	76	4,6	40	24	79	67	56	66
Développement humain faible	51	39	38	57	55	63	65	4,2	37	18	61	53	44	53
Pays en développement	66	57	64	70	65	72	74	5,0	39	17	76	58	55	58
Régions														
Afrique subsaharienne	56	43	38	58	55	69	71	4,3	40	21	60	57	48	56
Amérique latine et Caraïbes	55	41	70	73	40	73	73	6,4	38	17	72	32	45	32
Asie de l'Est et Pacifique
Asie du Sud	74	59	64	79	68	71	75	4,4	37	20	80	71	55	67
États arabes	49	44	67	52	68	60	63	5,1	32	12	72	55	44	..
Europe et Asie centrale	60	57	55	50	62	61	66	5,2	32	14	78	34	45	42
Pays les moins avancés	59	44	49	68	61	66	68	4,2	40	19	70	57	51	60
Petits États insulaires en développement														
Organisation de coopération et de développement économiques	63	69	73	67	68	78	78	6,5	37	27	81	51	54	38
Monde	65	59	65	68	66	73	75	5,2	38	19	77	57	54	54

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée
- b Fait référence à 2013.
- c Fait référence à 2012.
- d Fait référence à 2011.
- e Fait référence à 2010.

DÉFINITIONS

Satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'éducation : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait(e) » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non du système éducatif ou des établissements scolaires ? »

Satisfaction vis-à-vis de la qualité des soins de santé : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait(e) » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non de la qualité des soins de santé disponibles ? »

Satisfaction vis-à-vis du niveau de vie : le pourcentage de personnes qui répondent

« satisfait(e) » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non de votre niveau de vie, c'est-à-dire de ce que vous pouvez acheter et faire ? »

Emploi idéal : le pourcentage de personnes employées qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Diriez-vous que votre emploi est l'emploi idéal pour vous, ou non ? »

Perception de la sécurité : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) la nuit en ville ou là où vous habitez ? »

Satisfaction vis-à-vis de la liberté de choix : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait(e) » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, êtes-vous satisfait(e) ou non de votre liberté de choisir comment mener votre vie ? »

Indice de satisfaction générale : la moyenne des réponses à la question du sondage mondial Gallup « Imaginez une échelle dont les barreaux sont

numérotés de 0 en bas à 10 en haut. Supposons que le haut de l'échelle représente la meilleure vie possible pour vous, et le bas, le pire vie possible pour vous. Sur quel barreau diriez-vous vous trouver personnellement en ce moment. Plus le barreau est haut, plus vous êtes satisfait(e) de votre vie, et plus le barreau est bas, moins vous êtes satisfait(e) ? Quel barreau correspond le mieux à votre ressenti ? »

Satisfaction vis-à-vis du marché du travail local : le pourcentage de personnes qui répondent « propice » à la question du sondage mondial Gallup « Concernant l'emploi dans la ville où la région où vous habitez, diriez-vous que le contexte actuel est propice ou défavorable à l'emploi ? »

Activité bénévole : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Au cours du dernier mois, avez-vous fait don de votre temps à une association ? »

Satisfaction vis-à-vis de la communauté : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait(e) » à la question du sondage mondial

Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non de la ville ou de la région où vous habitez ? »

Confiance dans l'appareil judiciaire : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, faites-vous confiance au système judiciaire et aux tribunaux ? »

Satisfaction vis-à-vis des mesures de protection environnementale : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait(e) » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, êtes-vous satisfait(e) ou non des mesures prises pour protéger l'environnement ? »

Confiance dans le gouvernement : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, faites-vous confiance au gouvernement ? »

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 14 : Gallup (2016).

État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme

Pays	<p>CIEDR : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965</p> <p>PIDCP : Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966</p> <p>PIDESC : Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966</p> <p>CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979</p> <p>Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984</p> <p>Convention relative aux droits de l'enfant, 1989</p> <p>Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990</p> <p>Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000</p> <p>Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000</p> <p>Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006</p> <p>CDPH : Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006</p>											
	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification
Afghanistan	1983	1983	1983	2003	1987	1994		2003	2002		2012	
Afrique du Sud	1998	1998	2015	1995	1998	1995		2009	2003		2007	
Albanie	1994	1991	1991	1994	1994	1992	2007	2008	2008	2007	2013	
Algérie	1972	1989	1989	1996	1989	1993	2005	2009	2006		2009	
Allemagne	1969	1973	1973	1985	1990	1992		2004	2009	2009	2009	
Andorre	2006	2006		1997	2006	1996		2001	2001		2014	
Angola		1992	1992	1986		1990		2007	2005		2014	
Antigua-et-Barbuda	1988			1989	1993	1993			2002			
Arabie saoudite	1997			2000	1997	1996		2011	2010		2008	
Argentine	1968	1986	1986	1985	1986	1990	2007	2002	2003	2007	2008	
Arménie	1993	1993	1993	1993	1993	1993		2005	2005	2011	2010	
Australie	1975	1980	1975	1983	1989	1990		2006	2007		2008	
Autriche	1972	1978	1978	1982	1987	1992		2002	2004	2012	2008	
Azerbaïdjan	1996	1992	1992	1995	1996	1992	1999	2002	2002		2009	
Bahamas	1975	2008	2008	1993		1991		2015	2015		2015	
Bahreïn	1990	2006	2007	2002	1998	1992		2004	2004		2011	
Bangladesh	1979	2000	1998	1984	1998	1990	2011	2000	2000		2007	
Barbade	1972	1973	1973	1980		1990					2013	
Bélarus	1969	1973	1973	1981	1987	1990		2006	2002			
Belgique	1975	1983	1983	1985	1999	1991		2002	2006	2011	2009	
Belize	2001	1996	2015	1990	1986	1990	2001	2003	2003	2015	2011	
Bénin	2001	1992	1992	1992	1992	1990		2005	2005		2012	
Bhoutan				1981		1990		2009	2009			
Bolivie (État plurinational de)	1970	1982	1982	1990	1999	1990	2000	2004	2003	2008	2009	
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1993	1993	1993	1996	2003	2002	2012	2010	
Botswana	1974	2000		1996	2000	1995		2004	2003			
Brésil	1968	1992	1992	1984	1989	1990		2004	2004	2010	2008	
Brunéi Darussalam				2006		1995			2006			
Bulgarie	1966	1970	1970	1982	1986	1991		2002	2002		2012	
Burkina Faso	1974	1999	1999	1987	1999	1990	2003	2007	2006	2009	2009	
Burundi	1977	1990	1990	1992	1993	1990		2008	2007		2014	
Cabo Verde	1979	1993	1993	1980	1992	1992	1997	2002	2002		2011	
Cambodge	1983	1992	1992	1992	1992	1992		2004	2002	2013	2012	
Cameroun	1971	1984	1984	1994	1986	1993		2013				
Canada	1970	1976	1976	1981	1987	1991		2000	2005		2010	
Chili	1971	1972	1972	1989	1988	1990	2005	2003	2003	2009	2008	
Chine	1981		2001	1980	1988	1992		2008	2002		2008	
Chypre	1967	1969	1969	1985	1991	1991		2010	2006		2011	
Colombie	1981	1969	1969	1982	1987	1991	1995	2005	2003	2012	2011	
Comores	2004			1994		1993			2007			
Congo	1988	1983	1983	1982	2003	1993		2010	2009		2014	
Congo (République démocratique du)	1976	1976	1976	1986	1996	1990		2001	2001		2015	
Corée (République de)	1978	1990	1990	1984	1995	1991		2004	2004		2008	
Corée (République populaire démocratique de)		1981	1981	2001		1990			2014			
Costa Rica	1967	1968	1968	1986	1993	1990		2003	2002	2012	2008	
Côte d'Ivoire	1973	1992	1992	1995	1995	1991		2012	2011		2014	
Croatie	1992	1992	1992	1992	1992	1992		2002	2002		2007	
Cuba	1972			1980	1995	1991		2007	2001	2009	2007	
Danemark	1971	1972	1972	1983	1987	1991		2002	2003		2009	
Djibouti	2011	2002	2002	1998	2002	1990		2011	2011		2012	
Dominique		1993	1993	1980		1991		2002	2002		2012	
Égypte	1967	1982	1982	1981	1986	1990	1993	2007	2002		2008	
El Salvador	1979	1979	1979	1981	1996	1990	2003	2002	2004		2007	
Émirats arabes unis	1974			2004	2012	1997					2010	
Équateur	1966	1969	1969	1981	1988	1990	2002	2004	2004	2009	2008	

Pays	CIEDR: Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965	PIDCP: Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966	PIDESC: Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966	CEDAW: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984	Convention relative aux droits de l'enfant, 1989	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000	Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006	CDPH: Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006
	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification
Érythrée	2001	2002	2001	1995	2014	1994		2005	2005		
Espagne	1968	1977	1977	1984	1987	1990		2002	2001	2009	2007
Estonie	1991	1991	1991	1991	1991	1991		2014	2004		2012
États-Unis	1994	1992			1994			2002	2002		
Éthiopie	1976	1993	1993	1981	1994	1991		2014	2014		2010
Ex-République yougoslave de Macédoine	1994	1994	1994	1994	1994	1993		2004	2003		2011
Fédération de Russie	1969	1973	1973	1981	1987	1990		2008	2013		2012
Fidji	1973			1995		1993					
Finlande	1970	1975	1975	1986	1989	1991		2002	2012		
France	1971	1980	1980	1983	1986	1990		2003	2003	2008	2010
Gabon	1980	1983	1983	1983	2000	1994		2010	2007	2011	2007
Gambie	1978	1979	1978	1993		1990			2010		2015
Géorgie	1999	1994	1994	1994	1994	1994		2010	2005		2014
Ghana	1966	2000	2000	1986	2000	1990	2000	2014			2012
Grèce	1970	1997	1985	1983	1988	1993		2003	2008	2015	2012
Grenade	2013	1991	1991	1990		1990		2012	2012		2014
Guatemala	1983	1992	1988	1982	1990	1990	2003	2002	2002		2009
Guinée	1977	1978	1978	1982	1989	1990	2000		2011		2008
Guinée équatoriale	2002	1987	1987	1984	2002	1992			2003		
Guinée-Bissau	2010	2010	1992	1985	2013	1990		2014	2010		2014
Guyana	1977	1977	1977	1980	1988	1991	2010	2010	2010		2014
Haiti	1972	1991	2013	1981		1995			2014		2009
Honduras	2002	1997	1981	1983	1996	1990	2005	2002	2002	2008	2008
Hongrie	1967	1974	1974	1980	1987	1991		2010	2010		2007
Îles Marshall				2006		1993					2015
Îles Salomon	1982		1982	2002		1995					
Inde	1968	1979	1979	1993		1992		2005	2005		2007
Indonésie	1999	2006	2006	1984	1998	1990	2012	2012	2012		2011
Iran (République islamique d')	1968	1975	1975			1994			2007		2009
Iraq	1970	1971	1971	1986	2011	1994		2008	2008	2010	2013
Irlande	2000	1989	1989	1985	2002	1992		2002			
Islande	1967	1979	1979	1985	1996	1992		2001	2001		
Israël	1979	1991	1991	1991	1991	1991		2005	2008		2012
Italie	1976	1978	1978	1985	1989	1991		2002	2002	2015	2009
Jamaïque	1971	1975	1975	1984		1991	2008	2002	2011		2007
Japon	1995	1979	1979	1985	1999	1994		2004	2005	2009	2014
Jordanie	1974	1975	1975	1992	1991	1991		2007	2006		2008
Kazakhstan	1998	2006	2006	1998	1998	1994		2003	2001	2009	2015
Kenya	2001	1972	1972	1984	1997	1990		2002			2008
Kirghizistan	1997	1994	1994	1997	1997	1994	2003	2003	2003		
Kiribati				2004		1995		2015	2015		2013
Koweït	1968	1996	1996	1994	1996	1991		2004	2004		2013
Lesotho	1971	1992	1992	1995	2001	1992	2005	2003	2003	2013	2008
Lettonie	1992	1992	1992	1992	1992	1992		2005	2006		2010
Liban	1971	1972	1972	1997	2000	1991			2004		
Libéria	1976	2004	2004	1984	2004	1993					2012
Libye	1968	1970	1970	1989	1989	1993	2004	2004	2004		
Liechtenstein	2000	1998	1998	1995	1990	1995		2005	2013		
Lituanie	1998	1991	1991	1994	1996	1992		2003	2004	2013	2010
Luxembourg	1978	1983	1983	1989	1987	1994		2004	2011		2011
Madagascar	1969	1971	1971	1989	2005	1991	2015	2004	2004		2015
Malaisie				1995		1995		2012	2012		2010
Malawi	1996	1993	1993	1987	1996	1991		2010	2009		2009
Maldives	1984	2006	2006	1993	2004	1991		2004	2002		2010
Mali	1974	1974	1974	1985	1999	1990	2003	2002	2002	2009	2008
Malte	1971	1990	1990	1991	1990	1990		2002	2010	2015	2012

TABLEAU 15 ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAITÉS SUR LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'HOMME

Pays	CIEDR : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965	PIDCP : Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966	PIDESC : Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966	CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990	Convention relative aux droits de l'enfant, 1989	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000	Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006	CDPH : Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006
	Entrée en vigueur : 4 janvier 1969	Entrée en vigueur : 23 mars 1969	Entrée en vigueur : 3 janvier 1976	Entrée en vigueur : 3 septembre 1981	Entrée en vigueur : 26 juin 1987	Entrée en vigueur : 2 septembre 1990	Entrée en vigueur : 1 ^{er} juillet 2003	Entrée en vigueur : 12 février 2002	Entrée en vigueur : 18 janvier 2002	Entrée en vigueur : 23 décembre 2010	Entrée en vigueur : 3 mai 2008
	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification
Maroc	1970	1979	1979	1993	1993	1993	1993	2002	2001	2013	2009
Maurice	1972	1973	1973	1984	1992	1990		2009	2011		2010
Mauritanie	1988	2004	2004	2001	2004	1991	2007		2007	2012	2012
Mexique	1975	1981	1981	1981	1986	1990	1999	2002	2002	2008	2007
Micronésie (États fédéraux de)				2004		1993		2015	2012		
Moldova (République de)	1993	1993	1993	1994	1995	1993		2004	2007		2010
Monaco	1995	1997	1997	2005	1991	1993		2001	2008		
Mongolie	1969	1974	1974	1981	2002	1990		2004	2003	2015	2009
Monténégro	2006	2006	2006	2006	2006	2006		2007	2006	2011	2009
Mozambique	1983	1993		1997	1999	1994	2013	2004	2003		2012
Myanmar				1997		1991			2012		2011
Namibie	1982	1994	1994	1992	1994	1990		2002	2002		2007
Nauru				2011	2012	1994					2012
Népal	1971	1991	1991	1991	1991	1990		2007	2006		2010
Nicaragua	1978	1980	1980	1981	2005	1990	2005	2005	2004		2007
Niger	1967	1986	1986	1999	1998	1990	2009	2012	2004	2015	2008
Nigéria	1967	1993	1993	1985	2001	1991	2009	2012	2010	2009	2010
Norvège	1970	1972	1972	1981	1986	1991		2003	2001		2013
Nouvelle-Zélande	1972	1978	1978	1985	1989	1993		2001	2011		2008
Oman	2003			2006		1996		2004	2004		2009
Ouganda	1980	1995	1987	1985	1986	1990	1995	2002	2001		2008
Ouzbékistan	1995	1995	1995	1995	1995	1994		2008	2008		
Pakistan	1966	2010	2008	1996	2010	1990			2011		2011
Palau						1995					2013
Palestine (État de)	2014	2014	2014	2014	2014	2014		2014			2014
Panama	1967	1977	1977	1981	1987	1990		2001	2001	2011	2007
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1982	2008	2008	1995		1993					2013
Paraguay	2003	1992	1992	1987	1990	1990	2008	2002	2003	2010	2008
Pays-Bas	1971	1978	1978	1991	1988	1995		2009	2005	2011	
Pérou	1971	1978	1978	1982	1988	1990	2005	2002	2002	2012	2008
Philippines	1967	1986	1974	1981	1986	1990	1995	2003	2002		2008
Pologne	1968	1977	1977	1980	1989	1991		2005	2005		2012
Portugal	1982	1978	1978	1980	1989	1990		2003	2003	2014	2009
Qatar	1976			2009	2000	1995		2002	2001		2008
République arabe syrienne	1969	1969	1969	2003	2004	1993	2005	2003	2003		2009
République centrafricaine	1971	1981	1981	1991		1992			2012		
République démocratique populaire lao	1974	2009	2007	1981	2012	1991		2006	2006		2009
République dominicaine	1983	1978	1978	1982	2012	1991		2014	2006		2009
République tchèque	1993	1993	1993	1993	1993	1993		2001	2013		2009
Roumanie	1970	1974	1974	1982	1990	1990		2001	2001		2011
Royaume-Uni	1969	1976	1976	1986	1988	1991		2003	2009		2009
Rwanda	1975	1975	1975	1981	2008	1991	2008	2002	2002		2008
Sainte-Lucie	1990			1982		1993		2014	2013		
Saint-Kitts-et-Nevis	2006			1985		1990					
Saint-Marin	2002	1985		2003	2006	1991		2011	2011		2008
Saint-Siège	1969				2002	1990		2001	2001		
Saint-Vincent-et les Grenadines	1981	1981	1981	1981	2001	1993	2005	2011	2005		2010
Samoa		2008		1992		1994				2012	
Sao Tomé-et-Principe				2003		1991					2015
Sénégal	1972	1978	1978	1985	1986	1990	1999	2004	2003	2008	2010
Serbie	2001	2001	2001	2001	2001	2001		2003	2002	2011	2009
Seychelles	1978	1992	1992	1992	1992	1990	1994	2010	2012		2009
Sierra Leone	1967	1996	1996	1988	2001	1990		2002	2001		2010
Singapour				1995		1995		2008			2013
Slovaquie	1993	1993	1993	1993	1993	1993		2006	2004	2014	2010
Slovénie	1992	1992	1992	1992	1993	1992		2004	2004		2008

Pays	CIEDR : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965	PIDCP : Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966	PIDESC : Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966	CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990	Convention relative aux droits de l'enfant, 1989	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000	Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000	Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006	CDPH : Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006
	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification	Année de ratification
Somalie	1975	1990	1990		1990	2015						
Soudan	1977	1986	1986				1990		2005	2004		2009
Soudan du Sud				2015	2015	2015						
Sri Lanka	1982	1980	1980	1981	1994	1991	1996	2000	2006			
Suède	1971	1971	1971	1980	1986	1990		2003	2007			2008
Suisse	1994	1992	1992	1997	1986	1997		2002	2006			2014
Suriname	1984	1976	1976	1993		1993			2012			
Swaziland	1969	2004	2004	2004	2004	1995		2012	2012			2012
Tadjikistan	1995	1999	1999	1993	1995	1993	2002	2002	2002			
Tanzanie (République unie de)	1972	1976	1976	1985		1991		2004	2003			2009
Tchad	1977	1995	1995	1995	1995	1990		2002	2002			
Thaïlande	2003	1996	1999	1985	2007	1992		2006	2006			2008
Timor-Leste	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2004	2004	2003			
Togo	1972	1984	1984	1983	1987	1990		2005	2004	2014		2011
Tonga	1972					1995						
Trinité-et-Tobago	1973	1978	1978	1990		1991						2015
Tunisie	1967	1969	1969	1985	1988	1992		2003	2002	2011		2008
Turkménistan	1994	1997	1997	1997	1999	1993		2005	2005			2008
Turquie	2002	2003	2003	1985	1988	1995	2004	2004	2002			2009
Tuvalu				1999		1995						2013
Ukraine	1969	1973	1973	1981	1987	1991		2005	2003	2015		2010
Uruguay	1968	1970	1970	1981	1986	1990	2001	2003	2003	2009		2009
Vanuatu		2008		1995	2011	1993		2007	2007			2008
Venezuela (République bolivarienne du)	1967	1978	1978	1983	1991	1990		2003	2002			2013
Viet Nam	1982	1982	1982	1982	2015	1990		2001	2001			2015
Yémen	1972	1987	1987	1984	1991	1991		2007	2004			2009
Zambie	1972	1984	1984	1985	1998	1991				2011		2010
Zimbabwe	1991	1991	1991	1991		1990		2013	2012			2013

DÉFINITIONS

CIEDR - Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 1965 : interdit toutes les formes de discrimination raciale, c'est-à-dire toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et définit les obligations de l'État pour combattre ce phénomène. La Convention exige en outre qu'un État prenne des mesures appropriées contre la discrimination raciale, notamment toute propagande et toutes organisations qui s'inspirent d'idées racistes.

PIDCP - Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966 : déclare que tous les individus jouissent de droits civils et politiques, à commencer par le droit à l'autodétermination et notamment le droit à la vie, le droit à la liberté et à la liberté de mouvement, de religion, d'expression et de réunion, le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit à l'égalité devant la loi et le droit à la protection de la loi. Certains de ces droits, comme le droit de ne pas être arbitrairement privé de la vie, de ne pas être soumis à la torture et autres formes de traitement cruel, inhumain et dégradant, ne peuvent pas être suspendus ou faire l'objet d'une dérogation même en situation d'état d'urgence. Le PIDCP, ses protocoles facultatifs, le PIDESC et la Déclaration universelle des droits de l'homme, forment ensemble la Charte internationale des droits de l'homme.

PIDESC - Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966 : établit les droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit de jouir de conditions de travail justes et favorables, le droit à la protection sociale, à un niveau de vie adéquat, le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale, le droit à l'éducation, le droit de participer à la vie culturelle, et le droit de bénéficier du progrès scientifique. Le PIDESC fait partie de la Charte internationale des droits de l'homme.

CEDAW - Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979 : le premier traité mondial juridiquement contraignant visant l'élimination de toutes les formes de discrimination sexiste à l'égard des femmes. Elle exige des États qu'ils inscrivent dans leur constitution nationale ou toute autre disposition législative appropriée le principe de l'égalité des hommes et des femmes, et qu'ils assurent l'application effective de ce principe. La Convention entend par « discrimination à l'égard des femmes » toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 1984 : définit et interdit la torture et toutes autres formes de maltraitance, dans toutes les circonstances ; exige que les États veillent à ce que les actes de torture constituent des infractions au regard de leur droit ; qu'ils empêchent les actes de torture ; qu'ils informent adéquatement le personnel chargé de l'application des lois et tout autre personnel de l'interdiction de la torture ; qu'ils mènent une enquête impartiale en cas de soupçons de torture ; qu'ils garantissent aux victimes le droit à une indemnisation adéquate. La Convention déclare explicitement qu'aucune circonstance, quelle qu'elle soit, y compris l'ordre d'un supérieur, un état de guerre ou un état d'urgence, ne peut être invoquée pour justifier la torture. L'interdiction est absolue. Les États s'engagent à ne pas expulser, refouler, ni extraditer une personne vers un autre État où il y a des motifs sérieux de croire qu'elle risque d'être soumise à la torture, ainsi qu'à l'obligation universelle de poursuivre en justice ou d'extraditer toute personne accusée d'actes de torture.

Convention relative aux droits de l'enfant, 1989 : définit l'enfant comme une personne de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable, et fixe les niveaux de santé, d'éducation, de services juridiques, civils et sociaux pour les enfants selon quatre principes généraux : la non-discrimination entre les enfants ; les intérêts de l'enfant ; le droit à la vie, à la survie et au développement de l'enfant ; et le respect des opinions de l'enfant.

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990 : établit des normes minimales que les États doivent appliquer aux travailleurs migrants et aux membres de leur famille, quel que soit leur statut migratoire. Ces normes s'appliquent à tout le processus de migration, qui comprend les préparatifs de la migration, le départ, le transit et toute la durée du séjour, l'activité rémunérée dans l'État d'emploi, ainsi que le retour dans l'État d'origine ou dans l'État de résidence habituelle.

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 2000 : exige que les États prennent toutes les mesures possibles pour garantir que les membres de leurs forces armées âgés de moins de 18 ans ne prennent pas part aux hostilités ; qu'ils interdisent le recrutement obligatoire des moins de 18 ans ; qu'ils garantissent que tout membre volontaire des forces armées de moins de 18 ans ne prendra pas part aux hostilités et qu'ils prennent des mesures législatives pour interdire aux groupes armés indépendants de recruter et d'utiliser des enfants de moins de 18 ans dans les conflits.

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 2000 : interdit la vente d'enfants aux fins d'activités sexuelles ou non sexuelles, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et définit les conditions nécessaires pour mettre fin à l'exploitation et à la maltraitance des enfants. Il exige que les États parties protègent les enfants victimes,

qu'ils considèrent comme des infractions et punissent les activités liées à ces délits, non seulement pour ceux qui proposent et fournissent des enfants aux fins d'activités quelconques mais aussi pour ceux qui acceptent des enfants pour ces activités.

Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2006 : interdit la disparition forcée, c'est-à-dire l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État, suivi de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve par les agents de l'État. Elle établit les normes minimales de prévention de la disparition forcée, de lutte contre l'impunité, de mise en application de la législation et de défense des droits des victimes. La convention consacre également le droit des victimes à la vérité et à la réparation.

CDPH - Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006 : assure la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et promeut le respect de leur dignité intrinsèque. Elle considère le handicap comme le résultat d'une interaction entre les incapacités d'une personne et une société inaccessible. Les barrières qui rendent la société inaccessible sont nombreuses et la Convention, établissant leur caractère discriminatoire, exige leur élimination. En adoptant une approche du handicap fondée sur les droits, la Convention s'éloigne de la conception du handicap comme une maladie inhérente de l'individu nécessitant soit une intervention médicale (approche médicale) pour améliorer l'état de la personne, soit une intervention charitable (approche charitable) basée sur une aide volontaire plutôt qu'un droit individuel.

PRINCIPALE SOURCE DE DONNÉES

Colonnes 1 à 11 : HCDD (2016).

Tableaux de bord du développement humain

Écart entre les genres tout au long de la vie

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur Tiers intermédiaire Tiers inférieur

Un codage à trois couleurs est employé pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Voir les *Notes* après le tableau.

Classement selon l'IDH	Enfance et jeunesse					Âge adulte						Vieillesse		
	Taux brut de scolarisation des filles					Taux de chômage des jeunes	Taux de mortalité maternelle	Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux de chômage, % de la population active	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres, femmes	Représentation parlementaire	Espérance de vie à 50 ans, femmes	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge légal de départ à la retraite)
	Rapport de masculinité à la naissance*	Taux de natalité parmi les adolescentes	Pré-primaire	Primaire	Secondaire									
	(rapport de naissances garçons/filles)	(naissances par 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de la population féminine d'âge préscolaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école primaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école secondaire)	(rapport hommes/femmes)	(décès par 100 000 naissances vivantes)	(female to male ratio)	(rapport hommes/femmes)	(% de l'emploi rémunéré total)	(% du total)	(% de sièges occupés par des femmes)	(années)	(rapport hommes/femmes)
2015 ^b	2015 ^b	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015	2005–2015 ^d	2015	2015 ^e	2014 ^a	2015	2015 ^b	2006–2013 ^d	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	1,06	5,9	98	100	111	0,87	5	1,02	0,84	48,7	31,5	39,6	34,5	1,00
2 Australie	1,06	14,1	108	106	134	0,94	6	1,00	0,99	47,4	36,7	30,5	35,7	1,13
2 Suisse	1,05	2,9	104	103	98	0,96	5	0,99	1,06	47,6	33,0	28,9	35,9	1,00
4 Allemagne	1,06	6,7	110	103	100	0,92	6	0,99	0,83	48,3	30,3	36,9	34,3	1,00
5 Danemark	1,06	4,0	97	101	132	0,95	6	0,90	1,04	49,1	27,8	37,4	33,1	1,00
5 Singapour	1,07	3,8	1,32	10	0,92	1,13	48,2	33,9	23,9	36,7	..
7 Pays-Bas	1,05	4,0	95	104	130	1,07	7	0,95	0,91	48,3	29,6	36,4	34,4	1,00
8 Irlande	1,07	10,4	110	103	127	0,90	8	1,06	0,76	51,0	33,3	19,9	34,0	0,66
9 Islande	1,04	6,1	97	99	111	0,82	3	1,03	1,10	51,5	40,0	41,3	34,8	1,00
10 Canada	1,06	9,8	73	101	110	0,88	7	1,00	0,84	49,5	35,8	28,3	35,2	..
10 États-Unis	1,05	22,6	72	99	98	0,92	14	1,00	0,96	47,7	43,4	19,5	33,4	0,96
12 Hong Kong, Chine (RAS)	1,07	3,2	108	110	99	0,89	..	1,08	0,83	46,7	31,8	..	37,5	..
13 Nouvelle-Zélande	1,05	23,6	93	98	121	1,02	11	1,00	1,27	50,0	40,0	31,4	34,9	0,97
14 Suède	1,06	5,7	95	124	142	0,94	4	0,99	0,97	50,0	34,6	43,6	34,8	1,00
15 Liechtenstein	102	102	103	20,0
16 Royaume-Uni	1,05	14,6	88	108	130	0,90	9	0,96	0,93	49,4	34,3	26,7	33,9	0,99
17 Japon	1,06	4,1	..	101	102	0,99	5	1,03	0,89	43,9	..	11,6	37,7	..
18 Corée (République de)	1,07	1,6	92	99	97	0,92	11	0,94	0,94	43,5	9,6	16,3	35,9	..
19 Israël	1,05	9,7	111	104	103	1,05	5	0,97	1,01	49,4	32,1	26,7	35,0	..
20 Luxembourg	1,05	5,9	94	97	104	0,85	10	1,01	1,29	45,9	24,2	28,3	34,6	0,56
21 France	1,05	8,9	109	105	111	0,98	8	0,93	0,93	50,5	39,4	25,7	36,2	1,00
22 Belgique	1,05	8,2	118	105	175	0,96	7	0,95	0,85	48,8	29,9	42,4	34,4	0,68
23 Finlande	1,05	6,5	79	101	152	0,87	3	1,00	0,86	51,8	32,0	41,5	34,7	1,00
24 Autriche	1,06	7,1	101	102	97	0,96	4	0,99	0,89	48,6	27,2	30,3	34,7	1,21
25 Slovaquie	1,05	3,8	92	99	111	0,90	9	0,98	1,25	47,3	38,5	27,7	34,3	0,86
26 Italie	1,06	6,0	99	101	101	1,07	4	0,95	1,12	45,6	25,0	30,1	36,2	0,69
27 Espagne	1,06	8,4	98	105	130	0,99	5	0,92	1,15	48,6	29,8	38,0	36,1	0,48
28 République tchèque	1,06	9,9	104	99	105	1,09	4	1,00	1,41	46,7	25,8	19,6	32,4	1,00
29 Grèce	1,06	7,5	76	98	106	1,11	3	0,89	1,36	46,2	23,0	19,7	34,8	0,55
30 Brunéi Darussalam	1,06	21,0	74	108	99	1,09	23	0,97	1,13	31,8	..
30 Estonie	1,06	13,1	87	100	108	0,95	9	1,00	0,97	50,9	36,2	23,8	32,7	0,99
32 Andorre	0,98	..	49,3	..	39,3
33 Chypre	1,07	5,0	77	100	99	0,91	7	0,93	0,89	51,3	13,6	12,5	33,1	0,57
33 Malte	1,06	16,6	119	95	81	0,85	9	0,90	0,98	42,0	23,4	12,9	33,1	0,33
33 Qatar	1,05	10,7	58	99	103	2,13	13	1,05	13,26	13,4	12,2	0,0	31,1	..
36 Pologne	1,06	13,4	77	101	107	1,02	3	0,93	1,06	47,3	38,4	24,8	32,6	0,95
37 Lituanie	1,05	11,0	88	103	105	1,02	10	0,95	0,77	..	38,5	23,4	30,9	1,00
38 Chili	1,04	47,8	126	99	101	1,19	22	0,99	1,29	40,1	..	15,8	36,0	0,96
38 Arabie saoudite	1,03	8,8	18	108	94	1,36	12	0,88	6,89	15,0	6,8	19,9	28,5	..
40 Slovaquie	1,05	20,2	91	100	92	0,98	6	1,00	1,26	47,6	31,0	18,7	31,3	1,00
41 Portugal	1,06	9,9	90	106	115	1,12	10	0,97	1,12	51,8	32,7	34,8	34,8	1,00
42 Émirats arabes unis	1,05	29,7	92	107	..	1,21	6	1,20	3,13	..	9,9	22,5	29,6	..
43 Hongrie	1,06	18,0	83	101	107	0,95	17	0,98	1,10	48,1	40,4	10,1	30,4	0,90
44 Lettonie	1,05	13,6	90	100	114	1,01	18	1,00	0,79	53,3	45,0	18,0	30,8	1,00
45 Argentine	1,04	63,8	72	110	110	1,13	52	1,03	1,46	44,8	23,1	37,1 ^f	32,6	1,07
45 Croatie	1,06	9,5	61	99	101	0,99	8	0,96	1,01	48,8	24,8	15,2	31,8	0,52
47 Bahreïn	1,04	13,5	55	2,01	15	1,11	8,28	15,0	29,0	..
48 Monténégro	1,07	12,2	54	93	90	1,00	7	0,90	1,11	47,8	30,3	17,3	29,9	..
49 Fédération de Russie	1,06	23,4	83	99	100	1,05	25	1,00	0,88	50,1	38,4	14,5	29,0	1,00

TABLEAU DE BORD 1 ÉCART ENTRE LES GENRES TOUT AU LONG DE LA VIE

	Enfance et jeunesse						Âge adulte						Vieillesse		
	Taux brut de scolarisation des filles						Taux de chômage des jeunes	Taux de mortalité maternelle	Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux de chômage, % de la population active	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres, femmes	Représentation parlementaire	Espérance de vie à 50 ans, femmes	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge légal de départ à la retraite)
	Rapport de masculinité à la naissance ^a	Taux de natalité parmi les adolescentes	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Taux de chômage des jeunes									
	(rapport de naissances garçons/filles)	(naissances par 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de la population féminine d'âge préscolaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école primaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école secondaire)	(rapport hommes/femmes)	(décès par 100 000 naissances vivantes)	(femelle to male ratio)	(rapport hommes/femmes)	(% de l'emploi rémunéré total)	(% du total)	(% de sièges occupés par des femmes)	(années)	(rapport hommes/femmes)	
Classement selon l'IDH	2015 ^b	2015 ^b	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015	2005–2015 ^d	2015	2015 ^e	2014 ^g	2015	2015 ^b	2006–2013 ^d	
50 Roumanie	1,06	34,6	91	95	94	1,02	31	0,93	0,74	44,6	31,2	12,0	30,3	0,88	
51 Koweït	1,04	9,8	80	103	99	0,91	4	0,98	0,77	..	13,9	1,5	27,3	..	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
52 Bélarus	1,06	18,2	103	99	106	1,03	4	0,94	0,58	..	46,3	29,2	29,3	..	
52 Oman	1,05	8,1	55	115	98	1,22	17	1,05	2,78	17,6	..	8,2	30,8	..	
54 Barbade	1,04	40,7	86	94	111	1,09	27	1,03	1,06	..	48,2	19,6	30,0	..	
54 Uruguay	1,05	56,1	70	108	100	1,10	15	1,07	1,52	48,7	43,9	19,2	33,2	1,04	
56 Bulgarie	1,06	37,7	83	99	99	1,03	11	0,97	0,82	49,7	36,9	20,4	29,9	0,96	
56 Kazakhstan	1,06	27,9	64	111	111	1,16	12	1,00	1,34	50,6	38,4	20,1	27,5	..	
58 Bahamas	1,06	29,6	..	109	95	1,16	80	1,00	1,08	..	51,6	16,7	32,2	..	
59 Malaisie	1,06	13,6	1,09	40	0,95	1,17	39,3	25,0	13,2	28,8	..	
60 Palau	77	112	117	10,3	
60 Panama	1,05	74,5	72	104	78	1,14	94	1,06	1,56	44,6	46,0	18,3	34,1	0,59	
62 Antigua-et-Barbuda	1,03	44,8	72	93	103	25,7	31,1	..	
63 Seychelles	1,06	57,4	93	105	75	55,1	..	43,8	30,5	1,00	
64 Maurice	1,04	28,5	104	104	99	1,21	53	0,92	2,30	41,2	23,1	11,6	30,6	1,00	
65 Trinité-et-Tobago	1,04	31,5	..	104	..	1,26	63	1,03	1,41	..	43,5	31,5	28,5	..	
66 Costa Rica	1,05	56,5	53	110	124	1,15	25	1,01	1,44	43,0	35,2	33,3	33,9	0,75	
66 Serbie	1,05	19,0	59	101	95	1,04	17	0,90	1,12	47,0	32,7	34,0	29,5	0,93	
68 Cuba	1,06	45,6	99	96	101	1,03	39	0,97	1,28	44,8	..	48,9	33,3	..	
69 Iran (République islamique d')	1,05	26,7	42	112	88	1,17	25	0,95	2,04	16,0	13,3	3,1	28,8	..	
70 Géorgie	1,10	39,7	..	118	100	1,04	36	0,99	0,76	47,3	34,0	11,3	30,6	..	
71 Turquie	1,05	27,6	27	107	99	1,13	16	0,67	1,33	27,5	10,0	14,9	31,7	..	
71 Venezuela (République bolivarienne du)	1,05	79,4	73	100	95	1,16	95	1,12	1,20	43,7	..	17,0	31,1	0,72	
73 Sri Lanka	1,04	14,8	95	100	102	1,32	30	1,00	2,37	27,1	28,4	4,9	30,5	..	
74 Saint-Kitts-et-Nevis	92	84	93	13,3	..	0,77	
75 Albanie	1,08	21,7	87	111	93	0,93	29	1,00	0,84	44,7	22,5	20,7	32,5	0,61	
76 Liban	1,05	12,4	82	93	68	1,07	15	0,96	1,94	..	8,4	3,1	32,9	..	
77 Mexique	1,05	62,8	70	103	93	1,07	38	0,95	1,06	40,1	30,7	40,6	32,3	0,50	
78 Azerbaïdjan	1,14	59,8	24	105	102	1,11	25	0,96	1,39	42,7	7,1	16,9	28,5	0,96	
79 Brésil	1,05	67,0	86	107	106	1,26	44	1,07	1,65	47,7	37,5	10,8	31,4	0,92	
79 Grenade	1,05	30,5	88	102	101	..	27	25,0	28,5	..	
81 Bosnie-Herzégovine	1,06	8,6	14	100	90	1,01	11	0,79	1,12	36,2	..	19,3	30,6	..	
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	1,05	17,6	29	85	81	0,96	8	0,72	0,93	43,0	27,9	33,3	29,2	..	
83 Algérie	1,05	10,6	79	115	102	1,15	140	0,96	1,95	19,2	10,6	25,7	31,1	..	
84 Arménie	1,13	23,0	60	1,15	25	1,00	1,26	47,5	21,5	10,7	30,8	..	
84 Ukraine	1,06	24,1	103	105	98	0,95	24	0,98	0,71	50,8	37,8	12,1	28,7	..	
86 Jordanie	1,05	23,2	31	88	86	1,19	58	0,95	2,13	11,6	28,8	0,14	
87 Pérou	1,05	49,1	88	101	96	1,04	68	0,84	1,25	37,1	29,7	22,3	31,2	0,63	
87 Thaïlande	1,06	44,6	73	104	89	1,12	20	0,89	0,91	45,6	25,1	6,1	31,1	1,09	
89 Équateur	1,05	75,9	62	113	106	1,31	64	0,98	1,61	38,5	39,7	41,6	32,6	0,92	
90 Chine	1,16	7,3	82	104	95	0,94	27	0,88	0,79	37,7	16,8	23,6	29,5	..	
91 Fidji	1,06	44,8	..	106	93	1,23	30	1,11	1,78	..	23,8	16,0	26,8	..	
92 Mongolie	1,03	15,7	86	101	92	1,06	44	1,04	1,04	50,2	47,4	14,5	27,9	1,00	
92 Sainte-Lucie	1,03	53,9	67	..	86	1,39	48	1,15	1,77	..	46,1	20,7	31,3	0,81	
94 Jamaïque	1,05	59,7	108	..	72	1,28	89	1,13	1,80	16,7	32,1	..	
95 Colombie	1,05	50,2	55	112	103	1,28	64	0,84	1,72	46,5	53,1	20,9	31,1	0,65	
96 Dominique	82	118	100	21,9	
97 Suriname	1,07	46,1	96	118	89	1,61	155	1,02	2,79	..	35,8	25,5	28,5	..	
97 Tunisie	1,05	6,8	43	111	94	1,02	62	0,75	1,52	31,3	30,1	..	
99 République dominicaine	1,05	97,9	45	96	82	1,43	92	1,03	2,46	48,6	37,0	19,1	31,4	0,38	
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	1,03	51,0	70	103	103	1,13	45	..	0,94	13,0	29,1	..	
101 Tonga	1,05	15,2	38	107	94	1,20	124	1,00	2,07	0,0	29,3	..	
102 Libye	1,06	6,2	1,20	9	1,48	1,73	16,0	28,3	..	
103 Belize	1,03	65,9	51	109	82	1,55	28	1,01	2,61	43,4	41,3	13,3	26,7	..	
104 Samoa	1,08	25,0	39	106	92	1,14	51	1,11	1,30	37,6	36,3	6,1	29,9	..	

Classement selon l'IDH	Enfance et jeunesse					Âge adulte						Vieillesse		
	Taux brut de scolarisation des filles					Taux de chômage des jeunes	Taux de mortalité maternelle	Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux de chômage, % de la population active	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres, femmes	Représentation parlementaire	Espérance de vie à 50 ans, femmes	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge légal de départ à la retraite)
	Rapport de masculinité à la naissance ^a	Taux de natalité parmi les adolescentes	Pré-primaire	Primaire	Secondaire									
	(rapport de naissances garçons/filles)	(naissances par 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de la population féminine d'âge préscolaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école primaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école secondaire)	(rapport hommes/femmes)	(décès par 100 000 naissances vivantes)	(female to male ratio)	(rapport hommes/femmes)	(% de l'emploi rémunéré total)	(% du total)	(% de sièges occupés par des femmes)	(années)	(rapport hommes/femmes)
2015 ^b	2015 ^b	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015	2005–2015 ^d	2015	2015 ^e	2014 ^e	2015	2015 ^f	2006–2013 ^g	
105 Maldives	1,09	6,7	0,93	68	1,11	1,43	40,4	14,3	5,9	29,0	..
105 Ouzbékistan	1,06	17,7	25	96	95	1,05	36	1,00	1,00	16,4	28,0	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
107 Moldova (République de)	1,06	22,6	83	93	88	0,83	23	0,98	0,67	56,1	44,1	21,8	27,9	1,21
108 Botswana	1,03	32,3	18	107	86	1,16	129	0,98	1,34	..	38,6	9,5	25,7	1,00
109 Gabon	1,03	99,9	38	140	..	1,16	291	1,36	2,00	16,0	26,9	..
110 Paraguay	1,05	57,4	38	104	79	1,27	132	0,98	1,62	42,8	33,8	16,8	30,4	0,80
111 Égypte	1,06	51,9	30	104	86	1,30	33	0,80	3,03	18,2	7,1	2,2 ^h	26,7	0,13
111 Turkménistan	1,05	16,4	62	89	84	1,04	42	..	0,99	25,8	26,8	..
113 Indonésie	1,05	49,6	59	104	82	1,06	126	0,83	1,22	35,8	23,2	17,1	26,0	..
114 Palestine (État de)	1,05	58,6	51	95	86	1,07	45	0,92	1,22	16,9	9,9	..	28,3	..
115 Viet Nam	1,11	38,6	80	109	..	1,10	54	0,83	1,07	43,1	..	24,3	33,6	..
116 Philippines	1,06	61,7	..	117	93	1,07	114	1,04	0,92	41,3	54,8	27,1	26,4	..
117 El Salvador	1,05	65,2	73	110	81	0,98	54	0,88	0,58	37,0	37,1	32,1	31,1	0,33
118 Bolivie (État plurinational de)	1,05	70,8	63	..	84	1,20	206	0,84	1,55	..	35,1	51,8	30,0	1,00
119 Afrique du Sud	1,03	45,5	76	97	104	1,07	138	0,97	1,18	45,7	31,3	41,2 ^h	24,5	..
120 Kirghizistan	1,06	39,6	25	107	91	1,14	76	1,00	1,30	42,3	35,2	19,2	28,0	1,00
121 Iraq	1,07	84,0	1,14	50	0,65	1,81	15,4	..	26,5	26,9	..
122 Cabo Verde	1,03	73,4	70	110	99	1,33	42	..	1,36	20,8 ⁱ	28,3	0,88
123 Maroc	1,06	31,7	53	113	64	0,98	121	0,77	1,05	21,5	12,8	15,7	28,4	..
124 Nicaragua	1,05	88,8	59	123	79	1,14	150	1,04	1,04	..	41,0	41,3	31,8	0,38
125 Guatemala	1,05	80,7	66	102	62	1,20	88	1,03	1,26	38,6	..	13,9	30,7	0,57
125 Namibie	1,03	76,8	22	110	..	1,11	265	0,98	1,22	..	42,8	37,7	26,1	..
127 Guyana	1,05	88,0	93	84	89	1,22	229	1,28	1,70	30,4	24,4	1,00
127 Micronésie (États fédéraux de)	1,07	15,0	..	97	100	0,0	26,1	..
129 Tadjikistan	1,05	38,1	10	98	83	0,90	32	1,11	0,85	14,7	29,1	0,75
130 Honduras	1,05	65,0	48	108	74	1,30	129	1,07	1,48	41,7	..	25,8	31,8	0,42
131 Inde	1,11	24,5	9	117	69	1,01	174	0,58	1,14	..	13,8	12,2	26,6	..
132 Bhoutan	1,04	21,4	18	103	87	1,08	148	0,43	1,60	26,3	17,0	8,3	27,3	..
133 Timor-Leste	1,05	46,6	17	136	76	1,28	215	..	1,61	..	10,3	38,5	26,0	1,00
134 Vanuatu	1,07	43,1	97	122	59	1,06	78	..	1,31	..	28,5	0,0	27,7	..
135 Congo	1,03	117,7	14	115	51	1,08	442	0,90	1,20	11,5	26,4	0,11
135 Guinée équatoriale	1,03	108,7	68	84	..	1,10	342	..	1,11	19,7	25,1	..
137 Kiribati	1,07	17,2	..	115	90	36,5	8,7	25,9	..
138 République démocratique populaire lao	1,05	64,1	31	113	55	0,78	197	0,71	0,75	25,0	25,3	..
139 Bangladesh	1,05	83,0	32	115	61	1,03	176	0,95	1,15	..	5,4	20,0	27,6	..
139 Ghana	1,05	66,8	122	110	69	1,12	319	0,76	1,14	10,9	23,9	..
139 Zambie	1,03	90,4	..	104	..	0,96	224	1,07	1,02	12,7	26,1	..
142 Sao Tomé-et-Principe	1,03	84,3	54	111	89	1,13	156	0,69	1,35	..	24,4	18,2	27,0	..
143 Cambodge	1,05	51,6	18	113	..	0,79	161	0,50	0,63	38,7	21,0	19,0	26,0	..
144 Népal	1,07	71,9	84	141	70	0,81	258	0,58	0,81	..	18,3	29,5	26,3	..
145 Myanmar	1,03	16,5	24	98	52	1,10	178	1,36	1,17	13,0	25,5	..
146 Kenya	1,03	90,9	73	112	65	1,03	510	0,82	1,35	35,7	..	20,8	26,3	..
147 Pakistan	1,09	38,7	66	86	37	1,12	178	0,57	2,16	11,1	3,0	20,0	26,2	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
148 Swaziland	1,03	70,4	26	108	62	1,02	389	0,90	1,16	14,7	24,1	..
149 République arabe syrienne	1,05	39,4	6	79	51	1,25	68	0,80	3,27	16,3	9,2	12,4	29,7	..
150 Angola	1,03	164,3	94	100	23	1,08	477	..	1,21	36,8	23,5	..
151 Tanzanie (République unie de)	1,03	118,6	33	87	31	1,22	398	0,66	1,88	36,4	16,5	36,0	26,9	..
152 Nigéria	1,06	110,6	13	81	41	1,27	814	..	1,25	5,8	21,2	..
153 Cameroun	1,03	104,6	35	107	52	1,20	596	0,83	1,42	27,1	24,1	0,29
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,08	54,8	..	109	35	1,08	215	0,60	1,30	2,7	23,7	..
154 Zimbabwe	1,02	109,7	43	99	47	1,12	443	0,80	1,37	36,6	..	35,1	24,7	..
156 Îles Salomon	1,07	48,4	98	112	47	1,00	114	..	1,03	2,0	25,9	..
157 Mauritanie	1,05	78,6	4	101	29	1,19	602	0,47	1,22	22,2	25,2	..
158 Madagascar	1,03	116,2	14	147	38	1,13	353	..	1,67	37,3	25,1	20,5	25,4	..

TABLEAU DE BORD 1 ÉCART ENTRE LES GENRES TOUT AU LONG DE LA VIE

	Enfance et jeunesse						Âge adulte						Vieillesse		
	Taux brut de scolarisation des filles						Taux de chômage des jeunes	Taux de mortalité maternelle	Population ayant commencé l'enseignement secondaire	Taux de chômage, % de la population active	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres, femmes	Représentation parlementaire	Espérance de vie à 50 ans, femmes	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge légal de départ à la retraite)
	Rapport de masculinité à la naissance ^a	Taux de natalité parmi les adolescentes	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	(rapport hommes/femmes)									
	(rapport de naissances garçons/filles)	(naissances par 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de la population féminine d'âge préscolaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école primaire)	(% de la population féminine en âge d'aller à l'école secondaire)	(décès par 100 000 naissances vivantes)	(femelle to male ratio)	(rapport hommes/femmes)	(% de l'emploi rémunéré total)	(% du total)	(% de sièges occupés par des femmes)	(années)	(rapport hommes/femmes)		
2015 ^b	2015 ^b	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015	2015	2005–2015 ^d	2015	2015 ^e	2014 ^f	2015	2015 ^b	2006–2013 ^g		
Classement selon l'IDH															
159 Rwanda	1,02	26,3	15	135	41	1,07	290	0,64	1,06	57,5	26,5	..	
160 Comores	1,05	68,3	24	102	60	1,02	335	..	1,34	3,0	24,8	..	
160 Lesotho	1,03	92,7	32	106	60	1,20	487	1,05	1,31	..	36,1	24,8	21,6	1,00	
162 Sénégal	1,04	78,6	16	84	38	1,35	315	0,53	1,73	42,7	25,7	..	
163 Haïti	1,05	39,3	1,18	359	0,66	1,33	3,5	26,5	..	
163 Ouganda	1,03	111,9	11	111	26	1,04	343	0,81	1,31	29,8	..	35,0	25,5	..	
165 Soudan	1,04	74,0	35	67	41	1,20	311	0,73	1,70	31,0	26,2	..	
166 Togo	1,02	92,0	15	121	..	1,10	368	0,64	1,21	17,6	23,1	..	
167 Bénin	1,04	83,2	21	120	44	1,56	405	0,51	1,33	26,0	..	7,2	24,0	..	
168 Yémen	1,05	61,5	1	89	40	1,17	385	0,47	2,07	..	5,2	0,5	24,9	..	
169 Afghanistan	1,06	74,0	..	92	40	1,01	396	0,25	1,50	27,4	24,0	..	
170 Malawi	1,03	136,2	..	148	38	0,95	634	0,62	1,11	16,7	28,3	..	
171 Côte d'Ivoire	1,03	135,5	7	84	33	1,24	645	0,51	1,27	9,2	21,2	..	
172 Djibouti	1,04	21,5	4	62	42	..	229	12,7	25,8	..	
173 Gambie	1,03	113,0	35	88	56	1,15	706	0,65	1,77	9,4	23,7	..	
174 Éthiopie	1,04	58,4	24	96	35	1,61	353	0,52	2,71	38,8	22,1	37,3	26,3	..	
175 Mali	1,05	174,6	4	73	37	1,35	587	0,45	1,86	8,8	23,0	0,44	
176 Congo (République démocratique du)	1,03	122,6	4	102	33	1,23	693	0,41	1,46	8,2	24,8	..	
177 Libéria	1,05	108,8	..	92	33	1,22	725	0,44	0,98	10,7	23,7	..	
178 Guinée-Bissau	1,03	89,5	7	110	..	1,08	549	..	1,20	13,7	23,2	..	
179 Érythrée	1,05	54,3	15	47	32	1,09	501	..	1,21	22,0	24,3	..	
179 Sierra Leone	1,02	118,2	10	130	40	0,70	1 360	0,57	0,47	12,4	19,6	..	
181 Mozambique	1,03	139,7	..	100	24	0,98	489	0,34	1,18	33,5	..	39,6	25,1	0,80	
181 Soudan du Sud	1,04	65,9	6	67	789	24,3	24,1	..	
183 Guinée	1,02	140,6	15	84	31	0,69	679	..	0,34	18,3	..	21,9	23,0	..	
184 Burundi	1,03	28,3	7	128	35	1,07	712	0,74	1,50	37,8	24,6	0,29	
185 Burkina Faso	1,05	108,5	4	85	28	0,83	371	0,52	0,57	..	31,0	9,4	23,2	0,07	
186 Tchad	1,03	133,5	1	88	14	1,21	856	0,17	1,48	14,9	23,5	..	
187 Niger	1,05	202,4	7	65	16	0,80	553	0,43	0,71	13,3	24,5	..	
188 République centrafricaine	1,03	91,9	6	80	12	1,06	882	0,41	1,13	12,5 ^h	23,7	..	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
Corée (République populaire démocratique de)	1,05	0,5	1,01	82	..	1,02	16,3	27,9	..	
Îles Marshall	49	105	0,99	9,1	
Monaco	20,8	
Nauru	96	100	83	5,3	
Saint-Marin	108	93	96	43,4	17,8	16,7	
Somalie	1,03	103,9	1,06	732	..	1,21	13,8	24,0	..	
Tuvalu	93	102	90	6,7	
Groupes de développement humain															
Développement humain très élevé	1,05	17,0	83	102	106	1,01	14	0,99	1,06	46,9	35,3	25,8	34,0	0,93	
Développement humain élevé	1,11	27,4	74	105	97	1,05	36	0,90	1,10	38,9	32,3	21,6	30,0	..	
Développement humain moyen	1,08	40,8	33	111	68	1,06	164	0,70	1,35	..	16,4	19,9	26,9	..	
Développement humain faible	1,04	101,8	18	94	36	1,16	553	0,57	1,54	22,0	24,4	..	
Pays en développement	1,08	48,8	41	105	71	1,07	231	0,82	1,28	..	23,0	21,0	28,4	..	
Régions															
Afrique subsaharienne	1,04	103,0	26	97	40	1,12	551	0,74	1,34	23,3	24,3	..	
Amérique latine et Caraïbes	1,05	64,3	75	105	99	1,20	67	0,99	1,48	42,9	36,5	28,1	31,8	0,88	
Asie de l'Est et Pacifique	1,12	23,1	73	105	90	0,99	63	0,88	0,87	..	23,8	19,6	29,2	..	
Asie du Sud	1,10	33,7	23	112	65	1,04	175	0,63	1,37	..	12,5	17,4	26,8	..	
États arabes	1,05	47,7	36	96	73	1,20	142	0,80	2,31	..	8,6	15,5	28,0	..	
Europe et Asie centrale	1,06	26,6	44	104	97	1,04	24	0,91	1,03	40,6	28,7	19,0	29,6	..	
Pays les moins avancés	1,04	91,4	23	100	41	1,10	432	0,74	1,42	22,3	25,8	..	
Petits États insulaires en développement	1,06	59,0	..	104	74	1,24	204	0,95	1,73	23,4	30,1	..	
Organisation de coopération et de développement économiques	1,05	22,4	79	102	104	0,99	15	0,97	1,04	45,7	34,0	27,7	34,6	0,91	
Monde	1,07	44,7	46	104	75	1,06	210	0,87	1,21	40,4	28,0	22,5	30,1	..	

NOTES

Un codage à trois couleurs est employé pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le rapport de masculinité à la naissance est une exception, avec deux groupes de pays : le groupe neutre, dont les valeurs sont comprises entre 1,04 et 1,07 (inclus) et le groupe sexiste, dont les valeurs sont en dehors de cette fourchette. Le groupement partiel dans ce tableau est expliqué plus en détail dans la *Fiche technique n° 6* sur (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).

- a Le rapport de masculinité naturel à la naissance est généralement supposé et empiriquement confirmé comme étant de 1,05 garçons pour 1 fille.
- b Les données correspondent à la moyenne des estimations pour 2010-2015 et des prévisions pour 2015-2020.
- c Les données font référence à 2015 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Les données font référence à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles dans la période considérée.
- e Les données font référence à 2014 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- f Fait référence à 2014.
- g Fait référence à 2012.
- h Exclut les 36 délégués spéciaux tournants nommés de façon ponctuelle.
- i Fait référence à 2013.

DÉFINITIONS

Rapport de masculinité à la naissance : le nombre de naissances de garçons par naissance d'une fille.

Taux de natalité parmi les adolescentes : le nombre de naissances chez les femmes de 15 à 19 ans, par 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

Taux brut de scolarisation : la scolarisation féminine totale à un niveau donné (pré-primaire, primaire, secondaire ou tertiaire), indépendamment de l'âge, exprimée en pourcentage de la population féminine d'âge scolaire officiel pour le même niveau d'éducation.

Taux de chômage des jeunes, rapport hommes/femmes : le rapport entre le pourcentage de la population active féminine de 15 à 24 ans, sans emploi rémunéré ou sans travail indépendant mais disponible et en recherche active d'un emploi rémunéré ou de travail indépendant, et le pourcentage de la population active masculine de 15 à 24 ans sans emploi rémunéré ou sans travail indépendant mais disponible et en recherche active d'un emploi rémunéré.

Taux de mortalité maternelle : le nombre de décès dont les causes sont liées à la grossesse, par 100 000 naissances vivantes.

Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire, rapport hommes/femmes : le rapport entre le pourcentage de la population féminine de 25 ans et plus qui a atteint un niveau d'éducation secondaire sans avoir nécessairement achevé le cycle d'études complet

et le pourcentage de la population masculine de 25 ans et plus qui possède le même niveau d'instruction.

Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes : le pourcentage de femmes salariées hors agriculture. Hors agriculture désigne l'industrie et les services.

Taux de chômage, rapport hommes/femmes : le rapport entre le pourcentage de la population active féminine de 15 ans et plus sans emploi rémunéré ou sans travail indépendant mais disponible et en recherche active d'un emploi rémunéré ou de travail indépendant et le pourcentage de la population active masculine de 15 ans et plus sans emploi rémunéré ou sans travail indépendant mais disponible et en recherche active d'un emploi rémunéré ou de travail indépendant.

Législateurs, hauts fonctionnaires et cadres, femmes : la proportion de femmes parmi les législateurs, les hauts fonctionnaires et les cadres.

Taux de représentation parlementaire : la part de sièges au parlement national détenue par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays à système législatif bicaméral, cette part est calculée pour les deux chambres confondues.

Espérance de vie à 50 ans, femmes : le nombre d'années supplémentaires qu'une femme de 50 ans peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, demeurent inchangées pour le restant de sa vie.

Bénéficiaires de la pension de vieillesse, rapport hommes/femmes : le rapport entre le pourcentage de femmes ayant dépassé l'âge de départ légal à la retraite qui reçoivent une pension de vieillesse (régime contributif, non contributif, ou les deux) et le pourcentage d'hommes ayant dépassé l'âge de départ légal à la retraite qui reçoivent une pension de vieillesse (régime contributif, non contributif, ou les deux).

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1, 2, 13 : DAES (2015s).

Colonnes 3 à 5 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2016).

Colonnes 6 et 9 : Calculs du BRDH à partir de données de l'OIT (2016a).

Colonne 7 : Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016).

Colonne 8 : Calculs du BRDH à partir de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), Barro et Lee (2016), les enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonne 10 : OIT (2016b).

Colonne 11 : Banque mondiale (2016a).

Colonne 12 : UIP (2016)

Colonne 14 : Calculs du BRDH basés sur les données de l'OIT (2016c).

Développement durable

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur Tiers intermédiaire Tiers inférieur

Un codage à trois couleurs est employé pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Voir les *Notes* après le tableau.

Classement selon l'IDH	Viabilité environnementale					Viabilité économique					Viabilité sociale				
	Consommation d'énergies renouvelables	Émissions de dioxyde de carbone	Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	Épargne nette ajustée	Encours de la dette extérieure	Dépenses en recherche et développement	Indice de concentration (exportations)	Rapport entre les quintiles de revenu	Indice d'inégalité de genre	Population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	Viellissement (rapport de dépendance des personnes de 65 ans et plus)	
	(% de la consommation d'énergie finale totale)	Par habitant (en tonnes)	Variation annuelle moyenne (taux) (%)	(% de la superficie totale*)	Variation totale (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(valeur)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)
	2012 ^b	2013	1990/2013	2015	1990-2015	2005-2014 ^c	2010-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2014	2000/2014	2005/2015	2005/2014	2030 ^d
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1 Norvège	58,0	11,7	2,0	33,2	-0,2	0,8	7,1	21,0	..	1,7	0,372	..	-3,8	..	32,2
2 Australie	8,4	16,3	0,2	16,2	-2,9	3,9	3,3	8,5	..	2,2	0,266	0,0	-1,4	..	31,3
2 Suisse	22,7	5,0	-1,0	31,7	9,0	3,8	0,0	15,0	..	3,0	0,256	..	-5,1	..	38,3
4 Allemagne	12,4	9,2	..	32,8	1,2	21,4	0,0	13,3	..	2,9	0,097	..	-4,3	..	47,7
5 Danemark	27,6	6,8	-1,6	14,4	12,6	10,6	1,0	14,5	..	3,1	0,086	..	-3,7	..	37,1
5 Singapour	0,5	9,4	-2,1	23,1	-5,2	..	0,0	36,9	..	2,2	0,250	..	-5,3	..	36,5
7 Pays-Bas	4,7	10,1	-0,2	11,2	9,3	11,8	0,4	16,9	..	2,0	0,097	..	-4,3	..	41,9
8 Irlande	7,0	7,6	-0,7	10,9	62,2	1,5	0,1	16,1	..	1,5	0,241	..	-3,5	..	29,2
9 Islande	78,1	6,1	-1,1	0,5	205,6	1,8	0,0	11,2	..	1,9	0,445	..	-5,9	..	32,5
10 Canada	20,6	13,5	-0,6	38,2	-0,3	1,3	2,1	7,0	..	1,6	0,179	-0,2	-3,1	..	38,5
10 États-Unis	7,9	16,4	-0,7	33,9	2,7	13,6	0,7	6,4	..	2,7	0,095	0,4	-2,8	..	33,8
12 Hong Kong, Chine (RAS)	1,1	6,3	1,2	0,7	0,233	43,7
13 Nouvelle-Zélande	30,8	7,6	0,3	38,6	5,1	1,6	0,9	13,8	..	1,2	0,203	..	-1,0	..	34,9
14 Suède	49,9	4,6	-1,2	68,9	0,8	1,6	0,2	18,8	..	3,2	0,091	..	-0,9	..	37,0
15 Liechtenstein	..	1,4	..	43,1	6,2
16 Royaume-Uni	4,4	7,1	-1,3	13,0	13,2	5,5	0,6	3,6	..	1,7	0,111	..	-3,8	..	35,0
17 Japon	4,5	9,8	0,4	68,5	0,0	18,9	0,0	3,4	..	3,6	0,128	..	-2,1	..	53,1
18 Corée (République de)	1,6	11,8	3,2	63,4	-3,9	41,9	0,0	18,7	..	4,3	0,148	..	-4,4	..	37,6
19 Israël	8,7	8,8	0,5	7,6	25,0	..	0,2	15,3	..	4,1	0,287	2,2	-4,0	..	22,9
20 Luxembourg	4,1	18,7	-1,5	33,5	..	1,2	0,0	12,5	..	1,3	0,107	..	-5,8	..	28,3
21 France	12,6	5,1	-1,0	31,0	17,7	14,1	0,0	6,6	..	2,3	0,092	..	-3,6	..	40,5
22 Belgique	7,4	8,4	-1,0	22,6	..	32,8	0,0	9,8	..	2,5	0,104	..	-2,9	..	38,1
23 Finlande	39,1	8,5	-0,9	73,1	1,8	6,0	0,2	6,3	..	3,2	0,135	..	-3,6	..	43,3
24 Autriche	34,5	7,4	-0,1	46,9	2,5	4,5	0,1	11,8	..	3,0	0,061	..	-3,9	..	40,5
25 Slovaquie	19,3	7,0	..	62,0	5,1	3,6	0,5	10,8	..	2,4	0,158	-1,0	-6,4	..	42,7
26 Italie	12,1	5,7	-1,1	31,6	22,5	28,1	0,1	3,5	..	1,3	0,054	..	-5,2	..	48,6
27 Espagne	15,7	5,1	-0,4	36,8	33,2	33,0	0,0	6,6	..	1,2	0,092	..	-3,3	..	41,4
28 République tchèque	10,9	9,4	..	34,5	1,5	12,6	0,1	5,7	..	2,0	0,113	0,5	-1,6	..	36,1
29 Grèce	13,9	6,3	-0,6	31,5	22,9	14,0	0,1	-5,8	..	0,8	0,339	..	-3,5	..	41,3
30 Brunéi Darussalam	0,0	18,9	-1,0	72,1	-8,0	..	27,1	25,8	0,646	16,2
30 Estonie	24,9	15,1	..	52,7	1,2	13,4	0,8	16,5	..	1,4	0,118	-0,6	-4,6	..	37,9
32 Andorre	..	6,5	..	34,0	0,0	0,192
33 Chypre	8,4	5,2	-0,4	18,7	7,2	26,5	0,0	0,3	..	0,5	0,209	..	-2,5	..	26,9
33 Malte	2,6	5,2	-0,7	1,1	0,0	44,4	0,8	0,375	..	-1,9	..	39,9
33 Qatar	..	40,5	2,2	0,0	..	374,1	13,8	29,6	..	0,5	0,519	5,1
36 Pologne	11,1	7,9	-0,8	30,8	6,3	19,0	0,7	10,0	..	0,9	0,065	-0,6	-1,5	..	36,3
37 Lituanie	24,3	4,3	..	34,8	12,1	2,6	0,4	20,1	..	1,0	0,142	1,9	-3,2	..	36,0
38 Chili	30,3	4,7	2,8	23,9	16,2	3,8	8,0	4,1	..	0,4	0,334	-1,9	-1,9	..	27,0
38 Arabie saoudite	0,0	17,9	1,3	0,5	0,0	943,3	20,4	20,0	..	0,1	0,738	..	-6,2	..	9,5
40 Slovaquie	10,5	6,2	..	40,3	1,0	1,1	0,5	1,3	..	0,9	0,175	0,1	-0,6	..	31,6
41 Portugal	25,6	4,4	0,2	34,7	-7,5	11,8	0,1	2,4	..	1,3	0,079	..	-4,9	..	44,7
42 Émirats arabes unis	0,1	18,7	-1,8	3,9	31,7	1 867,0	9,2	0,7	0,405	..	-6,1	..	7,7
43 Hongrie	10,2	4,2	-2,0	22,9	14,0	4,9	0,3	10,9	..	1,4	0,113	2,1	0,0	..	32,9
44 Lettonie	40,4	3,5	..	54,0	5,8	0,7	1,0	0,2	..	0,7	0,096	0,9	-1,1	..	36,7
45 Argentine	8,8	4,5	1,1	9,9	-22,1	4,3	2,7	10,1	..	0,6	0,186	-3,8	20,3
45 Croatie	20,0	4,2	..	34,3	3,8	0,6	1,6	3,0	..	0,8	0,078	1,4	-2,0	..	39,7
47 Bahreïn	..	23,7	-0,2	0,8	144,4	..	26,4	-2,0	..	0,1	0,369	..	-2,6	..	8,7
48 Monténégro	46,2	3,6	..	61,5	32,1	52,9	0,4	0,234	-23,4	30,0
49 Fédération de Russie	3,2	12,5	..	49,8	0,8	1,4	9,5	11,9	..	1,2	0,370	1,6	-2,3	..	29,5

Classement selon l'IDH	Viabilité environnementale					Viabilité économique					Viabilité sociale					
	Consommation d'énergies renouvelables	Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles		Épargne nette ajustée	Encours de la dette extérieure	Dépenses en recherche et développement	Indice de concentration (exportations)	Rapport entre les quintiles de revenu	Indice d'inégalité de genre	Population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	Vieillesse (rapport de dépendance des personnes de 65 ans et plus)
	(% de la consommation d'énergie finale totale)	Par habitant (en tonnes)	Variation annuelle moyenne (taux) (%)	(% de la superficie totale)	Variation totale (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(valeur)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)	
2012 ^b	2013	1990/2013	2015	1990-2015	2005-2014 ^c	2010-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2014	2000/2014	2005/2015	2005/2014	2030 ^d	
50 Roumanie	21,7	3,5	-2,8	29,8	7,4	3,0	1,0	21,6	57,0	0,4	0,099	-0,9	0,2	..	33,6	
51 Koweït	..	27,3	0,7	0,4	81,2	..	22,3	18,7	..	0,3	0,657	..	-1,0	..	6,8	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																
52 Bélarus	7,2	6,7	..	42,5	10,9	2,6	1,2	17,3	54,3	0,7	0,250	-1,1	30,3	
52 Oman	..	15,7	4,1	0,0	0,0	..	34,9	-20,1	..	0,2	0,592	7,8	
54 Barbade	9,5	5,1	0,9	14,7	0,0	87,5	0,7	-0,3	0,163	..	-1,2	..	35,6	
54 Uruguay	46,4	2,2	2,4	10,5	131,3	..	2,6	8,1	..	0,3	0,215	-1,6	-2,8	..	26,8	
56 Bulgarie	15,8	5,4	-2,0	35,2	17,1	25,7	0,8	10,7	90,1	0,8	0,105	1,6	-0,9	..	37,0	
56 Kazakhstan	1,4	15,4	..	1,2	-3,3	18,4	13,7	3,0	83,3	0,2	0,668	-2,5	-4,5	-9,9	15,6	
58 Bahamas	1,6	8,2	0,3	51,4	0,0	..	0,1	2,3	0,412	..	1,7	..	22,4	
59 Malaisie	6,8	8,0	4,2	67,6	-0,8	1,9	5,5	12,0	66,8	1,3	0,178	-0,7	-0,1	..	14,5	
60 Palau	2,7	10,7	-1,6	87,6	0,845	
60 Panama	22,9	2,7	3,9	62,1	-8,4	0,7	0,1	24,3	43,9	0,1	0,167	-2,4	-0,3	..	17,7	
62 Antigua-et-Barbuda	..	5,8	0,8	22,3	-4,9	8,5	0,597	19,0	
63 Seychelles	0,5	7,2	5,4	89,4	1,1	..	0,1	0,3	0,489	1,0	19,8	
64 Maurice	3,4	3,0	3,4	19,0	-6,1	..	0,0	2,7	90,9	0,2	0,219	..	0,5	..	25,9	
65 Trinité-et-Tobago	0,3	34,5	4,0	45,7	-2,6	8,8	13,4	-14,4	..	0,1	0,371	..	-0,7	..	21,9	
66 Costa Rica	38,6	1,6	2,3	54,0	7,5	2,1	1,2	14,7	43,8	0,6	0,536	-1,5	-2,0	..	22,6	
66 Serbie	19,6	6,3	..	31,1	9,9	2,6	78,7	0,8	0,105	-0,8	..	-21,6	32,7	
68 Cuba	18,9	3,5	0,4	30,1	56,9	18,3	3,0	0,4	0,225	..	-2,0	..	36,2	
69 Iran (République islamique d')	0,9	8,0	3,3	6,6	17,8	..	12,6	..	1,3	0,3	0,571	-2,3	-0,2	..	13,4	
70 Géorgie	28,7	2,0	..	40,6	2,6	2,9	0,8	9,4	85,0	0,1	0,222	0,2	-1,1	..	29,7	
71 Turquie	12,8	4,2	2,0	15,2	21,8	19,8	0,3	10,8	51,6	1,0	0,069	-0,3	-3,7	..	18,0	
71 Venezuela (République bolivarienne du)	11,2	6,1	0,0	52,9	-10,3	1,7	11,6	14,5	0,760	-1,7	-0,3	..	15,6	
73 Sri Lanka	60,9	0,8	5,5	33,0	-9,4	24,5	0,5	17,3	59,7	0,1	0,204	-0,6	-1,3	..	23,7	
74 Saint-Kitts-et-Nevis	..	5,1	2,3	42,3	0,0	51,3	0,286	
75 Albanie	38,2	1,7	0,1	28,2	-2,2	4,3	3,8	-1,6	60,8	0,2	0,297	-0,8	-2,3	..	31,8	
76 Liban	5,0	4,3	1,5	13,4	4,8	24,3	0,0	-7,7	68,0	..	0,122	21,1	
77 Mexique	9,4	3,9	0,3	34,0	-5,3	17,2	5,0	7,9	34,7	0,5	0,131	-1,1	-1,9	-2,3	15,4	
78 Azerbaïdjan	2,8	3,8	..	13,8	34,6	34,5	19,6	17,8	16,1	0,2	0,856	7,4	18,7	
79 Brésil	43,6	2,5	2,5	59,0	-9,7	0,9	2,5	7,3	24,1	1,2	0,147	..	-1,4	-6,2	19,9	
79 Grenade	10,0	2,9	4,2	50,0	0,0	7,1	75,6	..	0,194	16,2	
81 Bosnie-Herzégovine	15,3	5,7	..	42,7	-1,5	0,9	57,1	0,3	0,104	2,1	..	-11,2	37,3	
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	16,5	4,0	..	39,6	10,3	8,6	2,2	13,5	65,7	0,4	0,189	1,9	-3,6	-9,2	27,7	
83 Algérie	0,2	3,5	0,7	0,8	17,3	66,9	14,7	26,9	2,6	0,1	0,490	..	-2,1	..	14,0	
84 Arménie	6,6	1,8	..	11,7	-0,9	37,9	1,8	0,4	74,8	0,2	0,223	-0,9	-2,6	..	28,7	
84 Ukraine	2,8	6,0	..	16,7	4,1	8,5	3,2	-2,7	100,3	0,7	0,127	-1,7	-2,0	-8,8	30,8	
86 Jordanie	3,1	3,4	0,5	1,1	-0,6	92,4	0,5	15,7	68,5	0,4	0,156	..	-1,4	5,4	8,0	
87 Pérou	28,2	1,9	2,9	57,8	-5,1	0,7	4,8	13,3	34,3	..	0,227	-3,0	-1,6	-10,2	15,5	
87 Thaïlande	23,0	4,5	4,6	32,1	17,1	13,1	3,4	12,0	38,2	0,5	0,076	-1,2	0,0	..	29,2	
89 Équateur	13,4	2,8	2,3	50,5	-4,4	2,2	7,8	11,2	26,6	0,3	0,500	-3,4	-1,8	-12,4	16,0	
90 Chine	18,4	7,6	5,6	22,2	32,6	19,5	2,3	34,5	9,3	2,0	0,101	..	-2,7	-4,4	25,3	
91 Fidji	12,2	1,9	2,4	55,7	6,7	0,3	0,8	4,7	21,6	..	0,255	0,8	-2,1	..	15,3	
92 Mongolie	3,2	14,5	5,2	8,1	0,1	1,6	12,2	8,2	186,2	0,2	0,485	-0,6	-3,1	-9,4	11,8	
92 Sainte-Lucie	2,3	2,2	2,8	33,3	-6,9	14,3	0,1	..	39,2	..	0,331	19,9	
94 Jamaïque	14,7	2,8	-0,4	31,0	-2,7	7,5	1,0	10,9	94,3	..	0,470	..	-0,9	-14,1	21,0	
95 Colombie	26,3	1,9	0,5	52,7	-9,2	0,5	6,8	3,3	28,0	0,2	0,459	-1,7	-2,3	..	18,8	
96 Dominique	11,6	1,8	3,5	57,8	-13,3	10,0	0,2	..	56,3	..	0,404	
97 Suriname	19,4	3,9	-0,5	98,3	-0,6	0,6	9,8	-12,1	0,484	..	0,4	-4,7	16,2	
97 Tunisie	13,0	2,5	2,0	6,7	61,9	69,7	3,8	-2,7	57,3	0,6	0,145	-1,4	-0,9	..	18,6	
99 République dominicaine	13,2	2,1	2,3	41,0	79,5	30,4	1,4	14,6	44,0	..	0,178	-1,9	-0,8	-0,7	15,6	
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	5,1	1,9	4,2	69,2	8,0	7,9	0,1	..	46,5	..	0,295	19,7	
101 Tonga	1,1	2,0	4,0	12,5	0,0	..	0,1	..	44,2	..	0,296	-0,3	4,1	..	11,9	
102 Libye	1,7	8,1	-0,1	0,1	0,0	822,9	16,2	34,1	0,765	..	-3,4	..	10,5	
103 Belize	26,8	1,5	-0,4	59,9	-15,5	..	5,2	-5,5	82,9	..	0,158	..	-2,4	1,3	8,3	
104 Samoa	23,2	1,3	2,2	60,4	31,5	..	0,8	..	58,1	..	0,277	..	-1,0	..	13,7	

TABEAU DE BORD 2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Classement selon l'IDH	Viabilité environnementale						Viabilité économique					Viabilité sociale			
	Consommation d'énergies renouvelables	Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	Épargne nette ajustée	Encours de la dette extérieure	Dépenses en recherche et développement	Indice de concentration (exportations)	Rapport entre les quintiles de revenu	Indice d'inégalité de genre	Population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	Vieillesse (rapport de dépendance des personnes de 65 ans et plus)
		(% de la consommation d'énergie finale totale)	Par habitant (en tonnes)	Variation annuelle moyenne (taux) (%)	(% de la superficie totale)										
	2012 ^a	2013	1990/2013	2015	1990-2015	2005-2014 ^c	2010-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2014	2000/2014	2005/2015	2005/2014	2030 ^d
105 Maldives	3,2	2,7	6,3	3,3	0,0	15,7	0,1	8,6	39,1	..	0,731	-0,1	-2,1	..	11,0
105 Ouzbékistan	2,4	3,4	..	7,6	5,7	100,6	9,0	..	20,4	0,2	0,281	11,9
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN															
107 Moldova (République de)	4,7	1,4	..	12,4	28,2	8,7	0,4	13,8	74,0	0,4	0,146	-2,8	-1,5	-2,8	24,7
108 Botswana	23,9	2,5	1,1	19,1	-21,0	..	1,3	34,8	15,1	0,3	0,824	-1,8	-1,9	..	7,7
109 Gabon	69,6	2,9	-2,1	89,3	4,5	0,1	26,2	-2,1	28,6	0,6	0,628	..	-0,2	..	8,5
110 Paraguay	62,7	0,8	1,8	38,6	-27,6	0,6	5,3	10,0	47,9	0,1	0,335	-2,3	-1,3	..	13,2
111 Égypte	5,5	2,4	2,6	0,1	65,9	126,6	6,4	2,3	14,2	0,7	0,163	-11,9	10,5
111 Turkménistan	..	12,8	..	8,8	0,0	..	35,7	..	1,0	..	0,756	11,0
113 Indonésie	37,1	1,9	3,7	50,2	-23,2	..	2,6	26,3	34,1	0,1	0,152	..	-1,4	-10,3	12,4
114 Palestine (État de)	..	0,6	..	1,5	1,0	48,8	0,190	6,5
115 Viet Nam	35,6	1,7	7,5	47,6	65,6	9,3	4,0	15,0	40,6	0,2	0,143	0,8	0,7	..	18,3
116 Philippines	29,4	1,0	1,8	27,0	22,7	17,0	1,7	28,7	22,7	0,1	0,231	-1,0	-0,7	-2,7	10,3
117 El Salvador	34,0	1,0	3,5	12,8	-29,7	8,1	2,5	0,5	59,6	0,1	0,212	-3,7	-2,4	..	17,3
118 Bolivie (État plurinational de)	28,0	1,9	3,8	50,6	-12,8	0,4	9,5	8,3	27,0	0,2	0,474	-4,7	-1,9	..	12,7
119 Afrique du Sud	16,9	8,9	-0,1	7,6	0,0	30,2	3,1	2,1	42,3	0,7	0,119	2,6	-1,3	2,5	10,5
120 Kirghizistan	22,5	1,7	..	3,3	-23,8	32,6	6,1	-5,8	101,1	0,1	0,175	-1,3	-4,2	-5,5	12,1
121 Iraq	1,6	4,9	2,2	1,9	3,3	..	18,5	-2,6	..	0,0	0,972	-6,3	6,0
122 Cabo Verde	21,2	0,9	5,1	22,3	55,7	..	0,5	20,3	86,4	0,1	0,411	-1,7	10,0
123 Maroc	11,3	1,8	2,7	12,6	13,7	35,7	1,0	16,6	41,1	0,7	0,157	-0,1	-1,3	..	16,1
124 Nicaragua	53,1	0,8	1,0	25,9	-31,0	0,9	7,4	11,7	88,8	..	0,221	-3,7	-1,0	-8,7	13,1
125 Guatemala	66,2	0,9	2,0	33,0	-25,4	2,6	4,6	2,6	33,1	0,0	0,132	-2,3	-1,6	..	9,5
125 Namibie	32,9	1,3	17,9	8,4	-21,0	..	1,2	16,9	..	0,1	0,212	1,1	7,4
127 Guyana	36,1	2,5	2,1	84,0	-0,8	0,5	10,8	-10,4	73,0	..	0,424	..	-0,2	-0,6	15,0
127 Micronésie (États fédéraux de)	..	1,4	..	91,8	0,1	0,426	-5,7	10,8
129 Tadjikistan	58,0	0,4	..	2,9	1,0	51,1	1,1	14,3	44,3	0,1	0,406	-0,1	-1,2	-8,6	9,1
130 Honduras	53,4	1,2	3,5	41,0	-43,6	..	4,4	10,4	40,6	..	0,235	-3,9	-1,1	-6,7	11,0
131 Inde	39,0	1,6	3,6	23,8	10,5	33,9	2,9	19,0	22,7	0,8	0,175	..	-1,6	..	12,5
132 Bhoutan	90,0	1,2	7,1	72,3	34,7	0,4	16,9	14,7	105,1	..	0,362	..	-1,1	..	10,8
133 Timor-Leste	43,1	0,4	..	46,1	-29,0	0,906	-2,0	8,2
134 Vanuatu	34,2	0,4	-0,3	36,1	0,0	..	0,0	..	17,2	..	0,638	9,9
135 Congo	48,2	0,6	0,6	65,4	-1,7	..	39,2	-69,8	33,3	..	0,788	..	-0,4	9,5	7,0
135 Guinée équatoriale	29,8	6,8	14,2	55,9	-15,7	..	67,2	0,698	9,4
137 Kiribati	2,9	0,6	2,8	15,0	0,0	..	0,0	0,897	9,5
138 République démocratique populaire lao	86,5	0,3	8,6	81,3	6,3	1,1	12,2	-4,1	95,9	..	0,285	1,3	..	-6,5	8,1
139 Bangladesh	38,3	0,4	4,9	11,0	-4,4	2,9	2,6	25,2	18,8	..	0,396	-0,4	-0,9	-5,3	10,6
139 Ghana	49,5	0,6	3,4	41,0	8,2	..	17,5	1,6	47,7	0,4	0,401	1,1	-0,7	-3,1	6,5
139 Zambie	88,2	0,3	-0,8	65,4	-7,9	..	8,9	3,5	28,9	0,3	0,612	7,2	-1,6	-2,0	4,8
142 Sao Tomé-et-Principe	43,2	0,6	1,7	55,8	-4,3	..	1,6	..	63,9	..	0,624	-0,5	6,2
143 Cambodge	72,6	0,4	3,6	53,6	-26,9	0,5	2,3	3,1	42,9	..	0,317	..	-1,5	-5,8	10,4
144 Népal	84,7	0,2	8,8	25,4	-24,7	4,5	5,8	32,7	20,0	0,3	0,145	-0,8	-2,2	-10,1	10,8
145 Myanmar	78,7	0,2	3,8	44,5	-25,9	..	3,9	..	10,2	..	0,273	12,5
146 Kenya	78,5	0,3	0,9	7,8	-6,6	10,5	2,8	4,0	26,7	0,8	0,194	1,3	-1,3	-5,6	6,1
147 Pakistan	45,5	0,8	1,2	1,9	-41,7	74,4	2,7	14,1	23,9	0,3	0,193	0,2	-0,9	0,8	8,6
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
148 Swaziland	39,5	0,9	2,5	34,1	24,2	..	1,4	-1,6	13,8	..	0,272	0,6	-0,6	..	6,6
149 République arabe syrienne	2,4	1,9	-2,0	2,7	32,1	84,2	..	9,2	14,3	..	0,172	..	0,2	4,3	9,0
150 Angola	57,2	1,4	4,9	46,4	-5,1	0,5	24,5	3,0	23,9	..	0,958	-3,5	5,0
151 Tanzanie (République unie de)	88,2	0,2	3,9	52,0	-17,6	..	2,0	15,1	30,1	0,5	0,180	-0,4	-0,7	..	6,2
152 Nigéria	86,5	0,6	1,4	7,7	-59,4	4,6	6,6	11,0	4,9	0,2	0,758	-2,9	..	-1,1	5,1
153 Cameroun	78,1	0,3	3,3	39,8	-22,6	..	5,6	-2,3	16,4	..	0,442	3,1	-1,5	-1,5	5,8
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	53,4	0,8	2,1	74,1	-0,2	0,1	15,0	..	147,6	..	0,280	-4,4	-1,3	..	6,4
154 Zimbabwe	75,6	0,9	-2,0	36,4	-36,6	17,9	3,8	..	84,2	..	0,312	..	-0,7	-4,7	5,0
156 Îles Salomon	67,2	0,4	-1,2	78,1	-6,0	..	36,0	-11,1	17,0	..	0,524	7,0
157 Mauritanie	33,3	0,7	1,9	0,2	-45,9	11,8	20,7	-17,0	73,4	..	0,468	-2,0	..	-4,2	6,8
158 Madagascar	78,9	0,1	2,2	21,4	-8,9	..	4,3	-5,3	27,6	0,0	0,253	-1,5	6,4
159 Rwanda	86,8	0,1	-0,2	19,5	50,9	..	5,7	4,8	26,1	..	0,439	0,3	-2,0	-4,6	7,0

Classement selon l'IDH	Viabilité environnementale					Viabilité économique					Viabilité sociale				
	Consommation d'énergies renouvelables	Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	Épargne nette ajustée	Encours de la dette extérieure	Dépenses en recherche et développement	Indice de concentration (exportations)	Rapport entre les quintiles de revenu	Indice d'inégalité de genre	Population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	Vieillesse (rapport de dépendance des personnes de 65 ans et plus)
	(% de la consommation d'énergie finale totale)	Par habitant (en tonnes)	Variation annuelle moyenne (taux) (%)	(% de la superficie totale)	Variation totale (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(valeur)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	Variation annuelle moyenne (%)	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)
	2012 ^b	2013	1990/2013	2015	1990-2015	2005-2014 ^e	2010-2014 ^e	2005-2014 ^e	2005-2014 ^e	2005-2014 ^e	2014	2000/2014	2005/2015	2005/2014	2030 ^d
160 Comores	46,8	0,2	1,6	19,9	-24,5	..	3,4	-2,2	22,4	..	0,547	6,3
160 Lesotho	4,2	1,1	..	1,6	22,5	..	4,6	29,2	33,6	0,0	0,395	0,9	-0,3	..	6,1
162 Sénégal	51,4	0,6	1,5	43,0	-11,5	..	1,1	12,4	36,6	0,5	0,222	0,4	-1,3	-3,4	5,6
163 Haïti	83,1	0,2	2,2	3,5	-16,4	10,3	3,1	16,6	22,2	..	0,499	1,4	0,2	-2,7	9,6
163 Ouganda	90,3	0,1	5,0	10,4	-56,4	1,1	11,5	3,1	19,8	0,5	0,191	-1,0	-1,3	-1,1	4,3
165 Soudan	64,0	0,3	1,9	8,1	-37,5	71,2	3,6	6,1	30,6	0,3	-1,2	..	6,8
166 Togo	72,7	0,3	2,0	3,5	-72,6	..	7,8	-19,5	24,5	0,3	0,179	..	-1,3	-1,1	5,4
167 Bénin	50,6	0,6	6,2	38,2	-25,2	..	1,4	12,3	22,8	..	0,283	..	-0,5	-1,4	5,8
168 Yémen	1,0	1,0	0,9	1,0	0,0	168,6	8,1	-11,5	22,0	..	0,531	..	-0,2	0,9	5,7
169 Afghanistan	10,8	0,7	5,2	2,1	0,0	..	1,6	-18,3	12,2	..	0,308	..	-1,0	..	5,0
170 Malawi	79,2	0,1	0,8	33,4	-19,2	7,9	10,8	1,8	40,1	..	0,482	-3,4	-0,5	-4,2	5,6
171 Côte d'Ivoire	74,4	0,4	-0,6	32,7	1,8	1,8	4,0	13,0	33,0	..	0,357	1,4	-0,2	2,5	5,6
172 Djibouti	34,4	0,7	1,1	0,2	0,0	62,5	..	0,173	2,2	9,1
173 Gambie	48,8	0,3	1,0	48,2	10,4	..	7,0	8,3	63,9	0,1	0,340	..	0,3	-0,9	4,9
174 Éthiopie	93,5	0,1	2,6	12,5	-17,8	..	11,2	14,5	30,4	0,6	0,313	1,4	6,6
175 Mali	83,9	0,1	1,0	3,9	-29,5	4,3	10,6	14,8	29,5	0,7	0,523	-2,2	-0,4	-1,2	4,5
176 Congo (République démocratique du)	96,0	0,0	-4,7	67,3	-4,9	0,1	31,8	-26,6	19,1	0,1	0,400	..	-0,2	-0,6	5,8
177 Libéria	89,4	0,2	-0,1	43,4	-15,2	..	27,4	-27,9	37,4	..	0,498	..	-0,3	-2,6	5,9
178 Guinée-Bissau	88,6	0,1	-0,5	70,1	-11,0	..	12,3	-19,3	26,6	..	0,936	8,0	6,1
179 Érythrée	80,4	0,1 ^e	..	15,0	-6,8	..	15,1	..	23,8	..	0,366	4,9
179 Sierra Leone	80,3	0,2	1,9	42,2	-2,4	0,1	7,7	4,7	28,4	..	0,481	..	-0,1	-0,5	4,8
181 Mozambique	88,4	0,2	3,0	48,2	-12,5	..	1,8	8,5	47,6	0,4	0,260	0,0	-0,9	0,1	6,4
181 Soudan du Sud	..	0,1	1,3	6,2
183 Guinée	76,3	0,2	0,4	25,9	-12,4	..	19,2	-47,8	22,9	..	0,491	-2,5	..	-2,2	6,1
184 Burundi	96,6	0,0	-2,7	10,7	-4,5	..	13,8	-8,6	22,3	0,1	0,356	-3,5	-1,1	-1,4	5,9
185 Burkina Faso	80,0	0,2	4,4	19,6	-21,9	6,1	10,9	9,9	20,5	0,2	0,473	-3,7	..	-0,7	4,7
186 Tchad	90,6	0,0	2,8	3,9	-27,3	1,9	13,0	..	21,6	..	0,905	..	-0,8	..	4,7
187 Niger	81,3	0,1	0,6	0,9	-41,3	2,9	13,7	5,7	32,1	..	0,426	..	-0,5	-0,6	5,8
188 République centrafricaine	78,4	0,1	-0,3	35,6	-1,7	0,1	0,1	..	36,7	..	0,358	-1,3	6,8
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
Corée (République populaire démocratique de)	16,0	2,0	..	41,8	-38,7	11,2	0,341	17,8
Îles Marshall	..	1,9	2,9	70,2	0,760
Monaco	0,0
Nauru	..	4,3	-4,8	0,0	0,819
Saint-Marin	0,0
Somalie	94,2	0,1	14,1	10,1	-23,2	..	8,6	0,605	5,4
Tuvalu	33,3	0,0	0,752
Groupes de développement humain															
Développement humain très élevé	9,1	10,9	-0,4	34,7	1,0	6,1	1,4	8,3	..	2,4	—	—	—	—	—
Développement humain élevé	17,3	6,2	1,4	29,4	-0,9	5,1	3,5	25,1	19,4	1,6	—	—	—	—	—
Développement humain moyen	35,6	1,6	1,1	29,2	-9,9	15,2	4,1	16,8	27,2	0,5	—	—	—	—	—
Développement humain faible	78,5	0,4	0,3	25,0	-13,8	..	8,9	6,3	20,0	..	—	—	—	—	—
Pays en développement															
Pays en développement	23,8	3,4	0,7	26,6	-6,7	7,2	4,6	21,9	21,0	1,2	—	—	—	—	—
Régions															
Afrique subsaharienne	63,2	0,8	0,6	28,2	-11,7	..	8,3	5,7	24,7	0,4	—	—	—	—	—
Amérique latine et Caraïbes	26,3	3,0	1,6	46,3	-9,4	1,7	4,5	8,4	30,1	..	—	—	—	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	20,1	5,8	-0,6	29,8	3,8	..	2,5	..	14,3	..	—	—	—	—	—
Asie du Sud	32,5	1,6	3,8	14,7	7,6	23,9	4,2	18,7	20,5	0,7	—	—	—	—	—
États arabes	3,6	4,8	0,5	3,0	-23,7	102,2	13,9	12,8	24,8	0,4	—	—	—	—	—
Europe et Asie centrale	7,3	5,3	..	9,1	8,3	17,0	4,8	8,9	56,7	0,7	—	—	—	—	—
Pays les moins avancés															
Pays les moins avancés	73,1	0,3	2,1	26,8	-12,4	..	8,8	9,0	25,3	..	—	—	—	—	—
Petits États insulaires en développement															
Petits États insulaires en développement	15,3	2,6	0,1	69,3	1,2	..	4,4	..	64,6	..	—	—	—	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques															
Organisation de coopération et de développement économiques	10,4	9,7	-0,5	31,3	1,5	8,8	0,7	7,7	..	2,5	—	—	—	—	—
Monde															
Monde	17,4	4,7	0,0	30,8	-3,2	6,9	2,2	13,0	21,4	2,0	—	—	—	—	—

NOTES

Un codage à trois couleurs est employé pour représenter le groupement partiel des pays selon les indicateurs. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Ce groupement partiel est expliqué plus en détail dans la *Fiche technique n°7* sur (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).

- a Cette colonne est délibérément laissée sans couleur car elle est censée cadrer l'indicateur de variation de la zone forestière.
- b Données relatives à 2012 ou à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- c Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- d Projections basées sur la variante de fécondité moyenne.
- e Fait référence à 2011.

DÉFINITIONS

Consommation d'énergies renouvelables : la proportion d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie. Les énergies renouvelables comprennent, entre autres, l'énergie hydroélectrique, géothermique, solaire, l'énergie des marées, l'énergie éolienne, la biomasse et les biocombustibles.

Émissions de dioxyde de carbone par habitant : les émissions de dioxyde de carbone d'origine humaine provenant de l'utilisation de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de

ciment, divisées par la population en milieu d'année. Inclut le dioxyde de carbone émis par la biomasse forestière sous l'effet de l'appauvrissement des zones de forêt.

Zone forestière : étendue de plus de 0,5 ha, caractérisée par un peuplement d'arbres d'une hauteur supérieure à 5 mètres et des frondaisons couvrant plus de 10 % de sa surface, ou par un peuplement d'arbres pouvant atteindre ces seuils in situ. Les terres dédiées principalement à un usage agricole ou urbain, les bosquets d'arbres intégrés dans les unités de production agricole, comme dans les vergers, et les systèmes agroforestiers n'entrent pas dans la définition. Il en va de même des arbres incorporés aux parcs et jardins en milieu urbain. La définition inclut les zones en cours de reboisement qui devraient atteindre, même si ce n'est pas encore le cas, un couvert de frondaisons égal à 10 % et une hauteur d'arbres de 5 mètres, comme par exemple les zones temporairement dégarnies en raison d'activités humaines ou de phénomènes naturels et qui devraient pouvoir se régénérer.

Prélèvements d'eau douce : la quantité totale d'eau douce prélevée, exprimée en pourcentage du total des ressources d'eau renouvelables.

Épuisement des ressources naturelles : l'expression monétaire de l'épuisement de l'énergie, des minerais et des forêts, en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Épargne nette ajustée : l'épargne nationale nette augmentée des dépenses en éducation et diminuée de l'épuisement minéral, du déboisement net et des dommages causés par les émissions de dioxyde de carbone et de particules. L'épargne nationale nette

est égale à l'épargne nationale brute diminuée de la consommation de capital fixe.

Encours de la dette extérieure : la dette due aux non-résidents remboursable en devises étrangères, biens ou services, exprimée en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Dépenses en recherche et développement : les dépenses courantes et d'investissement (publiques et privées) sur les œuvres entreprises systématiquement en vue d'accroître le savoir, notamment le savoir sur l'humanité, la culture et le savoir sur la société, et l'utilisation du savoir pour de nouvelles applications. La notion de recherche et développement englobe la recherche de base, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Indice de concentration (exportations) : le degré de concentration des exportations d'un pays par rapport aux produits qu'il exporte (également appelé indice d'Herfindahl-Hirschmann). Plus l'indice est proche de 1, plus les exportations sont concentrées sur quelques produits. Inversement, plus l'indice est proche de 0, plus les exportations sont réparties de manière homogène sur un éventail de produits, signe d'une économie diversifiée.

Rapport entre les quintiles de revenu (variation annuelle moyenne) : la variation du rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches de la population et le revenu moyen des 20 % les plus pauvres, sur la période 2000-2015, divisée par le nombre d'années.

Indice d'inégalité de genre (variation annuelle moyenne) : la variation de l'indice d'inégalité

de genre sur la période 2005-2015, divisée par le nombre d'années.

Population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle (variation annuelle moyenne) : la variation du pourcentage de la population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle sur la période 2005-2014, divisée par le nombre d'années.

Rapport de dépendance des personnes âgées : le rapport prévu entre la population de 65 ans et plus et la population de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 4 et 7 à 10 : Banque mondiale (2016a).

Colonne 5 : Calculs du BRDH basés sur les données relatives à la zone forestière de la Banque Mondiale (2016a).

Colonne 6 : FAO (2016b).

Colonne 11 : CNUCED (2016).

Colonne 12 : calculs du BRDH à partir de données de la Banque Mondiale (2016a).

Colonne 13 : calculs du BRDH à partir de la série chronologique de l'indice d'inégalité de genre.

Colonne 14 : calculs du BRDH à partir de la série chronologique de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

Colonne 15 : DAES (2015a).

Régions

Afrique subsaharienne (46 pays)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Amérique latine et Caraïbes (33 pays)

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay.

Asie de l'Est et Pacifique (24 pays)

Cambodge, Chine, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam.

Asie du Sud (9 pays)

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, République islamique d'Iran, Sri Lanka.

États arabes (20 pays ou territoires)

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, État de Palestine, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen.

Europe et Asie centrale (17 pays)

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine.

Références statistiques

- Banque mondiale, 2016a.** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org>. Consultée le 14 octobre 2016.
- . **2016b.** *Gender Statistics database*. Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org>. Consultée le 1er août 2016.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W., 2016.** Dataset of educational attainment, révision de février 2016. www.barrolee.com. Consulté le 8 juin 2016.
- CESAO (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale), 2016.** *Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2015–2016*. Beyrouth. <https://www.unescwa.org/publications/survey-economic-social-development-arab-region-2015-2016>. Consulté le 15 mai 2016.
- CRED EM-DAT (Centre de recherches sur l'épidémiologie des catastrophes), 2016.** The International Disaster Database. www.emdat.be. Consulté le 7 juillet 2016.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2011.** *World Population Prospects: The 2010 Revision*. New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/trends/population-prospects_2010_revision.shtml. Consulté le 15 octobre 2013.
- . **2014.** *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, édition CD-ROM. <http://esa.un.org/unpd/wup/>. CD-ROM. Consulté le 20 juillet 2016.
- . **2015a.** *World Population Prospects: The 2015 Revision*. New York. <https://esa.un.org/unpd/wpp/>. Consulté le 19 juillet 2016.
- . **2015b.** *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*. www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml. Consulté le 1er août 2016.
- Division de statistiques des Nations Unies, 2016a.** National Accounts Main Aggregates Database. <http://unstats.un.org/unsd/snaama>. Consulté le 15 octobre 2016.
- . **2016b.** Base de données des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (en anglais). <http://data.un.org>. Consulté le 5 août 2016.
- . **2016c.** Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable (en anglais) <http://data.un.org>. Consultée le 5 août 2016.
- Eurostat, 2016.** Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Bruxelles. <http://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions>, EU-SILC UDB 2014 — version du 2 août 2016.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2016a.** Base de données FAOSTAT. <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>. Consultée le 25 mai 2016.
- . **2016b.** Base de données AQUASTAT. <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/main/indexfra.stm>. Consultée le 23 juin 2016.
- FMI (Fonds monétaire international), 2016.** Base de données World Economic Outlook (en anglais). Washington, DC. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/02/>. Consultée le 10 octobre 2016.
- Gallup, 2016.** Base de données Gallup World Poll Analytics (en anglais). www.gallup.com/products/170987/gallup-analytics.aspx. Consultée le 25 janvier 2016.
- Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, 2015.** www.childmortality.org. Consulté le 25 juillet 2016.
- Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale), 2016.** Données sur la mortalité maternelle (en anglais) <http://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>. Consulté le 28 avril 2016.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), 2016.** Traités sur les droits de l'homme. https://treaties.un.org/Pages/Treaties.aspx?id=4&subid=A&clang=_fr. Consulté le 1er mai 2016.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 2016.** *UNHCR Global Trends 2015*. www.unhcr.org/global-trends-2015.html. Consulté le 7 juillet 2016.
- ICF Macro, Diverses années.** Enquêtes démographiques et de santé (en anglais). www.measuredhs.com. Consultées le 15 juillet 2016.
- ICPS (International Centre for Prison Studies), 2016.** World Prison Population List (11th edition). Londres. www.prisonstudies.org. Consulté le 7 juin 2016.
- IDMC (International Displacement Monitoring Centre), 2016.** Global Report on Internal Displacement. www.internal-displacement.org. Consulté le 7 juin 2016.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 2016.** Centre de données. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 10 juin 2016.
- LIS (Luxembourg Income Study), 2016.** Luxembourg Income Study Project. www.lisdatacenter.org/data-access. Consulté le 15 juillet 2016.
- OIT (Organisation internationale du travail), 2016a.** *Indicateurs Clés du Marché du Travail. 9^e édition (en anglais)*. Genève. <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kilm/lang-fr/index.htm>. Consulté le 9 juin 2016.
- . **2016b.** Base de données ILOSTAT. www.ilo.org/ilostat. Consultée le 24 octobre 2016.
- . **2016c.** *Rapport mondial sur la protection sociale 2014–15*. Genève. <http://www.social-protection.org/gimi/gess/ShowTheme.do?tid=3985&lang=FR>. Consulté le 7 juin 2016.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2016.** Observatoire de la santé mondiale. <http://www.who.int/gho/fr/>. Consulté le 25 juillet 2016.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2016.** Estimates of National Routine Immunization Coverage: 2014 Revision. www.who.int/immunization/monitoring_surveillance/routine/coverage/en/index4.html. Consulté le 22 juillet 2016.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 2016.** Statistiques de l'ONUDC (en anglais). <https://data.unodc.org>. Consultées le 7 juillet 2016.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2016.** Base de données sur la violence à l'égard des femmes dans le monde (en anglais). New York. <http://evaw-global-database.unwomen.org>. Consultée le 4 août 2016.
- Palma, J.G., 2011.** Homogeneous Middles vs. Heterogeneous Tails, and the End of the 'Inverted-U' : The Share of the Rich Is What It's All About. *Cambridge Working Papers in Economics*, 1111. Cambridge University, UK. www.econ.cam.ac.uk/dae/repec/cam/pdf/cwpe1111.pdf. Consulté le 15 septembre 2013.
- Syrian Centre for Policy Research, 2016.** *Confronting Fragmentation! Impact of Syrian Crisis Report*. <http://scpr-syria.org/publications/confronting-fragmentation/>. Consulté le 15 mars 2016.
- UIP (Union interparlementaire), 2016.** Les femmes dans les parlements nationaux. www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm. Consulté le 19 juillet 2016.
- UIT (Union internationale des télécommunications), 2016.** *ICT Facts and Figures 2016*. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/. Consulté le 2 août 2016.
- UNCTAD (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), 2016.** Centre de données. <http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>. Consulté le 15 octobre 2016.
- UNECLAC (Commission économique pour l'Amérique latine et Caraïbes des Nations Unies), 2016.** *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, 2015*. Santiago. www.cepal.org/en/publications/type/preliminary-overview-economies-latin-america-and-caribbean. Consulté le 15 mars 2016.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2016.** *La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant*. New York. https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_SOWC_2016_French_LAST.pdf. Consulté le 22 juillet 2016.
- . **Diverses années.** *Multiple Indicator Cluster Surveys*. New York. <http://mics.unicef.org>. Consulté le 15 juillet 2016.

Les pays de l'IDH et leur classement, 2015

Afghanistan	169	France	21	Nouvelle-Zélande	13
Afrique du Sud	119	Gabon	109	Oman	52
Albanie	75	Gambie	173	Ouganda	163
Algérie	83	Géorgie	70	Ouzbékistan	105
Allemagne	4	Ghana	139	Pakistan	147
Andorre	32	Grèce	29	Palau	60
Angola	150	Grenade	79	Palestine (État de)	114
Antigua-et-Barbuda	62	Guatemala	125	Panama	60
Arabie saoudite	38	Guinée	183	Papouasie-Nouvelle-Guinée	154
Argentine	45	Guinée équatoriale	135	Paraguay	110
Arménie	84	Guinée-Bissau	178	Pays-Bas	7
Australie	2	Guyana	127	Pérou	87
Autriche	24	Haïti	163	Philippines	116
Azerbaïdjan	78	Honduras	130	Pologne	36
Bahamas	58	Hong Kong, Chine (RAS)	12	Portugal	41
Bahreïn	47	Hongrie	43	Qatar	33
Bangladesh	139	Îles Salomon	156	République arabe syrienne	149
Barbade	54	Inde	131	République centrafricaine	188
Bélarus	52	Indonésie	113	République démocratique populaire lao	138
Belgique	22	Iran (République islamique d')	69	République dominicaine	99
Belize	103	Iraq	121	République tchèque	28
Bénin	167	Irlande	8	Roumanie	50
Bhoutan	132	Islande	9	Royaume-Uni	16
Bolivie (État plurinational de)	118	Israël	19	Rwanda	159
Bosnie-Herzégovine	81	Italie	26	Sainte-Lucie	92
Botswana	108	Jamaïque	94	Saint-Kitts-et-Nevis	74
Brsil	79	Japon	17	Saint-Vincent-et les Grenadines	99
Brunéi Darussalam	30	Jordanie	86	Samoa	104
Bulgarie	56	Kazakhstan	56	Sao Tomé-et-Principe	142
Burkina Faso	185	Kenya	146	Sénégal	162
Burundi	184	Kirghizistan	120	Serbie	66
Cabo Verde	122	Kiribati	137	Seychelles	63
Cambodge	143	Koweït	51	Sierra Leone	179
Cameroun	153	Lesotho	160	Singapour	5
Canada	10	Lettonie	44	Slovaquie	40
Chili	38	Liban	76	Slovénie	25
Chine	90	Libéria	177	Soudan	165
Chypre	33	Libye	102	Soudan du Sud	181
Colombie	95	Liechtenstein	15	Sri Lanka	73
Comores	160	Lituanie	37	Suède	14
Congo	135	Luxembourg	20	Suisse	2
Congo (République démocratique du)	176	Madagascar	158	Suriname	97
Corée (République de)	18	Malaisie	59	Swaziland	148
Costa Rica	66	Malawi	170	Tadjikistan	129
Côte d'Ivoire	171	Maldives	105	Tanzanie (République unie de)	151
Croatie	45	Mali	175	Tchad	186
Cuba	68	Malte	33	Thaïlande	87
Danemark	5	Maroc	123	Timor-Leste	133
Djibouti	172	Maurice	64	Togo	166
Dominique	96	Mauritanie	157	Tonga	101
Égypte	111	Mexique	77	Trinité-et-Tobago	65
El Salvador	117	Micronésie (États fédéraux de)	127	Tunisie	97
Émirats arabes unis	42	Moldova (République de)	107	Turkménistan	111
Équateur	89	Mongolie	92	Turquie	71
Érythrée	179	Monténégro	48	Ukraine	84
Espagne	27	Mozambique	181	Uruguay	54
Estonie	30	Myanmar	145	Vanuatu	134
États-Unis	10	Namibie	125	Venezuela (République bolivarienne du)	71
Éthiopie	174	Népal	144	Viet Nam	115
Ex-République yougoslave de Macédoine	82	Nicaragua	124	Yémen	168
Fédération de Russie	49	Niger	187	Zambie	139
Fidji	91	Nigéria	152	Zimbabwe	154
Finlande	23	Norvège	1		



Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.undp.org

978-92-1-226048-8



L'universalisme est au cœur de l'approche du développement humain. Les libertés humaines doivent être élargies pour que puisse être réalisé le plein potentiel de chaque vie et non pas seulement de quelques-unes, ni de la majorité, mais de toutes les vies, partout dans le monde, aujourd'hui comme demain. Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable traduisent le même engagement : ne laisser personne pour compte. C'est-à-dire garantir le développement humain pour tous.

D'impressionnants progrès ont été réalisés dans le domaine du développement humain au cours du quart de siècle écoulé, et des milliards de vies en ont été enrichies. Pourtant, ces progrès n'ont pas été homogènes et des groupes, des communautés et des sociétés en ont été exclus. Certains ont atteint un niveau de développement humain de base, tandis que d'autres sont encore loin derrière. Les privations humaines sont plus graves pour certains individus qui vivent dans des lieux ou des conditions spécifiques.

De lourds obstacles au développement humain persistent, dont certains sont profondément ancrés dans les identités et les relations sociales et politiques : la violence manifeste, les lois discriminatoires, les normes sociales qui excluent, les déséquilibres dans la participation politique et la répartition inégale des chances.

Le développement humain, cependant, représente bien plus que la simple satisfaction des besoins essentiels. Il englobe les moyens d'expression et l'autonomie, qui importent dans un monde dynamique et des conditions de vie variables. Le développement humain, c'est aussi la capacité d'agir, l'autodétermination et la liberté de déterminer ses propres choix et ses résultats.

« Ce que l'humanité a accompli en 25 ans nous donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli, nous pouvons examiner de nouvelles possibilités de surmonter les difficultés, nous pouvons atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible. La concrétisation de nos espoirs est à notre portée. »

—Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement

« Le développement humain pour tous est un engagement qui transcende notre pays, et nous voulons œuvrer pour enrichir la vie des citoyens d'autres nations. »

—Juan Manuel Santos, président de la Colombie et lauréat du prix Nobel de la paix 2016

« Nous avons tous la responsabilité, au quotidien, de faire de la durabilité un principe directeur de nos actions ; en tant qu'hommes et femmes politiques et en tant que décideurs responsables dans les entreprises et dans la société, en tant qu'individus sincèrement intéressés par notre avenir. »

—Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne

« Mieux comprendre la pauvreté et les privations est un premier pas essentiel pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et des interventions plus efficaces, ainsi que pour mieux orienter les ressources limitées vers ceux qui en ont le plus besoin. »

—Melinda Gates, Fondation Bill et Melinda Gates

« Le développement humain traduit l'universalisme : toutes les valeurs de la vie et la valeur égale de chaque vie. Le développement humain doit être soutenu et durable ; il doit enrichir chaque vie humaine afin que nous puissions tous réaliser notre plein potentiel. »

—Selim Jahan, auteur principal du Rapport